هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 617 — SAMEDI 5 JUIN 1982

L'ambassadeur d'Israël à Londres est gravement blessé dans un attentat

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,50 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal 50 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; U.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 1207 - 33 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Verdict ambigu en Espagne

Tout à la fois sévère pour les deux principaux inculpés du procès des putschistes de février 1981, condamnés à trente ans de prison, et indulgent à l'égard des officiers de moindre rang, le conseil de guerre de Madrid a prononcé le jeudi 3 juin des sentences qui étonnent l'opinion espagnole et suscitent déjà des réactions contradictoires et passionnées.

Les partisans de la fermeté se réjouissent de constater qu'un tribunal militaire a finalement osé condamner au maximum de la peine prévue un général aussi prestigieux que Milans del Bosch, ancien de la division Azul sur le front de l'Est pendant la seconde guerre mondiale et ancien commandant de la division blindée Brunete. C'est un des « barons » du franquisme qui est ainsi frappé et humilié devant toute la classe militaire, dont de très nombreux secteurs continuent de penser que ses amis et lui ont eu raison sur le fond même s'ils ont été maladroits dans l'action.

Le général Milans del Bosch, et le lieutenant-colonel Tejero, également condamné à trente ans de prison, ont hautement revendiqué leurs responsabilités pendant tout le procès. Soldats perdus mais orgueilleux, ils ne regrettent rien et ont juré qu'ils recommenceraient si l'occasion leur était offerte. Leur prestige auprès des forces armées, attentives et soupçonneuses à l'égard d'une classe politique étalant ses faiblesses et ses divisions n'en sera pas amoindri.

On ne saurait en dire autant du général Armada, ancien précepteur et ami personnel du roi Juan Carlos, accusé par ses co-inculpés d'avoir promis la caution de la Couronne à cette tentative de remise en cause par la force du jeune régime démocratique espagnol. En condamnant le général Armada à une peine relativement bénigne (six ans de prison), le tribunal a, du même coup, écarté la thèse d'une éventuelle compromission de Juan Carlos dans le putsch de février 1981. Et il est vrai qu'aucune preuve n'a pu en être apportée. Il reste que le prestige personnel du roi, si grand après la disparition de Franco et si important pour la consolidation de la démocratie, a singulièrement baissé dans les casernes, où le procès a été globalement ressenti comme une injustice.

Ce sont enfin l'inquiétude et l'indignation qui l'emportent dans les milieux syndicaux et politiques où l'on attendait des peines lourdes et générales pour dissuader d'éventuels et nouveaux amateurs de coups de force. Les deux tiers des accusés restent membres de l'institution militaire. Les lieutenants acquittés appartiennent tous à la garde civile qui s'était déconsidérée le 23 février 1981. Leur réintégration peut convaincre leurs collègues que l'impunité est garantie à ceux qui invoquent l'obéissance aux ordres supérieurs. Plusieurs des officiers blanchis s'étaient comportés de manière particulièrement brutale avec les députés séquestrés.

Résumant le malaise de la classe politique, M. Inigo Cavero, secrétaire général de l'U.C.D., le parti gouvernemental, a affirmé que certaines sentences paraissaient « excessivement bénignes ». Les socialistes sont en « désaccord » avec un verdict jugé « insuffisant » par les communistes et « inadmissible » par les sociaux-démocrates. Et le chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, lui-même très « préoccupé », a chargé le procureur d'adresser un recours au tribunal constitutionnel pour une révision du procès.

(Lire nos informations page 4.)

Les problèmes économiques et financiers dominent le sommet de Versailles

- **M. Haig qualifie d'« exceptionnelles » les relations entre les présidents américain et français**
- **M. Mitterrand souhaite la création de groupes de travail sur les questions monétaires et sur la coopération technologique et le chômage**

Ce vendredi après-midi 4 juin, M. Mitterrand devait accueillir dans le parc du château de Versailles les chefs d'Etat et de gouvernement, leurs ministres des affaires étrangères, ceux des finances ou de l'économie, et les responsables de la Communauté européenne, qui participeront jusqu'à dimanche au huitième sommet des grandes puissances occidentales industrialisées. La première personnalité attendue était M. Thorn, président de la Commission européenne, et la dernière le président Reagan. Celui-ci devait recevoir auparavant M. Suzuki, premier ministre du Japon, et Mme Thatcher, premier ministre britannique, puis rendre visite à l'Hôtel de Ville à M. Chirac, maire de Paris.

La journée de jeudi a été consacrée à des entretiens franco-américains. Ces conversations entre MM. Mitterrand et Reagan ont porté, notamment, sur la crise des Malouines, la situation au Proche-Orient, la guerre irano-irakienne et les questions de désarmement. Les relations entre MM. Mitterrand et Reagan ont été qualifiées, par M. Haig, d' « exceptionnelles ». Les deux présidents n'ont guère abordé, cependant, les problèmes économiques et monétaires, qui doivent dominer les travaux de Versailles.

Recevant vendredi matin quelques journalistes français, M. Mitterrand a confirmé qu'il attendait des rencontres de Versailles la création d'un groupe de travail chargé de suivre les évolutions respectives de l'ECU, du dollar et du yen. De même, en ce qui concerne la coopération technologique, un second groupe de travail pourrait être constitué pour étudier les effets de la troisième révolution industrielle sur le chômage. En revanche, le président de la République n'attend guère de progrès au chapitre des relations Nord-Sud. Le président de la République, enfin, a précisé que son intention était bien de maintenir le franc dans le système monétaire européen.

Evoquant ces questions à France-Inter, M. Marc Leland, sous-secrétaire américain au Trésor, a estimé cependant, vendredi matin, que « Mme Thatcher est sur une voie (économique) qui a plus de chances de réussir que celle de M. Mitterrand. » Il a réaffirmé que « l'inflation est un problème plus important que le chômage ». De son côté, parlant à Europe 1, M. Jobert a affirmé que « le danger n'est ni le dollar ni les Japonais, mais la désorganisation du système monétaire international. Il n'y a pas une règle du jeu commune, a-t-il ajouté, mais une monnaie internationale, le dollar, gérée par un Etat de façon égoïste ». Le ministre du commerce extérieur s'est d'autre part prononcé en faveur de la poursuite des échanges commerciaux avec l'U.R.S.S.

Le sommet de Versailles a été précédé jeudi d'une journée franco-américaine : déjeuner de travail en petit comité suivi d'un bref entretien à l'Elysée ; dîner offert par M. Reagan en l'honneur du président de la République chez l'ambassadeur des Etats-Unis ; entretien entre le ministre français des relations extérieures et son collègue américain, M. Haig.

De source américaine des Français ayant observé un complet mutisme) on peut ainsi résumer ces premières conversations :

● *Les relations franco-américaines* sont excellentes. Les relations personnelles entre M. Mitterrand et M. Reagan sont « exceptionnelles », a dit M. Haig au cours d'une conférence de presse, et fondées sur « *l'intimité, la confiance mutuelle et la franchise de leurs échanges de vues* ».

● *Economie.* — Selon M. Haig, MM. Mitterrand et Reagan en ont peu parlé, ne voulant pas se présenter à leurs partenaires comme ayant formé « *un condominium franco-américain* ». Ils ont les mêmes objectifs : « *réduire l'inflation, réduire le niveau excessif des dépenses gouvernementales et le niveau du chômage* », bien qu'ils partent de « *bases philosophiques différentes* ». Il faut seulement entendre par là que l'un vient de droite et l'autre de gauche, a indiqué le secrétaire d'Etat.

● *Les Malouines.* — La question a été examinée dans la perspective « *à court et à long termes* ». Les deux présidents sont « *préoccupés* » de mettre un terme « *le plus tôt possible à l'effusion de sang* », mais ils veulent que la solution intervienne dans le cadre de la résolution 502 du Conseil de sécurité (fondée sur l'évacuation des forces argentines). « *Nous espérons que le gouvernement argentin fera un geste dans le sens de l'équation* », a dit M. Haig. Selon une autre source, il se confirme que Paris et Washington souhaitent que Mme Thatcher facilite une telle évacuation et se montre plus accommodante, mais ils trouvent tous deux qu'il est « *difficile de la faire bouger* ».

● *Proche-Orient.* — « *Il y a une plus grande convergence sur ce sujet* » entre Paris et Washington qu'il n'y en a jamais eu « *historiquement* », a dit M. Haig qui trouve la position française mieux « *équilibrée* ». MM. Cheysson et Haig semblent avoir beaucoup parlé du conflit Irak-Iran, dont le cours, jusqu'à une date récente, inquiétait beaucoup plus Paris que Washington. MM. Mitterrand et Reagan « *sont soucieux que le conflit ne s'étende pas et que l'intégrité des pays en cause soit préservée* », a dit M. Haig, et que des « *efforts internationaux soient faits* » pour arriver à une solution. « *Nous sommes en contact étroit avec nos amis arabes modérés, nos amis du monde islamique et nos partenaires européens* » à ce sujet, a-t-il ajouté.

● *Amérique centrale.* — Les divergences franco-américaines semblent s'estomper mais aucune indication n'a été donnée sur la substance des conversations de jeudi à ce sujet.

● *Désarmement et sécurité.* — MM. Mitterrand et Reagan n'en ont parlé qu'en termes généraux. Le sujet est réservé pour le conseil de l'OTAN, à Bonn, la semaine prochaine. — *M. D.*

POINT

Violences chez Talbot

Le couvercle de la marmite a sauté chez Talbot à Poissy : à la colère et à la violence des grévistes ont répondu celles de la direction et des non-grévistes. Depuis des années, le climat social chez Talbot ressemble beaucoup à celui qui a été dénoncé chez Citroën.

La C.S.L. a placé ses pions jusqu'à la direction sociale et au comité d'entreprise, et maintient son pouvoir par les prébendes. Quand c'est nécessaire, ce syndicat organise une grève pour démontrer qu'il défend les intérêts des ouvriers. Ce fut le cas en 1970, lors d'un mouvement éclair et étonnant où, sous l'œil favorable de la maîtrise, le personnel évalt à la quasi-unanimité quitté les ateliers... pour quinze à trente minutes : 99 % de grévistes !

Changement de décor. Pour défendre leurs revendications et s'opposer aux pressions, de toutes sortes, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont décidé, par une grève minoritaire, de bloquer un atelier. Atteinte aux libertés ? Sans doute. Mais fallait-il, directeur en tête, forcer les piquets de grève ? Commando contre commando ? Lorsque la tension monte, lorsque des piquets de grève s'opposent à la liberté de travail, il est dangereux de vouloir sa faire justice. Cela suppose que la loi soit appliquée de façon rigoureuse, ce qui n'est pas toujours le cas.

La violence et le droit ne font pas bon ménage. Les affrontements de Poissy ont fait quarante et un blessés dont certains gravement atteints. Fallait-il en passer par là pour que s'amorce un dialogue inévitable ? L'exemple de Citroën n'a-t-il donc servi à rien ?

(Lire page 33, le reportage de DANIELLE ROUARD.)

Ne pas éveiller d'espoirs injustifiés

par PAUL FABRA

La pompe de Versailles ne permettra sans doute pas aux responsables français de résoudre le difficile problème psychologique que pose le sommet : comment faire en sorte qu'il soit un succès, autrement dit qu'il attire l'attention sur lui, alors que, d'avance, pour éviter les déceptions, on laisse entendre à l'opinion qu'il ne faut pas en attendre de grandes nouveautés, sinon l'affirmation d'objectifs communs à moyen terme.

Il n'empêche que, huit ans après que M. Valéry Giscard d'Estaing a pris l'initiative du premier sommet des sept — une bien modeste réunion, à Rambouillet, par rapport à celle qui se prépare, — la France n'a pas renoncé à son ambition.

Si Versailles ne doit pas apporter de solutions toutes faites aux grandes questions du jour, du moins convient-il d'en faire une importante conférence du point de vue tant politique que doctrinal.

C'est pourquoi on fait grand cas à Paris du document que M. Mitterrand doit présenter aux autres six chefs de gouvernement, samedi matin, à l'ouverture de la réunion. L'équivalent, va-t-on jusqu'à dire, de ce que Roosevelt a proposé pour sortir son pays de la grande dépression que subissait l'économie mondiale au moment où il s'est installé à la Maison Blanche (et qui en réalité a duré jusqu'au déclenchement de la guerre sept ans plus tard).

C'est donc sur les perspectives de renouveau de l'activité ouvertes par le développement des nouvelles techniques qu'insistera le président, non sans souligner au passage qu'on ne peut guère en espérer une nouvelle vague d'investissements si les problèmes proprement économiques — instabilité monétaire, inflation, etc. — ne sont pas résolus simultanément.

(Lire la suite page 3.)

Le Monde

Une semaine avec le Languedoc-Roussillon

Continuant son tour de France qui l'a conduit déjà dans onze régions, le Monde passera la semaine prochaine avec le Languedoc-Roussillon.

Du lundi 7 juin (numéro daté du 8) au samedi 12 (numéro daté 13-14), nous publierons dans toutes nos éditions les enquêtes et les reportages de nos correspondants et de nos envoyés spéciaux dans les cinq départements de la région : l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère, les Pyrénées-Orientales.

M. HENRI KRASUCKI INVITÉ DE R.T.L.-« LE MONDE »

M. Henri Krasucki, membre du secrétariat confédéral de la C.G.T., sera l'invité de l'émission « Le grand jury », organisée par R.T.L. et « le Monde » et diffusée dimanche 6 juin, de 18 h. 15 à 19 h. 30.

M. Krasucki, qui doit succéder à M. Georges Séguy comme secrétaire général de la C.G.T. au terme du congrès qui se tiendra à Lille du 13 au 18 juin, répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

AU JOUR LE JOUR

MOBILIER

Le ministre de la culture lance un grand concours national pour le mobilier de bureau. L'imagination des créateurs devra allier l'efficacité technologique et le plaisir bureaucratique.

Dans la section « bureaux ministériels », on peut suggérer plusieurs pistes : le classeur enfouisseur de projets (avec broyeur à rapports et tiroirs autonettoyants), le distributeur automatique de discours, le lanceur de réformes (à changement de vitesse) et la lampe à éblouir l'opinion.

On s'intéresse surtout, dans quelques ministères, au fauteuil inamovible et au maroquin autocollant.

BRUNO FRAPPAT.

TÉLÉVISION ET SOUVERAINETÉ

Une quatrième chaîne à péage ?

Le gouvernement envisage la création d'une quatrième chaîne de télévision, qui utiliserait le canal V.H.F. noir et blanc, prochainement libéré par la coloration complète de TF 1. Un conseil interministériel, initialement prévu le 2 juin, doit se réunir le 14 juin pour examiner cette proposition, qui recueille un écho favorable dans plusieurs ministères.

Faut-il créer une quatrième chaîne de T.V. et avec quel type de programme ? Satellites de télévision et réseaux câblés de télé-distribution sont-ils concurrents ou complémentaires ? A qui attribuer le troisième canal de T.D.F. 1, le satellite français de télévision directe qui doit être lancé en 1985 ? Quelle attitude adopter face aux projets de satellites de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.) ? Ouvert sous le précédent septennat, occulté en 1981 par les élections, le débat sur l'avenir de la communication et de la télévision a rebondi ces derniers mois.

Forts inquiets des divers projets de satellites de télévision commerciale en Grande-Bretagne et dans les pays voisins de la France, le gouvernement socialiste est à la recherche de la solution miracle. Celle qui permettra à l'Etat de conserver sa souveraineté non pas sur les programmes, mais sur les outils de diffusion, les réseaux de communication.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 28.)

Le Monde

idées

Environnement

La conférence organisée à Nairobi, en mai, par le Programme des Nations unies pour l'environnement pour marquer le dixième anniversaire de la première conférence du même type n'a pu que constater le relatif échec du plan d'action alors adopté. Pierre Pfeffer montre les effets dramatiques de la disparition rapide de la faune sauvage d'Afrique. *José Balbino Leon plaide* pour une autre forme de développement, et Pierre Graziani pense que c'est seulement grâce à l'art qu'on parviendra à faire de l'environnement le « rêve de demain ». A défaut, les îles, note Gabriel Matzneff, risquent de devenir bientôt notre ultime recours.

Pour un autre modèle de développement

par JOSE-BALBINO LEON (*)

LES problèmes d'environnement naissent dans les pays « développés » d'un excès de consommation exagérée qui les oblige à requérir de l'énergie et des matières en quantités toujours plus considérables. Ils produisent ainsi d'*énormes* quantités de déchets que leurs systèmes saturés ne peuvent absorber.

Ces mêmes problèmes d'environnement dans les pays du tiers-monde sont inversés. La carence du strict nécessaire, au sens biologique — et le plus dramatique — du terme, domine. Pénurie alimentaire, déficiences en matière de santé, manque de logements, insuffisance des systèmes d'éducation sont aggravés par les relations univoques entre pays « riches » et « pauvres ». A l'époque coloniale, les systèmes de production existants, généralement adaptés à leur milieu ont été déstabilisés, au profit de techniques et coutumes exogènes. Quelles que soient les modifications apportées par la suite, cette situation n'a pas changé.

Pour désigner cette inadaptation, *on parle de « sous-développement »*, terme qui laisse entendre que les pays en cause n'ont pas encore atteint un certain niveau de production dans le domaine des déchets, de l'obésité, des maladies cardiovasculaires, ou des bombes atomiques... Ainsi, face aux carences de toutes sortes que les pays pauvres s'efforcent de surmonter, l'idée de « développement » est à considérer comme un des éléments de « pollution » les plus dangereux que nous aient légué les pays riches. Le désir d'atteindre le niveau des pays industrialisés devient l'obsession des gouvernants et des gouvernés. Résultat : on importe tous les défauts d'une société en crise.

La décharge des pays riches

Le tiers-monde est devenu aussi la décharge des pays « riches ». Lorsqu'une industrie pollue de manière exagérée ou n'est pas rentable, ou les deux, on cherche à l'implanter dans un pays « pauvre ». Alors que l'industrie sidérurgique est en crise dans la plupart des pays hautement développés, c'est avec une véritable frénésie que les pays « pauvres » cherchent à se doter d'usines sidérurgiques dont les capacités excèdent leurs besoins et même ceux prévus pour les cinquante années à venir. Une quantité considérable de médicaments reconnus dangereux et interdits dans les pays « développés » trouvent un débouché dans les régions défavorisées du monde. Il en est de même pour les insecticides, les produits cancérigènes, les équipements défectueux et les appareils rejetés par la société industrielle.

Mais le problème est plus profond. La technologie adaptée aux latitudes septentrionales est souvent inappropriée, sinon dévastatrice, dans les régions tropicales et subtropicales. C'est ainsi que, même avec les meilleures intentions et le sincère désir de venir en aide, on n'obtient pas toujours les résultats souhaités ; sans compter les impacts sur les modes de vie traditionnels.

En fait, une partie de cette aide désintéressée est neutralisée par le caractère spoliateur des échanges commerciaux. Comment expliquer la vente de centrales nucléaires à des pays qui s'éclairent encore aux chandelles ? Ou d'avions militaires sophistiqués coûtant des millions de francs à des nations qui souffrent en permanence de la faim ? Ou de millions de tonnes de blé à des gouvernements qui utilisent leurs meilleurs sols pour produire du café, du cacao ou des fruits exotiques, vendus à bas prix pour satisfaire les caprices de la société de consommation ?

« Alliance pour le progrès », « Aide au tiers-monde », « Nouvel Ordre économique international », « Dialogue Nord-Sud », autant de termes bien sujets à caution, du moins en ce qui concerne l'environnement. Comment éviter la tentation malsaine d'imiter les échecs des pays « développés » au niveau de l'environnement ? Il est clair que la seule manière de s'en sortir est d'élaborer une nouvelle conception du monde qui se détache radicalement du modèle décadent des sociétés surdéveloppées.

(*) Professeur au Centre d'études sur l'environnement, université de Caracas (Venezuela).

L'appel du lac Turkana

par PIERRE GRAZIANI (*)

LE docteur Mostafa Tolba, directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement, me proposa en janvier 1982 de réaliser l'affiche commémorative des dix ans de cette organisation, sur le thème du lac Turkana. C'est ce que j'ai fait.

Sur les rives de ce lac, qui fait frontière entre l'Éthiopie et le Kenya, non loin du Soudan et de l'Ouganda, le préhistorien Richard Leakey poursuit les travaux de son père. Il met au jour les racines de l'humanité, notamment le fameux *homo erectus*. Ici, pour la première fois, nos ancêtres ont marché debout.

Au centre du lac Turkana, il y a aussi une île. Les riverains l'appellent l'« île du non-retour ». Il y a fort longtemps, une sécheresse frappa les contrées environnantes. Des survivants s'embarquèrent avec leurs troupeaux dans l'espoir d'échapper à la soif. Il leur fut impossible de revenir. Des vents contraires soufflent en permanence et, sur l'autre rive, des falaises abruptes et des populations hostiles barrent l'accès. Combien de générations ont vécu dans l'île ? On ne sait. Il ne reste de cette aventure que des amoncellements d'ossements humains et... quelques chèvres.

Le lac Turkana, qui raconte nos origines, préfigure peut-être aussi le futur de l'espèce humaine si elle laisse sa planète se couvrir de déserts. En tout cas, pour moi, le Turkana ne sera plus jamais une carte postale. Il devrait être pour le PNUE le signe d'un renouvellement.

En effet, si cet anniversaire des dix ans du PNUE n'a pas mobilisé vers Nairobi toutes les attentions, c'est que, comme on l'a dit, *« la défense de l'environnement était une idée neuve... il y a dix ans »*. Il faut donc la renouveler, la rafraîchir.

Dans le monde anglo-saxon et germano-nordique, la défense de l'environnement devient une sensibilité de la création contemporaine, une valeur de civilisation fondée sur ce sentiment de la nature, qui fait toujours partie du sacré de ces peuples.

En France, comme dans d'autres pays, les problèmes de l'environnement sont demeurés le thème d'une sous-politique ou celui de groupes qui se battent avec l'état d'esprit des associations de consommateurs. Un réflexe de légitime défense ou d'inadaptation marginale utopique, en tout cas un style déjà usé. Dans la *mentalité juridique et formaliste des* Français, des Méditerranéens, la pollution relève plus d'une réglementation d'hygiène publique que de l'aspiration à une nouvelle civilisation. Est-ce un indice de changement ? M. Crépeau, ministre de l'environnement, a adopté l'affiche Turkana pour le support de sa campagne célébrant les dix ans du PNUE en France.

En effet, seul l'art peut libérer l'environnement de son carcan technocratique ou des frivolités des enfants de Marie-Antoinette. L'artiste *« use d'une parole qui n'est ni celle de l'information ni celle du rêve, mais qui semble émerger des deux à la fois »*. C'est par là seulement que la défense de l'environnement deviendra *« un rêve de demain »*, une de ces images pour se reconnaître et s'aimer dont notre monde actuel est tant privé.

(*) Artiste peintre.

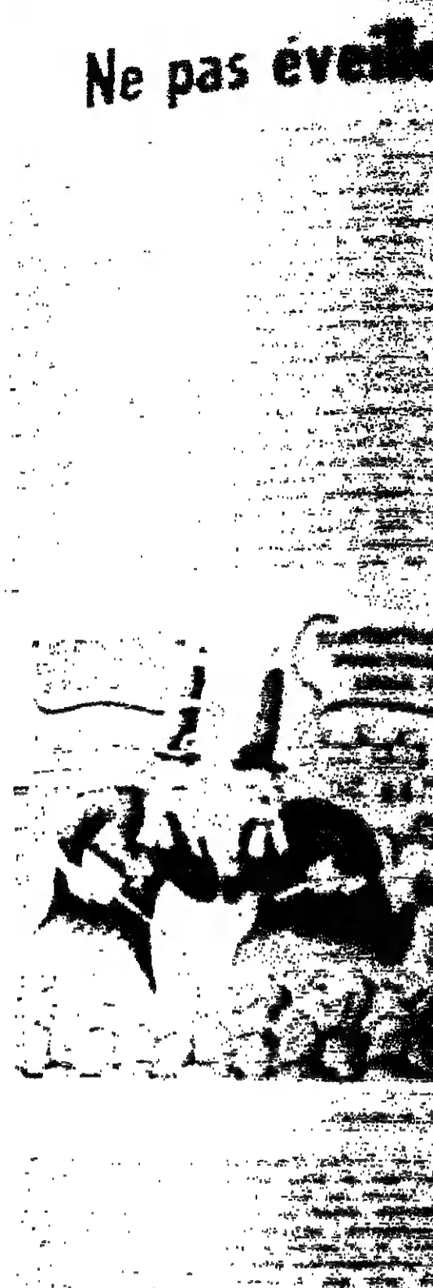

L'île et ses entours

par GABRIEL MATZNEFF

L'OCÉAN et le désert sont à la fois une protection et une menace. L'île battue par les flots, l'oasis perdue parmi les sables, sont pour le voyageur un refuge, et pour le conquérant une proie. Le rayonnement de Palmyre dans le désert syrien et celui de Délos dans la mer grecque ont *attiré par milliers les pèlerins*, les marchands, les poètes ; ils ont également excité la cupidité de la soldatesque, et la destruction par Aurélien de la cité de la reine Zénobie, celle de l'île d'Apollon par les armées de Mithridate, nous le rappellent éternellement.

Une île est toujours convoitée ; une île est toujours, d'une certaine manière, l'île au trésor. L'immensité qui la sépare du continent la met à l'abri des mauvaises surprises, mais cette étendue moirée est aussi la traîtresse qui porte les navires de l'envahisseur. Si l'insulaire, qu'il soit philippin, crétois ou corse, est hospitalier et ombrageux, cordial et secret, c'est à cette double nature de l'île qu'il le doit : pour utiliser un mot vieilli, mais qu'il serait bon de remettre en usage, ce sont ses entours qui expliquent ce que son caractère peut avoir de contradictoire, et de déroutant. Sous son apparente simplicité, un habitant des îles n'est jamais un naïf : *il sait que l'ami et le pillard ne* se distinguent pas au premier coup d'œil, et que la voile qui surgit à l'horizon est d'aventure le signe du bonheur, et souvent celui de la tragédie.

Nonobstant les dangers qui la guette, l'île demeure à nos yeux la figure idéale de l'asile. Byron écrit que l'océan est la *« liquide image de l'éternité » (« that watery outline of eternity »)*. L'océan est aussi le parfait symbole du départ, de la fuite, et donc de la liberté. Qu'il s'agisse du baptême chrétien ou de la barque païenne de Caron, les rites de passage sont, dans notre tradition occidentale, volontiers aquatiques. L'eau purifie, libère, et féconde : elle nous met hors d'atteinte. Il n'y a que la mort qui puisse nous délivrer aussi *totalement de la pesanteur*. La mer et la mort sont les deux visages d'une libération unique, d'une même résurrection.

Edmond Dantès, brisant ses chaînes, plonge dans la mer, et, par les sortilèges de la Méditerranée, en émerge comte de Monte-Cristo. Napoléon Bonaparte échange la toute-puissance impériale contre la prison de Sainte-Hélène. Ces deux destins opposés sont néanmoins semblables. *Sainte-Hélène et Monte-Cristo font*, l'une et l'autre, partie de notre sensibilité, de notre rêverie, de notre mémoire. Ce n'est pas seulement dans la mythologie grecque, c'est aussi dans la vie, que Léandre, pour rejoindre Héro, prêtresse de Vénus, et atteindre à l'immortalité, *doit traverser* le détroit à la nage. Pâques, en hébreu, signifie le passage. Aimons nos îles, et protégeons-les. Bientôt, elles seront notre recours ultime.

Merano
Au cœur des Alpes italiennes une ville méditérranéenne

Ville ancienne et fascinante du Haut-Adige (Trentin et Dolomites), centre international de cure et de villégiature, Merano est l'endroit idéal pour passer des vacances en toute saison : grâce à son cadre splendide, son climat à l'influence méditerranéenne, ses richesses artistiques, ses traditions anciennes, sa gastronomie savoureuse et l'hospitalité chaleureuse de ses habitants.

Lic.18

Prix minimum en demi-pension sans transport : 1 semaine : 815 F

Pour passer vos vacances à MERANO, demandez la brochure "Italie au volant" à votre agence de voyages ou à EVASION 3bddesCapucines75002Paris

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE PFEFFER

« J'ai vu disparaître 90 % de la faune africaine »

Maître de recherches au C.N.R.S., attaché au Muséum, spécialiste de la faune tropicale, M. Pierre Pfeffer préside la section française du Fonds mondial pour la nature, *World Wildlife Fund* (1). Cet organisme, créé en 1961, compte un million d'adhérents dans trente pays. En vingt ans, il a collecté l'équivalent de 350 millions de francs pour financer deux mille huit cents programmes de conservation. Il a répondu à nos questions sur le bilan de l'œuvre accomplie depuis Stockholm.

« LES choses n'ont pas évolué bien favorablement. Une certaine frange de l'opinion a pris conscience des problèmes de conservation, mais sur le terrain... Je constate depuis trente ans, en Afrique et en Asie, une destruction dramatique des milieux naturels et des grandes espèces animales. En pesant mes mots, j'affirme avoir vu disparaître 90 % de la faune africaine. Non seulement en nombre, mais aussi en surface. D'immenses zones de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, encore très riches en animaux vers les années 50, sont maintenant vides en dehors des parcs nationaux.

— A Nairobi qu'a-t-on dit de cette situation et notamment les représentants des pays africains eux-mêmes ?

— Les responsables africains mesurent ce qui est en train de se produire. Le président du Sénégal a lancé un appel pour la préservation des animaux sauvages en invoquant des arguments à la fois *économiques et culturels*. L'*Africain* vit de sa faune et il est lié à elle par des millénaires d'histoire. Le ministre des eaux et forêts de Centrafrique, le 7 mai dernier, a invité ses concitoyens par radio à lutter contre la destruction des éléphants. Pour des raisons non pas sentimentales mais simplement alimentaires.

» Les Africains pensent aussi au tourisme. Ils disposent d'une richesse exceptionnelle : plus de cent espèces de grands animaux en Afrique, contre une quinzaine dans toute l'Asie, une douzaine en Amérique du Sud et pas davantage en Amérique du Nord. Ils ont sous les yeux l'exemple du Kenya et de la Tanzanie où le tourisme basé sur la faune est une ressource aussi importante que l'agriculture.

— Protéger les éléphants pour un motif alimentaire est-ce bien sérieux ? Développer l'élevage serait plus rentable.

— En Afrique on ne peut élever des vaches et des moutons que sur une frange très réduite, à la limite du Sahel et de la savane. Tout le reste, trop aride ou trop humide, est *impropre à l'élevage tel* que nous le concevons et tel que nous essayons de l'introduire là-bas. Or dans ces régions difficiles vit en abondance une faune sauvage qui résiste aux maladies et au climat. Au Cambodge comme en Afrique, antilopes et bovidés sauvages sont en pleine forme même en saison sèche alors que les animaux d'élevage sont squelettiques. C'est le cheptel local qu'il faut préserver et exploiter.

— Exploiter, préserver : ces deux termes ne sont-ils pas contradictoires ?

— Nullement. Bien que nous ayons de la viande à satiété, nous mangeons du lièvre et du sanglier. Il est normal que l'Africain consomme les produits de la nature. L'essentiel — et c'est là qu'intervient l'écologie, — c'est que l'exploitation se fasse de manière durable, sans compromettre le capital.

Les fusils en liberté

— Les pays du tiers-monde prennent-ils le chemin d'une telle exploitation ?

— Jusqu'à présent, la gestion de la faune a été désastreuse. Au moment de l'indépendance, les gens ont revendiqué la liberté de chasser, liberté dont ils avaient été souvent privés par les Blancs. Exactement comme nos paysans après la Révolution. Cette liberté multipliée par la puissance nouvelle des fusils n'aurait pas amputé le cheptel si on n'avait chassé que pour manger. Malheureusement, on s'est mis à tuer aussi les éléphants pour vendre leurs défenses en Europe et en Asie, les girafes pour transformer leurs queues en chasse-mouches, les rhinocéros pour leurs cornes prétendument aphrodisiaques. J'ai trouvé des cadavres de girafes dont on avait seulement coupé la queue : 1 200 kilos de viande perdue. L'appât du gain entraîne le braconnage et un immense gaspillage.

» En Centrafrique, le nombre des éléphants a chuté, en dix ans, de quatre-vingt mille à quinze mille. Le massacre est dû au braconnage pour l'ivoire. Avec un troupeau de quatre-vingt mille têtes, on pourrait tuer chaque année mille cinq cents bêtes fournissant 60 tonnes d'ivoire (soit près de 1 milliard de francs C.F.A.) et l'équivalent en viande de vingt mille bovins. Sans parler du tourisme cynégétique, etc. Ces revenus en argent et en nature auraient constitué une véritable rente pour les trois millions d'habitants de la République Centafricaine. Ils ont disparu.

— Ce raisonnement est-il compris ?

— Sur place, par les hauts responsables, oui. En France, non. Mener campagne pour protéger la grande faune africaine vous attire ce genre de réponse : « C'est une honte, occupez-vous plutôt des petits Cambodgiens et des petits Ethiopiens qui crèvent de faim. » En prônant une gestion rationnelle de la faune tropicale, les écologistes ne font rien d'autre. J'ai passé des années dans la brousse, en Afrique et en Asie. On y vit à 95 % sur les ressources naturelles. Même à Treichville, dans la banlieue d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire, il y a vingt ans, l'essentiel de la viande venait des animaux sauvages. *Maintenant qu'ils ont* détruit leur forêt à raison de 400 000 hectares par an et décimé leur faune, les Ivoiriens sont obligés d'acheter des boîtes de sardine et de corned-beef, de travailler en ville et de se clochardiser. Est-ce un progrès ? Protéger les milieux naturels et la faune n'est pas un luxe de pays riche, c'est la condition du développement des pays du tiers-monde, disait il y a deux ans Mme Indira Gandhi lors du lancement de la campagne pour une stratégie mondiale de la conservation.

Zoolâtrie sentimentale

— Cette stratégie proposée par l'Union internationale pour la conservation de la nature aux dirigeants du monde entier, comment a-t-elle été reçue ?

— L'opération a été menée dans une trentaine de pays. Certains ont décidé d'*en tirer parti pour concevoir* une stratégie nationale de conservation. D'autres — et notamment la France — en sont restés aux discours officiels. Le Tout-Paris s'est mobilisé pour défendre les halles de Baltard, qui pouvaient être remontées ailleurs. Mais aucun de nos phares intellectuels ne bronche pour défendre des espèces en voie de disparition, pourtant vitales pour les populations du tiers-monde. On assimile la protection de la faune à l'espèce de zoolatrie sentimental qui a cours chez nous. Cela n'a rien à voir.

— Comment les pays en voie de développement peuvent-ils tirer parti de leur faune ?

— Dans les zones tropicales on peut soit exploiter directement les animaux sauvages par une chasse *sélective — ce qui ne demande* aucun investissement, — soit domestiquer quelques-unes des dizaines d'espèces locales. Elles sont bien adaptées à leur milieu, l'utilisent au maximum, ne le détruisent pas — contrairement aux animaux domestiques d'importation, — fournissent *un excellent rendement* en viande et en chair de qualité supérieure.

» Des fermes à gibier — le « game ranching » — existent déjà au Zimbabwe, en Angola et surtout dans les Etats d'Afrique du Sud, où elles sont, hélas ! entre les mains des grands colons blancs. Ceux-ci exportent des gigots d'antilope jusqu'en Europe. Il vaudrait mieux que les Africains eux-mêmes, avec une aide internationale que d'ailleurs ils réclament, prennent de semblables exploitations en main.

— Comment la France peut-elle participer à cette assistance originale ?

— Il faut d'abord éviter de transplanter nos méthodes d'élevage. J'ai vu au Cambodge des experts internationaux tenter d'élever à prix d'or des vaches hollandaises alors que les populations ne demandent pas de lait et qu'on trouve sur place cinq espèces de bovidés sauvages en excellente condition.

» Il faut ensuite répondre à la demande des pays africains qui cherchent à développer leurs parcs nationaux, le gardiennage de leurs réserves, les fermes à gibier. La coopération devrait s'y appliquer en priorité. En 1979, la France a accordé 200 millions de francs C.F.A. à un *projet de protection* et d'exploitation de la faune en Centrafrique, qui comporte la création d'un parc national de 1 700 000 hectares. A partir de là, on va pouvoir repeupler — notamment en éléphants — les zones limitrophes et envisager une exploitation rationnelle. La Côte-d'Ivoire, la République populaire du Congo, le Sénégal, pour ne parler que des pays francophones, ont des projets dans le même sens avec le W.W.F. et l'U.I.C.N. On envisage, par exemple, d'élever des potamochères, *sangliers forestiers fort* rentables.

— Vous êtes donc optimiste ?

— Malheureusement non. J'ai peur que la prise de conscience n'arrive trop tard. On va reconnaître la valeur de la faune au moment où elle disparaît. Elle ne restera que dans les zoos, réserves et parcs nationaux. Au rythme où nous allons, la faune africaine ne passera pas le cap des années 2 000. Et ce sera dramatique pour les Africains qui en seront réduits à demander toujours davantage *l'assistance* des pays *nantis*. La liberté économique et politique des pays pauvres passe par la conservation de leur capital naturel.

» L'environnement n'est donc pas seulement, comme on le croit ici, la lutte contre les pollutions et le bruit. La France a mieux à faire qu'à placer en Afrique des stations d'épuration. La gestion de la faune mondiale est autrement plus vitale. Mais là, nous sommes dans la situation d'un habitant de l'île Saint-Louis qui assisterait à la démolition de Notre-Dame et resterait sans réaction parce que ça se passe de l'autre côté de la Seine. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

(1) W.W.F. : 14, rue de la Cure, 75016 Paris.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE SOMMET DE VERSAILLES

Ne pas éveiller d'espoirs injustifiés

(Suite de la première page.)

L'analyse serait assortie de propositions concrètes de coopération en matière de recherche, de projets industriels, d'éducation, d'échanges. Il s'agirait, dans l'esprit du chef de l'Etat, de faire entrer dans le domaine de la politique économique internationale des domaines qui traditionnellement n'en font pas partie. La vision d'ensemble ainsi présentée ne déboucherait nullement sur une sorte de planification à l'échelle mondiale : le rôle essentiel du marché et l'initiative des firmes privées seraient affirmés avec conviction.

Il ne serait pas proposé non plus, comme certains l'ont craint, en Allemagne notamment, de nouvelle division internationale du travail qui permettrait à certains pays, dont la France, de bénéficier de l'avance qu'ils ont pu acquérir dans telle ou telle technologie de pointe. Serait toutefois affirmée avec force l'idée que la troisième révolution industrielle, contrairement aux précédentes, doit être en quelque sorte guidée par l'action concertée des gouvernements.

Reste à savoir l'impression que produira l'exposé présidentiel auprès des autres « grands », qui seront peut-être enclins à y voir un typique exercice à la française directement inspiré du mot du poète : « *Puisque ces événements nous échappent, feignons d'en être les organisateurs* » (Jean Cocteau, *les Mariés de la tour Eiffel*).

Pour ne pas renouveler l'échec du sommet d'Ottawa de juillet 1981 (première rencontre Reagan-Mitterrand), les Français et les autres Européens semblent disposés à mettre une sourdine à leurs critiques de la politique économique et monétaire américaine, notamment en ce qui concerne les taux d'intérêt.

A Paris, on se déclare persuadé que le haut niveau du loyer de l'argent est d'abord et avant tout dicté par le marché, c'est-à-dire par des facteurs objectifs tant à l'énormité de besoins d'emprunts tant du secteur public que du secteur privé. Autant dire que la discussion sur le sujet apparaît stérile aussi longtemps que l'administration républicaine et le Congrès ne seront pas arrivés à une solution acceptable sur la réduction du déficit budgétaire (ou sur l'arrêt de sa progression).

L'idée fondamentale que continuera de défendre le président de la république est que la solidarité politique entre les Sept, face notamment à la montée de la puissance soviétique, n'a pas de sens si elle ne s'appuie pas sur une solidarité dans le domaine économique. Concrètement, cela signifiera-t-il que les entretiens devraient surtout être consacrés à une sorte de marchandage ou d'un côté, on vendrait la France, plus ou moins appuyée par ses partenaires européens, insister sur la nécessité de créer les conditions minimales d'un retour progressif à une plus grande stabilité du dollar, et, de l'autre, les Américains essayer d'obtenir un accord de principe pour limiter les facilités financières consenties à l'U.R.S.S. dans ses achats de matériels aux pays capitalistes ? Le mot marchandage apparaît trop fort dans la mesure où les deux parties en présence ne semblent guère disposées à faire à l'autre des concessions importantes.

Il n'y a pratiquement aucune chance de voir les Américains accepter d'intervenir régulièrement sur les marchés des changes pour régulariser le cours du dollar. Même du temps où le système des taux de change fixes de Bretton Woods était en vigueur (jusqu'en février 1973), les autorités américaines n'intervenaient pas : c'était l'action des autres banques centrales (des pays d'Europe occidentale et du Japon) qui assurait seule la stabilité du cours de la monnaie des Etats-Unis.

La doctrine américaine de non-intervention ne date pas d'aujourd'hui ni de l'instauration des changes flottants en 1973. Dans les circonstances présentes, les autorités américaines ont une raison supplémentaire de ne pas y déroger. Intervenir signifierait pour elles racheter sur le marché des devises européennes et japonaises afin d'empêcher le dollar de monter ; or ces achats se traduiraient par une création monétaire aux Etats-Unis de nature à mettre en danger la politique de contrôle de la masse monétaire prônée par le système de réserves fédéral.

C'est l'inverse de la situation qui régnait en novembre 1978 quand fut conclu le grand accord de « swap » par lequel les banques centrales d'Europe et du Japon mettaient à la disposition de Washington l'équivalent en devises de quelque 30 milliards de dollars. A l'époque, la devise américaine venait de connaître une chute spectaculaire qu'il s'agissait d'enrayer.

(Dessin de PLANTU.)

Pas d'illusion sur un accord monétaire

On ne se fait pas trop d'illusion sur ce chapitre du côté français. Mais il apparaît probable que, conformément aux vœux de Paris, une discussion s'engagera sur la conclusion éventuelle d'un accord de principe qu'on voudrait pouvoir considérer comme une première étape vers le rétablissement dans un avenir non précisé d'un système « *acceptable* » (un mot qui laisse la voie ouverte à bien des interprétations) de taux de change stables et économiquement corrects entre les trois grands pôles constitués par le dollar, le système monétaire européen (S.M.E.) et le yen.

Le simple fait que la stabilité à l'intérieur du S.M.E. est rien moins qu'assurée dans les mois ou les semaines à venir à cause de la faiblesse du franc français suffit à souligner le caractère futuriste de l'objectif réaffirmé avec une belle constance.

On obtiendra sans doute au moins des Américains l'engagement de « *consultations* » dans le domaine monétaire sans obligation d'intervention mais aussi dans le domaine économique (ce qui entre davantage dans les vues de Washington). A cela s'ajoute la décision déjà pratiquement acquise d'engager dans le cadre du F.M.I. une étude technique sur les avantages et les inconvénients d'une politique d'intervention systématique sur le dollar.

Mais les Français, s'ils attachent du prix à un accord monétaire, si modeste que soit en réalité son contenu, ont eux-mêmes le souci de ne pas faire naître des espoirs injustifiés sur sa portée réelle. Ils ne sont pas non plus disposés à s'engager trop loin. Qui dit stabilisation des cours dit, ou devrait dire, aussi convergence des politiques économiques. On préfère parler à Paris de convergence des situations économiques.

En ce qui concerne les échanges avec les pays de l'Est et plus particulièrement avec l'U.R.S.S., les Américains montrent de la suite dans les idées et c'est pour eux le principal enjeu du sommet. Au sommet d'Ottawa, ils avaient soulevé la question d'un renforcement du contrôle des exportations de matériel d'intérêt stratégique dans le cadre du COCOM. Ils avaient été partiellement écoutés sur ce chapitre.

Aujourd'hui, ils cherchent à limiter les facilités de crédit consenties aux Russes. Pas question, dit-on à Paris, d'instituer un « COCOM financier », pas plus qu'un blocus avec un pays (l'Union soviétique) avec lequel nous ne sommes pas en guerre, comme l'a déjà déclaré à M. Mitterrand.

On reconnaît bien du côté français la nécessité d'une certaine prudence dans l'octroi des crédits (encore que le cas de l'U.R.S.S., dont l'endettement ne dépasse pas 11 milliards de dollars, ne soit pas assimilable à celui de la Pologne), on ne veut pas non « *subventionner l'armée soviétique* », mais on estime que, en restreignant les possibilités d'échanges, c'est à leurs propres intérêts que les pays d'Occident s'en prennent.

Le dossier en cours de discussion est extrêmement complexe et la France risque d'être avec l'Italie la seule à partir de certaines des mesures réclamées par les Américains. C'est notamment le cas sur le taux d'intérêt fixé par le fameux consensus de l'O.C.D.E.

Depuis octobre dernier, les taux applicables à l'U.R.S.S. sont de 11 % à 11,25 %. Cela signifie que les pays qui accordent des subventions pour « bonifier » les conditions de crédits faites aux acheteurs soviétiques ne peuvent faire descendre le taux au-dessous de ces chiffres. Autant dire que cette limite ne s'applique pas aux pays comme l'Allemagne dont le taux de marché est inférieur à cette limite (et qui n'ont donc pas besoin de recourir à la subvention).

D'autres méthodes restrictives sont en discussion : elles consistent par exemple à restreindre le champ d'application des ventes à crédit, avec ou sans discrimination à l'égard de l'Union soviétique. Le sommet, sans entrer dans le détail, débouche-t-il sur un accord limité sur ces différentes questions ?

Un autre problème risque de provoquer des désaccords. M. Reagan voudrait qu'un engagement précis soit pris sur l'opportunité de lancer au sein du GATT une grande négociation visant à libéraliser les services et les investissements. On craint du côté français que la libération des échanges de services ne favorise indûment le quasi-monopole dont disposent les Etats-Unis en matière de banques de données. La doctrine française est que les questions du GATT doivent être discutées au GATT dont le conseil ministériel doit se réunir comme chaque année en novembre.

Il est possible en effet que le sommet ne soit pas seulement le plus luxueux qui se soit tenu jusqu'à maintenant. Il pourrait aussi être un des plus difficiles.

PAUL FABRA.

« Une journée franco-américaine »

La visite d'un président américain à Paris, c'est avant tout un déferlement humain et technologique spectaculaire. Depuis la Lincoln Continental amenée par avion-cargo spécial et les gardes du corps impassibles du Secret Service, l'écouteur vissé dans l'oreille, jusqu'à l'amoncellement de cantines métalliques contenant le matériel de télévision. Dans le centre de presse américain, au sous-sol de l'Hôtel Méridien, ce sont des centaines de journalistes, ingénieurs, techniciens qui s'affairent et s'interpellent, une tasse de café à la main, dans le cliquetis des machines à écrire. Les moindres faits et gestes du président Reagan, ses remarques les plus anodines sont couchés sur des feuilles ronéotées, généreusement distribuées dans l'heure qui suit l'« événement ». Il y a même un centre de presse spécial consacré uniquement aux activités de Mme Reagan...

Cette offensive de charme n'est pas destinée aux seuls Français. Les conseillers en relations publiques du président ont prévu, à la minute près, un certain nombre d'épisodes colorés qui passeront, en direct, aux informations télévisées du matin (entre 7 et 9 heures), très suivies aux Etats-Unis.

Arrivé mercredi soir à Orly, sous la pluie et au milieu des éclairs, M. Reagan a eu droit, jeudi 3 juin, pour sa première journée parisienne, à un ciel constamment orageux. Après un « *déjeuner amical, qui n'en fut pas moins un déjeuner de travail* », consacré notamment « *aux Falkland, à l'Amérique centrale et au Proche-Orient* », MM. Mitterrand et Reagan se sont congratulés en public, devant les journalistes rassemblés pour la circonstance devant la façade de l'Elysée qui donne sur le parc.

Le président américain remercia « *M. Mitterrand et le peuple de France pour la chaleur de leur hospitalité* » et, après avoir affirmé qu' « *il renouait une amitié personnelle* » (les deux hommes se sont déjà rencontrés à quatre reprises.) conclut, en français : « *Merci beaucoup.* » De son côté, M. Mitterrand, après avoir exprimé à son hôte ses « *souhaits de cordiale et amicale bienvenue* » déclara : « *Demain commence le sommet, mais aujourd'hui il s'agit d'une journée franco-américaine.* » M. Haig monta encore d'un cran dans l'épithète, au cours d'une conférence de presse tenue dans l'après-midi, en qualifiant d'« *exceptionnelle* » la relation entre les deux chefs d'Etat.

M. Reagan a offert jeudi soir un dîner de cent vingt couverts en l'honneur de son hôte français à la résidence de l'ambassadeur américain. Parmi les invités figuraient quelques-unes de ces duchesses dont M. Michel Jobert a estimé, dans une confidence à un interlocuteur étranger, qu'en formant la clientèle assidue de cette ambassade elles lui cachent, par la même occasion, la réalité française. M. Jobert lui-même était d'ailleurs de ce dîner, ainsi que de nombreux membres du gouvernement, en particulier tous les ministres d'Etat à l'exception... de M. Fiterman. Il y avait aussi quelques personnalités que l'on a peu coutume de voir à la même table que M. Mitterrand, par exemple M. Raymond Aron.

Une rencontre avec M. Chirac

M. Reagan termine sa deuxième journée parisienne, ce vendredi, immédiatement avant de se rendre en hélicoptère à Versailles pour l'ouverture du sommet, par une visite à l'Hôtel de Ville, au maire de Paris. Alors qu'il n'était encore qu'un ancien gouverneur de Californie, M. Reagan avait prévu de le rencontrer lors d'un passage à Paris, mais n'avait pu que lui porter des fleurs à Cochin, sans pouvoir lui parler, sa venue coïncidant avec l'accident de voiture de M. Chirac en novembre 1978.

Le président américain évitera sans doute de qualifier le maire de Paris de « *chef de l'opposition en France* », comme l'a fait, un peu imprudemment, M. Haig, il y a quelques jours, lors d'une conférence de presse à Washington (le Monde du 3 juin). Le secrétaire d'Etat a, d'ailleurs, rectifié le tir dans l'avion qui l'amenait en France. Comme un journaliste lui faisait remarquer que ses propos étaient de nature à « *causer une attaque* » à M. Giscard d'Estaing, M. Haig s'empressa d'ajouter que M. Reagan rendait visite à M. Chirac en sa seule qualité de maire de Paris.

DOMINIQUE DHOMBRES.

DANS LA PRESSE

« L'HUMANITÉ » : M. Reagan devrait être plus modeste.

« *... On pourrait penser que les résultats qu'il a obtenus depuis son arrivée à la Maison-Blanche rendraient M. Ronald Reagan plus modeste, mais il faut bien convenir qu'il n'en est rien. Il n'en propose pas moins, en effet, à ses interlocuteurs de 'le suivre sur la pente dangereuse qui élend la pauvreté, précipite les faillites et provoque un mécontentement qui a conduit le Congrès à refuser le budget proposé par le président, dont le chapitre militaire battait tous les records.*

Le message que le président des Etats-Unis va délivrer à Versailles, nous dit charitablement son secrétaire d'Etat au Trésor, s'inspirera de « la philosophie du marché libre ». Un message qui équivaut à demander : laissez le renard américain courir en toute liberté dans vos poulaillers.

*

« WASHINGTON POST » (indépendant) : M. Reagan en bonne position.

« *C'est le premier voyage de Ronald Reagan en Europe en tant que président, et bien qu'il ait été ailleurs, l'Europe est toujours la scène principale et on ne peut pas lui en vouloir de désirer en être la vedette. Bien des Européens, quand ils pensaient au président, avaient en tête une caricature : le cow-boy atomique, le plaisantin de Californie. M. Reagan a passablement changé cette image négative par ses récentes déclarations sur le contrôle des armements. Mais il a encore du chemin à parcourir pour remplir le rôle de chef de l'alliance qu'il aspire manifestement à endosser (...).*

» *Du côté politique, M. Reagan apporte en Europe une vision du danger soviétique moins apocalyptique que celle qu'il avait en entrant à la Maison Blanche, bien qu'elle soit encore plus sombre que celle qui prévaut en Europe. Les inquiétudes et les économies de l'Europe sont liées plus étroitement à l'état des relations Est-Ouest que ne le sont celles des Etats-Unis. Ce qui crée une exigence non pas d'unanimité, qui est hors de question, mais de diversité de jugements. M. Reagan a déjà grandement soulagé les gouvernements alliés, même si ce n'est pas le cas du Mouvement de la paix, en développant ses idées sur le contrôle des armements. Ce qui le place en bonne position, à notre avis, pour attendre une certaine compréhension de la part de ses interlocuteurs en ce qui concerne les investissements et le commerce Est-Ouest.* »

« FRANKFURTER ALLGEMEINE (milieux d'affaires, Francfort) : Diplomatie du spectacle.

« *Les communiqués finaux sont d'ores et déjà rédigés, et le spectacle peut commencer. « Le sommet de Versailles sera avant tout un spectacle et même un très beau spectacle car la France s'est donné du mal. » C'est ainsi que l'hôte, M. Mitterrand, justifie le luxe de son gouvernement socialiste. Cette diplomatie du spectacle avait commencé modestement dans le petit pavillon de chasse de Rambouillet. Déjà, les participants s'étaient promis de combattre l'inflation et le chômage, et d'interdire le protectionnisme.*

» *Les problèmes sont restés identiques et n'ont fait que s'aggraver tandis que, pour François Mitterrand, ce sommet marque la fin des illusions socialistes. Les Européens ne veulent rien savoir de sa recette « d'espace social européen », de la semaine de trente-cinq heures et autres inventions de même nature. Même des concessions japonaises ne changeront rien à la balance commerciale catastrophique de la France.* »

« NEUE ZURCHER ZEITUNG » (indépendant, Zurich) : Rien n'a changé.

« *Si l'on prend en considération les sept dernières années et notamment le dessein qui avait amené M. Giscard d'Estaing à formuler la première invitation à un tel sommet, la distance qui sépare Rambouillet de Versailles est, en fait, faible. En dépit de leurs voyages à Porto-Rico, Londres, Bonn, Tokyo, Venise et Ottawa, les Sept se trouvent au même point que naguère : ils recherchent le ciment d'une base à l'économie mondiale ou, pour adopter la nouvelle terminologie de Versailles, ils tentent de ranimer la coopération et la coordination économiques.*

» *Mais depuis Rambouillet, rien ne s'est passé... la réunion étant simplement devenue un instrument permettant aux bureaucraties d'améliorer la connaissance qu'elles ont des désirs et exigences des partenaires.* »

« WALL STREET JOURNAL » : Les Américains préfèrent la paix à la guerre.

« *Parmi d'autres choses, Versailles sera pour le président une occasion de réassurer les Européens en proie au doute en affirmant que — eh bien, oui ! — les Américains préfèrent la paix à la guerre et des taux d'intérêt bas à ceux que nous connaissons actuellement.*

» *Mais nous avons aussi le sentiment que les « soins de beauté » (cosmétics) sont sans doute la seule raison qui incite M. Reagan à se rendre en Europe à ce moment. En particulier, il semble apparent que la seule raison qu'ont les sept leaders des pays industrialisés de se rencontrer au sommet de Versailles est qu'il a lieu là. Les chances d'un accord sur les problèmes économiques les plus importants — taux d'intérêt élevés, protectionnisme grandissant, commerce et crédit Est-Ouest — sont de toutes les manières plutôt minces. La clef de ces trois chapitres est une bonne dose de croissance économique, et les signes précurseurs de celle-ci sont encore bien tenus.* »

LES TOASTS DE JEUDI

M. Reagan : « Vive la France ! Vive l'Amérique ! Amis ce soir, demain et toujours »

Voici des extraits des toasts échangés jeudi soir par MM. Mitterrand et Reagan lors du dîner offert par le président américain à son hôte français :

« *Bien que la politique que vous avez choisie pour résoudre vos problèmes économiques soit différente de la nôtre, nous comprenons qu'elle vise un même but, un monde plus pacifique et plus prospère* », a déclaré M. Reagan. « *Nous comprenons que les autres nations puissent suivre des routes différentes vers notre but commun, mais nous pouvons toujours nous rassembler et agir ensemble pour ce but commun* », a-t-il ajouté.

« *A Versailles*, a poursuivi M. Reagan, *je pense que nous le pourrons et que nous le ferons.* » Le président américain a déclaré qu'il était venu plein « *de confiance* ». Il a rappelé que les taux d'intérêt américains avaient commencé à baisser, et il a affirmé que le redressement économique des Etats-Unis était « *imminent* ». Le président Reagan a terminé en déclarant en français : « *Vive la France, vive l'Amérique ! Amis, ce soir, demain et toujours.* »

De son côté, M. Mitterrand a mis l'accent sur la nécessaire cohérence que devront démontrer les Sept au sommet de Versailles. « *Le monde se construit si on le pense et si on le veut. Nous aurons l'occasion de le démontrer au cours des trois prochains jours (...) pour avancer dans la bonne direction : la solidarité, la cohérence, la justice et la paix. Mais l'on ne peut garantir la paix si, à l'intérieur, nous nous livrons d'autres batailles* », a dit le président de la République.

M. Mitterrand a également affirmé sa confiance dans la capacité des Sept à résoudre la crise économique par « *des méthodes qui à l'intérieur de chaque pays peuvent être différentes, mais qui doivent se rejoindre à un certain niveau pour mener des actions communes* ». Le chef de l'Etat français a, d'autre part, approuvé les propositions américaines sur la réduction des armements stratégiques Start, et il a souhaité « *ardemment* » que les pays les plus riches fassent davantage d'efforts en faveur « *des milliards d'êtres humains de ce qui n'est même plus le tiers-monde. Ils ont besoin de nous comme nous avons besoin d'eux pour donner un avenir à ce siècle* ».

● *M. Reagan* a reçu, jeudi 3 juin, à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, Mme Charles Ray, veuve du lieutenant-colonel assassiné le 18 janvier dernier à Paris.

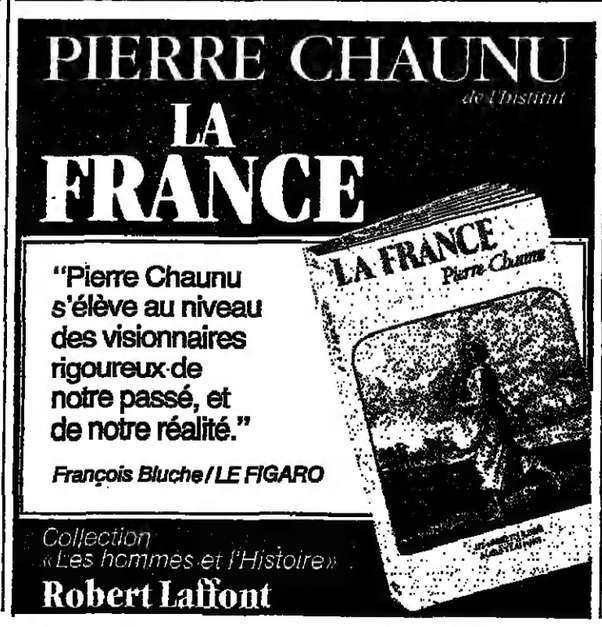

DIPLOMATIE

LE SOMMET DE VERSAILLES

Livres de chevet

Ce ne sont pas des statistiques sur l'état du monde que découvriront les chefs de délégation sur leur table de chevet, au Grand Trianon. Loin de là ! Ce sera un luxueux ouvrage sur Versailles. Relié en toile, fort de deux cent vingt-quatre pages, il s'agit d'un album sorti en librairie *au mois d'octobre 1981 au* prix de 450 francs. Préfacé par Jean d'Ormesson, de l'Académie française, il réunit cent dix-huit photographies en couleurs de Jacques Dubois et un avant-propos de Robert Doisneau. Le but de l'ouvrage, édité par Hachette, est de montrer le château de Versailles et son parc dans la « *lumière des quatre saisons* ». Ainsi les chefs de délégation auront-ils entre les mains, durant leurs rares heures de loisir, un livre précieux, agréable à regarder et d'une lecture des plus aisées...

En revanche, l'ouvrage, remis vendredi aux journalistes, « couvrant » le sommet est plus aride même s'il est bien illustré. *Regards sur la France*, c'est son titre, entend présenter notre pays en quelque deux cents pages. Entre le propos franchement militant et l'analyse critique, le ton juste n'a pas toujours été trouvé. André Burguière, historien, qui a rédigé la première partie, *Un peuple dans son Histoire*, en est le plus proche. Il s'attache à faire comprendre « *la texture particulière de la société française* » en bousculant la chronologie et en citant des données statistiques souvent intéressantes. Ce premier texte, qui comporte un éloge de la décentralisation, n'est malheureusement pas toujours d'une lecture facile. Sa traduction en anglais a dû éviter quelques pièges...

Les deuxième et troisième parties, consacrées respectivement aux *Forces et faiblesses d'une nation industrielle (1950 - 1980)* et au *Nouvel ordre économique et social*, nous ramènent brutalement aux préoccupations de l'heure. Leur auteur, François Lagrange, maître de requêtes au Conseil d'Etat, s'est adonné là à une exfoliation de la politique gouvernementale. La deuxième partie constitue un tableau rigoureux, mais la troisième pèche un peu par sa vision très « rose » des choses.

Jean Lacouture, journaliste et écrivain, s'est employé, pour sa part, à décrire l' « *ambition culturelle* » du nouveau septennat. Son texte est balancé, tout à la fois académique et audacieux. Ne citer qu'une seule phrase revient à le trahir. Tant pis ! Trahissons. Jean Lacouture considère que le nouveau pouvoir est « *un peu plus cultivé que ses devanciers* ».

Ces *Regards sur la France*, écrits dans une certaine précipitation, se concluent par un chapitre consacré à l' « *ouverture sur le monde* ». L'auteur, qui a signé d'un pseudonyme, esquisse une longue comparaison entre le général de Gaulle et M. Mitterrand. Une comparaison qui tourne souvent à l'avantage de l'actuel président. De petites erreurs de ton sont visibles, çà et là, et parfois des erreurs tout court. Pourquoi, par exemple, écrire du château de Rambouillet, sous une photographie, *qu'il est le symbole du « pouvoir central »* ? Ne serait-ce pas plutôt de Versailles qu'il s'agit ?

LAURENT GREILSAMER.

EUROPE

Suisse

POUR LA SIXIÈME FOIS DEPUIS 1970

Les électeurs vont se prononcer sur le statut des étrangers

De notre correspondant

Berne. — Conséquence du débat engagé dès les années 70 sur les immigrés, les citoyens suisses sont appelés à se prononcer, dimanche 6 juin, sur une nouvelle loi aménageant le statut des étrangers.

C'est la sixième fois depuis 1970 que le corps électoral est consulté sur ce problème. A quatre reprises, les Suisses avaient rejeté des initiatives populaires d'inspiration xénophobe. En 1981, ils ont repoussé plus nettement encore un autre projet présenté par des milieux progressistes préconisant au contraire une amélioration du sort des immigrés.

La nouvelle loi s'inscrit dans la tradition très helvétique du compromis. Tout en assouplissant les dispositions en vigueur, elle propose à la fois de limiter le nombre des étrangers et de mieux les intégrer. *Les mesures restrictives* prises ces dernières années ont permis de ramener le nombre des étrangers de 1 065 000 personnes en 1974 à 910 000 à la fin de 1981, c'est-à-dire de 16,8 % à 14,5 % de l'ensemble de la population. A ce chiffre viennent s'ajouter 120 000 saisonniers et 110 000 frontaliers.

La loi proposée engage le gouvernement à établir un rapport équilibré entre Suisses et étrangers en adaptant la proportion d'immigrés à l'évolution de la situation économique « *dans l'intérêt des travailleurs et des employeurs suisses* ». Pour favoriser leur intégration, le projet prévoit une extension des droits sociaux et politiques des étrangers, de même qu'une sensible amélioration des conditions de regroupement familial. Avec quelques allégements, la loi maintient néanmoins le statut de saisonnier, celui de l'immigré autorisé à ne travailler que neuf mois par an en Suisse. Cette clause est combattue par une petite fraction de la gauche qui juge le projet gouvernemental « *pas assez généreux* ». *Mais la principale opposition* vient des milieux xénophobes de l'Action nationale, qui redoutent un accroissement de la population étrangère.

En même temps, les citoyens doivent *se prononcer sur un projet* de réforme du code pénal. Dans l'esprit de son principal artisan, M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et de police, il s'agit d'adapter la loi à l'évolution de la criminalité. Le projet envisage notamment une aggravation des peines pour la séquestration, l'enlèvement et le crime à main armée.

Les adversaires du projet lui reprochent de porter atteinte aux libertés démocratiques et aussi d'instituer le délit d'intention sous couvert de vouloir lutter contre le terrorisme. Les opposants les plus résolus y voient aussi un pas vers la mise en place d'un « état policier », alors que la Suisse connaît le taux de criminalité le plus faible d'Europe occidentale.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

ISTH depuis 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
SCIENCES PO
PRÉPARATIONS INTENSIVES DE VACANCES - 2
Entrée en A.P.
Entrée directe en 2e année
CENTRE AUTEUIL
6, av. L. Heuzey, 75016 Paris - Tél. 224.10.72 +
CENTRE TOLBIAC
93, av. d'Italie, 75013 Paris - Tél. 585.50.35 +

Espagne

LE VERDICT AU PROCÈS DE MADRID

Les deux principaux inculpés sont condamnés à trente ans de prison

De notre correspondant

Madrid. — Le Conseil suprême de justice militaire a fait connaître le jeudi 3 juin les sentences prononcées contre les trente-trois accusés du putsch manqué du 23 février 1981. Trente et un d'entre eux se sont vu infliger une peine inférieure à celle qui avait été demandée par le procureur ou ont été acquittés.

Le tribunal a en revanche suivi les requêtes du ministère public pour les deux principaux inculpés, le lieutenant général Milans del Bosch, qui avait décrété l'état d'exception dans la région de Valence, et le lieutenant-colonel Tejero, qui avait dirigé l'assaut contre le Congrès des députés. Convaincus de rébellion militaire, ils ont tous deux été condamnés à la dégradation et à trente ans de prison, le maximum prévu par le code de justice militaire. En revanche, le général Armada, l'ancien précepteur du roi, contre lequel le procureur avait demandé la même peine, n'a été condamné qu'à six ans. Le tribunal a tenu compte de la thèse de son défenseur selon laquelle aucun élément de preuve n'avait pu être avancé à l'exception des affirmations des autres inculpés cherchant à se disculper en l'accusant. L'homme de confiance du général Armada, le commandant Cortina appartenant aux services secrets, a été, lui, acquitté pour absence de preuves.

Le second général impliqué, Torres Rojas, qui était venu à Madrid le soir du putsch pour prendre la direction de la division blindée Brunete, a été condamné à six ans de prison alors que le procureur en avait demandé quinze. La réduction est plus sensible encore dans le cas des officiers de grade inférieur : trois ans (au lieu de quinze) pour le colonel San Martin, chef des services de renseignements à l'époque du franquisme, trois ans (au lieu de huit) pour le lieutenant colonel Mes, aide de camp du lieutenant général Milans del Bosch. Deux ans pour la plupart des capitaines. Les huit lieutenants qui figuraient parmi les accusés ainsi que deux capitaines ont été acquittés. Quant au seul civil qui les accompagnait, M. Juan Garcia Carres, ancien dirigeant des syndicats verticaux franquistes, il a été condamné à deux ans de prison (le procureur en avait demandé six).

THIERRY MALINIAK.

Italie

L'affaire de la loge P2

LE PROCUREUR DEMANDE UN NON-LIEU POUR LES PRINCIPAUX INCULPÉS

(De notre correspondant.)

Rome. — Les scandales, dit un proverbe chinois, commencent souvent en tête de dragon et finissent en queue de serpent. C'est, semble-t-il, ce qui se passe avec l'affaire de la loge P 2 qui secoua l'Italie il y a un an : beaucoup de bruit, et puis plus rien. Le procureur de la République de Rome, M. Achille Gallucci, a déposé, jeudi 3 juin, ses conclusions : il demande un non-lieu pour les principaux inculpés dans cette affaire de loge maçonnique, dont tout porte à croire qu'elle était le centre d'un complot contre l'Etat.

Selon le procureur de la République, bien qu'il s'agisse d'une loge secrète, la P 2 ne peut être considérée comme une organisation constituée « *à fins criminelles* ». Faute de preuves suffisantes, il estime que la plupart des vingt et un inculpés sont innocents.

Concrètement, le réquisitoire revient à innocenter plusieurs personnalités politiques de premier plan dont les noms avaient été mêlés à l'affaire, notamment M. Martelli, vice-secrétaire du P.S.I., et M. Piccoli, aujourd'hui président de la Démocratie chrétienne. De même est classé, faute d'indices et de preuves permettant de faire avancer l'enquête, le meurtre du journaliste Mino Peccorelli qui aurait pu être la clé de toute l'affaire.

Les conclusions inattendues du procureur de la République ont provoqué de vives réactions, non seulement de la presse de gauche, à commencer par *l'Unità*, mais aussi des membres de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur une affaire qui, d'un seul coup, du point de vue judiciaire, s'est complètement dégonflée. Devant ce qui apparaît comme une amnistie générale et une réhabilitation, la commission entend faire appel au président de la République. En attendant, elle continue son travail d'enquête. — Ph. P.

Grande-Bretagne

Élection partielle

LE PARTI CONSERVATEUR ENLÈVE UN SIÈGE AUX SOCIAUX-DÉMOCRATES

De notre correspondant.

Londres. — Le parti social-démocrate a perdu, jeudi 3 juin, son premier siège parlementaire à l'occasion d'une élection partielle à Mitcham et Morden, dans la banlieue de Londres. M. Bruce Douglas-Man, député de la circonscription depuis 1974, avait donné sa démission il y a quelques mois, au moment où il quittait le parti travailliste pour la formation social-démocrate. Il avait souhaité soumettre sa décision au verdict des électeurs.

Profitant de « l'effet Falkland », Mme Angela Rumbold, candidate du parti conservateur a été élue avec une confortable majorité. Elle a obtenu 43 % des suffrages contre 30 % à M. Douglas Man et 24 % au nouveau candidat travailliste. C'est la première fois depuis vingt-deux ans qu'un parti au pouvoir gagne un siège à une élection partielle organisée au milieu d'une législature. Mme Rumbold a sans nul doute profité de la popularité croissante de Mme Thatcher depuis le début de la crise des Malouines, mais la faible participation (plus de 50 % d'abstentions) indique que ce soutien a cependant des limites.

Compte tenu des circonstances, la défaite de M. Douglas-Man était attendue, mais la situation du parti travailliste, qui arrive systématiquement troisième dans les élections partielles depuis près d'un an, apparaît beaucoup plus précaire. — D.V.

CORRESPONDANCE

La visite de M. Reagan en Europe et la « majorité silencieuse »

M. J. Fauan nous écrit :

On entend dire qu'à l'occasion de la visite de M. Reagan en Europe de vastes mouvements « pacifistes » sont en préparation.

La majorité silencieuse sait qu'il s'agit pour l'essentiel de mouvements pro-soviétiques cherchant à déstabiliser l'Occident de l'intérieur. Elle sait que les meilleures chances de conserver la paix sont, pour l'alliance atlantique, de se montrer forte et unie.

Pourquoi cette majorité n'organiserait-elle pas aussi de larges manifestations (ou ne se joindrait-elle pas à celles prévues) face à la menace soviétique contre la paix, beaucoup plus réelle, et pour que vive notre liberté ?

LA MANIFESTATION DU 5 JUIN

M. Claude Bourdet nous écrit :

La remarque de J.-P. Vigier sur les responsabilités occidentales dans la crise polonaise, telle qu'elle a été citée dans le compte rendu de la conférence de presse sur la manifestation du 5 juin (*le Monde* du 3 juin) ne représente pas le point de vue des signataires de l'appel et des organisateurs de la manifestation. Il serait en effet aberrant d'affirmer que la répression en Pologne ou en Afghanistan n'est que la conséquence de la politique occidentale — ce que J.-P. Vigier n'a d'ailleurs pas dit.

Les signataires ont affirmé dans l'appel que ces répressions, comme celles qui se déchaînent en Amérique centrale, sont à la fois des crimes politiques (à dénoncer comme tels), et aussi des « remises en ordre » dans les zones d'influence des superpuissances devant l'éventualité d'une guerre mondiale.

Ce que nous voulons faire saisir à l'opinion, c'est que la situation des peuples opprimés s'aggrave en relation directe avec la détérioration des relations Est - Ouest, et que la lutte contre la guerre qui menace, et pour une nouvelle « détente », sert aussi la cause de la liberté de ces peuples.

● *L'association France-U.R.S.S.* organise une journée de débats sur certains aspects de la vie économique, sociale et culturelle de l'Union soviétique, le samedi 5 juin de 11 à 17 heures à l'espace Messidor, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.

● *Le président de la république de Saint-Domingue*, M. Salvador Jorge Blanco, fera une visite en France dans le courant de juin. Cette visite a été annoncée, jeudi 3 juin, à l'issue de son entretien avec M. Mitterrand par M. Pena Gomez, chef du parti révolutionnaire démocratique dominicain, qui vient de remporter les élections générales.

L'HOTEL MERIDIEN PARIS FAIT LA "UNE"

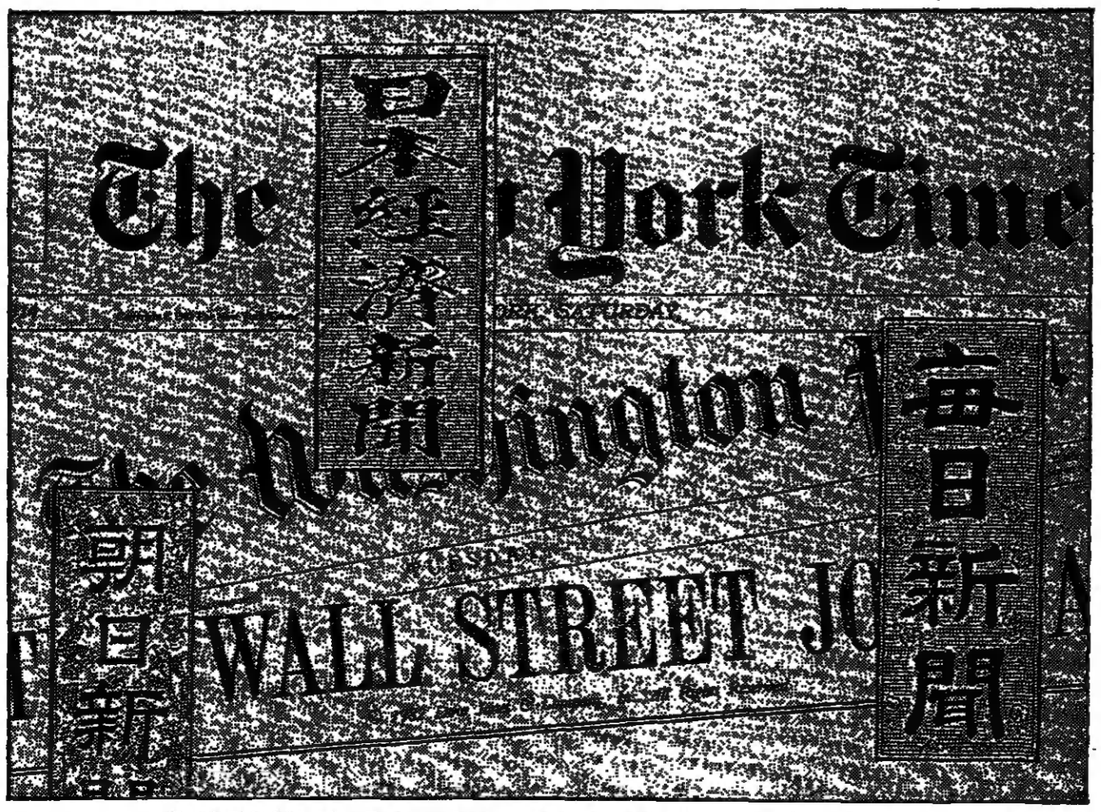

C'est à l'hôtel Meridien Paris que les journalistes des délégations américaine et japonaise sont installés durant la conférence des pays industrialisés. Le Centre de Presse est dans l'hôtel et un circuit de télévision par câble retransmet la conférence en direct dans les chambres des journalistes. De plus, le Meridien Paris exploite pour la première fois la télématique. Les journalistes peuvent ainsi faire la "Une" de leurs journaux en disposant de terminaux télépaiement, télétel, télétex français anglais, Antiope, vidéotexte, télécriture. Les journalistes peuvent aussi utiliser cinq canaux vidéo intérieurs.

L'hôtel Meridien Paris est un hôtel qui sait vivre au rythme de l'événement.

Hôtel Meridien-Paris, 81, bd Gouvion-St-Cyr, 75017 Paris. Tél. 758.12.30. Télex 290.952, câble Homer.

MERIDIEN
LES HOTELS D'AIR FRANCE

هكذا من الأصل

LA TV COULEUR ET LE MUNDIAL

Avec votre TV, certains vous garantissent :

des photos
des visières
des porte-clefs
des chapeaux
des sifflets
des écharpes
des médailles
des fanions
des casquettes
des concours
des tee-shirts
des posters
des loteries
des badges
des autocollants
des ballons
des maillots ...

Chez Darty, nous vous garantissons :

(pendant le Mundial comme toute l'année)

les prix Darty

Pour vous permettre la comparaison même après l'achat, nous nous engageons à rembourser la différence* au client qui trouverait moins cher ailleurs dans les 30 jours qui suivent son achat chez Darty.
C'est un engagement formel, écrit noir sur blanc à l'article 1 du Contrat de Confiance Darty.

le choix Darty

Pour vous permettre de bien comparer nous vous proposons un choix de plus de 100 modèles de téléviseurs couleur au prix Darty.
Pour nous, le choix est un engagement formel, écrit noir sur blanc à l'article 8 du Contrat de Confiance Darty.

le service Darty

Pour garantir, en cas de panne, votre téléviseur acheté chez Darty, nous nous engageons à intervenir 7 jours sur 7*, et le jour même sur simple appel avant 10 heures.
C'est un engagement formel, écrit noir sur blanc à l'article 5 du Contrat de Confiance Darty.

* dans les conditions prévues aux articles 1 et 5 du Contrat de Confiance.

DARTY

PARIS : 8e : DARTY-sous-la-Madeleine. – **11e :** 1, avenue de la République. – **11e :** 25 à 35, bd de Belleville. – **13e :** Centre Commercial "Galaxie" – Niveau 3 – 30, avenue d'Italie. – **14e :** Centre Commercial "Gaîté Montparnasse" – 68, avenue du Maine. – **15e :** Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" – 71, quai de Grenelle. – **17e :** 8, avenue des Ternes. – **18e :** 128, avenue de Saint-Ouen. **RÉGION PARISIENNE : 78 :** Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest. – **78 :** Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay. – **91 :** Les Ulis 2 : Centre Régional "Les Ulis 2" - Bures-sur-Yvette. – **91 :** Morsang-sur-Orge : Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois - 51, rue de Montlhéry. – **92 :** Asnières : Carrefour des 4-Routes - 384, avenue d'Argenteuil - RN 309. – **92 :** Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin - RN 306. – **92 :** Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général Leclerc. – **92 :** Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 - Parvis La Défense. – **93 :** Bagnolet : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni. – **93 :** Bondy : 123-155, avenue Gallieni - RN 3. – **93 :** Aubervilliers : Centre "Parifériс" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Emile-Reynaud. – **93 :** Noisy-le-Grand : Centre Commercial Régional "Les Arcades" - Marne-la-Vallée. – **93 :** Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - RN 1. – **94 :** Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro - La Fourchette - RN 4. – **94 :** Créteil : Centre Régional "Créteil Soleil". – **94 :** Ivry-sur-Seine : Centre Commercial Ivry - Bords de Seine - 16, rue Westermeyer. – **94 :** Thiais-Rungis : Centre Régional "Belle Épine" - RN 7. – **95 :** Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines". **OISE : 60 :** Beauvais : Centre Commercial "Le Franc Marché" - 2 à 4, place du Franc-Marché. – **60 :** Creil : Centre Commercial de Creil-Nogent - 10, avenue de l'Europe. **MARNE : 51 :** Reims : Reims-Tinqueux : Zone artisanale du Moulin-de-l'Ecaille - Route de Domans. **Et 35 autres magasins en Province.**

AMÉRIQUES

Nicaragua

LE COMMANDANT PASTORA FORME A LISBONNE UN GOUVERNEMENT EN EXIL

Le commandant Eden Pastora, ancien vice-ministre de la défense du gouvernement sandiniste, et qui a rompu avec ce dernier, a annoncé à Lisbonne, jeudi 3 juin, la formation d'un gouvernement révolutionnaire d'unité populaire (GRUP) en exil. Son objectif est le renversement de l'actuel gouvernement nicaraguayen.

Fidèle à son image, le commandant Pastora, qui s'était illustré le 22 août 1978 en prenant d'assaut avec un commando le palais national de Managua et en humiliant le régime Somoza, refait surface de manière spectaculaire après avoir mystérieusement « disparu » pendant plusieurs jours. On l'avait aperçu le 22 mai à bord d'une avionnette sur l'aéroport de San-José de Costa-Rica. Le gouvernement costaricain venait de décider son expulsion bien que le nouveau président de ce pays, M. Luis Alberto Monge, soit un adversaire résolu du gouvernement sandiniste.

A Helsinki, les 26 et 27 mai, la réunion de l'Internationale socialiste avait été consacrée en grande partie à ce que certains délégués appelaient l'« affaire Pastora ». L'Internationale est manifestement très divisée sur l'attitude à adopter à l'égard d'un régime nicaraguayen qui se radicalise de plus en plus *mais compte encore sur les socialistes* et les sociaux-démocrates européens pour échapper à l'alignement sur le bloc soviétique.

L'Internationale socialiste, embarrassée, a reporté sa décision au mois de septembre. A Helsinki, M. Mario Soares, leader du parti socialiste portugais et partisan d'une ligne plus « *réservée* » à l'égard de Managua, a beaucoup insisté sur le « cas » Pastora. Et c'est M. Mario Soares qui est venu attendre le commandant Pastora à l'aéroport de Lisbonne, le 28 mai.

Le commandant Pastora, ancien « commandant zéro », accuse ses anciens compagnons sandinistes d'avoir trahi l'« *idéal* » de la révolution et d'être « *soumis à l'impérialisme soviétique* ». Son gouvernement en exil s'engage à rétablir le « *pluralisme politique* » au Nicaragua et à organiser des élections pour une Constituante. Lui-même se réserve les fonctions de chef d'Etat, de chef de gouvernement et des forces armées pendant une période intérimaire de six mois.

C'est un coup dur pour le gouvernement de Managua qui tentait de dissimuler les vraies raisons du départ de Pastora et qui se plaint d'une « *mauvaise volonté américaine* » à engager des négociations dont le principe avait été acquis en mars dernier. Les dirigeants de Managua accusent le commandant Pastora d'avoir noué des relations avec les opposants civils au régime (dont M. Robelo, ancien porte-parole du Mouvement d'opposition démocratique, lui aussi en exil depuis le début de mai). Ils l'accusent aussi d'être « *prêt à faire alliance avec les commandos somozistes installés au Honduras* » et de participer à une « *opération coup de poing* » contre le Nicaragua avec la « *bénédiction* » des Etats-Unis.

MARCEL NIEDERGANG.

● *Le Secours catholique* a adressé, le jeudi 3 juin, la somme de deux cents mille francs à la « Caritas » du Nicaragua où de graves inondations ont fait de nombreuses victimes à la fin du mois de mai. « Pour amplifier et soutenir cette aide, le Secours catholique français reçoit les dons au « C.C.P. 5620 09 K Paris - mention inondations Nicaragua - 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07 ».

États-Unis

La Maison Blanche prie la Roumanie d'assouplir sa politique d'émigration

De notre correspondant

Washington. — La Maison Blanche vient d'adresser un avertissement inhabituel à la Roumanie : si ce pays n'assouplit pas sa politique d'émigration, il pourrait perdre le statut de « nation la plus favorisée » que les Etats-Unis lui accordent depuis 1975. Un tel statut permet aux produits roumains de ne pas être taxés plus fortement que les importations des pays « amis ».

La menace est contenue dans une lettre de M. Reagan au Congrès, datée du 2 juin. Tout en recommandant le renouvellement des facilités douanières pour douze mois, le président indique que celles-ci seront « *sérieusement compromises* » l'année prochaine « *à moins que les procédures d'émigration ne s'améliorent de façon sensible et que le taux de l'émigration juive en Israël n'augmente de manière appréciable* ».

Moins d'un million de juifs ont obtenu un visa de sortie en 1981, indique M. Reagan. Soit quatre fois moins qu'avant le statut accordé à Bucarest. Et six cent cinquante deux dossiers sont en instance, contrairement à ce qui avait été promis aux représentants de la communauté israélite-américaine.

On peut voir dans la démarche de la Maison Blanche une illustration de ce que M. Reagan vient dire aux Européens : l'arme économique doit être utilisée dans l'Ostpolitik. Endettée de 11 milliards de dollars et incapable de faire face à ses engagements, la Roumanie n'est-elle pas particulièrement influençable ?

La Maison Blanche ne fait, en principe, qu'appliquer la loi. Un amendement au *trade reform act* de 1974 spécifie que les nouvelles « *nations les plus favorisées* » (Roumanie, Hongrie, Chine) doivent montrer un assouplissement de leurs politiques d'émigration. Si M. Reagan a blâmé Bucarest sur ce point, il a donné satisfecit à Budapest comme à Pékin.

D'autre part, le président s'est soucié de l'état d'esprit qui règne au Capitole. Quelque cent vingt congressistes avaient écrit au secrétaire d'Etat à la fin de l'année dernière pour l'alerter sur le sort des deux millions et demi de Hongrois qui vivent en Roumanie. En ce moment même, des sénateurs sont en train de signer une lettre collective à M. Ceausescu pour s'élever contre la manière dont les minorités sont traitées dans son pays. Ils dénoncent « *le déclin surprenant* » de l'émigration juive, mais aussi les persécutions contre les Eglises baptiste, pentecôtiste et orthodoxe ; ils évoquent les « *prisons, camps de travail et hôpitaux psychiatriques* ».

Selon les sénateurs, « *ces violations constituent de sérieux obstacles à de meilleures relations américano-roumaines* ». Relations que le gouvernement Reagan veut, à vrai dire, maintenir et développer, malgré l'avertissement du 2 juin et la volonté d'exercer des pressions économiques sur l'Est. On apprécie toujours ici la relative indépendance de M. Ceausescu en politique étrangère. On n'oublie ni sa médiation dans le rapprochement sino-américain ni son rôle dans la visite historique de Sadate en Israël. Et on refuse de prendre au sérieux sa désapprobation des sanctions économiques américaines contre Varsovie.

ROBERT SOLÉ.

● *Une conférence nationale du P.C. roumain* se tiendra en 1982. Elle prolongera le plenum du comité central consacré à l'idéologie qui s'est tenu les 2 et 3 juin à Bucarest. — (*A.F.P.*)

LA GUERRE DES MALOUINES

M. Fidel Castro dit son «admiration» pour l'Argentine

« *Personne ne peut reprocher à l'Argentine la façon dont elle a mené la lutte pour récupérer les Malouines* », a dit M. Fidel Castro, chef du gouvernement cubain, à l'occasion de la signature, à La Havane, jeudi 3 juin, d'un protocole d'accords commerciaux et scientifiques entre l'Argentine et Cuba. M. Fidel Castro, qui recevait dans sa capitale, pour la première fois depuis la révolution cubaine en 1959, le ministre argentin des affaires étrangères, M. Costa Mendez, et a eu avec lui un entretien privé d'une heure, a ajouté que son premier sentiment, à la nouvelle du débarquement argentin aux Malouines, avait été l'« *admiration* » : « *Leur attitude m'a paru très courageuse* », a-t-il dit.

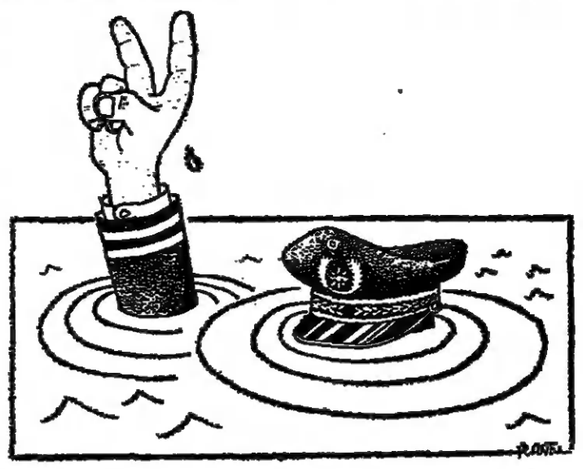

(Dessin de PLANTU.)

Auparavant, le ministre argentin avait prononcé devant la réunion ministérielle des non-alignés un vigoureux plaidoyer pour le combat de son pays : « *Cette lutte est celle que vous tous, ici présents, avez affrontée ou affrontez encore contre l'agression coloniale* », a-t-il dit, citant le cas de Cuba, de l'Algérie, de l'Inde et du Vietnam. M. Costa Mendez a encore attaqué la Grande-Bretagne, qui « *n'a vu aucun inconvénient à l'expulsion de toute la population de l'île de Diego-Garcia avant de la céder aux Etats-Unis* », et affirmé que l'Argentine « *n'acceptera jamais l'installation de bases militaires britanniques, avec l'appui des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud, dans les Malouines* ».

A New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU devait tenir une nouvelle réunion ce vendredi dans la soirée, après avoir tenu une très brève session jeudi. Auparavant, Panama et l'Espagne, coauteurs d'un projet de résolution demandant un cessez-le-feu inconditionnel, avaient consenti à amender leur texte de manière à demander aux parties de « *commencer simultanément un cessez-le-feu et la mise en application des résolutions 502 et 505 dans leur totalité* ». Cette référence au retrait des troupes argentines a été jugée importante par Sir Anthony Parsons, le représentant de Londres, qui a toutefois estimé le changement « *pas assez satisfaisant* ».

Notre correspondant à Londres, Daniel Vernet, nous signale que Mme Thatcher ne paraît pas disposée à assouplir sa position : un cessez-le-feu doit toujours être lié, selon elle, à un engagement ferme de Buenos-Aires de retirer ses troupes sans contrepartie. Si les Argentins acceptent de partir, ils seraient autorisés à emporter leurs armes. Une évacuation serait donc moins humiliante qu'une reddition faisant suite à une défaite militaire, dit-on à Londres, pour marquer la limite des concessions possibles.

Des tracts sur Port-Stanley

Sur le terrain, les Britanniques s'efforcent précisément de renforcer la pression psychologique. Les avions bombardiers Harrier — dont le nombre a été porté à cinquante-deux, tant à terre qu'à bord des porte-avions — ont lâché sur Port-Stanley des milliers de tracts invitant la garnison à se rendre. Certains contiennent un sauf-conduit et expliquent comment les soldats ayant décidé de cesser les combats doivent procéder. D'autres exposent la situation désespérée des troupes argentines. « *Nous ne souhaitons pas faire couler plus de sang, mais, s'il n'y a pas d'autre solution, nous sommes prêts à le faire* », y déclarent les autorités britanniques sous une photo représentant la reddition « *dans l'honneur* » de la garnison argentine de Géorgie du Sud.

Quelques duels d'artillerie ont été signalés dans la nuit de jeudi à vendredi, mais les Britanniques se sont emparés sans combat de toutes les collines qui surplombent la ville. D'autre part, six délégués du comité international de la Croix-Rouge ont quitté Montevideo le 2 juin à bord d'un navire-hôpital britannique à destination des Des Malouines, où ils devraient arriver aux environs du 6 juin. Ils ont pour mission de visiter les prisonniers de guerre argentins — qui seraient environ mille six cents selon des estimations non officielles — sur les îles ou à bord de navires.

La solidarité latino-américaine avec l'Argentine s'est traduite par la création, sous l'égide du Système économique latino-américain (SELA), d'un comité d'action de dix-huit pays avec siège à Caracas. Le Venezuela aurait notamment offert de livrer à Buenos-Aires un million de barils de pétrole à des conditions avantageuses. Ce pays ainsi que le Brésil et l'Equateur ont fait savoir par ailleurs aux Etats-Unis qu'ils ne participeraient pas cette année aux manœuvres conjointes « Unitas » organisées chaque été avec la marine américaine.

A Pékin, l'agence Chine nouvelle affirme jeudi dans un commentaire que la crise « *a non seulement provoqué un changement défavorable à l'OTAN dans l'équilibre des forces en Europe, mais elle va assombrir le moral de l'Europe occidentale, à la satisfaction de Moscou* ».

● *Un bombardier britannique Vulcan*, qui a dû se poser d'urgence à Rio-de-Janeiro, le jeudi 3 juin, pour des raisons techniques, sera autorisé à regagner sa base « *entièrement désarmé* », a déclaré le ministre de l'armée de l'air brésilien, M. Delio Jardim de Mattos. L'appareil a été repéré par les radars et deux chasseurs brésiliens l'ont intercepté et escorté vers la base de Galeao, près de Rio, a déclaré M. de Mattos. Le Vulcan se trouvait à 185 milles de Rio quand il est entré dans le champ des radars brésiliens. — (*A.F.P.*)

● *Les vols réguliers vers l'Argentine et vers l'Europe* des compagnies Air France, K.L.M. et Lufthansa, seront suspendus à partir du 30 juin en réponse aux sanctions économiques prises par la France, les Pays-Bas et la R.F.A., annonçait-on officiellement à Buenos-Aires, le 3 juin. Le gouvernement argentin retire la permission aux compagnies nationales des trois pays d'opérer à partir de cette date. — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● DIX GUERILLEROS ET DEUX SOLDATS sont morts à la suite d'une attaque des rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.) contre des militaires qui gardaient un pont près de la capitale. D'autre part, la presse signale que six cadavres criblés de balles ont été retrouvés jeudi 3 juin dans les faubourgs de la capitale. — (*A.F.P.*)

Rwanda

● LE PRESIDENT INVERNAL MABYARIMANA se rendra en visite officielle en France du 13 au 19 juin.

Tchécoslovaquie

● UNE ASSEMBLEE DE LA « FEDERATION MONDIALE DE LA JEUNESSE DEMOCRATIQUE » (F.M.J.D.) s'est ouverte jeudi 3 juin à Prague. Y participaient près de huit cents délégués de cent trente pays. Cette onzième assemblée (la précédente avait eu lieu en 1978 à Berlin-Est) se déroulera, jusqu'au 9 juin, sous le signe de « *la lutte contre l'impérialisme et pour la paix* ». Elle devrait envoyer une délégation pour participer à la manifestation pacifiste prévue à Bonn, à l'occasion de la visite du président Reagan, le 10 juin, pour le sommet de l'OTAN. — (*A.F.P.*)

Togo

● LE MANDAT DE M. KODJO A L'O.U.A. — Le comité central du Rassemblement du peuple togolais (R.P.T., parti unique) a décidé mercredi 3 juin de demander au gouvernement de Lomé de ne pas solliciter le renouvellement du mandat de M. Edem Kodjo au poste de secrétaire général de l'O.U.A. lors du sommet de Tripoli. — (*Reuter.*)

Zaïre

● ACCORD MILITAIRE AVEC PEKIN. — La Chine populaire et le Zaïre ont signé, mercredi 2 juin à Kinshasa, un accord portant sur l'octroi par Pékin d'un crédit d'assistance militaire d'un montant d'environ 24 millions de francs. Cette assistance servira à couvrir les frais de l'entretien de matériels militaires chinois déjà fournis au Zaïre, notamment de chars d'assaut et de vedettes côtières. Cet accord intervient avant la quatrième visite officielle du président Mobutu en Chine, où il doit se rendre dans le courant du mois, après un voyage en Corée-du-Sud. La Chine populaire est l'un des rares pays communistes, avec la Yougoslavie et la Roumanie, à entretenir des relations normales avec le Zaïre. Pékin est seul à maintenir une coopération militaire avec Kinshasa. — (*A.F.P.*)

Selon le « New-York Times »

DES TECHNICIENS SOVIÉTIQUES CONSTRUIRAIENT UN RÉSEAU RADAR EN ARGENTINE.

New-York (A.F.P.). — Une vingtaine de techniciens soviétiques se trouvent depuis le début du mois de mai dans la capitale argentine pour mettre au point un réseau radar détenu dans le pays, indique le « New York Times » dans son édition du vendredi 4 juin.

Le journal cite à l'appui de ses affirmations des sources officielles, des responsables de l'industrie et des diplomates étrangers, sans les nommer. Selon ces sources un accord secret a été signé entre les deux pays, à la suite de l'invasion des Malouines. Ce réseau radar serait destiné à protéger le territoire argentin d'éventuelles attaques britanniques. Il ne pourrait pas servir à l'observation des navires ennemis aux alentours des Malouines, étant donnée la distance qui sépare les îles du continent.

Selon le quotidien de New-York, les techniciens soviétiques seraient habillés en civil, et certains pourraient appartenir aux services de renseignement.

Chaque jour dans
Le Monde
ventes dans les
5e, 6e, 7e, 8e, 15e, 16e
et 17e arrondissements
NEUILLY, BOULOGNE
et SAINT-CLOUD

BAC et SC.PO
Préparations simultanées pour scolaires terminale
CEPES 57, rue Ch.-Lafitte, 92 Neuilly, 722.94.94/745.10.19

AUDACIEUSE
Racée et puissante, la Renault 18 GTS ne laisse rien au hasard : ni son moteur de 1647 cm³ développant 96 ch Din (69 kW ISO), ni ses lignes pures et aérodynamiques. Partez en confiance avec la Renault 18 GTS. C'est une professionnelle de l'automobile.
Modèle présenté Renault 18 GTS : prix clés en main au 1.3.82. : 56 400 F. Millésime 82. Consommations aux 100 km à vitesse stabilisée 5,9 L à 90 km/h - 7,8 L à 120 km/h - 10 L en cycle urbain.
RENAULT 18 GTS
PROFESSION AUTOMOBILE
RENAULT préconise elf
PUBLICIS V 4848

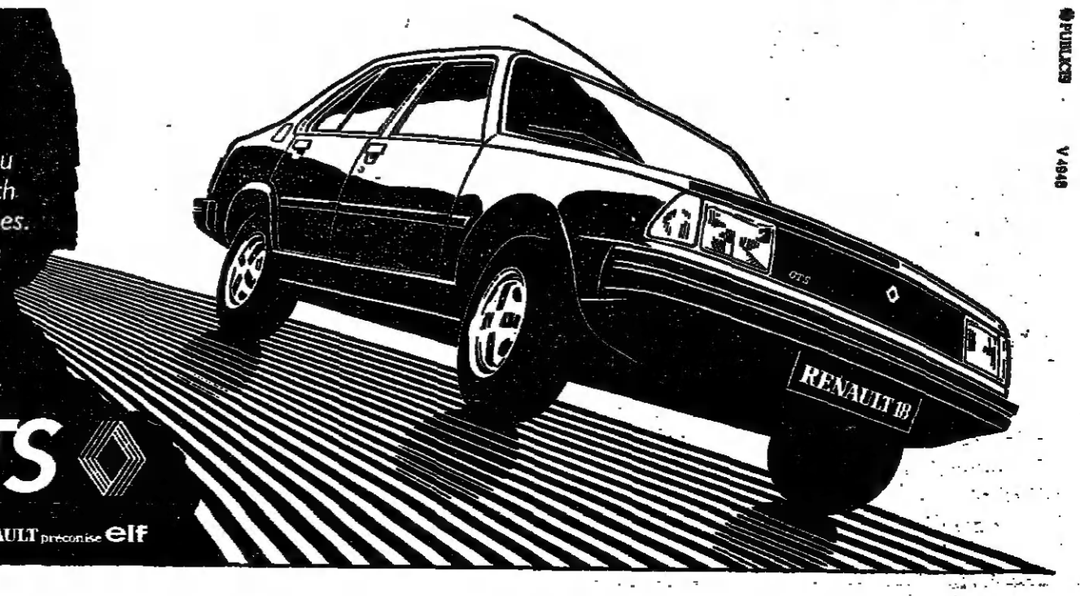

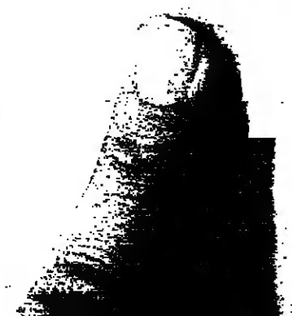

هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

MALOUINES

L'ARGENTINE DANS LA GUERRE

II. — *La découverte du tiers-monde ... et de M. Fidel Castro*

La guerre des Malouines bouleverse toutes les données en Argentine et peut remettre en question les alliances traditionnelles du pays. A Buenos-Aires, on spécule sur les possibilités d'une ouverture démocratique après le conflit (*le Monde* du 4 juin).

De notre envoyé spécial
CHARLES VANHECKE

Buenos-Aires. — Le général Galtieri reçoit à la présidence, pour la première fois depuis le 2 avril, l'ambassadeur d'Union soviétique, qui fait, à la sortie, de virulentes déclarations « anti-impérialistes ».

Le ministre des affaires étrangères, M. Costa Mendez, qui avait affirmé à plusieurs reprises que son pays devait sortir du mouvement des non-alignés, se rend à La Havane pour assister à une réunion de ce mouvement. Quelques jours après avoir écrit — fort aimablement — à M. Fidel Castro, le chef de l'Etat envoie à M. Reagan une lettre que publie toute la presse, et dans laquelle il refuse sèchement les félicitations du président américain à l'occasion de la fête nationale de son pays. Puis, dans un discours, il menace d'en appeler, pour résister à l'« agresseur » britannique, à une aide venue « *d'autres latitudes* », ce que tout le monde traduit par une aide soviétique.

L'Argentine est-elle en train de basculer, à la faveur de la guerre des Malouines ? Ce serait une conclusion trop rapide. En tout cas, elle révise à toute vitesse sa politique étrangère. Personne ne croit, dans l'immédiat, à un renversement brutal des alliances. Mais personne ne sait non plus jusqu'où ira l'évolution amorcée.

Le général Galtieri se présentait, lorsqu'il est arrivé au pouvoir en décembre dernier, comme le plus pro-américain des généraux qui se sont succédé à la présidence depuis 1976. C'est après un voyage à Washington qu'il a poussé à une retraite prématurée son prédécesseur, le général Viola. L'armée, dont il est le commandant en chef, a manifesté ses bonnes dispositions « occidentales » en envoyant des officiers de renseignement « coopérer » avec l'armée salvadorienne, dans sa lutte contre la guérilla. La philosophie du régime ne laissait place à aucune équivoque : au nom de l'Occident et de la chrétienté, il a passé ses premières années à liquider les hommes, armés ou non, qui affichaient les convictions de l'« adversaire ».

Aujourd'hui, les dirigeants — pas tous — se livrent à une sorte de *mea culpa* collectif. Nous étions un peu trop fiers de nos origines et de notre culture européennes, a dit en substance le sous-secrétaire au commerce. Et trop arrogants à l'égard de nos voisins. Nous avions honte d'être confondus avec eux et d'être englobés dans le tiers-monde. Or l'Europe, dont nous attendions tant, nous boycotte. C'est une mauvaise surprise.

Une personnalité de l'Union civique radicale, M. Perez Llana, parle « *des rendez-vous qui ont été manqués avec l'Amérique latine* ». Il ajoute : « *Nous sommes un pays sous-développé, et notre intérêt nous place aux côtés des autres pays sous-développés.* » Quand la C.E.E. a renouvelé ses sanctions pour un temps indéterminé, le gouvernement Galtieri a répondu par une note évoquant « *le grave préjudice ainsi porté aux relations Nord-Sud* ». Les responsables de l'économie découvrent que, pour 40 %, la technologie dépend des pays européens, et que c'est malsain. Ils affirment la nécessité de « réorienter » le commerce extérieur : vers l'Est, les pays andins, voire l'Asie et l'Afrique.

Les préjugés à l'égard du reste de l'Amérique latine étaient fort ancrés dans l'armée, nous dit un ancien ministre : « *Un jour, je participais à un débat avec des militaires sur notre politique d'immigration. Ils refusaient qu'on fasse appel aux travailleurs des pays voisins. Ils les considéraient comme des gens analphabètes et malades.* »

La solidarité latino-américaine face à l'hostilité occidentale a « *brouillé les idées toutes faites de nos officiers* », dit le même interlocuteur.

Ils voient désormais avec d'autres yeux le reste du continent. « *Ils veulent s'informer. Ils nous demandent quels livres il faut lire.* » Une personnalité du parti radical, M. Fernando de la Rua, affirme : « *Les Etats-Unis, par leur attitude, ont fait avancer d'un demi-siècle l'intégration continentale. Leur politique, jusqu'à présent, a été de cultiver les relations bilatérales, de diviser pour régner, et, quand ces relations étaient mises en cause, ils intervenaient.* »

Le ressentiment anti-américain

Du coup, beaucoup d'Argentins ne savent plus à quel saint se vouer. Un dirigeant péroniste, M. Antonio Cafiero, qui a été ministre de l'économie, traduit cette perplexité en disant : « *Nous ne sommes pas à l'Ouest, car nous n'avons pas de régime démocratique. Nous ne sommes pas à l'Est non plus. Nous ne sommes ni au Nord ni au Sud, car notre développement est moyen. Nous ne sommes ni l'Europe, ni les Etats-Unis, ni l'Amérique latine. Nous sommes les riches des pays pauvres, et les pauvres des pays riches.* »

Le danger, selon M. Camilion, ministre des affaires étrangères sous la présidence du général Viola, serait une rupture avec l'Occident : « *L'Argentine serait isolée.* » Il juge difficile, pour sa part, un retournement complet : « *Nos lignes de production, notre armement, viennent de l'Ouest. On ne peut pas les changer du jour au lendemain.* » Il prévoit, en revanche, que le ressentiment contre les Etats-Unis va s'exacerber et conduire son pays à une politique étrangère plus indépendante, vraiment non alignée. « *Nous sommes en train d'apprendre qu'il vaut mieux passer des accords, même mauvais, avec nos voisins qu'avoir de bons accords avec des pays lointains* », dit M. Cafiero.

Pour beaucoup de nos interlocuteurs, la junte est en train de payer cher son « *improvisation* » dans l'affaire des Malouines. « *Elle n'a consulté ni les civils, ni les diplomates, ni les Etats-Unis.* » Il aurait fallu « *dramatiser* » le problème, dit-on, pour préparer l'opinion internationale, et, pour parvenir un jour à un accord, négocier d'abord avec les Etats-Unis.

Si le temps a manqué, ajoute-t-on, c'est parce que la junte « *a agi pour des raisons de politique interne* ». « *Elle avait besoin d'un fait d'armes pour partir en beauté.* » Les hommes politiques disent avoir été surpris, puis satisfaits devant la « reconquête ». Ils l'ont approuvée tout haut parce qu'il était trop tard, de toute façon, pour s'exprimer autrement.

Rares sont les voix qui se sont élevées pour dire que la force n'aurait qu'un effet provisoire. Un animateur de radio a payé de son poste quelque propos en faveur d'un retrait rapide des troupes et d'un appel à l'ONU. « *Les coups de folie sont quelques fois payants, à condition d'être suivis de raison. Or la raison aurait consisté à négocier aussitôt après l'occupation*, estime un diplomate argentin, *et ne pas poser comme point de départ de la négociation la souveraineté argentine, qui en est, de toute évidence, le point d'arrivée.* »

Les occasions perdues ne manquent pas. Les Argentins accusent la Grande-Bretagne d'avoir toujours refusé d'appliquer une résolution de l'ONU, qui invitait les deux pays à négocier. Ils relèvent que cette résolution demandait de tenir compte des « *intérêts* », et non de la « *volonté* » des habitants des Malouines, ce qui, à leurs yeux, interdit le droit à l'autodétermination.

Il y a dix ans, Londres et Buenos-Aires s'étaient mis d'accord pour faire bénéficier les Kelpers (les habitants des Malouines) de la proximité du continent. Dès lors, les Argentins ont pu aller dans l'archipel, alors qu'ils n'y mettaient pas les pieds auparavant, les Anglais exigeant d'eux un passeport. En assurant un vol hebdomadaire, ils ont pu ravitailler les îles, y amener des médecins et des enseignants.

Mais on reconnaît, dans certains milieux, qu'ils n'ont pas su se faire accepter des Malouins. Ils ont eu contre eux, en outre, le fait que leur pays était politiquement instable et ne vivait pas en démocratie.

La nature du régime en place à Buenos-Aires n'est pas seulement un problème pour les Kelpers, elle l'est d'abord pour les Argentins eux-mêmes. Les chefs militaires assurent que, depuis le 2 avril, ils ont changé, en même temps que leur pays. Leurs opposants sauront très vite s'ils peuvent les croire.

Prochain article :

TOUT A CHANGÉ

monsieur,
pour être bien chaussé :
un "richelieu"
griffé
BALLY

Chaque jour dans
Le Monde
ventes dans les
5e, 6e, 7e, 8e, 15e, 16e
et 17e arrondissements
NEUILLY, BOULOGNE
et SAINT-CLOUD

Maintenant, le TGV rejoint la Méditerranée

Le TGV met Montpellier à 5 h 35** de Paris et Marseille à 5 h 33**. Dès septembre 1982 de nombreux TGV viendront augmenter la desserte de la Méditerranée. Renseignez-vous dans les gares et agences de voyages.

Sans arrêt à Lyon

Paris
Dép. 7 h 10
Dép. 9 h 07
Dép. 10 h 55
Dép. 12 h 45

Valence

Prix normal*		1/2 tarif*	
1re	2e	1re	2e
322F	218F	165F	113F

Ar. 10 h 48
Ar. 12 h 41
Ar. 14 h 36
Ar. 16 h 18

Montélimar

Prix normal*		1/2 tarif*	
1re	2e	1re	2e
347F	234F	178F	121F

Ar. 13 h 04

Avignon

Prix normal*		1/2 tarif*	
1re	2e	1re	2e
387F	261F	198F	135F

Ar. 11 h 49
Ar. 13 h 45
Ar. 15 h 37

Marseille

Prix normal*		1/2 tarif*	
1re	2e	1re	2e
447F	301F	228F	155F

Ar. 12 h 55
Ar. 14 h 47
Ar. 16 h 39
Ar. 18 h 18

Montpellier

Prix normal*		1/2 tarif*	
1re	2e	1re	2e
437F	294F	223F	151F

Ar. 12 h 45
Ar. 14 h 44
Ar. 16 h 36

Nîmes

Prix normal*		1/2 tarif*	
1re	2e	1re	2e
412F	278F	210F	143F

Ar. 12 h 19
Ar. 14 h 18
Ar. 16 h 10

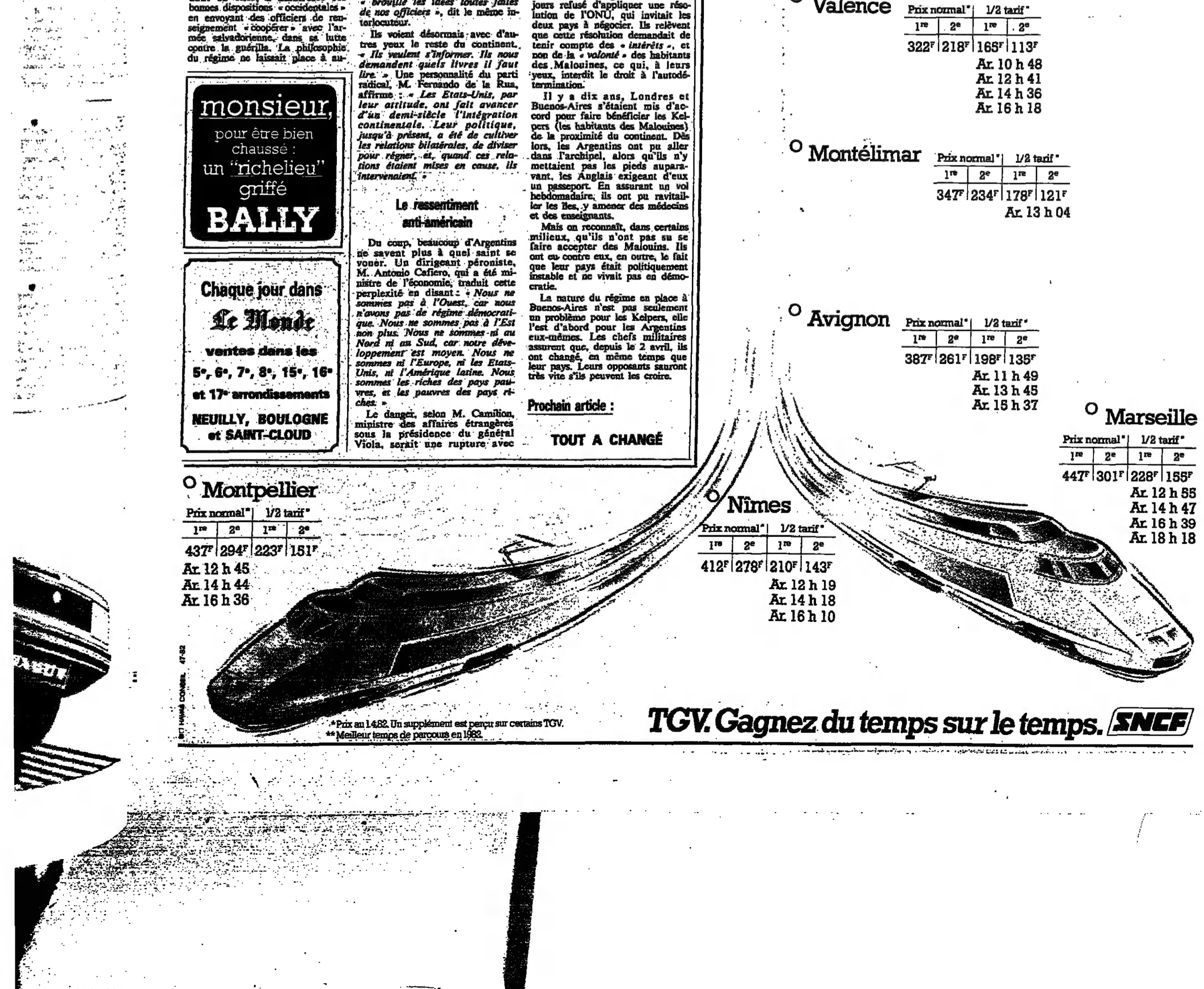

*Prix au 1.4.82. Un supplément est perçu sur certains TGV.
**Meilleur temps de parcours en 1982.

TGV. Gagnez du temps sur le temps. SNCF

PROCHE-ORIENT

Iran

Nomination d'un nouvel ambassadeur soviétique

Téhéran (*A.F.P., Reuter*). — M. Vil Bolydrev, chef du département du Proche-Orient, au ministère des affaires étrangères, a été nommé ambassadeur de l'U.R.S.S. en Iran, après avoir reçu l'agrément du gouvernement de Téhéran. M. Bolydrev remplace M. Vladimir Vinogradov qui avait regagné Moscou, en mars dernier, à l'expiration de son temps de séjour. Son départ, qui avait coïncidé avec un éditorial de la *Pravda* dénonçant les *« éléments qui, au sein de la direction iranienne, souhaitent entraver le développement des relations entre Téhéran et Moscou »* avait provoqué un certain refroidissement dans les rapports entre les deux pays.

D'autre part, le Conseil des gardiens de la révolution, organisme de tutelle de la Constitution islamique, dominé par le clergé conservateur, s'est prononcé contre la nationalisation du commerce extérieur, contrairement au souhait de l'imam Khomeiny et de la majorité des députés du Majlis. Le projet de loi, présenté au Parlement, il y a un an, avait été retardé par les pressions des représentants du bazar qui contrôlent ce secteur.

La Constitution islamique prévoit la nationalisation du commerce extérieur afin d'éviter le *« profit abusif »*. En revanche, le Conseil des gardiens de la Constitution est contrôlé par les grands ayatollahs pour qui la propriété privée est l'un des concepts fondamentaux de l'islam.

DANS LEUR NOUVELLE DÉCLARATION

Les Dix tenteront de « clarifier » leur position sur le Proche-Orient

Des *experts de l'Europe des Dix* vont commencer dans les prochains jours la discussion de la nouvelle déclaration européenne sur le Proche-Orient évoquée par le ministre belge des affaires étrangères, M. Tindemans, président du Conseil de la Communauté, et son collègue français, M. Cheysson, lors de leurs récentes visites au Proche-Orient (*le Monde* du 2 juin). Le comité politique des Dix l'examinera le 15 juin et la déclaration devrait *pouvoir être adoptée* au Conseil européen des 28 et 29 juin à Bruxelles.

La nouvelle déclaration aurait *pour objet* de « clarifier » et de préciser la position des Dix, jugée notamment par les Arabes, obscure et non exempte de contradictions depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en France.

Selon une source belge citée par l'A.F.P., la nouvelle déclaration tiendrait compte des accords de Camp-David et ne mentionnerait explicitement la participation de l'O.L.P. à des négociations *« sans renier les principes de la déclaration de Venise »* qui, en 1980, a défini la position des Dix sur le Proche-Orient. Cette déclaration ne prenait pas position sur Camp-David, préconisait la participation de l'O.L.P. à des négociations, se prononçait pour l'autodétermination des Palestiniens et la reconnaissance mutuelle des droits des Palestiniens et des Israéliens.

La nouvelle déclaration insisterait sur la participation aux pourparlers des Palestiniens des territoires occupés et celle d'autres pays arabes, la nécessité de *prendre des « mesures de confiance »* et de préciser ce qu'est *« l'autonomie »* de la Cisjordanie prévue par Camp David et interprétée différemment par Israël et l'Egypte. Du côté français, on rappelle que M. Mitterrand s'est toujours prononcé pour un Etat palestinien et que, tout récemment encore, il a précisé qu'il devrait se situer en Cisjordanie. Comment, en partant de l'« autonomie » arriver à cet « Etat » ? C'est ce que devrait indiquer la nouvelle déclaration. Elle ne sera pas facile à rédiger, compte tenu, notamment, de l'entrée dans la C.E.E., après Venise, d'un pays comme la Grèce, très favorable aux pays arabes. — M. D.

● *Le premier secrétaire de l'ambassade du Koweït* à New-Delhi, M. Mustafa Al-Marzook, a été tué, vendredi 4 juin, à coups de feu par un inconnu alors qu'il se trouvait près de son domicile *dans le sud de la capitale*. — (*U.P.I.*).

ASIE

Afghanistan

Un journal soviétique évoque l'audience de la résistance dans la population

De notre correspondant

Moscou. — A une lectrice de Kiev qui s'étonne qu'en Afghanistan *« la contre-révolution jouisse du soutien d'une partie de la population »*, la *Komsomolskaya Pravda* n'hésite pas à répondre dans son numéro du 3 juin qu'elle a raison et que, en effet, *« il est encore trop tôt pour dire que toute la population de l'Afghanistan défend résolument le pouvoir démocratique. Certes*, affirme le quotidien des jeunesses communistes, *il en sera bientôt ainsi, mais en attendant la lutte idéologique continue pour convaincre la population du « caractère vraiment démocratique des changements révolutionnaires »*. C'est de cette bataille-là, assure la *Komsomolskaya Pravda*, que dépend en fin de compte le sort de la révolution d'avril.

Car l'ennemi est *« rusé et habile »* ; il ne se contente pas de semer la peur qui *« paralyse »* une partie de la population, il recourt, poursuit le journal, au mensonge, à la tromperie, aux promesses illusoires. Les paysans, qui pour la plupart *« n'ont jamais vu un livre ni un journal, jamais écouté la radio »*, se laissent berner par ces belles paroles, constate la *Komsomolskaya Pravda*, qui s'en prend plus particulièrement à un *« chef de bande »* décrit comme un homme *« lâche et cruel »*, un homosexuel, un assassin, un voleur, un trafiquant de drogue et, bien entendu, un agent des services secrets occidentaux. Si ces amabilités à l'égard des *« bandits contrerévolutionnaires »* ou *« basmatchis »* sont monnaie courante dans la presse soviétique, il n'est pas fréquent, en revanche, que celle-ci souligne l'influence de leur propagande sur la population présentée généralement comme *« aidant le pouvoir populaire. »*

Cette nouvelle appréciation de la situation sur le terrain présente un double intérêt. D'une part, elle montre que, en dépit des efforts de M. Babrak Karmal, le chef de l'Etat, pour constituer un parti de masse et pour couper ainsi de la population les résistants afghans, ceux-ci semblent, selon la meilleure doctrine de la guérilla, se mouvoir encore dans les villages comme des poissons dans l'eau. D'autre part, en développant ce thème, la presse de Moscou paraît répondre aux préoccupations d'une partie de ses lecteurs qui se demandent sans doute pourquoi l'armée soviétique maintient sa présence dans le pays et expose la vie de ses soldats à seule fin de protéger un régime qui apparemment n'est pas accepté par tous.

THOMAS FERENCZI.

Chine

ACCUSÉE DE « VOL DE DOCUMENTS SECRETS »

Une universitaire américaine est expulsée

De notre correspondant

Pékin. — Mlle Isa Wichser, la jeune universitaire américaine qui était détenue depuis le vendredi 28 mai par la police de Pékin, a été contrainte par les autorités chinoises de regagner son pays. Relâchée dans la journée du jeudi 3 juin et mise en demeure de quitter le territoire chinois dans les quarante-huit heures, elle s'est envolée ce vendredi à destination de New-York.

Visiblement tendue et fatiguée, la jeune femme, qui était accompagnée de plusieurs membres de l'ambassade des Etats-Unis, n'a fait aucune déclaration avant son départ.

Dans la soirée de jeudi, l'agence Chine nouvelle, citant le ministère chinois des affaires étrangères, avait publié une déclaration affirmant que Mlle Wichser avait *« admis des crimes »* et *« demandé à plusieurs reprises la clémence »*. C'est la raison pour laquelle, toujours selon Chine nouvelle, *« les autorités chinoises compétentes ont décidé de lui accorder l'indulgence, conformément aux lois »*, sans autre précision.

Agée de vingt-huit ans, la jeune femme enseignait l'anglais à l'Institut des langues étrangères et travaillait à une thèse sur l'agriculture chinoise. Elle est accusée par Pékin d'avoir *« violé les lois chinoises en volant des documents secrets »*. Au cours des perquisitions effectuées dans son appartement pendant sa détention, la police aurait découvert *« une série de documents confidentiels »*.

La Chine a une conception très extensible de la notion de secret d'Etat. Récemment, un journaliste chinois a été condamné à cinq ans de prison pour avoir fourni à un étranger des informations — la date et le lieu de réunion du comité central notamment — qui en tout autre pays, même communiste, seraient considérées comme banales (*le Monde* daté 11-12 avril). Selon un règlement remontant aux années 50, toute information qui n'a pas obtenu l'aval de l'agence Chine nouvelle peut être considérée par les autorités comme « secrète ».

On est sans nouvelles de l'ami chinois de Mlle Wichser, M. Yi Xiegong, qu'elle devait épouser prochainement, ainsi que de plusieurs autres citoyens chinois qui faisaient partie du cercle de ses connaissances. — M.L.

OFFREZ DES FLEURS DE CHEZ HERMÈS.

Calèche
Le plus étonnant des bouquets, dans un nouvel atomiseur d'eau de toilette
HERMÈS
145 F prix conseillé. Flacon 100 ml.

VOUS CHERCHEZ UN PIANO ?
LOCATION DEPUIS 220 F/mois (région parisienne)
VENTE DEPUIS 270 F/mois (sans apport, ni caution)
Livr. gratuite dans tte la France
26 MARQUES REPRESENTEES
Garantie jusqu'à dix ans
Ouvert du lundi au samedi : 9 h-19 h
DAUDÉ
75 BIS, AV. DE WAGRAM, 17e
227-88-54/763-34-17

APRES LYCÉE
REVISIONS FIN D'ANNEE 5e A TERMINALES
math,phys
2 sessions : 26 juin au 2 juillet ou 30 août-3 sept.
SOS-MATH
Etablissement d'Enseignement Privé
3, rue de Monceau - 563.61.24
Métro : Etoile ou St-Philippe

N° 303
l'Arche
Mensuel du Judaïsme français
Interview exclusive de Jacques Chirac
● De Gaulle et Albert Cohen.
● Le cinéma israélien.
(En vente dans les drugstores et au journal, 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris.)
Abonnements : 120 F/an.

le 40ème Mercure jouxte le Parc des Expositions de la Porte de Versailles
HOTEL RESTAURANT MERCURE
Hôtel-Restaurant Mercure Paris/Vanves
400 chambres
Rue du Moulin - 92170 Vanves
Tél. : (1) 642.93.22 - Télex 202 195
Réservation centrale : (6) 077.52.52

Welcome U.S.A.

NEW YORK à partir de : 2400 F
Aller et Retour
Tél. 634.02.90

COUNCIL Travel Services
16, rue de Vaugirard et 51, rue Dauphine – 75006 Paris – Métro Odéon

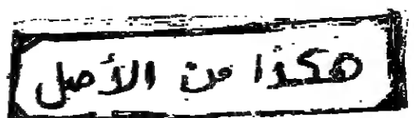

هكذا في الأصل

Le Monde politique

LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT

Exégèse d'un « non-événement »

« C'est un non-événement ! » M. Pierre Mauroy avait déjà employé cette expression quand il s'était étonné du tapage provoqué, au début d'avril, par l'ajournement de l'abrogation de la « loi Peyrefitte ». Il l'a utilisée de nouveau, jeudi 3 mai, pour qualifier le report à une date ultérieure de la rencontre qui devait réunir autour de lui ce même jour, à 18 heures, à l'hôtel Matignon, d'une part, le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, le ministre du budget, M. Laurent Fabius, le secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, M. Jean Le Garrec ; d'autre part, une délégation de la direction du parti socialiste conduite par M. Lionel Jospin et comprenant MM. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée.

Cette séance de travail avait été prévue à la demande de l'état-major socialiste avant même la conférence nationale Entreprises du P.S. des 21-22-23 mai à Epinay-sur-Seine. L'objet en était de débattre d'un éventuel infléchissement de la politique économique et sociale du gouvernement.

Répondant aux questions de la presse, au cours d'un échange de vues informel, le premier ministre a avancé deux raisons pour justifier ce report : le calendrier politique — *« On n'allait pas concurrencer le sommet de Versailles ni la conférence de presse du président de la République »* — et l' *« empressement »* de certains journalistes à monter cette réunion en épingle en décelant dans sa préparation de nouveaux signes de friction entre le gouvernement et le P.S.

M. Mauroy a souligné qu'il avait décidé ce report *« en plein accord avec le premier secrétaire du parti »* et il a précisé qu'il avait été convenu d'associer le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale à la réunion prévue. Cette précision visait à couper court à la rumeur selon laquelle M. Pierre Joxe n'avait pas été invité à l'hôtel Matignon.

M. Mauroy s'en fût dispensé si M. Joxe n'avait lui-même accordé crédit à la rumeur (sur le fil, semble-t-il, d'une dépêche de l'A.F.P. du lundi 1er juin laissant entendre, *« de source autorisée à Matignon »*, que la délégation du P.S. serait uniquement composée de MM. Jospin, Jean Poperen et Paul Quilès) et si le député de Saône-et-Loire n'avait interprété celle-ci comme une réplique du chef du gouvernement aux critiques qu'il lui avait adressées sans ménagement, fin avril, par l'intermédiaire du *Figaro Magazine*.

Le fait est qu'il en est résulté un *« petit incident »* entre l'hôtel Matignon et M. Joxe, incident *« vite réglé »*, dit-on dans l'entourage de M. Mauroy, mais révélateur de l'état des rapports entre le premier ministre et le leader du principal groupe parlementaire de la majorité. Pour tenter d'apaiser les esprits, M. Mauroy a désormais chargé M. Le Garrec de jouer en ce domaine un rôle d'agent de liaison.

Cela dit, la thèse du « non-événement » serait finalement recevable si le « non-événement » en question ne révélait aussi une certaine incohérence et une contradiction. Il y a incohérence quand on subordonne le débat de fond sur l'éventuel infléchissement de la politique économique aux orientations que M. Mitterrand fixera dans sa conférence de presse, après avoir indiqué que les ministres « économiques » et les dirigeants du P.S. devaient se réunir à l'hôtel Matignon pour préparer justement les décisions qui doivent être annoncées par le président de la République. Ce qui tendrait à prouver que le pouvoir exécutif est sinon partagé du moins tenté par des logiques différentes. La compréhension du « non-événement » se complique même davantage quand on entend M. Mauroy dire que ce débat interne aura lieu de toute façon avant la conférence présidentielle sous une forme moins formelle : *« Si vous nous empêchez de prendre l'escalier, nous prendrons l'ascenseur... »*

Et il y a contradiction quand on met en avant la nécessité de débattre, en secret, d'un sujet aussi important, après avoir longuement expliqué que l'art de « gouverner autrement » doit s'accommoder d'un large débat public s'il s'agit de sujets fondamentaux...

Un « non-événement » mal maîtrisé peut ressembler à s'y tromper à un non-sens.

ALAIN ROLLAT.

Le choix est entre la sortie de la crise et une gestion parcimonieuse

nous déclare M. Michel Charzat

Afin de préparer la rencontre prévue, jeudi 3 juin, à l'hôtel Matignon entre le gouvernement et la direction du parti socialiste, un débat devait avoir lieu la veille au sein du bureau exécutif du parti. Il s'agissait d'examiner l'opportunité et les conditions d'un infléchissement de la politique économique et sociale. Cette discussion s'est, en fait, limitée à l'audition de M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, la réunion au sommet de l'hôtel Matignon étant renvoyée à une date ultérieure.

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du P.S., chargé du secteur public, nous précise quelles sont, dans ce débat, les orientations qui auraient été et qui seront défendues par le CERES, dont il est l'un des animateurs. Le député de Paris souligne que le choix est, pour le gouvernement, entre une « stratégie de sortie de la crise et une gestion parcimonieuse ».

« Où vous conduit le débat sur la politique économique et sociale engagé au sein du gouvernement et entre le P.S. et le gouvernement ?

— Il nous conduit à un approfondissement de notre action. Il ne s'agit donc pas de faire une pause, mais plutôt d'agir d'une manière plus cohérente, plus imaginative. Le socle économique du changement est en place. Le moment est venu d'une réflexion sur une politique de rigueur.

» La politique du gouvernement doit être marquée par l'appel à la rigueur et à l'imagination.

— Approfondir l'action du gouvernement, qu'est-ce que cela veut dire ?

— L'approfondissement c'est privilégier, par l'affectation des ressources, et par les orientations nouvelles de l'industrie, le passage à un nouvel âge technologique. C'est aussi maîtriser la croissance des coûts collectifs.

» L'approfondissement doit donc s'appliquer, par exemple, à l'investissement. Il stagnera en 1982 si l'on ne fait rien. Alors que 1982 doit être, selon le président de la République et le premier ministre, l'année de l'investissement. On peut s'interroger notamment, comme l'a fait le ministre de l'industrie, M. Dreyfus, sur les limites des efforts de l'Etat en faveur de l'investissement public. Le choix est entre l'avenir et le présent, entre une stratégie de sortie de la crise et une gestion parcimonieuse. Il faut définir des choix prioritaires. Des « non-priorités » doivent donc être admises. Et des sacrifices consentis.

» L'effort que l'on demandera aux Français doit être consenti. Il le sera d'autant mieux qu'il s'inscrira dans une perspective de sortie de crise, que les étapes de cette sortie seront précisées et que les transferts entre Français seront rendus transparents. Il faut un grand élan national reposant sur la solidarité. Si, lors de la sortie de la crise, la France veut être placée dans le peloton de tête des nations qui auront tiré partie de la restructuration du système économique mondial, elle doit se doter des armes pour maîtriser ses moyens technologiques majeurs. Pour y parvenir, il faut relativiser quelques tabous.

Mieux répartir la couverture sociale

— Quels sont ces tabous dont il faudrait se débarrasser ?

— Je pense, par exemple, au déficit budgétaire ou bien aux prix. Limiter le déficit budgétaire à 2 % du P.N.B. indique, certes, une volonté de ne pas déraper. Mais ce seuil ne peut être un dogme : il est clair qu'un déficit plus grand peut être consenti pour nous permettre d'attendre la reprise mondiale. Quant aux prix, il faut, pour les modérer, une politique des revenus. En échange de celle-ci, on peut offrir aux salariés un blocage temporaire de certains prix. Ce blocage, qui ne s'appliquerait pas aux prix industriels, aurait en outre l'avantage de faciliter, dans la population, la prise de conscience en faveur d'une réduction de l'évolution nominale des salaires.

— Revenons aux « sacrifices » que vous évoquiez. Etes-vous d'accord avec M. Michel Rocard lorsqu'il déclare que la France a un taux de garantie sociale au-dessus de ses moyens ?

— La France ne peut supporter une augmentation des coûts de la couverture sociale telle que nous la connaissons. Il faut impérativement freiner cette progression et, dans le même temps, mieux répartir cette couverture sociale.

— Vous invitez le gouvernement à faire preuve d'imagination. Concrètement, vous ne nous avez guère éclairé sur celle-ci.

— Il existe des solutions originales. Telle que celle que propose Lucien Pfeiffer, devant le club Echanges et Projet de Jacques Delors. Il s'agit de créer un budget d'intervention, financé par l'émission de bons du Trésor, qui permettrait d'alimenter l'investissement par une création monétaire non inflationniste. Il y aurait donc un budget de fonctionnement équilibré : un budget d'investissement classique, financé par l'emprunt ; ce budget d'intervention qui permettrait de consentir aux entreprises des augmentations de capital, celles-ci permettant ensuite aux entreprises de rembourser leurs dettes bancaires.

— Dans la conduite de sa politique économique, le gouvernement a paru privilégier les conditions de sa crédibilité vis-à-vis des autres pays occidentaux. Approuvez-vous cette orientation ?

— La crédibilité de notre économie vis-à-vis de l'extérieur repose sur la crédibilité de notre entreprise intérieure. Il ne faut pas que le souci de la crédibilité extérieure, qui s'est traduit par une politique monétariste, mine la crédibilité intérieure, c'est-à-dire la lutte contre le chômage et la recherche d'une nouvelle compétitivité.

— Quel est le rôle du parti socialiste dans le débat ? S'il éprouve le besoin d'intervenir, n'est-ce pas parce qu'il estime que le gouvernement est défaillant ?

— Le parti socialiste, première force de la majorité, doit être consulté. Il est en contact avec la population. Il a le souci du long terme alors que le gouvernement est parfois pressé par les contraintes immédiates des équilibres financiers.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES LHOMEAU.

● *Deux délégations du P.S. et du M.R.G.*, conduites par MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., et Roger-Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G., se sont rencontrées jeudi 3 juin, au siège du parti socialiste. L'entretien a notamment porté sur la préparation des élections municipales de 1983. Les deux délégations se rencontreront de nouveau au cours de la seconde quinzaine de juin.

● *M. René Piquet*, membre du bureau politique du parti communiste, a dénoncé, devant les responsables de treize fédérations communistes du Sud-Ouest, la *« gloutonnerie électorale que manifeste, ici ou là, le parti socialiste, vis-à-vis de municipalités dirigées aussi bien par des communistes que par des radicaux de gauche »*.

LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ » 1982 : SOCIALISME A LA FRANÇAISE ET ACTION POUR LE DÉSARMEMENT

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a présenté à la presse, jeudi 3 juin, le programme de la Fête de *l'Humanité*, qui aura lieu les 11 et 12 septembre au parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Cette fête, a dit M. Leroy, sera *« un moment de mobilisation des travailleurs »*, mobilisation *« nécessaire, cette année, pour que le cap fixé l'an dernier soit conservé »*, alors que *« des pressions s'exercent pour tenter d'infléchir la politique du gouvernement »*.

Les deux thèmes principaux de la fête seront le *« socialisme à la française »*, dont les contours ont été précisés par le vingt-quatrième congrès du P.C.F., en février dernier, et l'action pour le désarmement et la paix. C'est M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, qui prononcera le discours du dimanche. La fête sera l'occasion de célébrer le quatre-vingt-cinquième anniversaire de Louis Aragon. Une station de radio, préfiguration de la future Radio-Humanité, émettra pendant les deux jours.

La manifestation du 5 juin à Paris

M. KRIVINE (L.C.R.) REPROCHE AU P.S. SON ATTITUDE « UNILATÉRALE »

Trois des organisations appelant à manifester contre M. Reagan, le 5 juin à Paris, ont expliqué, jeudi 3 juin, leur position. Pour le P.S.U., Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale, et M. Bernard Ravenel, membre du secrétariat, ont souligné que cette manifestation est dirigée contre *« les blocs »* et non contre la politique du gouvernement.

Mme Bouchardeau a, d'ailleurs, accepté l'invitation de M. Mitterrand à participer, le 6 juin, à Versailles, au dîner de clôture du sommet des « Sept ».

De leur côté, Mlle Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) et M. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire) ont dénoncé la réunion de Versailles, *« conférence des nantis qui affament le monde »*. M. Krivine, répondant à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. (*le Monde* du 4 juin), a reproché aux socialistes leur attitude unilatérale, puisqu'ils avaient manifesté contre la politique soviétique en Pologne mais ne manifestent pas contre celle des Etats-Unis en Amérique centrale.

AU SÉNAT

Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la départementalisation outre-mer

Le Sénat a approuvé, jeudi 3 juin, le projet de loi tendant à commémorer l'abolition de l'esclavage en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer. Ce texte a toutefois été sensiblement modifié au terme d'un débat politique. Fallait-il commémorer la décision de la Convention, du 16 pluviose de l'an II (4 février 1794) ou le décret du 4 mars 1848 dû à l'initiative de Victor Schoelcher ?

S'adressant au rapporteur M. Virapoullé (Un. centr., La Réunion) M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des D.O.M.-T.O.M., déclare notamment : *« Vous dites qu'il faut rendre un hommage solennel à Scholcher, mais vous proposez de commémorer une date à laquelle, je crois, il n'était pas né. C'est pourtant bien en 1848 que fut aboli l'esclavage, contre des intérêts essentiellement économiques. Ce fut un épisode décisif de la lutte des classes.* [M. Boucheny (P.C.) : « Très bien !] *C'est bien à Victor Schoelcher qu'est due cette victoire sur les situations acquises. »*

Pour M. Virapoullé, il faut commémorer le précurseur, l'abbé Grégoire et Schoelcher, mais aussi l'acte de départementalisation de 1946 qui a accompli, précisément, dit-il, ce que voulait Schoelcher.

« Nous craignons, déclare le rapporteur, *qu'une petite minorité ne s'empare de la commémoration pour tenter de bouleverser cette départementalisation acquise en 1946. »*

Le texte gouvernemental prévoyait qu'outre-mer la commémoration serait marquée par un jour férié à une date fixée par les conseils généraux en fonction de l'histoire locale.

Le Sénat, sur proposition de M. Virapoullé, a donc adopté par cent quatre-vingt-neuf voix contre cent quatre (P.C., P.S., M.R.G.) un amendement prévoyant que la commémoration aurait lieu le même jour en métropole et outre-mer, à la date anniversaire du premier décret d'abolition (4 février 1794). L'amendement précise qu'à cette commémoration serait associée celle de la départementalisation. *« Avec votre amendement*, avait vainement déclaré M. Emmanuelli avant le vote, *il n'y a plus de commémoration de l'événement de 1848, plus de jour férié, plus de référence aux histoires locales. »*

Délit d'audience

Les sénateurs ont ensuite adopté en seconde lecture une proposition de loi due à l'initiative de M. Caillavet (M.R.G., Lot-et-Garonne), modifiant la procédure engagée contre un avocat en cas de « délit d'audience ».

« Ce texte, dont le rapporteur est M. Lederman (P.C., Val-de-Marne) *constitue*, a dit le garde des Sceaux M. Badinter, *un ensemble cohérent. Il restitue l'avocat à son juge naturel qui est le Conseil de l'ordre. En cas d'outrage commis à l'audience, ce n'est plus le magistrat qui s'estime outragé qui aura à prononcer la sanction. »*

La proposition, votée dans les mêmes termes par les deux assemblée, devient la loi.

Dans une brève séance, le Sénat avait approuvé au cours de la matinée plusieurs conventions internationales : franco-marocaine sur la détention pénitentiaire ; internationales (ONU) sur les contrats de vente entre pays, et sur les transports par chemin de fer et aériens. — A. G.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* assistera au prochain congrès du parti républicain qui se tiendra les 12 et 13 juin, à la porte de Vincennes, a indiqué, jeudi 3 juin M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R. Il y prononcera un *« important »* discours politique, le dimanche en fin de matinée après la clôture du congrès.

Le Monde DIMANCHE

Au sommaire du prochain numéro :

L'AUTODAFÉ DE BERLIN

Trois mois après l'arrivée au pouvoir des nazis, Joseph Goebbels fit jeter dans d'immenses bûchers, au cours de cérémonies nocturnes, des dizaines de milliers de livres.

Enquête historique d'Alexandre Szombati

MAURICE REUCHLIN ET LE MYSTÈRE DES DIFFÉRENCES INDIVIDUELLES

Le professeur Maurice Reuchlin croit que, entre deux individus, les différences sont plus importantes que les traits communs.

Interview d'Eveline Laurent

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LE PROBLÈME FONCIER (1)
Envoyer 30 francs (timbres à 1 F ou chèque) à APRÈS DEMAIN 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris en spécifiant le dossier demandé ou 90 F pour abonnement annuel (60 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

le 41ème Mercure est à Paris Place Clichy
HOTEL MERCURE
Hôtel Mercure Paris/Montmartre
308 chambres
3, rue Caulaincourt - 75018 Paris
Tél. : (1) 294.17.17 - Télex 640 605
Réservation centrale : (6) 077.52.52
+ INDUSTRIE SERVICE

U.S.A.
PARIS NEW YORK ..... 2380 F
PARIS SAN FRANCISCO ..... 4230 F
PARIS LOS ANGELES ..... 4230 F
JET EVASION
205 rue Saint-Honoré - 75001 Paris - 260.30.85
201 rue de Grenelle - 75007 Paris - 705.07.20
Vols aller-retour valables en Juillet-Août
Lic. 610

ODOUL AGENT demeco
Garde-meubles
208 10-30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

Citroën, c'est reparti.

Bonne nouvelle pour l'industrie française : un de ses moteurs les plus performants tourne à nouveau à plein régime.

Citroën, c'est reparti. Toutes les usines sont maintenant au travail.

Celle de Rennes n'a jamais cessé de fonctionner à pleine capacité produisant les GSA et permettant à la Visa de poursuivre son succès record.

Rendez-vous donc chez votre concessionnaire. Tous les modèles Citroën vous y attendent. C'est reparti pour l'année champion. Toutes énergies et tous savoir-faire rassemblés, Citroën a retrouvé le formidable élan qui l'a porté, en 1981, au deuxième rang des constructeurs français. En avant Citroën !

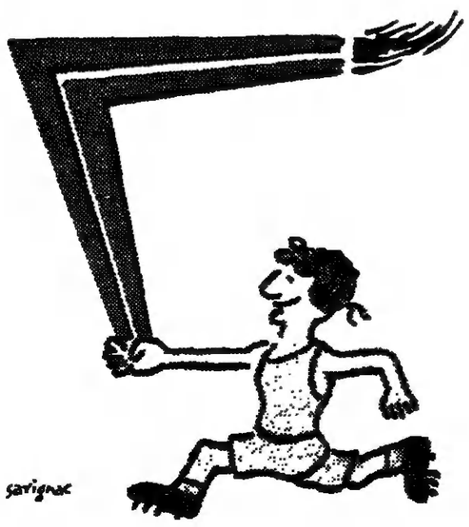

Pour tous renseignements : Relations Clientèle. Tél. (1) 631.31.33 de 7 h à 21 h, du lundi au samedi.

CITROËN prête TOTAL

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : L'EXTENSION DES ATTRIBUTIONS DES COMITÉS D'ENTREPRISE

M. Auroux face aux surenchères...

Palais sans fenêtres, temple du verbe où s'agitent vainement, tels des Indiens, des élus du peuple déconnectés du réel et des problèmes concrets des citoyens qui les ont mandatés... C'est d'abord à cette image de l'Assemblée nationale, couramment répandue dans l'opinion publique, que les événements du conflit Talbot ont apporté, jeudi, un démenti flagrant et dramatique. L'affrontement qui a eu lieu à Poissy s'apparente-t-il vraiment à une « entreprise de guerre civile », comme l'a affirmé M. Madelin (U.D.F.), ou doit-on, au contraire, observer que ce sont les débats parlementaires qui semblent se dérouler dans un climat — haineux — de guerre civile ? (Voir page 33.)

Au moment où les députés accordent des droits nouveaux aux travailleurs, ceux de l'industrie automobile font savoir, par des arguments qui n'en sont pas, qu'ils veulent obtenir — outre une prime, la reconnaissance de leur « dignité ». Mais la dignité s'acquiert-elle à coups de barres de fer ? A chacun son rôle : pour l'opposition, le gouvernement et la majorité veulent « déstabiliser » l'entreprise. Les projets Auroux en constituent le moyen. Ils sont (toujours selon M. Madelin) les « armes » qu'on livre « à ceux qui veulent la guérilla ». Derrière, qui ne le voit, c'est en réalité la « société bourgeoise » qui est visée. Pour la gauche, l'opposition, par excès, son « vocabulaire militaire », entreprend méthodiquement de « déstabiliser » un régime issu d'élections démocratiques. Le « subversif » M. Toubon (R.P.R.), affirme M. Belorgey (P.S.), incite « au putsch et à l'insurrection ». « Fascistes ! », appuie M. Ducoloné (P.C.).

Le gouvernement, la police, M. Fiterman, ministre des transports, complices de la C.G.T. ? Décidément, M. Madelin connaît son sujet... La crise peut-elle être retenue ? Emu, le ministre du travail condamne les « actes de violence d'où qu'ils viennent », mais assure que c'est la direction de Talbot qui s'est livrée à une provocation. A chacun sa vérité...

Dans le débat sur les droits des travailleurs, M. Auroux est bien seul... Attentif à l'écho des heurts qui se produisent à Poissy, assourdi par les vociférations des députés, il doit se garder des surenchères qui l'environnent. Y compris — et surtout — de celles de la commission des affaires sociales, c'est-à-dire de la majorité. L'extension des compétences des comités d'entreprise donne lieu, en effet, à de « confuses délibérations : la commission présente ses propres dispositions : le gouvernement les refuse, mais présente des amendements qui tiennent compte des souhaits des groupes socialiste et communiste, en en rabaissant la portée. Un exemple : « Le comité d'entreprise et ses membres sont présumés agir dans le respect de leurs attributions »... Autant dire pour tout et pour n'importe quoi ! Avec diplomatie, M. Auroux a expliqué que cette précision n'était pas souhaitable.

Il n'empêche que les comités d'entreprise vont avoir des pouvoirs, beaucoup de pouvoirs. Notamment celui d'organiser des réunions sur des « problèmes d'actualité ». M. Valroff (P.S.) a précisé : « Pas problèmes politiques. » « L'entreprise est un lieu de travail, pas un lieu de débat » : cette mise au point, faite le 17 mai par M. Auroux, est sans ambiguïté. Mais...

LAURENT ZECCHINI.

Jeudi 3 juin, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel.

Poursuivant l'examen des dispositions concernant la protection des délégués du personnel, les députés adoptent différentes mesures relatives au licenciement, à la réintégration dans l'entreprise en cas de licenciement abusif. Celles-ci ne font pas obstacle aux clauses plus favorables résultant de conventions ou d'accords collectifs et relatives à la désignation et aux attributions des délégués.

● COMITÉS D'ENTREPRISE

L'Assemblée aborde ensuite les dispositions du titre III du projet relatif aux comités d'entreprise. L'opposition dénonce une confusion entre les rôles respectifs du comité d'entreprise et des délégués du personnel, en se référant notamment à la possibilité pour les seconds d'exercer temporairement les pouvoirs du premier, dans certains cas. M. Séguin (R.P.R., Vosges) définit le point de vue de l'opposition en ce qui concerne le rôle de cette institution, en déclarant : « *S'il l'on veut en faire un contre-pouvoir au sein de l'entreprise, nous ne pourrons accepter de lui donner des moyens qui joueront contre l'entreprise et, à la définitive, contre les salariés.* » Hostile à l'extension des attributions du comité d'entreprise, M. Millon (U.D.F., Ain) déclare : « *Confusion des institutions, qui vise à faire du comité d'entreprise et, par son intermédiaire, du syndicat « l'univers du salarié », le syndicat pensant et agissant à sa place, organisant ses loisirs et sa culture, lui dispensant un sentiment de classe et exprimant ses intérêts et ses revendications.* »

M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) indique de son côté : « *Conçu comme un lieu de rapprochement, le comité d'entreprise est devenu, en fait, un lieu d'affrontements. Des dispositions perverses furent prises ensuite qui permirent au comité d'entreprise de favoriser la propagande syndicale dans l'entreprise et aux syndicats de se gagner une partie du personnel grâce à l'utilisation des œuvres sociales.* »

Le gouvernement, déclare M. Auroux, ministre du travail, veut faire du comité d'entreprise, « *le pivot de la démocratie économique* ». Le but, note-t-il, est également de donner une formation économique aux membres du comité d'entreprise car, ajoute-t-il, « *trop de jeunes gens quittent aujourd'hui le lycée en ignorant tout des réalités économiques et sociales* ». Le gouvernement, ajoute-t-il, veut donner « *un nouveau souffle* » aux comités d'entreprise.

L'article 20 traite des conditions de création des comités d'entreprise et de la définition de leurs attributions. Par rapport à la législation actuelle, il apporte des modifications d'une portée voisine de celles prévues pour les délégués du personnel. Pour la notion d'effectifs habituellement employés, la mise en place d'un comité d'entreprise n'est obligatoire que si l'effectif d'au moins cinquante salariés est atteint pendant douze mois, consécutifs ou non, au cours des trois années précédentes. Dans les entreprises de moins de cinquante salariés, des comités peuvent être créés par convention ou accord collectif de travail. Sur cet article, l'Assemblée adopte notamment un amendement du gouvernement, stipulant : « *Lorsqu'une unité économique et sociale regroupant au moins cinquante salariés est reconnue par convention ou par décision de justice entre plusieurs entreprises juridiquement distinctes, la mise en place d'un comité d'entreprise commun est obligatoire.* »

A l'initiative de la commission et du gouvernement, l'Assemblée adopte les dispositions suivantes :

« *En l'absence de comité d'entreprise par suite d'une carence, les attributions économiques qui relèvent du comité sont exercées temporairement par les délégués du personnel. Toute suppression d'un comité d'entreprise est subordonnée à un accord entre le chef d'entreprise et l'ensemble [illegible] c'est la disparition du chef d'entreprise comme président du comité d'entreprise.* » « Il reste, ajoute-t-il, à risque d'otage. »

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du rapporteur prévoyant que le comité « *peut organiser dans le local mis à sa disposition des réunions d'information internes au personnel, portant notamment sur des problèmes d'actualité* ». Il peut également inviter « *des personnalités extérieures, syndicales ou autres* » dans les conditions prévues par les dispositions diverses adoptées pour les sections syndicales (*le Monde* du 27 mai). Sur proposition du gouvernement, il est précisé que ces réunions ont lieu en dehors du temps de travail.

Présentant au nom du groupe socialiste un amendement identique à celui de la commission, M. Valroff (P.S., Vosges) affirme que le comité d'entreprise « *doit avoir la possibilité d'aborder des problèmes politiques* ».

M. Toubon souligne que, à la différence des dispositions relatives aux sections syndicales, la rédaction proposée par le gouvernement ne soumet pas la tenue des réunions sur les problèmes d'actualité à l'autorisation du chef d'entreprise. Par 328 voix contre 156 l'Assemblée repousse un amendement du député R.P.R. tendant à stipuler que ces réunions ne peuvent avoir de caractère politique.

● DÉFINITION DU COMITÉ D'ENTREPRISE

M. Auroux présente ensuite un amendement qui donne du comité d'entreprise la définition suivante : « *Il a pour objet d'assurer une expression collective des salariés, permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail et aux techniques de production. Il formule, à son initiative, et examine, à la demande du chef d'entreprise, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail et d'emploi des salariés ainsi que leurs conditions de vie dans l'entreprise. Il exerce ses missions sans préjudice des dispositions relatives à l'expression des salariés, aux délégués du personnel et aux délégués syndicaux.* »

L'Assemblée repousse plusieurs amendements du groupe U.D.F. tendant à restreindre la portée de cet article. Leur discussion s'effectue dans un climat âpre. MM. Millon et Madelin faisant référence au conflit de l'usine Talbot, à Poissy, réitèrent leurs accusations (voir page ??) contre la majorité et le gouvernement, suspectés de vouloir « déstabiliser » l'entreprise.

Par 326 voix contre 157, l'Assemblée repousse un sous-amendement présenté par M. Séguin — qui résume l'opinion de l'opposition — stipulant que le comité d'entreprise est « *un organe de coopération* ». L'amendement du gouvernement est ensuite adopté. Il en est de même pour un autre suivant lequel « *la décision du chef d'entreprise doit être précédée de la consultation du comité d'entreprise* ». Le reste de l'amendement précise les modalités d'information du comité.

Suivant le même procédé, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement sur les modes de fonctionnement.

Commentant le texte du gouvernement, M. Séguin souligne : « *La logique de votre position* [illegible] *Au contraire, le département du travail et de l'emploi pourrait autoriser la suppression du comité d'entreprise en cas de réduction importante et durable du personnel qui ramène l'effectif au-dessous de cinquante salariés.* »

— *Le contrôle des produits chimiques.* L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 2 juin, le projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi du 12 juillet 1977 sur le contrôle des produits chimiques. Ce texte a pour objet la mise en conformité de notre droit avec une directive européenne de notification des substances chimiques nouvelles.

Sur proposition de la commission, l'Assemblée a rétabli la possibilité d'interdiction totale de fabrication, de transport ou de mise sur le marché d'une substance présentant un danger important pour l'homme ou son environnement. Elle a également adopté un amendement protégeant le caractère confidentiel des déclarations concernant les produits dans le cadre de la concurrence industrielle et commerciale.

Les appelés poursuivant des études médicales ne feront que douze mois de service

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, mercredi 2 juin, une proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code du service national.

Ce texte, qui est issu de trois propositions de loi de MM. Cousté (app. R.P.R., Rhône), Brocard (U.D.F., Savoie) et Robin (P.S., Ain), prévoit d'accorder trois sortes de dispositions :

1) Un report d'incorporation supplémentaire d'une année scolaire ou universitaire aux étudiants en chirurgie dentaire et en pharmacie, réunissant certaines conditions en ce qui concerne l'avancement de leurs études. La durée de ce report est portée à deux ans pour les jeunes gens titulaires d'un brevet de préparation militaire (soit vingt-quatre ans) et à trois ans pour les titulaires d'un brevet de préparation militaire supérieure (soit vingt-cinq ans) ;

2) L'alignement pur et simple du report d'incorporation [illegible] en chirurgie dentaire et en pharmacie sur celle des étudiants en médecine et en médecine vétérinaire, c'est-à-dire un report qui vient à échéance au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de vingt-sept ans. Les étudiants, lors de leur incorporation, se verront confier, dans la mesure du possible, des responsabilités en rapport avec leur spécialité ;

3) La réduction du temps à accomplir du fait du service national en médecine, en médecine vétérinaire, en pharmacie et en chirurgie dentaire.

Une proposition de M. Hamu, ministre de la défense, l'Assemblée a décidé de supprimer la référence au diplôme de « docteur » pour les étudiants visés par le report d'incorporation jusqu'à vingt-sept ans : elle a, d'autre part, étendu aux « jeunes scientifiques du contingent » la réduction de seize à douze mois de la durée du service. (Dorénavant, ceux-ci sont appelés au titre de l'aide technique ou de la coopération pour un service de douze mois.) M. Hamu a indiqué que les dispositions de ce texte seront « [illegible] » dès l'adoption définitive de la proposition de loi par le Parlement et que les jeunes concernés seront aussitôt libérés.

[N.D.L.R. — Les jeunes scientifiques du contingent auxquels le ministre a fait allusion sont des étudiants scientifiques ou paramédicaux de valeur que, chaque année, une commission spéciale des armées retient pour travailler dans des laboratoires ou des organismes dépendant de la défense nationale ou agréés par elle.]

LES CONGÉS DES FONCTIONNAIRES SONT ALLONGÉS

A propos des congés des fonctionnaires, M. Anicet Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique, a précisé mercredi 2 juin à l'Assemblée nationale que la cinquième semaine de congés était étendue à l'ensemble des agents de l'administration. Il a indiqué, afin d'inciter les fonctionnaires à prendre davantage de congés entre le 1er novembre et le 30 avril qu'une bonification d'un jour sera attribuée à partir de six jours (et non plus de trois) pris pendant cette période et une bonification de deux jours à partir de huit. Le ministre a ajouté : « *Sont désormais décomptés (du congé) les jours ouvrés, et non plus les jours ouvrables — c'est-à-dire que l'on ne décompte plus le samedi. Ainsi se trouvent supprimées une incohérence — les fonctionnaires qui prenaient leurs congés à cheval sur un week-end comptaient le samedi, les autres ne le comptaient pas — et une inégalité — les fonctionnaires travaillant le samedi étaient défavorisés.* »

● *M. Jacques Chirac*, conseiller politique du parti républicain, a affirmé jeudi soir 3 juin, à la Seyne-sur-Mer (Var) : « *Je n'ai aucun complexe à dire que je cherche à déstabiliser le pouvoir et à le renverser.* Mais, a-t-il précisé, *je ne mets pas en cause la légitimité du gouvernement actuel qui a été élu selon les règles démocratiques du pays.* »

VIENT DE PARAITRE

L'ENTREPRISE ETOUFFEE

Le premier livre qui donne envie de réussir ensemble l'Entreprise France, que l'on soit de Droite ou de Gauche.

L'ENTREPRISE ETOUFFEE

par Jean MARTEL

Préface d'Yvon GATTAZ

puf

LES LIVRES DES PUF DU QUOTIDIEN LE MONDE

HYPER PHOTO PRIX AUCHAN

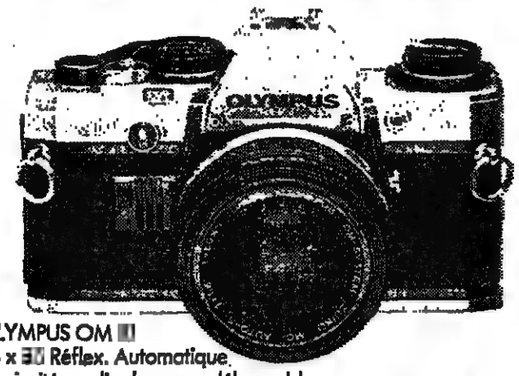

OLYMPUS OM ▮
24 x ▮▮ Réflex. Automatique à priorité ou diaphragme, débrayable ▮▮▮ adaptateur manuel (en option). Motorisable ▮▮▮ ZUIKO ▮▮ mm f/1,8.
998 F

CANON A1
24 x 36 Réflex, 5 types d'automatisme dont un intégral. Affichage numérique dans le viseur. Boîtier nu.
1998 F

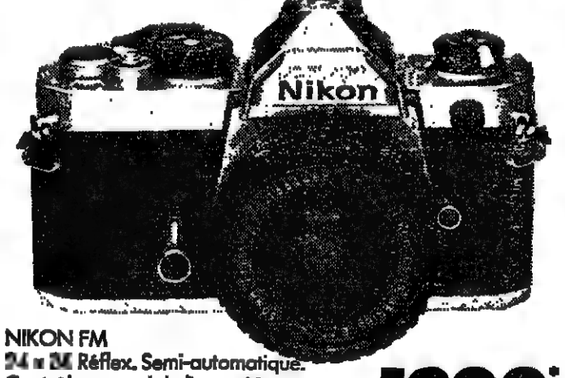

NIKON FM
24 x 36 Réflex. Semi-automatique. Contrôle manuel de l'exposition, motorisable. Boîtier nu chromé.
1200 F

MINOLTA X 700
24 x 36 Réflex.
Priorité au diaphragme, automatisme programmé, débrayable, motorisable. Avec ROKKOR MD ▮▮ mm f/1,7.
2295 F

Prix valables jusqu'au 30 juin 82.

AUCHAN

Casser les prix, c'est notre métier.

FONTENAY-S/BOIS
Avenue du Maréchal Joffre. RER Val de Fontenay.
LA DÉFENSE
Centre Commercial les 4 Temps. Puteaux.

Visuel & Publicom

Le Monde

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

« Le Point » et « Le Figaro » poursuivis pour infraction à la législation sur les sondages

Depuis la promulgation de la loi du [illegible] juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion, les tribunaux n'[illegible] jamais eu à se prononcer sur le champ d'application et la portée de ce texte. Jeudi 3 juin, la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Emile Cabié, avait à examiner deux infractions consécutives à la violation de l'article 11 de cette loi, qui prévoit que : « Pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin, ainsi que pendant le déroulement de celui-ci, sont interdits, par quelque moyen que ce soit, la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage... » Les plaintes avaient été déposées par la commission des sondages contre deux publications, « le Point » et « le Figaro ».

Il était [illegible] reproché à l'hebdomadaire d'avoir, dans son numéro du 16 juin [illegible] — au lendemain du premier tour des élections législatives — oublié un article intitulé : « [illegible] *le second tour ?* », faisant état d'une simulation [illegible] à partir du scrutin du premier tour et d'un précédent sondage sur 1[illegible] et 2 juin déjà publié dans le *Point* du 8 juin.

Cet article contrevenait-il aux dispositions de la loi du [illegible] juillet 1977, qui, dans son article premier, prévoit que : « *Les opérations de simulation ou de vote réalisées à partir de sondages d'opinion sont interdites comme les sondages d'opinion ?* ». Le représentant du ministère public, M. Marc Domingo, a estimé que, même s'il avait permis de reprendre les données d'un sondage régulièrement utilisé, l'hebdomadaire avait apporté [illegible] *par des commentaires et des interprétations qui ne sont pas neutres* », que, donc, l'infraction était constituée (1).

Simulation

Tel n'a pas été l'avis du représentant du directeur de la publication, M. Olivier Chevrillon. Me François Gibault, pour qui l'article en question n'avait pas pour but de tourner la loi en publiant une simulation, [illegible] de l'hebdomadaire a fait remarquer que, dans l'avis n° [illegible] des travaux préparatoires, il était précisé que les simulations réalisées à partir des résultats du premier tour étaient autorisées et que, dans ces conditions, pour établir cette simulation, il fallait bien se référer à « une enquête de notoriété des vues », en l'occurrence le sondage déjà publié. *Là est toute la question. Le Point* pouvait-il faire une analyse et tirer des conclusions à partir d'un sondage antérieur et du premier tour du scrutin ? Me Sarda a demandé la relaxe, en faisant valoir qu'en droit pénal l'interprétation doit être stricte.

Quant au *Figaro*, la commission des sondages lui reprochait d'avoir, dans trois articles publiés dans la chronique boursière, les 10, 11 et 12 juin 1981, fait référence à des prétendus sondages effectués pour expliquer les fluctuations boursières.

Le rédacteur a soutenu qu'on était « en présence d'[illegible] *à une hypothèse et n'avait pas l'intention et de faire une possible répercussion sur le marché* [illegible] », qu'en conséquence « *la prévention n'était pas établie* ». Me Albert Bensoussan, qui représentait la [illegible] de la *publication*, M. Max Gallo, a parlé d'« [illegible] *techniques* », indiquant qu'il ne s'agissait pas d'une véritable publication de sondages tels qu'ils sont définis par la loi.

Les deux jugements seront rendus le *17 juin*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) La peine encourue est une amende [illegible] de [illegible] F à [illegible] 000 F.

FAITS ET JUGEMENTS

Attentats antinucléaires dans le Sud-Ouest.

Toulouse. — Dans la nuit du 1er au 2 juin, des attentats ont endommagé des installations et des bâtiments occupés par E.D.F. ou par la police à Albi, Perpignan, Toulouse et Carcassonne. Tous ont été revendiqués par un mouvement [illegible] rescapés du Golfech.

A Albi, une bombe a explosé devant les services d'E.D.F. La charge déposée sur le [illegible] a soufflé toutes les vitres de l'immeuble. A Me même moment, à Perpignan, quatre charges de dynamite ont explosé devant la caserne de gendarmerie, faisant quatre véhicules [illegible] l'autre bout de la ville. Durant la même nuit, à Toulouse, un engin a explosé devant le commissariat de signalisation routière de la police, provoquant des dégâts légers, et un coup de feu a été tiré en direction du domicile du député socialiste, M. Louis Lareng.

Enfin, dans la banlieue de Carcassonne, à Fraisse-Cabardès, un attentat a abattu un pylône électrique qui *supportait deux* lignes de [illegible] chacune. Les dégâts sont importants.

Le *S.R.P.J.* de Toulouse, chargé de l'enquête, a procédé le 3 juin à plusieurs interpellations dans le milieux [illegible] anti-nucléaire. Les responsables de l'enquête, qui maintient une certaine discrétion, ont indiqué le 4 juin que ces interpellations feraient partie des opérations de routine actuellement toujours en pareil cas *sans garde à vue sans préjuger des suites* ».

■ *Le rapt du baron Empain.* — Le dernier membre du gang qui avait enlevé le baron Edouard-Jean Empain, le 23 janvier 1978, Rémi Blasiol, soixante-trois ans, a été [illegible] à l'hôpital de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), où il est hospitalisé. La direction de cet établissement [illegible] que ce malade avait de [illegible] papiers et a alerté le procureur de la *République* du tribunal de Pontoise, Rémi Rigault est, actuellement, soigné pour une grave [illegible] d'hémiplégie. Il est aphasique et ne pourra être entendu par les policiers. L'[illegible] de cette affaire est toujours ouverte. La [illegible] de la cour d'appel de Paris doit rendre son arrêt le 9 juin. Elle sera probablement [illegible] par la cour d'assises au mois d'octobre prochain.

Une fausse « bavure » policière.

Epinal. — Le tribunal de grande instance de Saint-Dié (Vosges) a condamné, jeudi 3 juin, un ouvrier, M. Jean-Yves Fargette, pour dénonciation calomnieuse envers des policiers.

Le 10 mai 1981, M. Fargette avait été conduit au commissariat de la ville à la suite d'un accident d'automobile. L'alcootest qu'il avait subi s'était révélé positif. Il avait été placé en garde à vue. Le lendemain, un médecin avait établi un certificat faisant état de traces de coups que M. Fargette aurait reçus de policiers de lui avoir été portés. Ceux-ci niaient les faits, expliquant que M. Fargette avait lui-même fait choir sur son pantalon et qu'il avait été conduit au commissariat sans un mot de violence extrême.

M. Fargette a été condamné à six mois d'emprisonnement, dont deux fermes. Il devra en outre verser 1 000 francs de dommages et intérêts au commissaire de police de Saint-Dié et 1 franc aux policiers du commissariat. — (Corresp.)

● Un *sous-officier*, le sergent-chef Roberto Ortiz, vingt-neuf ans, a été tué dans la nuit du mercredi 2 juin par une rafale de pistolet-mitrailleur 9 mm alors qu'il se reposait dans sa chambre au camp militaire de Favière, situé non loin de Chartres. Son agresseur, le brigadier-chef Bernard Finel, vingt-trois ans, qui avait pris la fuite, a été arrêté le lendemain dans un petit bois situé non loin du camp. Une enquête est en cours pour établir les causes et les circonstances exactes du drame.

■ Un « *marchand de sommeil* » marocain, — M. Emilio Pereira, cinquante-deux ans, gérant de l'hôtel Bellevue, à Metz (Moselle), a été condamné, le mardi 1er juin par le tribunal correctionnel de cette ville à six mois d'emprisonnement ferme, pour avoir hébergé des immigrés dans des conditions d'hygiène précaires. L'hôtelier logeait jusqu'à cinq personnes dans des chambres dépourvues de tout *confort*. Il était en outre poursuivi pour avoir fourni un [illegible] de fausses attestations de résidence à [illegible] turcs. M. Pereira a été condamné à infliger une interdiction d'exercer toute activité commerciale pendant dix ans.

DANS LE PUY-DE-DOME

Quatre employées d'une même entreprise se sont suicidées en moins de trois mois

Correspondance

Riom. — Le 4 mars, une jeune femme de [illegible] ans se jette de son appartement, au [illegible] étage. Le [illegible] mars, une autre femme de trente-quatre ans en fait autant. Une semaine *plus tard, nouveau suicide* à l'aide de barbituriques. La victime est âgée de trente-six ans. Ces trois femmes travaillent dans la même partie du personnel des laboratoires pharmaceutiques Meck-Sharp Dohme-Chibret, *spécialisés* [illegible] en ophtalmologie et en rhumatologie. L'émotion est forte dans l'unité de conditionnement où les trois femmes travaillaient à la chaîne.

Le 28 *mai*, dans l'usine où [illegible] recherche mais trop tôt, une [illegible] de laboratoire âgée de trente-trois ans, mère de trois enfants, [illegible] de l'entreprise.

Quatre [illegible] en moins de trois mois : les ouvrières s'interrogent, mais les [illegible] gardent prudemment. M. Lassalas, responsable de la C.F.D.T., syndicat majoritaire, évoque le climat : « *Les gens ont été très marqués, il faudra plus que quelques mois pour qu'ils n'en parlent plus. Certains d'entre eux connaissent d'ordre familial, mais on a tendance à imaginer le pire... Chacun a d'abord vu pour soi.* »

Mme Antignac, déléguée C.G.T., [illegible] : « *J'ai été révoltée quand je n'ai pas été [illegible] poser le problème devant la direction ; c'est très [illegible]* »

L'affaire n'a pas suscité de [illegible] ni ne suscitera pas d'[illegible] spectaculaires, même si Mme Antignac [illegible] : « *Cette vague de suicides n'est pas due entièrement au hasard. Il est certain que des problèmes personnels ont joué; mais les conditions de travail, l'évolution de la situation à ce niveau et l'incertitude de l'emploi créent une atmosphère [illegible]* ». Elle ajoute que « *la direction a mal supporté le 10 mai* ». « *En février, ajoute-t-elle, elle n'a pas cédé à un mouvement revendicatif qui a duré douze jours ; et cela n'a pas donné de résultat* », ajoute-t-elle.

Les laboratoires, dont les deux principales [illegible] se trouvent à *Clermont-Ferrand* et à *Riom*, emploient neuf cent vingt-quatre personnes dont cinq cent quatre-vingt-sept [illegible]. Les salaires ne sont pas parmi les plus bas de la région. L'entreprise se singularise surtout par un très bas taux d'absentéisme féminin [illegible] au service du conditionnement, où le travail à la chaîne, [illegible] est [illegible], voire *déprimant* ». De là, il faudrait une *relation* de cause à effet, il y a une marque d'[illegible] en [illegible] de la dernière victime au sein de l'entreprise. M. Lassalas souligne : « *Cela a frappé en l'air la première analyse que nous avons pu faire. Il est difficile d'avoir des sentiments affirmés et sûrs en cherchant par des [illegible] précises, n'est-ce pas ? Chez Chibret ne [illegible] pas les choses, mais ces questions dépassent. C'est la société actuelle qui fait que les gens subissent ou aient les pressions [illegible] exercées hors de l'entreprise ; les gens n'ont pas la force de [illegible]* ».

Des réactions prudentes

L'émotion [illegible] répandue dans [illegible] reste un sujet tabou. La [illegible] du parti communiste d'organiser [illegible] à réagir publiquement à tout ce qui touche à la vie des entreprises, ne [illegible]. On a appris que son responsable, M. Villanova, avait entrepris une démarche auprès de l'évêque de Clermont-Ferrand, Mgr Dardel, également alerté. Il ne [illegible] pas l'[illegible] et précise qu'il a [illegible] le préfet de région : « *Le problème, c'est l'[illegible] et de sortir par [illegible]. Il n'est [illegible] extrêmement sérieuse et délicate. Notre désir n'est pas d'en faire une affaire politique, mais un problème directement social qui soulève les responsabilités [illegible] et aussi les difficultés [illegible] féminin.* »

La direction se refuse à tout commentaire officiel, mais, selon un de ses membres insiste pour dire que les quatre [illegible] de la vie de l'entreprise sont plus [illegible] différents. Cependant, une réunion extraordinaire des comités d'entreprise, le 3 juin, a porté sur le sujet. Au terme de la [illegible] entre les syndicats et la direction, il a été prévu une autre réunion, le 17 juin, avec à l'ordre du jour les conditions de travail et l'absentéisme.

L'[illegible] T TARAGO.

LUMEA

L'hebdomadaire roumain de politique [illegible]
paraît également en français

L'hebdomadaire « LUMEA » constitue une source [illegible] à l'intention de ceux qui désirent connaître et mieux comprendre la politique étrangère de la Roumanie, ses facteurs déterminant — en principe comme en pratique, — son attitude devant les événements [illegible] ses contributions qu'elle apporte au règlement des grands problèmes contemporains, au développement de la collaboration internationale et à la consolidation de la paix dans le monde.

S'adressant aux lecteurs de langue française, « LUMEA » se propose de répondre directement à l'intérêt manifesté à l'égard [illegible] de la Roumanie sur la vie [illegible].

Prix d'abonnement : une année 30.
Pour toute information, nous prions de vous adresser à :

ILEXIM
ENTREPRISE DE [illegible] EXTÉRIEUR
BUCAREST (ROUMANIE)
3, [illegible] 13 Décembre
POB : 1-136, 1-137 - Tél. : 15-76-72 - Télex : 11226

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RELIGION

DEUX RASSEMBLEMENTS PENDANT LES FÊTES DE LA PENTECOTE

Les communautés de base: une réalité que l'Église institutionnelle ne peut ignorer

Maubuisson. — Près de trois cent cinquante personnes venues de quarante-cinq départements et représentant une centaine de communautés de base se sont réunies à Maubuisson, près de Bordeaux, pendant le week-end de la Pentecôte. Cette « rencontre nationale de communautés de base » a permis aux participants de communiquer leurs diverses expériences, de rechercher et d'affirmer la spécificité du mouvement communautaire, alternative [illegible] l'Église.

De notre envoyé spécial

Le rassemblement inter-communautés de Maubuisson faisait suite à la rencontre de Chamerolles en 1979. Déjà à cette époque, on avait pu constater les réalités très diverses que recouvre le terme générique de communautés de base. Certains groupes ont choisi la communauté de vie à plusieurs familles et se sont engagés à une totale péréquation des salaires, représentant pour eux un symbole évangélique concret. D'autres groupes ont opté pour des rencontres mensuelles ou hebdomadaires. Chaque communauté est très personnalisée. Dans cette mesure, la rencontre de Maubuisson a provoqué beaucoup d'échanges.

Mais l'extrême pluralité d'expériences empêche les communautés de base de se constituer en mouvement à part entière. « *Nous sommes en pleine foi effervescente et nous ne pouvons avoir de prise de parole unitoque* », devait déclarer un membre du collectif de préparation de la rencontre. Contrairement à ce qui se passe dans plusieurs pays européens où existent des conseils de communautés et des structures permanentes, en France, les communautés de base se contentent d'un collectif de préparation des rencontres nationales. Un intervenant à l'assemblée générale soulignait que « *la rencontre nationale doit être plutôt un temps d'écoute commune qu'un temps de parole commune* ».

Une approche différente

A la différence du rassemblement de Chamerolles, où plusieurs lettres ouvertes avaient été envoyées — soutien à un objecteur de conscience et au théologien Jacques Pohier, sanctionné pour un de ses livres, — où des déclarations avaient été faites contre les prises de position de l'épiscopat sur l'avortement, la rencontre 1982 s'est plutôt orientée vers le fonctionnement [illegible] communautés.

Les délégations étrangères ont d'ailleurs souligné les communautés françaises en rappelant qu'en Allemagne et aux Pays-Bas les communautés de base s'étaient engagées en faveur du désarmement, qu'il soit ou non unilatéral. Mais cette interpellation n'a pas semblé retenir l'attention de l'assemblée de Maubuisson.

Il apparaît qu'un déplacement s'est opéré depuis quelque temps à l'intérieur des communautés de base françaises. Plus d'un tiers des participants à la rencontre de Maubuisson n'étaient pas encore intégrés aux communautés lors de la rencontre de Chamerolles, et ces nouveaux venus portent en eux une approche différente de l'alternative communautaire. Un clivage a rendu tout à fait perceptible ce déplacement. A côté de communautés qui veulent d'abord avoir une action sur l'extérieur pour un changement social et sont amenés à des prises de position publiques, apparaît une autre sensibilité : des communautés essaient d'abord de vivre autrement leur rapport à l'argent, à la société ou à la violence.

Cette orientation se retrouvait quand il s'est agi de situer les communautés de base par rapport à l'institution ecclésiale. Si, d'une part, une première génération de chrétiens ont pu vivre des conflits très passionnels et avaient besoin de s'ériger en contre-pouvoir pour trouver leur légitimité, il existe un nouveau courant qui ne recherche pas de reconnaissance de la part de l'institution. Sa réalité de vie communautaire lui suffit. Si pour certains l'intégration et la reconnaissance sont de faux problèmes, « *il s'agit d'inventer la tradition prophétique et une tradition subversive dans* [illegible] la plupart reconnaissent d'abord que les communautés de base représentent une réalité que l'Église institutionnelle ne peut ignorer.

D'autre part, une certaine désaffection semble s'opérer du côté de l'épiscopat français, désaffection dont témoigne le message adressé au rassemblement des communautés de base par Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale française : « *Je recevrai les échos de cette rencontre nationale s'il m'est donné de recevoir ultérieurement quelques-uns des responsables. Je crois très fort, pour la communion en Église, à tout ce qui favorise la communication.* » Déjà en Espagne, la conférence épiscopale a reconnu, dans un communiqué, la réalité des communautés de base.

La recherche d'une communication

Pour l'heure, même si un conflit demeure entre l'institution ecclésiale et les communautés de base en France, bon nombre de communautés sont plus autonomes dans leur relation à l'Église. Elles affirment aujourd'hui, plus sereinement, leur expérience et cherchent d'abord une communication avec d'autres groupes et Communautés d'Église. Témoin, la présence d'une trentaine de communautés du Renouveau charismatique à Maubuisson; les différentes délégations étrangères et tout particulièrement des représentants des communautés chrétiennes de base polonaises, ainsi que le témoignage d'un groupe de chrétiens homosexuels David et Jonathan.

Un certain nombre de participants à la rencontre ont signé une lettre adressée au rassemblement du Renouveau charismatique, qui se tenait ce même week-end de Pentecôte à Strasbourg.

Lors d'un carrefour, un groupe devait d'ailleurs affirmer cette recherche de communion entre groupes chrétiens : « *Nous nous situons à côté, pas contre, et nous refusons toute volonté polémique (...). Nous aimerions que nos communautés qui sont des lieux de communion soient reconnues dans une communion d'Église plus large.* » — J. D.

Le Mouvement charismatique européen : vingt-cinq mille chrétiens animés par la volonté d'unité

De notre correspondant

Strasbourg. — Vingt-cinq mille personnes debout dans les gradins du stade de la Meinau, les mains enlacées, chantant le « Notre Père » en français, allemand, danois, anglais, italien, espagnol sous un soleil magnifique : c'est l'image finale du rassemblement européen charismatique et œcuménique « Pentecôte 82 », qui a eu lieu à Strasbourg du 29 au 31 mai.

Pour la première fois le Mouvement du renouveau avait organisé un rassemblement d'une ampleur exceptionnelle mais surtout d'un caractère œcuménique. Dans un message commun, l'évêque de Strasbourg, Mgr Léon-Arthur Elchinger, et les responsables des Églises réformée et luthérienne d'Alsace, MM. Christian Schmidt et André Appel, avaient précisé le sens et la portée de ce congrès : « *Le renouveau charismatique veut se situer à l'intérieur des églises et non pas en marge d'elles. Il se veut fermement de foi, de prière et d'engagement chrétien au service d'un réveil spirituel capable d'intensifier le rayonnement des communautés chrétiennes chaleureusement fraternelles. Ceci dans le plein respect des positions doctrinales et des traditions spirituelles propres à chaque Église.* »

En s'adressant personnellement aux participants, lors de la messe de Pentecôte, concélébrée avec cinq cents prêtres, l'évêque de Strasbourg devait situer les limites du rassemblement sur le plan de l'œcuménisme en déclarant : « *Votre rassemblement nous fait prendre conscience à tous de l'urgence et de la gravité de l'appel à l'unité que le Christ nous adresse et que tant d'hommes nous répètent, souvent d'une manière dramatique. Vous savez cependant que vous ne pouvez pas réaliser ici une nouvelle étape de la réconciliation des Églises. Cette mission dépasse vos possibilités. Ce que vous pouvez, c'est hâter par la prière l'approche du jour où nous serons plus profondément réconciliés les uns avec les autres.* »

A la base, la volonté d'unité a été très forte tout au long de ce congrès. Un tonnerre d'applaudissements a salué, lors de la cérémonie de clôture, ces mots du président André Appel : « *Nous offrons la communion ouverte et attendons de nos frères catholiques la réciprocité.* »

Saluant ce « *cénacle de Jérusalem à l'échelle de l'Europe* », le cardinal Suenens a invité les participants à aller dans le monde pour lui porter la parole, « *dans ce monde qui est prêt à nous entendre, alors que trop souvent nous ne sommes pas prêts à lui parler* », afin que se lève aussi, comme l'on dit les congressistes dans leur prière finale, « *le vent de l'Esprit saint sur l'Europe* ».

JEAN-CLAUDE HAHN.

ÉDUCATION

La [illegible] sur les collèges : UNE MISE AU POINT DE M. LEGRAND

Après la publication dans le Monde du 2 juin d'un article de Catherine Arditti consacré aux premiers résultats des travaux de la commission sur les collèges, son responsable, M. Louis Legrand, nous adresse la lettre suivante :

Il me paraît indispensable de préciser ce qui suit :

1) Les travaux de ma commission et le rapport final que je serai amené à déposer chez M. le ministre n'engagent d'aucune façon l'autorité politique ;

2) L'essentiel de l'article relate clairement et fidèlement les orientations générales telles qu'ont été communiquées aux commissions départementales et telles que les journalistes peuvent en prendre connaissance au ministère ;

3) Par contre, en ce qui concerne la définition des services, cette question est encore en discussion (théorique, est-il besoin de le rappeler, compte tenu des incidences budgétaires). Aucun texte n'a été communiqué aux commissions départementales. Si la définition des fonctions du professeur de collège est exactement rapportée, la publication d'un texte de travail, vigoureusement contesté, me paraît pour le moins prématurée, j'ai tenu à le préciser.

● Un « *appel solennel* » de la FEN. — M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération [illegible] nationale [illegible] a lancé le jeudi 3 juin au cours d'une conférence de presse « *un appel solennel aux pouvoirs publics* » afin qu'ils accordent des moyens nouveaux à l'éducation nationale à la rentrée. « *De grandes difficultés risquent de surgir si cet appel n'est pas entendu* » a-t-il affirmé. La FEN [illegible] des créations de postes [illegible] pour l'enseignement technique. Son secrétaire général souhaite d'autre part que le gouvernement affirme « *la priorité des investissements éducatifs qui sont l'un des axes fondamentaux du changement* » en faisant du budget de l'éducation nationale le premier de la [illegible].

MÉDECINE

A L'HOPITAL BROUSSAIS

Une grève irréelle

Une entrée kitsch. Après l'avoir franchie, le visiteur de l'hôpital Broussais à Paris (14e) peut voir de nombreuses affiches proclamant diverses protestations du personnel. Passant sous le premier porche, il ne manquera pas une grande banderole « *Hôpital en grève !* ». Il ne verra sans doute pas, en revanche, de petites affiches anonymes à mi-hauteur du porche. Ces deux focaux syndicaux — à gauche la C.F.D.T., à gauche la C.G.T. — sont parfaitement symétriques, en tout point semblables, et séparés par le vide du passage. L'architecture ajoute ici au symbolique.

Depuis le 1er avril, l'hôpital Broussais est en grève. Une protestation [illegible] et tenace : les [illegible] sont [illegible] en consultations réduites. Une grève administrative qui bloque [illegible] rouges de la gestion informatique de [illegible] hospitalisés. Après Bicêtre (Clamart) et Henri-Mondor (Créteil), Broussais est le troisième [illegible] de l'Assistance publique (A.P.) de Paris où une grève de ce type est observée par le personnel non médical.

Officiellement intersyndical, le mouvement révèle, à l'analyse, de profondes divergences. Pour la C.F.D.T., [illegible] : l'embauche de soixante-dix personnes. Pour la C.G.T. — majoritaire — des préoccupations plus générales concernant notamment l'application des trente-neuf heures de travail hebdomadaire, celle de la cinquième semaine de vacances ou la démocratisation du conseil d'administration de l'Assistance publique. Pour la C.G.T., il y a bien circonscrite à un problème, à un cas : une « *affaire maison* ». Curieusement, on n'alerte [illegible] on ne se fait guère d'illusions sur la portée de l'action engagée.

A la C.F.D.T., en revanche, on chiffre. « *Les caisses sont vides*, dit-on, *la grève coûte perdre, chaque jour pour les consultations [illegible] 50 millions [illegible] l'hôpital.* » On réclame l'arbitrage gouvernemental où on a profité de la récente inauguration de l'hôpital de Bicêtre pour rencontrer, « de force », un membre du cabinet de M. Ralite.

La C.G.T. voit dans l'action menée par le ministère de la santé « avancées positives » et accuse essentiellement la direction générale de l'A.P., qui « *refuse de construire le changement* ».

Tous sont d'accord — sauf à la C.F.D.T. et à la C.G.T. qu'à la [illegible] générale — pour [illegible] plusieurs services (médecine et rééducation spécialisées de [illegible] de l'îlot des Mariniers ne peuvent ouvrir faute de personnel.

Alors que la grève commençait à s'épuiser, la direction vient [illegible] faire savoir qu'elle envisageait [illegible] de salaires. Une [illegible] tangible qui pourrait [illegible] un [illegible] de la [illegible] aux [illegible] irréelles.

J.-Y. N.

A Bayonne

UNE GRÈVE DE LA FAIM POUR L'ENSEIGNEMENT DU BASQUE

(De notre correspondante)

Bayonne. — Quatre [illegible] ont [illegible] le 1er juin une grève de la faim dans la cathédrale de Bayonne pour [illegible] la prise en charge par l'État des écoles enseignant la langue [illegible] « *ikastolak* ».

Depuis janvier, l'association [illegible] (le Berceau), qui [illegible] les « *ikastolak* », a multiplié [illegible] auprès des pouvoirs publics pour que le ministère de l'éducation [illegible] la [illegible] financier. Actuellement, l'enseignement du basque (vingt-deux [illegible] maternelles, [illegible] primaires et un collège) est financé par les cotisations des parents, des [illegible] et des subventions municipales.

En réponse à une question de M. Jean-Pierre Destrade, député (P.S.) des Pyrénées-Atlantiques, le 28 mai, le gouvernement a répondu : « *Il faut conférer à l'enseignement [illegible] à la culture et à la langue basques (...) Le ministre de l'éducation nationale [illegible] prochainement des mesures [illegible] qui, dès la prochaine rentrée, [illegible] dans les faits.* » Il a été annoncé, d'autre part, que les demandes d'habilitation pour une licence et une maîtrise d'études basques dans les universités de Pau et de Bordeaux-III [illegible] « *en cours d'examen* ».

Une [illegible] est prévue ce [illegible] 4 juin en présence d'un envoyé spécial du ministre, du recteur de l'académie de [illegible] et d'une délégation de l'associa[illegible]

PATRICIA GANDIN.

■ RECTIFICATIF. — L'université de Lyon-I compte vingt-[illegible] étudiants, [illegible] mille [illegible] comme il a été imprimé par erreur dans nos éditions du 3 juin.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
Cours avec [illegible]
Documentation gratuite :
[illegible] BBCM
[illegible] - 75008 [illegible]

(Publicité)
Comment choisir une école en Suisse ?
[illegible] M. Paul Mayor, [illegible] les [illegible] tions sur [illegible] convenant le mieux aux [illegible] et aux [illegible] de [illegible] fils ou de [illegible] fille.
Service de renseignements [illegible] :
TRANSWORLDIA
[illegible] Rue du Vieux-Savoyard
[illegible] - TH. : [illegible]

UN TREMPLIN pour votre avenir
esd SOUFFLOT
● BTSS bilingue, trilingue (2 [illegible] après le bac - Année préparatoire possible).
■ Examen de qualification à la sténotypie de conférence.
■ Chambres de commerce étrangères.
STAGE EN ENTREPRISE
SERVICE de PLACEMENT
École des Secrétaires de Direction
(enseignement privé)
15, rue Soufflot, 75005 PARIS - Tél. 325-44-40
nom .....
adresse .....
..... diplôme .....
niveau études .....

Veto
APRES une année post-baccalauréat d'adaptation à l'enseignt supérieur en
PRESUP
"CLASSE PREPARATOIRE"
aux Études Supérieures biologiques
NADAUD 18 rue Jussieu 75005 PARIS
téléphone 337 71 16 +

habitable immédiatement
CERGY-PONTOISE
Résidence des Bourgognes
STUDIOS à partir de 146.000 F*
2 PIÈCES à partir de 246.000 F*
Renseignements et vente sur place : Avenue de la poste, tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi. Tél. 030.00.51.
*Prix valeur décembre 81.
Publiscope
Envoyez une documentation à :
Nom : ..... Tél. : .....
Adresse : .....
Investissement ☐ Habitation principale ☐ Nombre de pièces recherché : .....
FRANK ARTHUR
134, Bd Haussmann, 75008 Paris
562.01.69
MO CER

QU'EST CE QUI FAIT COURIR LES CASSEURS ? DICTOGRAPH SYSTÈME DE SÉCURITÉ 603.74.15
123, rue de Bellevue 92100 Boulogne.
Grey Franco

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Objets extraordinaires au Carré Rive-Gauche

Les antiquaires, galeries de tableaux et marchands de curiosités du Carré Rive-Gauche présentent jusqu'au lundi 7 juin les plus rares qu'ils ont découverts.

Du quai à la rue de l'Université, tout le quartier est, pour quelques jours, en fête, en vitrine, somptueux, des pièces de insolites, archéologiques et, témoignages du passé réputés introuvables, qui pourtant là, à portée de regard, n'est la bourse..

Au fond de ce « musée de quelques pièces exemplaires : en faïence italienne du siècle, poupées de théâtre nô, une horloge en doré figurant le triomphe de Vénus, pendules « squelettes » à colonnes, à épices en vermeil, bouquetières de réclamant « pour les Belges », un pichet à surprise en bleue, en cristal à grains sculpté du dix-septième. Un moulin animé de trônes en forme de une tête de bouddha du Gandhara, merveille de sculpture en bleutée, une baignoire de marbre en forme de conque, un Isis ailé en bronze, un en d'ivoire, une khmère d'une superbe

L'objet le plus égyptien prédynastique *plus de mille ans. Les meubles les plus rares — et les plus chers — sont une estampillée B.V.R.B., un buffet du sculpteur bourguignon Hugues Sambin..*

De nombreux objets extraordinaires le premier jour qui quelques pièces bien davantage que les plus pièces de monnaie.

GERSAINT.

FOIRES ET EN JUIN. — Paris, *Carré Rive gauche, Les cinq jours de l'objet extraordinaire (quai Voltaire, ect.), 3-7 juin (11 h)* ; Paris, *Saint-Laurent (gare de l'Est) : mai-28 juin* ; Paris, *du Maine : mai-juin* ; Perpignan *(66), des antiq. : juin* ; Tournus *(71), Antiq. à l'Abbaye : 29 mai-juin* ; Meyrargues *(13), Antiq.-Broc. : juin* ; *(91) : Journée de la photo : 6 juin* ; Herbault *(41), Kermesse-Broc : 6 juin* ; Rambouillet *(78), Antiq., du Château : 10-13 juin* ; Paris *Saint-Sulpice), Antiq.-Broc. : 11-12 juin* ; *Salon de la carte postale : 12-13 juin* ; Grenoble *(38), Broc., rue Saint-Laurent : 13 juin* ; La Ferté-Gaucher (77), Broc. ; La Ferté-Bernard *(72), Antiq.-Broc : 19- juin* ; Beaucroissant *(38), Broc. : 27 juin* ; Angerville *(91), : 4 juillet* ; Bergerac *(24), Antiq.-Broc. : 2-4 juillet* ; Magny-en-Vexin *(95), Antiq.-Broc. : 3-4 juillet.*

TRANSPORTS

CINEMA AMBULANT. — Les passagers du train Paris-Bourg-Saint-Maurice pourront, dès le 1er juin, regarder des pendant voiture-bar est incorporée sur les trains entre Paris et Bourg- h. 50 à l'aller et de 16 h. 30 au . Le prix de 30 francs.

CIRCULATION

LYON : MANIFESTATION DES CYCLISTES. — Mécontents, les cyclistes et cyclotouristes lyonnais manifesteront 5 juin à 18 heures, place Bellecour, à l'appel de Lyon-Vélo et de la FUBicy (fédération des usagers de la bicyclette). La des Canuts ne compte que cyclables, et Villeurbanne n'est guère mieux cinquante mille sont vendus chaque année l'agglomération, où le parc est un demi-million de machines. propose un plan « cyclables » de 100 Lyon et Tél. (7) 874-22-19.

JOURNAL OFFICIEL

publiés au *Journal officiel* du vendredi 4 juin :

DES DÉCRETS

● à l'harmonisation des dispositions réglementaires du droit français des sociétés anonymes avec la deuxième directive Communautés européennes en matière de droit des sociétés et modifiant certains décrets en matière commerciale.

● Modifiant un article de l'annexe II au code général des impôts.

● à l'application dans les régimes de protection sociale agricole de la majoration annuelle forfaitaire des valeurs locatives cadastrales des propriétés non

● Instituant une taxe parafiscale au profit du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (C.T.I.F.L.).

LOISIRS

LES 19 ET 20 JUIN LA FOIRE DE LA PÊCHE ET DE LA CHASSE A CHAMBORD

La Foire de la pêche et de la chasse, organisée les 19 et 20 juin prochains à Chambord, à l'ombre du célèbre château, s'annonce bien. Fabricants de matériels halieutique et cynégétique, grandes associations, éditeurs, galeries d'art, de soit près de cinquante participants, occuperont les stands à partir de 9 h 30 durant les deux jours.

Au cours de manifestation, des tirs à l'arc au pigeon d'argile *seront ouverts, alors que des* de lancer à la pêche lieu tant au leurre qu'à la mouche. Présentations de chiens et d'oiseaux précéderont démonstrations équestres. Une *Saint-Hubert sonnée* réputés trompes.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 6 JUIN

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Le d'Etat », 15 heures, place du Palais-Royal, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Cimetière Saint-Vincent », 15 heures, rue Lucien-Gaulard, Mme Pennec (Caisse historiques).

« De Manet à », 10 heures, 13, avenue du (Approche de l'art).

« Hôtel de Mme de Miramon », 15 h 15, 45, quai de la Tournelle (Mme Barbier).

« Val-de-Grâce », 15 h 30, place Alphonse-Laveran (Mme Camus).

« », 10 h 15, 4, place du (Connaissance d'ailleurs).

« Paris », 15 heures, métro Cité (Mme Hauller).

« Hôtels de Soubise et de Rohan », 60, des Francs-Bourgeois (Histoire et Archéologie).

« », 15 heures, métro (P.-Y. Jaslet).

« Salons des finances », 15 93, rue de Rivoli (M. de La Roche).

« Saint-Denis », 14 h 30, *parvis* de la basilique (Lutèce-Visites).

« Palais du Luxembourg », 15 heures, rue de Vaugirard, angle de (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 15, haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 16 h 3, rue Malher (Le Paris).

« De Saint-Eustache à Beaubourg », 15 heures, rue Jour, façade (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 6 JUIN

14 h 15, 95, rue Nollet : « New-York - Los Angeles » (Projection).

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, M. G. : « L'origine du mal, l'homme peut-il se perdre ? » « L'étrange possédés de Loudin », par Natya.

15 heures, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, J. : « d'épanouissement ».

17 h 30, 11 bis, rue Keppler : « Les pouvoirs dans l'homme » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

LUNDI 7 JUIN

14 h 45, Académie mondiale et politiques, 23, quai Conti, M.-O. Lacombe : « La conception indienne de l'homme ».

19 h 30, 5, rue Largillière, M.-J. Cavaroc : « l'Egypte » (Nouvelle Acropole).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	12 mois

FRANCE-D.O.M.-T.O.M.
611 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
533 F 1 391 F 1 820 F

ÉTRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
313 F 522 F 731 F 940 F
II. — SUISSE, TUNISIE
386 F 949 F 1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux ou plus) : nos abonnés invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger nous propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

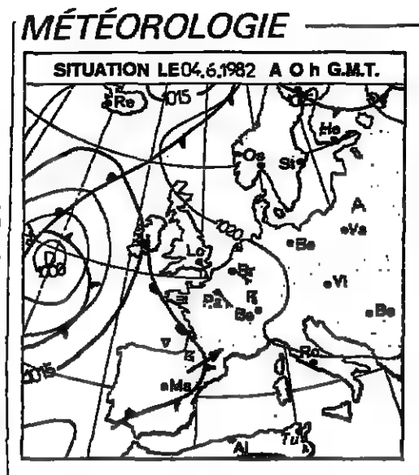

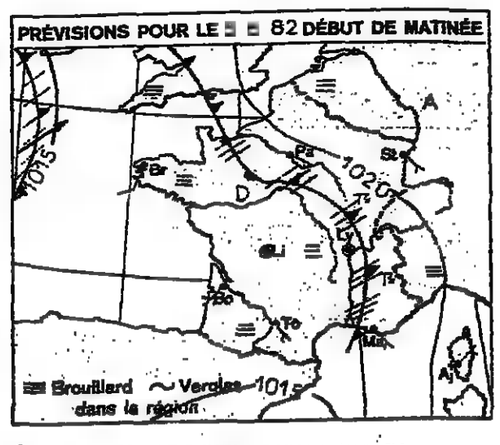

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 juin à 0 heure et le samedi 5 juin à 24 heures :

Entre hautes pressions d'Europe centrale le profond minimum atlantique persistera un flux sud, chaud, instable ; toutefois, l'activité orageuse s'atténuera par l'Ouest

Samedi, le temps médiocre matinée sur la plus grande partie du pays ; il y aura nombreux brouillards sur l'Ouest et pluies d'orage se produiront Alpes Vosges à la orientale. Dans la journée se développera une amélioration l'apparition d'éclaircies plus plus belles, qui favoriseront une remontée rapide thermomètre. Toutefois, ondées et des orages possibles l'après-midi, la Savoie Vosges Picardie. Les généralement faibles, sauf sous les orages où ils se renforceront.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 4 juin à 7 heures de 1 018,6 millibars, 764 de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 juin ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4 juin) : Ajaccio 27 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 31 et 16 ; Bourges, 28 et 16 ; Brest, 25 et 13 ; Caen, 27 et 15 ; Cherbourg, 25 et 15 ; Clermont-Ferrand, 26 et 13 ; Dijon, 26 et 17 ; Grenoble, 26 et 14 ; Lille, 25 et 16 ; Lyon, 27 et 16 ; Marseille-Marignane, 27 et 20 ; Nancy, 28 et 16 ; Nantes, 27 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 17 ; Paris-Le Bourget, 25 et 15 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 27 et 15 ; Strasbourg, 30 et 17 ; Tours, et 16 ; Toulouse, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 degrés ; Amsterdam, 29 16 ; Athènes, 26 et 19 ; Berlin, 31 et 18 ; Bonn, et 14 ; Bruxelles, 27 et 17 ; Le Caire, 30 et 24 ; Iles Canaries, 27 et 15 ; Copenhague, 27 et 15 ; Dakar, 30 et 21 ; Djerba, 26 et 17 ; Genève, 26 et 14 ; Jérusalem, 22 et 12 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 25 et 16 ; Luxembourg, 27 et 15 ; Madrid, 21 et 9 ; Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 22 et 13 ; Palma-de-Majorque, 24 et 17 ; Rome, 29 16 ; Stockholm, 28 et 14 ; Tunis, 29 et 19 ; Tozeur, 31 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 5 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

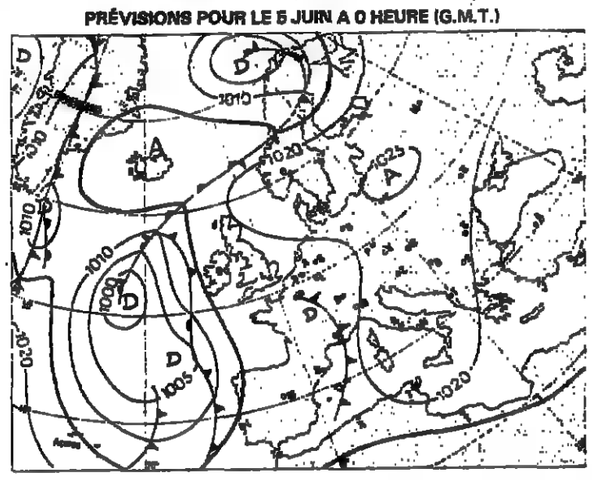

LE TEMPS DIMANCHE

matin, quelques nuages bas qui épargneront cependant les L'après-midi, le temps sera ensoleillé et un peu plus chaud que Cependant, du delais à la Bretagne et à l'ouest du Bassin parisien, les nuages deviendront abondants avec probabilité de quelques pluies éparses pouvant être localement orageuses.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs tourisme » page 24.

Le Monde
DIMANCHE
Dans numéro du 6 juin

Les soucis de la Cour des comptes

La Cour des comptes manque de moyens pour accomplir sa mission : le contrôle du bon emploi des fonds publics.

ENQUÊTE D'ÉRIC ROHDE

SPÉCIAL INVESTISSEURS PARIS

Face à l'Horloge

Plateau Beaubourg
Studios-2 pièces
350 000 F
(studio 34 m² - 1er étage)
Formule pouvant garantir les loyers impayés

Rue du Faubourg St Honoré

Ateliers d'artistes 2 et 3 pièces
occupés loi de 48
7000 F le m²
200 000 F à 400 000 F
Placement idéal à long terme

ISORE S.A.
133 bd Haussmann 75008 PARIS
562-17-17
Veuillez nous téléphoner ou nous adresser votre carte de visite en nous précisant intéressé par "Face à l'Horloge" ou intéressé par "Rue du Faubourg St Honoré"

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA PENTECOTE

TIRAGE N° 35 DU

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	011	500	7	7	100
	581	500		27	300
	136 271	1 000 000		107	600
				267	600
2	62	200		5 017	2 100
	752	500		7 967	2 100
	0 562	2 200		58 837	10 100
3	253	500	8	108	500
	333	500		408	500
	8 063	2 000		518	500
	03 193	10 000		968	500
	53 913	10 000		0 218	2 000
	76 783	10 000		5 888	2 000
4	44	200	9	79	200
	3 524	2 000		119	500
	92 724	10 000		299	500
	98 564	10 000		529	500
				699	500
5	6	100		729	500
	3 925	2 100		8 209	2 000
	34 515	10 100		314 428	6 000 000
6	26	200	0	090	500
	076	500		650	500
	548	500		4 910	2 000
	30 656	10 000		85 920	10 000
	84 366	10 000			

PROCHAINS TIRAGES LE 1982
DE LA FÊTE DES MÈRES, À MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
TRANCHE L'ARLEQUIN, à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)

LOTO — TIRAGE N° 22 — 20 24 32 35 44 45 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 43

PROCHAIN TIRAGE LE 9 JUIN 1982 VALIDATION JUSQU'AU 8 JUIN APRÈS-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DE LA PENTECOTE 1982 - N° 35

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Cabinet de Me BOUCHET et REDON, avocats
B.P. 51 - 74200 THONON-LES-BAINS - Tél. : (50) 71-13-77
Vente aux enchères au Tribunal de Grande Instance de THONON LES (74200), place
le VENDREDI 11 JUIN 1982, à 14 h.
UN STUDIO DE 31 m² (pour 4 personnes)
à MORZINE AVORIAZ (Haute-Savoie)
Mise à prix : 80 F.

MEAUX-ESBLY
GRANDE FÊTE AERIENNE
5-6 JUIN
(10 h - 20 h)

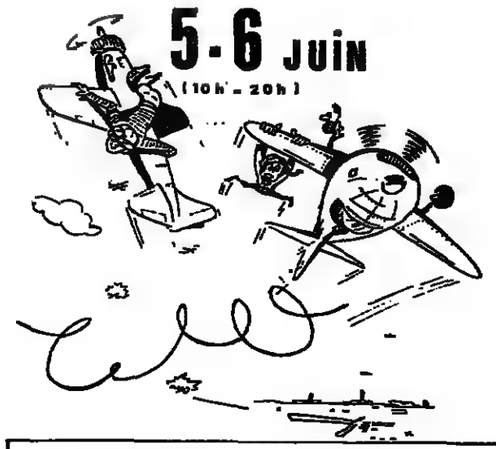

PARACHUTISME · LISME · VOLTIGE
PLANEUR · MONTGOLFIERE · AILE VOLANTE
ULTRALEGER MOTORISE · AVIONS ANCIENS
PRESENTATIONS AVIONS NEUFS, HYDRAVION
PARTICIPATION DE L'ARMEE
BUVETTES, RESTAURANT, REPAS ASSURES
C.O.M.A.M 98 MEAUX-ESBLY - 77440 ESBLY - Tél : 004.38.06
organisation Manifestation Aérienne Meaux

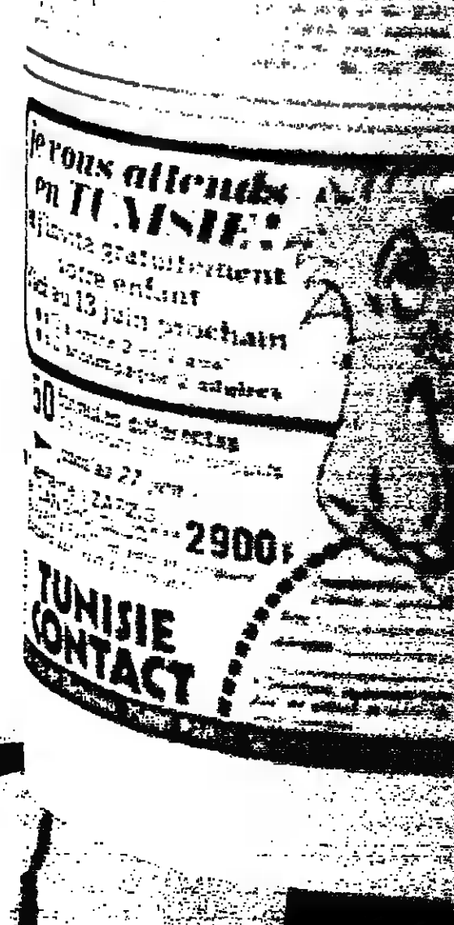

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

EXOTISMES

Bornéo : danses rituelles à 30 dollars l'heure

Le voici enfin, le petit frisson tant attendu. Celui de l'aventure que promettent les catalogues. Mais tout se passe bien. La Skrang est bonne fille et les mautonniers de Bornéo fort habiles. En un tournemain, l'hélice est réparée et les passagers assis à leur place. Le moteur miaule à nouveau, couvrant les bruissements liquides, l'appel des oiseaux et cette curieuse sonnerie de réveil-matin émise là-bas par des cigales grosses comme des moineaux.

Parfumés d'huiles solaires, les pieds humides mais le cœur rasséréné puisque les appareils photos sont sauvés, cinq journalistes français se laissent aller aux douceurs d'un voyage organisé.

Ils sont censés tester un nouveau « produit touristique », l'un des quatorze circuits « aventure » imaginés par une agence parisienne. Le titre de celui-ci pourrait être signé par l'auteur de Tartarin de Tarascon : « En pirogue chez les coupeurs de tête de Bornéo », avec le commentaire suivant qui fleure bon son Docteur Livingstone : « Une expédition dans la tradition des grands voyageurs du passé ».

Le voici, le jeune guetteur qui, juché à la proue de la pirogue, signale, comme autrefois, les récifs et les troncs à la dérive, porte des lunettes fumées, un stetson et un walkman coincé dans les oreilles. Dans les fameuses longues maisons qui ont tant passionné les ethnologues, les grappes de crânes des ennemis d'antan voisinent avec les carillons Westminster, les nattes de rotin avec le linoléum. Entre le vieil homme tatoué qui, chaque matin, fixe pour tous les activités de la journée en interprétant le chant des oiseaux et le conseiller agricole en tournée qui distribue des engrais, on sait bien qui finira par l'emporter. Mais, pour l'heure, ils voisinent et sans doute s'opposent sourdement.

Mais il serait trop facile d'ironiser davantage sur la littérature publicitaire. Jugeons plutôt sur pièces, autant que faire se peut. Côté voyage au long cours, on est servi : 25 000 kilomètres, [illegible] « jet », [illegible] retour, 500 kilomètres en minicar, 700 kilomètres en vedette rapide et pirogue à moteur. Le tout pour 12 200 F tout compris ; au prix du baril de pétrole, c'est raisonnable !

[illegible] Ce que l'on découvre après cette très longue approche, c'est un peuple qui passe abruptement du néolithique au vingtième siècle. Les images que l'on rapporte de cette collision de civilisations paraissent banales. En voici quelques-unes.

Rien à craindre des coupeurs de tête

Les voilà les face-à-face qui pincent le cœur. L'émotion, puisque c'est cela qu'on achète, n'est pas provoquée par les lentes évolutions des danseuses aux seins nus. Elle naît de la situation créée par le touriste lui-même, qui a déjà 30 dollars pour que ces jeunes femmes se costument et se trémoussent, comme s'il s'agissait [illegible] fête rituelle.

Qu'il ne s'étonne pas, ce voyageur chemisé de nylon, si, de jour en jour, les gracieuses poitrines disparaissent sous d'affreux soutien-gorge. Le modèle culturel qu'il propose par sa seule présence a fait naître la pudeur chez ces « bons sauvages ». Et le colporteur [illegible] qui [illegible] nippes [illegible].

L'aventure n'est [illegible] d'une navigation parfaitement programmée, [illegible] on a gommé les épices. On ne risque [illegible] équatoriale, à rencontrer des plantes carnivores, [illegible] fourmis, [illegible] scolopendres grands [illegible] la main. Le [illegible] végétal [illegible] quatre étages ne [illegible] pas [illegible]. Les singes [illegible] facétieux, comme partout. L'aventure n'est pas non plus dans ces [illegible] où, [illegible] sur [illegible] rembourrage [illegible] longues maisons, [illegible] à [illegible] par [illegible] cocoricos [illegible].

Rien à craindre non plus de [illegible] « coupeurs de tête ». Aucun risque [illegible] rizi-culteurs, [illegible] pour ne [illegible] sinistre réputation [illegible] dépens [illegible]. Certes, les Dayaks [illegible] furent, naguère, un [illegible] demi, [illegible] pêcheurs-pirates, comme [illegible] qui, aujourd'hui, pillent [illegible] people ».

Un aventurier britannique [illegible] Dayaks [illegible] grand comme vingt départements français. [illegible] régnèrent [illegible] pendant [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] préservant [illegible] « nature ». Rich, avec [illegible] fer, ils parvinrent [illegible] le mal connu qu'avait [illegible] jeune [illegible] coupés.

La [illegible] aussi en [illegible] aujourd'hui l'un [illegible] Peuplé d'un [illegible] habitants, dont 40 % d'origine [illegible], c'est une [illegible] en [illegible], fière des 30 millions de [illegible] de pétrole [illegible] produit, [illegible] son taux [illegible] de 9 % l'an, une [illegible] qu'elle [illegible] parfait [illegible] son [illegible] démocratique.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 16.)

Colombie : réalités et chimères de l'El Dorado

EL DORADO : pays chimérique, note le Petit Larousse, qui ajoute : « *Origine, lieutenant du conquistador Pizarro, prétendit l'avoir découvert entre l'Amazone et l'Orénoque, et, à l'entendre, il regorgeait d'or.* »

Eh bien, c'est faux ! Il n'y a ni chimère, ni fable, ni légende. L'El Dorado existe toujours et partout : Colombie, cet Etat mal connu qui sert de lien de pont méridional à l'Amérique centrale. Suivre les traces de l'El Dorado est une bonne manière, pour le voyageur, de ne pas se perdre dans un pays mosaïque où l'on cultive la vigne et le café, qui a son cœur dans la mer des Caraïbes et ses rêves, qu'l'Amazone, dont les plaines valent bien celles de la Pampa et où les cordillères jaillissent jusqu'à 5 800 mètres aux rives mêmes des étendues marines. L'esclave noir y a trouvé la mort, Bolivar y a même gagné sa gloire.

A dire vrai, l'El Dorado est assez récent. Deux mille ans peut-être, mille sûrement. Car « *au commencement était la mer. Tout était obscur. Il n'existait ni soleil, ni lune, ni hommes, ni bêtes, ni plantes. La mer était partout. La mer était la mère. La mère n'était ni personne, ni rien, ni quelque chose. Elle était l'esprit de ce qui allait venir. Elle était passée et mémoire* ». Ainsi, dans la mythologie Kogui, l'esprit planait-il sur les eaux.

L'El Dorado, ce sont ces dix ou vingt civilisations indiennes, nées sur les pentes de la cordillère des Andes, sur l'Altiplano ou dans les terres chaudes des Caraïbes. Elles accédèrent à l'art et portèrent à leur perfection le culte de la divinité et celui des morts. Qui l'a dit ? Rien d'écrit, peu de tradition orale, la poterie bien sûr, mais surtout l'or.

Leurs noms ? Le [illegible] souvent celui de la ville, de la [illegible] où, du lieu-dit où ont été découvertes leurs [illegible] remarquables manifestations. Leurs [illegible] de naissance ? Approximatives, à deux ou trois siècles près. Leurs ouvrages en or ? Des vases à oboux pour activer les effets liturgiques de la cocaïne, des armes de jet, des aiguilles à coudre, des pinces à épiler, des bracelets funéraires, des boucles de nez et d'oreille, des diadèmes, des pectoraux, des casques. Profusion qui faisait dire, en 1654, à Pedro Cieza de Leon : « *J'ai vu les Indiens armés d'or de pied en cap.* »

Les somptueuses et intelligentes vitrines du musée de l'or de Bogota donnent le plaisir de passer en revue ces civilisations mortes dont on apprend vite à discerner les caractéristiques et les [illegible]. Il y a du dragon chinois et du guerrier mandchou dans les figurines. Taironas. L'extrême finesse des éventails-anneaux de nez filigranés du peuple Sinu prouve une maîtrise remarquable de la technique de la cire perdue. Les bijoux Quimbayas atteignent la perfection par leur souci du détail et par leur finition. Les divinités anthropomorphiques des Tolimas rappellent les tumis, couteaux sacrificiels des ethnies péruviennes.

Quant aux Muiscas, ils ne sont pas tant exceptionnels par leur style, qui est assez grossier : leurs figurines ne comportent [illegible] ni [illegible] ni [illegible] sion. Mais ils sont par excellence le peuple de l'or. Dans une vitrine du musée, il est un radeau miniature [illegible] dix personnages qui tourne [illegible] tourne encore. Un passager [illegible] la taille : l'El Dorado.

L'un des caciques Muiscas, le Zipa, [illegible] coutume de [illegible] sur les rives du lac Guatavita, situé au nord-est de Bogota. Il se [illegible] nu et ses sujets lui enduisaient le corps d'huiles aromatisées sur lequel ils [illegible] une poudre d'or. Il montait ensuite sur le radeau en compagnie [illegible] prêtres et de dignitaires. Arrivé au centre du lac, le Zipa [illegible] les premiers [illegible] du soleil pour [illegible] dans l'eau tandis que ses acolytes jetaient, par-dessus [illegible] bijoux, figurines d'or et céramiques. Lorsque [illegible] du lac, le peuple [illegible] sur les [illegible] laient [illegible] sa joie en un [illegible] de tambours, de flûtes et de sifflets d'argile.

C'est cet homme doré qui fonde la légende. C'est cet homme doré qui suscite la concupiscence des [illegible] Vespucci, Pedrarias, Alfinger, Heredia, Belalcazar, Quesada. Les colonnes qui s'enfoncent dans [illegible] et le long des [illegible] n'ont qu'une pensée : l'or, qui, dit-on, [illegible] les temples indiens, les sépultures et les palais. Et comment ne pas croire la rumeur lorsque Pedro de Heredia trouve un porc-épic en or d'environ 80 kilos. Alors, c'est la curée, le pillage et le massacre. Au nom de Dieu et du roi.

De ce seizième siècle, il ne reste pas seulement le souvenir du tumulte et de la barbarie. L'Espagne a aussi enfanté des lieux de grâce et de paix. Au nord du lac de Guatavita, Villa-de-Leyra est une petite merveille coloniale. La Plaza Mayor, immense avec ses 14 000 mètres carrés, où trône une minuscule fontaine mujedar, est bordée d'arcades et de demeures à balustres. De temps à autre, un cavalier ou un véhicule tout terrain chargé de canne à sucre traverse cette mer de galets. Il fait bon flâner par les rues où le temps s'est arrêté. Maisons chaulées comme en Andalousie, tuiles romaines sur des toits de [illegible] guingois, [illegible] peintes en vert, patios [illegible] une profusion de bougainvillées, [illegible] intimidées, et la [illegible] qui écrase la ville.

[illegible] si elle [illegible] un peu [illegible] par [illegible] [illegible] antiquités qu'on trouve, la halte [illegible] Mésopotamie [illegible] un régal. [illegible] moulin à huile [illegible] niché [illegible] une profusion d'ibiscus, de saules, de fougères et de [illegible] où gloussent [illegible] canaux. [illegible] lits à baldaquin, l'odeur de cire [illegible] l'angélus qui sonne au carmel transportent [illegible] très loin [illegible] le passé.

La mise à [illegible] [illegible] trésors Chibchas, Quimbayas, Tolimas ou Tumacos [illegible] destinée, ne l'oublions [illegible], à enrichir le [illegible] d'Espagne. Les [illegible] indiens [illegible] prirent donc le [illegible] de la côte, [illegible] plus précisément [illegible] Carthagène-des-Indes, porte fabuleuse [illegible] [illegible].

Poudrières et tunnel sous-marin

Deux fois par an, les flottes espagnoles quittaient Cadix et gagnaient ce qui s'appelait alors la Nouvelle-Grenade et son port, Carthagène, par les Canaries et les îles du Cap-Vert. Une fois le plein d'or effectué, les vaisseaux cinglaient vers La Havane, où ils retrouvaient les trésors en provenance du Pérou. Le retour vers la mère-patrie passait par les Bermudes et les Açores.

Il en a tenté des pirates, des boucaniers et des corsaires, cet or ! Embusqués dans les Caraïbes, ceux-ci guettaient les galions et leur butin. Et pourquoi ne pas aller chercher à la source, Carthagène, le métal précieux ? C'est un pirate français, Robert Baal, qui, le premier, prend d'assaut les remparts de la ville, en 1543. Suivent un [illegible] Français, [illegible] Cote, puis [illegible] Anglais John Hawkin, le [illegible] Francis Drake, [illegible] encore [illegible] Français, le baron [illegible].

Jusqu'à l'attaque [illegible] l'« armada » britannique [illegible] l'amiral [illegible] Vernon, en 1741, où [illegible] quatre-vingt-six navires et quelque vingt-[illegible] [illegible] [illegible] qu'une [illegible] [illegible] vaisseaux [illegible] trois mille Espagnols. L'affaire tournait [illegible] en [illegible] assaillants [illegible] à son amirauté le [illegible] [illegible] la ville, [illegible] l'Anglais [illegible] médaille commémorative...

N'[illegible] compter sans l'acharnement [illegible] l'amiral [illegible] Lazo, borgne, [illegible] et unijambiste. [illegible] faire [illegible] [illegible] système [illegible] de Carthagène.

Inattaquable par la [illegible] en raison [illegible] profondeur [illegible] celle-ci, [illegible] devait [illegible] par [illegible] baie, [illegible] [illegible] deux [illegible] : Boca-Chica, [illegible] batteries ; [illegible] Grande, impraticable en raison de la présence de [illegible] et ensablés. La [illegible] dite [illegible] verrouillée [illegible] deux [illegible] : Castillogrande [illegible] nillo.

Pour [illegible] l'assaut, [illegible] [illegible] et [illegible] sur les murailles de [illegible] tropiques. [illegible] d'ailleurs celles-ci. Il leur [illegible] [illegible] emporter [illegible] forte-[illegible] San-Felipe - [illegible] - Barajas, [illegible] de [illegible] batteries, [illegible] couloirs et [illegible] poudrières [illegible] à [illegible] [illegible] par [illegible] [illegible].

L'amiral Vernon ne [illegible] prendre San-Felipe, il perdit mille [illegible] et, [illegible] fièvres et la dysenterie aidant, [illegible] lever l'ancre, après [illegible] [illegible] de siège. Carthagène [illegible] [illegible] le roi d'Espagne pouvait se [illegible] de l'investissement militaire [illegible] qu'il y [illegible] [illegible] lui qui [illegible] en soupirant : « *Carthagène m'a [illegible] le [illegible] mon [illegible]* ».

[illegible] [illegible] ses murailles, [illegible] a gardé [illegible] [illegible] patricciennes aux [illegible] [illegible] bois [illegible] tourelles [illegible] [illegible] patios où [illegible] [illegible] à [illegible]. La [illegible] représente [illegible] [illegible] créole. Le [illegible] [illegible] l'Inquisition [illegible] [illegible] porche monumental, [illegible] lequel cinq hérétiques — [illegible] — [illegible] suppliciés.

ALAIN [illegible].

(Lire la suite page 16.)

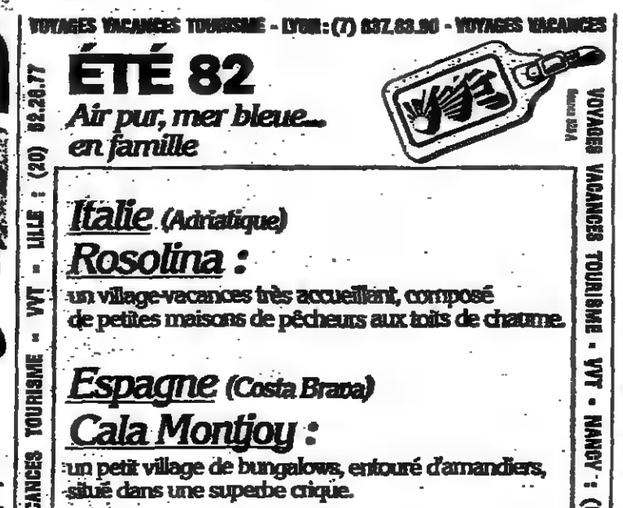

EXOTISMES

Bornéo

(Suite de la page 15.)

Si les Dayaks sont encore considérés comme des citoyens tout à fait comme les autres, ils sont en voie de « normalisation ». En attendant, ils constituent l'attrait touristique majeur du pays. Mille visiteurs venus d'Europe, dont beaucoup de Français, fréquentent Bornéo chaque année. On construit des hôtels et on agrandit les aéroports pour accueillir davantage encore.

L'aventure n'est plus ce qu'on l'attendait. Plus lointaine, beaucoup plus redoutable, elle reste réservée aux téméraires et aux visités. Beaucoup viennent voir le cimetière de bateaux, prétextes pour ne pas tenter d'y conduire. Les Dayaks méritent bien quelque reproche. Puis, un jour, on se décide : trois quarts d'heure de marche dans un décor de forêt, pour rencontrer des fantômes. Un cercueil d'enfant a été déposé là, à l'air libre. Les adultes, eux, sont enterrés. Plus haut s'élève une sorte de cabanon, à l'abri duquel reposent tous les objets familiers du défunt. Pour certains, une chaise à même de remplacer avec fauteuil, quelques jarres de riz et boîtes de lait condensé. Tout ce qu'il faut pour voyager et... ne plus revenir.

Mais, à braver impunément l'éventuel courroux des morts, le voyageur curieux bouscule d'antiques croyances. C'est un coup de canif de plus dans la trame infiniment fragile d'une civilisation en sursis. Car les Dayaks ont pendant un grand dommage bien des apports technologiques. Ceux qui ne fabriquent plus de récipients végétaux, ils les ont échangé contre des hirondelles contre la vaisselle chinoise. Puis ils ont adopté la petite embarcation portugaise qu'ils lixaient sur le plat-bord du hors-bord a supplanté la pagaie, la tronçonneuse accablant le détrichage de la forêt et le fusil a plus besoin de la sarbacane pour rapporter un sanglier.

On peut utiliser ces biens sans perdre son âme. Pourra résister au mitraillage ? Car soudain, le regard des Blancs, les Dayaks se découvrent eux-mêmes singuliers, chroniques. Déjà, n'osent plus avouer qu'ils connaissent plus facilement les plantes médicinales et au guérisseur d'antan qu'au médecin ambulant. Les certains tatouages anciens représentent des têtes tranchées. Les longues maisons, pour être reléguées au Musée de Kuching, la capitale, tandis que les orangs-outans résistent plus que dans les parcs nationaux. Et les joyeux danseurs d'autrefois deviennent de tristes figurants de grands folkloriques, qui s'agitent pour quelques dollars. Ceux qui, littéralement, coupons la tête aux Dayaks. Alors, fortunés que sont ces aventure-là, bouclez vos valises ! Il reste quelques « natives » à décerveler dans les longues maisons de Bornéo. Hâtez-vous, il n'y en a pas pour tout le monde !

ALAIN AMBROISE-RENDU.

■ Touring Club de France, Expédition Camel, 106, rue d'Amsterdam, 75009 Paris.

Réalités et chimères de l'El Dorado

(Suite de la page 15.)

La Colombie est moins le temps jadis des immenses appartements de Monsieur l'Inquisiteur. Une odeur à arpenter les rues, malgré la moiteur, pour en exprimer la nostalgie du temps de la croix, de l'épée, et pour faire sienne l'affection du poète Luis Carlos Lopez pour sa ville natale à laquelle il écrivait : « *Tu inspires parfois quelque chose comme l'odeur de vieux souliers.* »

L'El Dorado existe. L'El Dorado ne palpite pas dans un petit homme tout rond et basané qui porte un cartable bourré apparemment de papier journal. Il ne pale pas : guaquero, comme on dit, chercheur de trésor.

Il est né dans une famille de vingt-six enfants, de même père d'origine espagnole et de même mère indienne. Avec sept de ses frères, il a trouvé plus facile de vivre pour la terre que par la terre. Il a trouvé plus facile de vivre pour la terre que par la terre. Il a trouvé plus facile de vivre pour la terre que par la terre.

وكذا من الأصل

DANS LES COUNTRY INNS

Les Etats-Unis comme chez soi

LA porte de la chambre sera ouverte, il n'y aura pas besoin de clé. Le lit à baldaquin garni de dentelles blanches sera couvert d'un patchwork ancien, ou peut-être neuf, œuvre de la maîtresse de maison. Il y aura de jolis meubles Queen-Ann, quelques portraits d'ancêtres puritains, un ninas dans son cidre et, sur la commode, un bouquet de fleurs, une assiette de fruits. Par la fenêtre, les arbres du jardin et, au-delà, la maison voisine, l'église proche dont, justement, la cloche sonne. Dans cette chambre, pas de télévision ni de téléphone ; mais une pile de livres sur la table de nuit et quelques magazines locaux étalés sur la cheminée.

Cette promesse pourrait servir d'introduction au merveilleux guide de Norman Simpson : *Country Inns and Back Roads*, qui décrit et donne les adresses de deux cent soixante auberges sur les petites routes de campagne aux Etats-Unis.

Ces auberges valent presque complètement disparu dans les années 50, remplacées par des motels préfabriqués, posés à la hâte le long des autoroutes et mieux adaptés à la manie automobile ; étapes abstraites dans des lieux à la laideur uniforme, généralisé avec le matin, sur le formica cerné d'un début de nourriture, un petit déjeuner, préfabriqué lui aussi.

Mais, alors que la France succombe doucement à la tentation du « fast food » et de l'hôtellerie anonyme, les Etats-Unis, depuis plus de dix ans, ont entamé le chemin inverse. Limitations de vitesse (80 km à l'heure sur les autoroutes), les Américains reprennent les routes secondaires, partent à la recherche du bon vieux temps et découvrent l'antithèse du motel, l'auberge de village : une jolie maison dans un environnement naturel, avec de vrais meubles anciens, des chambres toutes différentes, une cuisine familiale, une ambiance chaleureuse et des hôtes amicaux.

Feu de bois, fumet de cuisine gourmande et quatre chiens pelucheux allongés pêle-mêle sur le tapis de l'entrée, c'est l'auberge de Weathersfield, dans le Vermont, une grande maison de bois deux fois centenaire où règne Marie-Louise Thorburn. Marie-Louise et Ron, son mari, se sentaient trop jeunes pour la retraite. Cosmopolites, gens de goût, il leur fallait le vent frais de visages nouveaux et l'accomplissement quotidien d'un certain raffinement.

C'est probablement l'effet magique de l'hospitalité nord-américaine, une des grandes qualités de ce pays sûrement la plus méconnue, cette élégance toute spéciale avec laquelle on vous ouvre la porte, comme si vous rentriez chez vous. Les aubergistes des « country inns », dans leur grande majorité, ne sont pas des professionnels. Ils n'ont pas suivi les cours d'une école hôtelière, mais ils aiment vraiment recevoir chez eux. Ils se sont transformés en aubergistes tout en restant eux-mêmes.

Marie-Louise, épouse, sert les différents jus de fruits, fait les présentations et prend soin de [illegible]. Frits et [illegible] quitte la ville et [illegible] petite auberge dans un endroit [illegible] joli. Ils se [illegible] Boston, dans la petite ville de Newburyport, [illegible] de la Merrimack River.

Chaque auberge a sa spécialité. Celle de Windsor House est le repas de fête et, tout particulièrement, le repas de noces. Si on le lui demande, Fritz, qui [illegible] l'une des [illegible] de la ville, peut même célébrer lui-même la cérémonie dans le grand salon où trône un orgue électronique. Les invités passent ensuite dans la salle à manger d'apparat où Trix et Fritch leur servent le fameux dîner de dix plats qui a fait la renommée de l'auberge. Windsor House est [illegible] familial. A [illegible] mais l'auberge classique et « bed and breakfast ».

Ce [illegible] d'une auberge à l'autre, suivant les goûts et les capacités culinaires de l'aubergiste. Il est donc conseillé de laisser chez soi ses habitudes et de se préparer à changer de menu chaque jour. [illegible] petits pains au [illegible] aux myrtilles ; aujourd'hui, des œufs [illegible] aux câpres ; demain, peut-être de simples [illegible] surgelés, réchauffés dans le four à micro-ondes. Walter Davis, à Lenox (Massachusetts), offrait des fraises, la Weathersfield Inn présentait à côté d'une parfaite omelette aux champignons un bon petit [illegible] et des toasts garnis de « cider jelly » (gelée obtenue en faisant réduire longuement le jus de pomme).

Pour les adeptes de la « gourmet cuisine »

Quel qu'il soit, le petit déjeuner est toujours bon et [illegible] dans le prix de la chambre, ainsi que la tasse de thé accompagnée de gâteaux secs qui [illegible] lorsqu'il arrive dans l'après-midi. La Hawthorne Inn propose un choix de thés classiques, la Weathersfield sacrifie la théière mais présente dans une grande boîte de bois dix-huit sortes de thés en sachets, ce qui permet de goûter plusieurs parfums. C'est extraordinaire, car encore récemment il était impensable, même dans les très bons hôtels, d'obtenir autre chose que les sempiternels sachets de Lipton.

Depuis une dizaine d'années, la qualité revient à la mode aux Etats-Unis, les adeptes de la « gourmet cuisine » sont de plus en plus nombreux et, même si leurs goûts nous semblent étranges, c'est bien mieux qu'avant.

Le petit déjeuner de la Hawthorne Inn, par exemple, pourrait surprendre : pain d'épices accompagné de yogourt à la vanille [illegible] lorsqu'il arrive dans l'après-midi. La Hawthorne Inn propose un choix de thés classiques, la Weathersfield sacrifie la théière mais présente dans une grande boîte de bois dix-huit sortes de thés en sachets, ce qui permet de goûter plusieurs parfums. C'est extraordinaire, car encore récemment il était impensable, même dans les très bons hôtels, d'obtenir autre chose que les sempiternels sachets de Lipton.

Tout [illegible] a maintenant une [illegible] machines italiennes qui font le café à la pression, et [illegible] célèbre « american coffee » a disparu. Gregory et Marilyn Burch, patrons de la Hawthorne Inn, aiment les choses naturelles et font [illegible] eux-mêmes. Marilyn fait le pain ; Greg, le yogourt. Greg, jeune [illegible] de vingt-cinq ans, [illegible] tirer le diable par la queue dans un loft [illegible]. L'idée d'ouvrir un [illegible] solution qui lui permettrait de gagner sa vie [illegible] son métier de sculpteur.

Il a choisi une ville [illegible], Concord (Massachusetts), patrie de Ralph Emerson, Henry Thoreau, [illegible] et du groupe des transcendantalistes américains, ces précurseurs des hippies, écologistes et objecteurs de conscience. Greg et Marilyn sont un peu tout ça, eux [illegible] grâce à [illegible] existence. Ils ont l'occasion de parler à [illegible] qu'ils n'auraient jamais rencontrés [illegible] : des hommes d'affaires, des [illegible] d'affaires, des ingénieurs. Greg et Marilyn ont calculé qu'ils reçoivent environ mille [illegible] par an, « *jamais plus de sept ou huit fois* », précise Marilyn, « *suffisamment pour faire connaissance* ».

La mode des B&B se répand de plus en plus aux Etats-Unis : il y en a maintenant dans les grandes villes aussi. Pour qui a l'esprit d'aventure, c'est un moyen relativement peu coûteux et [illegible] de loger à Manhattan. Il faut simplement savoir que les B&B de New-York n'offrent pas la garantie de sérieux et de goût qui caractérise la « country » de province. On peut avoir des surprises, [illegible] moins [illegible]. Quel [illegible] une façon efficace de sonder le rêve [illegible] de l'intimité.

ELIZABETH SZIGETI.

Les bons conseils de Norman Simpson

Lorsque Ron met au piano le soir, il joue par plaisir, par plaisir de faire plaisir, et il joue admirablement bien. Lorsque, dans sa cuisine, Marie-Louise prépare son faux poulet à la Weathersfield à l'honneur ce mois-ci dans le très sérieux *Gourmet Magazine*), le résultat est nettement plus appétissant que ce que l'on déguste dans la plupart des restaurants chics de New-York.

On change facilement de métier aux Etats-Unis. Avant d'ouvrir l'auberge Ron faisait des affaires et Marie-Louise a successivement tenu une agence de voyages et une galerie d'art. Quand ils eurent épuisé les joies de l'hôtellerie, Ron et Marie-Louise trouvent autre chose, en attendant, ils œuvrent à la perfection.

Mais le voyageur doit prendre garde, car le mot « inn », aujourd'hui nimbé d'une aura de raffinement, est souvent usurpé par des établissements d'une tout autre catégorie, les « pizza inns » ou même les « motel inns »... Il faut aussi se méfier de ces auberges qui sonnent tellement à affirmer leur élégance qu'elles en perdent toute trace de convivialité. A Newport, Etat de Rhode-Island, Ti Inntowne répète avec une application studieuse les pages des revues de décoration bon chic bon genre qui remplissent la bibliothèque du lobby. Et le petit déjeuner, bien que servi dans une jolie selle ravissante, est médiocre.

Si on décide d'aller dans des auberges, vaut mieux prendre le conseil sonnis locaux ou suivre ceux de Norman Simpson, qui, recommande ses « bonnes adresses » pour leur charme, leur décor authentique, leur bonne cuisine et la gentillesse de leurs propriétaires. Mais si elles sont semblables par la qualité, elles diffèrent par la taille et l'atmosphère. Les plus agréables sont les plus petites, car il est plus facile d'y faire la connaissance des hôtes et des autres voyageurs.

La plupart des « country inns » sont des maisons particulières, parfois agrandies, offrant entre six et dix « chambres d'amis ». Dans cette catégorie, il faut distinguer les « bed and breakfast » (B&B) qui ne servent que les petit déjeuner et les « inns » qui, comme les grandes auberges de plus de quinze chambres, ont aussi un restaurant et une licence pour servir de l'alcool. Les plus grandes offrent moins d'intérêt pour un Français, car elles rappellent un peu nos petits hôtels de province, chaleur humaine en plus.

Un séjour dans une auberge des Etats-Unis est toujours fertile en rencontres. Que ce soit dans le salon, le soir au coin du feu, ou autour de la table d'hôte, le matin au petit déjeuner, les conversations se nouent naturellement. La plus chaleureuse des tables d'hôtes est peut-être celle de Windsor House, dans la grande cuisine où Frits Crumb, debout devant ses fourneaux, met la dernière touche à des préparations savantes. Rink-Tum Tidy, soufflé Nantucket, saucisses au curry, suivant son inspiration.

Au fur et à mesure que les [illegible] il y en a d'autres, est celui de [illegible] Simpson : « Country Inns and Back Roads of North America. » On peut le commander aux Berkshire Traveller Press Stockbridge, Massachusetts, 01262, [illegible] 12 dollars ou [illegible] en France français.

De 25 à 70 dollars

Les Country Inns

Le prix de la chambre, petit déjeuner inclus, est très variable (de 25 à 70 dollars pour deux personnes), suivant l'auberge, sa situation, la taille de la chambre, la vue... Il vaut mieux écrire ou téléphoner à l'auberge de son choix pour recevoir la liste et les prix. Le meilleur

Les « B & B » à New-York

— Un vrai « B. & B. », comme en province, chez Nimes Haber et Jankowski, au 139 West 87 Street, New-York, N.Y. 10024 ; tél. 212-580 8197 ;

— Deux agences qui ont constitué un fichier de « chambres d'amis » (une centaine) disponibles de la très élégante Park Avenue aux lofts de Soho, au choix : New Yorkers at Home, 307 East 60 Street, N.Y. 10022 ; tél. 212-838 7015 ; Urban Ventures, 2 Central Park West, N.Y. 10025 212-582 1224.

Il est réservé avec au moins deux semaines d'avance, si envoyées arrhes.

— Si vous arrivez à l'improviste dans une petite ville, et que tous les hôtels sont pleins, adressez-vous à la chambre de commerce locale. Vous trouverez des gens serviables qui vous aideront à trouver un gîte pour la nuit.

Signalons :

— L'excellent « Guide vert » Michelin sur la Nouvelle-Angleterre, paru il y a trois mois, précieux pour choisir son itinéraire dans cette région si riche.

— Et si l'on veut tout voir, le forfait le moins cher, parcours illimité à l'intérieur des Etats-Unis, à condition de partir avant le 30 juin ou après le 1er septembre pour toute ville américaine, sauf New-York, chez T.W.A. : le billet transatlantique et le forfait intérieur : 5 200 F. Il est valable soixante jours, on peut donc passer l'été en Asie, d'une ville à l'autre.

Paris-Miami.
L'Expérience en direct.

Pan Am. Le seul vol sans escale vers Miami.

Pan Am, le plus court chemin Paris-Miami.

Pan Am, la seule compagnie aérienne qui vous propose ce vol sans escale.

Avec Pan Am, il vous suffit de décoller d'Orly tous les mardi, vendredi, samedi et dimanche à 12 h, pour arriver à Miami à 15 h 35.

Sur Pan Am, vous voyagez dans un luxueux Tristar L 1011, le plus moderne des gros porteurs en service sur l'Atlantique.

Première Classe. Espace et intimité à bord, là où les fauteuils Sleeperette® se font lits ou presque, avec leur 60 degrés d'inclinaison.

Clipper Class®. Un havre de tranquillité réservé par Pan Am à ces grands voyageurs que sont les hommes d'affaires.

Et Cabin Class® enfin, où même aux prix les plus bas, vous pouvez apprécier un service de repas chauds, de cinéma en vol... dans la tradition des 55 années d'expérience Pan Am.

Pan Am, la seule à vous offrir 3 classes de service sans escale sur Miami.

Laissez-vous tenter par l'Expérience.

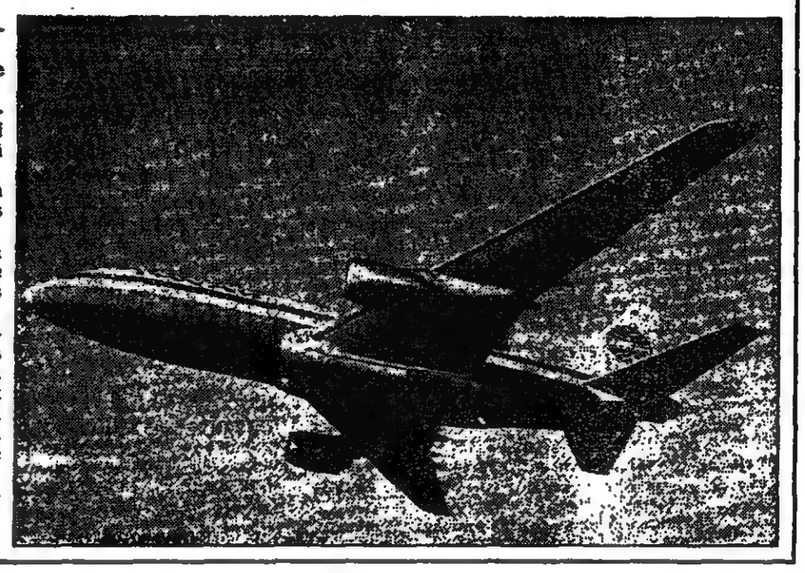

Clipper Class®. Une solution conçue pour les hommes d'affaires.

Les responsabilités d'un cadre de haut niveau exigent qu'il voyage dans le calme d'une classe conçue pour lui et arrive à destination reposé et détendu.

C'est pour lui que Pan Am a inventé la Clipper Class®, où pour un peu plus cher, il dispose de beaucoup plus d'espace.

De l'espace pour réfléchir, pour travailler ou tout simplement pour se détendre.

Les sièges sont plus spacieux, plus confortables et les cocktails sont offerts.

En correspondance immédiate à Miami, découvrez "l'Expérience Avion" Pan Am vers :

Orlando	Los Angeles
Tampa	Las Vegas
New Orleans	Houston
Mexico	

PAN AM®

Appelez votre Agence de Voyages ou Pan Am au 266.45.45.

Pan Am. L'Expérience Avion.

CARNETS

Le château de Cormatin, ou les truelles de l'utopie

Au bord de la Grosne, petite rivière tranquille de la Bourgogne du [illegible] le [illegible] longe une partie du célèbre circuit des églises romanes, l'imposante silhouette du château de Cormatin se campe dans la douceur d'un paysage riche en collines couvertes de pâturages.

Ce château, [illegible] au tout début du dix-septième siècle, abandonné et livré au vandalisme pendant des années, a été acquis, voici à peine dix-huit mois, par quatre amis passionnés d'histoire et de restauration. Si cet achat leur a demandé des sacrifices financiers importants — l'un a vendu son appartement, un autre sa collection de [illegible] anciens, — la tâche qui les attendait leur a imposé de se transformer en plombiers, électriciens, terrassiers, maçons, etc. Parallèlement à leurs vies professionnelles. Ils ont donc entrepris un travail colossal pour restituer à ce château en état et faire revivre son histoire. Cette œuvre a été récompensée par les découvertes réalisées, ainsi que par l'attribution, l'année dernière, d'un grand prix dans le domaine de la sauvegarde des monuments historiques, le prix Anne de Amodio.

Ouvert au public, le château de Cormatin présente aujourd'hui l'ensemble le plus complet de peintures décoratives de l'époque Louis XIII. Il est également emprunt de souvenirs de quatre siècles d'histoire aux épisodes parfois dramatiques, parfois réjouissants, mais toujours émouvants.

Les façades de pierre rose et ocre, d'un équilibre déjà classique, possèdent encore des éléments fortifiés, les ouvertures dans les murs, par exemple, pour protéger les angles qu'on appelle les canonnières, les tourelles de pierre aux angles (les échauguettes), les fossés. Les [illegible] ont permis de confirmer l'existence d'un pont-levis et de la nécessité de la défense.

Le petit Chambord de la Grosne

Derrière ces murs épais, l'œil découvre avec étonnement un univers de raffinement et de splendeur royale. Une suite de salles [illegible] le mode de vie des seigneurs de l'époque. Jacques du Blé, marquis d'Huxelles, gouverneur de Chalon et lieutenant général du Chalonnais, se fit décorer par des artistes de Paris. Il y a trente dix-huit mois, de la moisissure recouvrait les boiseries. Or voici que le nettoyage entrepris par des spécialistes des monuments historiques a fait apparaître les peintures décoratives de l'époque (1625-1629) dans leur intégralité, [illegible] dans leur fraîcheur : bouquets de tulipes, corbeilles de fruits, paysages verdoyants, [illegible] dans des médaillons de coquillages, alternent sur les panneaux des boiseries. L'ocre chaud se mêle au vert tendre et au jaune paille ; les [illegible] et les plafonds avivent la pénombre qu'imposait aux pièces l'usage des épais [illegible] d'autrefois. Dans une pièce [illegible] tapisserie [illegible] du marquis d'Huxelles, seigneur des lieux, un [illegible] et ses hôtes. Louis XIII y vint l'hiver de l'année 1629, accompagné de Richelieu.

Dans le parc longeant la Grosne, l'allée des tilleuls [illegible] à la mi-août, des arbres séculaires forment une voûte sous laquelle un grand poète romantique se promenait, [illegible] par son âme et son cœur :

A nos tours !

Dans le cadre du Moulin d'Andé (Eure), classé du [illegible] siècle, il sera possible, du 19 juillet au 14 août, de s'initier ou de se perfectionner dans l'art de la poterie. Cours de tournage, façonnage, emmaillage, décorations et cuisson, le matin ; mise en pratique, l'après-midi. Et à volonté : canotage, tennis, ping-pong ou farniente. Du lundi matin au samedi soir en pension complète : [illegible] F (chambres doubles) et 1 200 F (chambres individuelles). Frais de [illegible] : 500 F.

★ Moulin d'Andé, [illegible] Saint-Pierre-du-Vauvray. Tél. : 16 [illegible] 59-90-89.

Louise Dozoteux aimait la [illegible], Raoul Dozoteux, mariée au [illegible] de Pierreclos. Les allées de cette liaison eurent parfois obligé l'amant à passer de longues heures terré dans un pavillon de pierre au milieu des vignes. Quand les gens du village avaient baptisé *l'Hermitage* en son honneur. Dans ses *Nouvelles Confidences*, Lamartine conta à sa plume son amour pour Nina : « Château [illegible] et *par ses talents*, elle fit du château de Cormatin *un séjour d'attrait, d'art et de [illegible] (...). Jetant l'ancre de cette belle demeure et j'y ai passé* [illegible] *de jeunesse qui ont rendu ce château (...) à la fois cher et triste à mon souvenir.* »

Au début du vingtième siècle, Raoul Gunsbourg, directeur de l'Opéra de Monte-Carlo, fut propriétaire du château. Pour [illegible] d'hiver, il aimait [illegible] entouré de tous les grands artistes lyriques de l'époque. L'été, il s'installait à Cormatin avec sa famille et d'illustres invités : Saint-Saëns, Fauré, Caruso, Chaliapine, la Litvine, Nijinsky et Diaguilev passaient des semaines de détente campagnarde. A leur intention, Raoul Gunsbourg avait consacré beaucoup de temps et d'argent à l'aménagement d'appartements aux goûts fantaisistes de l'époque, dans les styles byzantin, roman, [illegible] sculptés en bois d'ébène, aux tentures rouges et d'une profusion de plantes vertes.

Louise Durville avait dix-huit ans lorsqu'elle travaillait à la journée au château. Son trousseau de lingère lui faisait [illegible] et draps de mousseline à plis avec [illegible] de valenciennes. Aujourd'hui, elle se rappelle très bien Chaliapine, enveloppé dans une robe de chambre en lourde [illegible] imprimée, lui demandant de la [illegible] d'Italie « *chercher cigares* » et de lui donner pour un [illegible] 10 F en or. La Litvine, dont les [illegible] lui avaient valu le surnom de « *rossignol dans une gorge d'éléphant* », se promenait en petite voiture tirée par des ponettes dans la forêt avoisinante de Chapaize.

Quinze domestiques travaillaient au château et se retrouvaient à l'heure des repas dans la grande cuisine devant le potager aux dix feux.

Raoul Gunsbourg s'occupait personnellement à tout et préparait à l'occasion des repas succulents de son enfance à base de maïs blanc, d'oseille et de sauce [illegible] aidé de tous les villageois de *Cormatin*, dont il avait le chant la commune, grande première dans toute la région. Les [illegible] les plus célèbres [illegible] aux grandes soirées données dans le parc illuminé. Pour une [illegible] de toute pièce sur la pelouse, opéras et opérettes furent chantés par les plus belles voix de l'époque pour un public [illegible]. Les nombreux invités arrivaient de toute la contrée, et même de Lyon, dans les premières voitures automobiles. Les parents de [illegible] Durville, vignerons, donnaient un spectacle [illegible] tous les habitants du village. On appelait alors le château « le petit Chambord de la Chrétienté. Témoin de cette époque fastueuse, une des pièces est déjà [illegible] où trône un lit [illegible] de Louis-Philippe, aurait invité de Raoul Gunsbourg.

Puis vint la guerre, suivie d'une longue période d'abandon et de vandalisme. [illegible] Joly, Mars [illegible], Claude Gensac et Pierre Almendros veulent faire revivre [illegible] de fête en inaugurant cet été [illegible] théâtrales et [illegible] suivies d'une visite aux chandelles du château. Leur élan pour cette restauration, appuyé sur de solides connaissances historiques, leur permet d'offrir des visites guidées de grande qualité.

La sauvegarde d'un château, témoin précieux des siècles précédents, représente une aventure qui fascine tous les spécialistes, bien sûr, mais aussi ceux qui sont à la recherche de leurs racines. Celle du château de Cormatin rencontrera, espérons-le, le succès qu'il mérite.

LAURENCE BERTRAND.

— **ADRESSE** : Château de Cormatin, 71460 Cormatin. Tél. (85) 50-16-55. Cormatin se situe en Saône-et-Loire sur la D 981, à 13 km au nord de Cluny.

— **OUVERTURE** du 27 juin au 26 septembre 1982, tous les jours sans exception de 10 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h. Visite-conférences de 45 mn. Promenade libre dans le parc.

— **Tarif** : adultes : 11 F, enfants (de 12 à 18 ans) : 7 F.

— **Spectacle** : du 3 au 15 août 1982, les « Rendez-vous de Cormatin » avec la Nouvelle Compagnie, dirigée par [illegible], et le [illegible] Antiqua : cinq représentations d'« Abraham » « Samuel » de Victor Hallis, avec [illegible] et [illegible] Calliand, deux représentations d'un spectacle Courteline, deux soirées musicales et [illegible] avec le [illegible] et la Nouvelle Compagnie, une [illegible] avec Pierre Lafond.

Tauromachie

Nîmes : ennui dans l'après-midi

Des amis [illegible] nous avaient prévenus : « *La feria 82 es mas barata* » (la moins coûteuse) organisée depuis longtemps à Nîmes. Trois paires de banderilles cloisées magistralement par El Soro, un *niño* de vingt ans, ont à peine, ce lundi de Pentecôte, sauvé cette *feria* de l'ennui. [illegible] les [illegible] de [illegible] de Hubert Yonnet, et les bêtes de [illegible] Guardiola, [illegible] vrais [illegible], les *aficionados* n'en virent pratiquement [illegible]. Des élevages vedettes, certes, mais des élevages [illegible] le déclin. Et les *espadas*, malgré quelques [illegible] de Pepe Luis Vazquez, de Nino de la Capea, de Nimeño II et de Patrick [illegible] (excellent mais malheureux à la mort), remplirent simplement leur contrat.

Hommes [illegible] ne furent [illegible] pas à la hauteur d'une plaza comme Nîmes. « *Des corridas [illegible] ça, monsieur, il y a trente ans, c'était le feu aux arènes* », confiait un vieux Nîmois. La direction de l'amphithéâtre doit la revanche — elle en est capable — à ces milliers d'*aficionados* qui, dans une débauche de couleurs, de cris, de colère et d'applaudissements, ont prouvé, une fois de plus, la vitalité de la tauromachie en France.

Ainsi donc seul El Soro... Cette paire de banderilles posée, [illegible] terrain contraire, à un taureau [illegible] comme le morceau d'anthologie. Son style, ses [illegible] de bravoure [illegible] inutiles, rappellent étrangement El Cordobès. Il a pourtant d'autres arguments à faire valoir que celui de « toréer » le public. Car le garçon a dessiné de bien belles *rebolera, serpentina, [illegible] lina et farol* avec la cape. Mais il faudra pour s'élever, de prince [illegible] l'arène à [illegible] de roi, qu'il perde ce côté vulgaire, ce côté « [illegible] » toujours prêt à cogner, qui enthousiasme « sol » mais qui sont les marques des toreros de village, si vaillants soient-ils. Surtout, El Soro, comme beaucoup de *tremendi-tos*, laisse échapper une joie de toréer, une « joie » de l'arène qu'aucune blessure grave, espérons-le, ne viendra altérer. Ce geste, par exemple, après son triomphe de ramasser une poignée de sable et de l'embrasser, ce refus à la fin de la corrida de quitter l'amphithéâtre pour revenir sans cesse, au centre, se faire acclamer par un public qui le faisait d'autant plus volontiers qu'il n'avait pas eu beaucoup l'occasion de vibrer tout au long de cette *feria*. « *Ce ne fut pas facile, mais je suis heureux d'avoir triomphé, toi, à Nîmes* », nous confiait-il quelques heures plus tard, mi-sérieux, mi-ironique, comme on sait l'être du côté de Valence.

JEAN PERRIN.

AIR MALTA
l'insolite, le soleil

à votre porte et à votre portée
Air Malta vous propose une évasion inhabituelle sans le soleil sans grever votre budget.
Malte: de merveilleux et très nombreux vestiges de 5 000 ans, et une histoire où se sont succédés Phéniciens, Romains, Arabes, Normands, Chevaliers de Malte et Bonaparte.
Des attractions étonnantes: des lagunes turquoises, des grottes phosphorescentes, des plages de sable ou de rochers plats, des petits ports animés, des fêtes de village uniques au monde, bien entendu tous les sports nautiques, tennis, équitation, etc.
Par son choix illimité d'hôtels toutes catégories, sa cuisine variée, par son hospitalité sans pareille, Malte sera pour vous l'île des découvertes au cœur de la Méditerranée.
Malte, à deux heures et demie de Paris, à deux heures de Lyon.

MALTE
le soleil... et le cœur sur la main.
Consultez l'Office de Tourisme de Malte ou Air Malta
Tél. Paris: 01/563 17 53 - Lyon: 7/837 20 85
Veuillez m'envoyer la documentation sur Malte
NOM .....
ADRESSE .....
.....
92 Champs Elysées-75008 PARIS
1 Rue Des Quatre Chapeaux-69002 LYON

vol spécial
Paris-New York
A/R
à partir de
2.590 Frs
1er Juil - 31 Juil
1er Août - 31 Août
EL CONDOR
28 rue Delambre-75014 Paris
Tel:(1) 322 30 26

L'AMERIQUE PAR TOURS 33
EN TOUTE LIBERTE
Prenez l'avion de Paris, au meilleur prix pour vous rendre dans l'une des 13 villes d'Amérique du Nord desservie par TOURS 33, ou partez de Bruxelles à des prix encore plus avantageux. Sur place toutes les possibilités: location de voiture, motor home et même l'aventure avec les circuits expéditions. Demandez à TOURS 33 sa brochure en envoyant le coupon-réponse ci-joint, ou rendez-vous à l'un des bureaux de vente:
BOSTON
CHICAGO
DETROIT
EDMONTON
MONTREAL
NEW YORK
PHILADELPHIE
LOS ANGELES
SAN FRANCISCO
MIAMI
CALGARY
VANCOUVER
WASHINGTON
TOURS 33
85, bd Saint-Michel 75005 PARIS Tél : 329-69-50
80, bd Saint-Germain 75005 PARIS Tél : 329-35-50
30, rue Madame 75005 PARIS Tél : 544-68-17
157 rue Nationale 59000 LILLE Tél : (20) 54-55-59
TOURS 33, 85 Bd Saint-Michel 75005 PARIS
Veuillez me faire parvenir votre catalogue ETATS-UNIS 82
NOM
ADRESSE VILLE
LIC. A 1098 CODE POSTAL

Des VACANCES au TYROL
Des vacances différentes
Innsbruck

Jeune de 800 ans
Une vieille ville historique avec ses cafés pleins d'animation et ses boutiques élégantes, des musées, des théâtres, des concerts au château mais aussi des installations sportives olympiques, vaste programme de randonnées en montagne + Club Innsbruck, etc. Un séjour agréable, varié, distrayant, reposant, sportif. Nous vous proposons de belles chèques à vous offrir!
Renvoyer cette insertion pour réception par retour de courrier notre documentation.
Syndicat d'initiative: A-6021 Innsbruck, Burggraben 3, PF 531, téléphone 19 43/52 22/2 57 15, télex 5-3423.

Le village du golf et du tennis
2 terrains de golf (9 et 18 trous), 10 courts et 1 tennis couvert, club-house moderne, garderie d'enfants.
Plaisir sportif illimité pour joueurs de tous niveaux. Forfait golf à partir de 744,– F par semaine. Forfait tennis à partir de 716,– F par semaine.

IGLS
Programme spécial de randonnées en montagne. Découper cette insertion et la renvoyer à:
Restaurants de qualité, 1620 lits dans des hôtels, pensions, pensions de famille et appartements de vacances. Information: Syndicat d'initiative (Verkehrsverein), A-6080 Igls, tel. (1943) 5222/77101, tx. 5-3423.

هكذا من الأصل

مكبرا من الأصل

DE FRANCE

État des eaux

C'EST un joli cahier bien de plus de 150 pages dont la couverture sorne d'une plongeuse style 1930, par conséquent à la dernière mode. Son titre n'est pas de ceux qui font les best-sellers : « *L'état sanitaire des sites de baignade en mer et en eau douce.* » Pourtant ce document édité pour la première fois par le Comité français d'éducation pour la santé (1) devrait passionner les estivants soucieux de leur bien-être. Il révèle l'état sanitaire des trois mille deux cents baignades et plages françaises qui ont fait l'objet d'analyses bactériologiques pendant l'été 1981.

Celui qui paie pour les Alpes-Maritimes y apprendra que ce département peut s'enorgueillir de ne compter qu'une plage polluée sur les cent vingt-trois qu'il offre aux touristes. En revanche le Morbihan, par exemple, n'était pas au mieux de sa forme en dépit des apparences : on y dénombrait vingt-sept plages « *pouvant être momentanément polluées* » sur cent dix. Ceux qui ont choisi le Périgord pour leur de villégiature sauront que, sur dix-neuf baignades échelonnées sur Dordogne, sept présentaient des eaux douteuses.

Au total on constate que les stations de vacances ont encore du pain sur la planche pour assurer à leurs hôtes des baignades irréprochables. Sur mille cinq cent cinquante plages de bord de mer, 23 % étaient encore l'an dernier de médiocre qualité. Et sur mille six cent soixante baignades dans les lacs et les rivières, près de 40 % étaient peu recommandables.

Ces résultats sont connus grâce au travail des directions départementales de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) qui, tout au long de la saison, analysent deux fois par mois les eaux où l'on fait trempette. L'an dernier, près de quatre-vingts baignades vraiment trop polluées ont été momentanément interdites. Le ministère de la santé recommande aux maires d'afficher ces bulletins de santé. Pour la saison 1982, les touristes pourront se les procurer auprès des préfectures et des D.D.A.S.S.

Depuis l'an passé, les campings aussi sont placés sous surveillance. Trois mille sept cents (sur les six mille cinq cents qui émaillent le territoire) ont été contrôlés. Ils en avaient bien besoin puisque six cent cinquante d'entre eux, soit 17 %, présentaient un état sanitaire non satisfaisant. Ce sont généralement les évacuations des eaux usées et les équipements sanitaires qui sont saturés par l'afflux des campeurs. L'administration a mis en demeure deux cent quarante-six gérants d'avoir à faire les travaux nécessaires. Treize campings ont été fermés et cinquante-trois autres déclassés. On ne badine pas avec la santé.

Des milliers de piscines, de nombreuses colonies de vacances et la plupart des établissements thermaux reçoivent également la visite des inspecteurs du ministère de la santé. Mais le ministre, M. Jack Ralite, qui faisait état récemment de ce travail, n'a pas révélé si ses hommes avaient constaté des insuffisances dans ces divers établissements. Ce sera probablement pour l'an prochain.

En revanche, on a appris (voir *le Monde* du 29 mai) que l'eau distribuée au robinet n'avait pas toujours la pureté qu'on est en droit d'attendre. Trop de sources polluées, de désinfection insuffisante ou de canalisations douteuses sont encore en service, notamment dans les communes rurales. Ainsi, il faut savoir, avant de se désaltérer aux eaux limpides de la campagne, que 2 300 000 Français reçoivent à domicile un liquide dont 20 % des analyses sont mauvaises. Et que 600 000 autres se contentent d'une eau dont 60 % des analyses sont désavouables. Chose curieuse, ce sont surtout les départements montagnards, comme l'Isère, la Savoie et les Vosges, pourtant réputés pour leurs torrents avenants, qui sont les plus mal lotis.

Afin que nul n'en ignore, le ministère de la santé demande aux responsables de la distribution des eaux de publier les résultats des analyses. Voilà qui va obliger nombre d'édiles à réviser leurs installations. On ne peut prétendre à la fois attirer les touristes et leur servir une eau douteuse.

M. A.-R.

(1) Comité français d'éducation pour la santé, 9, rue Newton 75116 Paris, Tél. : 723-72-97.

Le Nord en fêtes

Sans conteste, les gens du Nord savent faire la fête. De ronde des géants en braderies et de carnavals en foires à boudin, ils ont truffé leur année d'occasions de rire et de boire. Sans oublier le chotage, le tir à la perche, le jeu de billon, les coqueleux. La région Nord-Pas-de-Calais vient de rassembler en un petit livre les lieux, les dates et le détail de ces fêtes (1).

Et pour en tâter, pour connaître les « chtis », le mieux est encore de participer au week-end organisé les 19 et 20 juin, par la Maison de la région Nord-Pas-de-Calais à Paris à l'occasion du cinquantenaire du beffroi de Lille. Entracte depuis Paris, visite du vieux Lille, création théâtrale, son et lumière, exposition, ronde des géants. Prix : 280 F par personne, comprenant le transport, l'hébergement et l'animation.

(1) Fêtes et traditions du Nord-Pas-de-Calais (1982-1983), Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, bd Haussmann, 75009 Paris. Téléphone : 770-25-22.

L'autre métier des bateliers du Tarn

TRENTE MILLE touristes effectuent chaque année une [illegible] en barque dans les gorges du Tarn, à La Malène (Lozère), cette activité [illegible] emploie, pendant l'été, vingt-cinq personnes. Mais l'hiver, les hôtels ferment, les visiteurs se font rares et les dix-huit bateliers sont sans travail. Pour vivre au pays, un seul recours : la pluri-activité. De mai à septembre, à l'aide de solides perches en [illegible] les manœuvrent et font progresser leurs embarcations en se jouant des courants et des rapides.

Les barques vertes à fond plat partent de La Malène, glissent au fil de l'eau et se faufilent sur un parcours de dix-huit kilomètres entre des rochers gigantesques formant des parois abruptes d'une hauteur de cinq à six cents mètres. Au détour d'une falaise surgissent des personnages historiques à jamais figés dans la pierre : Bismarck au regard si sévère, Louis XIV en robe de chambre, faisant la cour à la dame à l'ombrelle. Plus loin, on aperçoit le roc des Hourtous et le Point sublime. Sur la rive droite, un champignon géant résiste aux intempéries et un dromadaire étrange surveille le canyon de sa hauteur de cent quinze mètres. Voici enfin les célèbres détroits et le cirque des Baumes, des lieux où l'homme se sent écrasé par une nature sauvage et austère.

« *La route des gorges du Tarn,* raconte Michel Pages, trente-trois ans, *n'a été ouverte qu'en 1905. Les barques ont toujours servi de moyen de locomotion pour aller d'un village à l'autre. Les excursions ont commencé* [illegible] *la guerre de 1940. A l'époque, les embarcations étaient* [illegible] *à traction de chevaux. Les bateliers revenaient à bicyclette. Il y a trente ans fut créée une société coopérative. Jusqu'alors, les ateliers de La Malène détenaient un véritable monopole sur l'embauche. Les bateliers travaillaient dur pour une faible rémunération.* »

La quasi-totalité de la population vivait de l'agriculture. On avait libéré des vignes sur les [illegible] en les « *faisses* », des lopins de terre en [illegible] séparés par des murettes, étaient jalousement jardinés. Les gens engraissaient un cochon, élevaient des volailles, utilisaient [illegible] des journées sur le [illegible] et des [illegible] dans le Midi. Ils étaient déjà pluri-actifs. Aujourd'hui, la plupart des terres sont abandonnées et la saison touristique trop brève apporte des revenus insuffisants. Après l'afflux des visiteurs en juillet-août, le pays retombe en léthargie.

La travail du cuir

S'inscrire au [illegible] chaque hiver ? Michel Pages n'est pas d'accord : « *Nous préférons travailler au bord de la route, entretenir des sentiers pédestres et nettoyer les berges du Tarn. Mais les jours de pluie ou de neige, que faire ? L'idée m'est venue d'apprendre la reliure.* »

Dans l'ancien presbytère de La Malène jouxtant l'église du XII[e] siècle, fonctionne depuis quatre ans un atelier qui emploie à temps partiel sept personnes. « *C'est un travail artisanal, rien à voir avec la reliure industrielle. Tout se fait à la main* », explique Cécile Jassaud, [illegible] du pays, qui ajoute : « *Nos principaux clients, ce sont les administrations et les bibliothèques municipales. Les livres de Montpellier, d'Alès ou de Saint-Etienne.* »

Souhaitant diversifier leurs activités, les bateliers fabriquent également et commercialisent eux-mêmes des articles de maroquinerie : sous-main en cuir, écritoire, coffrets, etc. Tandis que, à côté, les marchands du [illegible] continuent de proposer aux touristes des objets portant l'étiquette « Gorges du Tarn » mais importés du Japon ou d'ailleurs. « *Il faut bien vivre au monde vivre* », [illegible] Michel Pages en souriant.

Le jeune président de la coopérative aime la reliure et les barques. Des [illegible] différentes : l'une exige de la dextérité et de la patience, l'autre une connaissance parfaite de la rivière. « *Nous avons la chance,* dit-il, *d'organiser nous-mêmes notre travail et l'entendons. Cette liberté, sans doute cher, mais certains plaisirs simples n'ont pas de prix. Par les matins d'été, dans les gorges du Tarn, le soleil allume des rochers un aspect féerique. Comment ne pas être fasciné par ces jeux d'ombre et de lumière ?* »

JEAN-MARC GILLY.

ILE DE PAQUES
TAHITI-AUSTRALIE
NOS TOURS DU MONDE 82
Du 2 août au 5 sept. 1982
Paris - Rio - Santiago - Ile de Pâques - Tahiti - Moorea Rangiroa - Nouvelle-Zélande - Sydney - Grande Barrière de Corail - Alice Springs - Darwin - Singapour - Paris
PRIX : 28 000 F
LA CROIX DU SUD
5, rue d'Amboise, 75002 PARIS
Tél. : 261-82-70 Licence A 687

FORFAITISTE
[illegible] femme, 6 ans d'expér. [illegible]
ADULTES et JEUNES
[illegible]
8 PARIS
[illegible] responsabilités
Ecrire n° 9 875 « le Monde » [illegible]
[illegible] rue des [illegible]
[illegible] 09

EXPOSITION D'ETE
LE MONDE ET L'HISTOIRE
EN DIAPOSITIVES
[illegible] F le cadre de 24 vues
avec brochure-commentaire
au lieu de 50, 55 ou 60 F
[illegible] et pays étrangers
Doc. et 2 vues spécimen
[illegible] 4
[illegible]
68630 Bennwihr

L'argent des grands voyageurs.
Les voyageurs astucieux ne s'embarrassent pas d'argent liquide. Pour voyager en toute tranquillité, mieux vaut emporter des Travelers Cheques BankAmerica. Ils sont non seulement acceptés dans plus de 160 pays et remboursables dans plus de 40 000 points du globe mais ils existent maintenant en trois devises : Dollar US, Deutsch Mark, Livre Sterling.
Ajoutez à [illegible] que les Travelers Cheques BankAmerica sont garantis par BankAmerica Corporation dont les actifs dépassent 100 milliards de dollars et vous comprendrez pourquoi ceux qui savent où ils vont emportent des Travelers Cheques BankAmerica, où qu'ils aillent.
BankAmerica Travelers Cheques. World Money.
BANKAMERICA CORPORATION BA

L'Irlande pour 675 F*: place aux jeunes.
Vous avez moins de 26 ans ? Aer Lingus vous offre l'Irlande pour 675 F sur vol régulier, avec réservation uniquement la veille ou le jour du départ.
Pour tous renseignements, contactez Aer Lingus, 38 avenue de l'Opéra 75002 Paris, téléphone 742.12.50, ou votre Agent de Voyages.
* sous réserve d'augmentation.
Aer Lingus
L'Irlande toute proche

NOUVEAUX VOYAGES, NOUVELLES CARTES

Au 25 000e pour moins se perdre

LE Français, il faut bien le reconnaître, a longtemps voyagé comme une valise : à la rigueur. Il oublie bientôt son nez bien un guide pour savoir à quel siècle il fallait attribuer telle abbaye romane, mais l'usage d'une carte topographique le rebutait. Il laissait cette lecture aux Britanniques et aux Allemands qui l'aiguisent dès l'école.

Dans ce domaine-là, comme bien d'autres, le train du changement. Les vacances plus actives et plus sportives, la redécouverte des plaisirs de la découverte, une conception du « congé payé » moins routinier, la voiture ou un déplacement pédestre, équestre ou cycliste qui veut savoir où il se trouve, comprendre son environnement et s'y déplacer sans coup férir.

L'Institut géographique national (I.G.N.) a su épouser cette révolution et fournir à l'alpiniste comme à l'automobiliste ce dont il a besoin. Son palmarès commercial en témoigne : quatre millions de cartes vendues en 1981 témoignent que la lecture des courbes de niveau et des symboles est moins rebutante que jadis. « *La carte est la représentation du paysage*, rappelle M. Henri Cuenin, ingénieur en chef géographe et chef du service « impression et diffusion » de l'I.G.N. *Il est évident que, pour le touriste cantonnier évolué, une carte normale suffit, sans surcharge « touristique.* »

Mais les besoins se sont diversifiés, se sont multipliés les modes de transport et les styles de vacances. « *Nous ne pouvions créer les cartes en fonction de la clientèle, car nous aurions alourdi nos coûts. Nous avons donc évolué dans une série de base en plus détaillée, par exemple le 25 000e, qui permet de multiplier les symboles et les détails et de satisfaire ainsi l'ingénieur d'une entreprise de travaux publics comme le marcheur.* »

L'I.G.N. est parti d'une grande feuille : la carte d'état-major monochrome au 80 000e. Mais différente de celle d'autrefois (utilisée en relief plat), celle-ci paraît confidentielle.

En 1970, l'I.G.N. lance un prototype au 100 000e, échelle intermédiaire destinée à la fois au cyclotourisme et au randonneur. Le premier-né est consacré aux Alpes de Savoie. Il s'en vend 100 exemplaires au lieu des 300 pour les « vieilles » cartes. Ce succès lance la collection « verte ». L'I.G.N. se met à soigner les caractères, la couleur et les symboles de ses cartes, qui deviennent attrayantes dès la couverture.

La série « rouge » au 250 000e est lancée pour l'automobiliste auquel elle détaille les heures d'ouverture des musées et des châteaux, les dates des fêtes et des pèlerinages. La série « violette » des massifs montagneux signale les refuges et les circuits de petite randonnée. Une série est vouée aux îles ; la série « bleue » aux fleuves. Il existe encore une carte des parcs naturels, celles des autoroutes et des sentiers de grande randonnée. Il y en a vraiment pour tous les goûts.

« *Nous en sommes à cette nouvelle étape : nous avons commencé à développer la série « bleus » au 100 000e en y portant des informations, notamment en matière de sécurité. La direction de la sécurité civile du ministère de l'intérieur souhaiterait qu'on y indique les zones inondables et les plages dangereuses ou polluées. Devant les disputes entre les municipalités que ces tracés n'auraient pas manqué de susciter, les préfectures ont renoncé. Nous y portons donc des surcharges qui concernent uniquement les risques de secours : les refuges, les gendarmeries, les postes de secours, les cabines téléphoniques.* »

Les cartes I.G.N. coûtent de 12 à 30 F, soit un peu plus cher que les cartes Michelin qui, il est vrai, comportent moins d'informations. Cette absence ne relèvera pas la mauvaise carte surclassée. Il titre de bonnes affaires. Ainsi *Saint-Tropez*, dans les « bleues », atteint-elle le chiffre de 10 000 ventes annuelles, crédit la palme suivie à *Fontainebleau* de la série « violette » qui ne diffuse, bon an mal an, à 30 000 exemplaires.

Il est impressionnant de se maintenir, il le faut, pour apprendre à se servir d'une carte de plus en plus détaillée, nul doute qu'on pourra, un jour, mettre fin à la querelle qui oppose les tenants de la randonnée libre et ceux qui veulent aider les apprentis aventuriers en balisant le chemin.

Grâce à la carte, chacun fera sa propre route et la sienne sera peut-être reléguée au rayon des antiquités !

AL. F.

★ En vente au magasin I.G.N., 107, rue La Boétie, 75008 Paris, Tél. : 723 86.53 et dans 17 000 points de vente.

Comment plier la mer ?

LA nuit tombe et les premiers phares apparaissent à l'horizon : la terre est maintenant proche. Bientôt, nous aurons traversée la Manche, et, dans le coin navigation, le skipper peaufine son point. Notre voilier ne mesure que 7 mètres, et c'est une simple planche de contreplaqué qui fait office de table à cartes ; s'y étalent la carte — pliée en deux parce que beaucoup trop grande et immobilisée par de gros élastiques, — le livre des feux et le recueil de cartes de courants, eux aussi coincés par des caoutchoucs.

Calé sur un bout de couchette, notre homme compulse les instructions nautiques, découvre qu'il lui faut utiliser une carte de détails, rangée parmi dix autres, roulées ensemble. La découvrir, la sortir et ranger les autres, tout cela met les nerfs à bout...

C'est vrai qu'il n'existe rien de plus encombrant qu'une carte marine, dont le format fréquent est le grand aigle, soit 106 × 75 centimètres. Imprimées sur carton bristol, les plier en quatre ou en huit les déchirerait et les effacerait sur les plis : pour les stocker à bord d'un petit voilier la seule solution reste de les enrouler. Pour les maintenir étalées, ce sera un autre problème...

En fait, la technique de navigation demeure la même sur un cargo et sur un petit voilier de plaisance ; elle nécessite les mêmes documents officiels, nombreux, volumineux et strictement obligatoires. A bord d'un petit bateau par mer agitée, navigation et voltige vont donc de pair, le summum étant atteint lorsqu'il s'agit de sortir, dans le cockpit, une carte de détail, format grand aigle, pour effectuer une navigation à vue dans une zone « mal pavée »...

Les documents nautiques, cartes et ouvrages, sont édités par le Service hydrographique et océanographique de la marine, dont la tâche principale est de fournir aux flottes marchande et militaire toute l'information nautique nécessaire. En 1978, 46 % des documents nautiques vendus du S.H.O.M. avaient été acquis par des plaisanciers, et, actuellement, les 50 % sont dépassés. La plaisance constitue le principal client du très sérieux service hydrographique.

C'est pour cela que la vieille maison s'attache, depuis quelques années, à répondre aux besoins particuliers de la navigation sur voilier. Il s'agit, en effet, de procurer aux plaisanciers des documents précis — puisque, par définition, ils serrent la côte et ses dangers de très près, — faciles à utiliser malgré le manque d'espace et les mouvements permanents, et le moins coûteux possible — le budget du plaisancier est souvent plus modeste qu'il n'y paraît.

Les responsables du S.H.O.M. ont tenté l'expérience : il vient de publier des produits spécifiques à la plaisance : le manque de moyens en personnel et la saturation de la production en étant les raisons principales. Et, de fait, une carte grand aigle vaut, dans un agent commissionné, 48 francs ; or un voilier explorant la côte entre Saint-Malo et Brest emporte à bord une bonne vingtaine de cartes.

Il n'est pas rare de remplir le sac à bord d'un bateau disposant d'une centaine de cartes... Pourquoi ces documents coûtent-ils si cher ? Non seulement les cartes sont imprimées sur du beau bristol de 160 grammes (pour une carte de visite, on emploie généralement de 135 à 150 grammes), mais encore la quantité d'exemplaires tirés est très limitée. Ainsi, le S.H.O.M. propose un portefeuille de 2 000 cartes et en a distribué, en 1981, 300 000 exemplaires ; pourtant, une seule de ces cartes a été tirée à 10 000 exemplaires ! (et on a compté 3 tirages dans l'année) ; il s'agit de la carte n° 5316, intitulée *De Ouessant à Penmarch', abords de Brest*, qui sert à passer l'examen du permis de conduire en mer « B ».

La grande majorité des cartes, couvrant l'ensemble de la planète, sont en effet tirées à moins de 500 exemplaires. De fait, rares sont les navires qui auront besoin de la carte n° 4115, qui couvre les alentours du cap Horn, et dont la tenue à jour fait cependant l'objet de soins attentifs.

La fin du papier bristol

Il en va de même pour des ouvrages comme *les Instructions nautiques*, qui donnent une description extrêmement détaillée des côtes, des ports et des pays que le navigateur est amené à fréquenter : ainsi, dans l'ouvrage français consacré aux côtes de la Manche et de l'Atlantique, on trouve même un lexique des termes nautiques et géographiques en langue bretonne ! Ces ouvrages, épais et lourds comme des dictionnaires, le S.H.O.M. est en train de les fractionner, de telle sorte que le plaisancier ait seulement à se procurer les chapitres de la région qui le concerne. Il est en effet regrettable que, pour naviguer entre Toulon et la Corse, il faille se procurer un épais ouvrage mentionnant tous les phares et bouées, depuis Gibraltar jusqu'à l'île de Crète !

Les hydrographes du S.H.O.M. ont aussi pris conscience que les belles grandes cartes en carton bristol étaient bien peu commodes d'emploi sur un petit bateau ; ils proposeront donc, lors du prochain Salon nautique de janvier 1983 — à titre expérimental, — des cartes pliées et imprimées sur papier hydrofuge. Ils suivent en cela l'exemple des éditions Blondel, qui, depuis quelques années, proposent des cartes du littoral français, spécialement adaptées à la navigation de plaisance. La première série comprendra six cartes, couvrant la région située autour de l'archipel des Glénans (Bretagne-sud). Quant à la tenue à jour des cartes — vitale pour une navigation sans risque, — elle est désormais facilitée par la publication annuelle d'un recueil de corrections. Cet ouvrage a une vocation pédagogique : le S.H.O.M. qui veut inciter les plaisanciers de maintenir leurs documents à jour, a même accepté de le vendre à perte.

Si le S.H.O.M. regrette officiellement de ne pas pouvoir éditer de documents spécialement adaptés, il n'en demeure pas moins que plusieurs de ces publications s'adressent directement à la plaisance ; ainsi les « Spinénides » permettent-ils l'usage direct d'une calculatrice de poche à programme pour la navigation astronomique ; or c'est la navigation de plaisance qui a mis à l'honneur ce procédé de calcul qui évite l'emploi de plusieurs ouvrages, au profit d'un programme informatique. De la même façon, il sera bientôt possible de calculer la marée sans annuaire.

Mais le problème des plaisanciers reste de se procurer le document adapté. Or il n'existe en France que cent vingt agents commissionnés du S.H.O.M. Il est donc possible de commander directement ces cartes et ouvrages à Brest, avec expédition sous vingt-quatre heures, si le paiement est joint à la commande.

On est sûr alors d'obtenir une carte ayant reçu, le plus souvent à la main, les toutes dernières corrections, même s'il s'agit d'une carte couvrant une île perdue du Pacifique !

DOMINIQUE LE BRUN.

★ S.H.O.M., Etablissement principal, 13, rue [illegible] - 29275 Brest Cedex.

Les car ferries DFDS Tor Line toujours économique, rapide et confortable pour aller dans un pays où les journées de repos sont de vraies vacances,

LA SUEDE

avec d'excellentes liaisons maritimes vers la Norvège, le Danemark et la Finlande.

Vos vacances scandinaves commencent à Amsterdam. La voiture reste sur le bateau et 24 h. plus tard vous continuez vos vacances bien reposé, frais et dispos. Ce voyage en bateau est déjà synonyme de vacances. Car "Tor Britannia" est un ferry de croisière super-jumbo: à bord vous trouverez dancing, sauna, piscine, tax free shops, 2 cinémas etc.

Amsterdam-Göteborg

2 Fois par semaine, à un prix très avantageux à partir de 401 F

Pour les jeunes jusqu'à 15 ans inclus et les aînés de plus de 65 ans, un prix spécial à partir de 264 F

Si vous voyagez à quatre, votre voiture vous accompagne gratuitement.

Pour plus d'information, adressez-vous à votre agent de voyage, ou renvoyez le bon ci-dessous, dûment complété, à l'agent-général pour la France:

Scanditours, 10, rue Auber, 75009 Paris. Tél.: 742.80.00

DFDS TOR LINE
La route la plus courte vers la Scandinavie

Bon Envoyez-moi par retour votre brochure de DFDS Tor Line

Nom:_____

Adresse:_____

Ville:_____ Lic. A. 58

POUR VOS ENFANTS
Filles et garçons de 5 à 16 ans
VACANCES D'ETE EN MONTAGNE
Juillet et août
à l'ECOLE INTERNATIONALE
LE CHAPERON ROUGE
CH 3963 CRANS-SUR-SIERRE
Montana Valais-Suisse
Tél. : 1941/27/41-25-00

Maison moderne ouverte toute l'année (année scolaire et vacances), situation unique au centre de Crans-sur-Sierre, face au golf en été, aux champs de ski en hiver, au centre de tous les sports toute l'année.
Le Directeur de l'Ecole
Prosper BAGNOUD
recevra les parents intéressés à Paris, Hôtel de France, 32, rue d'Antin (75002), tél. : 742-19-12, les mardi 8 juin et mercredi 9 juin, de 11 h 30 à 12 h 30, ou laisser votre message à la réception de l'hôtel.

PH
Vous avez rendez-vous avec :
Balzac, Jeanne d'Arc
Hugo, Loti, Monet
Pasteur, Voltaire...
dans le
Guide des maisons d'hommes célèbres
de
Georges Poisson
Un volume 11 x 21
280 pages illustrées
69,00 F
PIERRE HORAY EDITEUR

"Rendez-vous" avec l'Autriche...

Austrian Airlines a préparé pour vous 5 programmes "découverte" à des conditions très intéressantes. Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages. A bientôt ?

AUSTRIAN AIRLINES
Lignes Aériennes d'Autriche
47, avenue de l'Opéra, Paris. *Réservations : 266.34.66*
Renseignements touristiques par l'Office National Autrichien du Tourisme : 742.78.57

Carré Rive Gauche

Les 5 jours de la Rive Gauche
1982

du Jeudi 3 Juin
au Lundi 7 Juin

de 11 h. à 22 h.
(dimanche inclus)

Plus de cent antiquaires et galeries d'art seront heureux de vous accueillir à l'occasion de leur manifestation annuelle

هكذا من الأصل

مكبرا من الأصل

...la mer ?

NOUVELLES NORMES

Savoir acheter une caravane

COMMENT choisir un camping-car, une caravane ou une maison mobile offrant des garanties de confort, de qualité et de sécurité ? Pour aider les consommateurs sensibilisés à ces modes de loisirs, l'Afnor (Association française de normalisation) a établi, en collaboration avec les constructeurs, les utilisateurs, les pouvoirs publics et les laboratoires de contrôle, un certain nombre de normes : prévention des risques d'incendie et d'asphyxie (installation électrique, installation de gaz, appareils de chauffage...), recommandations assurant un certain confort...

Mais ces normes — dont la plus ancienne remonte à une dizaine d'années — étaient jusqu'à présent des documents rebutants plutôt destinés aux professionnels. Elles sont aujourd'hui analysées et expliquées clairement dans un guide de vulgarisation pour le grand public (1). Ainsi, les futurs acheteurs peuvent s'y référer pour s'assurer que le modèle qui les séduit respecte les règles de l'art indispensables à leur sécurité sur route et à l'étape, et à leur confort.

Pour bien acheter, il est préférable de parler le même langage que son interlocuteur. Aussi, l'Afnor définit tout d'abord les termes utilisés par les fabricants : caravane « isolée », caravane « toute saison », caravane « résidentielle » (disposant en permanence de roues), « habitation légère de loisirs » (n'ayant ni fondations, ni moyens de mobilité propres), différents types de camping-car, du « camper » à l' « intégral », en passant par le « fourgon tôlé ».

Ensuite, les différents critères nécessaires à la sécurité et au confort, dans une caravane comme dans un camping-car, sont répertoriés dans deux normes de base. La S 56-100 présente un certain nombre de recommandations minimales pour le confort de l'usager. Outre les données concernant le choix des matériaux, la charge utile, la roue jockey..., la norme indique quelques dimensions pour les penderies, les portes, la hauteur sous plafond, le coin-cuisine... Elle précise les points de détails auxquels l'acheteur ne pense pas : les meubles sans angles vifs, des étagères avec rebord anti-chute, des rangements à fermeture hermétique, des poignées de manœuvre, un auvent interchangeable, un solide marche-pied...

La norme NF S 56-200 spécifie tous les aspects de sécurité de l'aménagement intérieur : installation électrique, installation de gaz, et toutes les prescriptions relatives aux appareils de chauffage, dimensions des issues de secours en cas d'incendie, systèmes de ventilation pour éviter les asphyxies... Elle rappelle aussi les précautions à prendre lors de l'utilisation des appareils à gaz.

Les onze mille normes françaises ne sont pas des règlements ; elles sont librement appliquées, mais sont reconnues devant les tribunaux. Seules trois cents d'entre elles ont été rendues obligatoires par arrêté ministériel. Les recommandations de la NF S 56-200, par exemple, sont impératives depuis le 1er janvier 1981, pour les camping-cars vendus en France.

Au dernier Salon de la caravane et du camping-car, en septembre 1981, les véhicules exposés affichaient un panonceau attestant leur conformité à cette norme : une garantie de sérieux similaire à l'estampille « NF », critère de choix des appareils électroménagers.

De même, tout camping-car aménagé par un particulier doit, avant sa mise en circulation, obtenir un certificat d'homologation, délivré par le service des mines (sous peine de n'être couvert par aucune compagnie d'assurances en cas d'accident). C'est pourquoi Afnor vient d'achever, à l'intention des bricoleurs, un document détaillant les différents chapitres de la norme, quelques schémas d'installation, etc.

MIREILLE GIGNOUX.

(1) « Guide Afnor, hors série, « Caravane, camping-car, maison mobile ».

Hippisme

Carnet de pistes

CARNET de route (pardon : du grand hippique européen.

Longchamp, 30 mai. — Prix Dollar, pauvre, en dépit des efforts dudit. Il n'y a guère que deux chevaux au course : *Al Nasr* et *The Wonder*. *The Wonder* s'efforçant à chercher le passage là où il se trouve, enfin, *Al Nasr* a pris du champ. Son jockey, Selon lui, *Al Nasr* a obliqué vers la pour lui rejetée. jugé comme les La performance du *The Wonder*, qui 3 au n'est-ce qu'il ne lui de contourner le peloton son jockey a choisi la voie la plus ?

Bavure, le prix du Prince Royal, l'anglais qui parvient de groupe devant, (c'est un fils de lui

Saint-Cloud, 31 mai. — Encore anglaise : s'adjuge le Printemps *Mamamouchi* *of*

Le jeune jockey américain Asmussen remporte son avec *Terreno*, le handicap *Lysippos*. Terreno un petit chef-d'œuvre. Il en reprend son mi-parcours, que se livrent quatre prix vient ajuster Par contre, la veille, il a perdu, à la lutte, avec *Absolute*, un prix qui à celle-ci. Dans la partie de trois cinq mètres, ses biceps n'ont pas La première impression que avait faite le jeune prodige américain se confirme de jour en jour : il par son de la chose, son du train, sa clairvoyance ; sa grande taille, qui le contraint à une position allongée, sa musculature privent beaucoup d'efficacité disputée, où le jockey doit littéralement arracher son partenaire à la piste. l'avenir lui : il n'a que un Dans l'immédiat, on apprend ce n'est pas lui qui montera son derby d'Epsom. a fait appel à

Epsom, 2 juin. — Le Derby, le voici. En dépit de la famille royale est présente : il beaucoup plus qu'une pour oublier à l'Angleterre une tradition. Simplement, l'*Invincible* de Port-Stanley ont grignoté un peu de la place qui à la « une » des journaux, à *Fleece*, le favori, et il est incroyable depuis de lui faire réserves. Saint-Martin a fermer la marche.

sera en cette qu'il a remportée huit fois. *Simply Great*, à Daniel Wildenstein, qui devait être partenaire, a été forfait, à la d'une blessure. dimanche. Un peu inquiétant, même, pour le « major » : il fut un où, le dimanche et le mercredi, les propriétaires autres chevaux pendus pour s'assurer services, quitte à dédommager un jockey déjà retenu.

Persépolis, seul représentant français, sort un très numéro départ : 17, dix-huit concurrents.

Partis ! d'imposer son cheval galoper tout l'extérieur du peloton, davantage de livrer trop réserves. Saint-Martin a de lui faire fermer la marche.

Un placement en or

Voici *Persépolis* lanterne Aïe, aïe, aïe ! pendant plus la du chevaux s'agglutinent autour lui. La piste d'Epsom, long, pente vers corde pour l'Archimède des eaux de pluie. Les concurrents qui ne peuvent plus toujours là. *Persépolis* guêpier. A 800 l'arrivée. Le cheval français ne peut pas bouger une oreille. Il ne le jour qu'après le premier ligne du peloton, plafonne. Il quatrième, *Fleece*, précédant *Touching Wood*, l'Irlandais Al trois longueurs.

Impression : avec une course plus heureuse, *Persépolis* peut-être été : il n'aurait *Fleece*. Celui-ci, par fille d'exception. Il été ling, 775 000 dollars, aux

Epsom, 4 juin. — Les milliardaires, cela existe. En : *All Along*. Elle chez Daniel mère, *Agulita*, avait une bonne pouliche gagnante notamment du Prix de Royaumont. au haras, elle n'avait produit grand-chose, et, depuis, *Future Prince*, le de la tombé dans l'oubli. *All Along* dit donc l'ombre. en course furent plus : lieu à... propriétaires croyait si peu à l'avenir qu'il a résolut à vendre *Agulita*, à Newmarket. Elle fut adjugée, en dernier, guinées. C'était, pour l'acheteur, un placement en or. plus tard, cinquante plus. Car, au cours de mois, *All Along* cinquante fois meilleure qu'on ne croyait. Partie d'Amiens, la voici à Epsom, où elle sera, samedi, la représentante française Oaks et une de la course.

Chantilly, 6 juin. — *Bloom ? Noble* *dal ?* On tenté d'imaginer un Jockey-Club, qui copie du Prix Hocquart. Mais l'histoire hippique renouvelle tout à fait, lorsque champion que ne ni *Noble Bloom*) qui Qui va dévoyer la plume ? *Real* Inclinerions plutôt pour *Assert* qui, un mois, n'a qu'à longueurs de *Golden* appartient au même syndicat propriétaires celui-ci, non le entraîneur presque : par son fils. Bref, il est doublure de Après ce qu'on en a vu à Epsom, la doublure pour jouer le rôle à Chantilly.

Cependant, un prime : ce pas du Jockey-Club — naguère l'épreuve gieuse — vont se poulains chargés de lauriers, le Prix Jean-Prat. Le départ *Zino*, guinées, *Melymbo*, le d'essai, *Forest*, champion par les handicapeurs.

●

Le « » se sur mètres Or, plus en plus, victoires sur 1 600 mètres, gages, au haras, d'une production adaptée au marché américain sur le (donc susceptible d'un amortissement rapide), qui un futur étalon plus grande valeur. derby d'Epsom de Triomphe exceptés.

s'était cours des années 60 et 70, à Prix de Paris mètres, aujourd'hui totalement Demain, du Jockey-Club ?

LOUIS DENIEL.

Le Monde des PHILATÉLISTES
Dans le numéro de juin (142 pages)
NUMÉRO SPÉCIAL PHILEXFRANCE
●
« LA MARIANNE DE COCTEAU »
●
La Poste aux Malouines
●
...et les nouveautés du monde entier
●
En vente dans les kiosques : Prix exceptionnel : 20 francs. 11 bis, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : (1) 246-72-23

Guérir Prévenir Rajeunir Abano Terme
Hotel Terme Milano tél. 193949/669139
Hotel Terme Bologna tél. 193949/669178
I-35031 Abano Terme (telex TURISM-I)
Tous les traitements dans l'hotel. Bains de boue. Bains thermaux. Massages. Piscines. Tennis. Jardin. 14 jours TI traitements à partir de F. 2600.-

Atelier de poterie
LE CRU ET LE CUIT
accueille en les amateurs de à ans
5, RUE LACEPEDE, PARIS-5e
Téléphon. (le soir) :

MUNDIAL
Coupe du Monde de Football
Match d'ouverture : ARGENTINE-BELGIQUE
Vol spécial 13 juin 1982
2190 F
comprenant : VOL PARIS-BARCELONE A.R., TRANSFERT, ENTRÉE STADE,
LAMBDA-OPTIMUM
22, rue Boursault 75017
Tél. A. 1052.

vol spécial Paris-Mexico A/R
4.200 Frs
8 Juil - 5 Août
5 Août - 8 Septembre
EL CONDOR
28 rue Delambre-75014 Paris
Tel : (1) 322 30 26

du 22 juin au 22 août
-20% SUR LES TARIFS FERRIES VERS LA NORVEGE ET LA SUEDE
Avec le billet combiné Fred-Olsen-Bergen Line/Tor Line, les prix des traversées maritimes vers la Scandinavie deviennent intéressants.
Des réductions pouvant atteindre 20 % sont en effet accordées aux passagers empruntant les lignes Amsterdam-Kristiansand (Norvège) et Göteborg (Suède)-Amsterdam. Seule condition : effectuer l'aller sur une ligne et le retour sur l'autre, dans un sens ou dans l'autre. Prix aller-retour : F 936 par personne avec transport gratuit d'une voiture pour 4 passagers payants (en siège couchette vers Kristiansand et couchette en cabine à 4 vers Göteborg). Possibilité de cabines de catégories supérieures avec supplément. Demandez les horaires et tarifs détaillés à votre agence de voyages ou à l'agent général : Bennett Voyages (L.M), 5, rue Scribe, 75009 Paris - Tél. (1) 742.91.89.
Lic. 9A.

TMV
Construisez vos vacances au prix les plus bas
tour du monde + vol A/R + hôtels + voiture + bus + motor-home + circuits ... dans les 5 continents
exemples
NEW-YORK A/R .. 2400 F
MOTOR-HOME 1S 2430 F
le reste dans le guide 1982.
tmv tour maubourg voyages
27 bd Latour-Maubourg 75007 Paris-Tél. 705.95.07
Guide gratuit à notre agence ou contre 5 timbres à votre domicile
Nom .....
Adresse .....

EN VOITURE POUR L'ANGLETERRE ET L'IRLANDE.

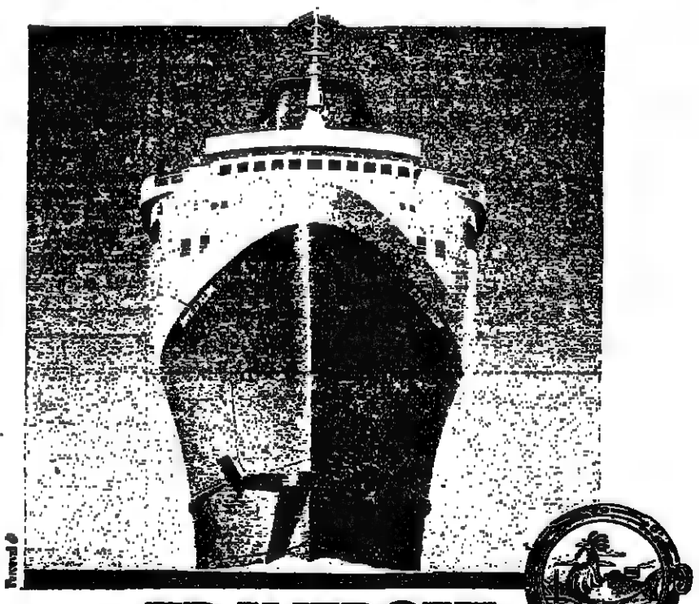

TRAVERSEZ EN BONNE COMPAGNIE.
Sealink vous offre 7 lignes de car-ferries.
A Calais, les nouveaux car-ferries à 2 ponts dont "Côte-d'Azur", le plus récent le plus beau fleuron de la flotte Sealink.
Pour l'Irlande, bénéficiez du tarif LANDBRIDGE qui couvre à la fois la de la Manche et celle de la mer d'Irlande et vous permet de visiter le Pays de Galles.

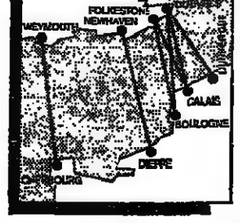

A bord de tous les car-ferries, vente de produits "hors taxes".
Profitez des tarifs avantageux : par exemple 50 % de pour 60 heures en Grande-Bretagne.
Demandez la brochure dans les gares, bureaux de tourisme SNCF et agences de voyages, ou écrivez à Sealink Service 3, rue Ambroise-Paré, 75010 Paris.
CAR FERRIES Sealink SNCF

Un homme de crayon en Afrique

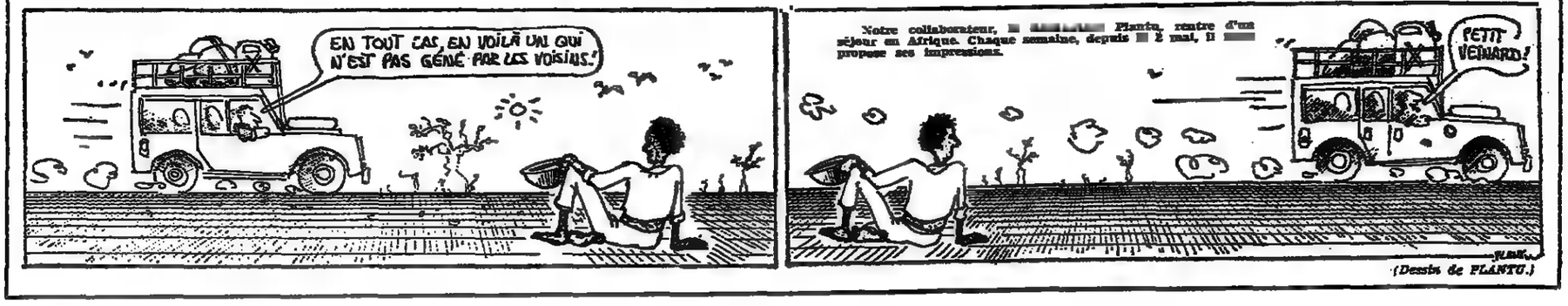

Philatélie

FRANCE : bloc et timbres.

Pour [illegible] bonne règle rappelons [illegible] vente [illegible] « Philexfrance 82 » (cf. le Monde, du [illegible] janvier [illegible] deux timbres 4,00 et [illegible] F, dentelés.

Ainsi dans notre numérotation chronologique il convient [illegible] tenir compte [illegible] suit :

Bloc-feuillet (31a/82) ;

Les deux timbres (32a et 33a/82).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ [illegible] Troyes [illegible] au [illegible] juin. — Foire [illegible] Champagne (petit cachet).

⊙ 67000 [illegible] (Agora, place [illegible] Halles), [illegible] au [illegible] juin. — [illegible] ; Connaissance [illegible] P.T.T. ».

⊙ 71000 [illegible] (Parc [illegible] Expositions), le [illegible] juin. — Concours Ligue Franche-Comté - Bourgogne [illegible] gymnastique [illegible] musique.

⊙ 80000 [illegible] (Centre Coubertin), [illegible] juin. — Ve Internationaux [illegible] tennis de table junior.

⊙ 35400 Bourbonne-les-Bains (Centre Borvo), [illegible] 3 et [illegible] juin. — Inauguration du Centre Borvo.

⊙ [illegible] Sainte-Tulle (salle des fêtes), les 5 [illegible] 6 juin. — [illegible] anniversaire du club philat. E.D.F.

⊙ 08100 Charleville - [illegible] (salle de Nevers), [illegible] 5 et [illegible] juin. — [illegible] Foire de Charleville.

⊙ 87110 Solignac (salle d'expo.), le 6 juin. — 1350e anniversaire de l'abbaye.

[illegible] Toul [illegible] aérienne 136, Toul-Rosières), le [illegible] juin. — « Portes ouvertes ».

⊙ 44000 Nantes (antenne de l'armée de l'air, 16, rue des [illegible] les 12 et 13 juin. — Expos. « l'Air et la [illegible] ».

⊙ 13800 [illegible] [illegible] aérienne 125), [illegible] 13 juin. — « [illegible] ouvertes ».

FRANCE : œuvre de Claude Gellée.

Pour la série « artistique » une [illegible] Claude Gellée, dit [illegible] Lorrain, l'« Embarquement [illegible] Ostie ». Vente générale [illegible] juin (53a/82).

[illegible] F, bleu-vert, ocre, noir, [illegible] bleu [illegible] rouge.

[illegible] 48 × 36,85 [illegible] en héliogravure d'après l'œuvre originale. Tirage [illegible] exemplaires. Imprimerie des timbres-poste de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 19 et 20 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la Mairie [illegible] Charmes (Vosges). — Oblitération « P.J. ».

— Le 19 juin, [illegible] 3 h. à 12 h., au bureau de poste de Charmes. — Boîte [illegible] lettres spéciale pour « P.J. ».

[illegible] A l'occasion [illegible] l'exposition franco-britannique organisée, [illegible] 26 juin [illegible] 5 septembre, au Musée de la [illegible] poste, en remplacement du cachet habituel, un cachet à date spéciale (grand format illustré) [illegible] mis en service (34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris).

LE PROGRAMME ET LES DEMANDES

Le [illegible] semble-t-il, est [illegible] compte [illegible] impératifs [illegible] et [illegible] plusieurs [illegible] de lettres de [illegible] de timbres qui [illegible] par [illegible] émanent [illegible] divers milieux de la population, [illegible] personnalités, d'organisations les plus diversifiées, [illegible] souvent [illegible] compris [illegible] philatélistes [illegible].

Certains le [illegible] timbre d'un programme [illegible] pour un [illegible] sur le plan philatélique, ne devrait jamais dépasser la trentaine, il est difficile [illegible] que le nombre « raisonnable » soit réglementairement [illegible] souligner l'action à tout le [illegible] que [illegible] choix des sujets soit au goût de tous.

Il semble dans certains cas que le choix du sujet d'un timbre ait été guidé par l'événement [illegible] ce cas probablement [illegible] d'un autre tout aussi valable.

Voici un exemple, qu'un [illegible] lecteurs, M. Jürgen Deininger [illegible] Hambourg, nous cite et qui [illegible] d'être pris en considération :

La raison [illegible] cette lettre est [illegible] je serais vraiment curieux de savoir si, lors [illegible] l'établissement [illegible] programme, quelqu'un a considéré ou [illegible] la possibilité d'émettre [illegible] timbre-poste [illegible] l'honneur [illegible] l'une des gloires de la France [illegible] rale (et [illegible] court) qui [illegible] Oresme, mort [illegible] Lisieux [illegible] 11 juin 1382, donc [illegible] aura [illegible] exactement [illegible] ans. (Sa date [illegible] naissance [illegible] connue qu'approximativement.) Oresme était, pour citer la Philosophie au Moyen Age [illegible] Gilson, vol. 2, p. 682, [illegible] premier ordre et [illegible] esprit véritablement universel », auteur [illegible] travaux très importants [illegible] physique et d'astronomie, [illegible] m'en tenir à Gilson, [illegible] lui qui a « clairement aperçu la loi de la chute des [illegible] ; et, « s'il annonce de loin [illegible] recherches de Descartes et de Galilée, Nicole [illegible] [illegible] prédécesseur direct [illegible] Copernic ». Pour [illegible] détails : v., p. ex., Gilson. En outre, Oresme est l'auteur d'un traité, « De l'origine, nature et mutation des monnaies », qui lui assure — je cite toujours Gilson — « la première place dans le domaine de l'économie politique [illegible] quatorzième siècle ».

Mais en dehors de [illegible] il y a, à mon sentiment, une raison très spéciale pour [illegible] France de [illegible] brer la mémoire de ce grand conseiller de Charles-le-Sage ; car, pour citer [illegible] fois E. Gilson, « c'est à lui, [illegible] à Dumesnil, que l'on doit attribuer l'honneur d'avoir le premier employé la langue française [illegible] exprimer [illegible] grandes [illegible] scientifiques [illegible] philosophiques ». Ici, ses traducteurs [illegible] français de plusieurs œuvres d'Aristote, [illegible] la première traduction française [illegible] la Politique de celui-ci, [illegible] d'une importance capitale. Il suffit d'ouvrir, p. ex., le dictionnaire étymologique de Dauzat-Dubois-Mitterand (La-rousse) pour apercevoir le grand nombre de mots [illegible] par Oresme pour la première fois dans la langue française — des mots tels que démocratie, démocratique et beaucoup d'autres termes politiques importants, mais aussi pour ne feuilleter un peu que parmi les mots commençant par d- : déroger, détermination, indéterminé, détestable, dévier, diaphane, diatonique, diffus, digérer, dilater, distant, etc. Or, les presque interminables (ce mot aussi, d'abord, en 1361, chez Oresme !) discussions, menées notamment dans le Monde sur l'état actuel et l'avenir du français comme langue scientifique, justifieraient, à mes yeux, parfaitement un timbre-poste à l'honneur du grand penseur et traducteur à l'occasion du 600e anniversaire de sa mort. On ne manque pas, je crois, de très beaux portraits de lui.

MONACO : Coupe du monde de football.

Le directeur de l'Office des émissions de timbres-poste monégasque, M. H.-R. Crevetto, annonce que, enfin, il a procédé, le 27 mai dernier, à la mise en vente du bloc-feuillet Coupe du monde de football comprenant un bloc de quatre valeurs (perforées) 1, 2, 3 et 4 F, qui a été prévu pour le 3 mai.

Le retard est dû aux difficultés rencontrées dans sa réalisation.

Les abonnés aux émissions seront servis dans les meilleures conditions.

La vente s'effectue dans les bureaux [illegible] poste et [illegible] philatéliques de la Principauté.

ANDORRE : « Copa del mon de futbol ».

[illegible] composeront [illegible] souligner [illegible] Coupe du [illegible] timbres [illegible] présentés, [illegible] part [illegible] d'autres d'une vignette sans valeur [illegible] représentant l'Ecu des Vallées, par cinq bandes horizontales à la feuille.

[illegible] générale [illegible] prix des [illegible] F, le 14 juin (3e [illegible] 4a/82).

1,50 F, [illegible] et [illegible]

2,60 F [illegible] non [illegible]

[illegible] × [illegible] mm.

et gravures de René Quillivic [illegible] non précisé. Impression taille-douce [illegible] Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 12 juin, pour le bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — [illegible] ration « P.J. ».

● La vente sera également assurée aux guichets [illegible]

En bref...

● [illegible]. — Série « coquillages », sujets divers, quatre valeurs 10, 25, 30 cents et 1 dollar.

● CAYMAN (Iles). — Centenaire de la découverte du bacille de la tuberculose, 15, 30, 40 et 50 cents. L'effigie de Robert Koch sur trois valeurs.

● FINLANDE. — Réunion du Comité intérimaire et du Comité de développement du Fonds monétaire international, ainsi que la Banque mondiale, Helsinki, 12-18 [illegible] 1982. 1,60 FIM. — 75e anniversaire [illegible] l'ouverture du Parlement, 2,40 FIM. — Impressions offset.

● GABON. — « Philexfrance 82 », 100 et 200 F, avec logo, en offset. Delrieu, d'après Verzé-Lemarinier. — Découverte du bacille de la tuberculose, 100 F, en offset, Edila, d'après Claude Andréotto.

● HONG-KONG. — [illegible] « faunes », 20 [illegible] 1, [illegible] 5 [illegible]

● HONGRIE. — Championnat d'Europe [illegible] ping-pong, Budapest (17-25 avril) 1982. 2 Forint. — Exposition philatélique « Sozphilex 82 » en Bulgarie, portrait de Georgi Dimitrov (1882-1949) attenant à une vignette précisant les 1300 ans de la Bulgarie.

● MALI. — Série « Pâques [illegible] P.A. 686 F. « la Transfiguration » (Fra Angelico) et [illegible] F « Pietà » (Giovanni Bellini). — [illegible] la poliomyélite, 180 F, en offset. Edila. — Lions Club, journée des aveugles, 240 F. — Dessin et gravure de Michel Monvoisin. Taille-douce. Périgueux.

● NIGERIA. — 75e [illegible] scoutisme (125e de [illegible] Powell), 30 et 45 k.

● NOUVELLE - CALEDONIE. — Aérogramme avec le [illegible] F, « Régates » (entier), réalisé [illegible] offset [illegible] d'après Pierrette Lambert (15 [illegible] 1982).

● POLYNESIE. — [illegible] « La [illegible] en Polynésie », [illegible] lières ; 8 F, le greffeur ; 10 F, les perles. Offset, Delrieu S.A. — « Philexfrance 82 » ; 150 F et en bloc-[illegible] le même timbre 150 F, avec changement [illegible] et logo. Maquettes de [illegible] Monvoisin. Taille-douce, Périgueux. — Coupe du monde de football, P.A., 250 F. [illegible] Edila, d'après Jacques Combat.

● SRI-LANKA. — Série « fleurs », 35 c., 2, 7, et 20 Rs. — Nutrition, 50 c. — Ouverture du nouveau [illegible] lement, 50 c., complète Sri Jayawardanepuro.

● WALLIS ET FUTUNA. — [illegible] la série « Fleurs », réimpression trois [illegible] changement de couleurs, les 1, 2 et 3 F en hélio, Périgueux, d'après [illegible] — « Philexfrance 82 », 140 F, [illegible] logo, [illegible] feuille de dix. Dessin Ch. Bridoux, gravure Michel Monvoisin. — Coupe du monde de football, P.A., 120 F. Dessin [illegible] de Bésampa, [illegible] taille-douce, [illegible]

ANDRÉ VITALYOS.

EXPOSITION PHILATÉLIQUE INTERNATIONALE

PHILEXFRANCE 82

Présentation [illegible] collections et vente de timbres-poste du [illegible]

11 - 21 JUIN

CNIT - PARIS - LA DÉFENSE

RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

LE BERRY, 300 [illegible] 300 km de [illegible] Envoyons [illegible] maisons et terrains (avec photocopies photos) Mise [illegible] jour mensuelle Possibilité [illegible] 100 [illegible] B.C.L. [illegible] avenue Marcel-Haegelen, 18000 BOURGES - Tél. : [illegible]

[illegible] POTTIER et TINGUY, notaires, 49150. [illegible] - (Anjou) [illegible] BAUGE - [illegible] calme, agréable [illegible] rustique, [illegible] plus [illegible] confort. Terrain.

BRETAGNE - SUD [illegible] d'Audierne [illegible] de [illegible] Choix unique de terrains [illegible] tibles, [illegible] appart., propriétés. [illegible] prix, [illegible] ou sans [illegible] sur [illegible] près [illegible] ou [illegible]

Renseignements : [illegible] PENNEC 7, rue Louis-Pasteur [illegible] Tél. : (98)-92-73 24

Paradis de vacances
Villars-sur-Ollon

Excursionnez dans [illegible]es vaudoises, admirez la flore alpestre, coto[illegible]x pâturant, détendez-vous au doux murmure des ruisseaux. L'hôtel ELITE — votre hôtel — est de premier ordre, baigné d'une ambiance intime et champêtre. Il est situé à proximité de la station de départ du téléphérique du Roc d'Orsay, au milieu d'un paysage reposant.

Des vacances exceptionnelles, à prix modérés.

L'hôtel ELITE**** vous offre [illegible] jours en demi-pension, [illegible] à deux lits avec bain/WC/radio/téléphone (du 10. 7. — 14. 8. 1982 + FS 70.-) à partir de FS 448.-

Toutes les chambres avec vue [illegible] et balcon au sud
● Buffet-petit déjeuner [illegible] Rôtisserie gastronomique
● [illegible] et solarium gratuits ● 300 km de sentiers bien signalés entretenus ● Equitation ● Golf ● Pêche d'été au Glacier des Diablerets ● Court de tennis privé

HOTEL **** maillon de la chaîne d'hôtels SUNSTAR elite

Veuillez [illegible] tuer votre réservation chez votre agent de [illegible]ges ou directement [illegible] de votre hôte, la H.J. Aeschlimann, CH-1884 Villars-sur-Ollon, téléphone 004125/3513 telex 456 203

Situé en pleine campagne à 5 mn d'Orange, 1/4 d'heure d'Avignon

Le Logis d'Arnavel
Hôtel-Restaurant
★★★
Prix pension, demi-pension
Salon - piscine - bicyclettes
[illegible] Roquemaure (D 17)
84230 Châteauneuf-du-Pape
Tél. : (90) 39-73-22
Tlx : [illegible]

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

LE MONDE DES PHILATÉLISTES sera présent à PHILEXFRANCE (exposition philatélique internationale, du 11 au 21 juin), à PARIS - LA DÉFENSE
— STAND [illegible] LA PRESSE —

NUMÉRO DE JUIN :
SPÉCIAL PHILEXFRANCE
Prix exceptionnel : 20 F
(142 pages)

LE MONDE DES PHILATÉLISTES — BULLETIN D'ABONNEMENT

UN AN FRANCE 90 F. UN AN ÉTRANGER voie normale 128 F
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Renvoyer ce [illegible] accompagné du règlement à Monde des Philatélistes, 11 bis, bd Haussmann, 75009 PARIS

TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Campagne

19320 SAINT-PARDOUX-LA CROISILLE
HOTEL BEAUSITE** Piscine [illegible] Etang - Tennis [illegible] Tél. : (55) [illegible]

[illegible] VALS-LES-BAINS
[illegible] DU PARADIS ** [illegible] VALS-LES-BAINS Tél. : [illegible]
Au centre des parcs de la ville. Restaurant, bar, salon de thé. Parking, terrasse, [illegible] privés.

Côte d'Azur

GRAND HOTEL
★★★ NN
LES LECQUES-PLAGE
83270 ST CYR sur MER
Dans un [illegible] verdure, à [illegible] plages de sable
Tennis privés
Cuisine renommée
Détente - Repos
[illegible] - Salon - TV - Ascenseur
Demi-pension juin : [illegible] F à 215 F sur mer, avec balcon.
Tél. (94) 26-23-01

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(Près du Théâtre La Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc. Atmosphère intime, [illegible] confort. Prix modérés.
Réservation : 41-32-333 VENISE
Télex : 411150 [illegible] 1
Directeur : [illegible]

Mer

ETRETAT
[illegible]** N.N., rte du Hav[illegible]T. Face mer. Célèbres falaises. Grand parc. Proximité du golf. « Hôtel silencieux » - Restaurant panoramique. Possibilité de SÉMINAIRES.

Montagne

ALSACE
GRAND-HOTEL HOHWALD ***
67140 LE HOHWALD - Alt. 800 m. Séjours dans le calme et le bien-être. Promenade - Tennis - Cheval, etc. Tél. : (88) 08-31-03

Haute-Savoie

74360 LES [illegible]
CHALET-HOTEL HASTINGS
910 [illegible] LA SEMAINE
Prix [illegible] pour pension complète, [illegible] chambre avec [illegible]. Cuisine saine, abondante et variée. Piscine, école de plongée sous-marine. Patinoire, tennis, équitation, poney, randonnée. Montagne, escalade. [illegible] gratuite - Tél. [illegible]

39300 CHAMPAGNE
HOTEL-REST. LE CLAVELIN **
Tél. [illegible] 51-43-33 - [illegible] au [illegible] du JURA. Confort, [illegible] AURANT Forêts, [illegible] Demi-pension. [illegible] bourgeoise.

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES
LE MAS DE GARRIGON**: Week-end ou séjour de repos et détente dans un petit hôtel de charme au pied du Luberon. Haut confort. Cuisine de femme. Piscine. Tennis et équitation à proximité. Demi-pension. Accueil : Christiane Bech. (90) 75-69-22.

Suisse

ASCONA
MONTE VERITA ****, Maison renommée. Situation magnifique et tranquille - Piscine chauffée - Tennis. Tél. : 1941/93/35-12-81

CH 3963 CRANS-SUR-SIERRE
VALAIS
HOTEL DES ALPES ***
Tél. : 19-41/27/41-37-54
Situation ensoleillée en bordure du golf. Cuisine soignée. Chambre double, bain, W.-c., radio, tél. Prix pension compl. dès 70 F.S. par jour et pers. Avant et après saison dès 60 F.S.

LEYSIN (Alpes Vaudoises)
Altitude 1350 m. 25 km de Montreux. Climat tonique. Promenades à l'infini. TOUS COMPTES FAITS : LA SUISSE PAS PLUS CHERE A LEYSIN. Piscine, patinoires, tennis, mini-golf : GRATUITS FORFAITS : Promenades-Tennis-Equitation 7 jrs demi-pens. dès 285 FS. Toutes offres détaillées par Office du Tourisme, CH-1854 Leysin. Tél. 19-41/24 22 44.

HOTEL MONT-RIANT ***
40 lits, confort, ascenseur, jardin, services personnalisés. Cuisine française. Pension complète t.t.c. [illegible] F.S. à 64 F.S., [illegible] et période (environ 150 F.F. à [illegible] F.F.).
CH-1854 LEYSIN
Tél. : 19-41/25/34-12-35

CH [illegible] MONTANA
CRANS-VALAIS
HOTEL DERBY ***, Vacances d'été en Valais. Prix [illegible]ur : 83 FS. OFFRE SPÉCIALE [illegible] à PERSONNES : 87 FS comprenant chambre, balcon, bain/douche, petit déjeuner, 1 repas, services dont taxes.
Tél. : 1941/27-41 32 15
(Jusqu'au 5 juin : (1941/28/52 20 05)

هكذا من الأصل

مكاناً من الأصل

Plaisirs de la table

VERSAILLES HORS LES GRILLES

VERSAILLES, Louis XIV : deux noms inséparables. Tous les historiens se sont intéressés à la table du Roi Soleil. Il n'est pour être fixé que se retirer Saint-Simon : « *Le Roi mangeait si prodigieusement soir et matin, et si également encore qu'on ne s'accoutumait point à le voir.* » Ou la princesse Palatine : « *J'ai vu le Roi manger quatre assiettes de potages divers, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisseries, et puis encore des fruits et des œufs durs.* »

De quoi mettre en transes les trois cent vingt-quatre préposés « *à la bouche du Roi* » !

Louis XIV entendait que sa table fût toujours abondamment garnie de légumes et de fruits de choix. Mme de Sévigné a mandé à sa fille le « *chapitre des pois* », soudain mis à la mode. Les serres et le potager royal surveillés par La Quintinie bouleversèrent l'alimentation du temps. Mme de Maintenon, qui les avait connus aux « *Isles* », y fit même pousser l'ananas. Las ! elle oublia d'indiquer à son Roi la manière de s'en servir ! Le Roi croqua l'écorce avec le fruit, se piqua, cracha et fit arracher les plants !

La Reine, elle, n'aimait que les plats à l'espagnole, et la duchesse de Bourgogne avait le talent de préparer avec du sucre et du vinaigre une sauce qu'on disait incomparable avec le bœuf bouilli. Les grands à la cuisine ? On les devait retrouver au règne suivant. Pour l'instant c'est le règne des écrivains de cuisine, les livres aujourd'hui introuvables de Massialot (*le Cuisinier royal et bourgeois*), de La Varenne (*le Cuisinier français*), de Pierre de Lune, sans oublier les *Délices de la campagne*, de Nicolas de Bonnefons. Boileau raconte son repas ridicule et le « *petit manger de Benserade* » va donner son nom à une sauce... comme depuis longtemps, trouvera Saint-Simon.

Les fameux « soupers » du Régent furent-ils dignes de licence, sinon moins leurs familiers n'en pratiquaient de savoir-vivre. La duchesse de Berry accommodait des filets de lapereaux : « *Le Régent et ses roués* — Brillat-Savarin — *préparaient des piqués d'une extrême finesse, des matelotes aussi appétissantes qu'au bord de l'eau et des dindes glorieusement trifouillées.* »

De sorte que Louis XV fut à la fois sobre et délicat, épicurien, mitonnant des « *omelettes à la fanatique* », des œufs « *en chemise* », des pâtés aux mauviettes, tandis que Marie Leckzinska, fille du gourmand Stanislas, faisait découvrir aux Versaillais le baba et les bouchées... à la Reine !

On faisait cercle au « rouget » pour voir Louis XV décalotter d'un coup de cuiller habile son œuf « à la ». On [illegible] tard pour voir Louis XVI s'empiffrer. Le jour de son mariage avec Marie-Antoinette (qui, elle, amena sur nos tables le kugelhopf) et comme son grand-père Louis XV lui faisait remarquer :

« *Vous vous chargez pas l'estomac pour* [illegible] répliqua le dauphin, *je dors tellement mieux quand j'ai bien soupé !* »

∴

Les bons restaurants ne manquent point, à Versailles.

Le *Trianon Palace* (1, boulevard de la Reine - Tél. : 950-24-12), qui vit passer tous les rois de la « III^e^ » et quelques invités à ses « sommets », a ses jardins mitoyens de ceux de la Reine.

Construit avant 1914, il fut, de 1917 à 1920, le siège du Comité interallié. Le 7 mai 1919, Clemenceau y remit les conditions du traité de paix à la délégation allemande en présence de Wilson, Lloyd George, etc. Il fut réquisitionné de septembre 1944 à mars 1945 par Eisenhower.

Et la cuisine du jeune Alain Bayle vaut cent fois plus que ne l'indiquent les guides. Et puis il y a les *Trois Marches* (3, rue Colbert - Tél. : 950-13-21) où, dans les pierres de l'hôtel de Gramont, Gérard Vié déploie un talent digne des soupers du roi.

On peut citer le Clémenceau, 127, avenue de Saint-Cloud - Tél. : 950-23-60) où, Comus soit loué, la marée arrive régulièrement, ce qui empêchera Jacques Begot de jouer les Vatel. Un peu moins coûteux le *Potager du Roy* (1, rue du Maréchal-Joffre - Tél. : 950-35-34), d'où Vié prit son envol, et le *Londres* (7, rue Colbert - Tél. : 950-05-79) animé par Bertrand Jamet.

Enfin, bien entre hier et aujourd'hui, la *Boule d'Or - l'Auberge Comtoise* (25, rue du Maréchal-Foch - Tél. : 950-23-97). La *Boule d'Or* est l'une des auberges versaillaises qui remonte à l'an 1596.

Il faut féliciter M. Claude Saillard de proposer dans ce cadre raffiné des meubles et de tableaux de maîtres, une carte de cuisine nouvelle admirable. Le succès l'en récompense, et il me plaît de voir son chef délaisser la mosaïque de légumes chère pour la tourte d'herbes (signée Jacques Pons en 1533), le saumon en papillotte classique pour une darne de saumon aux huîtres chaudes tirée de Massialot (1691) ou un maquereau aux groseilles de Viard. La Chapelle [illegible], le sagou au citron vert pour un magret de canard datant de 1654 (Nicolas de Bonnefons), etc. Oui, le succès de cette vieille, vieille nouvelle cuisine est encourageante, qui « remit les pendules à l'heure »... du Versailles éternel !

Outre Versailles même, on peut citer les alentours.

A Saint-Germain-en-Laye, le bon Cazaudehore a sa *Forestière* (1, av. Pt-Kennedy - tél. : 973-36-60) et le 7, *rue des Coches* (7, rue des Coches - tél. : 973-66-40). A Rueil-Malmaison, *El Chiquito* et ses poissons dans un jardin (126, av. Paul-Doumer - tél. : 751-00-53). A Port-Marly le petit Zinc d'Ivry (7, rue de Paris - tél. : 958-44-56) de Bruguière et J.-P. Cluzel. A Maisons-Laffitte, le rayon-bleu Thalia Finistère (8, av. Grétry - tél. : 962-01-01) et l'excellent *Tastevin* (7, av. de Sainte-Hélène - tél. : 962-11-67). A Bougival enfin, *le Camélia*, de Jean Belaveyne (7, quai Clemenceau - tél. : 969-0[illegible] et le Fouquet's Bay [illegible] quai Rennequin-Sualem - tél. : 969-01-63) aux hortensias dignes de Robert de Montesquiou.

Voilà du travail (de la fourchette) en perspective pour les participants du sommet des pays industrialisés qui se tient à Versailles les 4, 5 et 6 juin.

En dehors, bien sûr, des repas « officiels ».

Pour concocter ceux-ci, Michel Guérard, de Crécy-en-Brie, Vié à Jean Delaveyne, de Chiberta, Saillard à François Clerc, le choix. On (mais qui « on » ?) a choisi [illegible] en province (MM. Bardet, de Châtauroux, et Marcel Thomas, d'Orléans) et deux de Paris (Michel Pasquet, 59, rue La Fontaine, qui fit le repas de noces de M. Attali) et Gérard Vergnaud, de Boulogne.

Ce dernier a déclaré « *prendre des satisfactions de couleur pour qu'elles deviennent le fond de ses plats* » (sic). A en croire *le Canard enchaîné*, les assiettes de Sèvres spécialement fabriquées pour les invités (et qu'ils pourraient emporter après dîner) n'ont pas été trouvées idoines (trop clinquantes en quelque sorte) et supprimées. Dans quoi M. Pangaud servira-t-il sa pitance ?

Et servait-on à manger sous Louis XIV ?

J'entends bien que ne servait à l'assiette, les restaurateurs y trouvent leur compte, d'ailleurs que le service en salle exige un personnel qualifié et dévoué qui n'existe plus guère et revient cher. Mais, pour mon compte, je dirais, comme mon ami Jacques Martin, qu'il s'agit là d'un maniérisme aussi sot que les [illegible] Carême ou d'un Gouffé : « *Vous présenter des asperges disposées en étoile, des éperlans frits paraissant nager dans un concombre coupé... c'est de l'indécence !* »

Fallait-il être indécent envers les représentants des pays industrialisés ?

Ou leur montrer au contraire que la France reste le pays de cette exquise cuisine dont Frédéric II disait : « *L'Europe l'adoptera et la suivra avec le même zèle qu'elle adopte et suit les modes françaises.* »

Et que, pour être un pays industrialisé, cette industrialisation ne doit pas s'imposer jusqu'aux fourchettes !

ROBERT J. COURTINE.

MIETTES...

■ *Un nouveau « pure malt » sur le marché français, le Glen Kinglas.* Pâle et de deux ans d'âge, il doit séduire les amateurs.

■ *L'année ne se passera pas sans l'éclatante arrivée d'un vieux malt* [illegible] *de 12 ans d'âge mûri dans des tonneaux de sherry : le Balvenie.* Il n'y en aura que 48.000 bouteilles !

● *Pour inaugurer sa direction,* Hans Weishaupt, au *Brussels Hilton*, à Bruxelles, une première cocktails amusants et précoce pour octobre prochain un festival de cuisine alsacienne.

● *Appréciations de lecteurs gourmets :* à Camarès (12360), *la Dameure du Dourdou* (le Dourdou est une rivière), [illegible] dans un site enchanteur, une cuisine de femme, simple et raffinée. A Dijon, l'*Auberge du Vieux Moulin* (rue Berbisey) et son menu à 83 F.

● *A* [illegible] en Lot-et-Garonne, [illegible] deux [illegible] MM. Barrière père (*le Midi*, à Sainte-Livrade-sur-Lot) et fils (*les Cygnes*, à Aiguillon). Pour renseignements, s'adresser aux *Cygnes* (tél. [illegible]).

● *Mieux qu'un* [illegible], ce *Pupillin* (18, rue [illegible]). Au rez-de-chaussée et tard dans la nuit, vous trouverez, au verre ou à la bouteille, pupillin, seyssel, [illegible] rhône et muscat d'Alsace, entre autres. Au premier, et de midi à 1 h. 30 du matin, « petite bouffe » non-stop avec un menu à 39,50 F.

■ *L'Association des amis d'André Guillot* est née. Amis et, aussi, élèves. On y retrouve [illegible] Gérard Vié, Marc Meneau, Henri Seguin, J.-M. Amat, cuisiniers qui n'ont jamais renié son enseignement des merveilleux feuilletages qui rendirent célèbre son *Vieux Marly*. En [illegible] partie : Marcel Le Servot (chef de l'Elysée), la diététicienne Paule Neyrat, Pierre Bardèche, des *Charpentiers* de la rue Mabillon, Pierre Costa, etc. Secrétariat : 10, rue Mabillon, tél. 325-30-06.

■ [illegible] sandwiches à la *Boutique d'Hubert* (38, place du Marché-Saint-Honoré), [illegible] et chauds, au pain de mie, au pain Poilâne ou à la baguette (comment peut-on manger à la baguette ? Enfin...). Et des vins au verre à partir de 5 F. Pas nets.

■ *Pomme Dard*, qui a laissé ses Champs-Zé pour [illegible] à sa *Barrière Poquelin*, sert, ce mois-ci, une Bière Princesse, la [illegible] Un bock « pas comme les autres ».

● A un prochain les gourmets boulevard le Palais de la - bas n'est pas une référence (M. Chirac). Place). Le décor y est, sans doute, faisant souvenir du mot de Valéry : « Maxim's [illegible] *un restaurant qu'aurait inventé avec tout son décor d'époque.* » Mais le difficile « Club des 33 » a moins plus Dandin que *Maxim's* la [illegible] chiffonnade [illegible] et la pompe aux [illegible] !

GURES THERMALES A' ABANO TERME - ITALIE

HOTEL MIONI PEZZATO

Tél. : (0) 49-66-83-77 - Télex 430082 MPHT

Renommé pour ses cures, la cuisine soignée et la piscine dans le jardin. Hôtel traditionnel, propriété d'une très vieille famille d'hôteliers. Les chambres sont avec bain-douche et sanitaires privés, air conditionné, [illegible] avec sélection directe et filodiffusion. Salons, salle de [illegible] et de jeux. Piazine couverte. Dans le parc (15 000 m2) se trouvent le tennis (illuminé le soir), le jeu de boules et la splendide piscine. Les cures, ayant suivies par le médecin résidant à l'hôtel. Parking couvert

Rive gauche

ASSIETTE AU BOEUF "Formule Bœuf" 41 F 50 TTC
123, av. Champs-Élysées - 8e
9, boulevard des Italiens - 2e
Pl. St. Germain-des-Prés - 6e
103, bd du Montparnasse - 6e
Tous les jours jusqu'à 1 h du matin

La côte de bœuf
4, rue Saussier-Leroy, [illegible]
Fermé samedi et dimanche
tél. 227-73-50

LE PETIT ZINC 354.79.24
FRUITS de MER, FOIE GRAS FRAIS, VINS DE PAYS et son SALON particulier de 40 couverts
LE FURSTEMBERG 354.29.51
André PERSIANY et son trio, Roger PARIS-BUSCHI à la batterie et Roland LORLOGEOIS à la basse
le Municie 033.62.09
HUITRES COQUILLAGES, SPECIALITES
25, rue de Buci • Paris 6e

Au Pied de Cochon
SES FRUITS DE MER. SA GRATINÉE. SES VIANDES.
6, rue Coquillière, Paris 1er - 236.11.75

Tant de restaurants chinois! Je suis connaisseur, j'exige un PONT DU CIEL
près de l'avenue de Saint-Mandé
55, AVENUE EMILE ZOLA PARIS 15e 577 68 98

RESTAURANT Paul et France
GEORGES ROMANO
Dans un cadre feutré ses spécialités
Grande cave, mais aussi petits vins...
27, av. Niel - Tél. : 763.04.24
Fermé [illegible]

Le bar à huîtres
le seul bar à Paris où vous pouvez déguster même aux huîtres
SPÉCIALITÉS de POISSONS et COQUILLAGES
TERRASSE OUVERTE
112, bd de Montparnasse 14e - Tél. : 322.71.61
Tous les jours on sert jusqu'à 2 h. du matin
possibilité de parking

AMBASSADE D'AUVERGNE
l'auberge du massif central au cœur de paris
Entre le Centre Beaubourg et le Marais
Parking face au restaurant
Grande Cuisine Régionale et Plats de Saison
Vins du Pays et Grands Crus
Climatisation - Cadre confortable
Tables espacées
Ouverture du midi au 22 h sauf le dimanche
22, rue du Grenier St-Lazare 75003 Paris
Réservation : 272.31.22

Rive droite

auberge dab
LE DÎNER CHOUCROUTE
POUR MOINS DE 100 F
ACCUEIL, QUALITÉ ET DÉCOR COMPRIS
Tous les jours jusqu'à 2 h du matin
161, av. Malakoff - 75116 PARIS
Tél. : 500.32.22/38.57

Plage Clichy, les belles huîtres ne décollent plus de La Champagne.
LA CHAMPAGNE
Huîtres, homards, fruits de mer, choucroutes.
10 bis, place Clichy à Paris 9e.
Tél. : 874.44.78.
Ouvert tous les jours jusqu'à 3 h du matin.

REGARDE, ELLE EST VRAIMENT SUPERBE ! ELLES SONT TOUJOURS COMME ÇA, LES CHOUCROUTES DU TERMINUS-NORD !
TERMINUS NORD
Ouvert le dimanche
Soupers après minuit
Coquillages chauds
Banc d'huîtres
23, rue de Dunkerque
Paris 10e - Tél. : 285.05.15

BRASSERIE DE L'EST
LA FABULEUSE CHOUCROUTE
LE DELICIEUX JARRET DE PORC - CONFIT DE CANARD POMMES SAUTEES
7, rue du 8 Mai 1945 - 10e - 607-00-94 - De 5 H DU MATIN à [illegible] DU MATIN

Dessirier 380.50.72.
MAITRE-ÉCAILLER RESTAURATEUR
9, PLACE DU MARECHAL JUIN (ex place Péreire) 17e

(*Publicité*)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 62, rue Friant, 539-74-91. Spécialités poissons.

ANVERS

AUBERGE des TEMPLES, 874-94-41. Spéc. chinoise, cambodg., thailand., env. 70 F. T.l.j. 74, r. de Dunkerque.

AUTEUIL

AUBERGE MOUTON BLANC, 40, d'Auteuil. 288-02-21. Cadre agréable. Spéc. poiss. Fermé mardi soir et mercredi. Ouvert dimanche.

BATIGNOLLES - ROME

EL PICADOR, 90, bd Batignolles. 387-29-87. F. lundi, mardi. Jusqu'à 100 couverts. Paella. Zarzuela.

CHAMPS-ÉLYSÉES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-1er. 723-54-42. Jusq. 22 h. Cadre élégant. INDRA, 18, r. Cdt-Rivière. F. dim. 359-65-49. Spécialités indiennes.

Avenue des Champs-Élysées

N° 142, COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA, sur agréable jardin. ELY 20-41.

ÉTOILE

AU BUDE, 11, av. Gde-Armée. 500-13-21. F. dim. soir. Jusqu'à 60 couv.

FAUBOURG-MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

N° 12, AUBERGE DE RIQUEWIHR. 770-63-23. SON BANC D'HUITRES.

GARE-DE-LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 44, r. Traversière, [illegible]. Spéc. F. dim.

CRESUS, 26 bis, aven. Daumesn... [illegible] 1 h mat. F. dim. Place de bœuf 340 [illegible].

INVALIDES

CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides 7e. 551-97-20 et 705-49-03. Menu 85 F et grands crus de bordeaux en carafe 44 F. Ouv. le dim. à déjeuner. F/dim. soir et lundi.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-[illegible]-10-92. des caves du XV^e^.

Rue [illegible]

N° 18, [illegible] PIERROT. Cuisine [illegible] 508 05-48 - [illegible].

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. [illegible] Alex aux fourneaux.

MARAIS

GARRELLE D'ESTRÉES, 274-57-81. 69, r. Gravilliers. [illegible]

MAUBERT-MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain. T.l.j. [illegible] Indien et pakist.

RAFFAITIN ET HONORINE, 16 bd Saint-Germain, 354-22-21. F. dim. (midi) midi.

MONTAGNE-STE-GENEVIÈVE

LE VILLARS PALACE, M. TAILLOIS [illegible] ses spécial. : [illegible] COQUILLAGES, banc d'HUITRES [illegible] salles [illegible] T.l.s. Elégance. F. [illegible] dim. s. r. Descartes. [illegible] 326-29-08 et 75-50.

MONTPARNASSE

MAHARAJAH, 15, r. J.-Chaplain, [illegible] F/mardi. 325-12-94. Indien et pakist.

OPÉRA

VISHNOU, 21, r. Daunou. 297-56-54. F. dim. Spécialités indiennes.

PICPUS

LA PALETTE, 307-46-27. [illegible] boul. de Picpus - Spécialités poissons.

PLACE CLICHY

WEPLER, 14, pl. Clichy. [illegible] Son banc d'huîtres, ses poissons.

PLACE PEREIRE

[illegible] DESSIRIER. Maître [illegible] T.l.j. 1 h du matin. [illegible] F.l.jrs [illegible] grillades. [illegible]

PORTE-D'ORLÉANS

LE FRIANT, 40, r. Friant. 539-69-93. Ferme dim. Spéc. périg. Poissons.

PORTE-SAINT-CLOUD

LE CORNAIRE, 1, boul. Exelmans. 525-53-25. F. dim. Ouv. sans Carte et spécial Menu 70 F s.c. « Une formule qui vous [illegible] ». Le [illegible] du XVI^e^.

RÉPUBLIQUE - BASTILLE

LE [illegible] DE CARTOUCHE. [illegible] bd Filles-du-Calvaire, 11e. [illegible] le dimanche.

RICHELIEU-DROUOT

AU PETIT RICHE, 25, r. Le Peletier. 770-95-50. Cuis. bourg., env. 120 F. [illegible] 1880. 0 h. 15. F/D.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, [illegible] rue de Vienne, [illegible] 57 F, [illegible] 57 F.

ST-GERMAIN - ST-MICHEL

LE PETIT ZINC, 25, r. de [illegible]. 354-79-24. [illegible] pays.

PETITE CHAISE, [illegible] rue Grenelle. 222-13-35. Menu 59 F. Ouv. ts l. jrs.

ALSACE 4 PARIS, 9, pl. St-A.-des-Arts 6e. 326-89-36. F. mercr. Déj. Dîner, souper. Grill. Choucroute. [illegible] Terrasse entour. [illegible] verdure.

SAINT-GEORGES

TYCOZ, 35, [illegible] Saint-Georges. [illegible] Tous [illegible] F/dim.

SAINT-MICHEL

[illegible] 51, q. Gds-Augustins, [illegible] 326-90-14. Menu dégust... [illegible] F. [illegible] F sns. [illegible]

Environs de Paris

BOIS DE BOULOGNE

VIEUX GALION, [illegible] 28-10. ● Une table raffinée à bord d'un navire du XIX^e^ siècle ● Réceptions ● Cocktails ● Séminaires ● Présentations. Parking.

NEUILLY (métro Sablons)

MOMMATION J. STRONE, [illegible] av. C.-de-Gaulle, 747-43-64. [illegible] crust.

Jeux

échecs N° [illegible]

OUVERTURE DE LIGNES

(Tournoi zonal [illegible] Erevan, [illegible] : V. [illegible] [illegible] : V. TUKMAKOV
Défense [illegible]

1. [illegible]	c5	18. Rb1	a4 ! (l)
2. Cf3	d6	19. Fa2	b4 ! (m)
3. [illegible]	çxd4	20. axb4	
4. Cxd4	Cf6		Fxé4 !! (n)
5. [illegible]	Cç6	21. [illegible]	Dxç2+
6. Fg5	é6 (a)	22. Ra1	a3 ! (o)
7. Dd2	a6 (b)	23. Tb1	
8. 0-0-0	h6		[illegible] 4 ! (p)
9. [illegible] (c)	Fd7	24. Fd2	Cd5
10. Cxç6	Fxç6	25. Cç1 (q)	
11. Dé1 (d)	Da5 (e)		Dxé1 ! (r)
12. Fç4 (f)	Fé7 (g)	26. Txé1	Ff6
13. f3 (h)	b5	27. [illegible]	Tc2
14. Fb3	Dc7	28. Cd3	[illegible]
15. [illegible] (i)	[illegible]	29. Fç1 (s)	Cç4 !
[illegible] (j)	a5	30. b5 (t)	Ça3 !!
17. a3 (k)	Tf-ç8	31. Abandon. (u)	

NOTES

a) Dans [illegible] redoutable complexe de variantes du « système Rauzer-Richter », les Noirs doivent renoncer aux réponses insuffisantes 6... Cç4 ; 6... é5 ; 6... g6 ; 6... [illegible] 6... Da5 [illegible] choisir [illegible] continuation 6... Fd7 et le coup [illegible] texte.

b) Une [illegible] est 7... Fé7 ; 8. 0-0-0, 0-0 ; 9. f4 ; Cxd4 : [illegible] Dxd4. [illegible]

c) Sur la réplique usuelle 9. [illegible] par 9... Cxd4 [illegible] 10..., b5 [illegible] 9... Fd7 ; 10. f3, Fé7 ; 11. g4, b5 ; 12. Cxç6, Fxç6 ; 13. Fd3, d5 ; 14. é5, Cd7 ; 15. Fd4, [illegible] A envisager est aussi [illegible] Fh4 ; par exemple. 9... Cxé4 ; [illegible] Df4, Cg5 ; 11. Cxç6, bxç6 ; 12. [illegible] Db6 ; 13. f4, Ch7 ; 14. f5, Tb8 ; 15. fxé6, Fxé6 ; 16. Fç4, Fé7 et rien [illegible] bien clair, bien que [illegible] position des Blancs soit. À mon avis, préférable après 17. Fxé6, fxé6 ; 18. Fxé7, Rxé7 ; 19. Dg4.

d) [illegible] 11. [illegible] d5 ; 12. Dé1, Fb4 ; 13. [illegible] Dé7, [illegible] 12. [illegible] 12. Fxd6, Fxd6 ; 13. [illegible] ou encore 12. Cd5.

e) [illegible] craindre 12. Fxd6, Fxd6 ; 13. Txd6 à [illegible] 13..., [illegible] ou de 13... Fxé4.

f) 12. Rb1 et [illegible] f3 sont [illegible] jouables.

g) Après 12... 0-0-0 ; 13. f3, Cd7 ; 14. a3, Dç7 ; [illegible] Fa2 [illegible] Blancs ont un *léger avantage* (Janas - Canu, Sarajevo, 1981).

h) 13. [illegible] ne [illegible] toujours pas : 13... Fxd6 ; 14. Txd6, Dç5 et 13. Cd5 à cause de 13... Dxé1 ; 14. Cxf6+, Fxf6 ! ; 15. Thxé1, Fg5 !

i) Une imprécision. 15. [illegible] était nécessaire : 15..., dxé5 ; 16. Fxé5, Db7 ; 17. Fxf6, Fxf6 ; 18. Cd5 !

j) Maintenant un plan douteux puisqu'il [illegible] clair [illegible] l'attaque de pions noirs sur l'aile - [illegible] doit arriver plus rapidement que celle des [illegible] sur l'aile — R.

k) [illegible] d'une erreur. Un [illegible] psychologique les [illegible] devaient [illegible] par 17. Cd4, Fd7 (si 17..., a4 ; 18. Fxé6, fxé6 ; 19. Cxé6) ; 18. é5, dxé5 ; 19. Fxé5, Db7 ; [illegible] ç3, ce qui laissait néanmoins aux Noirs l'initiative.

l) Et non 18... b4? ; 19. a4.

m) Un sacrifice [illegible] de lignes : si 20. Dxb4, é5 ; 21. [illegible] Fxé4] ; 22. fxé4, Dxç2+ ; 23..., Dxé2.

n) Nouveau sacrifice d'ouverture [illegible] calculé, conduit les *Blancs* à [illegible] défense épuisante.

o) Après l'ouverture [illegible] colonnes b et ç, celle de la colonne a.

p) Et non 23..., Cxé4 ; [illegible] Dd3 ; 25. Dé3.

q) [illegible] 25. Cç3, axb2+ ; 26. Txb2, Dxé1 ; 27. Txé1, Cxç3 ou bien 26. Rxb2, Cxç3 ; 27. Fxç3, Txa2+ ; 28. Rxa2, Dç2+ !

r) L'échange [illegible] ne [illegible] pas [illegible] à l'attaque.

s) [illegible] 29. Fç3, Txç3!

t) [illegible] pion b2, attaqué quatre fois, [illegible] défendu suffisamment [illegible] Remarquons que [illegible] pas [illegible] de [illegible] dégager par 30. Tf1 (menace [illegible] Txf6) ; 30... axb2+ ; 31. [illegible] (si 31. Fxb2, Cd2! [illegible] si 31. Cxb2, Tç3! ; 32. Cxç4, Tç-a3+! ; 33. Tb2, Txa2+ ; 34. Rb1, Ta1+ ; 35. Rç2, Tç8), Cxb2 ; 32. Fxb2, Fxb2+ ; 33. Cxb2, Txb2, etc.

u) En raison [illegible] menace 31... Cb3+ ; [illegible] Fxb3, axb2 mat.

SOLUTION DE L'ETUDE [illegible] 971

F. OLIN. (« New Statesman », 1973). (Blancs : Rh1, Té5, Fé8, Pa7, b7, é6, h2. Noirs : [illegible] é7, Pa2, b3, ç3, h3. Nulle.)

Après 1. b8=D ?, a1=D ; 2. [illegible] Fb7+ ; [illegible] Dxb7, Rf7+ [illegible] sont *mat*.

1. a8=D ! a1=D ; 2. Dxa6+ (et non 2. Da7 ?, Fxb7+ ou 2... Fç5), Dxa6 ; [illegible] Fb5+, Dxb5 (si 3..., Rf2 ; 4. Fxa6, b2 ; 5. Té2+, Rf3 ; 6. Té1 nulle) ; 4. Txb5, ç2 ; 5. b8=D, ç1=D ; [illegible] Df4+ ! (et non 6. Db8 ?, Ré2+ 7. Dg1, Dc6+ !), Dxf4 ; 7. Tf5 !, Fg5 ou Fé6 (si 7..., Dxf5, Pat) ; 8. [illegible] 4+, Fxf4 ; 9. é7, b2 ; 10. é8=D, b1=D ; 11. Db5+ !, Dxb5, Pat.

Une orgie de sacrifices de D. [illegible] blanches, [illegible] promotions [illegible] aboutissant à la nulle.

ETUDE

B. A. SAKHAROV
(1952)

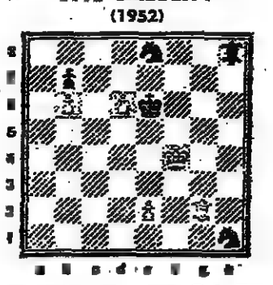

[illegible] : [illegible], Pg2, [illegible], [illegible].

NOIRS (5) : [illegible], Fh8, Cé8, Pb7, Ch1.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° [illegible]

LA TREIZIÈME LEVÉE

Ce grand chelem [illegible] un [illegible] exercice de technique. Il a été réussi par le Dr Koniger dans un tournoi par paires au Club du bridgeur.

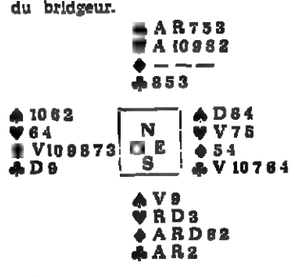

Réponse :

Il manque une [illegible] le moyen le plus simple [illegible] de trouver [illegible] sèche à Pique. Mais cette probabilité est infime, et *il vaut mieux* [illegible] *un squeeze* en espérant que, [illegible] s'il n'existe [illegible] flanc se trompera. [illegible] Ouest a [illegible] Carreaux [illegible] les Piques, [illegible] devra [illegible] troisième Pique de Nord ou le quatrième Carreau de Sud. Mais il [illegible] mieux [illegible] faire car, [illegible] a réellement [illegible] garde [illegible] Carreau, le grand chelem pourra encore gagner [illegible] si Ouest [illegible] que trois Piques, à condition qu'il n'ait pas de garde à Trèfle, car [illegible] terminera [illegible] [illegible] *squeeze* :

♠ A R 7
♠ 10 6 ♦ 10 ♠ D 8 ♣ V
♦ V ♦ 6 ♣ 2

[illegible] Ouest a conservé le [illegible] de Carreau (pour ne pas libérer le [illegible] de Carreau) [illegible] a gardé le Valet [illegible] Trèfle (pour ne pas affranchir le 2 [illegible] Trèfle), [illegible] *de Pique* est devenu maître !

Après [illegible] à Carreau (sur lesquels il a *jeté deux* Piques du mort), Koniger [illegible] arrêté [illegible] jouer [illegible] une défausse du mort à Trèfle pouvait *présenter un inconvénient*), et il a tiré les [illegible] du mort. Sur les deux [illegible] il a défaussé un Carreau, [illegible] que Est jetait [illegible] Trèfles et [illegible] deux Carreaux (dévoilant [illegible] Carreaux) et un *Pique*. Koniger a alors pris la main avec le [illegible] Trèfle, puis il a [illegible] la Dame de Carreau sur laquelle [illegible] a [illegible] son tour [illegible] la Pique-Trèfle). Il a [illegible] jeté un Trèfle, et c'est *le 2 de Trèfle* qui a procuré la treizième levée.

La tentation de couper

La réussite de ce chelem à Cœur joué dans un tournoi à Tylosand, en Suède, n'était pas facile car il fallait [illegible] plusieurs lignes de jeu. Or une seule était gagnante.

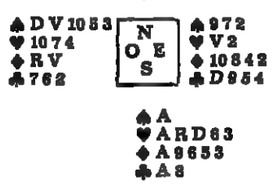

Ouest a entamé la Dame de Pique pour le 2 d'Est et l'As sec de Sud, qui a joué le 3 de Carreau. [illegible] a pris avec le [illegible] et a rejoué le [illegible] de Carreau [illegible] (Guilberg) et le 2). Après la Dame de Carreau, le déclarant (Guilberg) a tiré le [illegible] de Pique (pour le 7 et le 8 d'Est-Ouest et le 5 de Carreau de sa main), puis l'As et le Roi de Cœur sur lesquels les [illegible] adversaires ont [illegible] *Sud a-t-il encaissé joué* pour gagner le PETIT CHELEM A CŒUR [illegible] ?

Quelles étaient, à [illegible] annonces [illegible] que l'on pouvait envisager ?

[illegible] *enchères* :

En enchères [illegible], les annonces [illegible] seraient [illegible] :

2 ♣	[illegible]
3 ♥	3 SA
4 ♦	4 ♥
4 ♠	[illegible]
6 ♥	passe

Contrairement à l'excellente règle de Lavinthal, Nord [illegible] ouvrir de [illegible] Trèfles (forcing de manche), car il a moins de perdantes (5) que de levées d'honneurs (6 +). En comptant la distribution (3 points) et les plus-values d'As, on arrive également à plus de 24 points, le minimum nécessaire pour une ouverture [illegible] de [illegible].

L'annonce de 4 Piques [illegible] est une [illegible] de contrôle et une invitation au chelem que Nord accepte en [illegible] le Roi de Trèfle.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 173

LEVAIN NOBLE A BORDEAUX

[illegible] championnat du monde - zone Europe de l'Ouest - Bordeaux, février 1982
[illegible] : R. CLERC (Pays-Bas)
[illegible] : J. MODZGRISHWILI (Israël)
[illegible] : BARTELING.

1. 33-28	18-23	26. 34-30 (o)	25×34
2. 31-27 (a)		27. 39×30	14-20
[illegible] (b)		28. [illegible]	10-15
3. [illegible]	[illegible]	29. [illegible]	9-14
4. [illegible]	7-12 (c)	30. 33-29! (q)	[illegible]
5. 37-31	2-7	31. 30-24!! (r)	
6. 31-26!	26-34 (d)		20-25 (s)
7. 26×17	11×31	32. 38-33! (t)	
8. 36×27 (e)	[illegible]		25-30 (u)
9. 41-37	16-14	33. 34×25	
10. 46-41	5-10		33×34 (v)
11. 41-36 (f)		34. [illegible]	[illegible]
[illegible] (g)		35. 48×39	12-17
12. 33×24	20×29	36. 39-34	8-12
13. 49-44 (h)	15-20	37. [illegible] (w)	
14. 47-41	6-11		14-19* [illegible]
15. 36-31	11-17	38. [illegible] 17-22! (y)	
16. 31-26 (i)		39. 28-23!! (z)	
	17-21 (j)		22×31
17. 26×17	12×21	40. [illegible]	
18. 41-36	7-12		19-24 (aa)
[illegible] (k)			[illegible]
	30-25 (l)	41. [illegible] (bb)	
20. 33×24	19×30		[illegible]
21. [illegible]	1-7	42. [illegible]	41×32
22. [illegible]		43. [illegible]	32×23
	[illegible] (m)	44. 23-18	[illegible]
23. 30-44	21-26	45. 24×4	[illegible]
24. 44-39	10-14	46. 30×8!! (cc)	
25. 40-34 (n)	4-10		Abandon

NOTES

a) 2. [illegible] (17-21) ; 3. 31-27 (20-24) ; 4. [illegible] (15-20) ; 5. [illegible] (10-15) ; [illegible] (12-17) ; 7. [illegible] (5-10) ; [illegible] 31-26 (13-18) ; [illegible] (24-29) ; 10. [illegible] (20-24), exécutant une combinaison [illegible] gain de pion en sept temps, par une application, d'une difficulté moyenne, [illegible] de [illegible] trappe 11. 35-30 (24 × 35) ; 12. 39-23 (17 × 28) ; [illegible] 26×17 (11×22) ; 14. 31-28 (22 × 31) ; [illegible] 26-21 [illegible] × 27) ; 16. 37 × 26! (28 × 37) ; 17. 42 × 33 !, + ! sur cette rafle de cinq pions [Mabire - Prudhomme, championnat de Nancy, 1950].

b) 2. ... (20-24) ; [illegible] (17-21) ; 4. 39-33 (12-18) ; 5. 37-31 (21-26!) ; 6. 44-39! (26×37) ; 7. 42×31 (14-20) ; [illegible] 41-37 (20-25) ; 9. 46-41 (25×34) ; 10. 40×29 (15×24) ; 11. [illegible] (10-14) ; 12. [illegible] (5-10) ; [illegible] (7-12) ; 14. [illegible] (10-15) ; 15. 50-46 (14-20) ; 16. 47-42 (1-7) ; 17. [illegible] (9-14) ; 18. [illegible] (4-9) ; 19. 30-25 (11-17!) tentant. [illegible] *notre* [illegible] Hoogland - docteur Molimard sur l'ouverture de Raphaël, un piège positionnel 20. 27-21 (16 × 27) ; 21. 32×21 (33×22) ; 22. [illegible] [moins *mauvais était* (38×27)] [illegible] [illegible] força le gain (18-22!!) ; [illegible] 39-34 (il [illegible] se résoudre au sacrifice d'un pion par 41-37 (22-27 !) (le premier temps d'un coup [illegible] assez caché) ; 21. 21×32 (17-22 !) ; 23. 28×17 (12×21) ; [illegible] 17 (24-30) ; 27. 35×24 (19×46 !). N+. [Koogland - docteur Molimard, Championnat du monde, 1912].

c) Voici, après ces développements pour initiés, une illustration très simple du thème du 4... (20-25) ; 5. 27-22! (18×27) ; 6. 34-30 (25×34) ; 7. 40×18 (12×22) ; 8. 28×26, + !, puis +2 [illegible] +.

[illegible] 6. ... (11-17) ; 7. [illegible] (20-24), [illegible] B+1 [illegible] suit [illegible] (23×34) ; 9. 40×29 (15×24) ; 10. [illegible] (18×27) ; 11. 22-28 (19×37) ; 12. 42×2 dame 12. ... (1-7) ; 13. 38×17 (12×21) ; 14. 2×11, etc., B+1.

[illegible] avantage positionnel aux Blancs, libres [illegible] pousser le développement de leur *aile* gauche.

f) 11. 37-31, les Noirs dament 11. ... (16-21) ; 12. 27×16 (16-22) ; 13. 28×17 (12 × 21) ; 14. 16 × 27 (32-28) ; 15. 34×23 (19-48). [illegible]

g) Souvent [illegible], cette attaque est ici correcte, s'avérant qu'elle interdit deux continuations, après l'échange [illegible] (20×29) :

g1) 13. [illegible] (29×33!) ; 14. [illegible] (19×34) ; 15. 28+19, g1, g2 (34×24) ; 16. 19×30, mais N+1.

g'1) 15. 30×19 (13×35), N+ pions et +.

g2) [illegible] (13×31!), *mais* 8 pions et +.

g3) 13. 34-30 [illegible], N+1.

h) Meilleur que [illegible] qui, [illegible] rietrement, pourrait [illegible] les [illegible] des [illegible] de dame.

[illegible] de [illegible] projetant peut-être une [illegible] sur l'aile droite [illegible] dans le tric-trac.

j) Contrant ce projet en [illegible] orthodoxie dans cette partie de type classique.

k) Très judicieux pour développer [illegible] flanc droit. A noter que 19, 35-30 serait probablement perdant par position 19. ... (20-24 !), pression insoutenable sur [illegible] droite [illegible].

l) 19. ... (20-24) [illegible] plus fort ?

m) [illegible] toujours [illegible] avec [illegible] petite faiblesse pon[illegible] [illegible] pion 25.

n) Interdisant 25. ... (13-19) ; [illegible] 37-31 (26×28) ; 27. 33×11, +! [illegible] 25. ... (12-17) ; 28. 27-21, etc., +.

o) Insidieuse petite touche, dans le style [illegible] [illegible] *chères* à [illegible] modernes des grands maîtres néerlandais.

p) Jouant aussi avec les nerfs du maître israélien.

q) Ce milieu de [illegible] prend [illegible] tour [illegible] positionnel [illegible] s'avère [illegible] après [illegible] enchaînement marqué [illegible] l'empreinte d'un *jeune virtuose*, régul[illegible] [illegible] cinq premiers sur le plan mondial.

r) Admirable [illegible] de pénétration, en [illegible] du cœur des [illegible] qui [illegible] monter [illegible].

s) 31. ... (14-19) ; [illegible] 33. 34×5, etc., +.

t) [illegible] du gain du pion par [illegible] pion 23.

u) Le seul.

v) Reprenant [illegible].

w) La tension [illegible] à nouveau.

x) Force pour mener 24-20, etc., +.

y) [illegible] beaucoup de sang-froid et de rigueur face à un diabolique stratège. Voici un autre exemple : si 38. ... (18-23) ; 39. 33-28 (23×32*bis*) [Forcé car 30-25, etc., +1 ; 40. 24×33 (15×24) ; 41. 42-38 !, les Noirs sont mat : la continuation [illegible] perdante comme le [illegible] de nombreux lecteurs.

z) [illegible] pas un jeu [illegible] : l'art de laisser germer [illegible] bon levain, le levain [illegible] d'un [illegible] quelques premières de plan du champion du monde. Ce levain, à Bordeaux, fut un très grand cru.

aa) Le résultat de la tension.

bb) Temps de repos.

cc) La contemplation.

PROBLÈME

M. DESLAURIERS (Canada)
(1965)

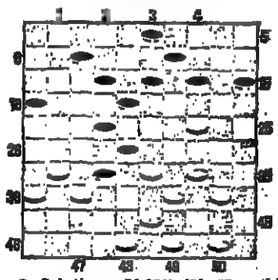

● *Solution :* 24-19!! (16×23, a, b) 31-27! (32×43) 33×22 (18×27) 48×17!, +.

a) (13×24) [illegible] (22×43) 38×4 (42-47) 39-33, etc., +.

b) (38×42) 19×17 [illegible] 33×4, etc., +.

Combinaison à [illegible] par [illegible] ancien champion du monde, [illegible] championnat [illegible] Montréal.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° [illegible]

Horizontalement

I. C'est incontestablement celui-ci. — II. Après [illegible] départ [illegible]. Garons-nous-y. — III. C'est sûrement [illegible] assemblée. Commun ou partiel. — IV. Aride. Un pur délice. — V. Fraîche rivière. Moins fraîche. — VI. Dame, [illegible] droite [illegible] gauche. [illegible] [illegible] cœur. Une forme [illegible] dialogue. — VII. Prend sur [illegible] longueur. Fait une société. — VIII. [illegible] droite à gauche. [illegible] la presse. Pronom. — IX. [illegible] dehors. — X. Fait [illegible] jaloux. [illegible] de Vauriens. — XI. Un souffle, [illegible] rien, [illegible] sont-elles !

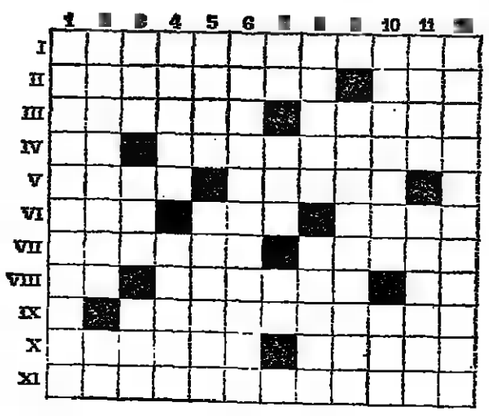

Horizontalement

1. C'est incontestablement celui-ci. — 2. [illegible] nouveau. — 3. Roi. Fait le conducteur. Fait travail. — 4. Il [illegible] fait [illegible]. — 5. Pour l'œillade. A [illegible] de l'usage. — 6. Au comble [illegible] l'enthousiasme ou [illegible] l'irritation. — 7. Conjonction. Fait un effet bizarre. Une part [illegible] tarte. — 8. Plus que déterminée. Pour [illegible] notes. — 9. Fin [illegible] combat. — 10. Nécessaire [illegible] cité. En vérité. — 11. En Belgique. Réduit à [illegible] tronc. — 12. [illegible] l'être les définitions.

Solution du n° 199

Horizontalement

1. Interlocuteur. — II. Nervi. Nonante. — III. Suaire. Misées. — IV. Tridentée. Eri. — V. Rote. Fesse. Un. — VI. Un. Néant. Vase. — VII. Mercantiles. — VIII. Ue. Cabanons. — IX. Nue. [illegible] Tuée. — X. Terrassements.

Verticalement

1. Instrument. — 2. Neurone. Ue. — 3. Trait. Ruer. — 4. Evidence. — 5. Rire. [illegible] Oa. — [illegible] Enfances. — 7. On. Tentais. — 8. Comestible. — 9. Unies. La. — 10. Tas. Eventé. — 11. Enée. Asoun. — 12. Résineuses.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 200

Horizontalement

1. ABDEHITU (+ 1). — 3. DEIPRS (+ 3). — 3. AEIORST (+ 6). — 4. EEILNNO. — 5. AEEFNST. — 6. [illegible] (+ 1). — 7. EILNNSU (+ 1). — [illegible] CEEHOPST. — 9. ACDEEOST. — 10. EIOOPSST. — 11. ABELMNU. — [illegible] AELNRTU. — [illegible] AACEGIST. — 14. CEEINNU. — 15. CEEINST (+ 3). — 16. AEILST (+ 5). — 17. AEEPRST (+ 8). — [illegible] EEEPRUV.

Verticalement

19. [illegible] — [illegible] — 21. EEIIMNRS (+ 1). — 22. BEEISSUX. — 23. AEINTU. — 24. EIIMNORT (+ 2). — 25. ADEIOPS (+ 1). — 26. CEENNOS (+ 1). — 27. ADENOOT. — 28. [illegible] — [illegible] AHOPSSU. — [illegible] CEINRSU. — 31. ADEGINOS (+ 1). — [illegible] — ACDEEHRU. — 33. EELPRTU (+ 2).

Solution du n° 199

Horizontalement

1. GIRAFON (GOINFRA). — 2. ILOTAGE (GALIOTE, ALIGOTE, LOGEAIT, OTALGIE, TOILAGE). — 3. EOLITHE. — 4. RIGAUDON ou rigodon, air [illegible] danse provençales. — 5. [illegible] (OESTRE, TOREES). — [illegible] UTO[illegible] — 7. AMEUTA — [illegible] — 9. NILLES, [illegible] de poignée de manivelle. — 10. AGISSENT (TSIGANES, GISANTES, SIGNATES, TIGNASSE). — 11. JOBELIN, argot *des gueux du quinzième siècle.* — 12. CONGEDIE (GENOCIDE). — 13. CISELAT. — 14. DEPITEE. — 15. USNEES, lichen. — 16. UHLANS

Verticalement

18. GIRAUMON ou giraumont, courge. — 19. JUCHAI. — 20. TIMONIER (MINOTIER, MINORITE). — 21. REGIONAL (LONGERAI). — 22. *LIEMENTS.* — 23. FAUNIQUE. — 24. SPIRALEE (ESPALIER, PALIERES, PARELIES, PELERAIS, EPILERAS). — 25. NEOTTIE, orchidée (NETTOIE). — 26. *SIGMOIDE, en* forme de sigma. — 27. ACADIEN. — 28. OTTOMANES. — 29. SPECIAL (ECLIPSA). — 30. AERIUMS (MAIEURS, MESURAI, MUERAIS, MUSERAI, REMUAIS, RESUMAI). — 31. ULNAIRE, de l'os [illegible] (LUNAIRE, LAINEUR). — 32. ECOLAGE, belg. : frais [illegible] — 33. THEIERS (HERITES, HESITER).

MICHEL CHARLEMAGNE.
[illegible] CATHERINE TOFFIER.

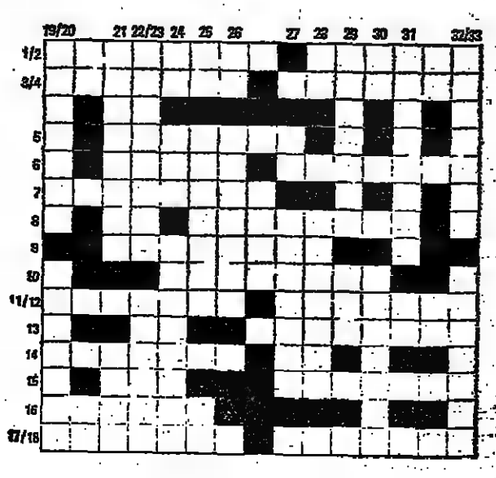

هكذا من الأصل

مكبرا عن الأصل

THÉATRE

« La Bonne Vie », à Corbeil

Un haut décor, inspiré des murailles dont Peduzzi a le génie, entrouvert sur un ciel vertical et souvent crépusculaire. Au fond, deux modèles à peine réduits de voiture, symbole échoué là, en souvenir du temps où une carrosserie posait son homme. On est en premier lieu au bord d'une autoroute où piquenniquent deux couples d'ouvriers. On est au Centre d'action culturelle Pablo-Neruda de Corbeil, où Christian Jehanin, avec l'équipe du Théâtre de l'Eclipse, a montré les treize scènes qui composent *la Bonne Vie*, pièce créée en 1977 à Beaubourg par les élèves du T.N.S. Elle est du même Michel Deutsch, qui, avec *l'Entraînement du champion avant la course* ou encore *Dimanche*, venait de faire découvrir son style, sa manière à lui de faire chanceler les apparences : une autre écriture où toutes les sensations — angoisses brutales ou craintes infimes — semblaient examinées au microscope, auscultées au stéthoscope.

Une désespérance prend ici la forme de cette terreur éprouvée par une femme, la femme, et un homme (son homme) quand survient la grossesse, modification radicale où chacun, à sa propre façon, éprouve sa solitude. A Corbeil, de tableau en tableau, Odile Locquin s'est mise dans le rôle de Marie, dans la peau de cette mutante, par moments en tout cas : c'est en effet un peu par échappées entre les éclipses, où les cinq comédiens réunis sur le plateau font trop visiblement, trop consciencieusement leur métier, que surgit le théâtre. Ces quelques bonnes bouffées très fortes justifient l'[illegible] de Jehanin.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Centre culturel Pablo-Neruda, Corbeil-Essonnes (tél. 089-00-72).

MUSIQUE

Grands projets à Nice

M. Jacques Charpentier, ancien directeur de la musique au ministère de la culture, récemment nommé à la direction générale de la musique de la ville de Nice par le maire, M. Jacques Médecin, a exposé récemment un ambitieux « plan de cinq ans », destiné à placer Nice « au tout premier rang des cités musicales du monde ». On notera tout d'abord que la grande cité méditerranéenne disposera en 1984, d'un Palais des congrès et de la musique en plein centre, équipé de quatre salles de 2 500, 1 000, 300 et 300 places.

Ce plan tous azimuts prévoit pour l'enseignement, à côté du conservatoire national de région, la création de cinq écoles de quartier ; la réorganisation de l'Opéra (qui en avait grand besoin) ; le développement du Centre international de la recherche musicale (dirigé par J.-E. Marie), du Festival de musique sacrée et du Festival de Jazz, mais aussi la création d'un nombre considérable de nouvelles institutions et de nouveaux festivals : un chœur régional, une école d'application à l'art lyrique [illegible] par Gabriel Bacquier), un centre de formation pour la musique de l'audiovisuel (cinéma et télévision), un centre musical méditerranéen, un centre de préparation aux concours internationaux, un festival annuel de quinze jours consacré chaque fois à une civilisation musicale (1983 : Brésil ; 1984 : Polynésie, etc.), une semaine de musique ancienne, un Festival européen, en accord avec Milan, Monte-Carlo et Barcelone, un Festival de la jeune musique de chambre, un Festival international des grands orchestres, et enfin un concours international des chefs d'orchestre lyrique.

La ville de Nice se donne jusqu'en 1987 pour réaliser tous ces objectifs, grâce à un « redéploiement de son énorme budget consacré aux activités musicales » (près de 80 millions de francs) « auxquels viendront s'ajouter les nécessaires subventions de la région et de l'Etat ».

Signalons encore que Georges Prêtre serait nommé directeur musical de l'Opéra de Nice et Janine Charrat, directrice du ballet. — J. L.

VARIÉTÉS

Pierre Douglas cavalier seul

Devant un peu plus d'une centaine de spectateurs, dont une bonne partie étaient entrées avec des billets exonérés, l'animateur de radio Pierre Douglas présentait, le 29 mai, ce qu'il appelle improprement un « show ». Il est triste d'être dans un théâtre quasiment vide. Il est encore plus affligeant d'y voir, une heure et demie durant, un quidam se prenant pour un artiste.

Pierre Douglas n'a pas de regard, pas de soleil, ni dans le visage ni dans la voix, et s'habille d'une manière grisâtre. Il présente une sorte de « tour » dans un style qu'on pouvait encore voir chez les vieux chansonniers de Clichy ou de Montmartre à la fin des années 60. Revue de presse, sketches non aboutis, chansons dites d'actualité et imitations défilent, dénués de tout esprit caustique, de tout humour.

Pierre Douglas a été utilisé autrefois comme partenaire par Thierry Le Luron, et il a sans doute cru qu'il pouvait dès lors faire cavalier seul sur une scène. A Bobino, le « show » est programmé jusqu'à la mi-juin. A croire que rue de la Gaieté l'esprit suicidaire a envahi la direction du théâtre.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h 30.

■ Les vestiges d'un village fortifié datant de l'âge du bronze viennent d'être découverts en Italie du Sud, sur le promontoire du Gargano. Les travaux de fouilles ont permis de dégager des structures de cabanes ainsi qu'une tranchée fortifiée entourant une partie du site. Selon les archéologues, le village s'étendait sur environ 4 hectares.

EIC

Jeudi 10 juin 20 h 30

Pierre Boulez

dirige

Donatoni - Birtwistle

Schönberg

avec le

John Alldis Choir

THEATRE MUSICAL DE PARIS Châtelet

loc. 261.81.23 - 261.19.83

ROCK

A L'OLYMPIA

Le triomphe de Marianne Faithfull

Dans les années 60, Marianne Faithfull fut l'une des hautes figures du *« swinging London »*, jouant magnifiquement de sa voix rauque, chantant *As Tears Go by*, de Mick Jagger et Keith Richard, *Blowin in the Wind*, de Dylan, et *Yesterday*, de Lennon et McCartney, partant en tournée avec les Rolling Stones, s'associant étroitement à l'aventure délirante de ceux-ci qui glorifient alors *sister Mophine* [illegible] s'en échappant à la fin des années 60 avec de profondes blessures.

L'image finalement tragique de Marianne Faithfull s'estompait quand, après une retraite complète de dix ans, elle enregistra un album fascinant, *Broken English*, en accord avec les vibrations de la nouvelle génération par des textes intenses, écorchés, frissonnants, par une manière sans artifice, pathétique, de chanter d'une voix troublante des blues lents et obsédants, des chants répétitifs au *beat* insinuant.

Un autre album, *Dangerous Acquaintances*, a suivi, toujours chez Island Records, avec des titres sensiblement de la même veine que ceux précédemment écrits par Faithfull, même s'ils paraissent moins graves, moins dramatiques.

Quinze ans après avoir été à la [illegible] une « groupie » et une sorte d'égérie des Rolling [illegible], Marianne Faithfull devient l'héroïne d'une génération qui ignorait jusqu'à son nom il y a deux ans. Accompagnée [illegible]ment par deux guitares, un clavier et une batterie, Marianne Faithfull fait depuis deux jours un triomphe à l'Olympia. Trois autres concerts ont pu se rajouter à la série initialement prévue.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 45. Jusqu'au 5 juin.

■ Plusieurs centaines de participants sont attendus aux « Delft Workshops », deuxième assemblée européenne des étudiants en architecture qui se tiendra du 24 juillet au 1er août à Delft, Pays-Bas, pour débattre de *« l'architecture d'un futur incertain »*. Les inscriptions peuvent être déposées jusqu'au 25 juin auprès du comité français, UP 8, 69, rue du Chevaleret 75013 Paris. Téléphone : 583-97-82.

PROJETS

Un concours lancé par M. Jack Lang

Des meubles modernes pour les ministères

M. Jack Lang, ministre de la culture, a lancé mercredi 2 juin, un concours international pour la création de meubles de bureau. C'est le plus important jamais [illegible] puisque [illegible] marché dépassera [illegible] francs. Il fait appel aux créateurs de meubles, architectes et designers du monde entier. M. Lang a saisi l'occasion du prochain transfert au quai de Bercy du ministère des finances, dont les besoins en mobilier s'élèvent à 20 millions de francs, pour y associer ceux des autres ministères et mettre en place une grande commande publique, à un moment où le paysage des bureaux est en train d'évoluer avec l'introduction de l'électronique.

On prévoit deux phases : un jury international (1) retiendra dans un premier temps dix projets pour leurs qualités de création esthétique et d'ingéniosité fonctionnelle. Des prototypes seront ensuite réalisés pour un deuxième jugement qui désignera cinq lauréats définitifs, associés à des industriels français chargés de fabriquer leurs modèles.

Ainsi ce concours, pour lequel se sont d'ores et déjà engagés cinq ministères et la régie Renault (dont on connaît l'intérêt pour la création contemporaine), est pourvu d'un débouché sûr. le programme est bien défini et il peut aboutir [illegible] ce que le ministre a appelé *« une dynamisation de l'industrie du meuble »*, qui, bien qu'elle ait réalisé des progrès ces dernières années, voit son chiffre d'affaires baisser de 5 % depuis trois ans. Pour quelles raisons ? Faute de modèles plus attrayants que ceux de leurs concurrents ? On sait qu'en matière de design, un produit bien conçu trouve toujours son marché, les qualités esthétiques étant, à qualités fonctionnelles égales, des valeurs marchandes souvent déterminantes.

« Fini, a dit M. Lang, la politique des bras croisés qui consiste à assister passivement au déclin de nos industries. Ce concours devra tirer les conséquences culturelles et industrielles de cette concentration de la commande publique. » Une exposition des projets, accompagnée d'une rétrospective encyclopédique sur la création du meuble, depuis le début du siècle, aura lieu en 1984 au Musée des arts décoratifs. On verra bien si ce concours, pour lequel M. Jean-François Grunfeld va parcourir les capitales, parviendra à intéresser assez de créateurs de talent, s'il donnera naissance aux « classiques » des années 80, de même qu'un concours lancé dans les années 50 par le Musée d'art moderne de New-York avait engendré les « classiques » du siège des années 60.

D'autre part, le ministre de la culture a chargé le Mobilier national de lancer une consultation auprès des créateurs contemporains pour décorer les halls d'accueil et les bureaux directoriaux des ministères, de meubles édités en petite série, de tapis et de tapisseries. C'est une idée qui fut, on le sait, originellement lancée par Georges Pompidou pour stimuler la modernisation de la France par l'art contemporain.

Elle s'est éteinte avec son promoteur. Au septennat suivant ce fut la régression vers les styles du passé. Aujourd'hui, il semble bien qu'un nouvel éveil du modernisme se prépare à l'Elysée.

JACQUES MICHEL.

(1) Mmes Edmonde Charles-Roux, Charlotte Perriand, MM. François Barré, Mario Bellini, Kenji Ekuan, Yrjo Kukkapuro, Hans Hollein, François Mathey, J.-C. Maugirard, George Nelson, Sébastien de la Selle, Guy Vidal. Suppléants : Marc Emery, Keith Grant.

INSTITUT

Élection blanche à l'Académie française

A l'Académie française, le fauteuil du duc de Levis-Mirepoix est toujours vide. Trois tours de scrutin ne sont pas parvenus à donner une majorité à M. Jacques Soustelle, ethnologue. Il se présentait pourtant [illegible] deux candidats, qui ne partaient pas favoris. On obtenu successivement : le cinéaste Jean Delannoy 10, et 7 voix ; M. Soustelle 12, 15 et 14 voix. M. Paul Vialar 7, [illegible] et [illegible] voix. Le nombre des bulletins blancs marqués d'une croix est passé de 3 à 5 et à 7. En outre, au second tour, un bulletin blanc avait abaissé l'effectif des suffrages valables à 31. Des griefs d'ordre politique semblent avoir joué contre celui qui fut l'ancien [illegible] du général de Gaulle jusqu'à [illegible] rupture en 1960, à cause de l'Algérie [illegible].

Le 27 mai, M. Jacques [illegible] avait [illegible] à M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel, une [illegible] qui fut ensuite photocopiée et remise à chacun des [illegible] de l'Académie. M. [illegible] affirmait catégoriquement avoir été mêlé aux [illegible] du Petit-Clamart et du Mont-Faron, dont certaines personnalités l'avaient [illegible] l'[illegible] l'instigateur.

M. Soustelle et l'O.A.S.

M. Jacques Soustelle a toujours nié [illegible] à l'O.A.S. et toute participation à la [illegible] [illegible] le général de Gaulle au Petit-Clamart. L'ancien [illegible] de l'information, exclu de l'U.N.R., en avril 1960, [illegible] expatrié peu après l'échec du putsch d'avril 1961, en Italie. En juin 1962, dans une interview au quotidien belge *Dernière Heure*, le [illegible] Argoud [illegible] la création d'un « comité exécutif » de l'O.A.S. sous l'autorité de MM. Bidault et Soustelle, ce dernier étant chargé des relations extérieures. Lorsque fut créé sous la présidence du premier, le « Conseil national de la [illegible] » (C.N.R.) M. Soustelle fut qualifié dans des tracts de « membre du comité exécutif » de cet organisme. Arrêté à Milan en août 1962, M. Soustelle fut expulsé en Autriche. Certaines informations n'en firent pas moins état de sa présence à Paris le 21 août 1962, veille de l'attentat du Petit-Clamart. Un communiqué qui se réclamait du C.N.R. clandestin, publié en [illegible] suivant, affirmait que l'opération avait été effectuée (...) en application des directives de la commission exécutive du C.N.R. »

M. Soustelle a démenti avoir été « d'aucune façon lié à l'O.A.S. ». En 1967, il avait engagé des poursuites contre les éditions Julliard qui avaient publié une *Histoire de l'Organisation armée secrète*. Il niait avoir été « un des dirigeants du C.N.R. » et que celui-ci ait eu une responsabilité dans l'attentat. Le tribunal jugea que les auteurs du livres, sans se prononcer sur les faits, avaient fait preuve « d'un souci suffisant d'information. »

DESSIN

UNE NOUVELLE REVUE ET UNE EXPOSITION A LONDRES

La minute de vérité

Le dessin est le thème du premier numéro d'une [illegible] *Feuilles*, [illegible] par le musée-galerie de la SEITA, et le retour du [illegible] d'évoquer une exposition d'Avigdor Arikha à la galerie Malborough de Londres.

[illegible] mérite une nouvelle [illegible] d'art. *Feuilles*, modeste par son format, sage par son contenu, substancielle et presque toujours lisible, et qui, dans ce domaine [illegible] par le temps qui court, n'est pas si fréquent qu'il faille le signaler [illegible] presque s'en excuser (1). Le premier numéro est heureusement consacré au dessin : le dessin, pratique que l'on oublie, un des plus phénomènes les plus frappants de ces dernières années, phénomène que l'éditorialiste [illegible] analyse [illegible] beaucoup de finesse dans [illegible] aspects positifs [illegible] ambiguïtés et replis.

Dessiner, c'est accepter d'apprendre, se [illegible] nu, revenir à une certaine forme de vérité et de modestie, le plaisir légitime de l'éloge, la souveraineté sur l'inspiration, le tumulte, la complaisance émotionnelle que [illegible] accordait à l'intelligence critique. Mais le dessin peut [illegible] aussi [illegible] manière, hédoniste réaliste ou B.A. de première communiante et. l' *« opportunisme de quelques artistes, de quelques marchands, de quelques acheteurs (ou leur naïveté), ne doit pas faire condamner une demi-douzaine de décennies de liberté formelle, faire oublier deux ou trois générations de talent, parfois de génie »*.

[illegible] de sauvetage et garde-fou pour les peintres, le dessin peut-il [illegible] la grande malade de notre temps, et c'est, bien sûr, de l'architecture que nous voulons parler ? [illegible] un article intitulé « Dessins d'architecture, architectes de papier », [illegible] dit que *« dans le monde entier, les architectes ne sont remis à dessiner, ce qui leur était pas arrivé depuis l'avant-guerre »*. Peut-être [illegible] que, *« dans les moments de crise, lorsque les commandes deviennent rares, le dessin se fait le refuge rêveur et romantique, la moins amère retraite de la créativité »*. Ou [illegible] qu'il délivre l'architecte de l'obsession technicienne et que le genre « gros bras » commence à fati[illegible] certains [illegible]bres de la profession. Ou, [illegible] simplement, parce [illegible] tonnelles, obélisques [illegible] pilastres sont un moyen comme un autre de séduire le client et de masquer l'indigence d'un projet.

[illegible] manière, dessiner [illegible] n'est pas jargonner, et l'on saluera au [illegible] quelques propos [illegible]reux sur l'incroyable sottise qui depuis [illegible] caractérise toute [illegible] parler du discours architectural, sur cette « [illegible] *précieux ridicules et pérorateurs* » dont [illegible] retrouve, hélas ! plus d'une fois, dans la pratique et [illegible] littérature du post-modernisme.

Apprenons donc à dessiner et, [illegible] [illegible] dessinons pas, allons au moins voir des dessins, comme [illegible] y invite [illegible] revue en [illegible] offrant un [illegible] utile répertoire [illegible] cabinets de dessins [illegible] bibliothèques [illegible] des musées français. Cent mille dessins au Louvre, quatre mille dessins d'Ingres à Montauban, mais aussi à Lille, à Orléans, à Valenciennes, [illegible] [illegible]taines et [illegible] centaines [illegible] feuilles qui n'attendent que [illegible] visite, pour [illegible] que [illegible] montriez patte blanche au conservateur.

Arikha, le maître

Puisque [illegible] parlons [illegible] dessin, parlons [illegible] celui qui le premier indiqua le chemin [illegible] retour [illegible] [illegible] aujourd'hui dans ce [illegible] royaume figure [illegible] maître incontesté : Avigdor Arikha, dont les [illegible] récentes [illegible] en ce moment exposées à Londres, galerie Malborough (Albemarle Street, 6). Rapide, incisif, serré, [illegible] [illegible] de l'instant, [illegible] la minute de vérité, le dessin d'Arikha [illegible] le visage des amis, le modèle nu, le vieux cyprès de la villa Médicis, les toits de Rome, les murs de Jérusalem, Samuel Beckett, ses grandes oreilles [illegible] ses petites lunettes, jouant aux échecs avec une [illegible] [illegible] l'artiste.

La partie d'échecs, la minute de vérité, c'est [illegible] [illegible] deux pôles qu'Arikha va [illegible] vient [illegible] le bourdon [illegible] matins d'août. Une longue [illegible], une longue patience, puis le déclic, l'urgence, la mobilisation de [illegible] les réserves, l'attaque par [illegible] profondes. Comme [illegible] un poème [illegible] Paul Fort : *« Le bonheur [illegible] dans le pré, cours-y vite, il [illegible] filer »*, et, posée sur le radiateur, [illegible] lampe neurasthénique que depuis [illegible] jours nous regardions sans [illegible] voir, devient un tableau.

Bien que sa manière de sentir soit parfois assez proche de celle de [illegible] nard, Arikha n'est pas [illegible] un intimiste. [illegible] dehors des portraits, [illegible] l'on en voit un à Londres, celui [illegible] sa femme jetant un coup d'œil au miroir [illegible] [illegible] sortir, qui [illegible] superbe, c'est plutôt l'insignifiance [illegible] objets qui l'attirerait : une botte de poireaux, une [illegible] [illegible] pain et un couteau sur [illegible] table [illegible] cuisine, [illegible] assiette de fruits sur le tapis [illegible] des livres épars, la bouteille d'alcool et la bande Velpeau qui vient de réparer un petit malheur domestique.

Tout l'art [illegible] dans la mise en [illegible] la plongée du regard, la répartition inattendue, paradoxale [illegible] cents, dans l'impression [illegible] rythme, [illegible] mobilité, presque [illegible] danse [illegible] laisse le groupement [illegible] objets. Ils n'étaient rien ; pris [illegible] le vif, comme [illegible] [illegible] d'Ingres qu'Arikha présentait l'an dernier à Dijon, ils [illegible] ront tout.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) [illegible] trimestrielle publiée par le musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, [illegible] Paris ; 20 F.

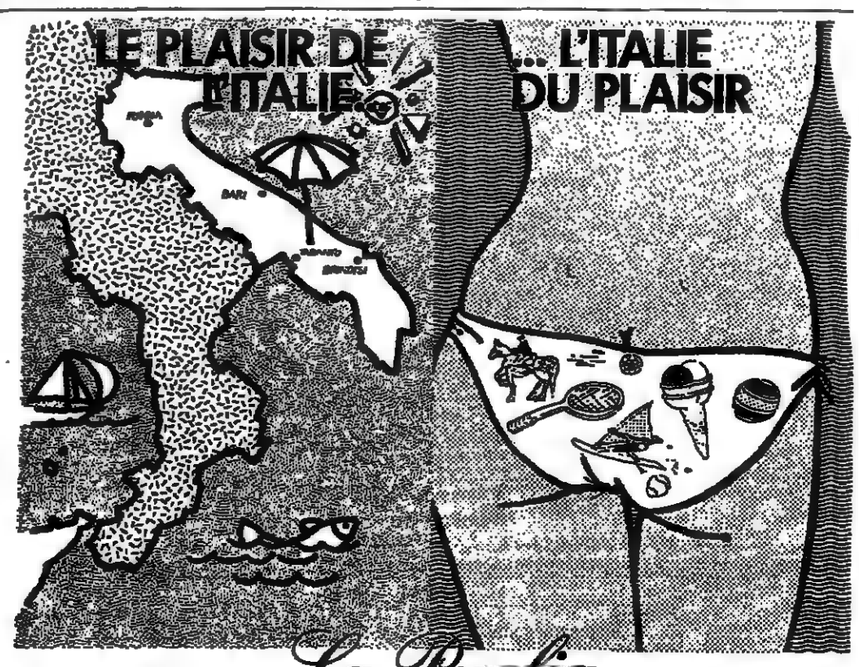

La Puglia

La Puglia, c'est sauvage, c'est chaud, c'est bleu, c'est au sud de l'Italie. Prix 1 semaine en pension complète (sans transport) à partir de 1000 F. Pour visiter la Puglia, demander à votre agence de voyages la brochure EVASION "Italie en voiture".

EVASION 3 Boulevard des Capucines 75002 PARIS

Lic. 18

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

UGC ERMITAGE (v.o.) - UGC DANTON (v.o.) - GRAND REX (v.f.), (2 800 places) — LES MONTPARNOS (v.f.) - ARTEL [illegible] — ARTEL [illegible] — CARREFOUR Pantin — PARLY 2 — UGC Poissy — 4 TEMPS La Défense — VÉLIZY 2 — FLANADES Sarcelles — DOMINO Mantes — PB Cergy [illegible]

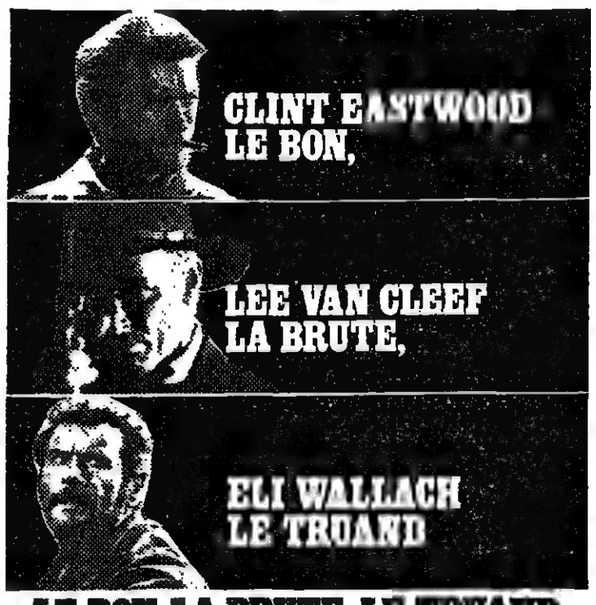

LE BON, LA BRUTE, LE TRUAND
UN FILM DE
SERGIO LEONE
United Artists

PALAIS DES CONGRÈS
23 JUIN AU 9 JUILLET 1982
SOIRÉES A 20H30 - RELÂCHE : DIMANCHE, LUNDI, JEUDI

OPÉRA DE [illegible]
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL BERNARD LEFORT
PRÉSENTE
LES ÉTOILES ET LE BALLET
DU [illegible]
DON QUICHOTTE
BALLET EN UN PROLOGUE ET TROIS ACTES
MUSIQUE DE LUDWIG MINKUS - NOUVELLE [illegible] DE JOHN LANCHBERY
[illegible] DE RUDOLF NOUREEV D'APRÈS MARIUS PETIPA
MISE EN SCÈNE : RUDOLF NOUREEV
DÉCORS ET COSTUMES : NICHOLAS [illegible]
ORCHESTRE COLONNE - DIRECTION : MICHEL QUÉVAL/ANDRÉ PRESSER
PRIX DES PLACES : 160 - 120 - 80 F
LOCATION : PAR CORRESPONDANCE (BON CI-DESSOUS), AU [illegible] DU PALAIS DES CONGRÈS ET AU [illegible] (A PARTIR DU [illegible] JUIN DE [illegible] ET TOUTES AGENCES

BON DE COMMANDE A [illegible] A «DON QUICHOTTE»
PALAIS DES CONGRÈS PORTE MAILLOT, B.P. N° 7, PARIS CEDEX [illegible]
NOM..... TÉL.....
ADRESSE .....
.....

Date	Nbre places	Prix unitaire	Total

Ci-joint règlement en [illegible] F par chèque [illegible] ou postal 3 [illegible] à l'ordre de [illegible] et une enveloppe [illegible] à mon nom pour l'envoi [illegible]
DATE ET SIGNATURE

ORGANISATION : SPECTACLES A.L.A.P.- SPECTACLES LUMBROSO

le CONGRÈS POLONIA en FRANCE
représentant les Associations indépendantes des Polonais de France
et "SOLIDARITE avec SOLIDARNÖSC"
vous invitent à venir applaudir
LES BALLETS MAZOWSZE
à PARIS au PALAIS DES SPORTS et en PROVINCE
vous assisterez à un spectacle fascinant et émouvant
et vous manifesterez de façon concrète votre solidarité
avec le Peuple Polonais.

MERCREDI [illegible] JUIN

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HYSTERIE, Chapelle de la Salpê[illegible] (584-14-12), 21 h.
SCHLIEMANN, Chaillot, salle [illegible] (727-81-15), 20 h 30.
TCHOUFA, [illegible] (544-57-34), 20 h 30.
LES PANTINS, Théâtre des [illegible] Coups (633-01-21), 20 h 30.
EMBALLAGE PERDU, Mathurins (265-90-00), 21 h.
LES BABA [illegible] Théâtre d'Eb[illegible] (322-11-02).

Les salles subventionnées

[illegible] municipales

Opéra (742-57-50), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Théâtre des Champs-Élysées (Opéra) (723-47-77), 20 h 30 : [illegible] de ballets.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Marie Tudor.
Odéon (325-70-32), [illegible] h 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Voyage fantastique de la Thalimène.
Centre Pompidou (277-12-33). [illegible] 14 h [illegible] 23 h : Mouvement des réalisateurs de télévision ; 19 h : [illegible] Paik ; 20 h 30 : Concert de l'Institut néerlandais L. Andriessen et Ensemble Hoketus.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Martha Argerich, Misha Maisky ; 20 h 30 : Carolyn Carlson (au Théâtre de Paris).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : 21 heures : Phèdre.

Les autres salles

American [illegible] (321-42-20), [illegible] h : Paul Robeson.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Poïche.
Artistic-Athénée (355-27-10), 20 h 30 : Ukulele.
Astelle Théâtre (202-34-31), [illegible] h 30 : Les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le [illegible].
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : Le cahier brûle.
[illegible], Atelier du [illegible] ([illegible] 97-04), [illegible] h 30 : Ballade de la [illegible] tambour.
[illegible] d'arts celtique (258-97-62), 21 h 30 : Appelez-moi Arthur.
Cité Internationale (589-67-57), Resserre, [illegible] h 30 : le Prix Martin ; Galerie, 20 h 30 : Hors-jeu ; Grand [illegible], 20 h 30 : Michelet et sa sorcière.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : *Reviens dormir à l'Elysée.*

MARIGNAN PATHÉ - OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES - OLYMPIC ENTREPOT - OLYMPIC LUXEMBOURG - HAUTEFEUILLE PATHÉ - GAUMONT HALLES - MONTPARNASSE 83 - IMPÉRIAL PATHÉ - ST-LAZARE PASQUIER - NATION - GAUMONT OUEST Boulogne - CYRANO Versailles - PATHÉ Belle-Épine - TRICYCLE [illegible] - ALPHA Argenteuil - [illegible] TEMPS La [illegible]

Pour tous renseignements [illegible] l'ensemble des programmes ou [illegible] salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures [illegible] 21 heures, sauf [illegible] dimanches et jours fériés)

Vendredi 4 juin

[illegible] Champs-Élysées (720-08-24), 20 h 45 : [illegible].
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse. 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 19 h 30 : Figaro solo ; 20 h 30 : [illegible] 22 h : Tours d'ivoire.
Confluences (387[illegible]-38), 20 h 30 : Cour, Métrages Koroneos II.
Daunou (261-69-14), [illegible] h : La vie est trop courte.
Deux Portes (361-49-92), 20 [illegible] 30 : la Grosse Bertha.
Escalier d'or (523-15-10), 21 [illegible] [illegible] amoureuses.
Espace Marais (271-10-19), 20 h [illegible] : la Mouette ; 22 h 30 : le Philosophe soi-disant.
Esplanade Champerret (758-21-34), 20 h 30 : Hamlet.
[illegible] (874-74-40), 20 h : les Aviateurs ; 21 [illegible] 30 : la Vengeance d'une orpheline russe.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), [illegible] h 15 : Koudechapo ; 22 h : le Jour le plus con.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : [illegible] ning Mr Sloane.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.
Hachette (326-38-99), 20 h [illegible] : la Cantatrice chauve ; 21 h [illegible] : [illegible] Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.
Lucernaire (544-57-34), [illegible] Noir, 18 h 30 : [illegible] esclaves ; 20 h 30 : [illegible] Crater de Chicago ; [illegible] [illegible] fleurs ; [illegible] 15 : Sylvie Joly. [illegible] Rouge, 18 h 30 : Madame Pénélope Première ; [illegible] h 15 : Une saison en enfer. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le [illegible] [illegible] (508-17-80), 20 h 30 : Trot-[illegible].
Marigny, (256-04-41), 21 : Amadeus ; salle [illegible]riel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 [illegible] 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h : [illegible] Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons. — Petite salle, 20 h 30 : le Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h : Hommage [illegible] Pierre Dac.
Nouveautés (770-52-76), [illegible] [illegible] 30 : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), [illegible] h 45 : Qui a peur de Virginia [illegible] ?
Palais-Royal (297-59-81), [illegible] 45 : Pauvre [illegible] !
Péniche ADAC (628-67-16), 21 h : [illegible] du souterrain.
Plaisance (320-00-06), 20 h 30 : la Cigarde.
Poche (548-92-97), 21 h : Souvenirs du faucon maltais.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 : Pas sur la bouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30 : les Contes de la dame verte.
Studio des Champs-Élysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h : C'est fou.
TAI-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
Temple [illegible] (207-27-13), 21 h : David, homme de Dieu, roi d'Israël.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 h : [illegible] on fait où on nous dit de faire.
Théâtre [illegible] (387-88-14), 21 h : Demain Jérusalem.
Théâtre [illegible] l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
[illegible] du Lys (327-88-61), 20 h 30 : Maldoror ; 22 h 15 : Lovecraft.

DERNIÈRE LE 20 JUIN
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES
SUZANNE FLON
MARTINE SARCEY
Le cœur sur la main
de LOLEH BELLON
LOLEH BELLON
LE TROPHEE DUSSANE 1980
SUZANNE FLON
PRIX NATIONAL DU THEATRE 1980
MEILLEURE COMEDIENNE 1981
[illegible] du syndicat [illegible] la critique
2e ANNEE
Loc. Sur les Agences et par Tél. 723 35 10

Vendredi 4 juin

Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre [illegible] la Mer (520-74-15), [illegible] Voulez-vous jouer avec moa ?
Théâtre Présent (203-02-55), 1, 20 h 30 : Drôles [illegible] bobines ; 21 h : Apprendre à rire sans pleurer.
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 22 h 30 : Escurial.
Théâtre [illegible] (256-70-80), 20 h 30 : Antigone toujours ! — Petite salle, 20 h : Hamlet.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Articule ; 22 h : Gaspard.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : [illegible] Chabrol.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

La danse

Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : [illegible] four solaire.
Espace Marais (271-10-19), 18 [illegible] 30 : Si ; Trois femmes.
Fondation [illegible] [illegible] la Meurthe (589-40-46), 21 [illegible] : Compagnie de [illegible] [illegible] de Paris-V.
Galerie Oudin (271-83-65), 20 h : S. Hyadana.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : Ballet du [illegible] Kirov de Leningrad.
Théâtre d'En face, 21 h : A. [illegible] J. Voguet, J. Aubert.
Théâtre de [illegible] (280-09-30), 20 h 30 : Carolyn Carlson.
Usine Pali [illegible] (636-80-32), [illegible] h 30 : Sous-couches.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : Trio 75 (Beethoven, Roussel, Schubert, Haydn) ; [illegible] h : B. Baburel, J.-F. [illegible] (Beethoven, [illegible]mann, Fauré).
Théâtre de Paris, 18 [illegible] 30 : M. Argerich, M. Maisky [illegible], Franck, Stravinski.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Chœur, orchestre et solistes des grandes écoles, dir. S. Ducroux, chef de [illegible] M. Henry (Fauré, Schubert, Ditersdorf).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : G. Bezzina, B. Veriet, Cl. Giardelli (Frescobaldi, Castello, Corelli). Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : D. Zimman (Berlioz, Beethoven, Sibélius).
Ranelagh, 19 h : J. Di Donzio, V. Fevre, Ch.Hoquet, J.-L. Chautemps, F. Jeanneau, *Ph. Mate, D. Douw* (Stravinsky, Webern, Poulenc).
Institut Néerlandais, 12 [illegible] 30 : P. Wang, R. Freyggang (Flûtes de pan).
Centre Mandapa, 20 h 45 : S. Roy Chowdhurn, S. Maitra (musique de l'Inde du Nord).
FIAP, 20 h 30 : C. Charpentrean (Mendelsshon, Schubert...).
Hôtel de Saint-Aignan, 21, h : M. Th. Claude, L. Civatte (Bach, Couperin, Corelli...).
Centre Valeyre, 20 h : K. Sridhar, N.-V. Murthy (musique classique de l'Inde du Nord).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : D. Raclot, P. Devoyon (Beethoven, Chopin, Chostakovitch.)
Église des Billettes, 21 h : Chœurs de la Pléiade, [illegible] Ch. Schwarz [illegible] Mozart, Brahms...).
Église de Franciscains, 20 h 45 : Chorale Rhapsodes (Poulenc, Bruckner, Byrd...).

Jazz, pop, rock, folk

American Church (551-75-98), 20 h : Mélbra Rai.
[illegible] de la [illegible] (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. [illegible].
[illegible] des Lombards (357-24-24), 20 h 30 : Fal Fretz.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h : Patato y los Salseros.
Constable (277-41-40), [illegible] [illegible] 30 : Diphone trio.
Dunois (584-72-00), [illegible] [illegible] h : V. Perre, A. Jaume, F. Tusques, R. Bosi.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Rock'in' chair.
Feeling (271-33-41), 22 h : Tribal quintet.
Institut National des Jeunes Aveugles (341-04-25), 20 h 45 : M. Solal, M. Roques.
[illegible] Morning (523-51-41), [illegible] [illegible] 45 : [illegible] Etoiles, Bato Novos Tempos.
Olympia (742-25-49), 21 h : Marianne Faithfull.
Palace (246-10-87), 19 [illegible] 30 : Mickey Jump.
Palais des [illegible] (607-49-93), 20 h : Archie Shepp.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : Eddy Mitchell.
Petit Journal (326-28-59), 21 [illegible] 30 : Metropolitan Jazz Band.
Petit Opportun [illegible] 20 [illegible] 30 : F. Faure, P. [illegible] E. [illegible].
Radio-France Auditorium 105, 20 h 30 : [illegible] Unit [illegible].
Slow-Club (233-84-30), [illegible] h [illegible] : C. Later.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : [illegible]

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-48-84)

Épinay-sur-Seine, [illegible], 18 h : Ensemble Instrumental B. Fonteny (Albinoni, Campra, Haydn, Schoenberg).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
Rue Saint-Julien-le-Pauvre - 75005 PARIS - Métro Saint-Michel
DIMANCHE 6 JUIN - 20 H 45
ENSEMBLE VOCAL SOTTO VOCE
E. JOYÉ (clavecin) - T. WILLEMSTIJN (soprano) - P. RIQUE (basse)
Direction : HOMERO de MAGALHAES
VIVALDI - BACH - MOZART
Prix des places 45 F - Réduit 30 F (à l'Église le soir du concert)

FESTIVAL Mozart
10 ET 30 JUIN à 20H30 - SALLE PLEYEL
DANIEL BARENBOÏM, CHEF ET SOLISTE
CONCERTOS POUR PIANO
[illegible] JUIN à 20H30 - THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS
QUATUORS POUR INSTRUMENTS A VENT ET CORDES
25 JUIN à 20H30 - SALLE PLEYEL
ITZHAK PERLMAN - DANIEL BARENBOÏM
[illegible] POUR VIOLON ET PIANO
27 JUIN à 20H30 - SALLE PLEYEL
DANIEL BARENBOÏM - ITZHAK PERLMAN
CONCERTOS POUR VIOLON
2 JUILLET à 20H30 - ÉGLISE SAINT-MERRI
SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS
SÉRÉNADES POUR INSTRUMENTS A VENT
[illegible] JUILLET à 20H30 - SALLE GAVEAU
SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS
QUINTETTES A CORDES

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
23 JUIN, 1er, 4, 7 JUILLET A 20H
DON GIOVANNI
(CO-PRODUCTION WASHINGTON OPERA)
Direction musicale : DANIEL BARENBOÏM
Décors, costumés et éclairages : JEAN-PIERRE PONNELLE
Mise en scène : WOLF-DIETER LUDWIG
JOSÉ VAN DAM
FAITH ESHAM - MARIANA NICOLESCO
JULIA VARADY - CLAUDIO DESDERI
PHILIP LANGRIDGE - NELSON PORTELLA
HANS TSCHAMMER
CHŒUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS
ORCHESTRE DE PARIS
LOCATION [illegible]

هكذا من الأصل

مكان من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Sérénade, de J. Boyer ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : India, fille du soleil, de F. Barreto ; 21 h, Batch 81, de M. Léon.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Solitude de P. Fejos ; 17 h, Rétrospective du cinéma portugais : Silvestre, de J.-C. Monteiro ; 19 h, Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 : Mourir à trente ans, de R. Goupil.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic, 8e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e [illegible] 41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; N[illegible] 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BRUCE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

C'EST MA VIE, APRES TOUT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; H. sp., Ambassade, 8e (359-19-08).

LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Haider, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

L'ETOILE DU NORD (Fr.) : Paramount Odéon, [illegible] (325-59-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FAC EN DÉLIRE (Fr., All.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

GEORGIA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, [illegible] (329-42-62) ; Biarritz, 8e (729-63-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, [illegible] (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

GUY DE MAUPASSANT (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.

L'HOMME DE PRAGUE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet [illegible] tille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, [illegible] (575-79-79).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : [illegible] Germain-Studio, 5e (633-63-20).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André [illegible] Arts, [illegible] 48-18).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. [illegible]ps-Elysées, 8e (359-12-15) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ;

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso 17e (380-30-11).

MANILLE (Phil., v.o.) : 14-Juillet - Racine, 6e (633-43-71).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Hollywood Bd, [illegible] (770-10-41) ; [illegible]rnasse-Pathé, [illegible] (320-12-06) ; [illegible] Convention, 15e (828-42-27).

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : U.G.C. Danton, [illegible] (329-49-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, [illegible] (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, [illegible] (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, [illegible] (236-83-93) ; Bretagne, [illegible] (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

MOSCOU NE CROIT PAS AUX LARMES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

MUEDA, MEMOIRE ET MASSACRE (Moz., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mont[illegible], 14e [illegible].

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse [illegible], 6e (544-14-27) ; Colisée, [illegible] (359-26-46) ; Saint-Lazare Pasquier, [illegible] (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PARSIFAL (All., v.o.) : Ambassade, [illegible] (359-19-08).

PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE (Sui.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logo, 5e (354-26-42).

LA PASSANTE DU [illegible] (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-[illegible]) ; Paramount Odéon, [illegible] (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e [illegible] 75-90) ; [illegible] Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, [illegible] (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, [illegible] (325-59-83) ; [illegible]dio Alpha, 5e (354-39-47) ; Pubicis Champs-Elysées, [illegible] (720-76-23) ; Paramount Opéra, [illegible] (742-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Gobelins, [illegible] (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PIXOTE, LA LOI DU [illegible] FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, [illegible] (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f., Français, [illegible] (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

POLICE FRONTIÈRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, [illegible] (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, [illegible] (325-71-08) ; Biarritz, [illegible] (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare [illegible] Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. [illegible] 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, [illegible] (651-99-75) ; Secrétan, [illegible] (241-77-99).

PRUNE DES BOIS [illegible] Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR [illegible] (Fr.) : Ciné-Beaubourg, [illegible] (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, [illegible] (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RAGTIME (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

REDS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45) ; George V, 8e (562-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, [illegible] (633-79-38) ; Le Paris, [illegible] (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, [illegible] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ROX ET ROUKY (A.) V.f : Napoléon, 17e (380-41-46).

SAN CLEMENTE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, [illegible] (633-97-77).

SKINOUSSA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, [illegible] (326-58-00) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES [illegible] EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; [illegible]gnan, 8e (359-92-82).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).

T'EMPÊCHES TOUT LE [illegible] DE DORMIR (Fr.) (*) : Colisée, [illegible] (359-29-46).

THE MAFU [illegible] (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LES TUILES [illegible] L'ECLIPSE (A.) (v.o.) (*) : Publicis [illegible] (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount [illegible], 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (Shoot the Moon) (A.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, [illegible] (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-[illegible]) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, [illegible] (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Berlitz, [illegible] (742-60-33) ; St-Michel, [illegible] (326-79-17) ; Montparnasse 83, [illegible] (544-14-27) ; Mari[illegible] [illegible] (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-[illegible]) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Les festivals

HOMMAGE A JACK LEMMON (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) : Sauvez le tigre.

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, [illegible] (326-12-12) : La dolce vita.

HOMMAGE A RAOUL [illegible] (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : La charge de la 8e brigade.

LES FILMS NOUVEAUX

CINQ ET LA PEAU, film français de Pierre Rissient : [illegible] Arts, [illegible] (326-48-18).

CONVERSA ACABADA (MOI, L'AUTRE), film portugais de Joao Botelho, v.o. : Action République, 11e (805-51-33).

200 000 [illegible] EN CAVALE, [illegible] Spottiswood, v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, [illegible] (359-92-82) ; [illegible] : Richelieu, [illegible] (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, [illegible] (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, [illegible] (327-84-50) ; [illegible] Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy [illegible] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FITZCARRALDO, film allemand de Werner Herzog, v.o. : [illegible] Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, [illegible] (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Fa[illegible], 9e (770-33-88) ; Gaumont [illegible] 14e (327-84-50) ; Montparnasse [illegible] 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DES MOTOS, film américain de David Wickes, v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; [illegible] (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE, film français de [illegible] U.G.C. Opéra, [illegible] (261-50-32) ; Ermitage, [illegible] (359-15-71) ; Maxéville, [illegible] (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, [illegible] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; [illegible] 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES SECRETS DE L'INVISIBLE (*), film [illegible] de Peter Foleg, v.o. : [illegible], 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, [illegible] (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. [illegible] de Lyon, [illegible] (343-01-59) ; [illegible] 14e (539-52-43) ; [illegible] Convention, [illegible] (828-20-64) ; [illegible] Montmartre, 18e (606-34-25) ; [illegible] crétan, 19e (241-77-99).

GAUMONT AMBASSADE (v.o.) - FRANÇAIS PATHÉ (v.f.) - WEPLER PATHÉ (v.f.) - MAYFAIR PATHÉ (v.o.) - GAUMONT HALLES (v.o.) - GAUMONT SUD (v.f.) - 14 JUILLET BEAUGRENELLE (v.o.) - KINOPANORAMA (v.o.) - NATION (v.f.) - MONTPARNASSE PATHÉ (v.f.) - HAUTEFEUILLE PATHÉ (v.o.) - LES PARNASSIENS (v.o.) - En V.F. : PATHÉ Champigny - TRICYCLE [illegible] - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - GAUMONT ÉVRY - GAUMONT-OUEST Boulogne - FRANÇAIS Enghien - CYRANO [illegible] - ARTEL Rosny

EN EXCLUSIVITE AU St-ANDRE DES ARTS

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

MERCREDI 9 JUIN

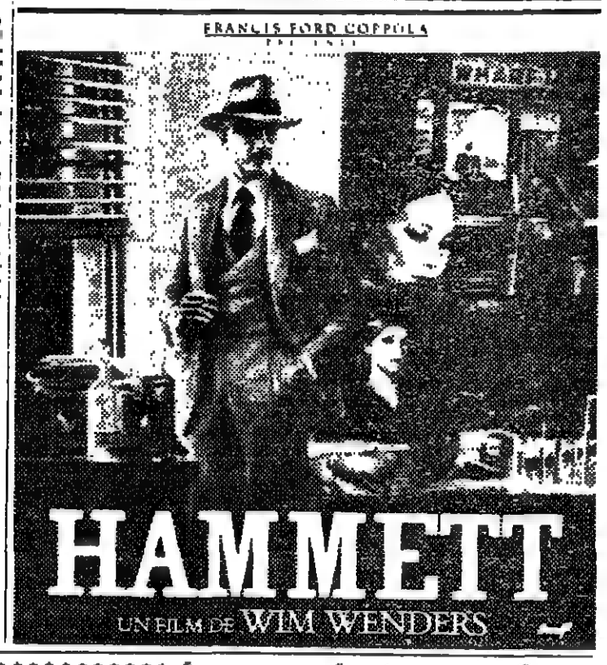

PRIX DE LA MISE EN SCÈNE CANNES 1982

RADIO-TÉLÉVISION

Une quatrième chaîne à péage ?

(*Suite de la première page.*)

Une solution qui favorise le développement d'une industrie [illegible] programmes et qui ait [illegible] retombées industrielles. Une solution qui, [illegible] grever [illegible] publi- [illegible] ne [illegible] pas en péril l'existence [illegible] la presse écrite. L'objectif premier, [illegible] à de multiples missions, [illegible] enfin d'éviter que le téléspectateur français [illegible] dix ans [illegible] *« matraquage des satellites Coca-Cola »*.

La voie est étroite mais il ne peut être question d'interdire aux Français l'achat d'une antenne individuelle pour capter les programmes des futurs satellites étrangers. Les ondes ne jouent pas les frontières, et les nouvelles technologies rendent la protection réglementaire inopérante.

Tout au plus les pouvoirs publics peuvent-ils faire en sorte que l'investissement dans une antenne individuelle devienne, pour la grande majorité des téléspectateurs (3 000 F minimum aujourd'hui), trop onéreux au regard du service rendu. Bref, il s'agit de sauvegarder la liberté de choix de chaque citoyen et... de faire en sorte qu'il n'ait pas envie d'user de cette liberté.

Centrées sous le précédent septennat sur l'attribution du troisième canal de T.D.F. 1, les réflexions ont été orientées ces derniers mois dans une autre direction. Au fil des discussions entre ministères, un système un peu à peu dégagé, qui permettrait *« d'occuper le terrain avant l'irruption des satellites »*. Même si [illegible] encore loin d'être *réglé, les grandes lignes de ce projet* semblent recueillir un assez large consensus.

L'idée est d'utiliser le canal V.H.F. (les 819 lignes), prochainement disponible avec la coloration totale de T.F.1., pour lancer une quatrième chaîne payante. Le canal V.H.F. couvre environ 70 % du territoire. Il faudrait modifier certains émetteurs,mais, déjà, les émissions, en couleur, bien sûr, pourraient être reçues dans dix grandes villes. Cette solution présente le double avantage d'être opérationnelle vite et de coûter relativement peu cher. *« Il serait absurde*, dit-on, *de ne pas utiliser cet outil qui existe et qui permettrait de fournir un quatrième programme à bon compte. »*

Si le contenant reste à peu près défini, les choses sont floues en ce qui concerne le contenu. Plusieurs options existent. L'une consisterait à mettre les programmes de cette chaîne à une heure d'économie mixte (calquée sur le modèle de la BBC ou de la RAI).

Au ministère de la communication, on aurait souhaité des programmes à vocation culturelle. Mais la question de leur financement reste pendante : on s'orienterait vers une chaîne à péage, à vocation *« loisirs »* (films et sports). Les téléspectateurs désireux de capter ces programmes n'hésiteraient ou loueraient une petite *« boîte noire »*, un décrypteur. Branché sur le téléviseur, il *« décoderait »* les émissions de cette quatrième chaîne et rendrait possible le paiement horaire par le téléspectateur au moyen d'une *« carte à mémoire »*.

Autre argument, et poids, avancé : celui des retombées industrielles. *« Si les programmes de cette chaîne sont attrayants, on peut prendre, très vite, des millions de décrypteurs »* Thomson et Philips ont été récemment désignés pour fournir ces *« boîtes »*. Le premier prix indicatif est de plus de 1 000 F est jugé trop élevé par les pouvoirs publics. *« Avec des séries de plusieurs millions d'exemplaires, les prix peuvent être ramenés à quelques centaines de francs. On trouvera là également un important débouché pour la carte à mémoire qui est une innovation française. »*

Cette quatrième chaîne à péage pourrait être combinée avec d'autres programmes à vocation de service public. Ainsi, certaines plages horaires pourraient être réservées à *Antiope*, le magazine vidéotex de T.D.F., voire à des émissions régionales. Leur réception serait — elle — gratuite.

A terme, c'est cette quatrième *chaîne qui se verrait confier le troisième canal de T.D.F. 1.* En arrière-plan et en complément de cette quatrième chaîne, on voit s'ébaucher peu à peu une doctrine qui lie la câblodistribution et le câblage des villes. Des sociétés locales, gérées par une société d'économie mixte concessionnaires, capteraient les programmes retransmis par le satellite T.D.F. 1, voire — dans des conditions à négocier — ceux de la C.L.T. Ces programmes seraient distribués par câbles aux téléspectateurs qui auraient également souscrit à l'une des chaînes locales spécialisées.

Certes, on n'en est pas encore là. Un comité interministériel doit examiner l'ensemble du dossier le 14 juin, et, à l'hôtel Matignon, on fait preuve d'une grande prudence. Il reste que désormais, comme le note un haut fonctionnaire, *« un projet cohérent existe. Il peut être rejeté pour des raisons politiques, mais il faudra alors tout reprendre à zéro »*.

J.-M. QUATREPOINT.

Vu

Le prix à payer

Acheter et investir quand on sera [illegible] et vendre quand on sera [illegible] le pion de l'Asie du Sud-Est en matière de [illegible] cardée : retirer l'entreprise quand la majorité des salariés y sont farouchement décidés mais que le P.-D.G. a renoncé ; créer une coopérative quand on est un certain nombre de chômeurs résolus, apportant chacun son bas de laine, et surtout miser à fond sur les technologies de pointe, sur tout ce qui sent en « ique » (informatique, électronique, robotique) sans renoncer pour autant à tout ce qui est en « isme » (idéologisme, capitalisme, syndicalisme) ; préparer, en un mot, l'industrie du futur : utopies ?

Dans le cadre de la crise, Castres, ville française de quatre-vingt mille habitants située dans le Tarn, les livre apparemment avec succès et n'a rien à envier à tel exemple italien ou américain : « Affaire Rouge », d'Yves Boisset, jeudi soir sur Antenne 2, a essayé, non sans réussite, de nous en convaincre.

Quand on mesure où s'ouvre la somme de l'inédit ? Non : le prix à payer, pour terrasser cette crise qui ébranle l'Occident, cette douleur l'a clairement dévoilé, c'est le chômage. Ou plutôt c'est, dans l'avenir, la sélection professionnelle faite par les Darwin de l'industrie et du commerce qui éliminera tous ceux et toutes celles qui n'auront pas une formation hautement qualifiée.

L'image de cette ancienne O.S. du textile, âgée de quarante-six ans, inactive sur les lieux de son travail — une usine aujourd'hui désaffectée — était probante : aucune chance de se recycler.

Derrière ces cheveux de ces jeunes, beaucoup spécialisés, immigrés de la deuxième génération en mal d'un jour : sans un bagage technologique de haut niveau, ils rejoindront la cohorte des paumés. Et rien qu'en France on en « fabrique » ainsi deux cent mille par an. L'avenir n'appartiendrait-il qu'aux surdoués ?

MICHEL CASTAING.

Vendredi 4 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Plumes et diamants.
De J.-C. Averty, avec Zizi Jeanmaire, [illegible] Petit.
21 h 35 Feuilleton : Marion.
De J. Pignol. Avec M. Demongeot, P. [illegible], J. Rispal...
Les enquêtes insolites d'une veuve et de sa chienne Bibiche.
22 h 35 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé de la journée).
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Feuilleton : Les invités.
J. Robert ; réal. R. Pigault. Avec M. Lonsdale, J.-M. Bory, N. Calfan...
Un jeune journaliste et sa femme organisent une réception dans leur propriété de Normandie. La fête tourne au drame.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. En route, compagnons.
C. Kraffi-Pourrat (le Colporteur et la Sorcière), *H. Pitaud* (le Pain de la terre), *H.* (les Etoiles de Compostelle), *Roche (pour : le Journal de ma vie, par J.-L. Menetra).*
22 h Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle « Jeune cinéma français ») : Une fille unique.
Film français de P. [illegible] (1976). Avec B. Cremieux, B. Labrauska, P. Nahoun, J. Balasko, S. Maggiani, A. [illegible] (N.).
En vacances dans la propriété familiale, la fille unique d'une bourgeoise de province a des problèmes avec son mari, militant [illegible]. Un jeune Allemand apporte [illegible]. Un groupe social en lézarde, [illegible] historique. Philippe Nahoun a filmé dialogué de façon [illegible] flottant dans leurs contradictions et les affrontements idéologiques d'une époque où se préparait le Front populaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Le Nouveau Vendredi : La face cachée du [illegible]
Dans le cadre de « Feux croisés », magazine d'André Campana et Jean-Charles Eleb, un reportage d'Alain Taieb. Réal. : Jean-Marie Perthuis.
Autour de la table qui réunit, à Versailles, les chefs d'Etat et de gouvernement représentant « sept pays industrialisés », se confrontent des modes de vie, des cultures et des choix de société. Un reportage sur ces sept pays face à la crise sera suivi d'un débat, en direct de Versailles, avec Jacques Attali,
21 h 30 Téléfilm : L'Ombre sur la plage.
Réal. Lee Beraud. Avec T. Liotard, C. Redgrave, P. Boulo, etc.
Une jeune femme se souvient de son engagement dans la [illegible] de sa rencontre avec un officier anglais, Harry. Une histoire d'amour, mais aussi un réquisitoire contre la guerre.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
« Variation sur un thème de P. Bridge », de B. Britten.

FRANCE-CULTURE

20 h L'homme dans le soleil : Saint-Pol Roux.
21 h Black and blue : Elis Regina.
22 h 30, Nuits magnétiques : God save [illegible] cup of tea (redif.).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert : « Symphonie n° 7 », de Sibelius ; « Double concerto pour violon et violoncelle », de Part ; « Erstes Septuor », de Trojahn ; « Tiento », de Halffter, par l'Orchestre symphonique de [illegible] ; I. Gawrilloff, violon ; U. Heinen, violoncelle ; dir. C. Halffter.
22 h 5, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xénakis : 23 h 5, Ecrans : A. Dahmel ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 5 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 10 Philatélie-Club.
10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Fame.
14 h Sports : Tennis.
En direct de Roland-Garros : finale simple dames.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
Les [illegible], pour quoi faire ?
21 h 55 Série : La [illegible].
De V. Vogel et H. Falk. Avec L.A. Warren, H. Lange...
Une nouvelle série américaine sur fond de plantation dans le sud des Etats-Unis à la veille de la guerre civile. Amours, passions, ambitions...
22 h 50 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé de la journée).
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Sommet des pays industrialisés.
Table ronde : la crise mondiale.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h Journal.
13 h 35 Série : Hawaï, police d'Etat.
La chansonnette.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
Le palais du diable.
14 h 55 Les jeux du stade.
Mundial 82 ; cyclisme : le Dauphiné libéré ; la gymnastique de Lille.
17 h Récré A 2.
Barrières.
17 h 30 Les [illegible] de l'aventure.
18 h 10 Sommet des pays industrialisés.
Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République, en direct du château de Versailles.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Avec M. Amont, S. Vartan, D. Balsavoine, etc.
21 h 40 Feuilleton : Les invités.
De J. Robert ; réal. R. Pigault. Avec M. Auclair, J.-M. Bory, N. Calfan, J. Desailly...
La fête a tourné au drame. Un cadavre est retrouvé dans la piscine du jeune journaliste qui avait invité des amis à une réception [illegible] son [illegible] de [illegible]. L'enquête commence.
22 h 35 Document INA : Carnets de bal.
Wissembourg ou harmonie, série de A. Ilan Chojnow ; réalisation J.-L. Comolli.
Le bal, véritable institution sociale avec ses codes, ses règles, ses histoires. Après le bal populaire la semaine précédente, ce film aborde un bal de société en Alsace. Le maire ouvre la première danse. Christophe et Petra rêvent de partir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h Horizon, magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : en direct du passé : l'an 1632.
18 h 10 Journal.
18 h 20 Emissions régionales.
18 h 55 Dessin animé.
19 h Les jeux.
20 h On sort ce soir : L'occasion fait le larron.
Une émission présentée par P. Douglas. Réal. : Patrick Martin.
A l'Opéra de Nice : L'occasion fait le larron, *de Rossini, avec l'Orchestre régional Provence - [illegible] d'Azur, sous la direction de Philippe [illegible], et le Nouveau Théâtre de [illegible]. Ce huitième opéra de Rossini, chanté en italien, met en scène deux couples d'amoureux contrariés par des échanges d'identité selon un schéma connu de la comédie italienne et de l'opéra-bouffe.*
21 h 15 [illegible]
22 h 45 La chambre du roi.
Un reportage de Claude-[illegible] Hocquard et Lydie Laupies sur la restauration de la chambre du roi à [illegible].
23 h 35 Prélude à la nuit.
Milhaud : Suite pour ondes Martenot et orchestre à cordes.

FRANCE-CULTURE

11 h La musique prend la parole : Musiques et récit. (Bach).
12 h Le pont des Arts.
13 h 30, Actualité théâtrale.
13 h 45, Jeux.
14 h, Sous : [illegible] ma mère.
14 h 5, Journal d'une défaite : Mai-juin 1940, par D. Chagnollaud.
16 h 20, Le livre d'or : [illegible] de chambre de Berlin. Dir H. [illegible], Britten, Wilbrandt, Chostakovitch).
17 h 30, Pour mémoire : L'autre scène ou les vivants et les dieux (« La branche sèche, l'oiseau et le vide », avec K.-G. Durckheim).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h, Jean Gressier : La promenade (de l'écriture et de l'écrivain, entretiens avec L. Foucher).
20 h, Le chien n'aime pas le tango, de J.-J. [illegible]jean. Avec M. Régnier, A. Le Moal, R. Blaess, etc.
21 h, Ad lib, avec M. de [illegible].
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNÉE LIBERTÉ

14 h, Prométhée ou la liberté volée aux dieux : Œuvres de Liszt, Wolf, Scriabine, Schubert.
15 h 30, Les bluesmen, musique emprisonnée, par X. Prévost.
16 h, La règle d'or (en direct du Palais du Luxembourg à Paris) : « Ave maris stella », de Dufay ; « Magnificat quinti toni », de P. de La Rue ; « O bone Jesu », de Compère ; « Quella damma son io », de Schutz ; 3 madrigaux de Monteverdi, par le Collegium vocale de Cologne ; M. [illegible], soprano, U. Tocha, mezzo, W. Fromme, contre-ténor, H. Billig, basse, H. Clemens, ténor.
17 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Quatuor en la mineur », de Beethoven ; « Fragments Stille an [illegible]na », de Nono, par le Quatuor Lasalle.
18 h [illegible] de Xenakis, Haydn, Nono, Berlioz, Schoenberg, Messiaen, J.-S. [illegible].
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : Ouvertures de « Léonore I », « Fidelio », « Léonor III » ; « Quatrième Concerto pour piano et orchestre en sol majeur », de Beethoven ; « Deuxième Symphonie », de Szymanowski, par l'Orchestre national de France ; sol. M. Dichter, dir. L. Segerstam ; « Mazeppa », de Liszt, par C. Arrau, piano ; « Polonaise héroïque », de Chopin, par M. Pollini, piano.
23 h, Œuvres de Berio, Vivaldi, Mozart, Händel, Janacek, Chaynes.

RADIO-CARAIBES SERAIT RACHETÉE PAR LA SOFIRAD

Bien qu'il plane un certain mystère — on se demande pourquoi — qu'il faille donc employer le conditionnel, il semble bien que la Sofirad vient de prendre le contrôle de Radio-Caraïbes internationale, station privée commerciale qui émet sur les Antilles françaises. R.C.I. appartenait à deux hommes d'affaires métropolitains, deux publicitaires : M. Robert Augier, P.-D.G. de la Compagnie européenne de publicité, connu pour ses sympathies pour le R.P.R., et M. Jacques Dauphin, P.-D.G. des affichages Dauphin.

L'information a été révélée par *le Canard enchaîné*, le mercredi 2 juin. Sollicité, l'hebdomadaire, l'opération qualifiée de « *joli coup* » aurait été menée de l'Élysée par M. André Rousselet, directeur de cabinet de M. François Mitterrand et administrateur de la Sofirad, organisme d'État. Celle-ci ne se limiterait pas à un simple rachat de la station, elle aurait pour objectif second la création, à partir de R.C.I., d'une chaîne de télévision locale, fonctionnant avec la publicité, ce qui pourrait — autre objectif — atténuer la difficulté le quotidien *France-Antilles*, propriété de M. Hersant, qui détient un véritable monopole dans les îles.

A la Sofirad, on se montre plus que réservé. « *Aucun commentaire* », dit-on. On se refuse même à infirmer ou à confirmer l'événement. Du côté des ex-propriétaires, on en dit davantage mais précisions. M. André Rousselet a eu pour sa part une formule très anglo-saxonne : « *L'information ne doit pas être inexacte* », a-t-il dit, mais il nie absolument en revanche être le maître d'œuvre de cette opération « *qui a été menée par la Sofirad* ». Et s'il y a réserve de ce côté, c'est sans doute, explique-t-il, parce que la transaction n'est pas achevée.

Interrogé sur la reprise en main par le gouvernement d'une émission privée proche de l'opposition, M. André Rousselet répond que, « *si lieu de prêter des intentions hégémoniques à la gauche, on pouvait penser que la Sofirad cherche plutôt à sauver une radio en difficulté* ». Radio-Caraïbes internationale a toujours été l'enjeu d'une lutte âpre. En 1978, M. Guy Noël, directeur de la station, jugé trop « libéral » par les autorités de l'époque, avait été contraint, à la suite de multiples pressions, d'abandonner ses fonctions et de revendre ses parts au groupe Augier-Dauphin.

CATHERINE HUMBLOT.

TF 1 RENONCE A UN PROJET DE DRAMATIQUE SUR LA MORT DE ROBERT BOULIN

L'affaire de « l'affaire Rodin »

L'affaire Boulin, rebaptisée « l'affaire Rodin » ne sera pas adaptée pour le petit écran. Le président de TF 1, M. Jacques Boutet, en a décidé ainsi, estimant « inopportune » la réalisation d'une dramatique retraçant la dernière période de la vie de Robert Boulin, le ministre du travail, qui, le 30 octobre 1979, se suicidait dans la forêt de Rambouillet.

Toute ressemblance avec des personnages, des lieux ou un drame ayant existé ne pouvait être fortuite. Le parti pris était limpide : transposer à l'écran le récit rigoureux du drame de Rambouillet. « *C'était une tragédie* », explique Olivier Barrot, chef du département fiction de TF 1, qui avait pris l'initiative du projet (*le Monde* du 7 janvier), et l'a mené jusqu'au bout ; *l'histoire d'un homme politique brillant, très en vue, promis à un avenir prestigieux — ne parle-t-on pas de lui à l'époque, comme d'un prochain premier ministre ? — qui, impliqué dans une escroquerie immobilière, se voit soudainement lâché par ses amis, son entourage, sa formation politique à laquelle il appartient. Ce qui nous intéressait, ce n'était pas d'exploiter une affaire passée sous le précédent septennat, ni de nous ériger en juges, mais de tenter d'expliquer le mécanisme qui aboutit à ce qu'un personnage apparemment solide en apparence puisse ressentir brusquement une solitude telle qu'il en arrive au suicide. C'était une affaire politique, nous en avions conscience, et c'est ainsi que nous souhaitions la traiter* ».

L'initiative avait dépassé le stade de simple projet. Si certaines scènes de chasse à courre en Sologne auraient même dû être tournées dès le 17 mai. Au vu d'un synopsis particulièrement détaillé (étant donné le caractère délicat du sujet), une convention d'écriture avait été signée avec TF 1, Michel Legris et Philippe Lefèbvre, pour la mise au point d'un scénario adapté à la télévision. Pour M. Boutet, le fait de ne pas donner suite à une telle convention, « *une pratique courante à la télévision* ». Notant qu'« *il s'agissait pas d'une œuvre de fiction, d'un démarquage pur et simple de la fin dramatique de Robert Boulin* », le président de TF 1 a donc estimé « *inopportun de passer au stade de la production* ». Il a dû essuyer des pressions diverses sur la chaîne pour annuler le projet, M. Boutet fait répondre sèchement que « *TF 1 n'a pas pour habitude de s'entretenir avec ceux qui font des projets d'émissions* ».

Cela mettra-t-il fin aux rumeurs diverses accréditant l'idée que le veto serait venu tout droit... de l'Elysée. Des rumeurs démenties en tout cas par la présidence et par le ministère de la communication. Quant à M. Peyrefitte, garde des sceaux en 1979 dans le rôle joué dans *l'affaire Markovic* apparaissait quelque peu sinistre, il récuse également les bruits qui lui prêtent une démarche du même genre.

« *Je regretterais beaucoup que ce projet ne puisse se réaliser* », nous a déclaré le député de Provins. « *Le tournage du film m'aurait donné l'occasion, avant le premier et le dernier tour de manivelle, d'intervenir en justice contre un scénario diffamatoire, et d'obtenir enfin réparation d'une légende qui, jamais, n'a pu être publiquement démentie. Le procès de Coutance a établi la vérité, blanchi le juge d'instruction et donc le garde des sceaux. C'était donc l'occasion, par l'intermédiaire de la justice, de faire savoir que tout le monde a été suré. J'espère que le veto de M. Boutet n'est pas définitif, que le projet pourra prendre consistance* ».

« *Dommage* », se contente de dire Olivier Barrot. *Lépoque et l'esprit d'ouverture qui prévaut aujourd'hui ont semblaient propice à ce type de démarche, à aborder un tel sujet susceptible de créer un vrai débat.* »

Coproduction d'un coût de 3 800 000 francs, entre TF 1, la S.S.R. Suisse, et la société privée « Son et Lumière », le projet verra donc le jour et les téléspectateurs ne pourront pas suivre Jean Topart incarner l'ancien ministre du travail. Leslie Carron représenter son épouse, et François Chaumette jouer le rôle de M. Alain Peyrefitte, rebaptisé pour la circonstance... M. Négrier-Sinaud.

ANNICK COJEAN.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 5 JUIN

— *M. Jacques Chaban-Delmas*, maire de Bordeaux, député (R.P.R.) de la Gironde, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 8 heures.

DIMANCHE 6 JUIN

— *M. Henri Krasucki* participe à l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 18 heures.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement [illegible] à ses lecteurs [illegible] à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

Un cocktail, quand la nuit commence
Le Negroni.
1 [illegible]
[illegible]don's Gin.
1/3 Martini rouge.
1/2 tranche d'orange.
Servir glacé.
(recette de Fosco Scarselli pour le Comte Negroni).

CHEZ PHOX PAS D'INTOX
2150F
Ensemble CANON AV1 noir + Zoom 35/70 mm + flash.
ENSEMBLE CANON AV1 NOIR
phox
PAS D'INTOX
PHOTOGRAPHES [illegible] LA FRANCE
[illegible] : PHOTO CINE RECORD - 151, rue [illegible] Paris - [illegible]
LIVRY-GARGAN : PHOTO CINE CENTER - 30 ter, bd Chanzy - Tél. 381.11.81
[illegible] 11e : CENTRAL CINEPHOT - 241, [illegible] - Tél. 371.60.72.

هكذا من الأصل

مكتبة من الأصل

RAPATRIÉS

LE RECOURS S'IMPATIENTE DES « LENTEURS ADMINISTRATIVES »

Bien que les associations de rapatriés d'Afrique du Nord soient satisfaites, pour la plupart, des mesures arrêtées depuis un an par le gouvernement en faveur des pieds-noirs, ainsi que des engagements pris par M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat, une certaine impatience commence à se manifester parmi leurs membres. M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaires des rapatriés et spoliés d'outre-mer), a notamment regretté, mercredi 2 juin, que des *« lenteurs administratives »* retardent l'application de la loi portant diverses dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés, adoptée par le Parlement en décembre dernier. Plusieurs décrets attendus n'ont toujours pas été publiés et les commissions départementales prévues n'ont pas été mises en place. Le RECOURS estime que *« si la volonté politique du nouveau pouvoir, remplissant les promesses du président de la République, ne l'emporte pas très rapidement sur les difficultés de toute sorte, notamment, en ce qui concerne le projet de loi d'amnistie, la légitime impatience qui ne manquerait pas de gagner alors tous les rapatriés risquerait d'avoir des conséquences préoccupantes »*. Les dirigeants du mouvement se déclarent décidés à *« entamer une action énergique pour aider le gouvernement à remplir ses engagements »*.

PRESSE

UNE INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE POUR LES JOURNALISTES

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), [illegible] représentant [illegible] participent à la révision de la convention collective, déclare, dans un communiqué, [illegible] *« obtenu des employeurs qu'ils appliquent dès le 1er juin 1982 leurs premières propositions de versement d'une indemnité de fin de carrière pour les journalistes ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans.*

» Une commission de travail paritaire a été constituée pour étudier la création d'une caisse de péréquation pour le versement d'une indemnité de fin de carrière [illegible] présence dans la profession [illegible] plus [illegible].

» En ce qui concerne la réduction à trente-neuf heures de la durée hebdomadaire du travail, les représentants patronaux ont admis que « cette réduction du » temps de travail peut avoir lieu » sous différentes formes : repos » compensateur pris par journée, » demi-journée, ou toute autre » mesure. »

» Dès cette année, en application de la loi, tous les journalistes pourront bénéficier de cinq semaines de congés payés, toutefois les employeurs refusent d'accorder une semaine supplémentaire à ceux qui en bénéficiaient déjà après huit ans d'ancienneté. »

(1) Le montant est ainsi fixé : un mois de salaire après une année de présence dans l'entreprise, deux mois après cinq ans, trois mois après dix ans, quatre mois après vingt ans et plus.

ANCIENS COMBATTANTS

L'U.F.A.C. EXPRIME SA DÉCEPTION

L'Union française des associations de combattants (UFAC), dans un communiqué publié mardi 1er juin, *« regrette qu'aucune mesure n'ait été prise dans le collectif budgétaire concernant la deuxième étape du rattrapage — 9,2 % de retard — pour mettre à jour les pensions militaires d'invalidité et la retraite du combattant ; se déclare déçue que les engagements pris par le président de la République n'aient pas encore été tenus :*

» — les anciens combattants de la Résistance ne bénéficient toujours pas de dispositions permettant de mettre fin aux « déni de justice » qui empêchent la reconnaissance de leurs services ;

» — les anciens combattants en Afrique du Nord, dont 16 % seulement sont titulaires de la carte du combattant, ne bénéficient toujours pas des mêmes droits que leurs aînés ».

Répondant à l'UFAC dans un communiqué publié le jeudi 3 juin, M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, réaffirme que l'augmentation des pensions militaires d'invalidité et de la retraite du combattant demeure une priorité absolue et qu'il s'attachera à ce que le rattrapage soit poursuivi dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.

En ce qui concerne la carte du combattant volontaire de la Résistance, M. Laurain précise que *« l'étude du problème est terminée »* et que *« les associations seront réunies avant le mois d'août pour la mise au point d'une nouvelle définition de la valeur de l'attestation de la durée des services de résistance »*. Le ministre ajoute que la loi visant à élargir les conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord sera soumise au Parlement lors de la présente session.

Jean d'Ormesson dédicacera son livre "Mon dernier rêve sera pour vous" (Editions J.C. Lattès) aux Galeries Lafayette Haussmann, le samedi 5 juin de 15 h à 17 h.

Galeries Lafayette

Fred. Joaillier de la Fête des Mères.

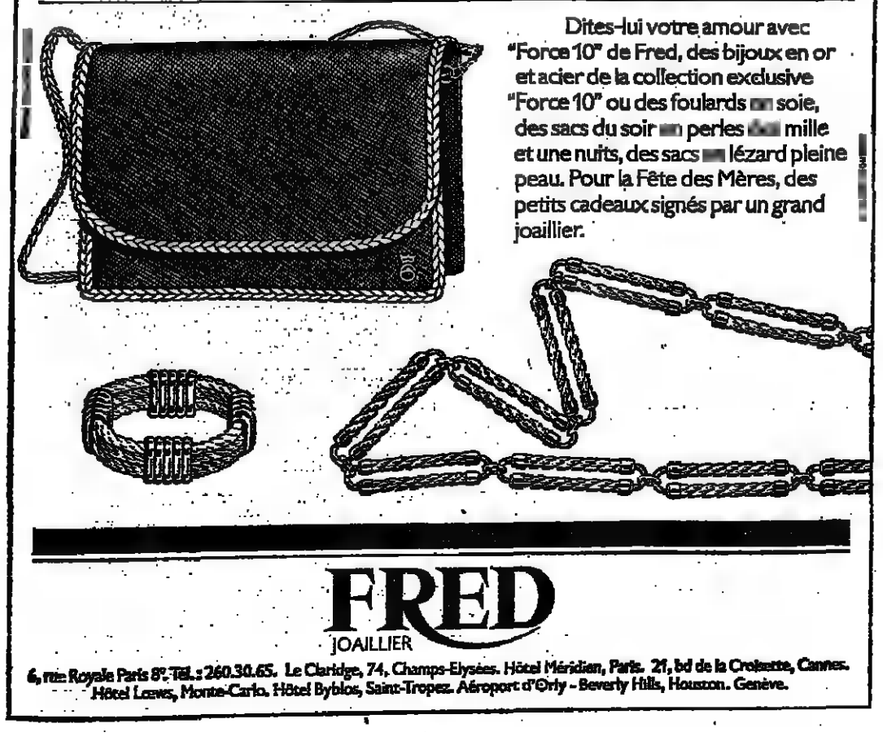

Dites-lui votre amour avec "Force 10" de Fred, des bijoux en or et acier de la collection exclusive "Force 10" ou des foulards en soie, des sacs du soir en perles de mille et une nuits, des sacs en lézard pleine peau. Pour la Fête des Mères, des petits cadeaux signés par un grand joaillier.

FRED
JOAILLIER

6, rue Royale Paris 8e. Tél. : 260.30.65. Le Claridge, 74, Champs-Elysées. Hôtel Méridien, Paris. 21, bd de la Croisette, Cannes. Hôtel Lowes, Monte-Carlo. Hôtel Byblos, Saint-Tropez. Aéroport d'Orly - Beverly Hills, Houston. Genève.

CARNET

Mariages

Me Dominique CHOUAMIER,
avocat à la cour d'appel de Paris,
et
Christine LEFEBVRE,
[illegible] tribunal de commerce de Versailles,

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le 3 juin 1982.

[illegible] rue [illegible]
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme [illegible]
Le docteur et Mme [illegible] Aubin, leurs enfants,
Chloé,
Armelle Aubin,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean AUBIN,
médaille de la Résistance,
survenu le 25 mai 1[illegible].
L'inhumation a eu lieu à Montpellier, le 28 mai.
Ni fleurs ni couronnes, lieu en faire-part.
15, [illegible] Dixmude,
[illegible] Paris.

[Né le [illegible] à Montpellier, Jean Aubin commence sa carrière de journaliste [illegible] publications ouvrières journaliste dans des publications ouvrières, (« Nouvel Age », « Monde »), puis à « Paris - Midi » et à « Paris - Soir ». Il s'orientera bientôt vers le journalisme radiophonique et entre à Radio - 37.

Lors de la défaite de 1940, il part en zone libre, [illegible] il [illegible] journaux, puis revient en zone occupée pour participer à l'activité [illegible] réseaux de résistance NAP et Super-NAP.

A la Libération, il entre au journal de la Radiodiffusion française (devenue R.T.F.), où il assume, jusqu'à sa retraite, la responsabilité d'émissions d'information, partageant avec ses jeunes confrères une expérience professionnelle faite de rigueur, de culture et de modestie.]

— Mme Georges Bertrand,
son épouse,
M. et Mme Jacques Depois,
M. et Mme Michel Bertrand,
M. et Mme Alain Bertrand,
M. et Mme Jean-François Chouffier,
M. et Mme Ambroise Tétinnadingar,
Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Les anciens et le personnel de la société des moteurs Bertrand,
Ses collègues de la banque BICS,
La promotion Arts et Métiers, Lille (1918-1921),
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Georges BERTRAND,
le 2 juin 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 5 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Charenton (métro Charenton-Ecoles).
Une collecte pour la lutte contre le cancer remplacera les fleurs et les couronnes.

— Claude et Denise Jullien-Bloch,
ses enfants,
François et Marie-Hélène Jullien,
Thierry et Michèle Mauchieussent,
ses petits-enfants,
Delphine et Sarah,
ses arrière-petites-filles,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne BLOCH,
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 4 juin 1982, au cimetière du Montparnasse.
En rappelant le souvenir de son mari,

M. Julien BLOCH,
décédé en 1960.
18, rue Damrémont,
75018 Paris.

— Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme Germaine BODENAN,
survenu le 13 mai 1982, en Grèce, où elle repose désormais.
Une messe à son intention sera dite le mercredi 9 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul (rue Franklin - métro : Mairie-de-Montreuil).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Brodier,
30, avenue de la Résistance,
93100 Montreuil.

— Le docteur et Mme Philippe Jacot,
Leurs enfants Caroline, Sophie, Jean-Charles et Virginie,
M. [illegible] Veronica, leur fille Nathalie,
M. Philippe Cans,
M. et Mme [illegible] fils Olivier,
[illegible] la famille,
ont la douleur de faire part du décès

Daniel CANS,
ingénieur agronome,

leur père, grand-père, [illegible] le 1er juin [illegible] de [illegible] et onze [illegible].
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de Versailles, 3, [illegible], le lundi 7 juin 1982, 5 bis, [illegible] Lesseps, [illegible] Versailles.
31, Parklands Ave. Lane Cove NSW, 2066 [illegible]
11, rue [illegible] Bruyère,
78000 Versailles.
7, rue de l'Odéon,
[illegible] Paris.

— [illegible] enfants,
[illegible] de Corlieu-Lavau,
Berthe [illegible] Corlieu,
[illegible] de Corlieu,
[illegible] Guillaume, [illegible] épouse,
[illegible] petits-enfants,
Jacques Lavau, [illegible] Letellier, son épouse,
[illegible] de Corlieu-Lavau,
Derek Russell,
François de Corlieu, Corinne Castelli, son épouse,
[illegible] arrière-petits-enfants,
Cécile [illegible] Bertrand Lavau,
[illegible] Corlieu,
[illegible] nièces,
[illegible] Compeyrot, Jean Compeyrot, [illegible] Ferron, son épouse,
Maylis Compeyrot, [illegible] son époux,
Jacques [illegible] docteur [illegible] Ferran, [illegible] épouse,
[illegible] petits-neveux et [illegible],
Sylvie Compeyrot, [illegible] Larnaudie, [illegible],
Agnès, Jean-François, Frédéric Compeyrot,
Catherine du Sault, Philippe [illegible] Dreuille, [illegible],
Ses arrière-petits-neveux,
Séverine, [illegible], Grégoire [illegible] de Dreuille,
Les familles Lemée, [illegible] de Mesjon, [illegible] Sallot [illegible] Noyers, [illegible] Duboy, [illegible] alliés,
[illegible] petits-cousins,
[illegible] et [illegible],
associent à leur chagrin [illegible] ceux et [illegible] qui ont [illegible] leur [illegible] et tante, leur grand-mère et grand-tante, leur arrière-grand-[illegible] et arrière-grand-tante, [illegible] et amie,

Cécile de CORLIEU,
[illegible] Compeyrot,
[illegible] 23-24 mai [illegible], à Saint-Sever-sur-Adour, morte le [illegible] mai 1982, à Cérot.
Inhumée le 27 mai 1982, à Villeneuve-sur-Lot, [illegible] le caveau [illegible] [illegible].
92200 Neuilly-sur-Seine.
22, [illegible] de [illegible],
75007 Paris.
« Résidence Fontaine-Daudé »,
66400 [illegible].

[Voir le [illegible] 23-24 mai, [illegible] 10.]

— M. et Mme René Didion,
ses parents,
Béatrice, Hervé et Bruno [illegible], ses sœur et frères,
M. Charles [illegible],
son [illegible],
[illegible] et Mme Paul [illegible],
Mme Zibell,
Tous ses [illegible] cousines,
[illegible],
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel du

Docteur [illegible] DIDION,

survenu à Paris, le 28 mai 1982, à l'âge de vingt-neuf [illegible].
La [illegible] religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 2 [illegible] 1982, à Paris.
[illegible] ni faire-part.
[illegible], rue Penthièvre,
[illegible] Paris.

— Ses amis
font part du décès, le 23 mai 1982, à [illegible], de

Louis-Marie DIDON.

Il a été inhumé, dans ses vœux, dans la plus stricte [illegible], le 2 juin 1982.

— La [illegible],
Le vice-doyen,
Les assesseurs,
L'ensemble des professeurs [illegible] de la faculté de médecine de Créteil,
[illegible] la douleur et la [illegible] de faire part du décès du
professeur Jean-Jacques GALEY.

[Né le 25 [illegible] (Cher), Jean-Jacques Galey, après ses études à la faculté de médecine de Paris, [illegible] nommé chirurgien des hôpitaux de Paris en [illegible]. Il [illegible] de [illegible] et cardio-vasculaire à [illegible] puis à l'hôpital [illegible] de professeur à la faculté de médecine [illegible] - Enfants [illegible], puis à la faculté de Créteil.
Le [illegible] Galey [illegible] chirurgie depuis [illegible]. Il avait [illegible] internat[illegible] pour ses [illegible] du poumon et de la trachée ainsi que pour ceux sur la chirurgie des cardiopathies congénitales de l'enfant et la chirurgie réparatrice des malades [illegible].

— La famille Goffre, de Paris,
Ch. Péré-Lahaille,
J. Gabriel Lacoste,
conjoint, parents, alliés, amis de Paris, Bordeaux, Abzac, Azerat, Montpellier, Nancy,
Ses cinq enfants,
François, Paul, Camille, Henriette, Suzel,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul GOFFRE,
[illegible] Marie-Françoise David,
survenu le [illegible] avril 1982.
[illegible] la messe on l'église [illegible] (Gironde), l'inhumation a eu lieu le [illegible] 30 avril 1982.
Une pensée pieuse [illegible] est demandée à la mémoire [illegible]

M. Paul-Antoine GOFFRE,
[illegible] de [illegible] avec palmes, [illegible] militaire 1914-1918,
son époux, [illegible] le jour [illegible] Pentecôte 1957.
De [illegible] notamment de ses deux fils,
[illegible] M. François [illegible] (famille),
directeur de l'information pour les langues franco-anglaises aux Nations unies (New-York).
De M. Paul Goffre, ingénieur INA,
5, rue [illegible] Poissy,
75005 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Léo HURÉ,
décédé à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Né le 28 [illegible], Léo Hure [illegible] notamment collaboré avant-guerre au « Petit Journal » du colonel de La [illegible], puis, après la Libération, à « l'Aurore », « Progrès de Lyon », à « la Nation ».]

— Nice, Pau, Affreville.

[illegible] Pierre Razy,
Marie-Pierre et [illegible],
M. et Mme J. Castaing,
Caroline, Béatrice et Françoise,
[illegible] la douleur de [illegible] savoir que leur regrettée mère et grand-mère,

Mme Pierre JOURDAN,
née Marie-Magdeleine Tournié,

s'est [illegible] en paix au Seigneur, le 1er juin.

La cérémonie religieuse aura lieu à Pau, église Saint-Martin, samedi à 10 h 15.

[illegible] avis tient lieu de faire-part.

— Jacques LAUZET,
ingénieur E.T.P.,
expert près la cour d'appel de Paris,
rappelé à Dieu, à l'âge de cinquante-cinq ans,
Marcelline, [illegible] épouse,
Valérie, [illegible] fille,
M. et Mme A. Nantet,
ses beaux-parents,
Sa famille et ses amis,
invitent à partager leur espérance en s'unissant à la messe, qui sera célébrée le [illegible] 7 juin [illegible], à 16 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— [illegible] Maria Leynaud,
[illegible] enfants, [illegible] petits enfants,
M. et [illegible] Leynaud,
[illegible] Annie Van Der [illegible],
[illegible] enfants,
M. et [illegible] Charles Leynaud,
[illegible] enfants,
ont le [illegible] part du décès de

M. Emile LEYNAUD,

survenu le 27 [illegible] 1982, à l'âge de cinquante-cinq [illegible].
Le présent avis tient lieu de faire-part.
L'inhumation aura lieu le [illegible] 9 juin, à 15 [illegible] à [illegible] Croix-Caliée-Française (48110).
Mme Leynaud, « La [illegible] »,
[illegible] Française.

— Le ministre de l'environnement,
ses collaborateurs et les [illegible] du ministère, les directeurs des parcs [illegible] français,
ont le regret de faire part du décès de

M. Emile LEYNAUD,
inspecteur général
de l'[illegible],

survenu au cours d'une [illegible] à l'étranger, le [illegible] mai 1982, à l'âge de cinquante-cinq ans.

— Mme Hubert Mignot,
son épouse,
Ses [illegible],
Et toute la [illegible],
ont la [illegible] de faire part du décès du

docteur Hubert MIGNOT,
ancien médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de [illegible],

survenu à Paris, le 1er juin [illegible].
La [illegible] religieuse [illegible] en l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris-5e), le lundi 7 juin, à 8 h. 30.
Ni [illegible] ni couronnes.
[illegible], rue de l'Estrapade,
[illegible] Paris.

— Maria Muszynski,
[illegible] et Chantal [illegible],
Soiwa et Georges Herzog,
[illegible],
ont la [illegible] part du décès de

Wiktor Oscar [illegible],
survenu le 1er juin [illegible].

— Nous [illegible] le décès de
M. Roger RIBADEAU-DUMAS,
ancien député,
[illegible], à 2 juin [illegible], au Maroc, où il était en [illegible].

Né le 15 juillet [illegible] au Chesnay (Yvelines), Roger Ribadeau-Dumas, diplômé [illegible] politique et [illegible] public, [illegible] à la Banque [illegible] l'industrie, à partir de [illegible] poursuivi sa carrière dans l'industrie cinématographique. D'abord, [illegible] général adjoint de [illegible] d'organisation [illegible] cinématographique jusqu'en [illegible], puis [illegible] production de films, [illegible] d'or, il [illegible] en [illegible] la [illegible] française cinématographique, [illegible] il [illegible] gérant, [illegible] produit ou coproduit [illegible] films, comme « [illegible] du ciel », « le Décroqué », « les Aristocrates », « [illegible] mentale », « [illegible] Sandori »...

Elu député U.N.R. de la première circonscription de la Drôme (Valence, Die), il avait été réélu en 1967, [illegible] et battu en 1978 par M. Rodolphe Pesce (P.S.). Ce dernier lui avait succédé à la mairie [illegible] après le succès de la liste de l'union de la gauche [illegible] que Ribadeau-Dumas, élu maire en 1971.

[illegible] Valence - I, [illegible] la Drôme, [illegible] 1970 [illegible].

— Les [illegible] Murat, Plouest, Sedira,
[illegible] ses parents et [illegible]
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Leila Ben SEDIRA,
de l'Opéra-Comique,
survenu le 1er juin [illegible] dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le mardi 8 juin, à 8 h.
[illegible] avis tient lieu de faire-part.
9, rue Suger,
75006 Paris.

[Leila [illegible] était une cantatrice très estimée dans les années 30 et après-[illegible]. Sa [illegible] et poétique convenait particulièrement [illegible] à Debussy et à Ravel.]

— Mme Simon [illegible] Soulard,
[illegible] épouse,
[illegible] Soulard,
ses enfants,
[illegible] Taddei, sa sœur,
Les familles Dabertrand, Labérie, Vandepoel,
[illegible] la douleur de faire part du décès, [illegible] 31 [illegible] à [illegible]

Simon Robert SOULARD,
chevalier de l'Ordre national du [illegible],
ancien inspecteur général [illegible] groupe S.C.O.A.,

La cérémonie religieuse a été célébrée, le lundi 7 juin 1982, à [illegible] h. 30, en l'église Saint-Charles [illegible] bis, [illegible] Legendre, [illegible] Paris.
[illegible] cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 8 juin 1982, à 16 h. 30, en l'église Notre-Dame [illegible] Passes au Moulleau, 33120 Arcachon.
[illegible] cérémonie a été suivie de l'inhumation au cimetière d'Arca[illegible].
Cet avis tient lieu de faire-part.
Villa Bichta-Eder,
181, [illegible] la Côte-d'Argent,
33120 Arcachon.

— [illegible] et [illegible] Jean-Pascal Sudaka,
[illegible] petits-enfants,
[illegible] la famille,
[illegible] de faire part du décès de

Mme J. SUDAKA,
née Maïdet Zermati,
survenu le 2 juin [illegible] à Paris, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
L'inhumation aura lieu le lundi 7 juin, à [illegible] heures, au [illegible] Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
[illegible] du Général-Appert,
75116 Paris.

Remerciements

— Mme Annie Dizy et sa fille,
Mme Charlotte Dizy,
M. et Mme Raymond Dizy,
Les familles Boutinot, Renouvin et [illegible],
[illegible] remercient [illegible] les témoignages de [illegible] et d'amitié qui leur ont été [illegible] lors du décès du

Michel DIZY,

expriment leurs sincères remerciements à [illegible] qui se sont unis à leur peine.

— Berdis, La [illegible] Paris,
M. et Mme Georges [illegible] et leurs enfants,
M. et Mme [illegible] Houard et enfants,
[illegible] Leblanc,
remercient très touchés [illegible] les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Louis HOUARD,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient très [illegible] pour leur [illegible] et leur [illegible] :
le docteur Estrabaud,
Les infirmières et [illegible] le personnel du service de cardiologie du [illegible] hospitalier de Mazamet,
Le personnel des Etablissements Houard Joseph et Cie,
Ainsi [illegible] qui, par leur présence, leurs [illegible] et envois de fleurs, se [illegible] à leur peine. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Son excellence Mgr Atton,
M. François Girard et ses enfants,
M. et Mme Philippe Girard et leurs filles,
M. et Dominique Girard et leurs enfants,
remercient pour les témoignages de sympathie qui leur ont été manifestés [illegible] du [illegible]

Mme [illegible] GIRARD,
née Marguerite Atton,
leur sœur, mère, belle-mère et grand-mère, le 27 [illegible] 1982 [illegible] sa quatre-vingt-troisième année.

Soutenances de thèses

— Université Paris - VIII, lundi 7 juin à 14 heures, salle [illegible] 047, M. Maro [illegible] : « Les paysans, l'Etat et l'accumulation du capital : le cas algérien [illegible] ».

Communications diverses

— Il est rappelé [illegible] annuel des anciens [illegible] de l'Aéronautique aura lieu mardi 8 juin, à 19 h précises, à l'hôtel [illegible] Ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, [illegible] d'Iéna, Paris-16e (métro Iéna).
Le dîner sera présidé par le capitaine de frégate Jacques Lamiot. Inscriptions à l'Acoram, 15, rue de Laborde, B.P. 12, [illegible] Paris - Naval, [illegible] place [illegible] jour.

ROBLOT S.A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : [illegible]

READY-MADE CANAPÉS
Spécialiste de canapés convertibles et déhoussables.
READY-MADE 40, rue Jacob 75006 Paris - Tél. 260.84.25.

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
[illegible] D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs surface ou nombre parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Le [illegible] EGOR rappelle [illegible] lecteurs du Monde [illegible] postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- **JEUNE TRESORIER** — Région Méditerranée — Réf. VM 8603
- **REDACTEUR EN CHEF** — Presse d'entreprise — Réf. VM 14623 B
- **CONSULTANT** — Un commercial pour le conseil opérationnel — Réf. VM EP 05

Si [illegible] intéressé par l'un de [illegible] postes, [illegible] remercions de [illegible] adresser un dossier [illegible] candidature.

GROUPE EGOR
8 [illegible] de Berri [illegible] Paris

egor média system

PARIS LYON [illegible] PERUGIA LONDON [illegible] YORK CALGARY MONTREAL

La Division Industrie de MORS
recherche pour [illegible] nouvelle usine de BOBIGNY (93)

un contrôleur de gestion

C'est un ingénieur [illegible] formation complémentaire (ISA - ICG...) avec plu- [illegible] d'expérience [illegible] budgétaire acquise [illegible] unités [illegible].
Les [illegible] : informatique, comptabilité et paye, lui [illegible] rattachés.

Envoyer C.V., photo et prétentions STE MORS
Service du Personnel - 207, avenue Pasteur
[illegible] BAGNOLET

TRÈS URGENT

LA S.A. MERLIN IMMOBILIER

recherche pour ses [illegible] ices administratifs

CANDIDATE pour SUIVI [illegible]

Notions : JURIDIQUES
IMMOBILIÈRES
NOTARIALES
DACTYLO
EXIGÉES

Téléphoner le matin pour rendez-vous
374-12-24, poste 418.

SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE PETROLE

recherche pour [illegible] siège à PARIS

- **CHEF du SERVICE Instrumentation Télé-supervision** - [illegible] *position 3* - Ingenieur grandes écoles, connaissances requises instrumentation classique [illegible] pétrole, système centralisé [illegible] intégré [illegible] ordinateur, Telecommunication [illegible] Télésupervision - Expérience plusieurs [illegible] ingenierie [illegible] entreprise.
- **SPECIALISTE Tuyauterie** Ingenieur *cadre position 1* ou A.T. [illegible] *cadre*. Definition des matériels (spécification [illegible] requisition) contrôle en usine - Expé- [illegible] en ingenierie.
- **SPECIALISTE Electricité** Ingenieur [illegible] *position 1* ou A.T. [illegible] Définition [illegible] matériels [illegible] commande, contrôle des plans [illegible] contrôle en usine. Expérience en ingenierie ou entreprise.

(pour [illegible] procurement)

- **CHEF SECTION** [illegible] *position 2* *Il devra coordonner activités* d'une quinzaine d'inspecteurs en usine. Expérience fonctions analogues. AUTORITE - ORGANISATION - Connaissances techniques générales et multidisciplinaires.
- **CHEF SECTION** suivi des comman- [illegible] (volume annuel : plusieurs centaines [illegible] millions [illegible] francs) *cadre position 2*. Expérience fonctions analogues. METHODIQUE et DYNAMIQUE.
- **ACHETEURS** expérimentés en technique tuyauterie, électricité [illegible] instrumentation.

[illegible] (Anglais souhaité) [illegible]

Adressez C.V. - photo (retournée) [illegible] prétentions.
BANCE Publicité 13 bd des Italiens 75002 Paris
(Merci [illegible] préciser s/l'enveloppe réf. BOR. 8506

---

emplois régionaux

Audit Interne
Toulouse

L'U.L.P.A.C. — Union Laitière Pyrenées Aquitaine Charentes — est le premier Groupe Laitier du Grand Sud-Ouest. C[illegible] d'affaires de 1,3 milliard de francs, 15 établissements, 2 000 personnes. Produits : YOPLAIT, CANDIA BAIGNES, CAPITOUL, PILPA, etc.

L'Audit Interne que nous recherchons [illegible] en charge [illegible] contrôle comptable [illegible] administratif [illegible] la Coopérative [illegible] ses filiales. Il s'assurera également du respect des procédures internes et [illegible] leur efficacité.

Rattaché au plus haut niveau de l'Entreprise, *l'Audit Interne assistera et conseillera dans* [illegible] domaine les Directeurs opérationnels [illegible] fonctionnels de l'Entreprise.

Ce poste s'adresse à un auditeur de 30 ans minimum diplômé HEC - ESSEC - ESC - IEP - DECS [illegible] obligatoirement [illegible] expérience de plusieurs années en cabinet d'Audit, d'expertise comptable, ou au sein d'une grande Entreprise.

Nous [illegible] confié [illegible] sélection des candidatures à :

Marie-Françoise LAUTREC LEPY
conseiller d'entreprise

22, [illegible] Sainte-Marthe 31000 TOULOUSE

[illegible] qui [illegible] voudrez bien adresser [illegible] dossier avec photo [illegible] rémunération souhaitée, [illegible] référence S2056 M
Réponse et discrétion [illegible]

ulpac

Une [illegible] sérieuse [illegible] province,
[illegible] important + primes + véhicule de société

VENDRE DES SYSTÈMES DE PROTECTION

(alarmes, vols...) aux industriels [illegible] régions Centre - Centre-Ouest.

Poste basé à LIMOGES

Votre partenaire est l'un des **principaux prestataires de services en télécommunications et courants faibles.**

Vous avez une compétence technique qui [illegible] permet d'assurer [illegible] [illegible] un service [illegible] maintenance [illegible] [illegible] le sens [illegible] la négociation - peut-être [illegible] avez-vous vendu de tels produits.

Ecrivez (C.V. + photo) à J.-P. PAILLER,
60, rue Pierre-Curie, [illegible] LIMOGES.

LA VILLE DE REIMS
recrute
pour son [illegible] de l'Information

UN TECHNICIEN DE LA COMMUNICATION

Les candidats doivent posséder une formation [illegible] l'enseignement supérieur (B.A.C + 2) [illegible] diplômes équivalents en formation littéraire ou journalistique.

Candidatures avec C.V. à adresser à :
M. le Maire de la ville de Reims. — 51096 REIMS, Cedex
pour [illegible] 15 juin [illegible] dernier [illegible]

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

C[illegible] D.A.S.E. — 28, rue Honoré de Balzac, 38100 Grenoble, embauche chef [illegible] [illegible] [illegible] C.C. 66. — Envoyer C.V.

Cherche
ANIMATEUR ADOLESCENTS
(prévention générale) pour une M.J.C. de quartier. Adresser d'urgence C.V. à UNION LOCALE DES M.J.C. DE CANNES, Centre [illegible] Ranguin, [illegible] CANNES-LA-BOCCA.

Société d'Expertise Comptable
PORTE DE BAGNOLET
recherche

ASSISTANT CONFIRMÉ

D.E.C.S. complet. Expérience Cabinet indispensable. Poste évolutif pour élément dynamique. Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 4838/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Limeil-Brévannes rech.

CONTROLEUR

Pour fabrication et S.E., expériences similaires, [illegible] T. pr rendez-vous, 589-40-17.

Société cherche
COMPTABLE DECS
ou [illegible] Envoyer C.V. + photo et prétentions sous n° 6312, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, [illegible]

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS D'ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
recherche
pour son Agence parisienne

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
CONFIRMÉ

Sérieuses références exigées
Libre très rapidement
Fonction :
- Étude et [illegible] élevé.
- Suivi de chantiers.
- Con[illegible]mmerciaux.

Adresser C.V. à :
GARCZYNSKI-TRAPLOIR
2, [illegible] - B.P. 46, [illegible]
ou téléph. : 920-30-13.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE (OISE)
recherche

JEUNE EXPERT DIPLOMÉ OU MÉMORIALISTE

En [illegible] commissariat aux comptes, surveillance, supervision. — Poste à responsabilités.
Ecrire sous le n° 033909M
[illegible]
85 [illegible] Réaumur, 75002 [illegible]

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE (OISE)
[illegible]

TITULAIRE (Homme ou Femme).

Licence ou maîtrise droit avec [illegible] pour poste à responsabilités [illegible] juridique, [illegible] IS, [illegible] BNC.
Ecrire sous le n° T033917M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. [illegible] 75002 [illegible]

Société d'Expertise Comptable
PORTE DE BAGNOLET
recherche

SECRÉTAIRE

STÉNODACTYLO bilingue, anglais confirmée. Libre cou- [illegible] juin. [illegible] Tél. [illegible] re-vous 580-85-08.

Société cherche COMPTABLE
D.E.C.S. ou expérience.
Env. C.V. + photo et prétentions [illegible] le n° 6312, *le Monde* Publicité
Service ANNONCES CLASSÉES
5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 23 ans
bilingue anglais.
Motion dactylo
cherche emploi standardiste, Réception. Tél. : 606-10-00.

Cherche tous travaux [illegible] dactylographier. Urgent. Ecr. s/n° 6.316 *le Monde* Pub., service ANNONCES [illegible] 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Bac C, DEUG-MIAGE.
Homme 30 ans
expérience assembleur micro langages basic cobol.
Pascal Forrauv
cherche place [illegible] s/n° [illegible] *Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 37 ans.
SPÉCIAL. DU [illegible] INTERNATIONAL
POUR [illegible] DU SUD-EST.
[illegible] Hongkong, Singapour. Bon. [illegible] du CHINOIS. 5 ans d'expér. sur le terrain. Ch. POSTE A RESPONSABILITÉS : analyse économique, établissement de stratégie commerciale. Ecr. s/n° 6.313 *le Monde* Pub., service A[illegible]S CLASS[illegible] 5, rue [illegible] 75009 [illegible]

Urgent, jeune [illegible] [illegible] 1/2 cherche poste employée [illegible] bureau ou comptabilité. Ecr. s/n° 6.311 [illegible] Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des [illegible] 75009 [illegible]

Directeur village vacances grand expérience animation gestion, ch. emploi Tél. : [illegible] 33-82-70.

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE CHEF DE PROJETS

donnez-vous la possib. de test. vos futurs programmeurs.
15 jeunes programmeurs (COBOL-BASIC), niveau général élevé BAC + 2, disponibles pour stage en entreprise, juillet 1982.
(Rémunération prise en charge par D.D.T.E.). T. : SALZMAN, 845-47-18.

DIPLOMÉE DE COMMERCE
Option export
Nationalité allemande
Français-Anglais courant
cherche à débuter sa carrière pour une société fr[illegible]
Ecrire sous le n° [illegible] 1 M
RÉGIE-PRESSE,
[illegible] *bis, r. Réaumur*, 75002 Paris [illegible]

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de [illegible] à 12 h. [illegible]
de [illegible] h. 30 à [illegible] heures
au 296-15-01

L'immobilier

terrains

[illegible] à bâtir
65 km de Paris
Libre choix du constructeur
Prix : 115.000 F H.T.
Gisors Immobilier
25, rue de la Libération
27140 GISORS
Tél. : [illegible]
(Fermé le [illegible]

A VENDRE
BEAU TERRAIN
+ permis à [illegible] 50 [illegible] [illegible] m² [illegible]
Mandelieu. Tél. Belgique : 031 [illegible] 37-02-18.

Région [illegible] Isère, partic. [illegible] TERRAIN 23.000 m², 130 m façade, route, [illegible] ville, possib. étang. 1.000 F.
Tél. 16 (38) 85-19-21.

SUD ARDÈCHE
[illegible]
Gorges du Chassezac
PARCELLE 4 HA
Viabilités en bordure avec C.U. (COS 0,15) autorisant :
- Parc résidentiel [illegible]
- ou villas,
- ou village de vacances.

AG. BRANCHE, 5, av. du Bois, [illegible] 00 BRON.
Tél. 16 (7) 825-28-30.

Près de la [illegible] ÉPINAY-VILLETANEUSE Terrain 287 m². Prix : 200.000 F - 826-60-17.

villas

F. CRUZ - 266-19-00
6, r. LA [illegible] (8e)
Px rentes indexées [illegible]
Étude gratuite [illegible]

domaines

FERME A VENDRE

Maison 2 logements fraîchement restaurés, gagnante du 1er prix pour Maison Fleurie 1981. Deux poulaillers complètement automatiques, possibilité d'élever 30.000 poulets par année, ainsi que 8 serres production de légumes (25.000 pi-carré). Tout ceci est en opération. 2 hangars neufs. 1 chapelle reconnu par la société historique, le tout sur 5 arpents.
Marcel LORTIE, 645 Rivière Nord, St-Eustache, Comté 2 Montagnes. — Provinces Québec, CANADA J7R 4K3.
Téléphone : (1) 514-473-3918.

hôtels particuliers

AVIGNON CENTRE
[illegible] BERNARD [illegible]

A proximité du Palais des papes, ce bel hôtel pa[illegible] du 14e siècle, le plus [illegible] meure de la ville, à façade en encorbellement avec ses moulures de fenêtre, son splendide escalier à vis, ses plafonds à poutres décorés, est un bâtiment classé intérieurement et extérieurement monument historique. Il [illegible] avec ses belles caves voûtées un ensemble de 1.420 m² de plan- [illegible] utilisable [illegible] toutes fins. Il est à vendre.

Renseignements :
G. PHILIPPE
74, [illegible] de l'Étang
94160 SAINT-MANDÉ
Tél. : (1) 885-96-77

POSSIBILITÉ VIAGER.

maisons individuelles

CLAMART
MAISON EN CONSTRUCTION
Livrable fin 82, architecture originale, ardoise, terrasses, cheminée, 6 pièces, double garage, cave, cellier.
Px 1[illegible].000 F, Tl [illegible]

échanges

DEAUVILLE - MONT-CANISY
Part. vend ou échange de préf. appt 72 m², en rez-chaussée, sur pelouse, 3 pces, cuis., s. de bains, cabinet toil. indépendant, dans domaine grand standing dominant mer. Contre petite propriété de caractère (maison de maître, mas, etc.) portant donc, point de vue, proximité commerces, terrain 1 [illegible] environ, région Drôme Sud, Vaucluse, [illegible] du-Rhône, Var, [illegible] Tél. (1) 606-00-67, apr. 20 h.

---

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Cède emplacement tombe CIMETIÈRE BELLEVILLE
Ecrire sous le n° T 033.931 M
RÉGIE-PRESSE
[illegible] bis, r. [illegible] 75002 Paris.

Artisans

[illegible] - Coordination Tous [illegible] d'état. [illegible] référ. Tél. : 201-90-26, de 12 h. à 13 h. et après 18 h.

Cours

Apprendre l'ALLEMAND à MUNICH
[illegible] semaines [illegible], 9, 12...) de cours intensifs 1.600 F, avec héberg. central 2.400 F.
Renseignements : ORBIS
Int. Spracheninstitut
Baaderstr. 12-14
D-8000 München [illegible]
Tél. : [illegible] 224839.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP, vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1er [illegible]mé.

A PARTIR DE
180 F LE ROULEAU
(7,90 x 0,91 m.)

[illegible] et [illegible] pailles.
Mag[illegible] d'exposition
CAP 37, [illegible] Citeaux, 75012 [illegible]
Téléphone 307-24-01
Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Cuisine

[illegible] KITCHENETTE [illegible] + cuisson + [illegible] + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.400 F Paris.
SANITOR, 21, rue de [illegible] Grégoire, Paris-8e.
Ouvert le samedi, 222-44-44.

Fourrures

UN GRAND FOURREUR
dans le 12e
[illegible] Transforme, Net[illegible]
Garde votre Fourrure et Vend à PRIX FABRICANT
STEIN FOURRURES
28, rue Taine.
[illegible] : 343-87-58.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
[illegible] garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
[illegible]

Maisons de repos

LITTORAL BELGE
Villa haut standg, encore places disponibles pr personnes gd [illegible] avec [illegible] sans meubles.
Ouvert toute l'année.
Tél. : [illegible] 050/60-17-61.

Maisons de retraite

Le Pavillon Girardin à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris, autoroute Nord. Re- [illegible] repos, convalesc., soins [illegible] emb. famil., gd confort, [illegible] pension à court et long termes à partir de 210 F/jour T.T.C. Tél. : 16 (4) 484-01-49.

Soldes

Vos stocks morts vous tuent.
Vendez-les vite hors votre circuit commercial.
Envoyez échantillons et courriers [illegible] bd de Strasbourg, 75010 Paris.
Tél. [illegible]
Télex 215420

Vacances - Tourisme - Loisirs

La montagne en été : LA PLAGNE (Savoie). Appartements équipés, salle de bains, kitch., balcon. [illegible] Village enfants. Piscine, tennis, équitation, ski sur glacier. Du 26 juin au 5 [illegible] à partir de 895 F pour 1 studio 4 personnes. Téléphone : (1) 256-30-50.

[illegible] Tour m- son 3 pièces, tout conft. Juillet-se[illegible]mbre, 2.500 F. Tél. (58) [illegible] 18-13, apr. 21 h.

[illegible] disponibles 18-31 [illegible] pr isolés ou familles [illegible] en provence » [illegible] Animation La MAGNANARIE Villedieu, 84110 Vaison-la-Romaine, (90) 36-23-79.

LOCATIONS MEUBLÉES à la semaine en Haute-Savoie. Doc. Gratuite sur demande. Rens. HEURO-VACANCES, B.P. 16 74240 GAILLARD. Tél (50) 38-74-02.

NEW YORK
A/R départ Paris
2380 F
JET EVASION
260.30.85
Mons France
205, rue St-Honoré 75001 Paris

Soleil — Montagne — Nature de maison associative du Parc du QUEYRAS (Haute-Alpes), été 1/2 pension à 75 F.
T. (92) 45-70-82 ou 339-37-46.

JEUNES 14-18 ans
Juillet - [illegible]
GRÈCE
[illegible] semaines 3.500 F.
VIKING - INTERCONTINENT
379-02-34.

Loue Côte varoise (proximité Lavandou) [illegible] neuve, 5 pièces. Tél. : [illegible] (8) [illegible] 20-48.

VACANCES EN CHARENTE
Disponible jusqu'au 17 juillet et après le 21 août.
Village international
LE CHAT
33 ha avec plan d'eau
Location de maisons F3 et F4, meublées, tout confort, terrasse, jardin, calme. Piscine, tennis, volley-ball et pêche gratuits. Minigolf, restaurant, bar, [illegible]

OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Renseignement LE CHAT S.A., B. P. 13, 16220 [illegible]
Tél. : (45) 7[illegible]
(heure de bureau).

VACANCES sur les CANOTS
Location bateaux sans permis. Navigation et tourisme.
[illegible] ROGNY, [illegible] : [illegible] 74-82-79.

ÉGYPTE INÉDITE
3 s. : 3.700 F. 2 s. : 3.400 F.
Départ toute l'année.
Écrire : « CONNAITRE », 8, rue des Deux-Gares, 75010 Paris. Tél. : 240-84-02.

CORSE Région BASTIA
Hôtel familial, 400 m plage, sable fin, toute chambre, bains + w.-c. Sem. 1/2 pension juin et sept. 1.350 F pr couple. Jul. 1.680 F.
Téléphone : (95) 38-53-35.

29120 PONT-L'ABBÉ
Hôtel de Bretagne ** NN, tout confort. Spécialités fruits de mer.
Ouvert toute l'année.
Tél. : (98) 87-17-22
Place de la République.

Pour vos vacances à COLLIOURE...
« Le Partage du Soleil »
Achetez une période de 15 jours ou plus, pour TOUJOURS.
Vue imprenable sur port, mer et montagne.
Ex. : un grand 2 pièces, luxueusement équipé, pour 6 personnes. Une quinzaine en mars : 30.000 F.
1.000 F à la réservation.
Crédit 3-5 ou 7 ans.
[illegible] Société BARBARO, Résidence du Port-d'Avall, 66190 COLLIOURE
ou [illegible] 16 (68) 82-26-64 et à Paris 16 (1) 380-66-56.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE (10-18 ans). Encadrés par enseignants. tél. [illegible] (même week-end)

SÉJOURS LINGUISTIQUES
IRLANDE DU SUD
des familles sélectionnées (1 Français par famille)
15 h. à [illegible] h. d'anglais hebdomadaires.
Sports intensifs aux choix tennis, voile, équitation
6 FORMULES POUR ENFANTS, ÉTUDIANTS ADULTES
ÉLI - FRANCE
10, av. de la Bourdonnais, 75007 Paris, (1) 556-15-61.

Stages équestres

[illegible] CLUB VERT, 20 [illegible] Mixte, en[illegible]s-adolescents, poney, che[illegible] petits groupes, initiation, perfectionnement. 28 juillet-4 sept. 903-80-90.

Chasses privées

Chasse du samedi, 5 km Pontoise, très vive, petits gibiers, chevreuils, sangliers, 1 fusil, 7.000 F. Prolongation.
Tél. : 913-18-37, le soir.

هكذا من الأصل

وكذا من الأصل

TENNIS

Les internationaux de Roland-Garros

La mauvaise perdante

Hana Mandlikova ne défendra pas en finale, samedi 5 juin, son titre de championne de France. Elle a préféré laisser courir sa chance, jeudi 3 juin, à Roland-Garros, dans la demi-finale qui l'opposait à son ex-compatriote tchécoslovaque Martina Navratilova, laquelle l'a écrasée en deux sets (6-0, 6-2). Alors que Navratilova, qui avait fait le forcing avec un bonheur constant, servait à 4-2 dans le second set, Mandlikova, les traits de sa figure poupine suprêmement dégoûtés, prit la curieuse décision de balancer ses retours dans le filet ou dehors, puis, au jeu suivant, de ne plus disputer un point. Les spectateurs du central, qui oscillaient entre l'insolation, la congestion et la fureur, eurent l'obligeance de ne pas marquer ouvertement leur réprobation. Ne doutons pas cependant que la popularité de la jeune Tchèque, déjà d'un naturel peu aimable, ne sorte ternie de l'aventure.

Les règlements du tennis professionnel, qui concernent uniquement les hommes, contraignent stupidement un super-champion comme Borg, modèle de combativité celui-là, à se commettre dans les éliminatoires des grands championnats, notamment de celui où il inscrivit par six fois son nom au palmarès. Si un code de conduite s'appliquait aux femmes, il faudrait prévoir une réprimande contre la tenante du titre qui refuse de se battre alors qu'elle a atteint le dernier carré des demi-finales. Ne serait-ce que pour le respect du public payant... C'était décidément la journée des frustrations.

En début d'après-midi, et en moins d'une heure, l'Américaine Andrea Jaeger avait exécuté (6-3, 6-1) une Chris Evert-Lloyd qui accumula les fautes, à l'image de Jimmy Connors la veille. Evert erratique, Evert sans ressort, spectacle confondant, jamais vu en ces lieux depuis 1974, [illegible] de la première [illegible] quatre victoires [illegible] Internationaux.

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

SIMPLES DAMES

Demi-finales

A. Jaeger (E.-U.-4) b. C. Evert-Lloyd (E.-U.-1), 6-3, 6-1 ; M. Navratilova (E.-U.-2) b. H. Mandlikova (Tch.-5), 6-0, 6-2.

DOUBLES MESSIEURS

Demi-finales

Stewart-Taygan (E.-U.) b. Feaver-Motta (G.-B.-Brésil), 4-6, 6-4, 6-3, 6-2.

* Entre parenthèses figurent la nationalité des joueurs et le classement W.T.A. des joueuses.

A LA TÉLÉVISION

● [illegible] *5 juin :* TF 1, en [illegible] 13 h 50 à 18 h 25, [illegible] hommes : [illegible] (Arg.) [illegible] de [illegible] (Arg.) c. Higueras (Esp.) ; résumé de 22 h 25 à 23 heures.

● *Samedi 6 juin :* TF 1, en direct [illegible] 13 h [illegible] à 18 heures, finale dames : M. Navratilova (E.-U.) c. A. Jaeger (E.-U.) ; résumé de 22 h 40 à 23 h 10.

● *Dimanche 8 juin :* TF 1, en direct de 14 [illegible] à 18 heures, finale hommes.

Le Monde DES PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

UN COLLOQUE A FONT-ROMEU POUR PRÉPARER LE PROJET DE LOI SUR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

L'homme et l'Etat face au sport

Font-Romeu. — Cent [illegible] de retransmissions [illegible] au moment [illegible] internationaux [illegible] Roland-Garros. Trois fois plus [illegible] moins à l'occasion de la Coupe [illegible] monde de football. Jamais la réflexion de François Mauriac sur le vingtième siècle, « *l'étrange [illegible] du [illegible]* », n'a eu une résonance plus [illegible].

Phénomène planétaire à l'époque [illegible] l'émiettement [illegible] cultures, [illegible] sport interpelle [illegible] teurs, [illegible] sociologues, les médecins et les pratiquants eux-mêmes. Y a-t-il une éthique, une morale, un humanisme pour [illegible] disciplines physiques plus ou moins [illegible] des antipodes [illegible] du [illegible] ou du guerrier ?

(De notre envoyé spécial.)

Le professionnalisme [illegible] sportives, la compétition [illegible] haut niveau, le [illegible] violence [illegible] stades, le dopage en [illegible] du record [illegible] de la victoire, [illegible] problèmes qui ne pouvaient [illegible] plus longtemps [illegible] les politiques. [illegible] dispositions législatives prises [illegible] (loi Mazeaud) se [illegible] pour répondre à la plupart de ces interrogations : l'éducation physique et sportive [illegible] acquis à l'école une place comparable aux [illegible] matières ; le sport dans l'entreprise [illegible] s'est pas développé ; l'insertion sociale de l'athlète de haut niveau reste aléatoire ; les rapports de l'Etat [illegible] mouvement sportif n'ont pas de fondement légal. De surcroît l'organisation du sport est concernée par les projets du gouvernement sur la décentralisation et sur la vie associative.

Un projet de loi sur « *l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives* » a donc été mis en chantier à l'initiative du ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Mme Avice, et du ministre de l'éducation nationale, M. Savary. Et un colloque a été réuni au lycée climatique de Font-Romeu, du 1er au 3 juin, avec la participation d'une centaine de représentants du mouvement sportif, des cadres techniques, des enseignants d'éducation physique, des athlètes, des médecins sportifs, des chercheurs, des juristes, des parlementaires et des journalistes, [illegible] de membres des ministères concernés. Thème : « *L'homme, le sport et la compétition* » (1).

Deux écueils menaçaient cette réflexion : une moralisation excessive des discours et un exposé corporatiste des praticiens du sport. Le premier a été partiellement évité. Les participants ont véritablement touché du doigt, à propos des [illegible] ditaires, une limite contemporaine à l'éthique : la sacoche contenant les documents du colloque organisé par [illegible] était offerte par [illegible]. Le [illegible] a été mal [illegible] colloque. Au cours [illegible] manifestation, les [illegible] techniques départementaux et régionaux [illegible] demandé [illegible] intégrés à la fonction publique.

Neuf commissions

Ces deux [illegible] plus ou [illegible] bien surmontés, neuf commissions ont travaillé pendant deux jours. Elles ont avancé plusieurs idées-forces :

● *Les pratiquants :* les enfants doivent être protégés [illegible] de l'entraînement. L'étatisation et la mercantilisation du sport constituent également des périls à éviter. L'athlète de haut niveau doit bénéficier d'un statut prévoyant son insertion sociale après les compétitions,qui ne sont pas une finalité.

● *Les structures :* les associations doivent être le cadre privilégié de la pratique. Celles-ci se regroupent [illegible] des fédérations dont les rapports avec les pouvoirs publics sont précisés dans le respect de leur indépendance. L'école et l'entreprise sont également des lieux de développement du sport. Le fonctionnement de ces structures implique la participation de tous les pratiquants, c'est-à-dire une démocratisation des instances de décision.

■ *Les ressources :* le financement budgétaire et extra-budgétaire du sport doit [illegible] et [illegible] utilisation, mieux contrôlée.

■ *Les hommes :* les dirigeants élus doivent bénéficier [illegible] statut d'élu social prévu par le projet de loi d'une formation permanente. L'université [illegible] assurer la formation [illegible] éducateurs (professeurs d'éducation physique) et [illegible] techniciens (entraîneurs [illegible] cadres techniques) afin [illegible] combler [illegible] entre [illegible] « intellectuels » et les « pragmatiques ».

● *Les pouvoirs publics :* l'intervention [illegible] l'Etat doit [illegible] faire [illegible] le [illegible] de l'intérêt général.

La plupart [illegible] ces réflexions, qui seront détaillées dans un [illegible] volume polycopié, circulent depuis plusieurs années. En [illegible] synthèse des travaux, Mme Avice a estimé qu'elles permettront de [illegible] au clair d'ici deux mois l'avant-avant-projet de loi. Elle a souhaité néanmoins que plusieurs questions soient approfondies auprès des municipalités et des syndicats de salariés.

Certaines propositions [illegible] la traduction pure [illegible] simple de l'idée que le sport est un phénomène culturel à part entière. Il s'agit donc [illegible] de savoir jusqu'à quel point le pouvoir politique [illegible] prêt à [illegible] en harmonie [illegible] idées et ses actes, dans [illegible] qui touche plus de dix millions de pratiquants. Les conclusions du colloque vont globalement [illegible] le sens [illegible] par les dirigeants et les [illegible] sportifs. Toutefois plusieurs de ceux-ci, qui avaient mis les difficultés rencontrées jusqu'alors au passif de l'ancienne majorité, affichent désormais une certaine impatience, voire une impatience [illegible].

ALAIN GIRAUDO.

(1) M. Pierre Mauroy devait se rendre à Font-Romeu ce vendredi 4 juin et samedi pour rencontrer les footballeurs de l'équipe de France qui préparent la Coupe du monde. Il devait prononcer un discours sur la nécessaire liaison entre le sport de haut niveau et le sport populaire.

FOOTBALL

LES VINGT-DEUX FRANÇAIS POUR LA COUPE DU MONDE

M. Michel Hidalgo, directeur des équipes de France de football, a communiqué, vendredi 4 juin, la liste [illegible] vingt-deux joueurs retenus pour la Coupe du monde.

Gardiens de but : Baratelli (Paris-S.-G.), Castaneda (Saint-Étienne), Ettori (Monaco).

Défenseurs : Amoros (Monaco), [illegible] (Saint-Étienne), [illegible] (Nantes), Janvion (Saint-Étienne), Lopez (Saint-Étienne), Mahut (Metz), Tusseau (Bordeaux).

Milieux de terrain : Gengini (Sochaux), Girard (Bordeaux), Giresse (Bordeaux), Larios (Saint-Étienne), Platini (Saint-Étienne), Tigana (Bordeaux).

Attaquants : Bellone (Monaco), Couriol (Monaco), Lacombe (Bordeaux), Rocheteau (Paris-S.-G.), [illegible] (Stuggart), Soler (Bordeaux).

D'un sport à l'autre

AUTOMOBILISME. – *L'équipage féminin Michèle Mouton-Fabrizia Pons (Audi Quattro) a gagné, le 3 juin à Athènes, le rallye de l'Acropole avec 13 [illegible] 39 sec. d'avance [illegible] Rohrl-Geistorfer (Opel Ascona) [illegible] 22 [illegible] 37 [illegible] Toivonen-Gallagher (Opel Ascona).*

CYCLISME. – *Le Suisse Dill Bundi a gagné au sprint la vingtième étape du Tour d'Italie, disputée le 3 juin [illegible] Borriotherme [illegible] Vigevano. Bernard Hinault [illegible] le maillot [illegible] leader avec 1 [illegible] 41 [illegible] d'avance [illegible] l'Italien Contini et 1 [illegible] 53 [illegible] Prim.*

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée [illegible] résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt
MARAIS - CALME
Petit imm., rénovation qualité DU STUDIO AU 3 PIÈCES
Bureau vente ts les jrs de 14 h à 18 h (sf jeudi et dimanche). 11, RUE DE PICARDIE.

MARAIS
Dans imm. de caractère rénové, [illegible] vend, refaits neufs
STUDIOS, 2/3 Pces
Vis/pl. samedi 6 de 14 h à [illegible] h 30, 22, rue de Picardie.

5e arrdt
PRÈS LUXEMBOURG
7, RUE ROYER-COLLARD
Lumineux séj., 2 [illegible] cft. imp. Placards, chem. S/pl. vendredi, samedi, 14 h 30-17 h 30.

Panthéon lycée Henri-IV
2, RUE LAROMIGUIÈRE
BRULERIE SAINT-JACQUES
2, 3, 4 et 5 PIÈCES
terrasses parking, construction exceptionnelle.
Livraison juin 82.
S/pl. sf mardi, dim. 14 h/19 h ou BEGI 267-42-06.

39, rue de la Clé
Imm. XVIIIe, 2 p. poss. terrasse, grand charme. Prix 490.000 F. Sam. 14/17 h-ou 370-16-96.

Métro CENSIER
Immeuble récent, tout confort, parking, living double, 2 chambres, entrée, cuisine, bains, surface 87 m². PRIX INTÉRESSANT, 11, rue Daubenton, samedi, dimanche, lundi 18/18 h.

6e arrdt
VAVIN - Imm. récent 5e ét. Double living + 2 ch. 90 m². GARBI - 567-22-88

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
2 pces, 50 m². conf., calme, clair, bon imm. Sur place samedi, 14/17 h. 222-98-70.

7e arrdt
80, r. de l'Université
Dans HOTEL PART. 18e. Très beaux appts entre cour et jardins, aménagements intérieurs s/mesure. S/pl. ts les jrs de 15 h à 18 h, sauf samedi où sur rendez-vous.
SORELIM - 544-39-40.

QUAI D'ORSAY - Pierre de t. 2 P., cuis., cft, asc. Vue sur Seine. 580.000 F. 236-44-99.

SÉGUR
5 p. + service, état impeccable, bel immeuble pierre de taille, calme, 1.600.000 F. BRANCION S.A.R.L., 575-73-94.

11e arrdt
145, BD VOLTAIRE
métro CHARONNE, 120 m². Bel immeuble pierre de taille, 4 pièces, entrée, cuis., bains. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. Samedi, dimanche, 16-18 h.

12e arrdt
DAUMESNIL
Imm. réc., calme, ensoleillé, living dble, 3 ch., cuis. équipée, s.-de bains, w.-c. sép., 80 m², 5e ét., asc.. Prix 620.000 F. Visite samedi, dimanche de 14 h 30 à 19 h, 24, r. de Toul. Tél. 348-02-18 après 19 h.

13e arrdt
Vends : 92, rue Broca, 13e, maison deux niveaux, charme, verdure, calme, dans cour, bon état, 120 m², 1.150.000 F, part. à part. Visite : vendr. 4 juin, de 17 h 30 à 20 h.

Rue du Moulin-de-la-Pointe
Lumineuse maison 180 m² env. 6-7 P. Structure originale. Grande terrasse fleurie. Etat neuf. - 633-40-09 H.B. et 492-73-38- après 19 h.

14e arrdt
Denfert, 9, rue Émile-Dubois 160 m², 6 P. - 354-42-70.
VUE TOUT PARIS
Balc. Vendr., sam., 13/17 h.

Me DENFERT, 5, rue LALANDE, bon imm., ravalement en cours, 2 p. 40 m², cuis., bains, w.-c., 235.000 + studio 25 m², tout cft, 185.000 ptpaire. S/place 14-16 h sam.-dim. 520-13-57.

15e arrdt
Part. vend FÉLIX-FAURE imm. 1930 ravalé, 3 PCES 60 m², cuis., bns, w.-c., asc., calme, sud. Prix 540.000 F. 299-36-92, soir 557-12-29.

Métro BOUCICAUT
pierre de taille, chiffage central, 2 pièces + 1 petite p., entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c. PRIX INTÉRESSANT, sur rue calme, 3, rue Serrat (angle 39, avenue Félix-Faure), samedi, dimanche, lundi de 15 h à 18 h.

Porte de Versailles, part vend 2 pièces, tt cft 5e ét., s/terrss. Px 485.000 F. T. 847-71-21.

16e arrdt
Un coin de campagne à 300 m de l'ÉTOILE. 30 à 138 m². Livraison immédiate, finitions soignées. - Téléph. : 281-51-50

ORTF 5e et 6e ét. Duplex, ascens., 130 m². 1.420.000 F - 577-96-95.

17e arrdt
VILLA COMPOINT. Résidence stg. beau 3 p., tt cft, terr., plg. Prix 850.000 F - 264-71-95.

18e arrdt
RUE DES AMIRAUX (Mo Simplon). Particulier vend, sein petit immeuble 1972, standing, pierre de [illegible] 7e [illegible] dernier [illegible] studio 28 m², [illegible] de bains, w.-c., balcon sud, [illegible]. Libre 1er juillet. Prix : [illegible] F. [illegible] R.-V. au 344-45-15.

91 - Essonne
VIRY-CHATILLON - 2 pièces, tout confort, 56 m² + parking ss s/sol. Bord de lac, 3e de la gare, site agréable. Prix : 350.000 F. Téléph. après 20 heures au 906-67-18.

92 Hauts-de-Seine
ANTONY R.E.R.
5 pièces, 83 m², 400.000 F., dont 47.000 F. C.F. 237-28-42. Visite sur place samedi.

Me PONT-DE-NEUILLY
côté St-James, beau 4 p., 150 m² env., imm. bourg., ch. de serv., box. S/pl. sam. de 11 h à 16 h. 9, r. Casimir-Pinel.

94 Val-de-Marne
PARC SAINT-MAUR
proche R.E.R., résidentiel. LIV., 3 CHBRES, GD STDG, cuis., loggia, calme, soleil. Px 895.000 F., box compris. Tél. 501-50-50 - 883-82-47.

95- Val-d'Oise
(95) Val-d'Oise, à Deuil-la-Barre, part. vend dans quartier résident. beau F-4 : séj. dble, 3e et dernier étage. Faibles charges, chauff. gaz individ., cuis., bains aménagés. Tous commerces, écoles, administrat. Stade, piscine, patinoire, squares, parking, cave, cellier. Gare à 5'. Autobus à 2'. Conviendr. : cadre, enseignant. fond. Prix : 320.000 F. Tél. le soir au 680-35-95.

Province
Corse, Pietranera-Bastia. A vdre, cause dép., dans petit imm. luxe, bord de mer, pied dans l'eau, deux pièces pposes, cuis., s. de bains, hall, dépend., 55 m² env. 390.000 F. A débattre. Tél. : (1) 563-71-15.

Haute-Savoie, PRAZ-DE-LYS, station été-hiver, près des Gets. Studio à partir de 150.000 F. Location assurée. Renx. : ERIGE, B.P. 18, 74240 GAILLARD. T. : (50) 38-52-89.

Haute-Savoie, NABERE-POCHE, station été-hiver, studio à [illegible] F. Loca[illegible] Renx. : ERIGE, B.P. 18, [illegible]240 GAILLARD. [illegible] : (50) 38-52-89.

73440 LES MÉNUIRES
(près des pistes)
A VENDRE EN DUPLEX
en pleine propriété
211.000 F.
FERINEL
[illegible] : (1) [illegible]
[illegible] Savoie, CHA[illegible] station été-hiver, studio à partir de 190.000 F. Location assurée. Ecrire [illegible]

Immobilier non meublées demandes

Paris
Collaborateur journal cherche 3/4 pièces, [illegible] Paris. Ecr. s/nº 8.317 [illegible] Pub. service [illegible], 5, rue des Italiens, 75008 Paris.

Pr notre client., rech. CHBRES, STUDIOS, 2-3-4 P. ss frais.
254-62-30

PROPRIÉTAIRES
Pour [illegible] SANS AGENCE et SANS FRAIS, vos appts vides et meublés à PARIS et banlieue. Tél. au [illegible]

Région parisienne
Étude cherche pour CADRES villas, pav. tous banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

SUISSE
20 % REVENU GARANTIE
sur appartements-ski à partir de 55.000 FF
Tél. 19-4121/5413 49
DUMAS B. Avenue Condemine 8-1814 Tour de Peilz SUISSE

villas
PORT-NAVALO
LE CROUESTY
A vendre, neuf sur le port
PETITES MAISONS EN GRANIT
Séjour, 1 chambre, cuisine équipée. Cheminée, poutres. Jardins. 329.000 F. Tél. : (97) 41-28-23 tous les après-midi.

BRETAGNE
PERROS-GUIREC
Perle de la Côte de granit rose
A VENDRE 3 PIÈCES
Vue panoramique sur mer. Gd balcon. Cuisine équipée. Urgent - 329.000 F. (97) 41-22-65, 14 h 30-18 h.

Saint-Amand (Cher)
BELLE VILLA 8 PIÈCES
Confort, garage, terrain clos 7.600 m², possible vivager ou comptant.
Ag. BATTON, 18200 ORVAL. Téléph. : 16 (48) 96-24-12.

VEND VILLA
SITUÉE A NAGES (30)
14 KM DE NIMES
40' DE LA GRANDE-MOTTE
170 m² hab., grand séjour 50 m², 4 chbres, cuis. équipée, 130 m² de terrasses. S'adresser à Maître GRANIER-CALVISON. Tél. : (66) 01-2 0 - 2 8 -

FINISTÈRE près Camaret. Belle villa, séj. + 7 chbres 174 m² + gar., sur terrain 13.500 m². Prix 1.050.000 F. [illegible] : 526-92-13. MAXANDRE. 14, rue Bixio - 75007 PARIS.

CROISSY-S/SEINE
15' R.E.R. Belle villa, séj. sur jardin, 2 chbres, cuis., bains, tt cft, garage. Px 580.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-06-90.

BONNEVILLE-S/TOUQUE
5 km Deauville
Villa de caractère style 1900 sur 2.500 m² de terrain pass. d'agrément + dépendance. Téléph. au 16 (31) 88-00-21.

maisons de campagne

Suisse (Jura), part. vd Terrains et maison de campagne av. 3 studios compl. rénov. Bon placement. Discrétion assurée. Écrire à Paul Linder CH-2802 DEVELIER.

75 KM DE PARIS-OUEST
charme et site exceptionnels, propriétaire vend maison ancienne restaurée, tout confort, 5 pièces, jardin, 1.200 m². Prix 540.000 F. Téléphone : 16 (37) 82-61-93.

BOURG SAINT-LÉONARD
La Haudaierie (Orne)
Particulier vend
MAISON DE CAMPAGNE
90 m², sur 4 000 m de terrain : séjour, cheminée, poutres, cuis., 2 ch., a. d'eau, w.-c., appentis. Prix : 270 000 F.
Vis. week-end. T. : (3) 954-67-42.

fermettes
Région [illegible] (51), part. vend 8 terrains à bâtir, non [illegible] 2.000 m² chacun (40 F/m² à débattre) et ferme restaurée (séjours 60 m² avec grande cheminée, 4 ch., cuis., s. de bains, w.-c., poures parentes, chff. air pulsé, grenier aménageable) + belle grange 150 m², le tout sur terrain 1.780 m². [illegible] F. Tél. : 008-02-13. Agences [illegible] ou [illegible] s/nº 6314, le Monde Publicité, service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 [illegible].

[illegible]
PARIS 12e, Imm. 1930 à usage créat, spécial. [illegible] ment. Téléphone : 359-10-97.

VOLTAIRE-NATION
MURS boutique 530 m² + dépend. imm. pierre de t. Même depuis 1953. Loyer [illegible] Px 885.000 F. Vis. s/pl. 70, r. de Montreuil, mercredi, jeudi, de 14 h à 17 h 30. 720-89-18.

DANS RUE CALME
PROCHE DE L'ÉLYSÉE
Immeuble 700 m² [illegible] planchers. Conv. pet. Ambassade ou [illegible]. Ecr. RÉGIE-PRESSE qui transmettra, fera suivre le courrier au Cabinet Pasteyer, 7, rue d'Agueseau, Paris 8e

châteaux
AFFAIRE [illegible]
Votre résidence dans le CHÂTEAU D'[illegible]L (Oise). A PARTIR DE [illegible] LE M².
Parc privé 3 ha, tennis, forêt. Chasse, équitation. 65 km de Paris-Nord 12 km de Beauvais. Gare S.N.C.F. à 3 km. DU STUDIO AUX 6 PIÈCES Renx. tél. (16-1) 776-21-40 ou (16-1) 052-53-99.

fonds de commerce
TOULON - MOURILLON 300 m plage, de PART. à PART. Vds Cave vins fins, liqueurs, spiritueux spécial. bières, trav. ttes l'année, surf. 50 m² + réserve 15 m² + cave 45 m². Px rapp. chiffre aff. 350.000 F + stock, cse santé. (16-94) 41-30-06.

pavillons
DRAVEIL-CHAMPROSAY
Maison rurale rénovée, 5 pces, 90 m², Cour, 1.500 m de te, face écoles, 50 m forêt Sénart. [illegible] : 430.000 F. T. 903-96-07, à part. de 19 h.

MÈRE-MONTFORT
40 km Paris A-13
1 km S.N.C.F. PAV. 1972 s/800 m², part. état. Livg dble, 4 ch., cuis. équ., s. de bains, s. de jeux. Cave. Gar. 2 voit., bureau, 200 m² sur 2 nles. 900.000 F dont C.F. 45.000 F à 5,5 %. Tél. 506-04-08 - 486-14-08.

SUCY-EN-BRIE
[illegible] et vaste [illegible] villa pro[illegible] jard. V[illegible] h à 18 h samedi, 147, route de Boissy. Tél. : 837-34-83.

Pavillon récent 160 m² hab., 7 p., sous-sol complet, garage 2 voitures, 300 m[illegible], A-1. Px 700.000 F. T. 306-18-17.

LA CELLE-St-CLOUD
78 AVENUE A.R. GUIBERT
Salon, salle à manger + 3 [illegible] chauf. [illegible] gar., s/800 m² [illegible] terrain 800.000 F. [illegible] 14-18 h.

Près [illegible] la [illegible] ÉPINAY-VILLETANEUSE. [illegible] p., cuis., grenier aménag., s/sol, tt cft, terrain 260 m², av. 120.000 F + créd. 828-50-17.

BOIS-D'ARCY
Bon état, s/400 m², Séj., cham., 3 ch., bains. Sous-sol.
SNBL NORMANDE (face Super-M) 045-29-09.

MESNIL-LE-ROI, pav. 1972 sur 675 m², 150 m² habitab., séjour triple 50 m², cheminée, 5 chbres, 2 bns, dche, 2 w.-c., cuis. équipée, office, gd gar. 1.200.000 F. Ag. 952-50-96.

BRÉTIGNY (91), pav. 5 pces, sur s/sol + terr. chiffré 28 m², Sud-terrain 482 m², calme, ts commerces, 25' centre Paris. 580.000 F. Téléph. 084-28-55 après 19h.

LIMITE ANTONY
Partic. vend pav. 5 pces tt cft sur 700 m². Ch. central, ss-sol, gar., combles. Px 700.000 F. Téléphonez au : 930-16-61.

propriétés
A louer de préférence Comité d'entreprise, propriété 2,2 ha à 80 km Paris avec petit château [illegible] 40 boxes. Nombreuses [illegible]endances. Sérieuses références et cautionnement. Ecrire [illegible] indiquant sur l'enveloppe [illegible] réf. 1938, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 [illegible] qui [illegible]ettra.

Dans [illegible] vallée de l'Eure [illegible] 75 km de Paris, [illegible] pavillon sur 4 [illegible] [illegible] et cuisine [illegible] été. Séjour, salon, 3 chambres, cuisine, salle de [illegible], w.-c., chff. [illegible]. Téléphone. Sur 780 m² env. de jdin d'agrément et petit [illegible] Entièrement clos avec façade et balcon en fer forgé. Prix : 500.000 [illegible] à [illegible]. T. 782-64-18 [illegible] [illegible]56.

LE VÉSINET
Situation exceptionnelle
S/pelouse, propriété Mansart, récept. 55 m², 7 [illegible], [illegible] bains, confort, jardin [illegible] m². DE LA LE VÉSINET - 976-05-90

LUBERON
[illegible] GORDES [illegible] ruine [illegible] Calal. [illegible] Agence Garcin, 13210 St-Rémy-de-Provence. Tél. : (90) 92-01-58.

30 km de VERDUN
Particulier vend
BELLE MAISON DE MAITRE dans village Meuse [illegible]. 8 Pces. 2 nivx, cheminées, cuis. été, garage, cour, jardin clos 800 m² env., tt conft, peut [illegible] profess. [illegible] ou retraité. Prix : 350.000 F. Téléphone : (8) 223-41-43.

VAUCRESSON
[illegible] pot récente, parfait état. [illegible] raffinée. [illegible] gd liv. + [illegible] chbres, [illegible] s. de bns, salle jeux, lpg, gardien, s/1.100 m² environ. JARDIN A L'ANGLAISE. Samedi, dimanche de 14 [illegible] à 17 h 30. 21 ALLÉE DE St-CUCUFA.

RAMBOUILLET CENTRE
Calme, [illegible] 1.800 m², parc arborisé, superbe propriété, caractère, 10 pces principales + 3 s. de bns. Prix 2.000.000 F. Téléphone : 483-02-53.

BOIS-LE-ROI
SUR SEINE
[illegible] ppté anglo-normande 310 m², [illegible] s/terrain 2.700 m². [illegible] LIV., [illegible] CHBRES, 2 bains, sous-sol. Prix total : 1.[illegible] F. Samedi, [illegible] 14 h. [illegible] 19 h. « LES MERLETTES » QUAI OLIVIER-METRA.

SOLOGNE
LAMOTTE-BEUVRON
Belle demeure avec 8 hectares, 21 hectares bât., ferme, étang. VALORSOL, B.P. 56, 45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN. Téléphonez au (38) 91-60-62.

Nous prions instamment nos annonceurs [illegible] l'obligeance [illegible] répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde

régions

Corse

L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

- **L'U.P.C. est la première à rendre publique sa liste**
- **Les socialistes divisés sur le choix de la tête de liste**

De notre correspondant

[illegible], — L'Union du peuple [illegible] (U.P.C.) a fait connaître, mercredi 2 juin, la liste de ses soixante [illegible] à l'élection de l'assemblée [illegible]. Conduite par le docteur Edmond Simeoni, elle compte cinq élus, dont M. Dominique Lucchini, ancien résistant [illegible] de Ze[illegible] (Corse-du-Sud) qui y figure en seconde position, [illegible] Jean-Pierre [illegible], avocat, maire de Casalabriva (Corse-du-Sud), [illegible] femmes sont candidates (la première [illegible] à la huitième place). La moyenne d'âge [illegible] quarante - deux ans. M. Xavier Belgodere, [illegible] général du [illegible], qui rendait publique la liste à Bastia [illegible] que M. [illegible] le [illegible] à Marseille, a insisté sur le « dosage » géographique et socio-professionnel des candidats. [illegible] les micro-régions de l'île sont représentées, une place particulière a été réservée aux [illegible] « de l'extérieur » qui sont au nombre de sept. Les professions libérales sont [illegible] largement [illegible] ainsi que les enseignants et les employés, ce qui traduit assez fidèlement la base sociale traditionnelle du mouvement autonomiste.

La liste de l'U.P.C. est la première à avoir été rendue publique. Elle qui pourrait constituer un bénéfice politique au moment [illegible] partis éprouvent quelques difficultés à former [illegible] leurs. Les responsables de l'U.P.C. estiment que, s'ils n'enlevaient pas [illegible] sièges, ce serait [illegible] *échec* » qui impliquerait une redéfinition de leur stratégie. Cette barre paraît en fait tout à fait raisonnable. Il est prévu d'appliquer, au sein de l'assemblée, la rotation des élus du mouvement [illegible] celle-ci ne sera pas automatique. M. Simeoni a, d'autre part, laissé entendre qu'il sera candidat à la présidence de la nouvelle [illegible].

L'U.P.C., qui organise des réunions publiques [illegible] en Corse mais aussi sur le continent, développe [illegible] : démocratisation des scrutins, moralisation de la vie publique, définition d'un nouveau programme de développement économique. A propos de la fraude électorale, M. Belgodere a indiqué que dans les cas où celle-ci se manifesterait, les militants autonomistes n'hésiteront pas à interrompre le scrutin. Avant de présenter la liste, le [illegible] général de l'U.P.C. a fait un bilan de l'action gouvernementale en faveur de l'île. Bilan [illegible] de caractère positif [illegible] mesures comme la [illegible] des prisonniers politiques, la [illegible] ou la « *libération relative* » de l'information. Il a insisté sur les « *incohérences du pouvoir* », regrettant en particulier [illegible] deux mois l'élection régionale, [illegible] on connaît d'ailleurs exactement la date (1), la seconde partie du mandat particulier [illegible] les compétences et les moyens financiers de la région ne soient pas encore connus.

Cet argument a été repris par l'amiral Antoine Sanguinetti mercredi 2 juin lors d'un meeting à Bastia. L'ancien candidat socialiste aux législatives, sollicité par MM. Charles Santoni et Ange Pantaloni, premiers secrétaires fédéraux respectivement de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud, a estimé qu'un « *sentiment d'incertitude s'est développé dans l'île autour de la politique gouvernementale* ».

La présence en Corse de l'amiral Sanguinetti s'inscrit dans une [illegible] interne [illegible] vive au sein des fédérations [illegible] locales entre les partisans de M. Bastien Leccia, [illegible] pour [illegible] le P.S., et [illegible] qui refusent cette [illegible] un délégué aux affaires corses auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, [illegible] préférant M. Sanguinetti. Ce conflit [illegible] sur des [illegible] stratégiques profondes qui concernent notamment [illegible] règles de composition de la liste, le choix des candidats, la place faite aux personnalités extérieures au P.S. Ce [illegible] pourrait conduire à un éclatement des fédérations [illegible] et des [illegible] paraissent tranchées. Une [illegible] réunion de conciliation était prévue ce [illegible] 4 juin à Paris entre les secrétaires fédéraux, M. Leccia et les membres du secrétariat national du P.S.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) La date de l'élection fait actuellement l'objet d'un début de polémique entre les partisans du 11 juillet (notamment, M. Nicolas Alfonsi [illegible], député de la Corse du sud) et ceux qui préféreraient le 8 août [illegible] Leccia et l'U.P.C.).

M. Jack Ralite détaille son « plan santé »

M. Jack Ralite, ministre de la santé, a détaillé [illegible] le 1er juin à Corte (Haute-Corse) [illegible] qu'il envisage « pour combler les retards et les inégalités que connaît la Corse en matière de santé ». *Cette présentation faisait suite à un premier voyage à Ajaccio et à Bastia en septembre, au cours duquel le ministre avait annoncé la mise en place d'une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS)* (le Monde du 10 décembre). *Progressivement, l'île deviendra une région sanitaire à part entière. Au cours des deux années à venir, cette évolution devrait se traduire par plus de 70 millions de francs supplémentaires — dont l'Etat prendra 40 % à sa charge — par 9 millions de francs de contribution au fonctionnement des structures de prévention et par la création de quatre-vingt-six postes de personnel médical et paramédical.*

« Le désert sanitaire corse ». La formule a-t-elle encore une signification ? Dans les conclusions du rapport qui lui avait été demandé en septembre, le docteur Lilia Lefèvre-Paul et M. François Renard [illegible] plus nuancés. Ils relèvent certaines insuffisances de données, [illegible] l'information sanitaire, un [illegible] déséquilibré des équipements de caractère [illegible] — [illegible] un équipement « *globalement suffisant* » [illegible] d'hospitalisation — qui n'a rien de [illegible] spécifiques à la région [illegible]. Ils pourraient, en effet, être mis en [illegible] de la même manière dans la plupart des régions françaises.

L'originalité corse tient, sans doute, à autre chose : un relief difficile où les évacuations sanitaires sont malaisées, une population âgée (17 % de personnes de plus de soixante-cinq ans [illegible] % de moyenne nationale), des étrangers très nombreux (13 à 15 % de la population [illegible]) vivant souvent dans un habitat insalubre. A ces données, il faut ajouter des flux saisonniers très importants (plus d'un million de vacanciers chaque année).

Seul un indicateur sanitaire témoigne particulièrement de problèmes majeurs : *le taux de mortalité infantile y est atteint*, a précisé M. Ralite, *17,68 pour mille contre 14,7 pour mille sur le continent*. Face à cette situation, le ministre a décidé de répondre par une série de mesures « *qui apporteront*, a-t-il indiqué, *pour les deux années à venir, plus de 75 millions de francs d'investissement dont l'Etat prendra 40 % à sa charge* » ; quatre-vingt-six emplois de personnel médical et paramédical seront créés qui s'ajouteront aux cent vingt-neuf postes déjà [illegible].

M. Ralite a [illegible] à montrer que le processus [illegible] point par point au [illegible] (le Monde du 14 mai). Enjeu de démocratie : la Corse sera érigée en région sanitaire à part entière (1). [illegible] de la santé : deux [illegible] départementaux seront [illegible] l'an prochain un [illegible] régional ; la lutte contre la brucellose (2) sera développée ; plusieurs postes seront créés « *pour enrayer la mortalité périnatale* ». Mieux [illegible] : ouverture en 1983 de nouveaux services hospitaliers à Bastia et à Ajaccio ; création de quatre « *centres sanitaires ruraux* », nouvel outil de santé financé en partie par les pouvoirs publics et [illegible] aux praticiens libéraux qui seraient rémunérés forfaitairement.

D'autres mesures sont aussi proposées concernant la psychiatrie (développement de la politique de secteur), les malades insuffisants rénaux (amélioration des services d'hémodialyse), les urgences (création d'un SAMU à Bastia) et les personnes âgées. [illegible] ensemble de mesures que M. Ralite souhaite voir prises en charge « *par les Corses eux-mêmes* » se traduira-t-il dans les [illegible]. Un [illegible] permettra rapidement d'observer la réussite ou l'échec du « *plan Corse* ». En 1980, on a dénombré cinq mille quatre cent cinq hospitalisations de malades corses *sur le continent* — ce qui équivaut à plus de 2 millions de francs de transport. Une réussite voudrait que ce chiffre — en partie témoin d'une crise de confiance des insulaires à l'égard de leurs structures sanitaires — décroisse de manière appréciable.

JEAN-YVES NAU.

(1) La Corse, bien que juridiquement et statutairement distincte de la région Provence-Côte d'Azur, n'a pas été érigée en région sanitaire.

(2) La brucellose est une maladie infectieuse due à un germe véhiculé notamment par les caprins, les bovins et les porcins.

Soldes
GIVENCHY GENTLEMAN
8, avenue George V Paris 8e

Ile-de-France

A Paris

Les squatters du vingtième arrondissement protestent contre l'attitude des élus socialistes

Après les interventions des élus socialistes au Conseil de Paris demandant que des mesures soient prises pour expulser les squatters de certains immeubles du vingtième arrondissement (le Monde du 1er juin), *un groupe de ces derniers, occupant des logements vétustes rue Vilin, nous ont apporté une déclaration dont voici les passages essentiels :*

« Après le [illegible], le P.S. agite à son tour l'épouvantail de l'insécurité à [illegible]. Il est plus [illegible] un climat de peur que de comprendre et de résoudre les problèmes du quartier : logement, chômage, ennui, manque de fric... que les squatters tentent de résoudre en se passant des élus. Du même coup, cela permet de se débarrasser de gens dangereux, non pas pour la population du quartier qui vit les mêmes problèmes que nous mais dangereux par leur démarche et leurs idées qui remettent en question le rôle des politicards de gauche ou de droite.

» Il y a un an, le P.S. s'opposait à Chirac, *demandant l'arrêt* de toutes les expulsions et donnait la priorité à la réhabilitation des immeubles. Depuis le 10 mai, le changement a eu lieu, les socialistes ont changé d'avis. *Ils demandent maintenant l'accélération* de la rénovation chiraquien, et ils préconisent de rendre inhabitables les logements vides (ce qui prouve qu'ils sont habitables). Faute de trouver des critiques fondées et précises à nous faire, au phénomène « Squatt », ils avancent les noms d'Amsterdam et de Berlin-Ouest, en tablant sur un manque d'information sur ce qui s'y passe réellement, et sur des faits spectaculaires, des affrontements entre squatters et les [illegible] spéculateurs.

» Le phénomène des squatts existe actuellement en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Belgique, dans les pays scandinaves, dans toute la Hollande, et dans toute l'Allemagne de l'Ouest. Et en France, mis à part les 1 et 3 rue Vilin (cible privilégiée) le phénomène s'étend en province : Montpellier, Toulouse, Tours, Rouen, Lille, etc. Le mouvement des squats touche des centaines de milliers de personnes en Europe. Il n'est plus possible de camoufler les exclus de la crise car *ils commencent à s'organiser* sur un mode de vie alternatif. Notre isolement à Paris n'est qu'apparent, le squat n'a pas de frontière, et la situation est irréversible. »

Bretagne

VISON A L'ARMORICAINE

Les Bretons sont vraiment des [illegible] ingénieux. Après avoir acquis un des premiers rangs au monde dans l'aviculture (ils en portent des [illegible] entiers, à Rungis, en poulets congelés vers les pays arabes), après s'être lancés dans la fabrication du foie gras et l'élevage des escargots (la France est très déficitaire), voilà qu'ils songent à investir dans les animaux à fourrure et notamment le vison.

« L'élevage du vison fait partie des produits [illegible] au niveau [illegible] offrent de c'était en effet pour lesquels la Bretagne dispose d'atouts non négligeables : climat favorable, [illegible] de la pêche et d'abattoirs, notamment de volailles, [illegible] de ces petits animaux », affirme un [illegible] de M. Raymond [illegible], président régional, qui sera [illegible] régionaux lors de la session [illegible] 15 juin à Rennes.

C'est pourquoi l'Institut technique de l'aviculture (ITAVI) voudrait lancer une étude — avec l'appui [illegible] de l'Etat — *qui pourrait déboucher sur* [illegible] pilotes et [illegible] de coopératives, l'une en Bretagne centrale, autour de Gourin, Rostrenen, Le Faouët, l'autre dans la région de Redon. Sur une dépense totale de 380 000 francs (1 [illegible] aller voir comment s'y prennent les pays scandinaves et [illegible] des Pyrénées), les conseils régionaux [illegible] voter un crédit de 250 000 francs. De quoi faire une [illegible] de vison à l'Armoricaine. — F. G.

Centre

ÉLUS ET AGRICULTEURS DU LOIR-ET-CHER S'OPPOSENT AU PROJET DE T.G.V.

De notre correspondante

Blois. — Les élus du Loir-et-Cher, toutes tendances confondues ne sont pas décidés à accepter mot dire le projet de T.G.V. Atlantique qui doit traverser une partie du département. Si le principe du train à grande vitesse n'est généralement pas remis en cause, la création d'une ligne nouvelle qui amputerait, notamment, la Beauce d'une partie de ses terres soulève un concert de protestations. Lors de la dernière session du conseil général que préside M. Kléber Loustau [illegible] étiquette) un vœu [illegible] manifestement [illegible] pour [illegible] la [illegible] T.G.V. sur la [illegible] Paris-Orléans-Tours au prix d'un certain nombre d'aménagements.

Les conseillers généraux demandent qu'avant toute décision ils puissent entendre les représentants du gouvernement pour *connaître l'impact du projet au regard de la politique générale des transports et de l'aménagement du territoire*». Ils demandent en outre que soit améliorée la ligne reliant Paris à Tours par Vendôme. Les agriculteurs sont eux aussi opposés à la création d'une voie nouvelle : « *Nous n'accepterons en aucun cas que l'Etat fasse des dépenses colossales pour le T.G.V. atlantique alors que beaucoup d'entre-nous avons à peine le SMIC pour vivre* », déclarait récemment M. Lamé, président

هكذا في الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

LE CONFLIT A L'USINE TALBOT DE POISSY (YVELINES)

- **Les affrontements entre grévistes et non-grévistes ont fait 41 blessés**
- **La grève se poursuit. La direction demande l'évacuation des locaux**
- **Une réunion tripartite pourrait amorcer une négociation**

Après les violents affrontements entre grévistes et non grévistes, le 3 juin, qui ont fait quarante et un blessés, le conflit se poursuit, vendredi 4 juin, aux usines Talbot de Poissy (Yvelines). — dix-sept mille salariés, dont de nombreux O.S. immmigrés. A l'ouverture des portes à 6 h 40, le personnel est entré normalement. Dans l'atelier « B 3 » (dix mille travailleurs en deux équipes), où sont montées les voitures Samba et Horizon, la production est restée bloquée. De source C.G.T., quatre mille personnes étaient présentes ; la grève a été reconduite sans incident. Selon la direction, « des ouvriers empêchaient leurs collègues de reprendre le travail », et les bureaux de la maîtrise, à l'intérieur de l'atelier, ont été attaqués par des cégétistes.

Une quinzaine de grévistes ont tenté, sans succès, de pénétrer dans l'atelier « B 5 » (presses), dont les accès étaient gardés par des militants de la C.S.L. et des non-grévistes. Selon la direction, la production se poursuit au « B 5 », comme dans l'atelier de mécanique.

Après avoir demandé à la préfecture de police de faire évacuer les locaux conformément à une ordonnance en référé, la direction a décidé de faire évacuer les non-grévistes [illegible] sociales dans l'entreprise, « au nom de la liberté et de la dignité ».

Le 3 juin, à l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, ministre du travail, a demandé une suspension des discussions sur les droits nouveaux des travailleurs, en raison de la gravité des [illegible] à Poissy. Cette initiative a suscité de vives protestations dans les rangs de l'opposition.

Bataille rangée dans l'atelier

Poissy, jeudi 3 juin, 14 h. 30... Dans l'immense hangar de l'atelier « B 3 », où les chaînes de ferrage et d'assemblage de la Samba sont arrêtées, l'atmosphère est plutôt joyeuse. Ici et là, quelques ouvriers en bleu et quelques agents de maîtrise attendent à leur poste, silencieux, la fin de leur temps de travail prévue pour 15 h. 30. Dans la travée centrale, près d'un millier d'ouvriers circulent, volubiles. Brandissant des fanions rouges cégétistes, des grévistes, entre deux slogans, plaisantent. Certains même esquissent des pas de danse. « *C.S.L., c'est fini, on veut la liberté* », lancent des immigrés. Pour tous, c'est la première grève avec occupation chez Talbot. — un événement. Norah Tréhel, secrétaire du syndicat C.G.T. et seule femme présente dans l'atelier, va des uns aux autres, appelant au calme mais à la fermeté (1).

Peu avant 15 heures : sur les côtés, le changement d'équipes commence. On circule sans problème vers la sortie pour ceux qui ont fini la journée, vers les chaînes pour ceux qui la commencent. Ils sont peu nombreux à oser entrer dans l'atelier. Quelques invectives sont lancées. On appelle à la grève. Mais chacun est libre de se rendre à son poste de travail. Y travailler est évidemment une autre affaire. Aucun coup n'est échangé. La production reste bloquée.

Face à face

A l'extérieur du bâtiment, mais dans l'enceinte de l'usine, la foule grossit. L'équipe de l'après-midi est arrivée par cars. Celle du matin attend le départ de ces mêmes cars. Celui-ci n'aura lieu à l'heure habituelle. Il a été différé sur ordre de la préfecture.

17 heures. Devant trois mille à quatre mille personnes, M. Daniel Emery, directeur du personnel et des affaires sociales, appelle à une contre-manifestation. Juché sur une estrade, muni d'un mégaphone, il donne ses ordres. Après avoir exhorté sans succès les occupants à sortir, leurs délégués C.G.T. et C.F.D.T. à se montrer responsables, le directeur décide de rentrer dans l'atelier occupé. « *Nous allons reprendre notre outil de travail, faire redémarrer les chaînes. Nous allons montrer notre force. Je ne veux pas d'affrontements* », lance-t-il. Accompagné de plusieurs cadres supérieurs de l'usine, il prend la tête du cortège des non-grévistes.

17 h. 30. Les premiers rangs sont au « B 3 », font une trentaine de mètres et se trouvent face à face avec les occupants. Quelques secondes seulement s'écoulent, puis l'affrontement éclate. Un homme, dont la combinaison blanche tranche sur les bleus des occupants, a brandi un extincteur : une fumée blanche emplit les travées. Boulons, parechocs, supports de batterie commencent à voler dans tous les sens. On se sert dans les bacs de pièces détachées. [illegible] et non - grévistes se poursuivent entre les travées de montage. Les hurlements se mêlent au fracas des projectiles. Le directeur du personnel, œil en sang, est évacué. Dans la confusion, les contre-manifestants refluent vers la sortie. D'autres blessés sont emmenés à l'infirmerie.

La bagarre à l'intérieur de l'atelier a duré environ une demi-heure. Elle se poursuivra encore pendant une autre demi-heure, mais de l'extérieur, à coups de projectiles, parfois à l'aide de lance-pierres. Plusieurs [illegible] circulent, [illegible] en main, appelant à la liberté du travail. « *C.G.T., assassins* », grondent certains. Près de l'arrêt des cars, la foule, de moins en moins dense, assiste sans intervenir, dans un silence quasi total. Des ambulances vont et viennent. Quarante et une personnes, dont trente-sept dans les rangs des non-grévistes, [illegible] à l'infirmerie de l'usine. Certaines sont conduites à l'hôpital de Poissy, parfois dans un état grave. Le directeur du personnel est transporté à l'hôpital des Quinze-Vingts, spécialisé en ophtalmologie.

Le bilan des affrontements est très lourd. Mais qui a commencé ? L'homme à l'extincteur est-il un gréviste ou un non-gréviste ? Impossible de trancher. Les deux camps s'accusent, se rejetant la responsabilité du déclenchement. « *Nous avions décidé de laisser librement circuler,* disent les cégétistes, *comme nous l'avions fait auparavant.* » « *Nous sommes arrivés les mains nues. Ils nous ont attaqués* », répond-on dans l'autre camp. « *On nous a tiré dessus à coups de pistolet* », affirme la secrétaire C.G.T., en montrant des douilles de Smith et Wesson.

19 h 30 : L'enceinte de l'usine est à peu près vide. Les cars de ramassage sont en effet partis. A l'extérieur du « B 3 » quelques centaines de non-grévistes campent sur leurs positions. A l'intérieur, quelque deux cents occupants refusent de quitter les lieux. « *Nous ne sortirons que lorsque la direction aura fait évacuer les commandos C.S.L.* », disent les délégués cégétistes. « *Sinon, c'est le massacre* », ajoute l'un d'entre eux. Ces responsables affirment avoir reçu des assurances de la préfecture sur les conditions d'évacuation.

20 h 50 : Les accès aux ateliers sont dégagés. Les derniers occupants quittent l'atelier en cortège jusqu'à la sortie de l'usine. « *Demain, nous reviendrons et reprendrons démocratiquement la grève* », disent les délégués. Rencontrez-vous est pris à l'arrivée de l'équipe du matin vers 6 h 30.

Côté C.S.L., on s'est également donné rendez-vous, mais pour la reprise du travail et le redémarrage des chaînes. Peu après 21 heures, M. Max Pecqueux, directeur de l'usine Talbot-Poissy, fait un bilan de la situation devant la presse et confirme l'ouverture normale des portes de l'usine prévue pour le 4 juin au matin.

Ne risque-t-on pas une nouvelle escalade de la violence ? Fallait-il rentrer au « B 3 » ce 3 juin pour faire redémarrer les chaînes, comme la direction l'a décidé ? Dès lors l'affrontement paraissait quasiment inévitable. « *Nous sommes arrivés les mains nues. Nous ne nous attendions pas à cela. Pour nous aussi c'était la première fois* », murmure un cadre supérieur.

DANIELLE ROUARD.

(1) Aux élections professionnelles de mars et mai 1982, réalisées sous le contrôle de nombreux inspecteurs du travail, la C.S.L. a conservé la majorité des suffrages et des sièges (51 %), la C.G.T. en a recueilli 25 %, la C.F.D.T., 9,5 %, la Confédération autonome du travail, 7,9 % et F.O., 4,5 %. Aucun syndicat n'a contesté ces élections. (Source : direction Talbot-Poissy).

Passe d'armes au Palais-Bourbon

Jeudi 3 juin, à l'Assemblée nationale, 15 h. 30 : M. [illegible], ministre du travail, vient de demander une suspension de séance pour s'enquérir des développements [illegible] à l'usine Talbot de Poissy. M. [illegible] (R.P.R.) [illegible], Président que [illegible] « bénéficiaire » de ce projet, « *la C.G.T., [illegible] travail, c'est-à-dire qu'elle procède à la [illegible] française. (...) [illegible] politiques et syndicaux [illegible] notre [illegible] à grands pas pour l'obliger à s'en remettre à l'Etat* ». Il demande au gouvernement de cesser « *de soutenir par omission l'action de la C.G.T. et du P.C. qui mettent au-dessus tête l'économie française* ».

M. Madelin (U.D.F.) évoque la situation [illegible] à Aulnay : « *Qu'avons-nous vu ? Une véritable entreprise en guerre civile, une usine occupée avec la complicité de la police et de cohortes [illegible] qui a permis que l'on déboulonne les rails du chemin de fer. Après Citroën, voici Talbot. Là, il y a pourtant eu des élections libres, qui ont montré que la majorité des [illegible] font confiance à la C.S.L. et [illegible] les syndicats auxquels [illegible] préférence. Il y a mort d'homme à Aulnay. (...) Jusqu'où ira-t-on ? Vous voulons renforcer le dialogue social. Mais, dès lors qu'on livre des armes à ceux qui [illegible] la guérilla, nous disons non !* »

M. Auroux s'explique : « *Me [illegible] en [illegible] non en partisan, j'ai [illegible] mon devoir de prendre les dispositions [illegible] pour qu'une réunion ait lieu, que les provocations [illegible]. « C'est la direction, ajoutez-t-il, qui, à 17 h. 30, a déclenché [illegible] la provocation... »*

M. Tiberi : « *[illegible] l'atelier, ce n'était pas une provocation ? Dites plutôt que vous avez peur !* »

M. Auroux : « *Un chef d'entreprise [illegible] sans des [illegible] n'approuve pas [illegible] d'agir — [illegible] regrettables [illegible] ce [illegible] pris [illegible] le dialogue [illegible] à l'exaspération. Un chef d'entreprise n'a [illegible] à [illegible] non-grévistes [illegible] partir à l'assaut d'un [illegible]. (...) [illegible] n'accepte [illegible] n'accepte [illegible] d'entreprise saisissent [illegible] différends sociaux pour accomplir des actes de revanche. (...)* »

M. Ducoloné (P.C.) : « *Peut-être M. Tiberi regrette-t-il le temps où le gouvernement envoyait les C.R.S. contre les travailleurs. (...)* » Dans le brouhaha, il rappelle les revendications des ouvriers de chez Talbot. Interrompu par l'opposition, il lance : « *Ordre nouveau, taisez-vous ! Les fascistes, taisez-vous ! vous l'avez déjà eu l'occasion, en m'adressant à M. L'Isdelin, de parler de « démocratie de la matraque » : pour avoir fait étudiant au centre Assas, M. [illegible] sait de quoi il retourne ; Ce que nous regrettons, c'est que les travailleurs soient amenés à de tels mouvements pour faire respecter leur dignité. (...) Ce sont les députés de la droite qui font traîner les débats pour tenter de faire échouer l'expérience du gouvernement de la gauche ! Mais ils n'y parviendront pas, parce que les travailleurs se mobilisent derrière le gouvernement pour faire triompher leurs droits !* »

« La troupe » et « la tourbe »

M. Belorgey (P.S.) : « *Le climat qui se développe dans cette Assemblée chaque fois qu'une occasion propice s'offre, l'excès permanent de langage, le vocabulaire militaire qu'affectionnent certains orateurs de l'opposition, l'outrance de leurs analyses, démontrent que leur référence à progressivement cessé d'être la démocratie ! (...) Vous voudriez que nous [illegible] la sérénité sans céder aux pressions de la rue, mais la rue, c'est vous qui l'introduisez dans cette Assemblée par votre comportement. (...) Il suffit [illegible] M. Toubon pour entendre que s'il était au pouvoir il ferait donner les C.R.S., la troupe contre cette « tourbe » [illegible] sont les organisations syndicales représentatives ! Par ses [illegible] permanentes au putsch et à l'insurrection, M. Toubon [illegible] un subversif !* »

Reprenant la parole pour un « *fait personnel* », M. Madelin indique que les accusations le concernant lancées par M. Ducoloné « *ont [illegible] leur réponse dans un jugement de la dix-septième chambre correctionnelle* (1) ». Il ajoute : « *Je répondrai cependant que je m'étais effectivement engagé, lorsque j'étais étudiant à Assas, pour la liberté d'un peuple : le peuple du Vietnam du Sud. On peut aujourd'hui discuter de cet engagement et des méthodes de cet engagement, mais, étant données les drames vécus depuis lors par le peuple vietnamien, je ne suis pas certain d'avoir choisi la mauvaise cause !* » M. Madelin fait état de « *la copie d'une lettre adressée par les syndicalistes C.F.D.T. de Citroën à leur confédération pour les mettre en garde contre des provocations et des bagarres qu'organiserait la C.G.T. pour obtenir la mise hors la loi de la C.S.L. ! En s'attaquant à deux réussites que sont la Visa et la Samba, on veut obtenir par le matraque ce qu'on n'a pu obtenir par la loi : la nationalisation de Citroën.* »

M. Toubon note enfin que les députés de l'opposition « *n'auraient jamais proposé, eux, que les forces de l'ordre aient le droit de désobéir aux ordres qu'elles reçoivent* ».

M. Auroux déclare en conclusion : « *Je crois pouvoir informer l'Assemblée que des signes de détente sont en train de se manifester à Poissy.* »

Dans l'hémicycle, ces signes ne sont guère perceptibles...

(1) M. Madelin fait allusion à des faits qui remontaient à janvier 1977 et qui, depuis, ont été amnistiés.

Conflits et revendications

● *A l'initiative de la C.G.T., le personnel de l'usine de* [illegible] à Perpignan, a « *retenu* » le 3 juin à partir de 10 heures le syndic et des administrateurs de l'entreprise. Cette séquestration est intervenue après l'annonce de 560 licenciements sur les 860 emplois. Les représentants du personnel ont demandé au premier ministre d'annuler les licenciements ; la C.G.T. souhaite la tenue d'une réunion où serait [illegible] en considération sa proposition d'une société d'économie mixte. Le gouvernement s'en tient au rachat de l'entreprise par la société Berchet-Jouef (*le Monde* du 30 avril) qui ne reprendrait que 305 personnes, 300 employés ayant priorité d'embauche dans un supermarché qui doit être créé à Claira. Le 4 juin à 0 h 30, les forces de l'ordre intervenaient pour délivrer les six personnes séquestrées. — (*Corresp.*)

● *Le P.-D.G. de la Compagnie française de cristallerie*, M. Louis Marco, qui était retenu le 3 juin à la verrerie de Vannes-le-Châtel par une centaine d'ouvriers licenciés de l'une des usines du groupe, a été libéré en fin de soirée. A Béthune, le directeur de l'Industrielle du logement de Violaines (Pas-de-Calais), filiale des Charbonnages de France paralysée depuis le 14 mai par une grève de la quasi-totalité des trois cent cinquante salariés, a été libéré le 3 juin en fin de matinée après avoir été séquestré pendant trois heures et demie.

● *A la Société générale*, la C.F.D.T. a appelé le 3 juin à la reprise du travail sans que ses revendications soient satisfaites. Au cours d'une assemblée générale tenue à Paris, cent quatre-vingts militants cégétistes ont voté la reprise du travail, cent se sont prononcés pour la poursuite de la grève et cent à deux cents se sont abstenus. La C.F.D.T. avait jugé insuffisant le constat de négociation conclu le 24 mai avec la C.G.T., F.O., la C.F.T.C. et le S.N.B.-C.G.C., mais avait obtenu la levée de la menace de révocation de neuf grévistes cégétistes. La reprise du travail devrait intervenir entre le 8 et le 8 juin.

AFFAIRES

La restructuration du secteur de la machine-outil

Deux « pôles » de regroupement vont être constitués sous l'égide de la puissance publique

Comment peut-on espérer que le « plan » gouvernemental en faveur de l'industrie française de la machine-outil pourrait être officiellement présenté à l'ouverture de la [illegible] française de la machine-outil et de l'équipement mécanique, qui sera inaugurée, le mercredi 9 juin à Paris. Ils devront officiellement plusieurs [illegible] encore. Au mieux, le « plan », qui suppose une [illegible] restructuration, devrait être définitivement « bouclé » pour la fin du mois de juin. Il est cependant déjà certain que la machine-outil française sera pour l'essentiel [illegible] par des capitaux publics.

L'Etat a l'intention, on le sait, de [illegible] conditions, à la disposition de ce secteur en [illegible] environ 4 milliards de francs, dont 500 millions de francs sous la forme d'aides directes (*le Monde* du 8 décembre). La profession est à la dérive ; il importe sans retard de lui donner les moyens [illegible] permettre

— d'une part de développer des machines nouvelles (machines à commande numériques, robots...),

— d'autre part de reconquérir une partie de son propre marché (actuellement 50 % des besoins nationaux [illegible] à l'étranger).

Commandes en baisse

Le premier semestre de cette année a été [illegible] difficile pour les producteurs de machines-outils. Les [illegible] sont en baisse de 40 % par rapport à celles de 1981. Les importations restent très élevées et nombreux sont les dépôts de bilan, surtout dans le secteur des machines de formage.

Un bon point cependant : la profession a pu pouvoir souffler. Les pouvoirs publics, par le biais de l'éducation nationale et des associations pour la formation professionnelle [illegible] (AFPA) [illegible] les premières commandes de machines-outils destinées à l'apprentissage des jeunes et au « recyclage » des aînés. Une [illegible] de francs ont été [illegible] de ces ordres, notamment Citroën et les Innovations mécaniques.

Le renouvellement des équipements dont disposent les centres d'apprentissage et de « recyclage » était indispensable. Au reste, le « plan » de restructuration de la profession prescrit ces achats : sous cette rubrique sont inscrits des crédits de 550 millions de francs par an durant trois ans. Compte tenu des difficultés économiques, l'Etat pourra-t-il tenir cet engagement ?

Plus généralement, les difficultés pour fixer le [illegible] que [illegible] les nouveaux groupes de la machine-outil qui obligeant, pour l'essentiel, la puissance publique à différer la mise au [illegible] de son « plan ».

Celui-ci prévoit la [illegible] de deux « pôles » principaux de regroupement. Seul le projet relatif au premier de ces deux « pôles » est [illegible], [illegible] le schéma la répartition du capital et les [illegible] ne sont pas encore complètement précisés.

Le premier « pôle » regrouperait Line S.A. à Albert (Somme), Berthiez à Givors (Rhône), S.M.O. à Saint-Etienne (Loire) et T.M.I. à Capdenac (Lot).

Ce « pôle » serait spécialisé dans la production de machines lourdes [illegible] de grandes capacités, son capital serait détenu par l'Institut de développement [illegible] (IDI) pour [illegible] % et par huit [illegible] clientes, deux entreprises sidérurgiques, [illegible] Usinor ; trois [illegible] aéronautiques : Dassault, [illegible] le SNECMA ; [illegible] d'automobiles, la régie Renault et Peugeot S.A., et deux producteurs de biens d'équipement : Alsthom-Atlantique et Empain-Schneider.

Au total, la puissance publique détiendrait 35 % du capital du [illegible], dans [illegible] « privé ».

Si un tel regroupement ne [illegible] sans [illegible] étaient décidés froidement, il entraînerait environ six cents postes de travail qu'il faudrait supprimer. D'où des discussions avec les syndicats pour qui il est impératif de [illegible] des investissements qui pourront être engagés dans le « pôle » restructuré.

Le second « pôle » de restructuration rassemblerait Huré (groupe Indosuez), Graffenstaden (groupe C.G.E.) et [illegible] (Empain-Schneider) dont le capital serait aussi public pour une large majorité. Il produirait des centres d'usinages, [illegible] à commande numérique d'une capacité moyenne.

Deux autres « mariages » d'entreprises sont en préparation, mais ils ne sont pas encore définitivement arrêtés : l'un ferait rapprocher Dufour et Vernier (petites machines-outils classiques destinées notamment aux centres d'apprentissage) ; l'autre concerne Cazeneuve, Ramo et Innovations mécaniques (deux classiques à commande numérique de petite capacité). — A.T.

● *L'avant-projet* [illegible] sur la *démocratisation* du secteur public a été [illegible] au cours d'un comité interministériel jeudi 3 juin dans la matinée (et non pas du 3 juin). Le premier ministre et [illegible] quatre ministres présents ont procédé à un large tour d'horizon.

En principe, après l'adoption par le [illegible] des ministres, le projet devrait être déposé sur le bureau de l'Assemblée [illegible] la fin de la session de printemps ou [illegible] extraordinaire de juillet, de façon à pouvoir être débattu par le Parlement à l'automne.

Les arbitrages [illegible] les questions en suspens seront rendus, précise-t-on à l'Elysée. Matignon, [illegible] d'un prochain comité réunissant, [illegible] fois, les ministres d'Etat.

Toutefois, au cours de la réunion de jeudi, M. Mauroy aurait, semble-t-il, réaffirmé son [illegible] au principe de l'élection des représentants [illegible] aux conseils d'administration sur les listes « *libres* » parrainées par des élus et des représentants syndicaux.

LA XII^e BIENNALE

La XII^e Biennale française de la machine-outil et de l'équipement mécanique se tiendra du mercredi 9 juin au jeudi 17 juin, de 9 heures à 18 heures, au Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris. La Biennale sera fermée le dimanche 13 juin).

Plus de [illegible] exposants seront présents à cette présentation qui, cette année, sera accompagnée de deux manifestations :

1) L'exposition internationale sur la robotique industrielle. Cette présentation a lieu [illegible] lieu et non à horaire avec la Biennale de la machine-outil à Porte de Versailles du Congrès international de la robotique industrielle qui, lui, se tiendra à l'Hôtel Intercontinental à Paris, pour les 8, 10 et 11 juin. Tarifs réduits spéciaux pour cette rencontre :

2) Le Salon des techniques d'assemblage et de [illegible]. Il se tiendra au même endroit que la Biennale de la machine-outil.

(Renseignements : Syndicat de la machine-outil, 40, rue du [illegible], téléph. 359-10-30).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		1 MOIS		3 MOIS		6 MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	6,1700	6,1800	+ 65	+ 110	+ [illegible]	+ 210	+ [illegible]	+ 310
$ can. ...	[illegible]	[illegible]	− 65	− 13	− [illegible]	− [illegible]	− 91	+ [illegible]
Yen (100)	[illegible]	3,4470	+ 177	+ 210	+ 382	+ 420	+1092	+1180
D.M.	[illegible]	2,6130	+ 148	+ 175	+ 320	+ 352	+ [illegible]	+ 995
Florin	[illegible]	[illegible]	+ 122	+ [illegible]	+ [illegible]	+ 328	+ [illegible]	+ 897
F.B. (100)	13,8085	[illegible]	− [illegible]	+ 7	− 195	+ 75	− 570	− 25
F.S.	[illegible]	[illegible]	+ 318	+ 353	+ 630	+ 677	+1619	+1745
£. (1 000).	[illegible]	[illegible]	− 352	− [illegible]	− [illegible]	− [illegible]	−1775	−1538
¥	[illegible]	11,0350	+ 250	+ 280	+ 545	+ [illegible]	+1630	+1977

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	8 1/2	8 7/8	8 9/16	8 [illegible]	8 9/16	8 15/16	8 9/16	8 15/16
$ E.-U. ..	14	14 1/8	14 5/16	14 11/16	14 3/8	14 [illegible]	14 1/2	14 7/8
Florin ...	8	8 3/4	8	9 1/4	8 1/8	8	8 5/8	9
F.B. (100)	14 1/4	15 3/4	16 1/4	17 3/4	15 7/8	17	16	16 7/8
F.S.	7/8	1 5/8	2 7/8	3 [illegible]	3 7/16	3 13/16	4 5/8	5
£. (1 000).	17 3/4	20 1/4	23 1/2	25	23 1/4	24 [illegible]	23 3/8	24 1/2
¥	12 3/4	13 1/2	12 7/8	13 1/2	12 7/8	13 [illegible]	12 7/8	13 [illegible]
F. français	28	[illegible]	33	34	29	31	34	35 1/2

[illegible] les cours pratiqués par le marché interbancaire des devises [illegible] qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

AGRICULTURE

LE 18e CONGRÈS DU C.N.J.A.

Beau fixe entre les jeunes et Mme Cresson

Troyes. — [illegible] d'éclatement, [illegible] Après [illegible] chaleureux fait à M. Michel Rocard, [illegible] chahut [illegible] enfant [illegible] à Mme Edith [illegible] et la [illegible] de dialogue [illegible] M. Luc Guyau, le nouveau président du C.N.J.A., ont déjoué les pronostics lancés pour [illegible] congrès [illegible] syndical, [illegible] juin, à Troyes donc, après trois jours de [illegible] les rapports [illegible] d'orientation [illegible] adoptés à [illegible] large majorité (1). L'opposition [illegible] qui s'est exprimée sobrement, n'a [illegible] la [illegible] de la [illegible]. Et M. Guyau s'est félicité [illegible] unité, remerciant [illegible] agriculteurs d'« *avoir fait un congrès qu'on aura revoir l'an prochain* ». Pas [illegible] donc, mais [illegible] d'éclat non plus avec le [illegible] de l'agriculture. Le C.N.J.A. et Mme Cresson se sont dits : « *On efface tout et on recommence.* »

Certes, il [illegible] bien des griefs, un accord sur les prix [illegible] qui a bien des défauts, [illegible] l'avait [illegible] l'ancien président, M. Fau. Certes, le C.N.J.A. demandera à M. Mauroy, [illegible] de juillet, [illegible] moment de la [illegible] annuelle, un [illegible] en fin d'année « *pour faire les comptes* ». Le ministre de l'agriculture, elle-même, a omis de parler des sujets délicats comme les compensations à apporter du fait du [illegible] dans la [illegible] des prix européens, [illegible] la réforme [illegible] d'agriculture. Mais, pour le reste, le [illegible] est au beau fixe.

De notre envoyé spécial

Curieux [illegible] de même. Il y a deux semaines, M. Fau, présentant le congrès, poussait un « coup de gueule » sur la [illegible] concertation. [illegible] la lettre du ministère de l'agriculture, Bernard Goury, conseiller technique au cabinet, répondait avec la même vivacité : « *Trop c'est trop.* » Cette empoignade [illegible] média interposé aurait-elle suffi pour que les protagonistes jettent l'éponge et plongent ensemble dans [illegible] nouveau : « *Vision nouvelle de l'agriculture* » pour [illegible] Cresson, « *Souffle nouveau pour la politique agricole* » selon le C.N.J.A.

Rien sans malice, celui-ci [illegible] l'adoption par la Communauté d'une taxe de coresponsabilité dégressive sur le prix du lait, *qui favorise les petits producteurs*, correspond exactement à ce que le C.N.J.A. avait proposé en juin 1981, au congrès d'Aix-les-Bains, sans être entendu. Pour les offices par produits, sur lesquels Mme Cresson s'est longuement expliquée, le C.N.J.A. a le triomphe modeste : « *Le projet correspond mieux à nos remarques.* » Il [illegible] même [illegible] loin [illegible] le contrôle de la confrontation de l'offre et de la demande pour les fruits et légumes. Et les offices fonciers ? Le C.N.J.A. ne veut pas d'offices [illegible] composés d'élus : « *L'élection au suffrage universel peut présenter des inconvénients qu'on n'a pas l'air de soupçonner aujourd'hui. Oui, d'après vous,* interroge Luc Guyau, *sera élu au niveau le plus décentralisé possible ? Ceux qui ont une vision progressiste sur l'évolution des structures, ceux qui [illegible] le droit de propriété ? Ou, au contraire, ceux qui [illegible], ceux qui ne veulent pas déranger l'âme du propriétaire qui [illegible] dans chaque agriculteur ?* »

Mme Cresson a applaudi... D'accord, les offices cantonaux n'auront qu'un pouvoir consultatif. Le projet est d'ailleurs « *pratiquement prêt* ». La profession agricole [illegible] majoritaire. Le C.N.J.A. a fait une enquête sur les agriculteurs. Mme [illegible] a demandé un rapport sur cette question pour la fin de l'année. Déjà un décret a été pris (au *J.O.* du 30 mai), qui améliore le système du remplacement des agricultrices en congés de maternité. C'est encore sur la suggestion du C.N.J.A. que le président, souligne Mme Cresson, que les contrats emplois-installation [illegible] être [illegible]. Enfin, [illegible] la [illegible] des convergences serait longue, le C.N.J.A. [illegible] le calcul du doublement de la [illegible] à l'installation promise par le [illegible] de l'Etat. Mme Cresson de confirmer : cette dotation [illegible] bien doublée, [illegible] maximum, mais [illegible] [illegible] multiplié par 1,7. Alors ? « *On se revoit, peut-être en novembre* ». Et les « MODIM » ? Dans la salle, vous n'en parlez pas ? Effectivement, [illegible] Mme Cresson, [illegible], la France, qui a [illegible] un bon accord, n'a pu obtenir un meilleur traitement des montants [illegible] positifs allemands. La [illegible] s'apaise [illegible] ton [illegible] retrouvée.

Il [illegible] que l'élection d'une nouvelle direction [illegible] du C.N.J.A. est [illegible] objectivement la reprise du dialogue. Objectivement, car il ne s'agit pas d'un changement imposé par la limitation de l'âge [illegible] au C.N.J.A. Il apparemment pas de ligne. Les [illegible] ces [illegible] qui auraient donc ménagé, [illegible] Jeunes agriculteurs comme au ministère, une porte [illegible] [illegible] la « guéguerre » [illegible] qui paralyse l'action [illegible] domaine agricole. Un problème demeure : la F.N.S.E.A., la [illegible] aînée [illegible] syndicalisme agricole, n'a pas, elle, dans ses statuts de quoi signer la paix. Si elle le souhaite, il lui faudra trouver une autre [illegible].

[illegible] CHALL.

(1) Le [illegible] a été adopté avec 337 voix, 5 [illegible] et 29 abstentions ; le rapport moral avec 11 abstentions seulement. L'opposition interne doit toutefois donner une conférence de presse ce vendredi 4 juin, à Paris.

Un nom, un style...
CELINE
"Men"
3, avenue Victor-Hugo
58, rue de [illegible]

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE P.-D.G. DU GROUPE DUNLOP SIR CAMPBELL FRASER DEVIENT PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE BRITANNIQUE.

Sir Campbell Fraser, cinquante-neuf ans, P.-D.G. du [illegible] Dunlop depuis 1978, [illegible] d'être élu président de la Confédération de l'industrie britannique (C.B.I.), [illegible] à Sir Raymond Pennock, P.-D.G. du British [illegible] Callenders [illegible] dont le mandat de deux [illegible] à expiration. Sir Campbell est membre [illegible] d'administration de British Petroleum, de Bat Industries (Tabac), du conglamérat Charterhouse, et président de la chaîne de télévision commerciale écossaise.

Le nouveau « patron des patrons », [illegible] qu'approuvant la politique de Mme Thatcher, ne cache pas son impatience devant la lenteur de la reprise de l'activité économique. On lui prête l'intention de redoubler les pressions qui sont exercées sur le gouvernement en faveur d'une réduction immédiate des taux d'intérêt. Il souhaite aussi un accroissement des dépenses d'investissement du secteur public pour ranimer la demande. Sir Campbell a préconisé récemment un durcissement de la C.E.E. face à la concurrence commerciale excessive du Japon.

En R.F.A.

LE CHÔMAGE DIMINUE POUR DES RAISONS SAISONNIÈRES

Nuremberg (A.F.P.). — Le nombre des chômeurs en R.F.A. a diminué de 3,8 % en mai pour des raisons saisonnières, mais a augmenté de 3,3 % en données corrigées. Selon l'office fédéral du travail le chômage a, en chiffres *bruts*, touché 1 845 800 personnes contre 1,7 million en avril, ce qui, en données corrigées, représente 1 788 000 sans-emploi contre 1 743 000 le mois précédent.

ÉNERGIE

Le gouvernement canadien tente de relancer les investissements pétroliers

Les compagnies pétrolières opérant au Canada ont fraîchement accueilli les mesures destinées à favoriser leur industrie, touchée par la stagnation [illegible] prix mondiaux du pétrole et l'hostilité [illegible] étrangères à la [illegible] dianisation.

Pourtant des alignements fiscaux d'un montant de 2 milliards de dollars pour les quatre prochaines années [illegible] permettre aux compagnies de relancer leur activité. En outre des crédits d'impôts seront consentis aux petits producteurs, les plus touchés par la crise. Enfin la canadianisation (qui prévoit que le secteur énergétique doit être détenu pour 50 % au moins par des entreprises [illegible] à [illegible]) est poursuivie, mais la répartition du revenu pétrolier est modifiée : l'industrie en recevra 46 %, le gouvernement fédéral 22 % et les gouvernement fédéral, 22 % et les régions productrices, 32 %.

M. Elser, président de l'Association canadienne des producteurs indépendants de pétrole a affirmé le 2 juin que ces mesures ne suffiront pas à rétablir la confiance des investisseurs et que, compte tenu de l'inflation, les investissements pétroliers au Canada continueraient de baisser. Plusieurs projets d'exploitation d'hydrocarbures classiques, comme de mise en valeur de schistes, ont été abandonnés au Canada ces derniers mois.

■ *Le comité de surveillance du marché de l'OPEP se réunira le 7 juillet à Vienne.* — Les ministres du pétrole de l'Algérie, de l'Indonésie, du Venezuela et des Emirats arabes unis *se réuniront*, le 7 juillet à Vienne, pour tenter d'évaluer la reprise des achats des compagnies pétrolières. Alors que l'OPEP n'est pas censée produire plus de 17,4 millions de barils par jour, l'Iran et le Nigéria dépasseraient déjà leur quota de production. En outre, Téhéran aurait proposé au Brésil du pétrole à un prix inférieur à 4 dollars au cours officiel.

■ *« Le contrat gazier soviéto-européen devrait être annulé », affirme M. Weinberger.* — *« Le contrat de gaz soviétique signé par plusieurs pays européens avec l'U.R.S.S. devrait et pourrait encore être annulé »*, estime le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, dans une interview à *Die Welt*. Une dépendance énergétique croissante de l'Europe occidentale vis-à-vis du bloc de l'Est, ajoute-t-il, constitue *« une évolution [illegible] »*.

■ *Baisse des prix du pétrole.* — L'Egypte et l'Union soviétique viennent de relever le prix de leurs bruts. Le « Suez blend » égyptien est augmenté de 60 cents par baril et le pétrole de l'Oural de 70 cents. Le Mexique, en revanche, *qui n'est pas non plus membre de l'OPEP*, ne semble pas devoir majorer ses prix avant le 1er juillet.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les [illegible] de la société [illegible] à capital [illegible] Les Rédacteurs du *Monde*, sont convoqués, le mardi [illegible] juin [illegible] à 19 h. 30, 87, rue de [illegible], y tenir leur [illegible] générale [illegible].

A l'ordre du jour :
— Rapport moral ;
— Rapport financier ;
— [illegible] d'une partie du [illegible] d'administration ;
— [illegible] diverses.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bhe
BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

[illegible]

Réunie le 28 mai 1982, sous la présidence de M. André Carou, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque hypothécaire européenne a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui se soldent par un bénéfice net après impôt, amortissements et provisions, de 16 272 762 F soit 28,52 F par [illegible].

Compte tenu des sommes affectées à la [illegible] du report à nouveau de l'exercice précédent, le bénéfice distribuable atteint un total de 23.202.549 francs, dont la répartition s'établit de la façon suivante :
— *dotation aux réserves* : 1.113.063 F ;
— distribution aux actionnaires : 13.348.280 F ;
— report à nouveau : 8.741.206 F.

[illegible] à 23 [illegible] s'appliquant à un capital augmenté [illegible] le montant, par suite de la distribution de 6.876 actions gratuites au personnel du groupe, est passé de 59.986.400 francs à [illegible] le dividende [illegible] la banque, [illegible] de 11 francs représentant l'impôt [illegible] payé au Trésor, un revenu global par titre de 33 francs.

La mise en paiement de ce dividende a été fixée au 25 juin 1982.

SIMNOR

[illegible] générale [illegible] le 24 mai 1982, sous la présidence de M. Hervé Derely, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1981, et décidé de distribuer au titre de cet exercice un dividende de 11,50 francs, soit 19.429.710,00 francs.

Celui-ci sera payé dès le 2 août prochain, contre remise de deux coupons distincts :
— le n° 39 A, pour 11,23 francs, soumis à l'impôt sur le revenu ;
— le n° 39 B, pour 0,27 franc, exonéré d'impôt.

Ont été en outre affectés à la réserve légale : 1.008.896,88 francs, et au compte de report à nouveau : 426.368,93 francs.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Axelroud et Simonnet.

Au cours du [illegible] qui s'est instauré avec les [illegible]naires présents, le [illegible] s'est étonné du bas niveau de la cotation boursière (95 francs actuellement), qui ne représente même pas la valeur comptable des immobilisations, amortissements déduits, soit 113 francs par action.

La Bourse, dans son évaluation, ne retient le plus souvent que le strict critère de rendement, judicieux dans le domaine industriel, dont le risque de dépréciation des actifs est indéniable, plus contestable dans le domaine foncier ou immobilier puisque [illegible] actifs résistent parfaitement à [illegible] monétaire.

Le Président a [illegible] part souligné les efforts consentis en matière d'entretien [illegible] immeubles et [illegible] du patrimoine, et insisté sur la [illegible] la [illegible] le maintien d'un [illegible] élevé d'occupation [illegible].

scac

Secteurs d'activités :
— Combustibles : charbon, fuel ;
— Matériaux de construction ;
— Briqueterie ;
— Transport international ;
— Agences de voyages.

Dans sa séance du 26 mai 1982, le conseil d'administration usant de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 1982, et à valoir sur ces autorisations, a décidé d'augmenter le capital social selon les modalités suivantes :
— Emission en numéraire de 401 620 actions nouvelles de 100 F nominal au prix de 150 F par action, jouissance 1er janvier 1982, représentant un montant [illegible] de 60 millions 243 000 F ;
— exercice du droit préférentiel de souscription : 1 action nouvelle pour 2 anciennes possédées ;
— Période de souscription du 14 juin au 16 juillet 1982.

A la suite de ces opérations, le capital sera porté à 120 486 000 F.

Il est d'ores et déjà acquis que les principaux actionnaires de la société souscriront chacun pour leur part à cette augmentation de capital pour un total de 200 810 actions.

Le président, par ailleurs, a précisé que le bénéfice net consolidé s'est élevé, pour l'année 1981, à 50 millions de francs dont 43,7 millions pour la part du groupe, contre 42,3 millions en 1980 et 22,6 millions en 1979. La valeur mathématique consolidée de l'action SCAC ressort à 477 F au bilan au 31 décembre 1981, après la distribution qui sera proposée à l'assemblée générale du 25 juin d'un dividende de 17 F net par action (25,50 F avec avoir fiscal).

Le président a conclu en indiquant : « La SCAC entend poursuivre en 1982 la politique de gestion rigoureuse et cependant dynamique qui lui a permis de faire progresser son résultat et son dividende de façon constante au cours de ces dernières années. Aussi devrait-elle, sauf détérioration grave de la conjoncture dans les différents secteurs où elle exerce ses activités, pouvoir, cette année encore, améliorer sa situation d'ensemble. »

TRANSPORTS EN COMMUN DE MULHOUSE S.A.

Les actionnaires propriétaires d'actions sous la forme au porteur sont informés qu'en application de l'article 94-I de la loi de finances n° 81-1160 du 30 décembre 1981, qui prévoit la nominativité obligatoire des actions de sociétés non cotées, leurs titres devront revêtir la forme nominative avant le 1er octobre 1983.

Les actionnaires pourront faire procéder dès maintenant à l'échange de leurs titres en les présentant aux guichets de leur banquier habituel qui les transmettra à la société pour mise au nominatif.

Rappelons que, faute d'avoir accompli cette formalité, les actionnaires seront privés à compter du 1er octobre 1982 des droits attachés à leurs actions au porteur (droit de vote en assemblées, droit aux dividendes, droit préférentiel de souscription aux émissions d'actions en numéraire, etc.).

En outre, à l'expiration d'un délai qui sera fixé ultérieurement par décret, il serait procédé d'office dans les conditions générales fixées par décret à la vente de leurs titres non [illegible] le produit en [illegible] gné jusqu'à restitution éventuelle.

Le [illegible] d'administration.

Le développement continue.

Les chiffres du Bilan 1981 ont fait ressortir le développement réalisé par Isveimer ces dernières années, confirmant la solidité patrimoniale de l'Institut qui a atteint une valeur d'exceptionnelle importance.

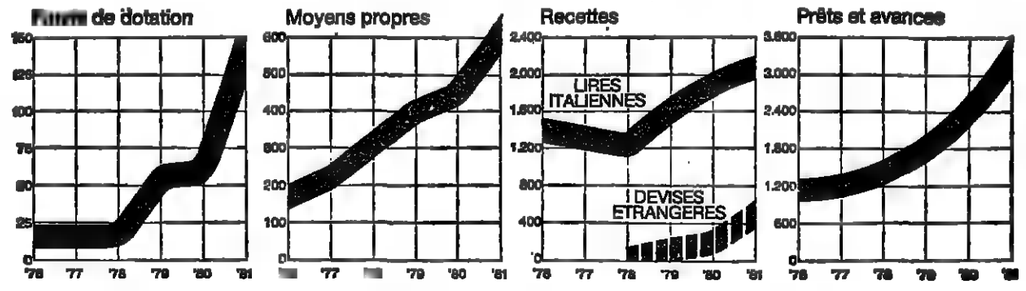

Les montants indiqués sont en milliards de lires.

La banque à moyen terme pour l'Italie du Sud

[illegible] à Naples
[illegible] Rome, Milan, Bari, [illegible], Catanzaro, [illegible], Potenza.
Représentation: Londres.

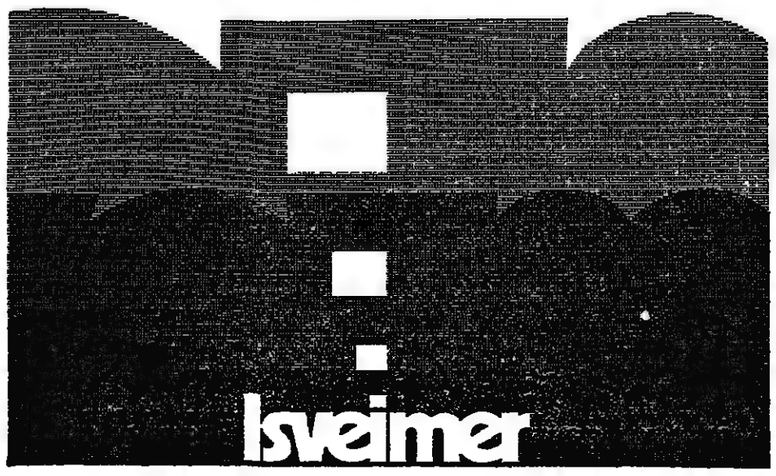

Isveimer

هكذا من الأصل

مكبرا من الأصل

ment canadien tente
avestissements pétr

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS
DU « MONDE »

IERS DES SOC

sca

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

3 JUIN

Morosité

Le climat était encore à la morosité jeudi à la Bourse de Paris et, pour la cinquième séance consécutive, le [illegible] a fait singulièrement défaut sous les lambris du palais Brongniart. Les valeurs françaises [illegible] continué d'évoluer de façon très irrégulière, mais dans d'étroites limites le plus souvent. Cette fois, pourtant, grâce aux rachats effectués par le découvert, le marché avait moins mauvaise allure et, à la clôture, l'indicateur instantané progressait même de quelques fractions (+ 0,13 %).

Autour de la corbeille, les conversations portaient plus volontiers sur l'éli[illegible] de Noah que sur les problèmes de l'heure : hausse du chômage, avec le franchissement pour la première fois de la barre des deux millions de demandeurs d'emploi ; [illegible] élevé ; surévaluation du dollar ; [illegible] de la réunion ministérielle, qui éloigne tout espoir de reprise prochaine en Europe, etc. De l'avis général, le marché n'attend plus seulement les résultats du sommet de Versailles, mais la conférence de presse que le président Mitterrand donnera le 9 juin et les « importantes » mesures économiques et financières que le gouvernement va prendre pour tenter de redresser la barre.

« Je n'ai plus confiance », nous confiait un professionnel. Un autre, sans doute moins pessimiste, n'excluait pas la possibilité d'une reprise technique en juillet liée au replacement de la [illegible] de capitaux liquides libérée par les versements de dividendes (près de 11 milliards de francs).

Le fléchissement [illegible] a entraîné un recul de la devise-titre, qui est revenue de son niveau record de 7,07 F atteint la veille à 7,93/7,95 F.

L'or s'est redressé, [illegible] 322 dollars l'once à Londres (+ 3,50 dollars). Sur le marché parisien, le lingot a valu [illegible] F de plus à 64 [illegible] F. Le napoléon, en revanche, a perdu 1 F à 597 F après 595 F.

NEW-YORK

Hésitant

Après quelques jours de réflexion, la First National Bank of Boston a abaissé son taux de base bancaire de 16 1/2 % à 16 %, suivant en cela l'exemple de la Citibank, mais la cote ne s'est pas sentie rassérénée pour autant si l'on en juge par l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles, qui a clôturé séance au niveau de 816,50, en baisse de 0,38 point sur la veille, le volume des échanges atteignant 48,45 [illegible] d'actions contre 49,22 millions la veille.

Les autres grands établissements [illegible] se sont pas empressés d'emboîter le [illegible] à la dix-huitième banque américaine, ce qui vient conforter les préoccupations des boursiers, pessimistes à penser qu'on peut continuer à tabler sur des taux d'intérêt élevés.

Dans le même temps, la crise économique qui frappe les États-Unis se trouve renforcée chaque jour par une série d'informations défavorables en [illegible] du front du chômage et des [illegible] d'entreprises. Il un point tel que certains commentateurs en arrivent à mettre des doutes sur ce qui semblait jusqu'à présent une évidence : la reprise économique escomptée au second semestre 1982 outre-Atlantique.

Les prévisions de bénéfices à attendre pour les entreprises américaines ont commencé à être révisées en baisse au mois de juin de l'année dernière et les analystes procèdent à de nouveaux calculs dans le même sens depuis lors, et rien ne les incite à changer [illegible] pour l'instant, constate un familier de Wall Street.

VALEURS	Cours du 2 juin	Cours du 3 juin
Alcoa	23 1/2	23 3/8
A.T.T.	51 3/4	[illegible]
Boeing	15 3/8	[illegible]
Chase Manhattan Bank	42 3/8	42 1/4
Du Pont de Nemours	33 1/4	33 1/4
Eastman Kodak	72	72 1/8
Exxon	28	28 1/4
Ford	[illegible] 3/4	[illegible]
General Electric	62	[illegible]
General Foods	36 1/2	[illegible]
General Motors	43 1/2	44 1/8
Goodyear	22 3/4	[illegible]
IBM	63	61 1/2
I.T.T.	23 1/2	[illegible]
Mobil Oil	34 1/8	[illegible]
Pfizer	[illegible]	[illegible]
Schlumberger	[illegible]	42
Texaco	[illegible]	28 5/8
U.A.L. Inc.	[illegible] 3/4	17 1/2
Union Carbide	43 5/8	43 1/4
U.S. Steel	22	21 7/8
Westinghouse	24 1/8	24 7/8
Xerox Corp.	[illegible]	31

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PERRIER. — La société Source Perrier vient d'obtenir l'autorisation de vendre ses produits sur le marché japonais, a indiqué son président, M. Gustave Leven, faisant état d'un accord en ce sens conclu avec la firme nippone Suntori, qui dispose de cent vingt mille points de vente.

M. Leven affirme par ailleurs que la société a réussi une percée spectaculaire aux États-Unis où elle est implantée dans 90 % des grandes surfaces, des cafés et des hôtels-restaurants.

« Actuellement, nous avons 65 % du marché des eaux minérales de New-York et 85 % du reste des États-Unis, ce marché n'étant pas très important. Nous vendons nos [illegible] Perrier à la couche supérieure de la population américaine au prix de 75 cents à 1 [illegible] la bouteille (de 4,50 FF à 6 FF). Notre marché représente [illegible]ellement de 50 à 60 millions de dollars (300 à 360 millions de francs) », a-t-il précisé.

CHARTER. — Le gouvernement britannique a décidé de soumettre pour enquête à la commission antimonopole l'O.P.A. de 64 millions de livres lancée par la société financière Charter Consolidated sur la fabrique d'équipement minier écossaise Anderson Strathclyde.

Cette dernière fait opposition à l'O.P.A., qui [illegible] de [illegible] en Écosse, [illegible] dans les milieux politiques, étant donné que l'opération [illegible] hors d'Écosse et à une société contrôlée effectivement d'Afrique du Sud, la cinquième plus importante entreprise industrielle écossaise par le [illegible] du personnel (4 500) et la onzième en ce qui concerne le chiffre d'affaires.

La décision gouvernementale signifie que l'O.P.A. devra être « gelée » pendant au moins six [illegible] Consolidated, [illegible] laquelle le groupe sud-africain Anglo American Corporation détient un [illegible] de 36 %, possède déjà depuis deux ans une participation de 28,4 % dans Anderson.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1961)

	2 juin	3 juin
Valeurs françaises	109,1	109,1
Valeurs étrangères	109,2	108,3
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 31 déc. 1961)		
Indice général	107,5	107,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés de 3 jours ..... 16 1/4 %

[illegible] DU DOLLAR A TOKYO

	3 juin	4 juin
1 dollar (en yens)	243,10	243,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	23 50	2 022	De Dietrich	375	375	Nadella S.A.	9 60	8 50 o	Étrangères		
5 %	34 60	1 685	Degremont	106 80	101 10	Nawal Worms	108	106			
3 % amort. 45-54	71	2 523	Delalande S.A.	135	135	Navig. (Nat. de)	70	70	A.E.G.	125	....
4 1/4 % 1963	98 70	3 201	Delmas-Vieljeux	487	487	Nicolas	395	390	Alcan	77	....
Emp. N. Éq. 6 % 67	107 30	0 049	Dév. Rég. P.L.C (Lr)	113 50	113 60	Nodet-Gougis	159	158	Alcan Alum	141	....
Emp. 7 % 1973	6539	..	Dietzon-Bottin	299	299	Occident. Part.	29 45	....	Algemene Bank	889	889
Exp. 8,80 % 77	96 35	0 289	Dist. Indochine	389	....	OPB Paribas	88	....	Am. Petrofina	450	....
Emp. 9,80 % 78	78 40	8 780	Draq. Trav. Pub.	225	228	Optorg	67	69 50	Arbed	215	....
E.D.F. 7,8 % 61	128 30	5 521	Duc-Lamothe	254 90	244 70 o	Origny-Desvroise	125 10	125	Asturienne Mines	59	59
E.D.F. 14,5 % 80-92	83 75	0 215	Dunlop	5 40	5 30	Palais Nouveauté	305	....	Sco Pap Espanol	105	105
Ch. France 3 %	217 50	..	Eaux Bass. Vichy	1086	1165	Paris-Orléans	93	92	B. N. Mexique	11 45	11 50
CNB Bqued janv. 82	101 20	7 073	Eaux Vimel	585	590	Part. Fin. Gest. Im.	160	156 o	B. Régl. Internat.	40300	39600
CNB Paribas	101 15	7 073	Ecco	790	798	Pathé-Cinéma	133	130	Barlow Rand	43	43 50
CNB Suez	101 25	7 073	Economats Centre	540	550	Pathé-Marconi	40	....	Bell Canada	122	....
CNI janv. 82	101	7 073	Electro-Banque	153	152	Piles Wonder	88	85 10	Blyvoor	83	....
			Electro-Financ.	315	310	Piper-Heidseck	252 10	....	Bowater	30 30	....
			Elf-Antargaz	212	....	Porcher	212 50	212	British Petroleum	44 50	44 70
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	E.L.M. Leblanc	310	315	Profils Tubes Eas	10 25	....	Br. Lambert	206	200 10
			Entrepôts Paris	173	171 60	Prouvost ex-Lee.R.	29	28	Caland Holdings	89	87
Actibail (obl. conv.)	185 50	....	Epargne (B)	1400	1401	Providence S.A.	310	309	Canadian-Pacific	169 80	166
Aciers Peugeot	66	64 80	Epargne de France	298	302	Publicis	504	504	Cockerill-Ougrs	27 50	26 50 o
Actibail	131 80	130 80	Epeda-BF	739	733	Radt. Soul. R.	172	177	Cominco	240 40	239
Agence Havas	315	315	Escaut-Meuse	211 40	212 50	Ressorts Indust.	134 50	....	Commerzbank	472	....
A.G.F. (St Cent.)	380	380	Europ. Accumul.	52 10	50	Riccles-Zan	110	113	Courtaulds	11 60	....
A.G.P. Vie	3017	3020	Eramet	306	308	Ripolin	64 50	....	Dart. and Kraft	400 30	400
Agr. Inc. Madag.	46	46	Felix Potin	1083	1094	Riviera (Lui)	10 80	10 10 o	De Beers (port.)	31 10	30
Air-Industrie	12	....	Fermi. Vichy (Ly)	190	185	Rochefortaise S.A.	109	111 50	Dow Chemical	175	173 50
Alfred Harlicq	58	56	Fives-Fournaise	4	3 75 o	Rochette-Cenpa	24 90	24 o	Dresdner Bank	529	492
Allobroge	341	355	Finalens	84 20	83	Rossario (Fin.)	95 50	97	Femmes d'Aq.	63 10	....
Alsacienne Banque	....	....	FIPP	119	110 80 o	Rougier et Fils	69	68 20	Finoutremer	209	216
André Roudière	75 80	75 80	Fonco (Chât. eau)	1515	1515	Rousselot S.A.	314	317	Fisnider	0 40	....
Applic. Hydraul.	244 40	248	Foncière (Cie)	150	....	SAFAA	30 30	28 o	Fosecz	29 50	29 50
Artel	108 40	101	Forc. Agache-W.	342	86 50 o	Safic-Alcan	190	186	Gén. Belgique	274	273
A. Thiery-Sigrand	18 10	19 70 d	Fonc. Lyonnaise	1150	1180	SAFT	325 50	328	Gevaert	98	95
Arnois	278 80	289 80	Foncina	106 80	105	Sainrapt et Brice	148 50	143	Glaxo	177 90	....
At. Ch. Loire	35 20	....	Forges Gouguenan	14 20	13 20 o	Saint-Raphaël	87	90 50	Goodyear	300	291
Aussedat-Rey	23	23	Forges Strasbourg	149	148	Salins du Midi	250	250	Grace and Co	32	31
Bail C. Monaco	84 90	91	Fougerolle	153	155	Sanz-Fé	120	120	Grand Metropolitan	94 50	93 10
Banania	383	381 20	France I.A.R.D.	104 20	108	Satam	76 15	76 15	Gulf Oil Canada	306	314
Banque Hervet	....	....	France (La)	510	520	Savoisienne (M)	84	80 65	Hanesbeest	874	868
Banque Hypoth. Eur.	260	259	Frankel	176	172	SCAC	220	212	Honeywell Inc.	42 20	....
B.N.P. Intercontin.	82 10	82 10	Fromageries Bel	281	281	SCDB (Cent. B.)	....	....	Hoogoven	234	231
Banque Worms	....	....	From. P.-Renard	248 60	....	Sefiar-Leblanc	218	220	I. C. Industries	234	234
Bénédictine	780	770	GAN	674	671	Semelle Maubeuge	128	128	Imp. Min. Chem.	370	370
Bernard-Moteurs	36	35 50 o	Gaumont	408	424 d	S.E.P. (M)	80	....	Johannesburg	10 30	10 40
Bon-Marché	78	79 60	Gaz et Eaux	695	723	Séquanaise Banq.	....	....	Kubota	186 50	180 10
Borie	300	....	Genvrain	165	....	Serv. Equip. Vill.	26	[illegible]	Latonie	499	500
Bras. Glac. Ind.	468	....	Gér. Ann. Hold.	29 50	29	Sich	76	75 10	Mannesmann	23 80	....
Bretagne (Fin.)	80	....	Gerland (Ly)	385	385	Sicomi	147 60	148	Marks-Spencer	44 10	44 10
B. Scalb. Dep.	....	....	Gévelot	38	38 50 o	Sintra	470	[illegible]	Midland Bank Ltd	41 50	40 20
Cambodge	140	142	Gr. Fin. Constr.	130 10	130 10	Sinvim	101	103	Mineral-Ressourc.	388	388
C.A.M.E.	98	96	Gds Moul. Corbeil	118 10	119	Siph (Plant. Hévéas)	138 10	[illegible]	Nat. Nederlanden	85	86
Campenon Bern.	254 50	244 30	Gds Moul. Paris	281	....	Slimisco	280	280	Noranda	12	12
Canal. Padang	182	182 50	Goulet S.A.	328	328	SMAC Aciéroid	176	[illegible]	Olivetti	122 50	119
Carbone-Lorraine	38	38	Groupe Victoire	251	....	Société Générale	....	....	[illegible] Holding	840	....
Carnaud S.A.	48	48 10	G. Transp. Ind.	127	130	Sofal financière	337	[illegible]	[illegible] Canada	417	417
Caves Roquefort	575	577	Huard-U.C.F.	58	58	Sofic	134	139 30	Pfizer Inc.	34	....
C.E.G.Prig.	114	118 60 d	Hutchinson Mapa	22 80	21 o	Soficanal	240	240	Phoenix Assurance	8 80	....
Cemoa. Blanzy	445	453	Hydro-Energie	47 80	47 80	S.O.F.I.P. (M)	90	91	Pirelli	661	678
Centrest (Ny)	123	....	Hydroc. St-Denis	85	....	Sofragi	415	420	Procter Gamble	18 25	18 40
Cerabati	108	108 80	Imaindo S.A.	137	142 60	Sogepal	280	289 80	Reoh Cy Ltd	628	634
C.F.F. Ferrailles	148 80	148 80	Imminvest	97	....	Soudure Autog.	118 50	123 40	[illegible]	634	632
C.F.S.	620	620	Immobail	189 90	188 50	Soufflet	276 20	274 80	[illegible] (port.)	59	59 50
C.G.I.B.	8	7 30 o	Immobanque	244	236 50	S.P.E.G.	143 50	143 50	[illegible] Actionlog	161	165 10
C.G.Maritime	18 20	13 o	Immob. Marseille	1200	1180	Spichiron	210 10	210 10	[illegible] Rand	186	191
C.G.V.	98	102	Ionquillas	250	252	S.P.I.	151 60	151	[illegible] of Can.	127 70	129
Chambon (M.)	242	240 10	Imp. G.-Lang	3 26	3 30	Spie Batignolles	186 80	178 *	Stillontein	78 30	86
Chambourcy (M.)	920	....	Industrielle Cie	336	341	S.P.I.	186 80	178 *	Sud. Allumettes	183 50	148 80
Champac (Ny)	121 10	....	Interbail	186 80	186 50	Soie Bungonaise	186 80	178 *	Tanneco	207	212 50
Chim. Gde Paroisse	55 30	53	Jaeger	92 50	95 10	Steinri	264	273	Thorn EMI	58	....
C.I. Maritime	301	301	Jaz S.A.	48	48 80	Synthelabo	128 80	127 10	Thyssen a. 1 000	280	....
Cimenis Vicat	220	225	Kloss S.A.	311	316 80	Telunger	376 30	378	Vieille Montagne	310	....
CIPEL	94 20	....	Lafitte-Bail	182	174 70	Textot-Aequitex	79 90	78	Wagons-Lits	230	231
Citroen (B)	121	122	Lambert Frères	44 90	46 70	Thenn et Muth.	55	54	West Rand	13	12 90
Clasus	303	303	Lampes	174	....	Thermalaba	38	39 50			
Cl. MA (Fr.-Bail)	320	320	La Brosse-Dupont	72 80	70	Tour Eiffel	245 40	250			
CMM-Mer Madag.	21	20 90	Lebon Cie	348 50	356	Trailor S.A.	150	149			
Cochery	84	80 70	Locabail Immob	283	283	Uffcog	75 10	76 10			
Cofradel (Ly)	510	510	Loca-Expansion	128	128	Ufimer S.M.D.	86	87			
Cogit	147	148	Locafrance	138	....	Ugimo	125 80	128			
Cominbus	320 10	320 50	Locatel	391 80	391 80	Unibail	281	290			
Comptoirs	152	152 90	Lordex (Ny)	109	108	Unidel	93	93			
Comp. Lyon-Alem.	148 90	149	Louvre	237 80	235	U.A.P.	555	555			
Concorde (La)	252	269	Lucbaire S.A.	110	110	Union Brasseries	44	45			
C.M.P.	28 80	7 70 o	Magasins Unipris	72	73	Union Habit.	180	180			
Coste S.A. (Lil)	24 90	....	Magnant S.A.	49 80	50	Un. Imm. France	156	159			
Crédit (C.F.D.)	173	173	Maritimes Part.	108	110	Un. Ind. Crédit	205 30	208			
Créd. Gén. Ind.	230	229	Marocaine Cie	28	....	Union Ind. Ouest	307	305			
Crédit Lyonnais	....	....	Marseille Créd.	....	....	Unipol	155	157			
Crédit Univers.	363	363	Maurel et Prom.	25 18	....	Vinaty Bourget (Ny)	10 65	....			
Crédital	87 80	87 30	Métal Déployé	340	328	Vinix	44 30	47 50 d			
C. Sabl. Baine	130	130	Mic	288	286	Waterman S.A.	184	186			
Darblay S.A.	....	....	Moro	224	224	Brass. du Maroc	180	176			
						Brass. Ouest-Afr.	20 20	21			

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Total C.F.N.	80	....
Ufinex	226	....
Voyer S.A.	1 45	....
Roremo NV	466	463
S.K.F. (Applic. méc.)	....	....

3/6	Émission Frais inclus	Rachat net
SICAV		
Actions France	155 45	148 40
Actions-Investiss.	179 53	171 39
Actions sélectives	210 22	200 69
Astificandi	231 07	220 53
A.G.F. 5000	180 08	171 91
Agrimo	251 96	240 53
Altefi	180 79	172 58
A.L.T.O.	165 30	157 80
Amérique Gestion	318 12	303 69
Bourse-Investiss.	201 71	192 56 •
Capital Plus	1010 78	1010 78
C.I.P.	582 64	556 22
Convertimmo	204 30	195 04
Cortexa	658 87	628 99
Crédimer	237 15	226 40
Cross. Immobil.	236 24	225 53
Démitier	51390 14	51236 43
Drouot-France	191 19	182 52
Drouot-Investiss.	418 43	399 46
Energie	176 59	170 49
Epargne-Croiss.	912 83	871 44
Epargne-Industr.	315 79	301 47
Epargne-Inter	420 81	401 73
Epargne-Oblig.	144 31	137 77
Epargne-Unie	553 44	528 34
Esparne-Valeur	238 37	227 56
Euro-Croissance	259 46	247 69
Financière Privée	577 94	551 73
Foncier Investiss.	418 88	399 89
France-Garantie	231 38	226 84 •
France-Investiss.	289 17	256 96 •
Fr.-Obl. (nouv.)	328 70	313 79 •
Francic	183 69	175 36
Frucador	171 21	163 45
Fructifrance	314 01	299 77
Gestion Mobilière	401 04	382 85 •
Gest. Rendement	385 50	368 02
Gest. Sél. France	251 71	249 84
I.M.S.I.	245 90	234 76
Indo-Suez Valeurs	409 29	390 73
Interoblig.	7374 44	7040 04
InterSélect France	194 42	185 60
Intervaleurs Indust.	288 62	275 53
Invest. St-Honoré	426 11	406 79
Laffitte-Expansion	489 50	438 66
Laffitte-France	143 90	137 36
Laffitte-Oblig.	124 09	118 48
Laffitte-Rend.	166 84	159 27
Lafitte-Tokyo	520 82	487 20
Livret portefeuille	308 09	294 12 •
Multi-Obligations	354 58	338 50
Multirendement	121 19	115 89
Mondial Investas.	219 22	209 28 •
Natio.-Epargne	10794	10687 13
Natio.-Inter.	658 82	629 90
Natio.-Valeurs	381 73	364 42
Obli-sem	131 77	125 78
Pacifique St-Honoré	285 99	273 02
Paribas Gestion	338 25	322 91
Pierre Investiss.	294 82	281 26 •
Sécur. Mobilière	335 84	320 61
Sél.court terme	10789 51	10689 34
Sélec. Mobil. Div.	232 97	222 41
S.P.I. Printemr	171 53	163 75
Sélection-Rendem.	139	132 70
Sélect. Val. Franc.	193 42	148 48
S.F.I. fr. et étr.	282 82	268 71 •
Sicavammo	342 13	328 62
Sicav 5000	151 41	144 54
S.I. Est	680 88	650 •
Slivalrance	256 74	248 10
Slivam	206 97	196 63
Slivarente	175 08	167 15
Slivinter	220 15	210 17
S.I.G.	482 07	469 22 •
S.N.I.	693 70	662 24
Solrivest	293 27	279 97
Sogepargne	282 14	269 35
Sogevar	534 11	509 89
Sogintar	698 83	667 58
Soleil Investiss.	324 66	309 84
U.A.P. Investiss.	227 53	217 21
Unifrance	181 83	173 68
Uniloncer	467 96	437 19
Unigestion	404 44	386 10
Uni-Japon	827 77	789 30
Unirente	1386 70	1341 10
Univer	11047 12	11047 12
Valorem	260 93	249 10
Valrel	108 193	108047
Worms Investiss.	463 84	442 82

HORS-COTE

Compartiment spécial

A.B.P.-R.D.	705	710
Emmpose	181 20	180
Métallurg. Minière	163	162 50
Novatal S.I.E.H.	1090	1085
Sarakreek N.V.	212	208
Sicomar	126	120
Sofibus	220	....
Rodamco	382	380

Autres valeurs hors cote

Alsar	136	....
Cellulose du Pin	24 10	....
Coparex	356	355
F.B.M. (Lil)	70	28 o
Ilena Industries	13	....
La Mure	71	75 d
M.M.B	148 50	139
Océanic	45	....
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	156	....
Rosier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1851	4,5 % 1973	1728	1738	1760	1736
3040	C.N.E. 3 %	3015	3020	3020	3000
485	Air Liquide	493	492 50	498	492 80
380	Ale. Superm.	374 50	385	385	385
88	A.L.S.P.I.	88 60	88 50	88 50	88 80
182	Alsthom-Atl.	185	186	188	186
900	Amrep	902	900	900	892
188	Applic. gaz	182 50	183	183	182
123	Arjom. Prioux	123 50	118	118	120 40
870	Aux. Entrepr.	856	855	855	860
528	Av. Dass.-Br.	540	545	545	540
188	Bail-Equipem.	180	178 50	178 50	178 80
184	— (obl.)	197	197 50	197 50	197 50
308	Bail-Investiss.	328	321	321	326 90
180	Cie Bancaire	173	171	171	171
130	Bazar H.-V.	140	137	138 80	139
95	B.C.T. Midi B.	94	92	93	92
210	Béghin-Say	211	205	205	206
540	Bic	500	508	518	498
171	B.I.S.	173 70	171	171 90	171
400	Bazoit (Génal)	401	401	401	402
1050	Bongrain S.A.	1022	1013	1010	1010
705	Bouygues	682	687	695	710
1520	B.S.N.-G.D.	1510	1495	1495	1480
1480	— (obl.)	1470	1480	1460	1460
1650	Carrefour	1611	1640	1630	1610
295	— (obl.)	300	300	300	297
1360	Casino	1339	1345	1330	1355
880	Cedis	[illegible]	820	820	820
38	CEM	[illegible] 05	35 05	35 05	34 40
175	Cetelem	176 20	178	176	175
580	C.F.A.O.	544	545	545	541
73	C.F.D.E.	66 50	68	69 50	68
200	Chemp. Réunis	194	197	197	193 10
12	[illegible]	11 10	11 10	11 10	11 10
[illegible]	Ciments franç.	156 80	154	154	155
[illegible]	— (obl.)	140 20	141	141	140
[illegible]	[illegible]	868	[illegible]	848	848
[illegible]	[illegible]	579	[illegible]	558	566
[illegible]	[illegible]	[illegible]	102 80	102 80	[illegible]
[illegible]	Colinvaux	124	123	123 50	121 10
[illegible]	Cotam	227	221	221	217
370	Compt. Entrepr.	107	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Compt. Mod.	379	379	379	375
181	Créd. Foncier	358	359	359	[illegible]
305	Crédit F. kana.	183	183	183	[illegible]
89	Crédit Nat.	295 20	295 10	295 10	[illegible]
[illegible]	Creusot-Loire	83 10	[illegible]	[illegible]	82 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285	C.S. Saupiquet	272 50	272 50	272 50	269
820	Damart-Servip	841	835	835	840
940	Darty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	898
1050	Dodia France	1020	1018	1018	1012
40	D.M.C.	34	[illegible]	80	34 40
[illegible]	Dumez	1050	1050	1050	1050
345	Eaux (Gén.)	331	323	[illegible]	[illegible]
128	Elf-Aquitaine	122	[illegible]	40	121 40
125	— (certific.)	122 50	122 50	[illegible]	122 50
620	Essilor	579	578	[illegible]	573
210	Esso S.A.F.	205 40	215 50	[illegible]	214 90
360	Eurafrance	350	355	355	355
1230	Europarchitel	1140	1125	1125	1125
[illegible]	Europe nº 1	527	526	526	527
[illegible]	Facon	574	565	565	565

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1160	Fichet-Bauche	1160	1145	1145	1157
188	Finadel	188	188	188	188
148	Fives-Lille	150	148	146 10	148 10
[illegible]	Fonderie (Gén.)	63	62	62	62
[illegible]	Frassinet	82	86	85	86
400	Francarep	396	395	392	390 10
[illegible]	Gal. Lafayette	226 50	224	224	224
340	Gén. d'Entrep.	342	336	336	335
1410	Gén. Géophys.	1390	1386	1386	1386
445	G.T. Mars.	453	450 20	451	452
438	Guyenne-Gasc.	431	431	431	429 90
465	Hachette	485	480	478	478 50
395	Hénin (La)	335	333	333	333
[illegible]	Imétal	57 30	60	61 80	61 20
225	Imm. Plaine-M.	228	228	228	228
175	Ind. et Particip.	174	176	176	172 70
800	Inst. Mérieux	811	811	810	811
1080	Interchassis	1128	1130	1130	1050
158	J. Borel Int.	168	168	169	165
210	J. Lefebvre	199	200	200	[illegible]
167	Jeumont Ind.	163 10	163 10	163 10	[illegible]
26	Kléb.-Colombes	25 80	25 20	[illegible]	[illegible]
305	Lab. Bellon	305 80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
270	Lafarge-Coppée	261	[illegible]	50	[illegible]
300	— (obl.)	282 20	299 90	299 90	94
265	Lafarge nouv.	246	248	248	252 80
1670	Legrand	1645	1640	[illegible]	1610
2410	— (obl.)	2420	[illegible]	2430	2420
910	Les

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ENVIRONNEMENT : « Pour un autre modèle de développement », par Jose-Balbino Leon ; « L'appel du lac Turkana », par Pierre Graziani ; « L'île de ... », par Gabriel Matzneff ; ... entretien avec M. Pierre ... ; « *J'ai vu disparaître 90 % de la faune africaine.* »

ÉTRANGER

3-4. LE SOMMET DE VERSAILLES
4. EUROPE
6. AMÉRIQUES
6-7. LA GUERRE DES MALOUINES — « L'Argentine dans la guerre » (II), par Charles Vanhecke.
8. ASIE
8. PROCHE-ORIENT

POLITIQUE

9. Le débat sur la politique économique et sociale du gouvernement.
11. Le projet Auroux à l'Assemblée nationale.

SOCIÉTÉ

12. Quatre employées d'une même entreprise se suicident en moins de trois mois.
— JUSTICE : *le Point* et *le Figaro* poursuivis pour infraction à la législation sur les sondages.
13. MÉDECINE : grève à l'hôpital Broussais.
— RELIGION : deux rassemblements pendant les fêtes de Pentecôte.
— ÉDUCATION.
31. SPORTS.
— *Un colloque à Font-Romeu pour préparer le projet de loi sur les activités physiques et sportives.*

LOISIRS ET TOURISME

EXOTISMES : ... danses rituelles à 30 dollars l'heure ; Colombie : réalités et chimères de l'El Dorado.
17. ... les Country inns, les États-Unis comme ... soi.
18-19. ... DE ...
20. Nouveaux ... nouvelles ...
21 à 23. Hippisme ; Philatélie ; Plaisirs de la table ; Jeux.

CULTURE

25. MUSIQUE : grands projets à Nice.
— PROJETS : des meubles ... pour les ministères.

RÉGIONS

32. CORSE : l'élection de l'Assemblée ; M. Ralite ... « plus muté ».

ÉCONOMIE

33. SOCIAL : le conflit de l'usine Talbot de Poissy.
— ... : le redressement du ... de la machine-outil.
AGRICULTURE : le ... congrès du C.N.J.A.

RADIOTELEVISION (28)
INFORMATIONS « SERVICES » (14) : Rétromanie ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Loto.
Annonces ... (30-31) ; Carnet (29) ; Mots croisés (24) ; Programmes spectacles ... ; Bourse (35).

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS

Modèle TRECA
EXPOSITION ET VENTE
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
37 Av. de la REPUBLIQUE • PARIS 11e
Métro Parmentier • Parking ...
Tél. ...
LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

BUICK
Skylark 9 ev.

Jean Charles s.a.
28, rue ... Paris-16e. 524.43.33

A B C D F G H

L'ambassadeur d'Israël à Londres est grièvement blessé dans un attentat

Deux *mois, jour pour jour*, après l'assassinat à Paris du diplomate israélien Yaacov Barsimantov, l'ambassadeur d'Israël à Londres, M. Shlomo Argov, a été grièvement blessé, jeudi soir 3 juin, au cours d'un attentat.

● A JERUSALEM, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, s'est déclaré « bouleversé » par la nouvelle, se refusant à tirer toute autre conclusion. De source autorisée, proche de M. Begin, on craint le déclenchement d'une « nouvelle vague d'opérations terroristes palestiniennes contre des diplomates israéliens à l'étranger ».

L'O.L.P. a placé ses unités en état d'alerte au Sud-Liban, en prévision d'une éventuelle opération de représailles israéliennes. Aucune des organisations palestiniennes présentes dans la capitale libanaise n'a toutefois revendiqué l'attentat.

De notre correspondant

Londres. — L'ambassadeur d'Israël en Grande-Bretagne était toujours dans un état critique, ce vendredi 4 juin en fin de matinée, après avoir été victime d'un attentat. Jeudi, peu après 23 heures, heure française, un homme âgé d'une vingtaine d'années, décrit par les témoins comme paraissant d'origine proche-orientale, a tiré une rafale de fusil mitrailleur sur M. Shlomo Argov, alors que celui-ci sortait d'un grand hôtel du centre de Londres où il avait participé à une réception diplomatique. Une balle a frappé la boîte crânienne de l'ambassadeur, qui a été opéré pendant plus de cinq heures à l'hôpital national neurologique. Les chirurgiens ont retiré du cerveau un caillot de sang et des fragments osseux.

Les gardes du corps de M. Argov, appartenant à la section spéciale de la police chargée de la protection des diplomates, ont immédiatement riposté à l'agresseur, atteint d'une balle dans la nuque, a été arrêté à une centaine de mètres de l'hôtel. Ses jours ne semblent pas en danger. Deux autres individus, dont la voiture aurait été vue à proximité de l'hôtel, ont été arrêtés peu après dans le sud de Londres. Ils auraient été trouvées dans leur véhicule et ils sont toujours interrogés par la police.

M. Argov, *qui est diplômé de la* London School of Economy, est marié et père de cinquante-deux ans. Il est ambassadeur d'Israël en Grande-Bretagne depuis 1979, période où les relations entre les deux pays se sont sensiblement refroidies. Ami personnel de M. Begin, c'est un représentant intransigeant de la politique israélienne.

Un porte-parole de l'ambassade a indiqué que la blessure d'un diplomate comme M. Argov était partie intégrante visant les diplomates israéliens dans le monde entier. Il a souligné que les milieux terroristes des Palestiniens ont qu'elles aient eu lieu, représentant une violation du cessez-le-feu entre Israël et l'O.L.P., qui s'expose seul à des actions de représailles.

DANIEL VERNET.

La restructuration de Boussac-Saint-Frères

- *Mille trois cents suppressions d'emplois*
- *Plus d'un milliard de francs d'investissement*

De notre correspondant

Lille. — Mille trois cents *suppressions d'emplois et un milliard d'investissements en cinq ans*, telles sont les données majeures du plan de redressement annoncé par M. René Mayer, le P.-D.G. de la nouvelle compagnie Boussac-Saint-Frères (B.S.F.). Ces informations *apportées lors du comité central d'entreprise*, qui s'est tenu à Wambrechies dans la banlieue lilloise, le 3 juin, ont été mal accueillies par tous les syndicats (C.G.T., C.F.T.C., C.G.C., C.F.D.T., F.O.), qui s'opposent à tout licenciement.

Les chiffres avancés étaient connus, et c'est ainsi qu'un groupe de travailleurs de l'usine de Beauvais étaient venus à Lille pour manifester leur désapprobation. M. Mayer a souligné cependant que cette opération, qui portait sur les secteurs les moins performants, ne permettrait de réduire que de 10 % les effectifs des pertes qui s'élèvent pour le groupe de 100 à 150 millions de francs par mois courants. Il va pratiquer une gestion plus sérieuse, (on parle de mini-électronique). On va aussi vers l'extérieur...

Il s'agit là d'un programme ambitieux, mais qui est aussi une garantie. Des experts, il y a quelques mois, avaient formulé un jugement sévère sur la gestion passée de plusieurs milliers. La direction prend des risques, c'est un pari, les syndicats ne sont pas convaincus que certaines opérations de la compagnie Boussac-Saint-Frères, qui regroupe non seulement des activités du B.S.F. mais aussi de la Société française d'habillement Agache Willot, soit au total 26 000 personnes (le chiffre date du 26 mars et non du 31 avril).

Les travaux restent publics jeudi soir entendus par la mise en place d'un plan social. C'est ainsi qu'on annonce non seulement la suppression de 800 personnes et 100 départs en préretraite, mais que les chantiers garderont leur niveau de rémunération actuel pendant dix-sept mois en moyenne, ce qui facilitera des reconversions.

Les investissements seront en partie financés par le F.D.E.S. (fonds de développement économique et social) et par des emprunts, mais ils seront, a affirmé M. René Mayer, largement autofinancés. Il est prévu de procéder à quelques fermetures d'usines.

On va concentrer les efforts sur les secteurs forts en [illegible] les produits d'hygiène (linge de toilette, draps, couvertures, serviettes de bain, etc.), dans les unités des Vosges et de la Meuse (200 millions d'investissement), dans le linge de maison et les confections du sud, dans les Vosges, le Nord et la Loire (250 millions), dans les tissus d'habillement en Alsace principalement, dans les Vosges et la Haute-Saône (150 millions), dans les produits du plein air et le camping (43 millions), etc. Au total, 970 millions de francs sont programmés, *non compris* les fonds pour le développement « *notables non inscrits dans le groupe* », grâce à un nouveau secteur d'innovation et de recherche. Enfin on entend mettre en place des services commerciaux et administratifs plus efficaces certaines grandes filiales comme Dim et Agaly.

Voici les chiffres annoncés par les opérations annoncées par M. Mayer : — *Filatures et tissages* : à Abbeville (Somme), 229 suppressions, 130 reclassements prévus dans la création d'une nouvelle unité de papier fine douce, qui sera mise en service dans dix-huit mois; Roubaix (Nord) : 73 suppressions d'emplois, 15 reclassements ; Filatures de Corbeaupierre (Haute-Saône) 163 suppressions, reclassements à l'étude; Tuvelinghem du Rabodeau (Nord), 94 suppressions, 58 reclassements, 36 mises en pré-retraite ; Velours Cotelé : 132 suppressions avec fermeture de l'usine. C'était, dans la direction, l'une des mesures difficiles qu'il y a eu à prendre du groupe.

— [illegible] : à Blainville (Meurthe-et-Moselle), 45 suppressions, 37 reclassements possibles, 12 emplois maintenus ; [illegible] (Meurthe-et-Moselle) : 58 suppressions, [illegible] ; Bohain-en-Vermandois (Aisne) : 200 suppressions, 143 reclassements.

— *Linge de lit et de soi* : [illegible] : 172 suppressions ; Roubaix-Tourcoing : 38 suppressions et 400 emplois environ à la Manufacture française de [illegible] et confitures.

— *Filets de pêche et de sport* : Etaples (Pas-de-Calais) : 80 suppressions.

— *Emballage* : service de vente : 14 suppressions.

GEORGES SUEUR.

LES POUVOIRS PUBLICS ACCORDENT UNE AIDE À INTERNATIONAL HARVESTER-FRANCE.

International Harvester France, filiale du groupe américain I.H. de Chicago, dont les difficultés sont extrêmes, a conclu avec les pouvoirs publics et ses banquiers un accord financier, lui apportant un ballon d'oxygène.

En premier lieu la maison-mère procède à une augmentation de capital de 110 millions de francs, soit à hauteur du tiers du capital actuel. Le crédit bancaire octroie un crédit à long et moyen terme de quelque 90 millions de francs. Enfin, les banquiers français et américains ont décidé d'accroître les lignes de crédit accordées à I.H. France. Au total, la firme française disposera de 450 millions de francs d'argent frais.

Selon un porte-parole d'I.H.-France, le machinisme agricole va relancer les investissements à son usine de Croix (Nord) et de Saint-Dizier (Haute-Marne). La mise en route de l'usine d'Angers (Maine-et-Loire) est maintenue.

En novembre dernier, I.H.-France avait annoncé un plan de réduction d'emploi portant sur 823 postes. Celui-ci avait été refusé. Depuis, les négociations avec les pouvoirs publics ont été maintenues. Elles ont abouti au plan de licenciement que l'on sait, et I.H.-France envisage toujours de réduire l'emploi avec 600 départs en pré-retraite et 200 départs volontaires. Dans un communiqué daté de mai 1982, la section C.F.D.T. de l'usine de Croix s'étonnait que les organisations syndicales n'aient pas participé aux négociations avec les pouvoirs publics et s'inquiétaient de l'utilisation des crédits consentis : 2 000 suppressions d'emplois en moins affectueront en France.

LES ÉCOLOGISTES DE GREENPEACE REMBARQUÉS SOUS ESCORTE À LENINGRAD

Les vingt-huit écologistes du mouvement Greenpeace ayant regagné Helsinki à bord de leur bateau après avoir passé quarante-huit heures à Leningrad. Arrivés lundi 31 mai, munis de visas d'entrée en U.R.S.S., ils avaient l'intention de tenir une conférence de presse sur l'interdiction des essais nucléaires.

En fait, le bateau a été contraint de mouiller dans la zone militaire du port. Deux quelques écologistes furent autorisés « mercredi » à débarquer pour rencontrer des représentants du Comité soviétique pour la paix. Durant cette entrevue, des membres du groupe lancèrent sur la [illegible] quelque deux mille ballons portant en russe l'inscription suivante : « *Citoyens soviétiques, faites pression pour les essais nucléaires.* »

L'entretien à terre aurait alors été interrompu ; les écologistes tentèrent de distribuer des tracts dans les rues de Leningrad. Rapidement entourés par des agents du K.G.B., ils furent reconduits sous escorte à bord de leur bateau. Peu après, le [illegible] fut remorqué en haute mer et dut rejoindre la capitale finlandaise.

LA CHEMISE PERSONNALISÉE

Une chemise de haute qualité réalisée aux mesures individuelles de chacun dans la forme et le tissu préférés à partir de 300 F) grâce au procédé « Mesures - Correspondances »

A. SCHNEIDER
CHEMISIER-MODÉLISTE
194 bis, rue St-Denis, Paris-2e
Tél. : ...
Notice ... gratuite

Véritable paille
Jamaïque 14 F le m².
Soit 70 F le rouleau de 5 m 50, 90 F le rouleau de 7 m 30. Stock limité.
100 000 m² de moquette et revêtements muraux en stock à des prix incroyables.
ARTIREC
5 % de remise sur présentation de cette annonce
8/10, rue ... St-Sébastien
75011 PARIS
Tél. 355 66.50.
ouvert de 9 h à 18 h 30 sans interruption

LE FRANC RESTE TRÈS FAIBLE

La journée du jeudi 3 a été dure pour le franc français, qui a dû faire l'objet de fortes interventions de la Banque de France. Dans un marché relativement calme, sans offre spéciale, le cours du mark à Paris s'est établi à plusieurs reprises à 2,61 F, qui constituent le haut de la fourchette actuelle, non sans que 2,62 F, qui représentent le cours plafond de la monnaie allemande, aient été touchés le 5 octobre dernier.

A chaque fois, la Banque de France, a été vendeuse de marks, soit des dollars, ce qui revient au même, pour maintenir à 2,61 F environ le cours du mark. Selon des estimations raisonnables, elle y a consacré l'équivalent de 800 à 900 millions de dollars dans des marchés monétaires durant la seule journée de jeudi. Des interventions massives auraient également été effectuées sur les marchés monétaires au sous-sol de la Banque de France, le cours du mark ne paraissant guère meilleur à la fin de la matinée du vendredi 4 juin, l'Institut d'émission ayant continué à intervenir assez massivement pour maintenir le mark à 2,6110 F environ le cours du matin.

Le tirage du « Monde-Radio-Télévision » daté 5 juin 1982 a été de 519 984 exemplaires.

REPORTANT A 1984 SON CONGRÈS CONFÉDÉRAL

F.O. refuse de « participer à la gestion de l'austérité »

Le report à 1983 des élections à la Sécurité sociale a eu une conséquence immédiate pour Force ouvrière. A l'issue de son comité confédéral national, réuni les 2 et 3 juin à Aix-le-Bains, F.O. a décidé que son prochain congrès prévu initialement pour le printemps 1983 n'aurait lieu qu'en 1984. M. Bergeron, dont le départ était envisagé à l'occasion de ce congrès, a souligné que ce report n'était pas motivé par des raisons politiques — « *Nous n'avons pas de problèmes internes* » — mais uniquement par l'impossibilité « *d'organiser un congrès et en même temps de mener bataille dans les élections à la Sécurité sociale* ».

Situé entre le congrès de la C.F.D.T. et celui de la C.G.T., du 13 au 18 juin à Lille, ce comité confédéral était l'occasion pour F.O. de prendre position dans le débat économique actuel. Critiquant la récente augmentation de la T.V.A., impôt « *le plus injuste* », soulignant que dans l'action gouvernementale « *il y a des aspects positifs, et d'autres, qui le sont moins* », M. Bergeron a considéré que « *pour l'essentiel, le pouvoir n'est pas parvenu à résoudre les problèmes les plus difficiles qui conditionnent tout le reste* », qu'il s'agisse du chômage ou de l'inflation. Le secrétaire général n'a pas éludé le débat sur la rigueur et la solidarité : « *Nous sommes solidaires mais nous sommes* [illegible] *que la solidarité passe obligatoirement par la réforme fiscale.* »

Cependant, il se dégage de la résolution adoptée au terme d'un débat où se sont exprimés une quarantaine d'intervenants, une méfiance certaine à l'égard d'une rigueur qui déboucherait sur l'austérité. Ainsi est-il souligné que F.O. « *ne saurait au nom du réalisme, ou par contamination, partager les orientations des syndicats-partis tels que la C.F.D.T., qui, en se substituant au gouvernement et aux responsabilités qui sont les siennes, amènent à participer à la gestion de l'austérité* ». F.O. récuse « *toute gestion de la crise aux couleurs de France qui, sous l'impulsion du P.C. et de la C.G.T., tendrait à la mise en place d'un compromis historique à la française conduisant à terme à la liquidation de la démocratie* ».

Une telle résolution augure mal de la réponse que F.O. sera amené à donner à la proposition de rencontre que la C.F.D.T. lui a adressée le 3 juin, comme aux autres syndicats. M. Bergeron a toutefois évité de se prononcer. Mais l'unité à géométrie variable prônée par M. Maire aura bien du mal à se mettre en place.

SODEXHO VIENT D'ACQUÉRIR 10 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ JACQUES BOREL

Un petit coup de théâtre vient de se produire dans la querelle qui s'est élevée au sujet du projet de fusion de la société Jacques Borel international avec la chaîne Novotel : le groupe SODEXO vient d'acquérir 10 % du capital de Jacques Borel.

Déjà le groupe CODEC-UNA, coopérative de commerçants indépendants, mené par M. Jacques Régnier, s'est assuré un peu moins de 27 % de Jacques Borel avec le concours de Lazard Frères, et entend s'opposer au projet de fusion en question, qui doit, le 28 juin prochain, être ratifié par au moins 66 % des porteurs d'action (*le Monde* du 4 juin).

Le groupe SODEXHO, qui, pour l'instant, semble agir indépendamment de CODEC UNA, va, vraisemblablement, s'opposer aussi au projet en question, qui paraît bien mal parti avec plus de 37 % de votes hostiles.

SODEXHO, présidée par M. Pierre Bellon, est la première entreprise française de restauration collective avec 2 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisé dans trente-quatre pays. Dans cette affaire, elle se montre intéressée par les activités restauratrices collectives de Jacques Borel, et, de ce fait, entre dans une lutte qui s'annonce chaude.

(Publicité)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE TECHNIQUES AVANCÉES
Année de spécialité en
PRODUCTION MÉCANIQUE AUTOMATISÉE
ROBOTIQUE
... Inscriptions à la ... Tél. : 532-44-46

L'ARCADE CHAUMET
12 place Vendôme Paris
TRÈS PRÉCIEUSES
TABATIÈRES CHINOISES

Collection rassemblée par Mme Viviane Jutheau
du 4 juin au 16 juin 1982
de 10 h à 17 h sauf dimanche

PIANO : LE BON CHOIX

• Location à partir de 220 F par mois.
• Vente à partir de 293,15 F par mois. (Crédit souple et personnalisé).
• Le plus vaste choix : 25 marques, plus de 200 modèles exposés.
Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.
Livraison rapide et gratuite. Service après-vente garanti.
hamm
La passion de la musique.
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

ac-Saint Frères
emplois
vestissement

Les soucis de la Cour des comptes PAGE III.

Maurice Reuchlin et le mystère des différences individuelles PAGE X.

AUJOURD'HUI ● Les malheurs [illegible] footballeur ; L'histoire en s'amusant ; Croquis (IV).
DOSSIER ● [illegible] « alternatifs » [illegible] Europe (V).
DEMAIN ● Les [illegible] la franchise ; Que faire [illegible] nouveaux médias ? (VI) ; Crible (VII).
ÉTRANGER ● Petit guide des musées fantômes (VII) ; Mali : le dur métier de journaliste ; Bahrein va cesser d'être une île (VIII).
CLEFS ● Signes : les femmes aussi (IX) ; Langage : affaire à suivre ; Sciences : le pigeon magnétique ; Actuelles (XI).
SERVICES ● Consommation : Défauts de jeunesse dans les appareils ménagers (XIII) ; Audiovisuel : G.C.R. : un mariage à trois (XIV).
DISQUES ● Classique ; Rock et variétés ; Jazz (XV).
NOUVELLE ● Jours perdus, par Osvaldo Tcherkaski (XVI).

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11 618 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 6 JUIN 1982

Le Monde
DIMANCHE

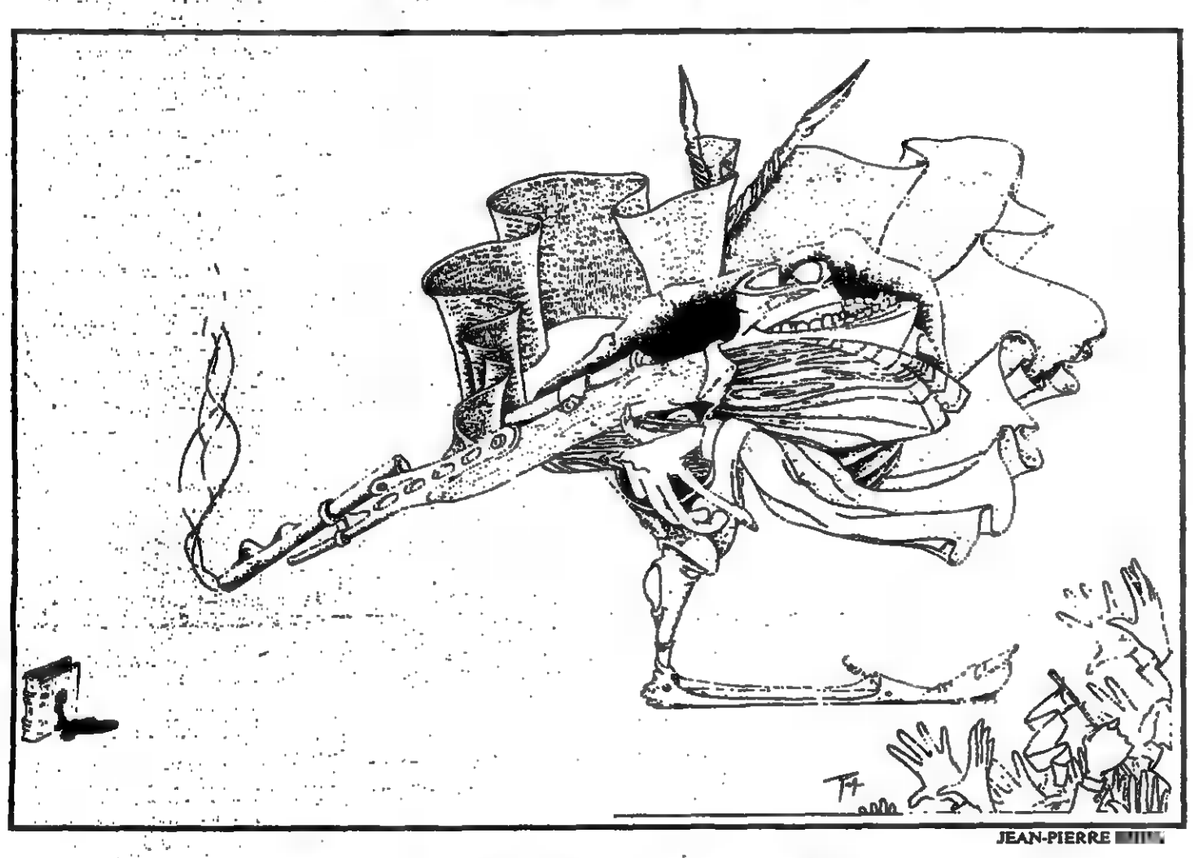

JEAN-PIERRE [illegible]

L'autodafé de Berlin

Trois mois après l'arrivée au pouvoir des nazis, Joseph Goebbels, ministre de la propagande, fit jeter dans d'immenses bûchers, notamment à Berlin, au cours de cérémonies nocturnes, des dizaines de milliers de livres. Alexandre Szombati a rencontré au cours des années des acteurs, des témoins et des victimes – dont beaucoup ont aujourd'hui disparu – de cet autodafé, qui marqua aux yeux du monde le début d'une nouvelle barbarie.

ALEXANDRE SZOMBATI

DANS la nuit du 10 mai 1933, exactement [illegible] jours après qu'Adolf Hitler fut devenu chancelier du Reich, vingt mille à vingt-cinq mille livres « *représentant l'esprit non allemand* » furent brûlés par ordre du ministre de la propagande Joseph Goebbels, sur la prestigieuse place de l'Opéra, à Berlin. Simultanément, [illegible] manifestations identiques eurent lieu dans toutes les villes universitaires d'Allemagne.

En écoutant dans son appar[illegible] de la Berggasse la retransmission de ce « happening », Freud a prononcé [illegible] phrase : « *Où l'on brûle des li[illegible] on brûlera, à la fin, des hommes.* » Cette phrase prophétique, dont on lui a prêté généralement la paternité, [illegible] en réalité de son illustre coreligionnaire, « *le plus français des poètes allemands* », Heuri Heine, qui l'avait écrite en 1823, cent dix ans avant l'autodafé hitlérien.

Malgré plusieurs averses au début de la soirée, le 10 mai 1933, à Berlin, dès 20 heures, [illegible] dizaines de milliers de gens remplissaient la place de l'Opéra et les rues environnantes, bien que la cérémonie ne dût commencer qu'à [illegible] heures. Des foules considérables s'étaient rassemblées [illegible] la [illegible] heure à Bonn, [illegible] Francfort, [illegible] Göttingen, [illegible] Hambourg, à Cologne, à Munich, à Nuremberg [illegible] à Würzburg, où des cérémonies analogues se déroulèrent [illegible] la conduite du corps professoral et des associations nazifiées des étudiants.

A l'université, où ils avaient été rassemblés, [illegible] livres (tous d'écrivains allemands ou germanophones, contrairement à ce qui a été parfois indiqué) étaient entassés, [illegible] que le professeur Alfred Bäumler, maître de cérémonie, haranguait encore ses élèves, dans [illegible] camions ouverts, empruntés à des déménageurs. On fixa sur eux les calicots expliquant le [illegible] de l'opération : « *Contre l'esprit non allemand. Les étudiants allemands.* » Entre 21 et 22 heures, des flambeaux furent distribués. A 22 heures exactement, le chef [illegible] sections d'assaut (S.A.) cria : « *Silence ! Feu cadencé, marche !* » Musique en tête, [illegible] étudiants en uniforme brun flambant neuf [illegible] S.A. se mirent en marche [illegible] [illegible] de la place de l'Opéra [illegible] deux haies ininterrompues de spectateurs. Au son de la musique [illegible] celui [illegible] haut-parleurs, expliquant [illegible] « *la grandeur historique de la soirée* ». Un [illegible] portait le portrait du docteur Magnus Hirschfeld, fondateur de l'Institut scientifique [illegible] sexologie, qui devait être [illegible] premier jeté dans [illegible] flammes.

Il était 23 heures lorsque les colonnes d'étudiants, le joyeux docteur Bäumler [illegible] tête, pénétrèrent sur [illegible] place, largement illuminée [illegible] sept gigantesques projecteurs empruntés [illegible] studios de cinéma de Babelsberg. Au milieu, [illegible] déjà [illegible] bûcher [illegible] sapin que les pompiers avaient dressé et copieusement arrosé d'essence. Les étudiants lancèrent alors leurs flambeaux dans [illegible] [illegible] et commencèrent à enlever [illegible] livres et [illegible] publications [illegible] camions. Ils se passèrent de main [illegible] main jusqu'au bûcher. Pendant [illegible] temps, plusieurs orchestres des S.A. et [illegible] S.S. jouaient des marches militaires. Lorsqu'ils se turent, neuf représentants des étudiants s'avancèrent vers [illegible] bûcher et, tour [illegible] tour, crièrent « *les paroles du feu* », écrites [illegible] Goebbels et apprises par cœur.

Le premier récitant dit : « *Contre la lutte des classes [illegible] le matérialisme, pour l'unité populaire et un mode de vie idéaliste ! Je livre [illegible] la flamme les œuvres de Marx et de Kautsky !* (1) »

Le deuxième récitant : « *Con[illegible] la décadence et la dégéné[illegible] morale ! Pour la discipline et les bonnes [illegible] dans la famille et l'Etat, je livre à la flamme les écrits de Heinrich Mann, Ernst Glaeser et Erich Kästner !* »

(Lire la suite page XII.)

(1) Théoricien socialiste allemand, né à Prague en 1854, [illegible] à Amsterdam en 1938.

Le temps des cadres

GILBERT COMTE

A CHAQUE époque, [illegible] foi ! A chaque temps, [illegible] maîtres ! Le Moyen Age réclamait des bâtisseurs de cathédrales, des moines [illegible] des chevaliers. La Renaissance admira les artistes [illegible] les condottieres. La Réforme voulut des théologiens, la Révolution, des idéologues, puis [illegible] société industrielle, des économistes [illegible] des polytechniciens. Durant les âges successifs par où elle passe, l'humanité confie chaque étape de [illegible] destin à ceux de ses fils qu'elle sait le mieux aptes à dominer l'épreuve : naguère, le prêtre, le soldat, l'instituteur ; aujourd'hui, l'expert, mystérieux praticien des courbes prévisionnelles ou grand initié du monétarisme.

Heureux ces hommes qu'une bénédiction temporelle prépare [illegible] l'emploi complet de leurs forces ! Le mérite [illegible] conduit au succès [illegible] même temps qu'à [illegible] accord organique [illegible] leurs capacités natives et les besoins généraux du siècle. Cette rare fortune échappe largement [illegible] leur volonté. Elle tombe sur eux comme [illegible] grâce de [illegible] prédestination historique. Avec la tranquille sérénité des forts, ils s'intéressent peu à [illegible] origines. Les tâches nobles de la gestion [illegible] de l'administration les absorbent suffisamment, [illegible] en prime, le honneurs, [illegible] récompenses.

Dès qu'un privilège s'institue, il s'étend. A trop rencon[illegible] [illegible] pouvoir politique dans la direction des affaires, les [illegible] dres finissent par vouloir le prendre. Savamment, ils l'investissent. Sûrement, ils l'envahissent. Polytechnique, Sup de Co, ESSEC, H.E.C., Ponts et Chaussées, Arts [illegible] Métiers, monts [illegible] merveilles peuplent les partis de doctes conseilleurs, les cabinets ministériels de péremptoires compétences. Sous de Gaulle [illegible] Pompidou, [illegible] Giscard d'Estaing [illegible] sous son [illegible] [illegible] socialiste. Le langage officiel change. Pas l'attitude humaine. [illegible] certains sec[illegible] depuis un [illegible] elle s'aggrave.

[illegible] pour [illegible] ! Vingt-quatre heures sur vingt-quatre – [illegible] jusqu'au fond [illegible] leur sommeil ils doivent [illegible] rêver – [illegible] décideurs s'enferment dans l'uni[illegible] clos du calcul pratique. [illegible] trop fréquenter [illegible] statistique, le gouvernement des hommes se confond dans leur tête [illegible] l'administration des choses. Paisiblement, ils emmagasi[illegible] [illegible] avenir dans des kilomètres [illegible] perforées, livrent nos songes à l'ordinateur, appliquent [illegible] malice leurs programmes à [illegible] [illegible] matière vivante, aimante, souffrante, [illegible] même capable de révoltes. Vers 1960, des urbanistes impeccables couvri[illegible] ainsi [illegible] banlieues ouvrières [illegible] H.L.M., grands ensembles désormais suspectes de fabriquer dix chenapans par [illegible] [illegible] cinq bandits irrécupérables par ascenseur. Non sans analyses financières correctes, parfaites évaluation du béton [illegible] prix coûtant, et même quelques séminaires d'études, sur le terrain, pour tranquilliser l'architecte principal.

Cette domination de la technique sur les sentiments, du positif sur l'impalpable, des certitudes sur l'intuition, en ultime recours de la matière [illegible] l'esprit, instaure le règne métallique de l'utilitaire. Ceux qu'elle n'emploie pas dégénèrent [illegible] fossiles dérisoires. Elle broie le philosophe, humilie [illegible] poète, marginalise le modeste serviteur de la connaissance gratuite, esclavagise l'indispensable défenseur de la réflexion désintéressée. Par représailles, ils [illegible] deviennent fous de rage, furieusement injustes [illegible] leur tour. Apostrophe [illegible] la bouche, mépris au fond des prunelles, ils [illegible] le procès de ces pauvres cadres.

Ne sous-estimons pas leur travail, cependant ! Ni les res[illegible] colossales de courage, de patience, de conscience, qu'ils mettent au service de la collectivité. Nous déjeunons, dînons, [illegible] chauffons, voyageons, retrouvons notre santé grâce aux prouesses qu'ils accomplissent dans leurs bureaux, dans les laboratoires, [illegible] milieu d'une concurrence internationale effectivement [illegible] merci. Si seulement ils consentaient [illegible] rabattre un peu de leur orgueil en échange d'un respect légitime ! S'ils voulaient bien reconnaître que, [illegible] dépit de leurs prévisions, de leurs commissions, de leurs conclusions et contrôles, il leur arrive, [illegible] à tout le monde, de [illegible] tromper ! Si, enfin, modestie suprême, ils [illegible] ceptaient parfois d'admettre qu'un tout petit nombre d'hommes naît, par génération, dans une société vraiment prête [illegible] les accueillir ! Alors, ils traiteraient peut-être plus charitablement les [illegible]

Répétons-le leur sans [illegible] pour les [illegible] persuader ! Chacun connaît le succès par l'emploi de son propre mérite, mais l'utilisation dépend d'abord de circonstances favorables. Racine dînait à la table de Louis XIV. En 1982, il pourrait mourir de faim [illegible] la porte d'une multinationale, sans intéresser [illegible] seconde le président-directeur général. Son contemporain, Denis Papin, découvrit la vapeur [illegible] force motrice. Mais il s'éteignit [illegible] Londres dans [illegible] complète misère, à une date semble-t-il mal connue, entre 1710 [illegible] 1714. Ses [illegible] ennuyaient les princes. Deux [illegible] soixante [illegible] quelques années plus tard, les universités américaines, la sacro-sainte recherche [illegible] pointe, s'arracheraient une intelligence de [illegible] envergure.

Là où Jacques s'épanouit, Paul étouffe. Vieille et fâcheuse loi de la vie. Sous leurs calculs souverains, [illegible] cadres aussi la soupçonnent. Qu'une augmentation des hydrocarbures dérègle quelques systèmes, beaucoup tombent [illegible] sitôt dans une inquiétude, une fébrilité [illegible] rapport [illegible] la masse [illegible] marchandises ou de monnaie qu'ils maniaient jusqu'alors. Les plus faibles rampent jusqu'au divan du psychanalyste. Décidément, l'homme peut presque tout prévoir, sauf [illegible] qu'il deviendra lui-même.

Fallait-il vraiment inventer l'électronique, expérimenter l'informatique, répandre la télématique pour découvrir, [illegible] plus, qu'il [illegible] vit pas seulement de pain ? ■

COURRIER

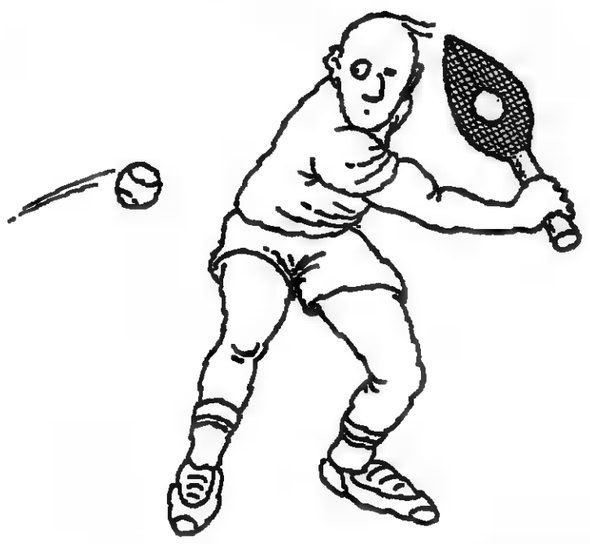

CARLOS DO AMARAL

Trotskisme

Dans le *Monde Dimanche* du 23 mai 1982, Mme Liliane Del[illegible] fait un « historique » du [illegible] trotskiste tout à fait sujet à caution, en ce qui concerne ses origines.

« *Des groupuscules trotskistes il y en a toujours eu depuis 1938* », écrit-elle.

Je présume que son âge ne lui a pas permis, comme à quelques autres et à moi, d'être témoin et acteur de ces événements.

Je ne citerai que *Tout est possible, les « gauchistes » français 1929-1944*, de mon vieil ami et camarade Jean [illegible] (Denoël éditeur).

Tout a commencé par l'opposition de gauche russe aboutissant en 1928 à l'exil de Trotski à Alma-Ata et ensuite à son exil en Turquie. L'opposition [illegible] après la mort de Lénine en 1924. Je me souviens encore des affiches encadrées de noir l'annonçant à la population de Paris. La plate-forme des oppositions trotskyste et zinoviéviste alliées, éditée par Faussecave, est à la Bibliothèque nationale et à la B.D.I.C. à Nanterre.

En France, l'opposition naît avec *le Bulletin communiste* de Souvarine et le Cercle [illegible] démocratique, Maurice Paz (vous savez bien, Magdeleine Paz) et *Contre le courant*. Du syndicalisme [illegible] tre [illegible], Monatte et Rosmer. Les trotskistes français s'appellent Naville, Gérard Rosenthal, plus tard Craipeau. Naville édite *La Lutte des classes*, puis c'est la [illegible] en 1934. La Ligue communiste, nom de l'organisation trotskiste de ce temps-là, et les Jeunesses léninistes entrent dans la S.F.I.O. où elles constituent le groupe « bolchevik-léniniste ». En 1935 les trotskistes accompagnés par la majorité des Jeunesses socialistes de la Seine (Fred Zeller secrétaire) voient 13 militants de direction exclus à Lille (David Rousset) et c'est la fondation des Jeunesses socialistes révolutionnaires, suivie de la [illegible] du parti ouvrier internationaliste (IVe Internationale) devenu à la fin de la guerre le parti communiste internationaliste (rien à voir avec le P.C.I. de Lambert).

Et quand on lit *Tout est possible*, c'est encore beaucoup plus compliqué. En tout cas de nouveaux traits saillants sont la rupture de l'avant-garde révolutionnaire avec le parti désormais stalinien et l'isolement avec l'apport socialiste, au moment du Front populaire, avec sa double caractéristique : attirer les ouvriers vers le soutien à l'U.R.S.S. « contre *Hitler* », accompagné d'une démocratisation apparente du P.C. – mais sincère dans le cœur [illegible]. Il faut avoir le courage de reconnaître que dans le fonds même de l'histoire, le Front populaire fut aussi la couverture mondiale des procès de Moscou.

MICHEL BRAUDO
Délégué à la propagande des J.S., de 1934-1935, exclu à Lille, illégal 1941-1944, membre du C.C. du P.C.I., (IVe Intern.) en 1947, militant socialiste (1973-1981), retraité.

Inflation

A propos de la lettre à Etiemble sur « Cash-flow », (le Monde Dimanche, *16 mai 1982*) :

Je voudrais souligner un point qui n'a pas été évoqué et qui justifie le succès du franglais ; votre premier correspondant en a d'ailleurs donné l'explication sans s'en douter.

Il propose pour « *cash flow* » (deux syllabes), « *marge brute d'autofinancement* » (dix syllabes), et pour « *Staff and line* » (trois ou quatre syllabes), « *Structure hiérarchique avec états-majors et services fonctionnels* » (vingt syllabes).

Que voulez-vous ? Les soucis de rapidité, de productivité, corrolaires de la « *loi du moindre effort* » (qui n'a rien de choquant) poussent vers les formules les plus courtes. D'où l'essor de l'anglais, langue d'action.

Le Français a été, autrefois, une langue d'action : les vieux mots sont courts : père, mère, feu, chien, chat... Puis il s'est intellectualisé, dès la Renaissance, avec ces mots forgés du grec qui n'en finissent plus (otorhino-laryngologiste), etc., et ça ne cesse de croître et d'embellir. Je prendrai un dernier exemple tiré du J.O. du 11 mai 1982. Il existait autrefois le « *préfet de police* ». Puis, il est devenu « *préfet délégué pour la police* ». Et, depuis le 11 mai 1982 : « *préfet, commissaire de la République, délégué pour la police* ». Un mot passé de six syllabes, à dix, puis à vingt. L'inflation des mots, des syllabes est, comme l'inflation monétaire, une marque de mauvaise santé, une forme de décadence.

Pourquoi la langue allemande s'est-elle si peu répandue, alors que les Allemands ont à leur actif tant de réussites techniques, économiques, musicales, philosophiques... Parce que cette langue est lourde, longue, compliquée.

En France, il existe la langue verte, qui simplifie, élague, raccourcit. Et qui finit par être admise : heureusement !

PIERRE CHAUVET.
(Gap.)

Assez de la misogynie dans les casernes !

Les idéaux de solidarité nationale et d'égalité entre l'homme et la femme sont très satisfaisants. Le gouvernement de la France s'en réclame, il prend effectivement des mesures dont l'esprit est celui d'une plus grande justice. Il y a encore cependant des étapes à franchir pour progresser dans cette voie difficile.

Ainsi, pourquoi maintenir au service national la misogynie ? La France n'innoverait pas dans ce domaine, puisqu'au moins un pays (Israël, pressé par des raisons vitales, et depuis quelques jours, la R.D.A., en cas d'urgence) a institué un service militaire mixte. Faut-il aller aussi loin, pourquoi ne pas corriger cette inégalité en développant, là encore après d'autres pays, des formes civiles de service ? Celles-ci existent déjà, mais sont encore cantonnées à quelques marginaux (objecteurs de conscience, coopérants). Le service national est une forme particulière d'impôt, que l'on pourrait définir comme un effort individuel au service de la collectivité. Les impôts en numéraire, eux sont payés sans distinction de sexe (et les déclarations de revenu signées à égalité).

Bien entendu, un service mixte ne signifie pas forcément le doublement du contingent ; cela peut être, au contraire, l'occasion de tenir la promesse du candidat François Mitterrand sur le service de six mois, ou celle d'encourager la coopération – et par là-même d'affirmer par une mesure concrète la politique tiers-mondiste et le rayonnement international du pays, et, d'autre part, la priorité accordée au commerce extérieur.

On pourrait objecter que les femmes remplissent une fonction, la reproduction, qui pourrait être la contrepartie du service de défense de la nation. Mais procréer n'a rien à voir avec un impôt, c'est un choix, rendu possible par le développement de la contraception et de l'avortement, d'ailleurs partiellement pris en charge par la collectivité, ou en voie de l'être.

Alors que les discriminations à l'encontre des femmes sont en voie d'extinction – enfin, – il serait bon que le gouvernement veille au respect de l'égalité républicaine, en promouvant la solidarité entre citoyennes et citoyens.

GUILLAUME LÉVY-LAMBERT
(Le Vésinet).

PARTI PRIS

Gloire

M. Paul Planas est épicier ambulant près de Clermont-l'Hérault. Et poète : sur son papier sulfurisé, il vante en patois et en vers ses produits pour conclure : « Venès un cop e... tournares ! » (Venez une fois et vous reviendrez). John Harris, son voisin de Saint-Fulcran de Pobis (dans le Monde Dimanche du 14 décembre 1980, sous le titre « L'espicarie », avait brossé son portrait et rapporté scrupuleusement les propos de M. Planas, commentés et complétés par Mme Planas. L'intéressé s'en était montré satisfait : il tenait, tout comme un ministre, à ce que ses réponses soient exactement rapportées.

Le succès local fut des plus estimables, sans parler du million et quelques de lecteurs qui savourèrent le bon sens, la truculence et le goût du travail de M. Planas.

Mais ni le modèle ni le peintre n'avaient songé que par le truchement du Monde Dimanche, « L'espicarie » se trouverait projeté dans la lumière et la gloire internationales.

Un réseau de télévision allemand prit contact avec M. Planas. Puis un tuit : M. Planas était catalogué dans les sujets hautement français. En stock.

Un an et demi plus tard, la tournée des villages, la vente des concombres, de pommes de terre, de fruits et de saucisson vient de prendre pendant une semaine l'allure d'un voyage de chef d'Etat. Jour après jour, M. Planas a été filmé, enregistré, scruté.

La gloire. Avec un brin d'amertume. Les gens de Francfort-sur-le-Main et peut-être de toute l'Allemagne fédérale pourront contempler M. Planas dans l'exercice de ses fonctions authentiquement sociales et poétiques.

M. Planas, lui, ne se verra ni ne s'entendra. John Harris, Pygmalion de l'épicier ambulant, ne pourra contempler les suites de ses travaux littéraires. Qui a dit que l'écrit était en voie de disparition ? A de lointaines images, où l'accent du Languedoc sera remplacé pour un soir par des sonorités allemandes, comment ne pas préférer la lecture et la relecture. Plus que dans la pellicule, M. Planas reste gravé à jamais dans le papier journal.

JEAN PLANCHAIS.

Saisonniers

Au village on les appelle la famille [illegible] et la famille ping-pong. Le printemps [illegible] les ramène avec [illegible] compliqué indispensable à leurs loisirs. Ils ne perdent pas une minute de leur temps libre. Levés à l'aube, ils assiègent notre épicerie-bazar-tabac et partent sac au dos à la conquête de nos [illegible]. Leurs rires résonnent longtemps encore dans nos rues torrides. Le moindre rayon de soleil les enchante ; la plus petite goutte de pluie les désole.

Dans les prés ils chapardent – quelle espièglerie ma chère ! – des cerises, nos noix, nos pommes, piétinent allégrement notre blé en herbe pour y glaner coquelicots. Et ils nous font de la main de grands gestes d'amitié. Si à leur retour de vacances ils se plaignent de notre manque d'aménité, ce n'est que par leur grande faute : neuf mois dans l'année nous avons le village leurs volets restent fermés et les mauvaises herbes envahissent leur jardin. C'est pas seulement pas qu'ici on a du mal à leur pardonner.

CHANTAL SENAQUE.
(Aspet.)

Euthanasie sociale

Faut-il supprimer les chômeurs de plus de quarante-cinq ans ?

Privé d'emploi par suite de la fuite à l'étranger de mon employeur, jusque-là considéré comme la figure de proue de ma profession, on me condamne à rester au chômage parce que j'ai dépassé la cinquantaine.

Certes, face à cette fuite avec armes et bagages, on peut d'abord me demander en vertu de quoi devient la justification du droit du chef d'entreprise à l'appropriation des profits et à l'exercice du pouvoir souverain puisqu'il n'en assume pas les risques.

L'âge constitue une note éliminatoire souvent appliquée d'office par ceux chargés de la sélection des candidats. Ainsi un travailleur capable de rendre service à la collectivité devient un improducteur malgré lui. Peu importe la capacité, l'expérience, la bonne volonté, la pondération. L'âge étant un processus irréversible, ce facteur de récusation est insurmontable. La ligne de démarcation entre jeunesse et vieillesse [illegible] arbitrairement à quarante-cinq ans au mieux, à cinquante ans est aussi une forme de racisme. Même pour un jeune, il y a quelque chose d'angoissant de penser qu'après quarante-cinq ans la valeur économique d'un homme victime d'un licenciement puisse du seul fait de sa date de naissance être complètement annulée. Quel gaspillage engendre cet ostracisme des décideurs, lequel, entre autres, aboutit à augmenter les coûts du capital.

Cette élimination profite-t-elle à la société ? Ces chômeurs [illegible] le sont-ils en fonction de leurs personnelles, ou bien, en tant que salariés, leur destin n'est-il pas déterminé par d'autres ?

S'il est regrettable que des [illegible] des difficultés à retrouver un emploi du seul fait de leur âge, il est encore plus regrettable que ceux qui décident qu'il en soit ainsi restent en place jusqu'à soixante-cinq ans et même après.

Dans ce domaine, en matière de changement, celui intervenu à l'Agence nationale pour l'emploi est éloquent. En effet, en 1981 l'A.N.P.E. recrutait des chargés de relation et de prospection sans leur imposer de limite d'âge. En avril 1982, elle recrute à l'échelle nationale 1 500 personnes, mais, en limitant cette fois-ci l'âge à quarante-cinq ou cinquante ans selon les fonctions offertes. Dans ces conditions, comment peut-elle assurer sa mission de placement des chômeurs de plus de quarante-cinq ans auprès des chefs d'entreprise puisqu'elle-même n'en veut pas ?

Alors que la loi interdit aux employeurs de faire mention d'une limite d'âge supérieure dans les offres d'emploi, l'A.N.P.E., au lieu de donner l'exemple, n'a pas la pudeur de respecter l'esprit de ce texte. Est-ce conforme à sa déontologie ?

Si cet organisme d'Etat officialise le rejet de ces gens, du même coup, il leur fait prendre conscience qu'il n'ont plus aucune chance, le mal dont ils sont atteints (le chômage) est incurable à leur âge. Dans ce cas seule l'euthanasie peut leur épargner les souffrances de l'agonie économique, car l'homme, pour obéir aux lois de la nature, a besoin de son travail pour exister. Puissent les décideurs tenir compte de ce postulat vital du droit à l'existence *subordonné au droit au travail.*

ANTOINE MAGRI.
(Grenoble.)

Le retour du cygne

Je tiens la nouvelle d'une chaufferesse de [illegible] originaire de Saint-Brieuc : le cygne du pont Marie est de retour. Venu on ne sait d'où un beau matin d'automne, il régnait là [illegible] « *à tous les titres qui fondent un empire de paix* », comme eût écrit le comte de Buffon.

Las, les hautes eaux de l'hiver et les premières [illegible] des élections législatives partielles, l'avaient vu disparaître. *Le nouveau pont Neuf n'avait pas* de chance avec les symboles. Mais les quais riverains ne devaient pas être longtemps affligés : le [illegible] décru, le grand [illegible] son règne, dédaigneux, contre toute attente, du [illegible] de la guerre cantonale. En pouvons-nous conclure, avec la paix de Solférino, que cette guerre n'a été tout au plus qu'un simulacre et une péripétie, ne troublant en rien la paix [illegible] profonde ? Notre cygne, en tout cas, a redoublé son empire de paix : un citoyen du Nouveau Monde, [illegible] de tant de splendeur [illegible] objet, a peuplé sa solitude d'une cygnesse (mon automédon briochine m'a dit de façon plus imagée « *qu'il lui avait payé une copine* »). Tous deux nagent maintenant de conserve, et l'on attend la période irénique dont ils sont les certains annonciateurs.

Mais sans doute M. de Buffon ne connaissait pas [illegible] les variétés de cygnes : *il ignorait le cygne noir*, cher aux Australiens et aux philatélistes, et [illegible] davantage le cygne rose, « *fantôme qu'à ce lieu son pur éclat assigne* », décrit par Mallarmé.

Malgré les apparences, le cygne du pont Marie doit être mallarméen.

PHILIPPE BARTHELET.

JALOUSIE. – Une malencontreuse coquille s'est glissée dans la nouvelle de Roland Jaccard « [illegible] père » (*le Monde Dimanche* du [illegible] mai). C'est en effet une femme *jalouse* (et non juive) qui « *avait tiré* [illegible] *portant* » sur le père du héros du récit.

VOUS ET MOI

Cher deux-pièces

Depuis que j'aide une amie à *dénicher le deux-pièces-oiseau-rare* dont elle rêve de devenir propriétaire, *j'ai appris qu'il existait* de vrais deux-pièces, des grands *deux-pièces*, des petits deux-pièces, des jolis (beaux, charmants, coquets) deux-pièces, des deux-pièces de caractère (avec poutres apparentes et mezzanines), des tout confort (ou avec confort à prévoir), des deux-pièces à rafraîchir, à aménager, à rénover, à saisir, à débattre, avec vraie cuisine, coin cuisine ou kitchenette, sur cour (calme), au [illegible] (sans ascenseur), plein soleil, plein sud, plein ciel (jamais plein nord), dans des immeubles pierre de taille, bourgeois, ravalés, rénovés, réhabilités, dans le « *bon* » treizième (et le « *mauvais* » treizième ?), au Panthéon (près du), à l'Institut (près de) et même, (pourquoi pas ?) à Polytechnique (en face de), ce qui fait sérieux, même si Polytechnique a émigré depuis belle lurette.

Je ramasse les numéros de téléphone relevés [illegible] les petites annonces, pour aller tomber chez un particulier, mais, neuf fois sur dix, il s'agit d'une agence « *qui n'a plus l'affaire en question* » et m'en propose d'autres. Nous prenons rendez-vous.

« *Quels sont vos plans de financement ?* », demande l'agent immobilier inquiet. Mon amie se confesse : plan Epargne-logement qui arrive à maturité, un petit legs de sa grand-mère et un prêt complémentaire qu'elle a sollicité auprès de sa banque.

« *Quel est votre tempérament ?... Quoi ? Un professeur agrégé, ça ne gagne pas plus ?* »

Mon amie s'excuse : [illegible] jeune, en début de carrière, elle va monter d'échelon et puis, pour le moment, elle donne quelques leçons particulières, quelques articles dans [illegible].

« *Qu'est-ce que vous voulez avoir pour 300 000 francs dans ces quartiers !* » Il consulte son immense fichier, l'air dédaigneux : « *Je n'ai que deux affaires dans ces prix-là à vous proposer. Mlle Germaine va vous les visiter...* » Mlle Germaine a l'air harassée et rechigne. Nous comprendrons bientôt pourquoi !

Nous montons dans une petite voiture. Un dédale de rues. Un immeuble en brique « *1930* », précise Mlle Germaine. Escalier B (celui du bâtiment sur cour). « *Vous remarquerez combien l'escalier est bien entretenu, bien ciré, il sent le miel.* » D'accord ! Mais il faudrait être abeille pour voler allégrement jusqu'au sixième ! Et même si *nous étions récompensées par une vue « dégagée »* ! Mais des stores à lamelles jaunes [illegible] les deux fenêtres. Je les soulève. Horreur ! Je découvre une cour étroite et sombre comme un puits. « *Ce n'est pas grave*, réplique Mlle Germaine (essoufflée), *maintenant les femmes travaillent à l'extérieur et ne rentrent que le soir à la maison...* »

Nous redescendons les six étages pour en regrimper six autres quelques rues plus loin. Je sens que mon cœur va lâcher. « *C'est une question d'habitude* », affirme Mlle Germaine (de plus en plus essoufflée). L'appartement est clair et ensoleillé. Mlle Germaine nous fait longuement admirer les W.-C. « *indépendants et avec fenêtre* », et la salle de bains nichée dans le placard mural « *refait neuf* ». « *360 000 francs, c'est trop cher pour moi*, soupire mon amie, *et puis sans ascenseur !* », « *45 mètres carrés à ce prix-là c'est donné, vous ne trouverez pas une affaire pareille sur le marché... Réfléchissez !* ».

Autre agence. Monsieur sympathique mais désabusé, si, qu'il nous décourage presque : « *Les gens ne sont pas raisonnables, ils demandent trop cher... L'appartement que je vais vous montrer est celui d'un vieux couple qui se retire à la campagne... Ils en veulent 370 000 francs... J'espère faire baisser à 340 000* » L'escalier est tout de guingois (mais [illegible] du [illegible] !). La baignoire sert dans la cuisine. « *L'appartement reviendrait à 100* [illegible] *environ* », semble pessimiste notre [illegible]. Le propriétaire nous fait remarquer les placards qu'il a lui-même savamment agencés, avec petits tiroirs, étagères, le tout gainé de cretonne fleurie. Mais on ne vit pas dans un placard, hélas !

Nous visiterons encore un « *charmant* » deux-pièces « *sur verdure* » (une cour avec un arbuste et une vigne vierge). C'est un [illegible] de poche de 25 mètres carrés... à 340 000 francs tout de même ! Cela vaut le quintal de chlorophylle à un prix exorbitant !

Nous nous [illegible] réhabilitateurs-rénovateurs d'immeubles. Un [illegible] grande cheminée 1914 aux [illegible]. Un [illegible] a été installé. « *La cheminée est refaite*, l'escalier sera ciré », nous dit-on. Nous visitons en intrus l'appartement d'une locataire très âgée qui doit bientôt partir. Elle vit ici depuis cinquante ans avec l'électricité en plein jour ! Mon amie et moi échangeons un regard apitoyé. Et il faut pourtant 340 000 francs ce sinistre logis !

La [illegible] nous allons voir un « *1er sur cour* ». Il semble idéal : il n'était... au 1er sur rue (bruyante) !

Le surlendemain coup de téléphone de l'agent immobilier : le « *1er sur rue* » (bruyante) a magiquement fondu en une nuit de 3 millions (on parle en centimes [illegible] fois... [illegible] d'effet !).

« *Je vais réfléchir* », promet mon amie. « *Décidez-vous vite, car des personnes sont « dessus »*.

Mais nous avons encore plein d'illusions... à perdre et plein de rendez-vous à honorer : rue Gracieuse, rue Madame, rue Monsieur, près Seine, proche Nation, sur [illegible] place de l'Europe, à Babylone et même... à Constantinople ! Et puis quoi encore !

GABOU.

Mélodine "Tol"
LE RESTAURANT "BUFFET"
21, rue Beaubourg
(angle centre Pompidou)
jusqu'à 22 h même le Dimanche
Salades + plat garni + dessert pour moins de 30 F net

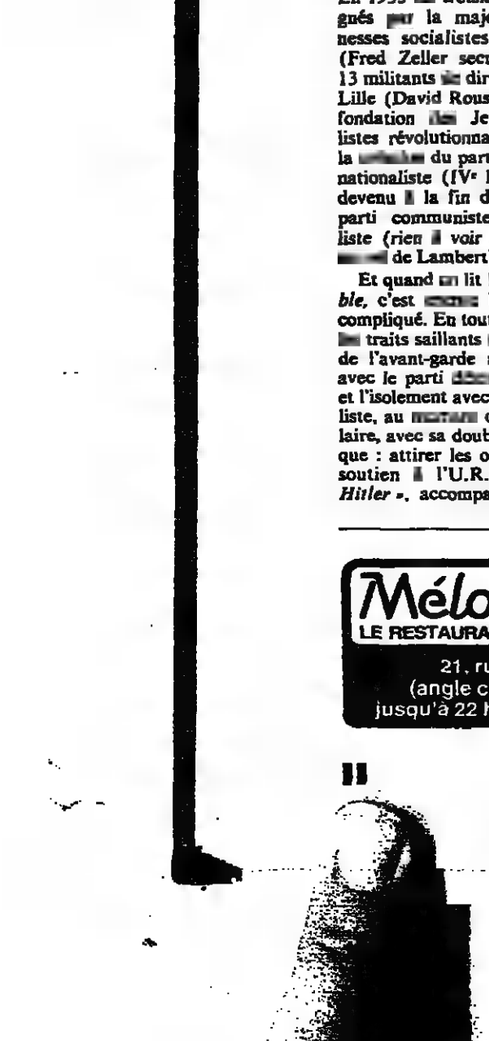

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

ZORAN ORLIC

Les soucis de la Cour des comptes

Pour accomplir sa mission – contrôler le bon emploi des fonds publics, – la Cour des comptes manque de moyens. Quant aux citoyens, on ne leur fournit qu'une version édulcorée des défaillances de l'administration.

ERIC ROHDE

LES réformes de l'après-10 mai ont d'importantes répercussions sur la Cour des comptes. Les bouleversements que provoquent les nationalisations et la décentralisation agissent par ailleurs comme un révélateur. D'anciens problèmes resurgissent amplifiés et se mêlent aux nouveaux. Aujourd'hui, l'une des plus grandes et des plus anciennes institutions de la République est en proie à un débat qui, pour être feutré comme tout ce qui s'y passe, n'en est pas moins vif.

Les interrogations ou inquiétudes convergent vers une préoccupation dominante qui peut se résumer à cette question : la Cour aura-t-elle encore demain les moyens de travailler efficacement ?

L'une des conséquences notables de la loi « [illegible] et libertés des communes, départements et régions », promulguée le 2 mars dernier, est de confier le contrôle des finances locales à vingt-quatre chambres régionales des comptes (1). En principe, dès l'année prochaine, la vérification de quelque soixante-dix mille comptes ne devrait plus être du ressort de la Cour, qui se voit ainsi déchargée d'environ 40 % de son activité. Inversement, la gestion des cinq groupes industriels et des quarante et un établissements bancaires nationalisés et de leurs filiales échoit désormais à la vigilance des magistrats de la rue Cambon.

On s'accorde généralement pour estimer que le transfert de compétences d'un côté devrait s'équilibrer en volume avec l'élargissement du champ de contrôle de l'autre. Là n'est donc pas la raison des tracas.

Ceux-ci sont plutôt dus à la nature du travail nouveau qu'il va falloir accomplir. Car, « donner quitus » au comptable d'une municipalité pour ses engagements et recouvrements de fonds est une chose, apprécier la gestion d'un grand groupe en est une autre. Si la Cour est à l'aise dans les liasses des administrations ou collectivités subventionnées (paquet de pièces justificatives) qu'elle sait éplucher depuis 1807, son expérience en matière de comptes d'entreprises est beaucoup plus récente. Elle remonte exactement à 1976, date à laquelle la Cour intégra en son sein la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques.

Selon de nombreux magistrats, la Cour n'aurait jamais vraiment su définir depuis des méthodes d'analyse et d'investigation adaptées à cette activité qui représentera bientôt plus de la moitié de sa tâche.

Le cas des filiales

S'il n'appartient pas aux magistrats, selon les textes, d'estimer l'opportunité des dépenses, il leur convient cependant de juger du bon emploi de fonds en fonction d'objectifs fixés. « *Quels seront ces objectifs ?* demande un conseiller référendaire. *Ils n'apparaîtront évidemment pas dans la loi de finances, comme pour les dépenses budgétaires, et ne procéderont non plus des nécessités d'un service public. Comment apprécier en outre des investissements s'ils sont éventuellement dictés par des considérations de politique économique ?* »

Jusqu'à aujourd'hui, le problème ne se posait pas avec trop d'acuité. Les établissements publics [illegible] nationalisés appartenant le plus souvent au secteur concurrentiel, les comparaisons étaient toujours possibles. Ce ne sera plus le cas avec Thomson, la C.G.E., Saint-Gobain ou PUK par exemple, sociétés ayant chacune une place aussi particulière que déterminante dans le complexe industriel français. Les structures de ces entreprises ne sont pas non plus sans poser [illegible] problèmes très préoccupants. Au point qu'une large part de leurs activités échappera à tout contrôle.

La raison en est simple, et on s'étonne que le fait n'ait pas été entrevu plus tôt ou qu'il n'ait eu un écho plus important. La plupart de ces sociétés ont des intérêts à l'étranger. Il s'agit, dans certains cas, de succursales de droit français, donc contrôlables par la Cour des comptes. Ainsi les représentants d'Air France dans le monde, ou les lycées français implantés hors de l'Hexagone. En revanche, les filiales créées par des groupes nationaux dans des pays tiers, qu'elles soient à fonds propres à 100 % ou mixtes, sont considérées comme des entités à part, de droit privé, là où elles sont constituées. Bien que leurs capitaux soient d'origine publique, ces entreprises ne sont pas passibles d'un contrôle public. Telles, par exemple, trente-quatre des soixante-six filiales de la [illegible] Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) exerçant en dehors des frontières françaises. « *En réalité*, commente un magistrat de la Cour, *la plupart des nationalisées ne seront que partiellement contrôlables, certaines, comme Paribas, ne le [illegible] pour ainsi dire pas* ».

La distance que l'on trouve là entre l'intention et la réalité n'est de loin pas le seul décalage entre les missions et les moyens qui limitent aujourd'hui l'action de la Cour des comptes.

« *Notre tâche s'apparente à de l'audit [illegible] que nous en avons les possibilités*, explique un autre magistrat. *Nous ne sommes pas habitués à être confrontés aux situations qui sont celles des gestionnaires, pas plus que nous n'avons de compétences [illegible] ou tel domaine spécifique de production.* » Nombreux sont les membres de la Cour qui réclament en conséquence la possibilité d'avoir recours à des experts, à défaut d'en compter parmi eux. Surtout dans des domaines de haute technologie comme l'informatique, les composants, la chimie fine ou le nucléaire, où il est difficile de percevoir les enjeux sans une connaissance étayée des dossiers.

Pas d'informatique

L'obsolescence des méthodes de travail n'est cependant pas apparue brusquement avec les problèmes que soulève l'extension des nationalisations. La modernisation des procédures administratives laissait déjà entrevoir depuis quelques années la possibilité, ou la nécessité, de mettre en œuvre de nouveaux moyens de contrôle.

Ainsi certains champs comme,par exemple, celui des retraites versées aux agents de l'Etat – qui représentaient en 1980 un montant de 33 milliards de francs – n'ont-ils pas été explorés à fond depuis [illegible] d'années. « *Nous n'avons que la vision partielle que nous fournissent les bordereaux d'ordinateurs des [illegible] payeurs. Il nous voulions procéder à un examen global du problème pour détecter [illegible] les cas de [illegible], il nous faudrait pouvoir faire « tourner » un programme informatique [illegible] chaque [illegible]. Mais nous ne [illegible] pas l'informatique et n'avons pas d'informaticien !* »

Les défis qui [illegible] à la Cour surviennent dans un [illegible] où les moyens en matériels et en hommes sont déjà ressentis comme insuffisants.

L'absence d'une véritable infrastructure de travail [illegible] un inépuisable sujet de lamentations. La Cour, il est vrai, fait la [illegible] preuve d'une indigence qui affligerait n'importe quel [illegible] du privé. Certes, il ne faut pas s'arrêter à la poussière des murs ou aux tapis qui bâillent leurs cordes. Mais comment ne pas s'étonner de la carence en personnel ? Peu d'huissiers, pas de coursiers. Une demi-secrétaire seulement pour les présidents de chambre. Les autres magistrats n'ont personne qui puisse les seconder pour leur courrier et [illegible] leurs [illegible] de classement, ou qui note tout simplement leurs appels en [illegible] d'absence. Quand ceux-ci parviennent jusqu'à leur poste téléphonique qu'ils se partagent à deux ! Une estimation, optimiste selon certains, aurait déterminé qu'environ 70 % des appels [illegible] franchissaient l'obstacle du central vieux de quinze ans.

Les magistrats de la Cour des comptes se veulent [illegible] hommes de terrain. « *Si chaque déplacement était [illegible] affaire qu'il faut presque négocier, [illegible] un auditeur. Pour la région parisienne, nous nous partageons quatre volumes. Ceux d'entre nous qui [illegible] de se rendre dans un DOM ou un TOM se débrouillent pour attraper un « vol vacances » et se [illegible] sur place comme ils peuvent. Certains sont [illegible] réduits à se laisser payer le voyage par l'établissement contrôlé, ce qui est par nature on ne peut plus malsain.* »

Dans les cabinets

Une situation que l'on déplore aussi au [illegible] général de la Cour. « *Nous fonctionnons encore comme il y a quarante ans. D'ailleurs, notre budget n'évolue pratiquement pas en francs constants. Cette année, nous atteignons péniblement 95 millions, dont 6 millions de français de fonctionnement.* »

L'argent manque, les hommes aussi. A l'instar des autres grands corps de l'Etat, la Cour des comptes n'échappe pas à [illegible] réalité – qui peut sembler paradoxale au [illegible] des citoyens, – selon laquelle le prestige d'une institution se mesure au nombre de ses membres qui n'y exercent pas... Seize environ cent quatre-vingts de ses deux cent cinquante [illegible] sont en ce moment à pied d'œuvre rue Cambon, du [illegible] théoriquement. Certaines nominations, le [illegible] est notoire, répondent plutôt aux [illegible] de reclassements politiques ou [illegible] qu'elles ne le doivent au talent de vérificateur de [illegible] des [illegible]. Mais cela fait partie des mœurs et n'émeut plus quiconque.

Tout le [illegible] regrette, en revanche, le [illegible] recrutement [illegible] auditeurs, fonction en [illegible] de l'échelle hiérarchique. Le [illegible] d'emplois à la Cour [illegible] chaque [illegible] par le gouvernement à la sortie de l'Ecole nationale d'administration est jugé insuffisant. Sur les cinquante-trois [illegible] de l'auditorat prévus par le budget, vingt-neuf [illegible] d'ailleurs [illegible].

Diversifiée en [illegible] pourtant, la [illegible] est estimée plus lourde et plus complexe. « *L'importance du travail a doublé ces dernières années pour un effectif plutôt en baisse*, se plaint le président d'une chambre qui compte quelque vingt magistrats. *Il m'en faudrait [illegible] de plus pour faire sérieusement ce qu'il y a à faire.* »

Sans doute cette appréciation s'explique-t-elle en partie par le glissement progressif des préoccupations de la Cour. La part des activités « juridictionnelles », c'est-à-dire l'examen de la régularité des comptes, a tendance à céder le terrain au profit du « contrôle administratif ». En huit ans, le nombre de « comptes jugés » est passé de 2 465 en 1973 à 2 071 en 1981 (chiffre pourtant [illegible] en hausse cette année-là) ; le nombre des [illegible] rendus, de 1 [illegible] à 97. En revanche, le nombre des « rapports » sur la gestion des administrations a crû sensiblement : 161 en 1973, 255 en 1981. De même, les [illegible] que constituent les « référés » adressés aux ministres ou les [illegible] du parquet » aux administrations, deux [illegible] prolongements juridiques aux « rapports » les plus [illegible] à la Cour, sont-elles devenues plus fréquentes : respectivement 202 au lieu de 172 et [illegible] au lieu de 172.

Progressivement, la Cour affirme ainsi sa volonté de ne plus se limiter à vérifier la conformité des comptes et de sanctionner la gestion administrative. L'institution a pris à cœur cette mission qui ne lui est clairement assignée par la loi que depuis 1967.

Cette intention est bien illustrée par la démarche suivie à la V[e] chambre, créée en [illegible] pour prendre en charge le secteur sanitaire et social. Le programme des investigations menées chaque année a successivement conduit les magistrats de cette section à s'intéresser aux crédits alloués aux migrants, à l'emploi, puis à l'exercice de la médecine privée en milieu hospitalier et en 1981 aux conditions d'application de la loi de 1975 sur les handicapés, ainsi qu'à la loi de réforme hospitalière de 1970. Une prochaine étape sera franchie cette année avec les questions d'indemnisations du chômage. Ces différents travaux d'enquête et d'analyse forment les parties d'un tout, dont le but est de répondre à cette question : quelles sont les meilleures [illegible] possibles de l'aide sociale dans un pays à économie développée ?

Virgules

Au fil de leurs investigations, les magistrats découvrent non seulement des cas où l'emploi des [illegible] ne répond pas aux objectifs voulus, mais peuvent aussi faire apparaître l'inadéquation d'une politique administrative aux problèmes de société posés. Ainsi, le rapport public de [illegible] (qui paraîtra à la fin du mois de juin) devrait-il expliquer comment un [illegible] de 23 milliards de francs, pour la seule année 1980, n'a pas permis d'atteindre le but visé, qui était de faciliter la réinsertion des handicapés, mais a au contraire renforcé leur marginalisation.

C'est ce type de regard intéressant la vie de la Cité qui a été jeté par la Cour dans cent cinquante fois l'an à l'occasion des différentes enquêtes [illegible] par ses rapporteurs. On peut, dès lors, se demander si la façon dont l'institution rend compte de ses travaux est satisfaisante. Car le rapport annuel est non [illegible] très loin de refléter l'activité réelle de la Cour, mais il en donne encore une image [illegible] mée.

Certes, cette année il apportera comme à l'accoutumée son lot de scandales, graves ou [illegible] tillants, qui indignera ou régalera. La livraison [illegible] promet, en dehors des questions des handicapés, des révélations sur la [illegible] de biens militaires, sur le fonctionnement de l'Union des groupements d'achats publics dépendant du ministère de l'éducation nationale, sur la passation des [illegible] publics en général, l'aide à la construction navale, etc. Néanmoins, [illegible] chaque année, il ne donnera qu'un léger aperçu des turpitudes ou faux pas de l'administration et des établissements du secteur public.

L'élaboration du rapport annuel est en effet à l'ensemble de règles florentines, non écrites pour la plupart. Loin de reproduire simplement les observations des rapporteurs, les [illegible] soigneusement recomposés, voire expurgés. Chaque terme est soupesé, chaque observation mûrement réfléchie. Il n'est pas rare qu'un rapporteur soit [illegible] par la commission du rapport à [illegible] quatre ou un sur cinq. Certains tronçons font parfois l'objet d'âpres négociations, où la question de la place d'une virgule, voire de l'auteur et ses pairs, voire celui-ci et le cabinet du ministère concerné (qui en prend normalement connaissance pour fournir une réponse également insérée).

En dehors des questions que la Cour aura décidé d'évoquer dans le rapport public, la plus grande majorité de ses observations – sous forme de « *référés* » ou de « [illegible] *parquet* » – restent inconnues du public. Celui-ci ne saura vraisemblablement jamais ce que recouvrent celles ayant concerné par exemple les interventions en faveur des rapatriés ou les dépenses des primes à la construction. Et c'est sans doute dommage. ■

(1) Voir notamment le Monde des 3 et 28 avril 1982.

ACCIDENTS

Les malheurs du footballeur

Une thèse de médecine pourrait remettre en cause quelques-uns des règlements du football.

JEAN-MARC CELLOT

SEIZE mois d'armée, l'aspirant médecin Gabard n'a pas perdu son temps sous les drapeaux. Dans la quiétude de sa garnison, il a tout simplement rédigé sa thèse. Seize mois de relative inactivité lui ont permis de récolter, de répertorier, de codifier, d'analyser tous les malheurs du footballeur balle au pied.

Pour réaliser son *Etude descriptive et analytique des accidents du football de la ligue Rhône-Alpes sur une saison sportive (1980-1981)*, un petit pavé de 160 pages, soutenu le 27 avril devant un jury de l'université Lyon-I, Gérard Gabard, qui, dans le civil, opère au poste d'avant-centre du C.S. Vienne, a bénéficié du concours de son président de club, unique assureur de la ligue. Les deux hommes ont, au total, recensé au fil des quelque 100 002 feuilles de match près de 30 000 « blessures », dont 6 153 ont donné lieu à une déclaration d'accident suivie d'un traitement médical. Ce sont ces 6 153 accidentés répertoriés parmi les 123 175 licenciés rhône-alpins (1) qui ont servi de base d'étude.

Gérard Gabard a pris soin d'établir le codage ordinateur des données en fonction de ses deux axes de recherche. Une première série de questions devait déboucher sur l'étude descriptive des lésions, leur localisation, les circonstances de l'accident ; une deuxième série autoriserait une approche analytique : la traumatologie du footballeur d'après l'âge, le niveau de pratique, la période de la saison...

L'établissement de ce code s'est fait un peu de façon pragmatique. Le code, trop général, de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) se révélant inadapté pour un travail aussi précis, il a fallu beaucoup inventer. Une fois intégré l'ensemble des données classiques (date et circonstances de l'accident, année de naissance et niveau de pratique du blessé...), Gérard Gabard a introduit la description de la lésion selon un code à trois chiffres : le premier chiffre donne la nature de la lésion elle-même. Il peut s'agir 1) d'une plaie ; 2) d'une contusion ; 3) d'un accident musculaire ; 4) d'un accident tendineux ; 5) d'une fracture ; 6) d'un accident dentaire ; 7) d'un accident viscéral . Le deuxième chiffre précise le genre de la blessure ; les troisième, quatrième, cinquième chiffres affinent encore la localisation (bras, avant-bras, côté droit, côté gauche...).

Corrigés, homologués par l'ordinateur, ces renseignements ont permis de dresser le profil du blessé-type. Rien de bien nouveau. Le schéma correspond tout à fait avec celui établi précédemment par la Mutuelle nationale des sports. Sur 100 accidents, 66 concernent les membres inférieurs (et principalement la cheville et le genou), 14 les membres *supérieurs*, 13 la tête et 7 seulement le tronc (essentiellement le thorax).

Plus surprenants peut-être en revanche, les résultats de l'étude analytique. Leur interprétation pourrait remettre en cause quelques-uns des règlements du football moderne. On s'aperçoit ainsi que la catégorie de footballeurs à plus hauts risques d'accident n'est pas celle des vétérans, mais celle des seniors, en raison, sans nul doute, de l'intensité de l'engagement physique. Les moins touchés sont, de loin, les tout-petits, avec, néanmoins, une étonnante particularité : la grande majorité des blessures chez les poussins, pupilles, minimes, affectent les membres supérieurs.

Faut-il voir là les *conséquences* malheureuses de la règle qui admet, dans ces catégories où les gabarits de joueurs du même âge sont souvent différents, la charge épaule contre épaule ? Ne devrait-on pas alors, pour éviter ces projections au sol, ces roulés-boulés dangereux, modifier les lois de l'arbitrage comme on a, pour préserver des organismes encore fragiles, modifié les dimensions du terrain et du ballon et modulé le temps de jeu ?

Après la pause

Le nombre des accidents évolue également en fonction du niveau de pratique. Les premiers niveaux de district (à la lisière du niveau supérieur de la ligue) sont les plus exposés. Il s'agit, le plus souvent, de stades de communes déjà importantes, qui ont pour unique objectif la montée en promotion de ligue. Cette perspective d'accéder à un niveau plus honorable, plus en proportion avec l'importance de la ville, motive les supporters, qui, de la voix et du geste, chauffent « leurs » joueurs, mais aussi refroidissent l'arbitre. Cet engagement physique, la peine contrôlé par un arbitrage aussi défaillant que l'état du terrain, expliquerait l'étendue des « dégâts ».

Dégâts que, paradoxalement, on ne retrouve pas dans les profondeurs des petites séries. Là, on joue en principe pour le plaisir, sans aucune trace d'ambition. Pourvu qu'on « tape » dans un ballon sans se faire mal... Pourtant, c'est dans ces rencontres sans engagement que l'on enregistre le plus grand nombre d'entorses. Les mottes d'herbe qui parsèment le champ de jeu ne sont pas toujours responsables. Les équipes de séries de district mélangent de façon presque systématique deux classes d'âge : les jeunes en cours d'apprentissage de la *compétition (qui évolueront* plus tard dans l'équipe fanion ou dans un club voisin plus huppé), et les vétérans déjà en semi-retraite. Ce sont ces derniers qui relèvent la *courbe statistique*, puisqu'il est admis que le risque d'entorse augmente avec l'âge.

Dans ces séries, la période hivernale est la plus « meurtrière ». L'état des terrains, bien sûr. En revanche, aux niveaux supérieurs, l'influence des conditions atmosphériques se fait guère sentir. D'une part, parce que le jeu est plus technique, plus élaboré, et, d'autre part, parce que l'on n'hésite pas à reporter un match dès l'instant où le terrain se révèle un tant soit peu impraticable. En ligue, les périodes les plus propices aux accidents sont le milieu des deux phases (« aller et retour ») du championnat et la fin de saison. Dans tous les cas, on peut y voir les conséquences d'un surcroît de motivation lorsque la compétition, à la mi-automne, prend tournure, et lorsque les enjeux se dessinent clairement au printemps. Un autre élément peut toutefois intervenir pour expliquer la brusque avalanche d'accidents dans la première moitié du championnat : après quelques semaines d'efforts, les plus faibles, les sujets les plus prédisposés aux ennuis musculaires et tendineux, disparaissent.

Cette sélection naturelle joue également pendant les quatre-vingt-dix minutes d'une rencontre. C'est après vingt minutes de jeu — le traditionnel « round d'observation » — que les blessures deviennent le plus fréquentes, pour s'estomper en fin de mi-temps. Le danger réapparaît nettement après la pause. La reprise des hostilités qui suit un quart d'heure d'inactivité fait à *un grand nombre* de pratiquants. Le temps de repos, de récupération, idéal serait de sept minutes. Les footballeurs ne devraient-ils pas copier l'exemple des rugbymen, prompts à se remettre en jambes pour attaquer dans les meilleures conditions la seconde partie des débats ?

Tels sont les principaux enseignements de cette thèse. Ils devraient inciter les responsables du football à la réflexion, quand on sait que ces 6 153 accidents ont occasionné 64 000 jours d'arrêt de travail (soit cent quatre-vingt-neuf ans !), que la note des indemnités journalières versées a été estimé à 7 millions de francs, que les frais médicaux se sont élevés à 1,5 million de francs. Chaque accident a donc coûté en moyenne 1 375 francs (dont 1 115 francs pour la Sécurité sociale). Voilà des sommes qui justifieraient bien quelques révisions au chapitre des règlements et calendriers de la compétition. ■

(1) Ce décompte a donc apparaît 6 accidents pour 100 matches et 5 blessés pour 100 licenciés. Une étude quantitative similaire, réalisée il y a quelques années pour les accidents du rugby, donnait 15 blessés pour 100 licenciés.

CROQUIS

Musiques

A la télévision, Pierre Entremont dirigeait l'Orchestre de chambre de Vienne, quand une voix solide s'est élevée quelque part. Les voisins l'ont ne les entend jamais. Un fou, un ivrogne dans la rue ? Mais la voix chantait, et il y avait aussi de la musique. En face, des gens se mettent à leur fenêtre. Puis ils applaudissent. *Il se passait quelque* chose. Nous sommes sortis sur le balcon, nous aussi, pour voir, nous aussi, la solitude des cents surannés des valses de Vienne.

Ils étaient, là, en bas des immeubles modernes, entre les pelouses et les parkings : un homme et sa contrebasse. Il tournait la manivelle d'un orgue de Barbarie suspendu à une bretelle.

« Las de l'attendre dans la [rue
J'ai lancé deux pavés
Dans tes carreaux que j'ai [crevés
Mais tu ne m'as pas [apparue... »

Nous, si, nous étions apparus. Des visages souriants à toutes les fenêtres, à tous les balcons. Les gamins n'en croyaient pas leurs yeux, ni leurs oreilles. Ils devaient demander à leurs parents si tout cela n'était pas interdit, si l'on avait le droit de chanter comme ça. Les lueurs bleues et vertes des télévisions éclaireraient les living-rooms autrement. Puis quelqu'un a ouvert ses pièces enveloppées dans un papier, volontaire. Elles ont atterri sur l'asphalte des parkings.

« Les gendarmes en vélocède
Me poursuivront après ce coup
Pour me passer le menottes au cou
Je me construis ma [barri [cade... »

Mais les gendarmes, point. Aucun klaxon intempestif, aucun gyrophare bleu. Rien que la plainte du manège de l'orgue populaire et la voix forte de l'homme. Sa compagne, à quatre pattes sur la pelouse, recherchait les pièces égarées, comme quand j'étais enfant et que, le matin de Pâques, je cherchais des œufs et du chocolat sous les touffes de rhubarbe, dans le jardin de ma grand-mère.

« Je t'aime, je t'aime pourtant
Je t'aime, je t'aime pourtant
Mais tu m'en as fait tant et [tant... »

Du haut des balcons, on dirigeait les pas de la femme.

« Ici, mademoiselle, plus à gauche... oui, à gauche... voilà. »

La chanson s'achevait. On a applaudi. L'homme a salué, la femme a remercié. Juste le temps d'entendre le vague écho d'une autre valse de Vienne, et la musique de l'orgue démocratique s'est élevée à nouveau. Et la femme a chanté à son tour :

« Esgourdez mes frères et gens
La goualante du pauvre Jean... »

Les enfants voulaient jeter des pièces, eux aussi. La femme les ramassait tout en chantant. Leur aurait-on donné un franc si on les avait croisés au coin d'une rue ?

Quand les chansons ont été terminées, que la dernière pièce a été ramassée, ils sont partis en saluant, les deux bras levés, et chacun est rentré dans les lueurs violettes des téléviseurs, entre les plantes vertes et les canapés.

Et, pendant quelques instants, un refrain est resté suspendu au-dessus des pelouses et des parkings :

« Dans la vie y'a qu'une morale
Qu'on soit riche ou sans un sou
Sans amour on est rien du tout
On est rien du tout. »

JEAN GUILLONEAU.

L'hirondelle

Quand vient le temps des vaches maigres, Alexandre va se refaire une santé chez les vaches sacrées. Il hume l'air des vernissages, parties mondaines et autres cocktails chers aux *happy few*.

Il revêt son manteau de vison, spécialement doublé de poches plastiques, et fait les barrages avec la grâce d'une *princesse offusquée*.

C'est qu'Alexandre est un redoutable pique-assiette, un professionnel des petits fours, un génie de l'amuse-gueule, un artiste de la razzia.

Il rôde autour du sanctuaire, rumine sa proie, trompe la vigilance des larbins en feignant de s'intéresser devant un tableau, tandis que sa main baladeuse extorque en douce une bouteille de Veuve Clicquot, crochète une tartelette où ravit une religieuse à la crème. Il pille les tranches de saumon fumé, fait main basse sur la pâtisserie, rafle un poulet en gelée enrobé de foie gras, et, dans une apothéose digne d'un grand manitou, subtilise une boîte de caviar au grand désespoir des élus du pinacle et autres Rastignacs en herbe. Du festin des dieux, il ne laisse derrière lui que quelques rogatons. Une fois le devoir accompli, les poches bourrées de trophées, le rire démoniaque, Alexandre s'éclipse et disparaît dans le soleil.

DANIEL ACCURSI.

MORDUS

L'histoire en s'amusant

Apprendre et se distraire. C'est ce que propose l'association Jeune Histoire aux « mordus » du passé.

GINETTE GUITARD-AUVISTE

CLUB hippique, club de tennis, de bridge, d'échecs, de danse, de navigation à voile... Pourquoi pas un club d'histoire ? Une façon comme une autre d'occuper ses loisirs, quand on a entre huit et dix-huit ans. Et il y a des « mordus » de l'histoire, comme il y a des fanatiques du rugby, des enragés de musique ou des passionnés de la poterie et du tissage. Les historiens n'ont seulement moins la chance. On n'a pensé à eux que récemment et, jusqu'à preuve du contraire, *Jeune Histoire* (1) est le seul organisme qui propose des activités d'animation par petits groupes, dans un cadre extra-scolaire et à des heures adaptées aux âges des participants (2).

Il s'agit là d'une expérience tout à fait neuve, patronnée par des historiens de formation et de goûts très divers comme Philippe Ariès, Alain Decaux, Georges Duby, Jean-Baptiste Duroselle, *Jean Favier*, Michel *Fleury*, *Jean* Tulard, pour ne citer que quelques-uns de ceux qui ont donné leur appui à une initiative subventionnée par la Fondation de France.

Préparation insuffisante dans les classes élémentaires, horaires en peau de chagrin associés à des programmes gargantuesques, tout cela aboutissait peu à peu à un « *analphabétisme historique* » dénoncé lors d'un mémorable colloque organisé par *Historia*. A l'Assemblée nationale, le 30 novembre 1979, M. Louis Mexandeau (P.S.), l'actuel ministre des P.T.T., avait jeté un cri d'alarme : « On parle *d'abolir la mémoire de notre peuple !* »

Faire découvrir, aimer et comprendre l'histoire aux jeunes, tel est l'objectif de *Jeune Histoire*. Il ne s'agit en aucun cas de « cours » destinés à compléter ou à suppléer un enseignement insuffisant. Bien plutôt d'activités dirigées vers l'étude du passé, avec des méthodes très différentes des méthodes scolaires. Les animateurs n'appartiennent pas forcément au corps professoral, et le petit nombre des enfants dans chaque groupe (dix maximum) leur permet de s'exprimer par des questions, des réalisations graphiques ou audiovisuelles, des maquettes, des montages, etc.

Sous la gouverne d'un spécialiste d'histoire médiévale, cinq ou six enfants de onze à treize ans, ayant auparavant survolé, en dix séances, la période qui va des grandes invasions au XI^e^ siècle, suivent passionnément, sur des calques en couleurs comparées, la formation de l'empire Plantagenêt. Rien simple d'expliquer les causes de la réussite : roueries politiques, alliances, liens de parenté, le rôle d'Aliénor d'Aquitaine ? N'en rien croire. Ces gamins vous en remontreraient sur ce qu'est un fief qui tombe en quenouille, une succession en déshérence, une hoirie, tous ces mots de leur famille expliqués au passage.

Sur le terrain

J'ai sursauté intérieurement quand il a été question de lire ensemble un texte tiré de la *Vie de Louis VI le Gros* par l'abbé Suger : la prise du château de Gournay-sur-Marne. Erreur. On suit, en bien. Une récente visite au château de la Madeleine à Saint-Rémy-lès-Chevreuse permet de mieux comprendre la situation des assiégés et des assaillants. Les questions posées prouvent combien les enfants sont réceptifs aux expéditions sur *le terrain : « On se rend mieux compte. »*

De treize à treize ans, un autre groupe analyse la Renaissance avec une étudiante en lettres. Ce jour-là, les jeunes historiens sont occupés à fabriquer une bande dessinée pour raconter les origines et l'évolution de l'église Saint-Eustache, qu'ils sont allés voir et *photographier. On reproduit* les personnages en costumes d'époque — ils ont été précédemment étudiés sur documents — on dispose les bulles autour des photos de manière à reconstituer, vivante, la légende d'Eustache, assez voisine de celle de saint Hubert.

Dans une pièce à côté, les « petits », de huit à dix ans, *qui viennent* d'achever la découverte du Nouveau Monde, s'attaquent, aujourd'hui, à l'aspect du vieux Paris. Un jeune et dynamique professeur raconte les rues, les maisons de bois en torchis et à colombage, les galeries commerçantes, ce que c'est que d'« avoir pignon sur rue », pourquoi « on tient le haut du pavé », et qu'il n'y a alors pas de numéros aux rues — « *comme à Tokyo* », lance une petite voix. Très attentifs, les enfants grimpent sur les tables pour mieux voir les plans de Paris, qui dessinent l'évolution de la ville depuis ses origines. L'un d'eux qui, lui aussi, aime poser en classe, *quel professeur aurait le loisir* de répondre aux interrogations qui fusent de tous les alvéoles de son cerveau d'histoire ?

Viennent-ils, ces jeunes, poussés par leurs parents ? Peu probable. L'un se déplace chaque semaine d'Argenteuil, un petit voyage ! Un autre, dix ans, je le verrai deux fois : à la séance du *mercredi à laquelle il est inscrit*, à celle du samedi où il est venu « *en plus* » (du XVII^e^ arrondissement qui n'est pas la porte à côté) *« parce que c'est bien, ici, on apprend en s'amusant »*.

Un second club s'ouvrira, à la prochaine rentrée scolaire, dans le XI^e^ arrondissement. D'autres sont à l'étude à Tours, Dijon et Angers. Des conditions sont prises pour plusieurs enfants d'une même famille, ou s'il y a des difficultés financières à surmonter. La maison est accueillante, les animateurs, heureux de ce qu'ils font, ont autant d'enthousiasme que leurs jeunes émulés. Ils y ont plus de mérite, car une matinée ainsi passée dans la plus grande liberté, et sous le feu roulant des questions les plus hétéroclites, *« c'est claquant, non ? — Bien sûr, mais tellement enrichissant, pour nous aussi ! »* ■

(1) 14 bis, rue Mouton-Duvernet, 75014 Paris, tél. : 545-47-12.

(2) Les mardis soir, de 18 heures à 20 h 30, pour les plus âgés ; les mercredis et samedis matin pour les plus jeunes. Durant les petites vacances scolaires, stages quotidiens de 2 à 30 chacun, pour le prix approximatif d'une place de cinéma.

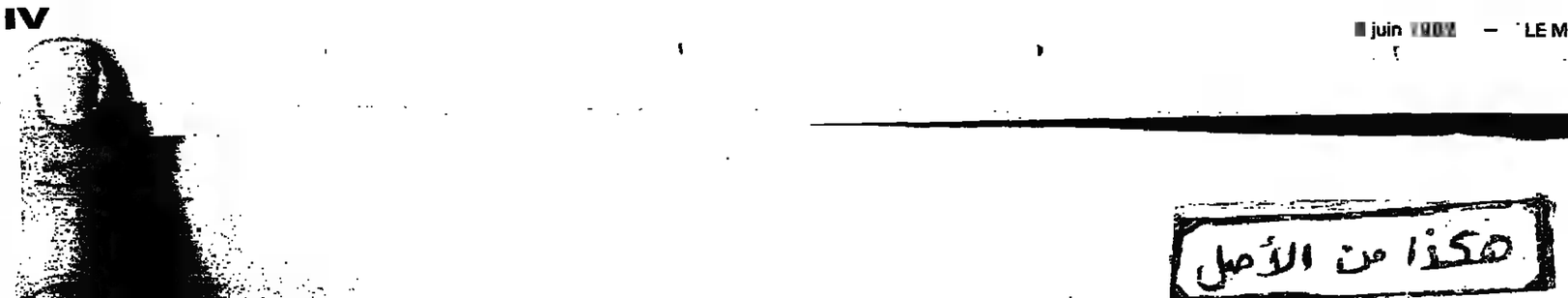

هكذا في الأصل

DOSSIER

Des «alternatifs» en Europe

Vivre et travailler « autrement ». Les « alternatifs » inventent un peu partout de nouvelles formes d'entreprises. Le mouvement prend une certaine ampleur. Sauront-ils se développer sans renier leurs principes ?

JANINE DELAUNAY

Il y a eu le mouvement communautaire dans les années 60 et 70. On a dit qu'il fut un échec. Ce n'est pas évident : si les communautés ont eu en moyenne une durée de vie de trois ans, qui peut évaluer les modifications qu'elles ont entraînées pour ceux qui ont vécu ces expériences ? Aujourd'hui, un mouvement va dans le même sens, enrichi des échecs passés. Il est toutefois différent et prend une certaine ampleur. Dans chaque pays, chaque culture, ces groupes ont une spécificité, mais tous cherchent à rompre radicalement avec l'ensemble du système socio-économique, tous se méfient de la « politique ». Tous refusent aussi bien le collectivisme que l'individualisme. Tous tentent et poursuivent des expériences de vie autre, l'analyse de ce « vécu » se faisant dans la foulée.

Ces micro-sociétés ont choisi leurs modes de vie hors du profit et de la productivité. Toutefois elles constituent des « poches » dans un ensemble qui peut les absorber, les récupérer et fausser ainsi totalement leurs expériences. Leurs méthodes de gestion risquent de les entraîner, comme ce fut le cas pour les premières coopératives, à tomber dans le piège d'une accumulation autonome et à retrouver ainsi, à plus ou moins longue échéance, les contradictions du système industriel qui les entoure.

Même très différents, tous ces groupes ont les mêmes principes de base. Principes définis par l'équipe de *Champs du Monde* (1) : on ne peut aménager le système socio-économique actuel, on ne peut que tenter de vivre autrement, en espérant faire tache d'huile, transformer la réalité, démontrer que « c'est possible ». Ces micro-sociétés sont composées d'exclus du système : exclus volontaires pour les hommes et les femmes qui n'acceptent pas la société productiviste, ou marginalisés de fait, chômeurs par exemple. Enfin, ces groupes ont un projet économique respectant les principes d'autonomie, de respect de la nature et des hommes. Que produire ? Comment ? Quels rapports avec la région ? Quels rapports entre l'individu et le groupe ?

Ateliers du futur

C'est une vaste entreprise de recherche-vie dans tous les domaines : scientifique, technique, économique, gestionnaire, spirituel et social. Une deuxième génération de « marginaux ». Après le mouvement écologique qui a posé le problème des rapports de la société avec la nature, les « alternatifs » s'attaquent à la relation de la société avec son système industriel. Non violents, non sectaires, ces ateliers du futur ont entrepris une démarche révolutionnaire, que rejoint l'analyse du chercheur Jacques Ellul dans son dernier livre *Changer de révolution, l'inéluctable prolétariat* (2). Le philosophe y parle de ces « *granules sporadiques* » qui « *se réclament toutes du socialisme* ». Ces changements radicaux procèdent de ce qu'il appelle « *prendre la révolution au sérieux* ».

Satish Kumar, disciple de Gandhi, tente de regrouper en Grande-Bretagne les différents domaines d'action-réflexion autour du journal *Résurgence* (3), et de la société Schumacher. On y distingue trois tendances issues chacune de l'un des ouvrages de F. Schumacher : *Guide for the perplexe, Small is beautiful* et *Good Work* (4). Le courant qui suit *Guide for the perplexe*, livre de recherche philosophique et spirituelle, veut changer simultanément l'homme et les structures. L'association la plus [illegible] est à l'Arche (5), en Écosse, où plusieurs religions se côtoient, y compris quelques agnostiques qui recherchent l'accomplissement personnel, la force intérieure. Tout le contraire d'une secte. C'est un peu le même principe — mais plus varié dans les croyances — que celui qui anime en France la communauté de l'Arche.

Ceux qui s'inspirent de *Small is beautifull* se regroupent auprès du collaborateur de F. Schumacher, Georges Mc Grobie, qui a pris le relais après la mort de l'économiste britannique, et a publié *Small is possible* (6). Ils se retrouvent autour de l'Intermediate Technologie Development Group, créé en mai 1965. Ils font surtout de la recherche. Une cinquantaine de scientifiques (ingénieurs, économistes...) travaillent dans une vingtaine de pays en voie de développement, mettant au point avec des groupes locaux des techniques appropriées couvrant l'agriculture, l'eau, la construction, l'énergie, les petites industries. Convaincus qu'une société est déterminée par sa technologie, ils tentent d'influencer les décideurs.

Loin des utopies

Enfin, les tenants de *Good Work*, laïques et pragmatiques, tentent de conjuguer recherche et pratique sociale au sein de communautés. Pour eux l'émergence d'une nouvelle société, d'une nouvelle économie, est liée à la manière dont on travaille et dont on produit. Sans se préoccuper d'actions politiciennes. « *Chacun, disent-ils, est responsable de sa manière de produire et de consommer.* »

Bien entendu ces trois courants ne sont pas aussi clairement différenciés. Mais ils sont intéressants dans la mesure où c'est, schématiquement, ceux que l'on retrouve un peu partout en Europe. Avec toutefois une particularité en Espagne, où les « alternatifs » ne séparent pas leur mouvement de la revendication d'autonomie régionale. Nous sommes loin des utopies du dix-neuvième siècle, où tout était organisé à l'avance. Si ces groupes alternatifs ont un but, le projet se dessine au fur et à mesure que la pratique évolue (7).

(1) Champs du Monde, 16, rue Jean-Giraudoux, 31400 Toulouse.

(2) Éditions du Seuil.

(3) *Résurgence* : Ford House, Hartland, Bideford, Devon. UK.

(4) Éditions Jonathan Cape Ltd, 30 Bedford square, London WCL *Small is beautiful* a été publié en français par les Éditions du Seuil.

(5) L'expérience de Finhorn est décrite dans *Coévolution*, 75, rue Perrety, 75014.

(6) Éditions Jonathan Cape.

(7) « *Le Monde* » a publié en 1980 une enquête de Danielle Rouard : *Travailler autrement* (24, 25, 26 et 27 juin 1980).

PAYS DE GALLES : la carrière écologique

Perdue dans les collines au fin fond du pays de Galles, une carrière d'ardoise [illegible] (1). Rachetée il y a une dizaine d'années par Gérard Morgan-Granville, P.-D.G. en rupture avec la grande entreprise et le système. Pendant qu'il crée la Green Alliance, ce jeune entrepreneur laisse la carrière à la disposition d'un groupe alternatif. Aujourd'hui, c'est un jardin anglais où les éoliennes fleurissent au milieu des [illegible]. Le [illegible] groupe [illegible] technologiques très différentes [illegible] qui en ont besoin. Une sorte d'institut polytechnique, où vingt à vingt-quatre [illegible] du dehors cinquante travaillent pendant deux ou trois ans avant d'aller essaimer ailleurs. Pas de diplômes, mais il faut démontrer sa compétence. De nombreux enseignants viennent s'y former aux nouvelles techniques.

La carrière est aussi organisée comme un parc d'exposition permanent. On y trouve pratiquement tout ce qui concerne les énergies renouvelables et sans pollution : une [illegible] types d'éoliennes, [illegible] formes de panneaux solaires ou photovoltaïques, l'utilisation de la biomasse et des déchets y compris humains, les différentes façons de reconstituer l'humus, la culture sans terre, [illegible] les matériaux de [illegible] l'hydraulique. C'est vertigineux, et rentable. Chaque année, près de soixante mille visiteurs paient leur ticket d'entrée et achètent brochures et produits dans la boutique de la carrière, faisant vivre ainsi la communauté et permettant d'investir.

Peter Raine, ex-comptable de banque, gère l'ensemble. Les chercheurs ont tous le même salaire, plus une allocation pour un ou deux enfants et une prime de logement pouvant aller jusqu'à 25 % du salaire. L'octroi de cette prime est décidé par le groupe : « *Pas toujours facile de percevoir la compétence de l'autre* », précise Peter, d'autant que les motivations des uns et des autres sont différentes. Les uns veulent apprendre à produire leur propre nourriture, d'autres veulent enseigner les nouvelles techniques, certains ont des désirs de vie communautaire. Le ciment est la responsabilité et une autonomie acceptée. « *Nous refusons la philosophie, [illegible] et que [illegible] c'est notre façon de produire qui compte.* »

On a construit une maison d'hôtes pour héberger les [illegible] de passage, qui viennent de divers pays pour une à quatre semaines, au pair (exceptionnellement, certains peuvent rester trois mois), avec six personnes à mi-temps au maximum. Une librairie, une bibliothèque, un restaurant végétarien, où l'on apprend aussi à faire les pâtés végétaux... Une maison écologique en démonstration avec récupération de chaleur et de méthane produit par les déchets humains... Ces activités redonnent vie au village voisin de Machynlleth, mais aussi à la « carrière » elle-même une diffusion très large des techniques utilisables pour de nouvelles entreprises et par des communautés qui visent l'autarcie.

Les chercheurs qui y viennent soulignent l'intérêt de la pluridisciplinarité. Les spécialistes des matériaux apprennent de ceux du solaire ou des hydrodynamiciens, des bricoleurs de talent côtoient des professionnels : « *Cela apprend à respecter la compétence et non les diplômes.* » Le salaire est minimum mais tous s'en moquent. La communauté est réduite aux aspects pratiques. Seul point noir : les visiteurs, considérés parfois trop envahissants et trop souvent plus curieux que vraiment intéressés, et c'est dommage qui les font vivre !

Souvent critiqués, parfois d'activistes, ils participent de la grande bagarre entre « durs » et « mous », bataille d'arguments particulièrement virulente en Grande-Bretagne où les extrêmes, en ce domaine, se côtoient.

(1) The Quary, Machyalleth, Powys, Wales, UK.

BERLIN : le réseau

Le « Netzwerk Selbsthilfe » (réseau autonome) de Berlin est une vieille idée, mais une nouvelle forme. Il y a ceux qu'on les appelait les associations libres. En 1975, quelques maigres groupes issus des mouvements de 1968 ont l'idée de créer une assurance pour les victimes des interdictions professionnelles. L'entreprise n'aboutira pas, mais l'idée reste. Joseph Huber, jeune sociologue, et ses amis (dont Robert Jungk) pensent que les chômeurs, les exclus devraient pouvoir créer leurs propres entreprises. Ils obtiennent le soutien moral et financier d'une centaine de personnalités de tous bords : S.P.D. syndicats, mouvements féministes, extrême gauche etc.

Aujourd'hui, quatre mille membres du réseau versent chaque mois 17 marks ; 60 000 marks par mois c'est un peu symbolique, mais c'est le starter, le capital primaire. A chaque entreprise de se débrouiller. C'est un conseil financier qui décide des attributions et refuse les projets ; parfois une somme est attribuée à fonds perdus pour soutenir un groupe d'immigrés ou aider à la lutte contre l'extension d'un aéroport. Des prêts sans intérêts sont accordés, ou simplement des garanties bancaires. Le bureau de gestion conseille et aide les 12 000 entreprises de ce type qui fonctionnent à Berlin-Ouest : boulangeries coopératives de quartier, de complet, boutiques de santé, énergies douces, écoles parallèles, cirques, menuiseries, des coopératives de [illegible] composées d'architectes, de médecins, d'ingénieurs, etc. « *La culture politique allemande pousse facilement à la création* » déclare Joseph Huber ; « *la coopération ponctuelle permet de trouver des points d'entente et de respecter l'opinion des autres.* »

Le but est devenir « autosuffisantes » les quelques communautés, familles et individus, qui vivent ensemble dans des appartements : les Wohngemeinschaften.

Seule propriété de l'association : le siège social (1). Cinq salariés y travaillent ; [illegible] (une trentaine) sont bénévoles. Une trentaine de groupes « alternatifs » y ont leurs bureaux. Quand un conflit éclate, il faut se régler sans exclusion ; c'est la pression du groupe qui seule peut éviter l'escalade. Pas de chef pour trancher, l'autogestion tient sur le fil du rasoir. « *Deux fois déjà la survie du réseau a été mise en danger* », déclare un animateur.

Des députés les soutiennent mais ils sont pris au sérieux. Trop, au goût de certains. A deux reprises, ils ont dû refuser de l'argent de l'Etat, qui leur proposait de prendre en charge la gestion d'immeubles « squattérisés », via des commissions de lutte pour l'emploi. Ils craignent l'institutionnalisation comme la peste, autant que la propriété. C'est pourquoi ils ont également refusé la demande de communautés rurales qui voulaient que le réseau soutienne les loyers de leur loue. De même pour l'imprimerie : le réseau l'héberge, mais il ne la possède pas. Elle tire d'un million d'exemplaires de la presse alternative y sont tirés.

En trois ans, sur trois mille demandes d'aide, cent cinquante ont pu être satisfaites, au moins en partie. Des réseaux existent en peu moins importants se sont créés en Autriche et en Suisse. Ne sont-ils simplement des mutuelles ? « *La différence est subtile, dit* les « alternatifs » de Berlin ; *elle est dans l'esprit, les rapports humains, le mode de production et la qualité des produits fournis. Nous risquons perpétuellement de glisser.* »

(1) Mehringhof, 2 Gneisenau Strasse, 1000 Berlin 61.

FRANCE : La Font-de-Rouve en autarcie

La Font-de-Rouve, à 12 kilomètres au nord d'Alès, dans le Gard (1), c'est d'abord un choc, au bout d'un chemin de terre un cirque entouré de collines cévenoles. Un lieu du bout du monde. Quand, il y a dix ans, Jean-Claude Besson-Girard et sa femme l'ont vu, ils n'ont pas hésité. Rescapés des communautés, ils voulaient recommencer en évitant les erreurs passées. Le lieu : un mas en ruine, les acacias sauvages perçaient le toit. Tant pis. Ils ont pu acheter la ruine. A deux d'abord, puis à cinq ils ont déboursaillé, reconstruit, campant à la dure tout en bâtissant leur projet.

Aujourd'hui ils sont une vingtaine de trois à soixante ans et un réseau européen d'amis et de supporters. Dans le cirque devenu inculte, ils ont retrouvé les terrasses, creusé un lac de retenue d'eau, et 2 hectares de maraîchage et de vergers nourrissent la communauté. Certains travaillent à l'extérieur et gagnent une part de leur salaire. Rien de bien neuf en somme, sauf l'écart des âges qui donne déjà bien l'orientation. L'important est, comme le dit Jean-Claude, « *l'invention de nouveaux rapports relationnels physiques et symboliques* », en même temps que l'échange et la confrontation avec ce qui est extérieur au projet.

Le choc des générations et la recherche d'un équilibre entre l'individu et le groupe. Le vieux mas reconstruit reste le lieu de rassemblement, c'est là que se prennent les repas en commun, c'est là qu'ont lieu palabres pratiques ou philosophiques. Chacun se construit son abri, plus proche d'une cellule que d'une maison, cherche une niche individuelle où vivre seul, en couple, avec ou sans enfants. Le souci puissant : l'harmonie, l'esthétique. Vrai monastère laïque, les pierres du cru s'installent sans rupture dans le pays. Et le lien est un lien.

L'autarcie, la suppression progressive du salariat, des relations d'amour avec la nature et les objets demandent de l'espace. Ils ont loué d'autres mas et pensent pouvoir vivre leur rêve à vingt-cinq personnes sur 40 hectares. Depuis l'origine de la tentative communautaire, La Font-de-Rouve a été un lieu de vie et d'apprentissage des rapports à soi-même, aux autres, aux matières, aux techniques. « *C'est l'ensemble du territoire et de la communauté qui est le lieu d'apprentissage.* »

Qui vient à La Font-de-Rouve ? La plupart du temps d'ex-« soixante-huitards ». Le dernier arrivé est un instituteur qui cherche à créer une école. Ceux qui ne peuvent s'habituer repartent, tout simplement. La communauté est à la recherche d'un maraîcher, d'un spécialiste d'énergies douces, d'un menuisier-ébéniste et d'un imprimeur, des ateliers artisanaux en préparation. Et pour pouvoir se construire, un véritable alternatif (mais pas uniquement végétarien) a été trouvé.

Ils ne veulent pas imposer un modèle, mais tenter de vivre ce qu'ils le désirent. Possible, il naît en puissance ou succombe, saisi par le pouvoir ? « *Le groupe doit se défendre* » : Annie, épouse de Jean-Jacques, avait manifestement envisagé le risque. Les années les plus dures sont derrière. Reste à vaincre les effets de l'extension, restée modeste.

(1) Communauté de La Font-de-Rouve, Rousson, 30340 Salindres.

CATALOGNE : l'écologisme

Alternative unique dans une Europe écologique : pourquoi ce nationalisme ? « *Pour des raisons étymologiques.* » L'animateur Santiago Vilanova n'y va pas de main morte et la politique ne lui fait pas peur. « *Parce que région, cela rappelle la royauté et que nation (nacer) évoque une création.* » Une nation sans Etat, un lieu avec une unité géographique, un écosystème, une ethnie.

L'action de ce groupe est d'abord centrée sur la réappropriation des ressources naturelles. Tout comme un autre groupe dans le Bas-Aragon, sous la houlette de Mario Gaviria, ils ont entrepris de mettre en évidence le pillage des ressources naturelles « *par les multinationales et l'Etat espagnol* ». La Catalogne a un statut d'autonomie depuis 1978, mais n'a aucun pouvoir sur la gestion des ressources naturelles, pas plus que le droit de planifier sa technologie. L'énergie (mines de pétroles) reste un privilège d'Etat.

Autour d'une quinzaine de journalistes, qui ont créé une revue *Userda*, un mouvement commence, d'abord des architectes, des ingénieurs et des chefs de P.M.E., soutenu par des fabricants de produits « doux » (éolienne, panneaux solaires, piles photovoltaïques). La Catalogne réunit 80 % des fabricants de technologie douce espagnols et exporte. Régionalistes mais non violents, c'est par leurs réalisations et l'information qu'ils veulent convaincre. Ce qui les fait voir rouge, c'est d'être obligés de racheter leur pétrole à des compagnies américaines. La Catalogne a une production de 6 à 7 millions de tonnes et des réserves connues de 100 millions de tonnes. « *L'autarcie est tout à fait possible* » - Barcelone si l'on y ajoute les possibilités hydrauliques et les nappes d'eau chaude allant jusqu'à 100 degrés, voire 200 degrés.

Premier acte : un « plan alternatif » et une méthodologie pour une planification régionale. Devant l'échec total leur dénonciation des [illegible] d'une proposition crédible, ils espèrent prendre la relève des anarchistes, « *en crise parce qu'ils n'ont plus d'image du futur* ».

Deuxième acte : très accueillis par les responsables des communes rurales, ils ont créé à leur demande des bureaux d'études pour une autogestion locale et l'exploitation écologique des ressources renouvelables. Mobiles, ces bureaux sont au service d'une multitude de petits groupes qui luttent contre la désertification des Pyrénées, la pollution des lacs et des fleuves.

L'argent vient des abonnements, d'études payées de façon souple par les communes selon leurs ressources, de cours des dirigeants de P.M.E. L'audience de ces militants est difficile à évaluer. Partisans de science et de techniques ils viennent de publier le résultat de leurs recherches et leur plan alternatif. (1).

(1) Econationalisme catalan), éd. Blume Milanesat 21-23 [illegible] 17.

DEMAIN

BOOM

Les mensonges de la franchise

Après une quinzaine d'années de somnolence, hormis quelques réussites spectaculaires mais isolées, la franchise connaît une brusque effervescence chez nous. Prises dans leur appétit d'indépendance et leur besoin de sécurité, des dizaines de milliers de personnes rêvent d'un avenir de franchise. Où sont les risques et les pièges ?

GILLES VOISIN

DEUX salons sur la franchise en moins de deux mois (sans compter celui de la restauration rapide, qui a rassemblé maints franchiseurs), c'est quand même beaucoup, si l'on s'interroge sur cette soudaine effervescence : saine démonstration de vitalité ou guerre de clans ? Quoi qu'il en soit, plus de vingt mille personnes ont déambulé dans quelque cent cinquante stands attrayants, au parc floral de Vincennes, à la mi-mars, et une quinzaine de milliers d'autres (parfois les mêmes d'ailleurs) en ont fait autant dans la centaine de stands du Salon du commerce et de la franchise à la Foire de Paris.

Beau succès d'affluence donc, pour un démarrage, et qui reflète d'abord un réel appétit d'indépendance professionnelle chez beaucoup de Français pris dans l'étau d'un devenir problématique, entre le chômage, bien sûr, mais aussi, en quelque sorte parallèlement, l'insatisfaction du travail existant : dans les deux cas, on espère changer d'état, donc changer de vie. *« J'ai cinquante ans, d'accord*, explique ce cadre en chômage, *et j'en ai assez de m'entendre répéter que j'ai cinquante ans par de petits responsables du personnel prétentieux et des rigolos de cabinets de recrutement. J'ai un peu d'argent, une bonne expérience commerciale, et puisque les boîtes ne veulent trop vieux, je vais monter la mienne : la franchise, c'est peut-être la solution. »*

Celui-ci est plus jeune, sensiblement moins de quarante ans, accompagné de sa femme, très attentive à un stand de bijouterie-joaillerie : *« Je gagne bien ma vie, mais dans un secteur minant : on ne sait vraiment pas à quoi on sert, peaux de banane en plus. C'est trop glissant, et je veux maintenant savoir à quoi mon pognon je fais : dans une affaire à soi, c'est possible. Alors je cherche une franchise sérieuse et sympa. »*

Cette formule élégante, à la quarantaine affirmée : *« Mes enfants sont grands, et je voudrais vivre pour moi maintenant. Je cherche une activité intelligente et rémunératrice, mais je n'ai jamais travaillé. Je veux donc être encadrée : c'est ça, la franchise, non ? »*

Ces trois exemples illustrent assez bien, parmi d'autres, le profil de la population « franchisable » dans la France de 1982 : dans une condition plutôt élevée, la trentaine nettement dépassée, disposant d'une certaine aisance matérielle et, d'une façon ou d'une autre, insatisfaits de leur vie présente. Pour eux, la franchise est un objectif et une issue ; parfois même une bouée de sauvetage. *Partenaires pour le profit*, titrait un livre célèbre à la fin des années 60 : c'est à quoi les invitent précisément aujourd'hui une troupe résolue de franchiseurs de toutes catégories et de tout genre, le professionnalisme le moins discutable – sérieux, convaincant – côtoyant à l'évidence l'amateurisme le plus suspect... *« Gare à la casse ! »*, commentait, désabusé, un responsable de franchise averti dans l'habillement féminin.

Marketing de l'idée

Au-delà du jargon commercial et du battage publicitaire de circonstance, de quoi s'agit-il dans les faits ? Pourquoi diable, d'abord, notre docte Académie a-t-elle choisi de traduire *franchising* par franchisage (au surplus imprononçable pour celui qui met un fil sur la langue) ? Alors que le terme vient directement du français « en franchise », c'est-à-dire acheter un droit ou un privilège, dont les villes et les ports francs l'ont pratiqué pendant des siècles.

On mounayera, en l'occurrence, le droit d'user du nom d'un autre (marque, enseigne et image), ainsi que des méthodes et règles d'exploitation mises au point par lui, et on prendra soin d'assurer les meilleures conditions de profit et de développement. Le système est vieux comme le monde – le monde du négoce s'entend, – mais les Américains, extraordinaires capteurs et transformateurs d'idées, ont su le reformuler et en quelque sorte le domestiquer, pour le meilleur et le pire de la société de consommation.

Harry Kursch, le premier il y a une vingtaine d'années, a mis en forme le concept et, comme tous les modèles américains, le sien était remarquablement simple, tenant en deux mots : normalisation et répétition, donc *« effet répétitif normalisé »*, précisait-il. Il fixait ainsi, dans une formule saisissante, les tables de la loi du *franchising*, qui sauva littéralement le *small business* américain et produisit une formidable explosion dans l'appareil distributif du pays. Un véritable levier de création d'entreprises : plus de quinze millions de personnes actives sont aujourd'hui engagées dans ce système aux Etats-Unis, huit cent mille points de vente, 15 % du P.N.B. et 40 % du chiffre d'affaires global du commerce de détail. Formidable performance, typiquement américaine.

Pour bien comprendre et maîtriser le système, il faut partir de la notion d'engineering ; c'est-à-dire en l'occurrence définir une idée, normaliser au préalable ses méthodes et moyens d'exploitation et de gestion, et les tester en vue de leur répétition indéfinie dans des conditions de rentabilité *maximale*. Dans *cette* perspective, le *franchising* c'est un peu l'engineering et le commerce d'une idée. C'est le marketing de l'idée.

Bien sûr, on pourra dire que cela n'est pas nouveau : c'est le brevet au niveau industriel, c'est la concession au niveau de la distribution. Mais la différence fondamentale réside dans le fait que, en matière de franchise, le concepteur de l'idée est aussi son initiateur et son promoteur intégral : en effet, après les avoir testés, il *vend* aussi (sinon surtout) l'ensemble des méthodes, moyens et techniques d'exploitation et de gestion – mis dans tous les domaines et à tous les niveaux : avant du lancement de l'opération ; du choix et de l'installation du point de vente ; du recrutement, de la formation et du recyclage périodique du personnel ; de l'établissement des caractéristiques et normes du produit ou du service ; de l'étude des coûts et des prix ; de la promotion ; du plan financier et de la comptabilité, etc.

Déviations

Autrement dit, tout ce qui caractérise l'opération est « franchisable » et le franchiseur, promoteur de l'idée, a testé au préalable dans un « pilote » – en somme un prototype – l'ensemble des méthodes, moyens et techniques d'application de cette idée. L'application, c'est la vie normalisée du produit ou du service dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'exploitation et de la gestion : c'est le *franchising*.

On exporte donc le tout (*package* deal plus *know-how*, savoir-faire) à des gérants rigoureusement sélectionnés et formés, en contre-partie de quoi ils versent un droit d'entrée, financeront leur point de vente et verseront des royalties au promoteur du système : ils achètent, en somme, l'indépendance dans la sécurité.

Quand ça marche...

Le franchiseur a donc fait ses frais des coûteux balbutiements à tout lancement d'affaire nouvelle, et il vend un éprouvé son savoir-faire, plus son enseigne – pour autant, bien sûr, qu'il ait un savoir-faire et que son enseigne soit crédible, ou ait quelque chance de le devenir. C'est dans le respect draconien des normes que réside le succès de l'opération et, si celles-ci n'ont pas été établies avec une rigueur non moins draconienne, l'opération capotera inévitablement.

Crédit moral

Franchise « sérieuse », signifiait (encore) jeune entreprise en quête de reconversion : c'est tout le problème, marqué par des réussites fulgurantes... et des pièges mortels. Notamment dans les déviations du système, plus involontaires, mais préméditées, l'ignorance pouvant au surplus se greffer sur le calcul. Mauvaises habitudes distributives comportent, en effet, des points de comparaison avec la franchise, mais relèvent d'une toute autre dynamique : la concession, la chaîne volontaire, le contrat de fournitures, l'agence ou la représentation de marque, par exemple, mais elles sont spécifiquement différentes quant aux mécanismes mis en œuvre.

La tentation est donc forte, dans l'esprit de bricolage congénital qui caractérise les Français, d'opérer les combinaisons ou amalgames les plus funestes : la franchise est une formule réussite outre-Atlantique, parce qu'elle est en quelque sorte « puritaine » ; notamment dans le respect absolu des principes, règles et normes établis. *« Pour la bible du franchiseur, point n'est de salut ! »*, prêchait Harry Kursch sans sourire.

A cet égard, l'incontestable succès d'affluence et d'organisation, dans le parc floral de Vincennes qu'à la Foire de Paris, sont à mettre sans réserve au crédit des responsables – Fédération française du franchisage (F.F.F.) dans le premier cas, Indicateur des commerces de France (I.C.F.) dans le second – sans pour autant masquer un certain nombre de zones d'ombre ou d'ambiguïtés inquiétantes pour l'avenir. Cette double initiative en moins de deux mois sur le même sujet, avec des objectifs comparables et une argumentation identique – mais inspirée par deux organismes visiblement rivaux, – provoque d'emblée une gêne ou même une méfiance prononcée, éminemment préjudiciable à l'image de la franchise, donc au crédit moral, psychologique et financier indispensable à son essor.

Fort gênant aussi, mais grave, pour la sécurité du franchisé-investisseur, le fait qu'un très grand nombre d'exposants (le tiers certainement, nettement plus peut-être) ne répondent que de très loin ou même pas du tout aux principes, règles et normes abondamment cités plus haut. Ambiguïtés ou dérobades troublantes, qui autorisent à s'interroger sur la crédibilité de telles franchises – par exemple, lorsqu'on refuse catégoriquement de communiquer un contrat-type, ou que l'on est incapable de justifier les succès antérieurs mis en œuvre en les chiffrant existants ; ou bien encore, quand on propose avec aplomb *« une franchise sans droit d'entrée ni royalties »*, ce qui est quand même un comble ! Ces franchiseurs veulent-ils en fin de compte, et à quels naïfs ? Derrière nos stands, par dizaines, qu'y a-t-il de sérieux et de tangible ? Où sont la preuve du savoir-faire et la démonstration du fameux *package*, indissociables de toute opération en franchise ?

Que penser aussi de la littérature offerte au public – soit d'un contenu utile mais à un prix hors de (390 F/135 pages, par exemple, pour un *Guide du candidat franchisé*, ou la bagatelle de 185 F pour l'*Annuaire du CECOD*, qui n'est simple support d'informations tous azimuts), soit d'un contenu pervers, dans lequel il faut dénoncer un commando de feuilles « spécialisées » dans la franchise, dont la formulation attrape-tout et piège-à-gogos dépasse les bornes du supportable.

« Je reste optimiste, mais il faut être bougrement vigilant ! », commentait ce visiteur pour le moins pensif, tirant ainsi la conclusion sur le possible « franchise boom français »...

COMMUNICATION

Que faire des nouveaux médias ?

Des propositions pour apprivoiser les nouvelles techniques de communication.

GÉRARD MÉTAYER

L'EXTENSION des systèmes électroniques de communication préfigure-t-elle l'avènement du « *village global* » prophétisé naguère par McLuhan, où les cultures réconciliées tisseraient harmonieusement leur manteau d'Arlequin sur une terre des hommes enfin paisible ? N'indique-t-elle pas plutôt l'appesantissement de l'emprise sur toutes les cultures d'une industrie multinationale qui normalise avec la même redoutable efficacité l'imaginaire et le matériel, les biens nécessaires à la survie de l'humanité et les armes suffisantes pour son anéantissement ? La fabrication industrielle des « nourritures spirituelles » risque fort de répondre aux mêmes contraintes et d'aboutir aux mêmes résultats que celle des nourritures proposées à nos estomacs par les chaînes de production de l'« agro-business », *international* : le langage utilisé d'emblée les analogies entre l'édition et « *digests* » et la distribution avec « *fast-foods* », et l'on pressent qu'à l'« arme alimentaire » s'ajoutera bientôt l'« arme culturelle ».

L'enjeu des développements industriels en cours n'est, en effet, pas seulement l'installation de quelques nouveaux gadgets électroniques dans les chaumières de la fin du siècle : c'est une transformation profonde des modes de vie, des relations sociales et du travail. La portée culturelle ne se limitera pas aux domaines artistiques et littéraires que désigne trop souvent, en France, de façon bien restrictive, l'adjectif culturel, mais va s'étendre à tous les domaines économiques, sociaux, scientifiques et techniques dont une culture, au sens large, se compose.

Quel type de culture diffuseront les nouvelles techniques de communication ? Celle qui est « prête à consommer », « pasteurisée », conforme aux standards *internationaux* des « industries de l'imaginaire » ? Ou celle multiforme et vivante que font jaillir, comme autant de sources créatives, les innombrables groupes *humains* dont l'enchevêtrement est impossible à démêler en « segments de marché », même avec le peigne le plus fin des spécialistes du marketing ?

Tout dépendra du degré d'appropriation par ces groupes d'une technologie qui constituera, de plus en plus, l'élément *principal* de leur *environnement* culturel. Des propositions peuvent être formulées pour favoriser cette appropriation. En voici quelques-unes.

Télévision locale

● **Confier aux médias familiers la mission d'informer le public sur les enjeux des nouveaux moyens de communication.** – La télévision française a produit d'excellentes séries historiques : ne pourrait-elle produire et diffuser dans la même veine des émissions où seraient présentées des versions contrastées (optimistes ou pessimistes) de ce que pourrait être une vie quotidienne dans le nouvel environnement technico-culturel : de telles émissions de « politique-fiction » pourraient contribuer à remplir les grilles souvent lacunaires des programmes de télédiffusion directe par satellite, en évitant par la même occasion qu'ils ne deviennent les nouveaux exclusifs d'une culture industrielle aseptisée...

● **Exploiter le potentiel inutilisé des moyens techniques actuels pour multiplier les sources de production télévisuelle locale.** – Sait-on qu'une télévision locale serait facilement accessible à un grand nombre de téléspectateurs ? Plus du quart d'entre eux reçoivent en effet leurs émissions par des réseaux d'antenne collective (dans un immeuble, un groupe de maisons, un quartier) dont la capacité excède généralement trois canaux actuellement utilisés (elle est souvent comprise entre six et douze canaux).

Cette capacité inexploitée, les promoteurs de la télévision par satellite comptent bien l'utiliser pour atteindre leur première clientèle, au moyen d'antennes collectives pour la réception directe des programmes transmis par satellite. Mais elle pourrait tout aussi bien servir à diffuser des émissions locales d'un « canal *communautaire* », comme sur la plupart des réseaux nord-américains de télévision par câble.

Des centaines d'émetteurs locaux pourraient fonctionner depuis dix ans sur les réseaux français de télédiffusion si les pouvoirs publics n'avaient interdit leur apparition... Ces mêmes pouvoirs publics ont investi des milliards de francs dans le satellite de télévision directe, dont la programmation se composera seulement de productions à caractère national (ou commercial) : pourquoi n'autorisent-ils pas l'installation d'émetteurs locaux et la production de programmes locaux ?

● **Mettre les nouveaux moyens techniques prioritairement au service de ceux qui n'ont pas accès aux grands médias.** – La presse et l'édition sont étouffées, chacun le sait, par les coûts de production et de distribution. La presse ou l'édition à petit tirage, à diffusion étroite ou marginale, trouvent pourtant des lecteurs prêts à payer à son prix (sans financement publicitaire) un moyen d'expression ou d'information adapté à leurs goûts, leurs intérêts, leurs opinions. Les services publics pourraient offrir, sur une base non discriminante, un système électronique de messagerie dont les prototypes fonctionnent depuis plusieurs années en Amérique du Nord et au Japon : son principe est d'imprimer les publications à distance, suivant une répartition géographique des tirages adaptés à la demande, à partir de textes composés sur des terminaux appropriés par les éditeurs.

La transmission électronique se substituant au transport de papier, le tirage s'adaptant précisément à la demande, les coûts de production et de distribution cesseraient d'être prohibitifs pour les petites publications, qui n'auraient par ailleurs plus à investir en équipements coûteux (1) et pourraient consacrer toutes leurs ressources à leur vocation propre : créer, collecter, diffuser les informations et les œuvres. A quand la diffusion *électronique* des revues de poésie et des bulletins militants ?

Culture vivante

● **Utiliser toutes les techniques disponibles pour diffuser l'ensemble des composantes d'une culture vivante** (non seulement artistique et littéraire, mais aussi scientifique, technique, économique et sociale). A l'ère des ordinateurs individuels, des terminaux de télématique et des vidéodisques, l'équipement des lieux de diffusion culturelle est anachronique : livres, parfois photographies, rarement télévision... Or les nouvelles mémoires à communiquer pourraient fournir de remarquables « matériaux » culturels à offrir gratuitement d'abord exclusivement considérées comme « biens d'équipement domestique » et supports d'une consommation centrée sur le divertissement. Imaginons qu'une bibliothèque municipale, un centre culturel, un foyer rural, une Maison des jeunes, se transforme en maison ouverte où chacun trouverait accès à la documentation culturelle existante, grâce aux techniques familières (cassettes, disques, publications, photos...), ou nouvelles (vidéocassettes et vidéodisques, banques de données, logiciels d'enseignement assisté par ordinateur...).

Cette transformation ne devrait pas s'inscrire dans un programme volontariste et unificateur, visant l'« effet de vitrine » et mobilisant les moyens sur quelques grandes opérations de prestige. Au contraire, elle devrait répondre à la demande émanant du « terrain », par une *procédure souple d'assistance* technique et de subvention : nous verrions alors se multiplier les foyers d'une diffusion culturelle « aux pieds nus ».

● **Mobiliser l'information sur les innovations et les expérimentations artistiques, économiques, sociales ou techniques,** pour alimenter les sources de création culturelle et favoriser leur interfécondation : l'extrême centralisation actuelle des moyens de communication, leur domination par un système artistique et intellectuel, la stérilisation culturelle qui en résulte, sont périodiquement dénoncées *sans pour autant* cesser d'être *la* norme, reproduite à chaque tentative d'établir d'autres modes de communication.

Pourtant, la dissémination de nouveaux moyens techniques, comme ceux qui font l'objet des propositions précédentes, et leur mise en relation à travers des réseaux multiples pourraient modifier cette situation : réseaux de télécopieurs ou de vidéotransmission, réseaux de messagerie électronique ou de télématique, *réseaux* de radios et de télévisions locales, mise sur pied de nouveaux circuits dans l'établissement peut pallier les blocages des circuits actuels de la distribution cinématographique, de la messagerie de la presse, de la télédiffusion nationale.

Face aux choix technocratiques et aux projets industriels, d'autres choix et d'autres projets sont envisageables. Ils mériteraient examen dans un débat public démocratique.

* Gérard Métayer participe actuellement au Groupe d'études sociales techniques et économiques (GESTE, 42, rue [illegible], 75116 Paris). Il est l'auteur de « La société, malade de ses communications ? » (Dunod, 1980).

(1) Ce service de télé-impression de périodiques pourrait être assuré par les P.T.T. dans de meilleures conditions de rentabilité que l'actuel routage postal, et à moindre coût pour les petites publications.

هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

CRIBLE par Annie Batlle

REPÈRES

Adolescentes et tabac

Selon une enquête préliminaire de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), les adolescentes fument autant sinon plus que les garçons. Des responsables de l'O.M.S. font observer que l'augmentation du tabagisme chez les femmes, associée à l'emploi toujours croissant des contraceptifs oraux, accroît plus tard dans la vie le risque de troubles circulatoires tels que thrombose cérébrale, hémorragie et cardiopathies coronariennes. *(Forum du développement*, Nations Unies, CH 1211 Genève.)

Manipulations génétiques

36 % des Français sont opposés aux manipulations génétiques, 33 % y sont favorables, 31% n'ont pas d'opinion. D'après une enquête de la Sofres, 91 % des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur et 74 % des moins de vingt-quatre ans connaissent l'expression « manipulation génétique », mais, concernant les données de base, le flou apparaît : « chromosome » est familier à 71 % des interrogés, « gène » dit quelque chose à 59 % d'entre eux. Mais 80 % des personnes questionnées n'ont jamais entendu parler d'A.D.N. et 74 % d'entre elles ignorent le mot « biomasse ». *(Biofutur*, 12 *bis*, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, tél. : 776-42-01.)

Du bonheur après divorce

Après un divorce, les femmes qui reconnaissent avoir joué un rôle dans la rupture vivent mieux que celles qui rejettent toutes les responsabilités sur leur ex-mari. Helen Newman, de l'université de New-York, et Ellen Langer, de Harvard, sont parvenues à ce résultat en interrogeant des femmes divorcées depuis un à trois ans, âgées de vingt-quatre à cinquante-sept ans, des classes moyennes ou modestes de New-York. Le questionnaire portait sur leur appréciation subjective d'optimisme, de bonheur, de sociabilité, etc., mais aussi sur leur niveau d'activité.

Le lien entre le bonheur des femmes divorcées et leur acceptation du partage des torts est établi. L'étude a aussi montré que les femmes les plus actives et heureuses sont celles qui s'entendent le mieux avec leur ex-mari. Là encore, ceci explique-t-il cela, ou est-ce la réciproque qui est vraie ? *(Psychologie*, Psyke Editions, 8, rue de Choiseul, 75002 Paris ; tél. : 260-95-00.)

BOITE A OUTILS

Recherche et technologie

Les actes du colloque national sur la recherche et la technologie qui s'est déroulé à Paris du 13 au 16 janvier viennent de paraître à *la Documentation française*. Ils constituent le volume de base d'une série de publications futures. Les trente et une assises régionales dans toute la métropole et les assises nationales ont drainé des milliers de textes. On trouvera ici les interventions officielles, des annexes sur l'organisation du colloque, ses participants et ses lignes directrices, et surtout les rapports de synthèse des douze commissions thématiques :

L'apport culturel de la recherche scientifique et technologique ; sciences humaines ; la responsabilité sociale du scientifique ; les grands équilibres et les domaines clés ; recherche, technologie et nouveau modèle de développement ; recherche, technologie et industrie ; l'enjeu international ; les hommes : formation et emploi ; les institutions ; la dimension régionale ; science, technologie et décision ; les acteurs du choix ; recherche et communication ; les moyens à mettre en œuvre. *(La 'Documentation' française*, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris ; tél. : 261-50-10.)

Pologne : le Mouvement des verts

La protection de l'environnement et la gestion écologiquement prudente des ressources ont pris une place importante dans le débat sur le renouveau polonais lors des cinq cents jours de Solidarnosc, allant des accords de Gdansk en août 1980 au coup de force du 13 décembre 1981. *Les Nouvelles de l'écodéveloppement* (n° 20) reproduisent plusieurs documents relatifs à ce débat qui n'ont pu être publiés en Pologne, étant donné que la première publication du Mouvement des verts devait avoir lieu en décembre 1981. *Nouvelles de l'écodéveloppement*, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06 ; téléph. : 544-38-49, poste 300.)

L'école électronique

Sous le titre *l'Ecole électronique*, l'Association canadienne d'éducation a publié une monographie d'une grande utilité pour les administrateurs scolaires.

L'auteur, Jay Phippe, est le président de la firme T.J. Communications Group Limited. Dans son ouvrage, M. Phippe fait une étude de la télévision éducative et des vidéodisques, et il examine les différents types de micro-ordinateurs qui ont donné naissance à la vidéo interactive. Son exposé, essentiellement non technique, présente les secteurs d'utilisation du matériel électronique, examine les préoccupations qui découlent de sa prolifération, et souligne qu'il est urgent de planifier l'incorporation des techniques modernes dans l'enseignement.

L'Ecole électronique contient une mine de conseils pratiques pour les administrateurs scolaires désirant introduire des moyens électroniques d'enseignement dans leur système scolaire, et pour toutes les personnes qui s'intéressent à la question. (Association canadienne d'éducation, 252 rue Bloor, pièce S-200, Toronto, Ontario, Canada M5S 1V6).

BLOC-NOTES

Les communications et le futur

C'est le thème de la quatrième assemblée de la World Future Society, qui aura lieu à Washington, du 18 au 22 juillet prochain, au Sheraton Hotel. Son but est d'identifier les conséquences de la révolution en matière de communications sur tous les domaines de l'activité humaine. « *Il ne s'agit pas seulement de savoir quels sont les développements à venir, mais de comprendre ce qu'ils peuvent changer dans nos vies, quelles opportunités, quelles crises ils peuvent faire naître.* » Plus de deux cents sessions seront tenues, auxquelles sont attendus des centaines de chercheurs, experts, prospectivistes. Une série de cours et de séminaires auront, en outre, lieu dans le sillage de l'assemblée. Le numéro un du vol XVI du « Futurist » donne un programme détaillé de l'ensemble des activités prévues. (World Future Society, 4916 St Elmo Avenue, Bethesda, MD 20814-5089, U.S.A.)

Votre BMW : On en prend soin chez Zol

Le haut niveau technologique de BMW nécessite maintenant un service après-vente d'une compétence exceptionnelle. Chez Zol Auto, voilà 20 ans que nous suivons de près l'évolution des BMW. Nous avons su nous équiper et former les meilleurs techniciens en électronique, parfaire les réglages, bref entretenir votre BMW et la maintenir au meilleur de sa forme.

ZOL PORTE DE CLICHY

44 av. Ed.-Vaillant 92100 Boulogne. Tél. 609.91.43.

ETRANGER

Petit guide des musées fantômes

Le monde est plein de chefs-d'œuvre inconnus qui sont soustraits à la vue pour des raisons les plus diverses, allant de la simple négligence à la perversité la plus délibérée.

CLAUDE RIVIÈRE

NOTRE monde vit sous le signe de la communication. Mais un voyageur, amateur d'art, peut cependant demeurer sceptique. Etats ou municipalités traditionnellement fauchés ; gardiens gagnés par le flou social ; pouvoirs publics occultant certaines manifestations intellectuelles jugées en contradiction avec leurs idéaux ; gangs internationaux de voleurs ou de contestataires de tout poil fabriquant contre-façons sur les trieurs. Bref, cela vaut, à l'amateur, des musées en grève dans toutes les villes d'Italie, les salles islamiques du Musée des arts décoratifs de Paris, fermées, des tableaux de maîtres dans les collections secrètes californiennes ou les caves de l'IRA. Ou dans celles du K.G.B., les Russes se faisant tirer l'oreille pour montrer les œuvres de certains impressionnistes des débuts de la révolution.

Depuis de trop nombreuses années, musées fantômes, vous nous hantez. Le Musée d'ethnographie d'Amman est fermé au public depuis la fin de la guerre. Impossible de voir les deux exceptionnelles pièces d'art nègre répertoriées dans l'*Anthologie de la sculpture mondiale*, de Malraux. Plus grave encore est la disparition dans des caves inaccessibles de l'une des plus importantes collections du Pacifique existant au monde, celle du Musée de Budapest.

Il y a donc « détournement » d'œuvres d'art par manque de fonds. Il peut également y avoir détournement par pléthore. Le Linde Museum de Stuttgart, comme nombre de musées nantis, ne peut présenter ses importantes collections que par roulement. Quant au British Museum (Museum of Mankind), il a opté pour des expositions de longue durée. Si vous avez manqué, il y a trente ans, l'exposition des pièces du Bénin, la plus importante collection du monde – par la grâce d'un pillage mémorable par les troupes britanniques de la capitale de ce royaume, – il vous faudra patienter plusieurs années pour espérer les revoir. En revanche, soyons indulgent pour les « *fermé pour cause de travaux* » ou les « *fermé à l'occasion des vacances universitaires* », placardés trop souvent au goût de l'amateur sur la porte du Musée de l'université de Göttingen (extraordinaires collections de plumes des îles Hawaï). La variété des coups fourrés qui vous attendent n'empêche aucunement de formuler des lois qui régissent la vie des musées fantômes. En voici quelques-unes :

■ Plus on va vers le sud, plus la sieste des sacristains est longue.

Inutile dans ces conditions de vous pointer à dix-sept heures dans telle église des Pouilles ou de Sicile pour visiter un trésor. A Rossano (Calabre) célèbre pour son évangéliaire sur pourpre, le chanoine a l'habitude de disparaître avec la clé de la salle capitulaire pour aller aux bains de mer pendant tout l'été.

D'autre part, on ne s'étonnera pas que plus on remonte vers les brouillards du nord de l'Europe, plus l'état grippal du sacristain est invoqué. Le préposé de la cathédrale d'Hildesheim (Allemagne fédérale), gardien d'un fabuleux trésor du Haut Moyen Age, paraît affecté d'une bronchite chronique qui lui fait garder le lit depuis plusieurs années. Celui de Limbourg (le plus important reliquaire byzantin de la croix) n'a pas été aperçu par les visiteurs depuis quelque temps.

Tel n'est pas le cas du courageux sacristain de Saint-Ambroise de Milan, gardien d'un des chefs-d'œuvre les plus importants de l'art européen, l'autel d'or de Vuolvinius (IXe siècle). En effet, les quatre panneaux sont protégés par des plaques blindées propres à décourager les éléments les plus déchaînés des Brigades rouges. Et n'est armé d'une énorme clé anglaise qu'il doit laborieusement les démonter. Une opération qui exige vingt bonnes minutes et un temps égal pour le remontage. Etant ces conditions particulières, il m'a fallu me rendre quatre fois à Saint-Ambroise avant de pouvoir admirer ce sacristain-mécanicien à opérer.

■ Plus la liste du moine est longue et plus difficile est la visite du monastère.

Deux exemples suffisent à illustrer cette loi. Le mont Athos : les icônes et les fresques n'ayant pour les moines d'autre intérêt que d'être des véhicules de méditation, il paraîtra inconvenant de tomber en contemplation esthétique. D'autre part, si vous avisez de demander à voir telle vasque antique conservée au monastère de Vatopedi, on deviendra sourd. Et si vous avez une photo de mauvais objet de mauvais poche, on tombera aveugle sur-le-champ.

Les pays chiites n'ont rien à envier à l'Athos. Au temps où l'on pouvait encore faire du tourisme en Irak, il fallait la complicité d'amis irakiens vous faisant passer pour Pakistanais (ou mieux pour Yougoslave) afin de pénétrer dans les mosquées de Kerbala (sud de Bagdad). En Iran, au temps du chah, on devait recourir à quatre policiers armés pour visiter à Meshed un petit musée proche de la mosquée, qui avait exposés quelques-uns des plus beaux tapis du monde, ainsi que de rarissimes spécimens d'écriture coufique.

■ En Asie, l'accessibilité des trésors est inversement proportionnelle à leur degré dans l'échelle du sacré.

A Nara, le trésor impérial du Shôsôin n'est ouvert que pendant quelques jours, fin octobre-début novembre. Ce modeste grenier de bois contient une donation faite en 756 par une impératrice, une extraordinaire accumulation de bijoux d'orfèvrerie, de verrerie, de meubles et d'instruments de musique qui évoquent les fastes de la cour chinoise de Tchang-an.

Plus encore que l'apparition de la statue du moine Gangin, visible au Japon un seul jour par an et que nous avons eu le bonheur de voir pendant un mois à Paris au Petit Palais, en remerciement du prêt de la Joconde. Bel exemple d'échange d'objet fantôme contre objet fantôme, car notre Joconde, avec sa glace anti-balles, son garde-fou et ses trois rangées de Japonais, est devenue tout à fait fantomatique.

■ Plus la visite du musée est organisée et plus on a de chances de ne rien voir.

Pourtant sur les cas extrêmes, comme celui du monastère des Descalzas Reales à Madrid – énorme rassemblement de tapisseries et tableaux de la plus haute qualité – visité au pas de charge sous la conduite de vétérans des troupes franquistes, pour évoquer le cas du monastère de Guadalupe (Estrémadure). On s'y rend pour admirer dans la sacristie le seul ensemble de Zurbaran demeuré en place, naguère capitale de la peinture espagnole. Cette visite étant effectuée en cinq minutes, cela fait quinze seconde pour chacun des dix-neuf tableaux. Le visiteur individuel peut demander – exceptionnellement – à rester plus longtemps, mais celui qui voyage en groupe ne verra rien.

Certains musées, il est vrai, font des efforts louables pour rendre accessibles des trésors que des raisons de sécurité rendent difficilement visibles, les manuscrits par exemple. Félicitons les Irlandais de tourner tous les jours ouvrables une page d'un des plus fameux manuscrits du monde, le Book of Kells, huitième siècle (Trinity College à Dublin). Y compris les fêtes légales, il faudra venir s'installer en Irlande pendant plus d'un an pour « feuilleter » ce chef-d'œuvre. L'expérience n'est à recommander qu'aux passionnés de l'art celtique et des wiskies de haute tradition.

■ Les guides de généralistes sont favorables à la prolifération des musées fantômes.

Un auteur de guide touristique peut être excellent géographe, coopérant appliqué, archéologue distingué, mais se révéler peu au courant de l'histoire de l'art et de l'évolution des goûts. Au sujet du musée Mares à Barcelone, on vous parlera de façon prolixe de l'affreuse accumulation de vieilles dentelles et de collections de bagues de cigares qui s'y trouvent, mais on évoquera en trois mots la présence d'une bonne douzaine de christs romans, gigantesques, terrifiants et sublimes. De même oubliera-t-on de signaler l'intérêt d'un musée d'art populaire qui est bien plus long sur un pays qu'une collection de meubles de grande (et usurpée) réputation.

Musées fantômes par incompétence, mais aussi par négligence. A Ubeda, petite ville proche de Grenade que viennent de redécouvrir les Espagnols, un guide déjà plus sérieux signalait jusqu'à sa toute dernière édition, dans la monumentale église Del Salvador bâtie par les Moedinacelli, la présence d'une statue de Benvenuto Cellini et d'un ensemble de stalles sculptées Renaissance. Si vous aviez la curiosité de les chercher, le gardien vous répondait que la statue avait été réduite en poussière en 1936 par les troupes républicaines et que les stalles avaient fait un feu de joie sur la place de la ville avec les bancs.

■ Plus les musées sont modernes, moins vous avez la possibilité de voir d'objets.

Avec la nouvelle génération de conservateurs, fini le joyeux fouillis où seul l'amateur éclairé pouvait retrouver ses petits. Aujourd'hui l'estime avec laquelle les conservateurs tiennent un objet se manifeste par son isolement, isolement renforcé par l'intensité des spots.

Il est heureux que l'Etat égyptien n'ait pas disposé d'assez de fonds pour faire le ménage au Musée du Caire. Celui qui a récemment opéré au Musée ethnographique de Bâle nous a privés de nombreuses pièces, qui dorment aujourd'hui dans les réserves. Et les touristes ne se consoleront jamais d'avoir vu disparaître les ceintures de chasteté exposées pendant des générations au Musée de Cluny.

REFLETS DU MONDE

LE SOIR

Du bon usage des crapauds

D'après une information publiée par *LE SOIR*, le florilège des pluies étranges ou miraculeuses vient de s'enrichir d'un nouveau phénomène. Le quotidien belge écrit :

« *Des milliards de crapauds, pour plus grands que leurs myrtilles, sont sortis depuis quelques jours de la terre de Longwood, en Floride. Cette année, les poissons-chats d'ordinaire si voraces d'escargots géants.* »

« *L'apparition des batraciens est due aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région en février*, ajoute *LE SOIR*. *Les habitants y voient plus qu'une calamité : les crapauds vont débarrasser le pays des limaces.* »

C'est ce qu'on appelle de l'écologie appliquée – ou, plus modestement, le bon usage de la nature.

Pariser Kurier

Le tilleul de Goethe

On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, cette histoire que raconte le bimensuel franco-allemand *Partner Kurier* : L'homme au service de l'écologie, ou le (début de) sacrilège au service de la bureaucratie ?

« *Le service municipal des jardins de la ville de Francfort, écrit le journal, a fait commettre un sacrilège en cette année Goethe. Il avait été décidé en effet que le tilleul, planté cinquante-sept ans, planté dans le jardin de la maison natale de Goethe devait, pour des raisons d'ailleurs inconnues, être abattu. Les ouvriers n'ont eu le temps que de scier quelques branches avant que s'abatte sur eux la fureur des riverains. La polémique s'est engagée avec le bourgmestre, qui a ordonné la sauvegarde de l'arbre historique à sa place.*

« *Car le fait d'avoir scié quelques grosses branches, maintenant une spécialiste, a provoqué de la vigueur au niveau d'arbre, qui se trouve ainsi condamné à ne pouvoir plus de s'écrouler. Le tilleul, planté pour le soixante-seizième anniversaire de Goethe (en son absence d'ailleurs), avait déjà survécu à la destruction de la dernière guerre, mais la maison natale n'était plus que ruines et cendres.* »

PRÉCISIONS. – Le Centre de documentation sur le cinéma chinois (*le Monde Dimanche* du 21 mai 1982) nous signale que son numéro de téléphone est désormais le suivant : 361-84-80. La présentation, du 2 au 9 juin, au cinéma La Pagode, de cinquante films chinois est organisée par le Forum du Club Méditerranée. Indiquons, en outre, que le livre de Régis Bergeron, *le Cinéma chinois 1905-1949*, est édité par Alfred Eibel, Lausanne, 1977.

MALI

Le dur métier de journaliste

Pour qu'un journal soit lu, il faut que les gens sachent lire. Les journalistes africains ne se heurtent pas à ce seul obstacle. A Bamako, les professionnels maliens de la presse cachent mal leur désenchantement.

MICHEL BESSAGUET

« *La visite d'un confrère étranger, c'est rare !* » Affable, Gaoussou Drabo, rédacteur en chef du quotidien malien *l'Essor*, dégage un fauteuil chenu et bancal d'un respectable amas de journaux français. Son bureau croule de livres, de papiers et de vieux exemplaires du journal. A la rédaction – capharnaüm étouffé par la chaleur – nulle fièvre. Nonchalance plutôt, à peine troublée par le pas traînant de rédacteurs atoniques. « *Ce calme vous surprend ? Vous savez, nous n'avons qu'une conférence de rédaction par semaine, il y a peu d'informations nationales et nos moyens sont limités...* »

Rançon de l'analphabétisme qui touche, sur sept millions d'habitants, 80 % de la population de ce pays dirigé, depuis le coup d'Etat de 1968, par un militaire marxisant, le général Moussa Traoré ? Rançon du monopole d'Etat plutôt, contraignant d'abord par sa proximité. C'est dans une annexe du ministère de l'information que siègent les bureaux décatis de la rédaction.

Moyens limités, surtout par la diffusion. Ce quotidien, qui tire à quarante mille exemplaires, est distribué dans toutes les administrations de la capitale. Puis il est acheminé par voie routière dans les capitales des provinces les plus proches comme Kayes, Ségou, Tasso, Mopti.

Personne n'achète *l'Essor*. Qui achèterait une circulaire illustrée ?

« *L'actualité au Mali est peu chargée*, se défend doucement Gaoussou Drabo, *en fait, on remplit les six pages avec du compte rendu, du fait divers, des communiqués; mais il y a une page d'actualités internationales. Et puis, nous ne sommes pas beaucoup !* » Douze journalistes. Cinq d'entre eux ont lâché la somnolente administration: les sept autres ont été formés au CESTI (1), à Dakar. Ils ne suffisent pas à couvrir un territoire grand comme deux fois et demie la France. Certes, il existe des correspondants dans les huit régions et les quarante-deux cercles, mais ils ne se battent pas pour envoyer de la copie, d'autant plus qu'ils sont désignés par le commandant du cercle et que les articles ne leur sont jamais payés.

Limités, les moyens le sont, enfin, par l'influence coercitive des pouvoirs. Le rédacteur en chef paraît accoutumé à faire le dos rond. Les six ans d'études à Moscou et la dialectique marxiste-léniniste lui ont fait pourtant autant d'effet que l'eau sur les plumes d'un canard. « *C'est vrai*, dit-il, blasé, *on considère les journalistes comme des fonctionnaires. Cela entraîne des attitudes de repli, de prudence, ainsi sommes-nous tous à l'U.D.P.M.* (2). *On pense que nous n'avons pas le droit de fouiner dans les grands services publics. On pense que le journal est l'écho du pouvoir. Lorqu'on fait une enquête, il faut déposer les questions de l'interview vingt-quatre heures à l'avance. Laisser enquêter quelqu'un sur tel ou tel problème, ça gêne les chefs de service, qui sont persuadés que chaque critique dissimule une attaque personnelle. On est coincés. On en est là : « Nous accueptons la critique constructive. » Qu'est-ce que vous dire ? Ça veut dire que l'interviewé fixe lui-même les limites de l'enquête. Ici, la direction d'un service bloque les dossiers. En 1978, trois ministres ont été arrêtés. Pendant deux mois nous n'avons rien su et rien su, alors que* le Soleil de Dakar ou Jeune Afrique *ont obtenu les informations avant nous !* »

Quant au public, il est méfiant : porte-parole du pouvoir, les journalistes ne partagent nécessairement des miettes du festin.

« *On nous attribue plus de pouvoir que nous n'en avons en réalité. Notre statut est bâtard.* »

Et puis il y a le petit frère de *l'Essor : Podium*, l'hebdomadaire sportif et culturel qui tire à cinq mille exemplaires. Gaoussou Drabo s'y défoule en rédigeant sous les compte rendus du football.

Installé dans les bâtiments lépreux de l'ancien siège de l'agence *Chine nouvelle* dans le quartier le plus pouilleux de Bamako, le mensuel *Sunjata*, quarante pages, tire neuf mille et cinq mille exemplaires. Mais la diffusion, si l'on en croit les paquets d'invendus qui gisent dans la poussière ocre des kiosques, ne doit pas être affriolante.

Discours

Soumeylou Maïga, le jeune directeur du journal, fait le point avec lassitude : « *Au départ, le journal fut conçu pour susciter une réflexion économique et sociale : en somme, un journal pour intellectuels. Chaque numéro comporte un dossier : la santé (titré « Les assassins en blouse blanche »), l'eau, etc. Mais les enquêtes sont longues à réaliser. Du plus petit commis de l'Etat jusqu'au patron, tous pensent détenir une énorme parcelle de pouvoir. Pas une enquête qui ne prenne au minimum trois semaines. Celle sur l'eau, par exemple, n'a pas exigé moins de trois mois, presque du peu !* »

Sans parler des contraintes matérielles : « *Le journal est d'autant moins entré dans les mœurs qu'il sort avec, au minimum, un mois de retard. Il est bouclé le 25 du mois, et l'imprimerie nous donne jours à la fabriquer. Le numéro d'avril sort le 30 mai ! Cinquante jours en moyenne entre la rédaction et la parution, voulez-vous sortir de l'intemporel ? On fait sans cesse dans le prodige !* »

Peu nombreux – dix, – très sollicités, les journalistes de *Sunjata* sont tous polyvalents et ont, couramment, quatre enquêtes en chantier. Mais il y a plus grave. Sur des sujets délicats – comme le dossier sur la détention préventive et pénitentiaire, – les journalistes ont très mal vécu la sanction de leur manque d'audience.

« *Vu la gravité de la question, le côté inadmissible de certaines pratiques – comme la bastonnade, – le numéro aurait dû susciter des réactions. Nous pensions que des magistrats écriraient pour démentir, que des gens se manifesteraient pour témoigner, et, en prévision de cela, nous avions mis à côté des informations percutantes. Eh bien, il n'y a eu aucune réaction ! Rien de rien. On se dépense beaucoup pour pas grand-chose...* »

En face du somptueux hôtel de l'Amitié, les modestes locaux de Radio-Mali sont engoncés dans une vétuste construction à un étage, gardée par une paire de soldats indolents.

Moyen de communication sans doute le mieux adapté au pays peu alphabétisés, la radio est très populaire au Mali : une famille sur trois possède un transistor, car c'est le premier des cadeaux que ramènent au pays les ouvriers migrants. Populaire, la radio l'est aussi pour ses duplex de football qui donnent lieu à des écoutes collectives, le dimanche. La grille des programmes, résolument axée sur le monde rural, propose des émissions pédagogiques qui concernent les problèmes spécifiques à l'agriculture – le forage de puits – ou à la socialisation, l'hygiène par exemple. Ces émissions sont diffusées dans les huit principales langues du pays (3).

Les émetteurs, fournis par la R.F.A. donnent des signes d'épuisement ; la réception est aléatoire. Si les programmes sont audibles dans le Nord-Ouest, ils le sont moins dans le Sud ou dans la proche banlieue de la capitale. Et comme le pays est immense... Aussi a-t-on rafistolé du mieux possible : la station fait des rediffusions dans ses tranches horaires différentes.

Les journaux en français et en *bambara sont fabriqués par* une rédaction de quinze personnes qui a résolument pris le parti des *premiers pionniers du micro* : celui du speaker. D'où pour les oreilles occidentales une monotonie *soporifique*.

Quant à l'équipement de reportage, il reste frugal : quelques Nagra concentrés à Bamako et quelques magnétophones à cassettes dont disposent les correspondants de région qui, dit-on ici, envoient régulièrement des enregistrements. Les sources d'information restent malingres, l'A.F.P. et Reuter sont utilisées avec parcimonie, les ambassades, en ce qui concerne les nouvelles internationales, fournissant l'essentiel de la matière à traiter.

Plus encore que dans la presse écrite, implicitement limitée par sa *pagination*, la pesanteur du pouvoir s'exerce sur les ondes de la radio nationale. C'est l'ère, tant décriée en Occident, du journaliste-preneur de son. Les déclarations des hommes politiques, toujours longues et redondantes, doivent passer intégralement, même si, comme le dit un journaliste amer : « *Seuls la femme et les enfants du ministre restent à l'écoute.* »

Un coup de ciseaux, une réprimande ; montage mal fait avec outrage. « *Vous savez*, soupire son interlocuteur, *nous sommes des fonctionnaires. D'accord. Mais nous essayons de lutter pour couper dans les discours. On ne peut pas laisser faire mais de même, on est des « pros » !* » Mais les propos du président Traoré sont diffusés *in extenso*, pauses et silences compris.

Les journalistes de Radio-Mali ont trouvé un exutoire. Tous les dimanches, un ministre ou un haut fonctionnaire de l'Etat passe à l'antenne en direct. Il doit répondre aux questions des auditeurs et des animateurs de l'émission. « *C'est le grill*, dit en souriant un journaliste, *les ministres nous supplient pour obtenir les questions vingt-quatre heures à l'avance. Nous ne cédons jamais !* » Le président, paraît-il, ne déteste à l'écoute de ses interrogatoire dominical...

De leur propre aveu, les journalistes maliens sont ligotés. Certains rêvent d'un *France-Soir* africain, d'autres méditent sur la quadrichromie, d'autres encore imaginent une presse d'opposition, songent à une radio diffusée même à la télévision, monstre budgétivore pour un pays pauvre jusqu'au cou. La Libye aurait promis la couleur pour 1985, mais 1985 est encore loin, et il faut compter avec les sautes d'humeur du colonel Kadhafi. Ligotés, les « *griots des temps modernes* », tels que les nomme un journaliste africain qui a cerné leur dilemme : « *Dans la profession, ils sont ballottés entre l'exigence de l'objectivité et les servitudes de la complaisance à l'égard des autorités en place. Ce journalisme-là mène à tout... à condition de collaborer avec le pouvoir* (4). » ■

(1) Centre d'études supérieures et techniques de l'information. Scolarité de trois ans. Depuis 1972, deux cent trente-quatre journalistes africains, dont quarante-quatre Voltaïques, ont obtenu leur diplôme.

(2) Union démocratique du peuple malien. Parti unique.

(3) Il faut savoir que le journal mural *Kibaru*, créé en 1972 à tirant à 1 000 exemplaires, est diffusé en quatre langues. Cf. Pierre Fougeyrollas, *Afrique, jeunes nations* (PUF, 1982).

(4) Momar Coumba N'Diaye. *Jeune Afrique*, n° 1 097.

Bahrein va cesser d'être une île

Un pont va relier l'île de Bahrein à l'Arabie Saoudite. Officiellement, l'économie de l'émirat en bénéficiera. Mais à Bahrein beaucoup s'inquiètent d'une possible « saoudisation » de cet émirat aux mœurs libérales.

OLIVIER DA LAGE

Le pont-digue qui va relier d'ici quatre ans l'émirat de Bahrein à l'Arabie Saoudite, avec ses 25 kilomètres, ne sera pas enregistré par le livre des records Guiness comme le pont le plus long du monde. Jusqu'à preuve du contraire, cet honneur est toujours mérité par le pont du lac Pontchartrain, en Louisiane, qui mesure 38,5 kilomètres.

Tant pis, car, question prix, le pont-digue de Bahrein sera digne de figurer en bonne place : 1 milliard de dollars environ, en comptant les coûts du dégagement, entièrement à la charge de l'Arabie Saoudite. Emirat quasiment sans pétrole, l'île de Bahrein aurait été bien en peine d'avancer même la moitié d'une telle somme. De plus, les Bahreinis, pour tout dire, n'étaient guère demandeurs.

Ce projet n'est pas sorti du néant. Cela fait bien une trentaine d'années que l'on en parle, période au cours de laquelle l'idée remontait périodiquement à la surface. La révolution iranienne a tout précipité. Bahrein, dont la population est en majorité chiite, fut revendiqué par le chah d'Iran jusqu'en 1970, un an avant que le Royaume-Uni accorde son indépendance à l'émirat. Jusqu'à cette date, le Parlement iranien comprenait même deux sièges vides, attribués aux représentants de Bahrein ! Sans revendiquer formellement le territoire, les nouveaux dirigeants de Téhéran se sont empressés de diffuser en arabe et en farsi des appels à la révolte auprès de la population bahreinie, conviée à « *se débarrasser de la dictature des Al Khalifa* », la famille régnante qui, elle, est sunnite.

C'en était trop pour le pouvoir saoudien, qui *voulut* concrétiser le plus vite possible l'appartenance de Bahrein au monde arabe. Sans perdre de temps, les projets qui sommeillaient furent relancés et en 1978, au moment où grondait la révolution islamique, les appels d'offres furent publiés. La bataille pour un « contrat du siècle » (un de plus) devait s'achever l'été dernier par l'attribution du projet à la société hollandaise Ballast Nedam. De la belle ouvrage : sur ses 25 kilomètres, une capacité de 3 000 véhicules à l'heure... Le cordon ombilical qui reliera d'ici quatre ans, inch' Allah ! Bahrein à son grand voisin ne manquera pas d'allure.

Personne à Bahrein ne se fait d'illusions sur les motifs réels de l'entreprise. « *Il n'est un secret pour personne que cette réalisation obéit à des considérations essentiellement stratégiques et politiques* », confie un homme d'affaires bahreini très proche du premier ministre, avant d'ajouter : « *Mais ce n'est pas une raison pour noircir le tableau. Le pont va profiter à l'économie de Bahrein.* »

« Whisky tourists »

Selon le discours officiel, en effet, les quelques inconvénients politiques et sociaux qui risqueraient de surgir lors de l'ouverture du pont à la circulation seront plus que compensés par la baisse du coût des importations, désormais accessibles par voie routière. Voire. Car le port de Bahrein n'est plus le port le plus moderne de la région. Naguère, les marchandises étaient déchargées à Bahrein et réexpédiées par boutres à divers points de la côte est de l'Arabie. Mais aujourd'hui, les ports saoudiens d'Al-Khobar et de Damman, qui font face à Bahrein, sont à même d'accueillir directement les navires marchands. Et il y a de solides raisons de croire que l'inauguration du pont-digue va se traduire par un renversement des flux, les biens déchargés à Damman ou Al-Khobar étant acheminés vers Bahrein par voie routière.

De même, les marchands du souk, qui pratiquent souvent des prix de monopole, devront apprendre les règles de la concurrence, sous peine de perdre une partie de leur clientèle.

En revanche, les prestataires de services ont tout lieu de se réjouir. La signature du contrat en juillet 1981 a donné un coup d'arrêt à la hausse des tarifs hôteliers (Bahrein compte cinq hôtels internationaux pour 360 000 habitants, leur taux d'occupation dépassant rarement 60 %). De leur côté, les propriétaires terriens n'ont pas attendu la construction de l'ouvrage pour augmenter leurs loyers. Un appartement loué 250 dinars par mois (4 000 F) passe du jour au lendemain à 700 dinars (11 200 F) à l'expiration du bail. Il est fréquent que le loyer d'une villa atteigne 2 000 dinars (32 000 F). L'œil *gourmand*, les agents immobiliers compatissent, invoquant les lois du marché : « *Que voulez-vous, c'est le pont !* »

Mais la vraie question, présente dans tous les esprits, est la suivante : que va-t-il advenir de la relative liberté de mœurs, unique dans le Golfe, dont jouit Bahrein, lorsque l'émirat sera physiquement rattaché à l'arrière-royaume saoudien ? L'objectivité est balayée par les responsables de Bahrein. « *Le pont existe déjà dans les faits ; huit fois par jour, un Boeing 737 de la Gulf Air fait la navette entre Bahrein et Dhahran, à sept minutes de vol en Arabie Saoudite* », fait-on remarquer au ministère de l'information. De fait, la file du jeudi soir (le vendredi étant le jour du Seigneur en pays musulman) arrive bien des Saoudiens qui repartent le lendemain, non sans avoir goûté aux bienfaits d'un pays où la consommation d'alcool est libre et où les boîtes de nuit sont autorisées.

Mais, en privé, nombre de Bahreinis ont la mine sombre à l'évocation de ces « whisky tourists ». « *Pour l'instant, ils ne sont pas trop nombreux*, soupire Nabil. *Mais quand il leur suffira de prendre le volant de leur grosse américaine pour venir chez nous, cela risque de changer. Les Saoudiens n'ont pas besoin de visa, ce petit pays compte déjà trop de voitures. Ce sera le chaos.* »

Conscientes de ces préoccupations, les autorités de Bahrein laissent entendre qu'il reste à prendre certaines dispositions quant à l'admission de véhicules étrangers. Il se pourrait, par exemple, que le visiteur soit contraint d'abandonner son véhicule dans un parc de stationnement, du côté bahreini du pont, pour prendre un taxi ou un autobus.

De même, afin de combattre l'idée, largement répandue, selon laquelle Bahrein perdra à terme son identité, les responsables de l'émirat développent en privé l'argumentation suivante : « *Le rôle de Bahrein est trop important pour l'Arabie Saoudite, tant que centre bancaire, de terre d'accueil pour expatriés occidentaux que les Saoudiens doivent limiter le nombre chez eux. Ils ne voudront pas prendre le risque de nuire par une « saoudisation » de l'île.* »

De fait, lors de la signature du contrat, le ministre des finances, Cheikh Abalkheil, n'a pas écarté la possibilité d'un système de travail frontalier. Des expatriés pourraient travailler sur la côte est de l'Arabie, munis d'un laissez-passer, tout en regagnant le soir à Bahrein maison et famille.

C'est une interprétation. Il en est une autre : les dirigeants de Ryad réagiront tôt ou tard aux risques de « contamination » du mode de vie saoudien, risques accrus par un accès plus facile à ce « Hongkong du Golfe » qu'est un peu Bahrein. Et comme les dirigeants de l'émirat savent pas grand-chose à refuser à ceux de Ryad... ■

Aux quatre coins de France

Produits régionaux

CABECOUS DU QUERCY
FROMAGES DE CHÈVRE
Livraison régulièrement par colis postaux ou camion frigorifique
Élevage caprin BIOLOGIQUE
TALLEUX - 82110 Lauzerte.

Vins et alcools

GRANDS VINS DE BORDEAUX
Directement du Viticulteur au Consommateur
Yvan RÉGLAT - Château-Balot
Monprin blanc
33410 - CADILLAC / Garonne

CHATEAU SAINT-ESTEVE
Propriétaire-récoltant.
UCHAUX - 84100 ORANGE
Vin fin des Côtes du Rhône.
Grande réserve 1979
12 bouteilles : 267 F franco.
Tél. : (90) 34-34-04.

HAUT-MEDOC
LE CHATEAU DILLON
- franco.
Lycée départemental.
33290 BLANQUEFORT. Tél. 35-02-27.

Hôtels

LES VOSGES
Avec leurs 450 Gîtes Ruraux
Vous offrent des séjours agréables en montagne, à la campagne.
Prix réduits pour Mai, Juin, Juillet, Septembre.
Catalogue détaillé contre 11,00 francs.
Écrire à GITES DE FRANCE
13, rue Aristide Briand - B.P. 406
88010 ÉPINAL CEDEX.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Entre LOURDES ET BIARRITZ
« LE BÉARN »
Pension - 1/2 Pension
RELAIS ASPOIS
64400 - OLORON

Offices du Tourisme

A 12 Km de Grenoble
URIAGE-LES-BAINS
thermale
Rhumatologie - Dermatologie - O. R. L.
Rens. S. I. S.P. 38410 Uriage
Tél. (76) 89-10-27
Station ouverte jusqu'à fin octobre

GRAND VIN DE BORDEAUX
Château de Mauves
Appellation contrôlée Graves
Bernard BOUCHE - Propriétaire - PODENSAC - Tél. (56) 27-17-05.
GRAVES ROUGE 1979
Médaille d'argent Concours régional agricole d'Aquitaine.
Prix rendu franco domicile en carton de 12 bouteilles (la bout. T.T.C.)

12 bouteilles	18,60 F	60 bouteilles	15,80 F
24 bouteilles	17,60 F	72 à 120 bouteilles	15,50 F
36 bouteilles	16,70 F	132 bouteilles et plus	14,90 F
48 bouteilles	16,20 F	A la propriété	13,50 F

Règlement par chèque bancaire ou postal : C.C.P. n° 2539 D Bordeaux
MILLÉSIMES ANTÉRIEURS ÉPUISÉS

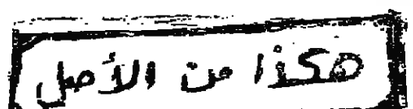

هكذا من الأصل

HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Signes

Les femmes aussi

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

L'ENTREPRISE est un univers d'hommes : effort, courage, compétition, dévouement, obéissance, hiérarchie... les valeurs qu'on y met en avant sont viriles. L'entreprise est une armée qui manœuvre sur le champ de bataille économique. Elle doit « conquérir » des marchés, « mobilier » ses troupes », pour « l'emporter sur les concurrents », savoir « prendre des risques », être à l'affût de nouveaux territoires où « déployer » son activité. Ne s'agit-il pas de « gagner la guerre économique » ?

L'entreprise n'est pas faite pour les femmes. C'est un monde trop dur, qui s'occupe d'affaires trop sérieuses. Certes, elles peuvent être utiles pour les tâches d'exécution ou d'entretien. Mais ce n'est pas à elles de décider, de diriger, de gérer. On admet que certaines professions puissent être investies par les femmes — l'enseignement, la recherche, la santé, la justice... Mais les fonctions de cadres supérieurs de l'industrie où des affaires semblent vraiment trop particulières, trop absorbantes, pour que les femmes puissent jamais s'y sentir à l'aise.

Et pourtant, là aussi des brèches s'ouvrent, les choses changent. Lentement. Avec difficulté. Mais ce qui semblait impossible il y a peu devient réalité. Il est vrai que cette conquête progressive du féminisme est loin d'être aisée et que les objections traditionnelles n'étaient pas sans fondement. Oui, la vie d'entreprise est rude, accaparante, incertaine. Les rapports humains y sont heurtés et la carrière individuelle soumise à toutes sortes de contraintes. Elle exige une grande disponibilité et laisse peu de place à la vie personnelle. Conditions particulièrement dures pour les femmes qui n'entendent pas renoncer à la vie familiale. Et pourtant, y en a. Comment font-elles donc ? Peut-on à la fois être cadre et « rester femme » ?

Jacqueline Huppert-Laufer, sociologue, professeur au CNAM, a tenté de trouver la réponse à ces questions en interrogeant une soixantaine de femmes cadres appartenant à des entreprises de nature très diverse. Les indications qu'elle donne dans son livre *la Féminité neutralisée ?* montrent combien les expériences et les situations varient selon les secteurs professionnels (1).

*

Il y a eu les pionnières. Sorties du rang, autodidactes elles sont parvenues grâce à une patience, un acharnement à toute épreuve, à grimper les échelons. Animées d'une volonté de fer, elles ont su vaincre les réticences de l'environnement, se faire accepter, se rendre indispensables. Cette ascension s'est faite au prix d'une identification complète au modèle masculin régnant. Elles ont montré que les femmes pouvaient être « comme des hommes », que la détermination pouvait faire oublier la différence.

On ne s'étonnera pas si cette réussite sociale, bien souvent, s'est faite au détriment de la vie personnelle. Beaucoup de ces femmes seules sont célibataires ou divorcées. Le travail leur a permis de compenser échecs ou déconvenues. Il les a arrachées à la solitude, leur a permis de trouver une autre famille, de donner un sens à leur existence. Mais cette compensation n'a pas entièrement effacé le sentiment d'une mutilation. Si c'était à refaire... Combien d'entre elles ne préféreraient pas, malgré tout, les satisfactions plus traditionnelles de l'épanouissement familial ?

Ce dévouement corps et âme à l'entreprise, les jeunes diplômées de l'enseignement supérieur, qui aspirent maintenant à devenir cadres, ne veulent pas en entendre parler. Pour elles, le travail n'est pas un apostolat. Aucune tâche, si gratifiante soit-elle, ne vaut qu'on se sacrifie totalement pour elle.

Dans les entreprises industrielles ou financières de type classique (pétrole, mines, métallurgie, banques...), le « modèle masculin » s'impose naturellement. Entreprises massives, donc fortement structurées, elles obéissent à une logique de l'organisation dans laquelle il y a peu de place pour la fantaisie. L'expérience prouve cependant que parallèlement aux fonctions tenant à la production, dont seuls les hommes peuvent assumer la charge, il en est d'autres — liées à la gestion, aux techniques financières et juridiques — dans lesquelles les femmes peuvent très bien s'insérer. Ce sont des spécialités techniques, demandant du soin, de la compétence, de l'ordre, de la patience, jouissant d'une relative stabilité et qui ne sont pas directement en contact avec le terrain ou l'encadrement.

Ainsi peut s'instaurer une complémentarité fonctionnelle entre tâches « masculines » et tâches « féminines », permettant aux femmes d'assumer des responsabilités sans renoncer à être elles-mêmes et sans entrer en rivalité avec les hommes qui gardent entre leurs mains les leviers de commande.

Mais il est d'autres secteurs de l'économie où la dimension « féminine » devient l'objet même de la production. C'est le cas de ce qui touche à la consommation et au commerce, au vêtement, à la décoration, aux cosmétiques... Là on produit moins des objets que des échanges, des relations, des symboles, des images de soi. Et on s'adresse à un marché essentiellement féminin. Par coup, la « féminité » devient un atout professionnel. Seule une femme pourra « sentir » le marché, être en phase avec la clientèle, réagir intuitivement au produit. Ce qui, dans l'univers industriel classique, est considéré comme un handicap — l'émotivité, l'intuition, le souci de l'apparence..., — deviendra précisément le profil recherché. On encourage à la femme cadre de s'abandonner à sa féminité, d'être la plus femme possible, quitte à provoquer un conflit avec les hommes.

Ceux-ci, de toute façon, savent qu'ils s'y retrouveront. Si, dans ces entreprises, les femmes tiennent le haut du pavé, prennent des initiatives, font triompher leurs idées, le pouvoir réel, celui de l'argent et de la décision reste le plus souvent dans les mains des hommes. Les femmes occupent le devant de la scène, mais le théâtre appartient aux hommes.

Tel n'est plus le cas dans les secteurs les plus modernes de l'activité économique — publicité, marketing... — dans lesquels on assiste à une fusion de plus en plus complète du féminin et du masculin. Dans un domaine nouveau, dans lequel le poids de la technique et l'organisation bureaucratique sont faibles, où l'ancienneté et la carrière ont peu d'importance, hommes et femmes se trouvent d'emblée sur un pied d'égalité.

Les femmes y sont, du coup, beaucoup plus à l'aise pour imposer une conception de la vie et du travail plus proche de leur véritables intérêts : moins grand investissement dans l'activité professionnelle, souplesse des horaires, indifférence au pouvoir, importance accordée à la vie personnelle. Dans ce territoire sans traditions s'invente une nouvelle relation au travail, imposée en grande partie par les femmes. Débarrassée de la mythologie « productiviste » mise au point par les hommes pour se persuader (et persuader leurs compagnes) de leur propre importance et du caractère sacré de leur fonction de producteurs.

*

Cette action de fond menée par les femmes contre l'idéologie masculine est en train de modifier profondément le monde du travail : d'une part, le nombre des femmes dans les postes de responsabilité augmente peu à peu ; d'autre part, ce changement de mentalité commence à contaminer les hommes... De plus en plus nombreux, surtout parmi les jeunes, sont ceux qui pensent que la vie ne se réduit pas à la carrière et qu'il y a autre chose que le boulot. L'identification à la « réussite », le dévouement absolu à la politique et aux objectifs de l'entreprise — qui, dans bien des cas, prend la forme d'un véritable esclavage — ne sont plus considérés comme un idéal.

Les hommes découvrent les plaisirs de la famille, de la maison, des loisirs, du sport, de la culture. Ils veulent vivre. Ils veulent leur femme, ils demandent des congés, ne veulent plus rester au bureau tard le soir, n'acceptent plus n'importe qu'elle mutation (2).

S'achemine-t-on pour autant vers une égalité complète des tâches, l'homme et la femme devenant interchangeables au bureau comme à la maison ? C'est bien peu probable. D'abord, les contraintes de l'organisation et la pression des habitudes demeurent prépondérantes. Ensuite, les hommes et les femmes tiennent à leur différence. La revendication de l'identité a une valeur polémique. Elle n'exprime pas un état.

Les femmes qui travaillent n'entendent pas renoncer à leur féminité. Ni les hommes qui prennent des distances avec leur travail, à leur virilité. Mais les unes et les autres ne veulent plus être les esclaves de leur sexe. Ils souhaitent choisir leur destin, inventer leur façon de vivre, ne plus se mutiler. Refuser les interdits, ne plus se voir assigner un rôle, exploiter en commun ses potentialités, être libre... Cette révolution personnelle est peut-être l'un des changements les plus profonds de notre époque.

Les générations nouvelles qui mènent cette bataille livrent un combat difficile. Elles doivent d'abord se délivrer de la culpabilité que la société, effrayée de leur audace, fait peser sur elles : choisir d'être soi, n'est-ce pas pour les hommes déserter la dure compétition économique, pour les femmes trahir leur vocation à la maternité ? Les vestiges d'une société archaïque sont en train de s'effondrer tranquillement — une époque où les hommes étaient élevés pour être les soldats de la croissance et les femmes les gardiennes du foyer.

Les femmes ne remplaceront peut-être jamais entièrement les hommes aux commandes de la société, mais le fait d'avoir conquis qu'elles pouvaient le faire et le regard qu'elles ont jeté sur ce terrain que les hommes auront contribué à mettre fin à une illusion. A casser le jeu du sérieux et du pouvoir. ■

(1) Jacqueline Huppert-Laufer : *la Féminité neutralisée ? Les femmes cadres dans l'entreprise* (Flammarion, 297 pages, 58 F).

(2) Voir l'enquête de Muriel Ray : « Travail : le changement au féminin », dans *le Monde Dimanche* du 18 octobre 1981, et celle de Patrick Benquet : « Cadres : rester à la maison ? », dans *le Monde dimanche* du 3 janvier 1982.

Maurice Reuchlin et le mystère des différences individuelles

Entre deux individus, qu'y a-t-il de plus important : leurs traits communs ou leurs différences ? De la réponse à cette question découlent deux conceptions diamétralement opposées de la psychologie. Maurice Reuchlin, lui, a opté pour la seconde voie.

ÉVELINE LAURENT

MAURICE REUCHLIN, professeur à l'université René-Descartes (Paris-V), directeur de l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle et du Laboratoire de psychologie différentielle, est l'auteur de très nombreux ouvrages de recherches et d'enseignement. Son dernier-né, *Psychologie* (PUF), présente de façon accessible à tous un état récemment mis à jour des connaissances en la matière. Il dirige une équipe de recherches dont est sortie une génération brillante de jeunes psychologues.

Analysant les différences entre les individus, Maurice Reuchlin observe leurs conduites – tout en sachant bien que l'observable et le mesurable ne constituent qu'une *partie* de la réalité humaine.

∴

« Il est très rare que vous vous exprimiez publiquement. Pouvez-vous parler un peu de vous ?...

– J'ai commencé ma vie comme instituteur dans un petit village de Provence. Dans ces *conditions*, il *était difficile* de faire des études supérieures. Je suis donc « monté » à Paris, où je suis devenu élève à l'Institut d'orientation professionnelle. J'y suivais une formation de conseiller d'orientation professionnelle. Le directeur en était le grand psychologue Henri Piéron (1). C'est alors que je suis devenu diplômé, adjoint à l'Ecole pratique des hautes études, *professeur* à l'université de Caen, enfin à la Sorbonne, où j'enseigne maintenant.

– Quand vous avez fait vos études, la psychologie accédait tout juste à l'autonomie.

– Effectivement ! Je fais partie de la première génération des licenciés en psychologie. C'est précisément Piéron qui est un des pères fondateurs de cette nouvelle autonomie, juste après la guerre, en 1945.

Idéologie

– D'après votre formation, on peut penser que ce sont les thèmes pédagogiques qui ont surtout retenu votre attention.

– Venant de l'enseignement, bardé par cette spécialisation de conseiller d'orientation, je me suis tout de suite dirigé vers l'étude des différences entre individus. Il y a là un fait évident qui frappe tous ceux qui sont en contact avec des jeunes : chaque être humain diffère de son voisin.

– Vous voilà donc placé sur un terrain particulièrement brûlant. Certains prétendent qu'il n'y a pas lieu d'essayer de différencier Pierre et Paul : ils ont surtout beaucoup de choses en commun et c'est celles-ci qui importent (2).

– Vous posez là une question immense et perfide ! Essayons d'y voir un peu plus clair. Même s'agissant d'enfants issus du même milieu, ayant les mêmes origines, les différences crèvent les yeux. Les réticences devant ces constats sont compréhensibles qu'en raison idéologiques. Beaucoup – et c'est louable – se soucient d'une égalité des droits entre tous ceux qui relèvent du genre humain. Reconnaître des différences serait, selon eux, contraire au principe de l'égalité des droits. Je crois qu'il y a là une erreur. Car les différences psychologiques n'impliquent pas, en régime démocratique, que les individus n'aient pas les mêmes *droits. Je dirais même que*, au contraire, la démocratie n'a de sens que dans la mesure où elle s'applique à des citoyens différents.

– Cet appel à la démocratie ne rend-il pas parfois un son pervers ? On entend les racistes protester ainsi de l'innocence de leurs intentions.

– *Le fait de nier les différences* individuelles peut aussi être perverti. Et l'a été. Nous connaissons des sociétés dans lesquelles chacun est considéré comme une unité parfaitement interchangeable avec son voisin. Très peu de gens acceptent de gaieté de cœur une telle organisation. D'où les revendications des droits à la différence, qui sont de plus en plus nombreuses. Voilà pour les aspects idéologiques de la question.

– Quant aux aspects scientifiques...

– Toute une branche de la psychologie, la mienne, s'en occupe justement. Mais les difficultés sont mutiples. Prenons l'exemple de la première démarche : la description. Il faut bien commencer par décrire les êtres qu'on veut étudier. Mais, selon les descripteurs qu'on utilise, on obtient des résultats extrêmement divers. Pour rendre compte de l'intelligence, retiendra-t-on, par exemple, la rapidité des réponses, leur exactitude... Et quelles questions choisira-t-on de poser ? Bref, le choix du descripteur est très important.

» Et puis on pose tout de suite le problème de l'inné et de l'acquis que je ne veux pas traiter ici très longuement. Disons simplement qu'il me paraît faux de concevoir mes deux composantes comme susceptibles d'être additionnées : tel pourcentage d'hérédité et tel de milieu. L'influence de chacune dépend de l'autre, et les facteurs génétiques héréditaires ne se traduisent pas en des comportements identiques *si les milieux* diffèrent. Symétriquement, le même milieu n'a pas les mêmes effets sur des individus génétiquement autres. Tout un ensemble d'observations montre bien que ces deux composantes en interaction ont une responsabilité dans les différences.

» De plus, l'un des obstacles auxquels se heurte ce type d'études est de déterminer ce qu'est exactement un milieu, en quoi deux milieux se ressemblent ou s'opposent. C'est là une notion encore totalement obscure.

Conduites

– Mais on sait mieux évaluer un « pool » génétique, grâce, entre autres, aux études biologiques. La vague dans la définition des « milieux » n'est-il pas imputable aux insuffisances des connaissances en psychologie ?

– La difficulté de décrire un milieu n'est pas propre au psychologue. Le biologiste aussi s'intéresse au milieu. De même le sociologue. Il fallait un « coupable » on se demanderait bien où le chercher. Le rôle de la psychologie ne consiste pas à définir le milieu, mais à étudier l'organisation des conduites.

– Est-ce cette définition de la psychologie ? Vous apparaissez très proche des behavioristes du début du siècle (3).

– Je ne le pense pas. Le mouvement béhavioriste a eu le tort de se limiter à des comportements élémentaires et de faire abstraction de tout ce qui n'était pas directement repérable objectivement. C'était là restreindre énormément le champ d'études et se donner des modèles explicatifs très réduits. D'ailleurs, j'ai employé le mot « conduite » et non « comportement » (*behavior*). Telle que je la conçois, la conduite est entité complexe, *composée de sections* de comportements élémentaires organisés, enchaînés les uns aux autres par certaines lois. C'est une activité finalisée. A certain niveau de généralités, on peut dire que sa fin, c'est l'adaptation. Si vous dirigez une voiture, vous réalisez en œuvre une certaine conduite, du même type une profession.

» Et puis, le fait de s'interdire de parler de ce qui n'est pas immédiatement observable a quelque chose de positiviste, dans le style d'Auguste Comte. Vue qu'adopte aujourd'hui à l'heure actuelle quelqu'un comme Skinner aux Etats-Unis. Dans leur majorité, cependant, les psychologues *ont dépassé ce stade*. Pas plus que les autres sciences, la psychologie ne refuse d'évoquer quelque chose qui n'apparaît pas forcément sous le microscope ou le scalpel. Le fait justement qu'il étudie des conduites entraîne le psychologue à se demander quel type de cause est susceptible d'expliquer leur organisation. Il peut ainsi faire appel à d'hypothétiques structures neuroniques, tout comme on a appelé le Système Nerveux Conceptuel, un jeu de mots reprenant les initiales S.N.C (*Système Nerveux Central*). Ces hypothèses sur les interactions entre psychologie et physiologie ne peuvent être qu'à double sens : la physiologie expliquant certaines conduites, tandis que l'observation de la cohérence des conduites amène, réciproquement, à s'interroger sur l'existence de structures particulières.

« Neuro-sciences »

– Est-ce là l'objet des « neuro-sciences », qui font terriblement la mode à l'heure actuelle ?

– Plus exactement de la neuro-psychologie, qui a effectivement sa valeur à condition de bien l'entendre, à double sens, et de ne pas se borner à constater que telle lésion entraîne tel déficit, ce qui en soi peut être utile, mais en tout cas insuffisant.

» Mais ce type d'hypothèses n'est pas le seul. On a constaté, par exemple, que les performances dans des épreuves de mémoire variaient avec des changements de matériel et selon les individus. On a pu situer approximativement qu'il existait des modes différents de stockage : un codage iconique (à base d'images mentales), un autre à base de sons et de phrases. Tout cela peut éclairer ce que l'on sait déjà, par ailleurs, de l'asymétrie fonctionnelle des hémisphères cérébraux, le rôle gauche du cerveau n'ayant pas le même rôle que le droit. Vous voyez qu'il s'agit là de différences subtiles qui ne se résument pas à la présence ou à l'absence d'un petit organe précis qu'un scalpel pourrait découper. Recourir à de telles notions, c'est donc formuler un type de propositions débordant un objet actuellement isolable et observable.

» On peut aussi aller plus loin dans le domaine de l'abstraction et élaborer des structures formelles, des modèles mathématiques, propres à permettre des prévisions. Il ne s'agit pas là de trajets nerveux, mais d'ensembles axiomatisés, qui seront considérés comme des modèles d'explication, très différents des inductions faites à partir de l'observation des conduites ou des constats neurologiques.

– Ce sont peut-être des hypothèses plus physiologiques ?

– A l'heure actuelle, on ne peut pas dire que tout s'explique par les relations entre neurones, même si celles-ci ont un rôle important à jouer. Ce qui se passera dans cinquante ans, nul ne le sait et chacun peut avoir là-dessus son avis personnel. Pour ma part, *je suis*, pour l'instant, sensible à la richesse d'une description qui intègre plusieurs niveaux successifs. Phénomènes biochimiques et influx nerveux ne délimitent que le champ des possibles. Les chauves-souris sont dotées de récepteurs et d'émetteurs d'ultra-sons qui détectent les obstacles. Je ne me propose pas de tels organes, vous non plus. Je ne me servirai donc pas de tels procédés.

» Mais définir le catalogue des possibilités, ce n'est pas déterminer celle des conduites que je vais choisir. Devant chaque situation, chaque individu peut puiser au principe dans un répertoire comportant une pluralité de solutions. C'est alors que doit étudier le psychologue. Il nous faut alors considérer des niveaux supérieurs d'intégration, qui sont d'ailleurs aussi sensibles sur les niveaux inférieurs.

» L'expérience suivante le montre. On fait entendre un « clic » à un chat et on recueille ce qui se passe dans les circuits nerveux de son oeille. Puis on le met devant une souris. Surprise : la perception même des « clic » se trouve atténuée ; c'est que le chat « s'intéresse » à la souris, pourrons-nous dire, en usant d'un langage anthropomorphique.

» D'une certaine façon, il se détache alors des autres éléments du milieu, pour se focaliser dans une direction déterminé. Mais dès que la souris est rentrée de son champ de vision, les potentiels reviennent, pareils à eux-mêmes. Voici là un exemple très net de l'action des niveaux supérieurs sur les inférieurs, car la capture d'une souris est évidemment quelque chose de plus *complexe que l'audition de* « clic ».

» Cette observation remet en cause la valeur d'une tentative de théorisation pure et simple d'activités complexes à la biologie dans l'état présent des connaissances. Ce serait une erreur de penser que l'étude des conduites revient à celle des structures nerveuses.

Pouvoir et savoir

– Vous parlez surtout de recherches. Mais, dans la pratique, le psychologue serait paralysé s'il ne débordait pas un peu le savoir officiel, qui est insuffisant pour répondre à toutes les situations qu'il peut rencontrer.

– J'ai commencé par l'orientation. Je continue à m'y intéresser. Il y a une interrelation complexe entre théorie et pratique, et on peut plus que ce qu'on sait.

– Les résultats de la recherche sont encore peu diffusés. Comment faire savoir à tous ce que trouve le fondamentaliste et qui pourrait pourtant se prêter à maintes applications, dans le domaine de l'école par exemple ?

– Vous connaissez la célèbre boutade de Piaget, reprenant à ce propos les dires d'un professeur. Comme on lui demandait à quoi était utile la sociologie, il répondit : « *Elle sert à l'honneur de l'esprit humain... et à former des sociologues.* »

» Mais je ne suis pas aussi pessimiste. Certes, les décideurs ne sont en général pas informés des travaux des fondamentalistes. Certes, ils travaillent à une autre échelle de temps (*ils doivent prendre des décisions sur-le-champ*). Certes, ils tiennent nécessairement compte d'autres aspects – politiques au sens général.

» Mais cependant nos travaux diffusent peu à peu, se déversent dans le *melting pot* du siècle. Il n'y a pas d'application ponctuelle, mais un ensemble qui contribue à un certain contexte. La difficulté, c'est que, dans ce fond culturel, il y a du meilleur... mais aussi du pire. »

(1) Un récent colloque du C.N.R.S. a rendu hommage à l'œuvre importante d'Henri Piéron, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

(2) Voir notre interview de Jacques Mehler dans *le Monde Dimanche* du 15 mars 1981.

(3) Le psychologue J.-B. Watson introduisit le terme en 1913 pour désigner la doctrine dont il fut le promoteur et selon laquelle l'objet de la psychologie devrait se limiter aux seules données observables.

CONTE FROID

La prudence

Très jeune encore, il avait légué son corps à l'Académie de médecine. Devenu vieux, il se ravisa en songeant qu'il se méfiait des médecins.

JACQUES STERNBERG.

faire à suivre
ACTUELLES
Jacques Cellard
Ce marché ne paie pas !
هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

dividuelles

Pouvoir n'est pas savoir

COTE FROID

LANGAGE

Affaire à suivre

JACQUES CELLARD

IL arrive qu'une étymologie relevée au hasard des dictionnaires vous fasse soudain « tiquer », alors qu'elle vous avait paru jusqu'alors certaine. Ainsi, celle de la *blague*, la plaisanterie.

En principe, il n'y a pas de problème : c'est le même mot que la *blague* à tabac, qui nous est venu dans les années 1720 du hollandais *balg*, par un renversement de prononciation admissible. La blague à tabac étant une sorte de sac gonflé d'air (?), on aurait utilisé le mot, dans les années 1800, pour l'appliquer à des propos fanfarons ou menongers (??). Sur cette nouvelle « blague », on aurait formé *blaguer*, puis *blagueur*.

Telle est la thèse officielle. Mai le dossier mérite d'être rouvert et d'abord sur un point de fait.

O sait qu'en français, et surtout en français populaire, se poseères souvent le problème de la chronologie d'un nom et d'un verb associés. Tantôt, c'est le nom qui a donné certainement naissance au verbe : ainsi, *frimer* de *frime*, *lanterner* de *lanterne*, *jaffa* de *jaffa*... Tantôt, c'est le verbequi a donné naissance au nom ainsi *casse* (cambriolage) de *caser*, *charre* de *charrier*, *bouff* de *bouffer*... Il n'est pas rare qe l'on reste dans l'incertitude, en particulier quand les deux mots (le verbe et son substantif sont [illegible] pour la premère fois à peu près au mêmemoment.

C'et le cas pour *blague*. D'apr les dictionnaires, c'est sur lenom qu'aurait été formé le verbe. L'ennui, c'est que le verbe est mentionné pour la première fois en 1808, dans un *Dictionnaire du bas langage* tout à fait digne de foi, celui d'Hautel [illegible] le nom dans un autre texte (et non pas un dictionnaire), de 1809, un an plus tard.

Un an d'écart, il n'y a pas de quoi en faire un drame. L'antériorité de *blaguer* sur blague, plaisanterie, peut être démentie du jour au lendemain par un nouveau texte. Mais le dictionnaire de 1808, qui ne connaît pas *blague*, mentionne cependant *blagueur*, qui est évidemment dérivé du verbe ; ce qui suggère très fortement [illegible] d'origine verbale, et non nominale.

Quand « la Torpille » blague

Dans [illegible] cas d'incertitude, il faut refaire méthodiquement l'histoire du mot, [illegible] en particulier [illegible] sociale. Qui employait *blague* et *blaguer* dans la première moitié du dix-neuvième siècle ? Dans quelles circonstances ? Avec quel sens exact ?

Le mot est aujourd'hui à peine familier, et personne n'hésite à l'employer. Ce n'était pas le cas dans les premiers temps et assez tard, et ce n'est pas par hasard qu'il n'a figuré longtemps que dans les dictionnaires d'argot ou du « bas langage ». Encore en 1861, Larchey, auteur d'un classique dictionnaire d'argot, dit qu'il s'agit d'un « *terme populaire, bas, trivial* », et il ajoute : « *Les personnes bien élevées évitent de s'en servir.* »

Littré, encore plus tard, confirme bien, à propos de *blaguer*, que « *ce verbe est du plus bas langage* » ; et, jusqu'à la fin du siècle, il figure à la fois dans l'édition de [illegible] du dictionnaire de l'Académie *et* dans tous les dictionnaires d'argot.

Trois autres témoignages [illegible] égard, d'écrivains [illegible] fois. Le premier est de Stendhal qui, dans *Rome, Naples, Florence* (1817), parle de cette « [illegible] *égoïste et grossière que* [illegible] *appelions* blague *parmi les officiers subalternes* ».

Le second texte, encore plus explicite, est de Balzac, dans *Splendeurs et misères des courtisanes*, [illegible] qu'on puisse en fixer la date exacte de rédaction : entre [illegible] et 1844 peut-être ? Il s'agit d'Esther, « la Torpille », follement amoureuse de Lucien de Rubempré et qui [illegible], pour lui, retourner à la prostitution de luxe : « *J'aurais voulu que Lucien me dît ainsi, dit-elle en laissant échapper un soupir étouffé. Maintenant, reprit-elle d'une voix vibrante*, blaguons... » C'est Balzac qui souligne, et il commente : « *En entendant ce mot, l'Europe [illegible] hébétée, [illegible] eût pu l'être en* entendant blasphémer un ange. » C'est nous qui soulignons cette fois.

Et voici le troisième [illegible], de Flaubert, en 1845 ; dans une lettre [illegible] familière à Ernest Chevalier, il évoque « la *prodigieuse vigousse de* blague *que j'avais alors [...]. Comme* [illegible] *peu de* [illegible] *dans nos propos. C'était plaisir. Nous bravions* [illegible] *à fait l'honnêteté...* » Pour un [illegible] plus complet et encore plus instructif, je renvoie le lecteur à l'édition, dans « la Pléiade » de la correspondance, vol. I, p. 239 en bas.

Rouvrir le dossier

On voit bien (la place me manque pour le dire [illegible] au long) quel sens fondamental la *blague* et *blaguer* ressort de ces [illegible] : « [illegible] *grossière* », « *officiers subalternes* », « *blasphème d'un ange* », « [illegible] *libres* », « *braver l'honnêteté* ». La *blague* est bien une « vantardise », mais une vantardise d'homme, grossière, insultante pour les femmes. Et quand une femme emploie le mot, il est ignoble : *blaguer*, [illegible] se prostituer par, [illegible] avec fanfaronnade, de façon provocante.

Du coup, on comprend la « situation lexicale » du mot : il est frappé d'un tabou sexuel, et pas seulement (pas même spécialement) argotique. Certes, il perd de sa force tout au long du siècle, et bien qu'il soit en quelque sorte banalisé dans les [illegible] 1900.

Mais il devient difficile d'expliquer l'ignominie de ses débuts par une référence à la blague à tabac, à moins de s'engager dans une argumentation encore plus artificielle. Et d'admettre en outre que *blague* est bien à l'origine de *blaguer*, et non l'inverse.

Voyons donc ce qu'on pourrait imaginer si le point de départ était bien *blaguer*, le verbe, et si ce verbe avait en d'abord et fortement un sens de « fanfaronnade sexuelle ».

On doit rappeler ici que nos ancêtres avaient un verbe très proche : *braguer*. Si vieux qu'il fût, Littré le connaissait encore, mais il faut aller le chercher dans le dernier Supplément, [illegible] de 1877, tiré à part.

Il y est dit : « *BRAGUER, vieilli : se vanter, faire le fendant.* » Suit une jolie [illegible] de Clément Marot : « *Il peut-être on voit qui brague. Qui de si près n'est point si bonne bague.* » La traduction ne fait pas de difficulté, et on y retrouve à peu près textuellement le « *Blaguons !* » de l'Esther de Balzac. Et la *brague* [illegible] un mot bien vivant, avec exactement le même sens que lui donne Stendhal : « *vanterie égoïste et grossière* ».

Aucun lexicologue sérieux ne s'aviserait de conclure de cela que la *blague* du début du dix-neuvième [illegible] l'héritière lointaine et un peu altérée de la *brague* du quinzième. Mais tout de même ! Quelle rencontre étrange ! Il y a au moins là des [illegible] nouveaux qui obligent, comme nous le faisons en commençant, à rouvrir le dossier de la blague. ■

SCIENCE

Le pigeon magnétique

PAUL CARO

CACHÉ à près de mille kilomètres de son logis ordinaire, un pigeon voyageur entraîné peut revenir dans la journée. Cet extraordinaire exploit animal, qui fait l'objet [illegible] les maîtres humains de compétitions passionnées, est une grande énigme scientifique. En effet, il faut admettre que le pigeon, comme beaucoup d'espèces migrantes, possède une sorte de connaissance cartographique, qui lui permet d'identifier les lieux de la Terre où il se trouve.

Une fois lâché, le pigeon tourne deux ou trois fois sur place dans un rayon de quelques centaines de mètres, puis, généralement en moins d'une minute, s'éloigne droit dans la direction de son pigeonnier. Cela, que le temps soit clair ou couvert et quel que soit le mode de transport du pigeon, [illegible] s'il a été [illegible] (pour le cas où il « enregistrerait » les méandres du parcours aller), et même s'il porte des verres de contact dépolis qui l'aveuglent.

Les nombreuses expériences effectuées depuis quelques années sur les pigeons ont permis de comprendre un certain nombre de [illegible] fort beau, leur compas géographique préféré est, comme pour les abeilles, la position du soleil. On peut ainsi tromper des pigeons en [illegible] quelques jours par rapport à la [illegible] diurne. Décalés de six heures, les oiseaux font une erreur de 90° par rapport à la direction de leur nid ; mais ils rentrent normalement si le ciel est couvert car ils utilisent alors un autre système.

Ce système semble être la mesure de l'intensité et de la direction des [illegible] du champ magnétique terrestre. La composante verticale du champ magnétique terrestre vaut, à peu près, environ 50 000 nanoteslas (nT) et sa composante horizontale environ 20 000 pour 45° de latitude nord. La force augmente, à l'horizontale, d'environ 3 à 5 nT par kilomètre dans la direction du pôle magnétique nord, et celle de la composante verticale environ deux fois plus. L'angle de plongée vers le sol des lignes de force magnétiques augmentant d'environ un [illegible] de degré par kilomètre. Pour se guider sur ces lignes, le pigeon doit pouvoir détecter des fluctuations de l'ordre de 10 à 30 nT. Cela paraît *a priori* extraordinaire, mais pourtant c'est bien ainsi qui a l'air de se passer puisque l'activité des taches solaires, qui provoque les orages magnétiques et des perturbations de l'ordre de 10 à 100 nT, trouble le vol des pigeons. Comme d'autres oiseaux d'ailleurs, les pigeons exploitent les gradients magnétiques faibles et réguliers si bien qu'ils peuvent se trouver piégés dans des « vallées » magnétiques naturelles provoquées par des anomalies géologiques.

Cristaux de magnétite

La base physiologique du compas magnétique a été récemment repérée par des méthodes d'analyse physico-chimiques locales des amas de minuscules cristaux de magnétite, un oxyde magnétique de fer, dans la tête et le cou des pigeons dans des régions fortement innervées ou riches en muscles. Ces muscles sensibles enregistreraient les forces exercées par le champ terrestre sur les domaines magnétiques. Ce mécanisme de mesure me semble fonctionner qu'en vol, car on a pu démontrer qu'un pigeon immobile était insensible aux variations magnétiques imposées artificiellement.

A son égard, on peut faire des curieux rapprochements avec les hypothèses avancées dès 1964 par le physicien français Yves Rocard (le père du ministre) pour expliquer l'art du sourcier : la baguette du coudrier savamment tenue servirait d'amplificateur pour des mouvements musculaires induits par un récepteur magnétique sensible à de faibles fluctuations du champ terrestre.

Cependant, le mystère n'est pas tout à fait éclairci, car, pour établir une carte, il faut des coordonnées et le magnétisme ne semble fournir qu'une indication nord-sud. La seconde composante fait l'objet d'hypothèses assez folles. On a par exemple suggéré que les pigeons se guidaient sur les odeurs portées par les vents. Cela ne [illegible] pas à l'expérience, mais on vient de s'apercevoir que les pigeons avaient du monde une vision bien plus large que la nôtre : ils voient plus. La sensibilité de leur œil est grande dans le bleu-vert, mais ils voient aussi l'ultraviolet avec une sensibilité qui dépasse celle de nos meilleurs photomultiplicateurs. Cela peut leur permettre de se guider sur la lumière ultraviolette polarisée du ciel.

Cette capacité de voir hors des limites de notre spectre visible est partagée par de nombreux animaux, par exemple par les crapauds (mais pas par les grenouilles). Aussi, leur oreille détecte les infrasons, ces bruits que nous ne percevons pas, dont la fréquence est inférieure à 10 hertz, et qui sont émis par le vent, les orages qui approchent, les aurores boréales, les vagues de l'océan, les tremblements de terre, et beaucoup de nos machines. Ces infrasons voyagent sur des milliers de kilomètres pratiquement sans atténuation à travers un univers bruissant, qui nous est inconnu, peut parfaitement être familier aux pigeons, qui n'ont aucune peine à repérer la direction d'origine de son émission puisque, volant à 50 mètres par seconde, ils bénéficient de la sensibilité à l'effet Doppler.

Dans la petite tête affolée de l'oiseau qui regarde du côté, le monde n'est pas tel que nous le percevons. Il est autre ; plus riche, il a plus de couleurs ; plus vaste, il vibre de musiques venues de toute la Terre ; plus subtil, il dévoile les [illegible] que perturbent les éternuements du soleil ; et partout, il est familier. ■

ACTUELLES

Barbarie

« Les empires et les royaumes entretenaient alors des armées et des flottes énormes ; obligés, pour sa sûreté, de faire comme eux, le P... succombait sous le poids des armements. Tout le monde déplorait ou feignait de déplorer une si dure nécessité ; cependant, les riches, les gens de négoce et d'affaires s'y soumettaient de bon cœur par patriotisme et parce qu'ils comptaient sur les soldats et les marins pour défendre leurs biens et acquérir au-dehors des marchés et des territoires ; les grands industriels poussaient à la fabrication des canons et des navires par zèle pour la défense nationale et afin d'obtenir des commandes. Parmi les citoyens de condition moyenne et de professions libérales, les uns se résignaient sans plaisir à cet état de choses, estimant qu'il durerait toujours ; les autres en attendaient impatiemment la fin et pensaient amener les puissances au désarmement simultané.

L'illustre professeur Obnubile était de ces derniers.

La guerre, disait-il, est une barbarie que le progrès de la civilisation fera disparaître. Les grandes démocraties sont pacifiques et leur esprit s'imposera bientôt aux autocrates eux-mêmes. »

Le nom de pays manquant au début de cette copie doit se lire *Pigoudnie*, d'où il suit que le professeur Obnubile, sorti de son laboratoire pour découvrir les guerres industrielles et la politique de conquête des peuples, est bien celui de l'*Ile des Pingouins*, d'Anatole France (1907).

JEAN GUICHARD-MEILI.

Jacques Cellard

400 expressions familières ou voyoutes de France et du Québec

JAPON

COURS DE JAPONAIS
[illegible] inscriptions depuis [illegible] ans
Formation [illegible] agréés
BIBLIOTHÈQUE DE PRÊT
REVUE « LE JAPON »
Le seul trimestriel bilingue d'information sur le Japon d'hier et d'aujourd'hui-Abon. 1 an [illegible]
VOYAGE
[illegible] année, 3 [illegible] juillet, avec options [illegible] à partir de 8990F
RENCONTRES AMICALES
ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-JAPONAISE DE TENRI
9, rue [illegible] Considérant, 75014 [illegible]
Tél. 633.11.85 [illegible]

Fondée en 1904
LA MEUBLERIE
107 Bd Saint Germain
PARIS 6e Tél. 326.55.88
n'a aucune succursale

CONTRE LE BRUIT ET LE FROID la seule solution: des fenêtres neuves STEP

■ VOS [illegible] ONT VIEILLI.
Vous vous battez tous les jours avec elles pour les fermer. Peintures, rabotage et joints ne changent plus rien. La circulation fait vibrer vos carreaux, les survitrages les alourdissent et forcent les poignées...
■ LES FENÊTRES [illegible] ARCADIA.
UNE SOLUTION DÉFINITIVE POUR UN CONFORT NOUVEAU.
Les fenêtres ont évolué et, grâce à l'utilisation de l'aluminium, sont devenues des barrières efficaces contre le bruit et le froid. Elles sont équipées d'un verre épais ou d'un vitrage double.
■ STEP, [illegible] D'EXPÉRIENCE. 1 MILLION DE FENÊTRES POSÉES EN NEUF ET DANS L'ANCIEN.
Des labels garantissent les fenêtres STEP. En rénovation vous avez des fenêtres neuves comme dans une construction neuve.
■ [illegible] FENÊTRES NEUVES [illegible] TRAVAUX DE MAÇONNERIE.
STEP fabrique à vos mesures et pose, sur les anciens dormants, le plus souvent en une seule journée, des fenêtres douces à manœuvrer et qui ne demandent aucun entretien.
■ STEP, UN [illegible] RENTABLE.
Au titre des économies d'énergie, vous pouvez déduire de votre revenu imposable tout ou partie de votre investissement. Avec des fenêtres neuves la valeur de revente de votre bien augmente.
■ STEP, UN [illegible] D'ÉTUDE GRATUIT À VOTRE DISPOSITION.
Regardez d'un œil neuf vos anciennes fenêtres.
Complétez votre information en renvoyant le coupon ci-dessous et n'hésitez pas à demander la visite d'un spécialiste STEP, il vous établira gratuitement un bilan de vos fenêtres et saura vous conseiller.
STEP, un nouveau confort.
Une nouvelle qualité d'habitation.

COMMENT FAIRE ?
1. Renvoyez dès aujourd'hui le coupon-réponse ou téléphonez à Paris au (1) 657.46.61 ou à Lyon au (7) 860.75.60.
2. Vous recevrez le catalogue Arcadia Rénovation.
3. Sur votre demande, un technicien se rendra chez vous, vous conseillera et établira un devis, cela ne vous engage en rien.
4. Vous décidez de donner suite au projet : vous signez votre devis !
5. Au jour dit, l'équipe pose installe vos fenêtres neuves.

step arcadia rénovation

A [illegible]
56, [illegible] Augustin-Dumont
92240 MALAKOFF
TÉL. (1) 657.46.61.

A LYON
154, rue [illegible] Créqui
69003 LYON
TÉL. (7) [illegible]

Je suis intéressé par ☐ Le catalogue détaillé des fenêtres Arcadia Rénovation.
☐ La visite d'un technicien pour une étude gratuite avec devis.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code Postal _____ Tél. _____
MO 8217

L'autodafé de Berlin

(Suite de la première page.)

Le quatrième récitant s'attaqua au père de la psychanalyse : *« Contre l'effilochement de l'âme provoqué par la surestimation de la vie des instincts, pour la noblesse de l'âme humaine ! Je livre à la flamme les écrits de Sigmund Freud ! »*

Le septième récitant s'en prit à l'auteur d'un roman pacifiste de renommée mondiale, *A l'Ouest, rien de nouveau*, en criant dans la nuit : *« Contre la trahison littéraire envers nos soldats de la guerre mondiale, pour l'éducation du peuple dans le sens de la vérité ! Je livre à la flamme les écrits d'Erich-Maria Remarque ! »*

Le neuvième et dernier récitant, dans l'enthousiasme portée à son paroxysme, hurla ceux qui visait les deux représentants les plus haïs de l'antimilitarisme : *« Contre l'impertinence et l'arrogance, pour le respect et la vénération de l'esprit populaire immortel, avale donc, flamme, les écrits de Tucholsky et Ossietsky ! (2). »*

Au moment où le dernier récitant s'écartait du bûcher, à minuit, apparut l'organisateur des festivités : Joseph Goebbels, qui, en compagnie du Dr Bäumler, regarda avec un grand rire les flammes qui s'élevaient vers le ciel. Puis il sortit de sa poche le manuscrit de son discours et se plaça derrière le micro. Il ne dit rien de plus que ce que la presse et la radio avaient répété à satiété les jours précédents : *« L'âme du peuple allemand peut à nouveau s'exprimer. Ces flammes n'illuminent pas seulement la fin définitive d'une ère ; elles éclairent aussi une ère nouvelle. »* Le passage le plus remarquable fut pourtant celui où, s'adressant à la jeunesse étudiante, il évoqua – en 1933 – la perspective de la mort.

« ... L'homme allemand de l'avenir ne serait pas seulement l'homme du livre, mais aussi l'homme du caractère. Et nous voulons vous éduquer dans ce sens-là. Encore jeune, avoir le courage de regarder dans les yeux impitoyables de la vie, oublier la peur de la mort... »

« On ne peut pas prétendre que les nazis ont caché leurs intentions guerrières, m'a dit l'écrivain Erich Kästner. *Le 10 mai 1933, Goebbels, emporté par sa fougue, a clairement avoué que Hitler, dès le début, préparait la deuxième guerre mondiale. Le monde n'a pas écoutés. Il aurait fallu au moins comprendre ce que les leaders nazis ont hurlé durant la nuit. »*

Sauvés des flammes

Outre les dizaines de milliers de volumes, avaient été jetés aux flammes revues, journaux, manuscrits, notes, documents trouvés au domicile des écrivains, savants, enseignants qui s'étaient enfuis lors de la prise du pouvoir des nationaux-socialistes. C'est ainsi que fut anéantie la deuxième partie du roman historique *Joseph* de Léon Feuchtwanger, œuvre qui fut complètement réécrite par son auteur dans l'émigration et connut par la suite un succès considérable. Mais, sur l'ordre du ministre, ne furent pas détruits et, au contraire, soigneusement conservés les livres « mal pensants » susceptibles de rapporter des devises. Ces livres, de grande valeur pour les bibliophiles, condamnés de même que des tableaux et des œuvres « *dégénérées* », furent vendus aux enchères en Suisse, à Zurich.

J'ai eu en main, à Pacific-Pallisades, en Californie, des volumes échappés aux flammes qui avaient fait partie de la bibliothèque de dix mille volumes de Léon Feuchtwanger et que l'écrivain avait réussi à racheter au prix fort en Suisse. En revanche, c'est gratuitement qu'il avait obtenu une pièce presque entièrement consumée d'un de ses romans qu'un donateur inconnu lui avait fait parvenir en France, parce que, à un lambeau de phrase, il en avait reconnu l'auteur. *Stefan Zweig*, autre « écrivain brûlé », reçut aussi en cadeau un de ses livres, noirci et tordu par les flammes et le conserva comme une relique jusqu'à son suicide au Brésil.

Ces livres et ces pages avaient été sauvés par des spectateurs, souvent sur place après le départ des étudiants. Les projecteurs à peine éteints, et alors que des flocons noirs de papier calciné voletaient encore dans l'air, de toute part de la place, ils s'approchèrent avec précaution et commencèrent à fouiller dans les cendres. Des volumes entiers avaient résisté aux flammes. Les courageux chercheurs s'en emparèrent, les cachèrent dans leurs vêtements et disparurent dans l'obscurité. Il faut croire que les discours hurlés dans la nuit printanière n'avaient pas convaincu tout le monde et que les gens qui, le 5 mars, Hitler avait déjà chancelier, avaient été neuf vingt sociaux-démocrates et quatre-vingt-un communistes au Reichstag, ne s'étaient pas volatilisés du jour au lendemain, bien que tous les députés communistes et un grand nombre de représentants sociaux-démocrates fussent déjà dans les prisons.

Le feu et la nuit

L'autodafé avait été mis sur pied par Joseph Goebbels. Il avait cependant hésité à prendre publiquement la tête du mouvement en scène. Il désigna pour cette tâche le nouveau professeur de pédagogie politique de l'Université de Berlin, le Dr Alfred Bäumler, un universitaire inconditionnel du nazisme. Dès sa nomination, il avait déclaré : *« L'étudiant allemand est national-socialiste »*, laissant entendre par là que, s'il ne l'était pas, il ne pourrait plus continuer ses études. *« Ses cours*, ajoutait-il, *sont les commissariats* (Wachstuben) *de la science joyeuse »*, et *« Hitler est davantage qu'une idée puisqu'il est réel. »* C'est lui qui marcherait à la tête de ses troupes, les étudiants de la Faculté en uniforme de S.A. ; c'est par lui et ses disciples que devait être répandue l'idée qu'il s'agissait d'une action commune, spontanée, des enseignants et des étudiants, dégoûtés par l'esprit cosmopolite et défaitiste d'un grand nombre d'écrivains.

C'est Goebbels qui insista sur le mode de destruction. Depuis, toujours, il avait une prédilection pour le feu, prédilection qu'il n'a pas cachée au cours de ses conversations privées et dans ses discours. En février 1933, vingt-deux jours avant l'incendie du Reichstag, parlant sur la tombe d'un national-socialiste, il avait dit : *« ... Que de cette tombe s'élève une flamme qui illumine toute l'Allemagne. Et nous voulons, à la lumière de cette flamme, marcher vers le jour qui point. »*

C'est un fait établi que l'incendie du Reichstag fut imaginé par Goebbels et exécuté par Goering. *« Il fallait trouver un moyen d'en finir avec les communistes »*, m'a expliqué en guise de justification le beau-frère de Goering, Frantz Hueber, ex-ministre nazi de la justice d'Autriche.

Le grand spectacle incendiaire de Goering, son succès complet, avait excité la jalousie de son inspirateur, estiment ceux qui l'ont connu. La flamme, a dit Goebbels, s'élève de la tombe pendant la nuit. L'incendie du Reichstag se produisit la nuit. Goebbels a souvent cité Hitler qui préconisait les actions nocturnes. Il écrit dans *Mein Kampf* « que les cérémonies devaient toujours avoir lieu la nuit, parce que le soir tombé, la volonté la plus forte s'impose plus facilement aux forces mystérieuses de l'homme. »

Perplexité

Un an après l'autodafé, l'élimination sanglante de Roehm et de ses partisans fut également exécutée en pleine nuit. Ce fut la « nuit des longs couteaux ».

La magie de la nuit, le mystère pseudo-religieux rappelant les cérémonies organisées par l'Inquisition, la marche des colonnes à la lueur des flambeaux, les ombres mystérieuses, le bruit rythmé des bottes *sur le pavé*, tout cela faisait partie de la propagande de Goebbels. Il faut y ajouter une autre idée du petit homme au pied bot : *c'était la première fois dans l'histoire qu'un événement politique de cette portée était retransmis en direct par radio.*

Dans les milieux dirigeants du nazisme, les avis sur l'opportunité d'une telle manifestation étaient très partagés. Il y avait ceux – dont parle Stephan Lorant dans son livre *Sieg Heil* – qui pensaient que, la grande masse des nazis étant peu instruite, les livres étaient le cadet de ses soucis, et que la manifestation rencontrerait peu d'écho populaire. D'autres disaient en riant que si on voulait brûler les œuvres du génie juif, on ne pouvait pas matériellement les transporter les livres sur des camions, l'inventeur du moteur automobile étant un certain juif, Siegfried Marcus, et que Goebbels ne pouvait utiliser de micro puisque c'était l'invention d'un autre juif nommé Emil Berliner.

Dans son livre Hitler fut mon ami, Heinrich Hoffmann, le photographe officiel du chancelier, décrit la perplexité qui envahit certains cercles supérieurs du parti. *« L'autodafé, une invention de Goebbels, ne rencontrait point l'approbation unanime des dirigeants du parti. Des voix s'élevaient qui, avec rigueur, s'y opposaient. J'ai moi-même averti Hitler que beaucoup de netteté : « Des actions semblables, si on les exécute avec [illegible] » [illegible], risquent à la réputation du Reich et du parti. En fin de compte, elles ne servent qu'à amuser la populace... »* Hoffmann, ajoute : *« Parmi cette prétendue saleté se trouvent des œuvres qui appartiennent à la littérature mondiale. Ils veulent même brûler des encyclopédies parce que des juifs y figurent... »*

Mais Hitler ne réagit pas, et Goebbels eut gain de cause. Hoffmann rapporte aussi que la veuve du poète social-démocrate Arno Holz lui demanda d'intervenir auprès du Führer, afin que les œuvres de son défunt mari ne soient pas anéanties. Au moment de l'occupation de l'imprimerie de *Vorwaerts*, quotidien officiel du parti social-démocrate, les manuscrits du poète furent découverts et confisqués. Hitler intervint auprès de Rust, ministre de la culture. Goebbels fut furieux mécontent – en fin de compte, c'était lui le grand censeur du nouveau Reich, – mais il fut obligé de céder. *« Peu de temps après, lui-même devait douter que son idée fut aussi géniale, remarquent ses biographes Fraenkel et Marivel, parce qu'il s'en donna que dans l'affaire de l'incinération des livres, à l'avenir, on pédale plus doucement ».*

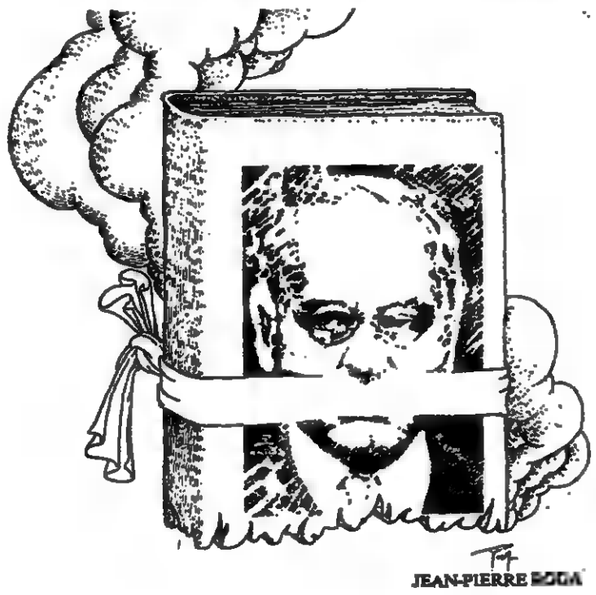

JEAN-PIERRE BOGA

Chronologie

30 janvier 1933 : Le maréchal Hindenburg, président de la République, nomme Adolf Hitler chancelier.

27 février : Incendie du Reichstag, le Parlement allemand.

28 février : Ordonnance pour la défense du peuple et de l'Etat, signée par le chef de l'Etat.

13 mars : Joseph Goebbels est nommé ministre de la propagande.

24 mars : Le Reichstag donne à Hitler, malgré l'opposition du parti social-démocrate, les pleins pouvoirs pour quatre ans.

10 mai 1933 : L'autodafé.

9 novembre 1938 : La nuit de cristal (destruction des magasins juifs).

En effet, la propagande allemande s'est, par la suite, vantée de l'affaire. Johann von Leers qui, après la guerre, devint le conseiller des services de propagande égyptiens du colonel Nasser, ignorait probablement les consignes du ministre, car le deuxième volume de son livre sur les « *méfaits de la République* de Weimar » porte en couverture un dessin représentant des S.A. *jetant des livres au feu.*

Autre raison d'amertume de Goebbels : on pouvait anéantir les livres, enfermer leurs auteurs, mais on ne pouvait interdire au peuple de chanter ses airs favoris, par exemple *Lorelei*, dont l'auteur était le « poète brûlé » Heine. Puisqu'il n'avait pas pu faire oublier sa chanson, il raya le nom de son auteur... Sur les pages des livres des chants populaires, sous le nom du poème, il fit figurer la mention : « *Poète inconnu.* »

Anniversaire

Ce n'est pas par hasard que l'autodafé a été organisé le 10 mai. Un an auparavant, le 10 mai 1932, sous l'agonisante République de Weimar, une manifestation, dont parla la presse internationale, avait eu lieu dans la capitale allemande. Le matin, un groupe de plus de mille personnes – surtout des intellectuels – s'était réuni devant la prison de Berlin-Tegel pour exprimer publiquement sa solidarité avec Carl von Ossietsky, rédacteur en chef de l'hebdomadaire indépendant de gauche *Weltbühne* (la Scène du monde), condamné à dix-huit mois de prison pour haute trahison, au cours d'un procès à huis clos et qui se présentait pour purger sa peine. Carl von Ossietsky avait été condamné pour avoir publié l'article d'un de ses collaborateurs dénonçant le réarmement larvé de l'armée allemande et ainsi la préparation secrète d'une nouvelle guerre.

La manifestation de solidarité des intellectuels avec le pacifiste le plus réputé du pays et ancien combattant de la guerre, avait été considérée comme un défi à la droite revancharde et généralement renaissante et visait particulièrement au parti national-socialiste. Y avoir participé fut sanctionné par la suite comme un crime impardonnable.

Ossietsky, arrêté rapidement, fut à nouveau arrêté : on le « soupçonnait » d'être un des incendiaires du Reichstag. Les autorités préférèrent ne pas lui donner l'occasion d'un procès public. Elles l'enfermèrent dans un camp de concentration où il fut, sur intervention de Goering, « spécialement traité » par ses tortionnaires. Il reçut le prix Nobel de la Paix, en 1936. Goering ne put le convaincre de renoncer à cette distinction, qui lui valut d'être interné dans un camp. Transféré dans un hôpital étroitement surveillé par la Gestapo, il mourut en mai 1938.

Mais la date du 10 mai était restée pour les nazis et les militaristes le symbole de l'opposition des intellectuels. *Sur la place de l'Opéra*, lors de l'autodafé, il y avait pourtant un collaborateur de Wilhelm Furtwängler en Allemagne après la prise de pouvoir des nazis, l'auteur d'*Emile et les Détectives*, Erich Kästner. Malgré les avertissements de son ami et l'arrestation de nombre de ses confrères, il avait poussé l'audace jusqu'à aller assister à la cérémonie, où il savait que ses livres allaient être jetés au feu. Il a raconté en détail après la guerre le déroulement de l'incroyable. D'une partie du moins, car, devant l'ironie de Goebbels, venu lui-même le reconnaître, le désigna du doigt et cria : « *Mais voilà Erich Kästner en personne !* » Avant que les spectateurs aient pu réagir, l'écrivain cacha son visage sous le rebord de son imperméable et son chapeau et réussit à s'enfuir.

Condamnations

La chancellerie de Berlin fut considérée dans le monde entier comme un acte officiel de barbarie. Heinrich Mann, issu d'une très riche famille hanséatique, auteur de livres célèbres *Professeur Unrat* dans lesquels Sternberg avait tiré le film *l'Ange bleu* et qui s'était réfugié en France, lui aussi qu'il possédait, publia, dans la *Dépêche de Toulouse* sous le titre « Le régime des ratés », un article qui fut repris dans de nombreux journaux du monde entier. Parlant des nouveaux maîtres de sa patrie, il écrivait : *« Aucun d'eux n'avait jamais sa vie utilement travaillé. Aucun d'eux n'avait la moindre chance d'arriver, sinon par la destruction et la haine. Leur trouvaille la plus personnelle et qui les dévoile le mieux, c'est le bûcher où ils ont fait flamber les livres qu'ils avaient été incapables d'écrire. Ils viennent enfin de créer une culture spirituelle dont ils avaient été exclus par leur propre insuffisance. Des ratés... »*

Romain Rolland, prix Nobel, ami fidèle depuis toujours du peuple allemand, publie une lettre ouverte aux Allemands largement reprodnite par la presse internationale : *« Vous traitez de calomnies les griefs de la presse étrangère contre le fascisme hitlérien*, écrit-il. *Démentez-vous donc les propres déclarations de vos chefs – Hitler, Goering, Goebbels – publiées et radiodiffusées, leurs incitations à la violence, leurs affirmations d'un racisme insultant pour les autres races, comme les juifs – qui ne relèvent d'un Moyen Age depuis longtemps dépassé par l'Occident – démentez-vous vos autodafés de livres répandus dans le monde entier ? (...) Vous imaginez-vous que les grands bannis de la science et de l'art ne pèsent pas plus lourd dans la balance de l'opinion mondiale que les ridicules excommunications de vos inquisiteurs ? »*

Le 15 juillet 1933 parut dans le quotidien *Volksstimme* de Sarrebruck (la Sarre était alors administrée par la France) un article du poète et romancier Oskar-Maria Graf. Echappé aux camps de concentration, il a appris avec stupeur dans son exil que ses livres avaient été épargnés par le Ministère et que, à l'exception d'un seul, ses écrits avaient été déclarés « blancs », donc permis à la lecture. *« Je n'ai pas mérité ce déshonneur*, écrit-il. *D'après toute ma vie et après tous mes écrits, j'ai le droit de demander que mes livres soient livrés aux pures flammes du bûcher plutôt que d'aboutir dans les mains ensanglantées des bandes des meurtriers bruns. »*

Un autre « poète brûlé », Bertolt Brecht, auteur de *l'Opéra de quat' sous*, qui avait trouvé refuge chez son amie, l'écrivain Gina Kaus, écrit en réponse immédiatement un poème sur l'autodafé. Un poète échappé à la mort certaine découvre avec stupéfaction que ses œuvres ne figurent pas parmi celles qu'on fait brûler : *« N'ai-je pas toujours dit la vérité ? Et vous me traitez maintenant de menteur ! Je vous l'ordonne : brûlez-moi. »*

Incident au Pen-Club

En mai 1933, le congrès annuel du Pen-Club international réuni sous la présidence de l'écrivain anglais H.G. Wells, le 25 mai, à Raguse (Dubrovnik) en Yougoslavie, se transforma en véritable tribunal international.

La délégation allemande qui, dès le début, avait dû constater que, *« suite à l'autodafé, l'atmosphère du Congrès avait été empoisonnée »*, se rendit compte que les écrivains du monde entier, à l'exception des Autrichiens, des Suédois et des Hollandais, reprochaient au Pen-Club allemand de ne pas avoir protesté contre la destruction des livres. Le délégué de l'Italie fasciste avait, dans un discours fort nuancé, déclaré que, bien que partisan de la liberté de la littérature, il ne pouvait pas s'associer à une immixtion dans les affaires intérieures d'un autre pays membre.

Voulant éviter un affrontement public, la délégation allemande préféra se retirer. Son chef, Friedrich Otto Busch, reprocha le discours qu'il avait préparé, dans lequel il déclarait que, dorénavant en Allemagne, *« les idées de la grande Révolution française seraient écartées et que le monde devrait s'y résigner »*. Dans son rapport à ses supérieurs hiérarchiques, Busch écrivit : *« Il y a ici une situation d'état de guerre ; on ne peut l'appeler autrement. Au cours de mes entretiens, j'ai pu constater qu'aussi bien la délégation anglaise que la délégation française avaient compris dans la même intention d'exclure* cum infamia *la délégation allemande, après avoir au préalable produit la preuve que cette dernière avait violé les principes de base du Pen-Club. »*

Même les deux pro-nazis scandinaves les plus notoires, l'écrivain Knut Hamsun et l'explorateur Sven Hedin, s'élevèrent contre la décision. Mais le psychanalyste Carl Gustav Jung, sous l'égide du professeur M.H. Goering, cousin du maréchal, et Wilhelm Göring psychothérapeutes, accepta, en juin 1933, la présidence de la Société médicale générale de psychothérapie, qu'il gardera jusqu'en 1939 (3). Et dans un article publié le 13 mars 1934, dans la *Neue Zurcher Zeitung*, l'ancien disciple de Sigmund Freud écrivit : *« Une puissance supérieure nous force d'accepter le règne allemand... » « Protester contre les nazis était aussi ridicule que protester contre l'avalanche. Trois ou quatre siècles auparavant, c'était l'Eglise qui élevait les bûchers, de nos jours, c'est l'Etat qui prend la place de l'Eglise, avec la seule différence que, cette fois-ci, ce n'est plus au bonheur céleste que l'homme aspire mais à celui qui se trouve sur terre. »*

Jung devait, il est vrai, se présenter plus tard non seulement comme anti-nazi, mais comme anti-Allemand : *« Tout Allemand sans exception est responsable*, déclara-t-il en 1945. *Distinguer un Allemand honnête d'un Allemand non honnête est de la naïveté. »* Cette seconde attitude, comme la première, lui valut l'exécration durable des intellectuels allemands.

« Plus jamais »

L'affaire du Pen-Club, l'ampleur des réactions internationales, aboutirent pour les dirigeants nazis à une étonnante constatation : jeter des livres au feu avait produit dans le monde civilisé un effet plus dévastateur encore pour leur image que les *premières mesures racistes*, les manifestations publiques, la banalisation de la terreur. Que l'on persécutât des francs-maçons, des libéraux, des socialistes, des communistes, des juifs, était considéré facilement comme un règlement de comptes entre Allemands. Mais s'en prendre aux œuvres de l'esprit, éléments de formation et de culture, touchait personnellement les lecteurs de tous les pays. Goebbels ne l'avait pas prévu. La surprise fut aussi brutale que désagréable.

Dans la nuit du 12 au 13 mars 1938, les troupes allemandes envahirent l'Autriche, qui fut rattachée au IIIe Reich. Deux jours après, Hitler rassemblait plusieurs centaines de milliers de Viennois venus l'acclamer. Ce fut une fête grandiose sur la place des Héros, devant l'ancien palais des Habsbourg.

Les dirigeants nationaux, mais surtout autrichiens, soucieux d'imiter au mieux la « révolution » hitlérienne, avaient proposé au Führer d'utiliser le même décor pour y organiser un autodafé des livres « anti-allemands ».

Hitler – des témoins me l'ont rapporté – répondit d'une voix tonnante : *« Plus jamais. Cela nous est retombé dessus. »* ■

(2) Kurt Tucholsky, né à Berlin en 1890, auteur de violents pamphlets contre le nationalisme et le militarisme. Réfugié en Suède, il s'y donna la mort en 1935. Pour Carl von Ossietsky, voir la suite de l'article.

(3) N.D.L.R. : Jung accéda à ce poste avec l'accord, en professeur Ernst Kretschmer, qui estimait ne plus disposer d'une liberté suffisante. Citoyen helvétique, Jung estimait disposer d'une plus large possibilité de manœuvre. Il écrira : *« Je n'avais d'autre possibilité que de me prêter moi-même, de prêter mon nom et ma position indépendante pour le bénéfice de mes amis. »* (*le Monde Dimanche*, 1er septembre 1980 : « Jung et le nazisme ».)

SERVICES

ASSOCIATIONS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SERVICES

CONSOMMATION

Défauts de jeunesse dans les appareils ménagers

Ici, c'est un téléviseur qui refuse de fonctionner dans la semaine qui suit son installation et, bien sûr, juste avant la finale de la coupe. A cinq reprises, pendant sa première année d'existence, il devra prendre le chemin des ateliers de réparation. Là c'est un congélateur qui émet, dès son branchement, des claquements inquiétants. Trois techniciens donneront des avis divergents quant à l'origine du bruit. Ailleurs, une histoire de machine à coudre : après cinq mois d'utilisation, le sélecteur de tension tombe en panne. Il faudra cent quatorze jours d'attente pour apprendre que... la machine n'est pas encore réparée.

Des séries de défaillances qui, pour explicables qu'elles soient, n'en provoquent pas moins leur cortège d'agacements et d'exaspérations : pour le consommateur, il s'agit d'appareils chers, achetés dans l'euphorie des promesses publicitaires et destinés à une utilisation immédiate. Certes, tout notre matériel électroménager n'est pas affecté par de tels *« défauts de jeunesse »*. Mais les spécialistes admettent que ces pannes, dues à de simples problèmes de mise en route ou, plus grave, à des vices de fabrication, sont toujours beaucoup plus fréquentes pendant les deux premières *« années de vie »* des appareils.

C'est en quelque sorte la rançon du progrès technique : la production de masse, appliquée à fabriquer des machines de plus en plus sophistiquées, ne peut prétendre à un degré de perfection absolu. Les *« mauvais numéros »* restent statistiquement peu nombreux mais ils existent. Pour leurs victimes, le dommage est pourtant total. Et, d'après l'Institut national de la consommation (I.N.C.), le quart des téléviseurs couleur doivent être réparés au moins une fois pendant leur première année de fonctionnement.

La loi est pourtant là, qui est censée apporter une solide protection à l'acheteur : il lui suffirait, en principe, de faire jouer la *« garantie légale »* prévue par le code civil. Ce texte impose au vendeur de réparer les « vices cachés » des biens qu'il offre, étant entendu que ces défectuosités doivent être graves, non apparentes, et qu'elles doivent exister antérieurement à la vente. Dès lors, le client peut obtenir l'échange ou le remboursement de son appareil, et même demander des dommages-intérêts : pour compenser financièrement les tracas dus à la panne, ou, plus prosaïquement, pour se faire rembourser ses 2 kilos de linge délicat qui ont bouilli lors d'un cycle de lavage prévu à 30°.

Dans la pratique, ce texte est presque complètement tombé en désuétude. Quand bien même le consommateur aurait connaissance de ses droits (et on ne fait guère pour l'en informer), il renoncerait à les faire valoir devant la complexité des démarches : apporter la preuve du « vice caché », entreprendre une procédure judiciaire longue et coûteuse, ce qui ne ferait d'ailleurs que différer plus longtemps encore l'éventuelle réparation d'un appareil inutilisable...

Faveur

D'ailleurs, les *« contrats de garantie »* avec lesquels les professionnels livrent aujourd'hui leurs machines ne résolvent-ils pas apparemment le problème de façon bien plus satisfaisante ? Le consommateur n'a à apporter aucune preuve — autre que le simple mauvais fonctionnement de l'appareil — et on lui *« offre »* une période de réparations gratuites, qu'il peut éventuellement prolonger de quelques années moyennant une assurance supplémentaire. Il faut sans doute savoir gré aux fabricants et vendeurs d'avoir depuis quelque temps largement amélioré l'étendue des services liés à cette *« garantie contractuelle »* : la plupart incluent dans leur garantie pièces et main-d'œuvre, beaucoup prêtent des appareils de remplacement pendant les réparations, certains assurent des délais d'intervention ultra-rapides, et quelques-uns s'engagent même à rembourser le contenu d'un congélateur s'ils ne l'ont pas réparé en quarante-huit heures...

Ces progrès ne méritent pourtant pas le satisfecit que se décernent un peu rapidement les vendeurs : ils ne font après tout que reprendre les obligations qui leur sont imposées par la garantie légale, tout en les présentant comme une faveur offerte au client. Comme le souligne un économiste, *« entretenir ou réparer un mauvais appareil, ce n'est pas assurer un service, c'est réparer un préjudice »*. Ce « geste » reste d'ailleurs d'une ampleur très inégale suivant les magasins : les garanties gratuites varient de un à cinq ans, ne prennent pas toujours en charge les frais de transport, excluent encore certaines pièces...

Charges

Pour aider l'acheteur à comparer les prestations, l'Association française de normalisation (Afnor) a mis au point un « contrat normalisé » de garantie et de service après vente. Si de nombreux vendeurs se sont engagés à présenter leurs documents suivant ce « patron » unique, ils restent libres de déterminer leurs obligations à leur guise.

Le nombre de services offerts, leur durée, leur qualité restent en fin de compte des éléments déterminés par la seule politique commerciale de chaque entreprise. La garantie contractuelle est un argument de vente convaincant, que les publicitaires ne se privent pas de mettre en avant. Tout le problème est de savoir si le budget affecté au service réparations est à la hauteur de ces promesses. Certes, les vendeurs se plaignent de la charge que ces dépenses représentent pour eux : il faut embaucher un personnel hautement qualifié, assurer son recyclage permanent, harmoniser au mieux l'itinéraire des tournées... pour se déplacer parfois chez des clients absents. Ces « charges de garantie » peuvent varier entre 4 et 10 % du chiffre d'affaires dans l'électroménager. Rien d'étonnant, dès lors, que certains fassent tout leur possible pour réduire les services rendus : il est souvent facile de prétexter une imaginaire « mauvaise manœuvre » de la part de l'usager pour refuser de faire jouer la garantie, de même qu'il est moins coûteux de réparer indéfiniment une panne à répétition que de remplacer un appareil manifestement défectueux.

« Avec de telles pratiques, c'est l'esprit même de la loi qui est perverti », estiment avec raison certaines associations de consommateurs. Il est temps, ajoutent-elles, de rendre justice à l'acheteur. Leurs propositions vont dans le sens d'une garantie gratuite, totale et automatique, qui s'applique dans le temps en fonction de la durée de vie des appareils. Les professionnels, qui viennent justement d'entreprendre une recherche sur les possibilités de mesurer cette *« durée de vie moyenne »*, rejettent pour l'instant ces propositions. Certains n'en ont officiellement même pas entendu parler. Peut-être les consommateurs ne se sont-ils pas encore exprimés assez haut et fort sur le sujet ?

BÉATRICE D'ERCEVILLE.

Responsable de la rubrique : JOSÉE DOYÈRE

Se « garantir » contre les défaillances

● La garantie contractuelle est un élément essentiel de la qualité d'un appareil électroménager. Au moment de l'achat, elle devrait être prise en compte comme un élément important du choix. Le « contrat normalisé » édité par l'Afnor est proposé par de nombreux fabricants et vendeurs, mais il faut souvent en faire la demande expresse pour l'obtenir.

● Aucun professionnel n'est tenu de fournir un contrat de garantie à ses clients. Mais, lorsqu'il existe, ce document a valeur d'engagement pour celui qui le signe. On peut donc exiger qu'il remplisse ses obligations : le mettre en demeure (par lettre recommandée) de réparer les pannes gratuitement et refuser de payer tout supplément non prévu dans le contrat.

● Pendant la durée de la garantie, il est essentiel de faire établir, à chaque intervention, une attestation de réparation, qui décrive la nature de la panne et précise les pièces éventuellement remplacées, et exiger que les pièces défectueuses vous soient laissées. Ce « carnet de vie » de l'appareil (que quelques vendeurs remplissent spontanément) servira de preuve en cas de contestation, et aidera à obtenir une éventuelle prolongation de la garantie en cas d'immobilisation de longue durée.

● Si la garantie commerciale s'avère insuffisante (appareil constamment en panne, par exemple), on peut tenter d'obtenir réparation en faisant jouer la garantie légale. Il faut alors demander une expertise de la machine, et déposer une plainte auprès du tribunal d'instance du domicile. Faites-vous aider par une association de consommateurs pour constituer votre dossier.

● Une fiche juridique, très complète, a été publiée par l'Institut national de la consommation sur le thème : « Comment faire appliquer la garantie commerciale. » On peut se la procurer à l'I.N.C., 80, rue Lecourbe, 75732 Paris Cedex 15.

ASSOCIATIONS

par Yves Agnès

INITIATIVES

Récupération

L'Union départementale des associations de défense de la nature de l'Essonne et l'association Nature et progrès ont ouvert, au domaine du château de Chamarande, une Maison de la récupération. C'est à la fois un centre de collecte des déchets ménagers (bouteilles, carton, papier, aluminium, huiles de vidange, etc.) et un centre d'information. On peut y trouver renseignements et conseils. Une exposition a été réalisée, pour les municipalités, les associations, les comités d'entreprise, etc. Un accueil est assuré les mercredi et samedi de 9 h. à 12 h.

● **Maison de la récupération, domaine de Chamarande, 91730 Chamarande. Tél. 491-22-83.**

Une « Agence Presse Chômeurs »

Une petite équipe de chômeurs, animée notamment par un ancien éducateur spécialisé, a créé une Agence Presse Chômeurs, association sans but lucratif. Son but est de prolonger l'action des syndicats et des comités de chômeurs *« par la circulation de l'information et l'instauration d'un climat de décloisonnement »* (entre les divers organismes de défense). L'Agence se propose de *« mettre en place un outil de communication et de formation non aligné à l'usage des chômeurs de toutes les couleurs »*. L'association édite un bulletin *(Briseglace)* dont le premier numéro a été tiré à 5 000 exemplaires.

● **Agence Presse Chômeurs, c/o Bernard Allaire et Pascal Migné, 39 *bis* rue Claude-Terrasse, 75016 Paris. Tél. : 525-89-62.**

ACTUALITÉS

Energies nouvelles

Les Alpes du Sud ont des sources importantes d'énergies renouvelables (soleil, hydraulique, etc.) et, simultanément, de gros besoins énergétiques (chauffage, transports). L'Association pour le développement des énergies nouvelles dans les Alpes du Sud (ADENAS) regroupe des professionnels — architectes, thermiciens, artisans — et des utilisateurs — particuliers, communes, administrations — des énergies renouvelables. Elle a une triple action : information, recherches et formation (notamment à la plomberie). Elle publie un bulletin mensuel.

● **ADENAS, c/o C.I.H.R., pavillon des officiers, place Vauban, 05600 Mont-Dauphin. Tél. : (92) 45-14-81.**

PUBLICATIONS

Écologie-éthologie

L'ADRET (Association pour le développement et la diffusion des recherches en écologie et en éthologie humaines) vient de créer un bulletin (deux numéros par an) qui s'apparente à une revue scientifique par son contenu et son volume (110 pages). Des recherches, des informations pour ceux qu'intéressent l'écologie et l'éthologie (science des mœurs) humaines.

● **ADRET, 15, rue Blanchard, 92260 Fontenay-aux-Roses. Tél. : 660-17-85 (soirées ou lundi matin).**

Le tiers secteur

Echange et Projets, l'association créée par Jacques Delors, aujourd'hui ministre de l'économie et des finances, publie dans le dernier numéro de sa revue trimestrielle (mars 1982) un dossier de Serge Rechter et Jean-Baptiste de Foucauld : « Tiers secteur : pourquoi l'aider à se développer ? Comment l'aider ? L'épargne peut-elle s'y intéresser ? » Les auteurs de l'enquête analysent les conditions du développement en France de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, associations, comités d'entreprise, fondations, etc.) et font des propositions, notamment financières. Ils estiment que les entreprises de l'économie sociale *« sont des atouts majeurs dans la construction d'une société et d'une économie pluralistes et plus équilibrées »*.

● **Echange et Projets, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris. Tél. : 260-43-67.**

« Les Hussards noirs du Trégor »

Les premiers temps de l'école dans le Trégor, d'après les manuscrits de Jacques Le Hénaff (1838-1911) : la fédération départementale des œuvres laïques (FOL) des Côtes-du-Nord vient de publier une brochure historique sous le titre *les Hussards noirs du Trégor*. Des reproductions d'époque donnent du relief à ce document, au moment où les militants laïques célèbrent le centenaire des lois scolaires. Le secrétaire général de la FOL conclut ainsi son avant-propos : *« Ce qui est en jeu à travers la laïcité de l'école n'a pas fondamentalement changé. Il s'agit toujours de s'attaquer aux cléricalismes de toutes sortes, de protéger les enfants contre toute forme d'endoctrinement, d'aliénation, de conditionnement, cela au nom d'une des libertés majeures : la liberté de conscience. »*

● **Fédération départementale des œuvres laïques, 24 *bis*, boulevard Charner, 22000 Saint-Brieuc. Tél. : (96) 94-16-08.**

Guide féministe

Douze ans de luttes féministes, trois cents groupes de femmes qui, de Lille à Nice, mènent des actions : bibliothèques, restaurants, refuges pour femmes en détresse, revues de femmes de tous les pays, toutes répertoriées dans un nouveau guide édité par la librairie Carabosses : *le Petit Guide féministe de France et d'ailleurs*. Avec, en outre, une importante bibliographie sur la condition de la femme et le féminisme : des livres, des articles de presse qui témoignent de l'activité du mouvement des femmes (35 F).

● **Librairie Carabosses, 58, rue de la Roquette, 75011 Paris.**

« L'Enjeu démographique »

L'Association pour la recherche et l'information démographiques (A.P.R.D.) — qui a réuni à Melun, le 24 avril, un colloque sur le thème « La France vit-elle une tragédie démographique ? » — a publié les actes du colloque de 1981, à Meudon : *l'Enjeu démographique*. L'association édite un bulletin trimestriel et a publié un « dossier avortement ».

● **A.P.R.D., 12, rue Beccaria, 75012 Paris.**

Amis de la Grèce

L'Association des amis de la Grèce édite désormais une revue, *Hellenika chronika*, destinée à mieux faire connaître la Grèce contemporaine, l' « autre Grèce ».

● **Association des amis de la Grèce, 19, square Saint-Charles, 75012 Paris.**

CONSEILS

La reconnaissance d'utilité publique

La reconnaissance d'utilité publique d'une association déclarée est établie par les articles 10 et 11 de la loi du 1er juillet 1901 et régie par les articles 8 à 13 du décret du 16 août 1901. Mais c'est la jurisprudence administrative qui a dégagé les règles fondamentales auxquelles doivent satisfaire les associations qui le sollicitent. Le poids des conditions d'une part, la lenteur du cheminement administratif d'autre part, sont tels que, sur les 450 000 associations actives dénombrables en France, environ 1 800 sont reconnues d'utilité publique.

Pour solliciter la reconnaissance d'utilité publique, l'association déclarée doit avoir fonctionné pendant trois ans au moins, elle doit poursuivre un but d'intérêt général, avoir une activité et un rayonnement qui débordent le simple cadre local, un nombre suffisant de membres (le chiffre de 200 est actuellement indispensable), justifier d'une dotation en valeur mobilière d'un montant minimum de 1 000 F en capital et enfin avoir adopté des statuts conformes à ceux proposés par le Conseil d'Etat (dont l'existence remonte à 1983).

Ces statuts comportent un certain nombre de clauses obligatoires, notamment pour tout ce qui concerne la gestion des biens, l'acceptation des dons et des legs, les acquisitions de biens immobiliers, la dotation et les ressources annuelles ainsi que la surveillance à la fois par le ministère de l'intérieur et par un ministère de tutelle. L'article 12 du décret du 16 août 1901, modifié par l'article 5 du décret du 24 avril 1981, fixe les modalités de la demande qui doit être adressée au ministre de l'intérieur par l'intermédiaire du préfet du département. Le ministre fait procéder s'il y a lieu à l'instruction de la demande, il peut provoquer l'avis du conseil municipal de la commune et demander un rapport au préfet. Il transmet ensuite le dossier au Conseil d'Etat. C'est un décret pris en cette instance qui reconnaît l'utilité publique.

Si les associations reconnues d'utilité publique bénéficient d'une capacité juridique plus étendue que les associations simplement déclarées, elles sont soumises à des contrôles plus contraignants, qui peuvent le cas échéant entraîner le retrait de la reconnaissance. Ce retrait de la reconnaissance intervient par décret en Conseil d'Etat ; il peut soit entraîner la dissolution de l'association, soit lui permettre de poursuivre son activité en tant que simple association.

(*) Cette rubrique est rédigée par *Service Associations*, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, téléphone : 380-34-09.

RENDEZ-VOUS

Stages de gestion

La Boutique de gestion de Paris (créée en 1980 par la revue *Autrement*) fait partie des associations qui veulent promouvoir de nouvelles formes d'organisation du travail, dans un sens plus coopératif et plus égalitaire. Parmi les activités d'aide et de conseils, elle organise des stages sur des thèmes divers : gérer autrement (novembre-décembre), micro-informatique (juin, septembre, octobre, novembre), communication (octobre), vie associative (juin), mise en place d'une SCOP (juin), relation avec les banques (juin). La cotisation annuelle est de 100 F. La Boutique de gestion de Paris est membre du Comité de liaison des boutiques de gestion, 855, avenue de la République, 59700 Marcq-en-Barœul.

● **Boutique de gestion de Paris, 4, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 770-15-42.**

EN BREF

Prix

Les consommateurs vont-ils enfin pouvoir connaître — ailleurs que dans les grandes surfaces, qui en ont fait spontanément un argument commercial — les prix des produits qu'ils achètent rapportés au litre ou au kilo ? Le ministère de la consommation est en train de mettre la dernière main à un projet d'arrêté qui rendrait obligatoire l'indication de ces prix *« à l'unité de mesure »* pour la majorité des produits alimentaires et certains produits d'entretien ou d'hygiène. Les futures étiquettes indiqueraient le prix du produit, son poids ou son volume, et son prix au kilo ou au litre. Le texte est actuellement soumis pour avis aux organisations professionnelles et aux organisations de consommateurs. On devrait connaître sa version définitive dans le courant du mois de juin.

Meubles

Les industriels de l'ameublement veulent convaincre les consommateurs d' « acheter français ». Depuis six mois, ils mènent une vaste campagne d'information en commun avec les négociants. Ainsi, quelque cent mille affiches et panneaux mobiles ont été mis en place chez les vendeurs, pour faire passer le slogan : *« Dans ce magasin, sachez identifier le mobilier fabriqué en France. »* Sur les meubles eux-mêmes, des étiquettes hexagonales reprennent l'information. Cette action concertée entre industriels et vendeurs sera relancée, à la fin de l'été prochain, par une campagne de publicité collective.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe

OJD

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

G.C.R. : un mariage à trois

Depuis deux mois, un nouveau sigle a fait son apparition sur les jaquettes des vidéocassettes, et sous ce sigle, G.C.R., un groupe d'intérêt économique réunit trois noms prestigieux : Gaumont, Columbia et R.C.A. (Record Corporation of America).

Le mariage peut sembler, à première vue, paradoxal. Chacune de ces trois sociétés n'est-elle pas de taille à affronter directement le marché de la vidéo ? En fait l'union s'est articulée autour de la pièce maîtresse de tout dispositif commercial en vidéo : le réseau de distribution. R.C.A. France en possédait un, structuré de longue date autour du disque. Il avait même fait quelques expériences en vidéo en tentant de commercialiser des films français et quelques grands classiques. Mais, il y a deux ans, le public très restreint de la vidéocassette demandait avant tout du film X, de l'horreur ou du fantastique ; R.C.A. Vidéo était revenu à une appréciation plus réaliste du marché sans pour autant sacrifier à la pornographie.

Aujourd'hui le développement du parc des magnétoscopes entraîne la diversification des besoins et permet de renouer avec une politique de qualité. « *Un regroupement Gaumont-Columbia, complétant les propres achats de droits de R.C.A., nous permet de couvrir pratiquement tous les genres cinématographiques*, explique Michel Schmidt, responsable de G.C.R. *Nous sommes donc en mesure de présenter un véritable catalogue, complet et équilibré.* »

De fait, à côté des catégories classiques (horreur, érotisme, comédie, western), le catalogue G.C.R. propose une sélection fort honorable de films français où l'on retrouve des succès récents comme des grands classiques : *l'Aveu, le Cercle rouge, Casque d'or, Jeux interdits, les Tricheurs*, etc. Même qualité dans la sélection étrangère où se côtoient par exemple *Citizen Kane, M... le maudit, King Kong, Belle de jour* ou *l'Eclipse*.

Mais l'originalité de G.C.R. est avant tout de jouer pleinement son rôle d'éditeur en créant des collections particulières pour guider et fidéliser le choix du public. Ainsi « Science-fiction », confiée aux frères Bogdanoff, a édité *Solaris* d'Andréi Tarkovski et *la Planète sauvage*. « Série noire » reprend, sous la célèbre jaquette jaune et noire, les adaptations Gaumont tirées des romans policiers publiés chez Gallimard (lié désormais à Gaumont). C'est l'amorce d'une véritable politique éditoriale où le succès des « best-sellers » permet de soutenir des produits un peu plus difficiles comme cette collection de « Cahiers du cinéma » qui a déjà publié deux titres de Wim Wenders.

A cet effort d'édition correspond une volonté de diversification dans la distribution. Outre les revendeurs vidéo et disques encadrés par le réseau de R.C.A. France, le nouveau groupe d'édition touche également les librairies grâce à la Sodis, filiale de distribution des éditions Gallimard. Un troisième réseau, confié à la société Telos, place les vidéocassettes auprès des magasins spécialisés dans la photographie et le cinéma d'amateur.

La création

« *Nous prêtons une grande attention au réseau de distribution*, explique Michel Schmidt, *car c'est le seul moyen de contrôler un peu le développement dangereusement anarchique du marché. La location vidéo connaît un essor exceptionnel et représente plus de 80 % de ce marché. Une tendance qui ne pourra pas s'inverser tant que le prix de revient d'une vidéocassette nous obligera à la vendre entre 400 F et 500 F. Ce qui est inquiétant, c'est que les tarifs de location, qui sont encore de 25 F à 30 F en province, descendent à 10 F à Paris, bien au-dessous de la place de cinéma. Or, la salle de cinéma, c'est la seule garantie de la création. Ce n'est pas très grave lorsqu'il n'y a que cinq cent mille magnétoscopes mais, demain, les quinze à vingt millions de vidéo-spectateurs risquent de mettre en danger la production cinématographique de qualité. Il faut faire comprendre aux vidéo-clubs et au public qu'un film de qualité ne doit pas être banalisé par un tarif de location trop bas.* »

En attendant la stabilisation du marché ou une hypothétique réglementation, G.C.R. adopte une double politique. Certains titres sont réservés exclusivement à la vente pour protéger l'image de marque du film ou les intérêts des ayants droit ; les autres peuvent être indifféremment loués ou achetés.

Et si G.C.R. quittait le strict terrain du cinéma pour produire et éditer des programmes spécifiques ? La réponse est prudente : « *Le parc des magnétoscopes est encore insuffisant et le patrimoine cinématographique est loin d'être épuisé* ». Mais on sait tout de même que R.C.A. a une forte implantation dans le domaine musical ; R.C.A. France a déjà mis sur cassette un spectacle de Zouc et une production originale autour d'Anna Prucnal. La maison mère américaine étudie des projets avec Léonard Cohen, Lewis Furey et David Bowie. Du côté de Gaumont, on s'intéresse fort à l'opéra et on vient de signer un accord d'édition avec Radio-France. Et puis, il y a les trésors des archives ; là encore, chez Columbia comme chez Gaumont, le patrimoine est inépuisable et quasiment inexploité.

Voilà de quoi envisager l'avenir avec sérénité, d'autant que R.C.A. garde encore en réserve un atout de poids : la société américaine apporte dans la corbeille de mariage de G.C.R. son lecteur de vidéodisque, dont la commercialisation vient de débuter aux Etats-Unis.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Vidéocassettes sélection

Tu veux que je t'aide ?

A Ramonville-Saint-Agne, dans la banlieue de Toulouse, un millier d'enfants handicapés sont répartis dans cinq centres spécialisés. Pour cette catégorie d'habitants, l'espace urbain est une aventure périlleuse. Dans les quartiers résidentiels H.L.M., on peut encore circuler sur la chaussée plutôt que de franchir tous les trottoirs, dévier sur chaque entrée de garage ou rester coincé par les trous et les bosses des voies piétonnes. Au centre commercial, les plans inclinés pour chariots sont plus dangereux que les marches. Quant à la nationale 113 qui traverse le centre-ville, c'est une école de longue patience pour les malvoyants qui osent la traverser...

Les aménagements sont faits avec toutes les bonnes intentions du monde, mais les commandes manuelles des feux rouges sont difficiles d'accès et le temps de traversée accordé aux piétons est insuffisant. Quant à la cabine téléphonique « adaptée », elle est inaccessible et le combiné difficile à atteindre.

Les jeunes handicapés de Ramonville ont guidé eux-mêmes l'équipe de tournage dans cette exploration inhabituelle de l'univers urbain. Ils se sont impliqués personnellement pour faire valoir, à travers le film, leur propre conception de l'environnement. Le résultat est un document passionnant et souvent poignant sur le handicap, qui dépasse très vite les seuls problèmes de l'urbanisme pour poser les questions fondamentales de l'autonomie et du rapport aux autres.

Tu veux que je t'aide ? fait partie de toute une série de vidéogrammes réalisés par Nicéphore Production, à la demande de la direction de l'urbanisme et des paysages. Films-enquêtes sur la vie quotidienne, ils analysent avec beaucoup d'intelligence les rapports conflictuels de l'usager avec son cadre de vie conçu par des techniciens non usagers ! Destinés à l'information d'un large public, ces documents témoignent en outre d'une utilisation fort pertinente de la vidéo dans le champ de la communication sociale.

★ **Tu veux que je t'aide ?** 35 minutes, couleurs, disponible en U-Matic et V.H.S. Nicéphore : 12, rue de Belleville, 75020 Paris.

Emballage international

Le projet était ambitieux : parler des nouvelles formes de culture sur un support nouveau avec tous les raffinements, nouveaux eux aussi, de l'écriture électronique. A mi-chemin entre *Actuel* et *Libération*, la production réunissait des jeunes gens inspirés et bénévoles et un matériel sophistiqué gracieusement prêté par quelques constructeurs bienveillants. Tout cela devait prendre la forme d'un magazine vidéo grand public et le n° 1 était consacré, en hommage volontaire, à la « nouvelle presse » (*le Monde de la musique, Sandwich, Actuel*, etc.).

Il n'y a jamais eu de n° 2 : trop de nouveautés sans doute sous l'emballage encore déconcertant pour un public restreint et mal informé. Au reste, la presse sur support audiovisuel est une affaire difficile. Ne survivent aujourd'hui que les magazines soutenus par un réseau institutionnel ou utilisant largement des images déjà rentabilisées. Nos jeunes gens, eux, avaient tout produit eux-mêmes.

Reste aujourd'hui une vidéocassette qui ne manque pas d'intérêt. D'abord parce que le propos, même s'il est un peu toufu, trace un portrait fidèle des années 80 : déroute des grandes idéologies, retour en force des positions morales ou esthétiques, étrange atmosphère d'avant-guerre. Ensuite parce que l'écriture en est passionnante : un montage compliqué superpose les séquences de reportages, la fiction d'une enquête policière, des numéros musicaux et, en contrepoint, les lettres d'un nouveau Candide immigré. Même si tout cela est parfois un peu irritant, il s'agit bien d'une œuvre conçue pour la vidéocassette, c'est-à-dire un spectacle que la première lecture n'épuise pas. Enfin, parce que *Emballage international* est certainement une pièce de collection, le témoignage des premiers pas de la production vidéo originale.

★ **Emballage international.** Réseau Video Broadcast : 8, bd de l'Hôpital, 75005 Paris.

Films

Le catalogue de Warner Filipacchi Video vient de s'enrichir des premiers films de la cinémathèque Warner Bros, ce qui nous vaut la parution sur vidéocassette de quatre films d'Humphrey Bogart, parmi les meilleurs. Les trois premiers sont signés par John Huston : *Key Largo, le Faucon maltais* et *le Trésor de la Sierra Madre*. Le quatrième est réalisé par Michael Curtiz et c'est le très célèbre *Casablanca*, avec Ingrid Bergman.

Pour les enfants :

● *Les Aventures de Till l'espiègle*, de et avec Gérard Philipe, distribué par Polygram.

● *Le Maître du monde*, dessin animé de Leif Gram, d'après Jules Verne, édité par Adès Vidéo, et distribué par 3 M France.

● *Ping et Pong*, film chinois de Yu Chih Ping, édité par Proserpine Editions.

Pour les amateurs de westerns :

● *Le Bon, la Brute et le Truand*, de Sergio Leone, avec Clint Eastwood, Eli Wallach et Lee Van Cleef, édité par Warner Filipacchi Video.

● *Alamo*, de et avec John Wayne et Richard Widmark, édité par Warner Filipacchi Video.

Dans les grands classiques :

● *Le Pont de la rivière Kwaï*, de David Lean, avec Alec Guinness, édité par G.C.R.

● *Noblesse oblige*, de Robert Hamer, avec Alec Guiness, édité par Thorn E.M.I.

Et encore :

● *Midnight Express*, d'Alan Parker, édité par G.C.R.

● *Le Syndrome chinois*, de James Bridges, avec Jane Fonda et Jack Lemmon, édité par G.C.R.

● *Bananas*, de et avec Woody Allen, édité par Warner Filipacchi Video.

J.-F.L.

PRATIQUES

VIDÉO

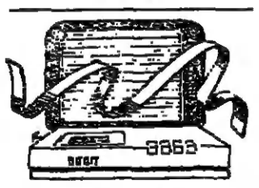

Consultation en libre-service

La coopérative d'artistes Cairn se propose d'ouvrir dès septembre prochain un service de consultation gratuite de vidéocassettes. Il s'agit de favoriser la diffusion de tous les documents, film ou vidéo, produits *hors du circuit commercial*. Le collectif Cairn accepte en dépôt toutes les productions d'amateurs ou de professionnels, sur copie V.H.S., accompagnées d'un descriptif de quinze lignes. Une somme de 100 francs par bande (ou 150 francs pour un envoi groupé du même auteur) permet de couvrir les frais de fonctionnement et d'établissement du fichier.

Les séances de visionnement ouvertes au public auront lieu *chaque dimanche entre* 14 heures et 19 heures.

Cairn : 151, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris (tél. : 307-08-48).

Thorn EMI quitte R.C.V.

A partir de septembre prochain, les vidéocassettes éditées par Thorn EMI Video ne seront plus distribuées par Régie Cassette Vidéo. *Pathé-Marconi* et M.F.P., deux sociétés filiales de Thorn EMI, reprennent à cette date la distribution exclusive pour la France de ce catalogue de programmes vidéo. Néanmoins, R.C.V. et Thorn EMI continueront à collaborer dans les domaines de la vente par correspondance et de la distribution institutionnelle.

Des vidéo-clubs dans l'entreprise

Régie Cassette Vidéo annonce la création d'un nouveau service qui propose aux comités d'entreprise un contrat « collectivités » permettant de louer ou de prêter à leurs membres les deux cent quatre-vingts vidéocassettes du catalogue R.C.V. *Le prix de vente de ces cassettes* comprendra le coût du support et les droits forfaitaires d'utilisation.

Outre les vidéocassettes de loisirs, R.C.V. propose aux comités d'entreprise des programmes de formation sur les langues, la sécurité, le management, *la vente, la gestion, la bureautique* et l'informatique.

Pour tous renseignements, contacter Thierry Bufferne — R.C.V. : 255, rue Gallieni, 92100 Boulogne-Billancourt (tél. : 605-76-80).

Un centre audiovisuel pour les femmes

Carole Roussopoulos, Delphine Seyrig et Joana Wieder viennent de créer un centre audiovisuel d'archivage et de production destiné à regrouper tous les documents concernant la femme. Le centre Simone de Beauvoir proposera la consultation gratuite de vidéocassettes 3/4 de pouce ou 1/2 pouce V.H.S. tri-standard ainsi que d'autres productions disponibles en diapositives, cassettes son, films super 8, 16 mm et 35 mm. Il entend *participer également, en coproduction*, à des réalisations audiovisuelles sur l'histoire immédiate des femmes.

Centre Simone de Beauvoir : 32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris (tél. : 542-21-43).

HI-FI

Des 45 tours à une seule face

La firme américaine C.B.S. s'efforce de lutter contre l'érosion constante des ventes de disques 45 tours, en baisse de 28 % en 1981 par rapport à l'année précédente. Sa solution consiste à mettre sur le marché, *à titre de test*, des disques comprenant une seule face enregistrée, pour un prix sensiblement inférieur à celui des 45 tours traditionnels.

Télévision en stéréophonie

Quatre millions d'abonnés américains à la télévision par câbles peuvent déjà recevoir des programmes musicaux en stéréophonie. Il leur suffit de brancher leur poste de télévision sur une chaîne hi-fi. C'est Warner Amex qui diffuse, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce type de programmes à six cents stations de télévision par câbles affiliées. Il s'agit surtout de bandes vidéo réalisées par des maisons de disques pour la promotion de groupes de rock.

Une récente étude, effectuée pour le compte de Pepsi-Cola, montre que ce nouveau type de programmes trouve une très forte audience auprès du jeune public et a un impact certain sur la vente des disques. Warner Amex diffuse également sur le câble un autre programme, *The Movie Channel*, qui permet de voir et d'écouter en stéréo des *films produits en système* Dolby.

J.-F. L.

PHOTO

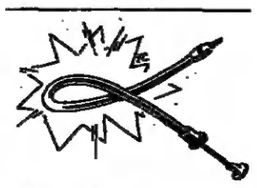

Diapositive instantanée

La photo instantanée va entrer dans un nouveau domaine, celui de la diapositive destinée à la projection. *Le président de la* société Polaroid a en effet annoncé que la firme se préparait à lancer trois films inversibles pour diapositives en noir et blanc et en couleurs. L'émulsion serait utilisable dans tous les appareils 24×36 actuels, ce qui signifie que son traitement se fera ensuite. Il suffira à l'amateur de glisser la cartouche dans une petite développeuse pour récupérer à sa sortie, quelques minutes après, les vues développées, sèches et prêtes à être montées sous cache pour la projection. L'opération se fera en plein jour, sans laboratoire. Pour l'instant, aucune date de sortie du procédé n'a été donnée. Mais il est probable que la diapositive « instantanée » sera présentée fin septembre prochain à la Photokina, qui se déroulera à Cologne.

L'annonce par Polaroid de ce nouveau produit confirme la tendance actuelle à la diversification des procédés de photo instantanée. Réservée à l'origine à la photo grand public, elle a très vite été étendue aux applications industrielles. Depuis un an, tant Kodak que Polaroid ont multiplié les domaines de cette technique : films de haute sensibilité (Polaroid 600), films et papiers pour un laboratoire à développement rapide (Ektaflex P.C.T. Kodak), films Polaroid pour les applications médicales, etc.

Une autre firme, Fuji, est à son tour entrée dans le petit cercle des fabricants de photo instantanée en lançant son propre système d'appareils et de films en décembre dernier. Compatible avec les produits Kodak, le procédé de Fuji n'est actuellement disponible qu'au Japon. Nul doute aujourd'hui que cette technique soit appelée à occuper toujours plus de place et à concurrencer la photo conventionnelle dans des domaines qui, jusqu'ici, lui étaient réservés.

ROGER BELLONE.

RADIO

T.D.F. au service des radios privées

Télédiffusion de France (T.D.F.) a rendu publics les tarifs des prestations qu'elle peut désormais assurer à l'égard des radios privées locales. Ces prestations d'ingénierie comprennent : l'étude du site d'implantation, la rédaction du projet technique, la commande des matériels, le suivi des travaux, la réception technique de la station. Le forfait est établi à 6 500 F pour des émetteurs de 25 W, 50 W et 100 W, et 13 000 F pour des puissances de 300 W et 500 W. Quand la puissance de l'émetteur devra être supérieure à 1 kW, T.D.F. établira un devis particulier.

T.D.F. a également publié le prix des matériels qu'elle peut fournir. Ainsi, un émetteur de 25,50 W ou 100 W, qualité milieu de gamme, coûte 6 000 F de frais d'installation et 7 000 F de location annuelle. Le même matériel, en qualité haut de gamme, revient à 8 000 F pour son installation, 10 000 F pour sa location annuelle ; les émetteurs de 300 W et 500 W, de qualité haut de gamme, coûteront 12 000 F en frais d'installation, la location annuelle des premiers étant de 24 300 F, celle des seconds revenant à 31 330 F.

L'établissement public de diffusion procure aussi des pylônes haubanés légers, dont les frais d'installation varient selon la taille de 800 F à 12 000 F, et les prix de location annuelle de 1 480 F à 2 120 F. L'installation des pylônes auto-portants coûte de 29 000 F à 65 000 F, leur location annuelle de 5 300 F à 20 100 F, selon les configurations. Enfin, les prix des antennes — il en existe différents types — s'échelonnent de 8 200 F à 29 000 F. D'autres tarifs peuvent aussi être fixés selon les services demandés, lorsque T.D.F. assure elle-même la diffusion.

Quant au paiement des frais d'installation, il se fera en trois étapes : un premier acompte de 30 % du montant total à la date de signature de la convention ; un second acompte du même montant à la date de mise en service de la station ; le solde après régularisation des sommes dues. La facturation des services se fera, elle, en quatre fois dans l'année.

ANNICK COJEAN.

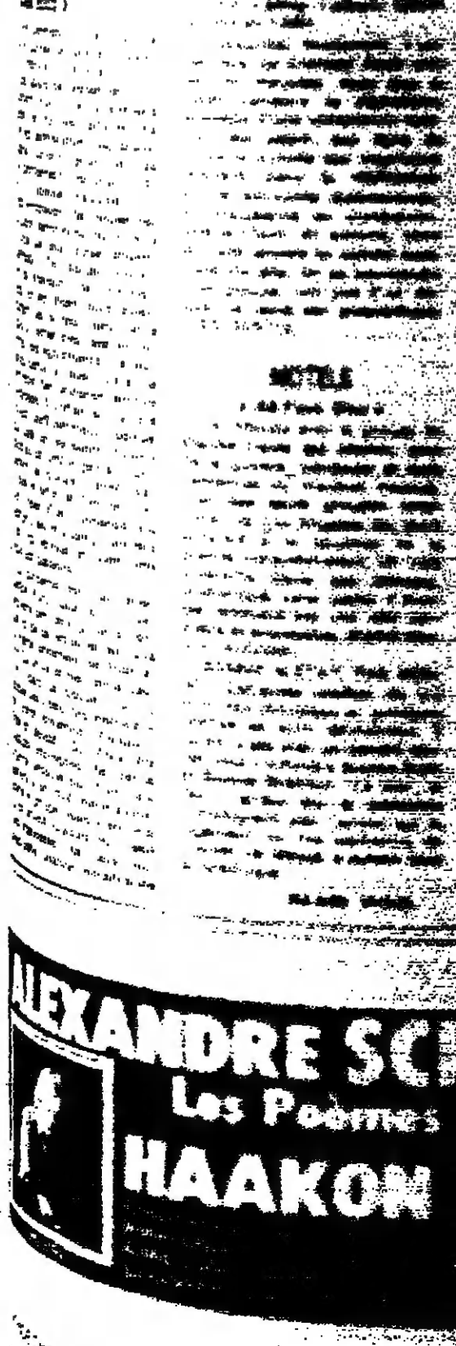

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Les chansons de Guillaume Dufay

Un événement que cet album du Medieval Ensemble de Londres qui fait revivre l'œuvre profane de Guillaume Dufay, le grand compositeur du XV^e^ siècle européen, en six disques poétiques, inspirés, habités. Un événement et une leçon aussi que nous devons, une fois encore, à nos voisins anglais, décidément d'une curiosité dévorante dans l'univers de la musique ancienne.

Une enluminure du temps représente Dufay et Binchois, les deux chefs de file de l'école bourguignonne, en conversation amicale auprès d'un orgue portatif. Mais si le bon vivant Binchois est resté un sédentaire, attaché à la cour des ducs de Bourgogne, Dufay, un siècle après Machaut, est à créditer d'une grande carrière internationale, en Italie surtout, où il servit les Malatesta, le pape et le duc de Savoie, Amédée VIII.

Près de cent chansons sont enregistrées ici, au gré d'une approche qui est un modèle d'authenticité musicologique et de vie palpitante, chaque pièce étant perçue de l'intérieur comme une miniature, dans une espèce de tête à tête amoureux entre l'interprète et la musique. C'est un véritable panorama de la société et de la culture du temps qui défile ainsi sous nos yeux : la vie et les sentiments de tous les jours, bien sûr, mais aussi le « mal d'amour », les fêtes, les jeux et les lectures — comme *le Roman de la rose* — qui restent à la mode, tout au long de ce XV^e^ siècle, dernier du Moyen Age et premier, à bien des égards, des temps modernes.

Toujours fidèles aux usages et à la pratique de l'époque, nos treize musiciens et instrumentistes (qui ne comptent que des chanteurs masculins et où l'on retrouve les voix de John Elwes et de Paul Elliot), réaniment ce précieux répertoire avec un instinct du style et une justesse de ton proprement infaillibles.

Tout au plus, pour chicaner un brin, je remarquerai que, parfois, dans leur souci de ressusciter le savoureux parler d'oïl, ils copient sans y penser les Canadiens français d'aujourd'hui. Mais tout le reste y est : les ornements et mélismes de la ligne vocale, incroyablement fleurie et d'une miraculeuse légèreté, et ces irrégularités et déhanchements d'une métrique étonnamment libre. (6 disques. Oiseau Lyre - Barclay, 595 001.)

ROGER TELLART.

La Messe en ut mineur de Mozart, par Karajan

Les grandes interprétations discographiques de la *Messe en ut mineur* de Mozart (1783) sont rares, et aucune version n'a renouvelé la réussite de la toute première : celle de Meinhard von Zallinger. Herbert von Karajan l'aborde pour la première fois au disque (avec la Philharmonie de Berlin, les chœurs du Singverein de Vienne, et comme chanteurs : Barbara Hendricks, Janet Perry, Peter Schreier et Benjamin Luxon).

Le sommet de sa réalisation est le début (*Kyrie*), d'abord d'une indicible grandeur, puis, à partir du *Christe* et de l'intervention de la voix soliste, d'une audace folle : contraste d'intensité (avec de stupéfiants pianissimos quasi murmurés), maîtrise absolue et traitement très différencié du facteur temps. Après cette fulgurante entrée en matière, le reste ne déçoit pas. On retrouve par exemple dans le *Qui tollis* un climat à la fois dramatique et dégagé de toute contingence, et l'*Incarnatus* chanté par Barbara Hendricks est un grand moment. (DG, 2532 028.)

Pleyel et ses duos de violons

Avant de devenir à Paris éditeur et facteur de pianos, Ignaz Pleyel (1757-1831) fut, en Autriche et en Italie, puis comme maître de chapelle de la cathédrale de Strasbourg, un compositeur fort brillant et considéré à ce titre comme le meilleur élève de Haydn. Au point qu'on peut se demander si une des raisons de la révolte de Beethoven contre Haydn lors des fameuses leçons ne fut pas la crainte d'apparaître aux yeux du monde comme un second Pleyel !

Il reste que Haydn et Pleyel, qu'à Londres, en 1792, on tenta de dresser l'un contre l'autre, conservèrent toujours les meilleurs rapports, et que Pleyel est un des rares compositeurs de l'époque dont Mozart fit un éloge à peu près sans réserves. Ecrits en deux ou trois mouvements, les *Six Duos*, op. 24, choisis et fort bien interprétés par les violonistes Lola Bobesco et Jerrold Rubenstein, sont plus que de la musique agréable et bien faite : on y ressent la patte d'un véritable créateur. Ce que Pleyel dans sa jeunesse, avant d'obliquer vers d'autres voies, était incontestablement. (Pavane,ADW,7090.)

MARC VIGNAL.

Jazz

THE CLASH. « Combat Rock »

Avertissement : ce disque peut en cacher un autre. L'auditeur, malin comme on le connaît, saura se préserver d'un jugement hâtif. A première écoute, le nouvel album de Clash est hermétique, disparate, dispersé, bavard, pour ne pas dire franchement, rebutant. Et puis... L'année passée, on s'était empressé de vilipender les quatre terroristes du rock à la sortie de leur triple album, *Sandinista !* On parlait volontiers de trahison, de complaisance, on les disait hors sujet. Pourtant, au fil des jours, on a appris à l'aimer avec ses incongruités, ses égarements, ce disque qui partait à l'aventure et se permettait des audaces encore inexplorées. Il portait en lui une matière suffisamment dense pour faire un excellent double album ou un simple génial. Simplement, le groupe n'avait pas su faire le détail et l'on se prenait à rêver d'un condensé qui mettrait à feu et à sang l'univers d'un rock étriqué et bien peu enclin aux passions.

Le condensé est fait avec *Combat Rock*, sauf qu'il n'est peut-être pas celui qu'on attendait. Et de se retrouver en face du même sentiment de frustration. Qu'on ne se méprenne pas, il y a dans ce disque, qui se dévoile peu à peu, des morceaux en format dynamite (*Should I Stay or Should I Go, Rock the Casbah*) imprégnés de cette urgence farouche qui, d'un funk perverti à un rock minimaliste, anime le groupe. Mais il est vrai qu'on attend toujours du Clash des manifestes, de ceux qui, avec cette création instantanée et terrassante, avaient fait de *London Calling* l'album définit du rock en 1980.

L'essentiel, finalement, n'est pas que ce *Combat Rock* soit bon ou mauvais, mais que le Clash demeure le dépositaire privilégié d'une conscience rock. Que leur esprit, leur ligne de conduite comme leur inspiration relèvent dans la réalisation d'une attitude subversive, intransigeante et combative. Que le Clash, en somme, reste le Clash envers et contre tous. Dans dix ans, on se souviendra d'un groupe, non pas d'un disque. Le reste est anecdotique. (CBS, 85570).

MOTELS « All Four One »

Les Motels sont le groupe de Martha Davis qui chante, joue de la guitare, compose et écrit l'essentiel du matériel musical. L'un des seuls groupes originaires de Los Angeles qui aient échappé à la boulimie de la grande consommation. Un rock diversifié dans ses climats, sophistiqué sans perte d'énergie, emmené par une voix sensuelle et expressive. (Pathé Marconi, 400096).

BONNIE N'ETAIT PAS BONNIE. Certaines oreilles ne s'y sont pas trompées et quelques plumes se sont déchaînées. Il fallait, il est vrai, un certain toupet pour confondre Bonnie Raitt et Bonnie Bramlett. Ce que j'ai fait. L'erreur sur la personne n'impliquant pas l'erreur sur le jugement, on me permettra de trouver ce disque d'autant plus antipathique.

ALAIN WAIS.

Rock Variétés

LENNIE TRISTANO : « Quartet »

Ce portefeuille discologique, désormais distribué en France, fut cité comme « réédition de l'année » en l'un des derniers palmarès de la revue *Down Beat*. Juste récompense pour ces treize morceaux qui donnent une bonne image de ce qu'était la musique de Tristano, maître à penser, chef d'école, ici entouré de Lee Konitz, Gene Ramey, Art Taylor. Les titres sont souvent réintitulés qui renvoient à des thèmes standards ingénieusement métamorphosés : *April (I'll Remember April), Pennies in Minor (Pennies from Heaven), Lennie-Bird (How Hight the Moon), Background Music (All of Me), 317 East 32 nd (Out of Nowhere)*. Le pianiste sourit.

Ainsi — ce n'est qu'un exemple — dans *Confucius Blues*, où il joue en décalage rythmique, selon le principe cher à Gillespie, qui, lui se distrait beaucoup plus longtemps de cette façon en se lançant à lui-même les plus difficiles défis. Le rejet du sentimentalisme n'implique pas celui de l'humour, en tout cas chez Tristano, sinon, en la circonstance, chez Konitz. Tristano détruit sa légende : pas d'excès d'austérité là-dedans. (Atlantic SD 2-7006. Distribution Wea.)

CLARKE, COREA, HUBBARD... « The Griffith Park Collection »

Un quintette de vedettes du jazz-rock se rafraîchit ici à la source du *be-bop*. Comme on ne boit pas deux fois à la même source, le résultat est ce bon disque de musique « repensée ». Prenons *Happy Time* : dès l'exposé, le passé revient, et pourtant n'est plus le même. L'articulation des phrases subsiste, mais beaucoup de tournures sont reléguées au magasin des accessoires : la quinte diminuée, les triolets, les quintolets, chers à Dizzy — dont Joe Henderson cite malicieusement un segment de chorus de *One Bass hit*.

Et le thème tel que *Guernica* n'aurait pas été écrit sans Horace Silver, un thème comme *Why Wait*, sans Miles — dont Freddie Hubbard, en solo, très directement, s'inspire. Pas de *bop revival*, donc, même si l'on retrouve souvent l'accent mis sur la partie faible de chaque temps, le « baou baou » secouant des années 40. Des musiciens d'aujourd'hui — et de grande classe — font un jazz brillant qui en évoque plusieurs sans en copier jamais vraiment aucun. (Elektra 60025. Distribution Wea.)

HUBERT LAWS : « The Laws of Jazz »

La flûte a mis à peu près le même temps que l'orgue pour bien chanter en jazz. N'en déplaise aux idolâtres, *Lenox Avenue*, de Fats, c'est moins emballant que *The Beast*, de Milt Buckner, *et Devil's Holiday*, avec William Carver, moins convainquant que *Fluted Columns*, de Bud Shank. Hubert Laws (aux côtés du jeune Chick Corea, vingt-trois ans) est l'héritier des musiciens qui, dans les années 50, ont émancipé l'instrument gentillet. *Miss Thing* (blues « élargi ») et *Bimbe* (qui exploite un moment une mesure composée, qui cherche, manifestement, à trafiquer dans les rythmes) sont deux bons exemples de *soul music* flûtée — dont la force vient de loin. (Atlantic SD 8813. Distributon Wea.)

GORDON BECK : « French Connection, two »

Le jazz n'est plus, depuis des décennies, seulement américain. L'Hexagone, terre de création et d'asile, se montre, une fois de plus, accueillant pour Gordon Beck, musicien d'Angleterre d'abord, d'Europe maintenant, qui vient d'enregistrer de nouveau au studio Ramsès en février de cette année. Dans *The River*, Gordon Beck se sert amoureusement du timbre suave du « Fender Rhodes », le piano électrique qui ne cesse d'être en vogue, et qu'il sollicite encore dans *Action City*, thème bien construit, en accords parallèles, avec, dans le rythme, une pointe latine. Le Bosendorfer de *French Connection* ramène l'ombre de Bill Evans, presque à la fin d'un disque adroitement réussi. (J.M.S. 018-2473 959. Diffusion Polydor.)

LUCIEN MALSON.

Jours perdus

(Suite de la page XVI.)

D'abord il sembla que personne n'allait bouger. On entendait les petits coups secs que le commandant donnait avec son fouet sur son pantalon de treillis et le bruissement du ventilateur suspendu au plafond. Deux femmes, qui étaient les plus proches de la porte, s'empressèrent de sortir et restèrent dehors à regarder du coin de la rue. Puis les hommes à leur tour commencèrent à bouger, lentement, séparément, pour s'incorporer peu à peu les uns aux autres, au fur et à mesure qu'ils se levaient, avant d'entamer la marche d'une foule infime que je regardais partir, derrière le comptoir. Quand je sortis pour les suivre, la place donnait déjà la nausée.

Des inconnus en civil, que l'on avait déjà vus dans le village coopérer avec l'armée, sortaient les cadavres de l'église et les soldats distribuaient des pelles pour creuser une fosse qui devait être terminée pour la cérémonie de clôture du marathon. La voix de l'homme qui lisait la Bible sans s'arrêter jaillissait enrouée et nasillarde, mais sans défaillance. Des enfants couraient sur la place et des femmes cherchaient à les attraper par la main. Tout semblait immobile ou plongé dans une brume qui m'empêcha de reconnaître immédiatement Aguirre.

Il souleva une pelle et l'abattit sur la tête d'un des inconnus, qui tomba violemment en arrière après avoir vacillé pendant une éternité, rouge ou noire la moitié du visage.

Je crus entendre Aguirre crier avant de me mettre à courir pour fuir les détonations. La dernière chose que je vis, c'étaient quelques personnes qui se baissaient au milieu de la rue comme pour chercher des pierres. ■

Traduction de Christine Legrand.

[Né à Buenos-Aires en 1938, Osvaldo Tcherkaski, qui vit actuellement à Washington, est journaliste et écrivain. Il a écrit plusieurs recueils de nouvelles, non encore traduits en français.]

VACANCES LINGUISTIQUES EN FAMILLE

IRLANDE - U.S.A. - G.-B.

- Séjours libres.
- Cours + Sports.
- Echanges.

HOMESTAY

Actualité Linguistiques, 6, rue des Chartreux, 75006 Paris

Tél. : 329-70-81 et 633-28-72

Aix création mondiale Les Boréades Rameau 21 juillet

Location exceptionnelle Monde Information Spectacles 129 rue de la Pompe 704.70.20

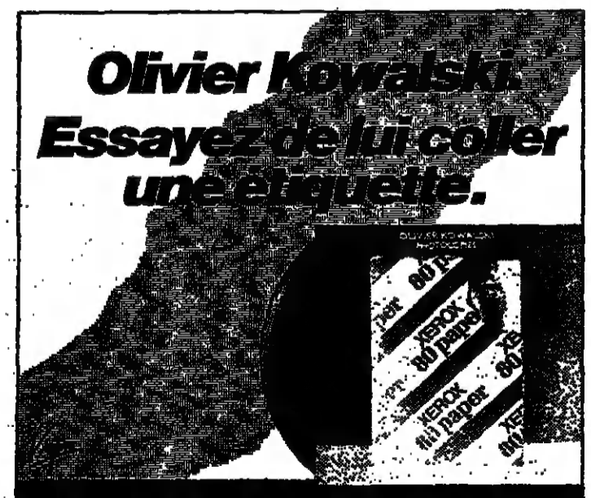

ALEXANDRE SCRIABINE
Les Poèmes pour piano
HAAKON AUSTBÖ
RCA

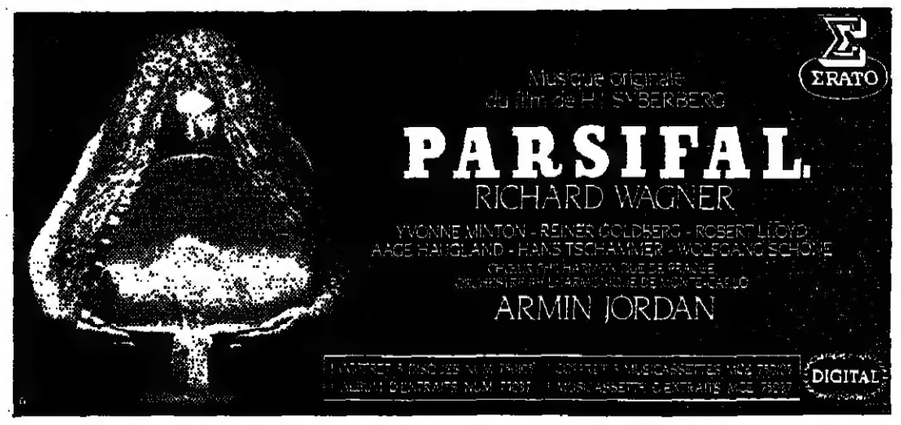

Le Monde
DIMANCHE
NOUVELLE

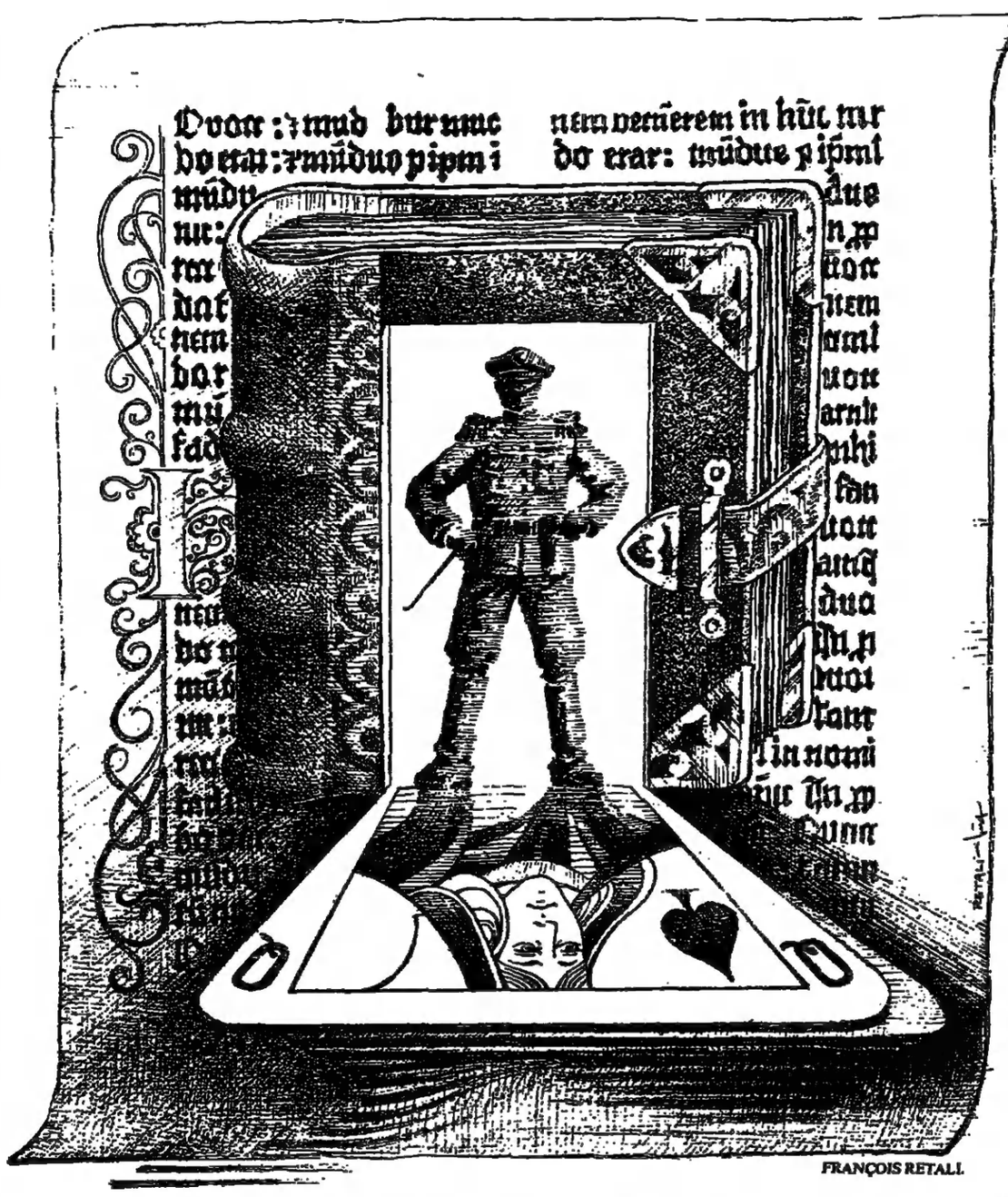

FRANÇOIS RETALI.

Jours perdus

par OSVALDO TCHERKASKI

LE plus infâme dans cette histoire est qu'on ne peut la raconter. Tout s'écroula, bien que ce ne fût pas grand-chose, et il ne resta qu'un amas de ruines auquel personne ne parviendrait à croire, par peur tout simplement ou, pis encore, par lâcheté. Ceux qui auraient eu le courage de parler ne savent même pas aujourd'hui qu'ils sont morts. L'armée se retira, poussant les femmes et les *enfants à marcher en tête, et le* massacre laissa cet arrière-goût d'indifférence qui aide à survivre aux catastrophes, comme au réveil s'effacent les perversions d'un rêve. Si garder le silence serait indigne, je me dis que ce qui reste peut-être, s'il y a quelque chose à raconter, c'est de rapporter les faits en laissant l'histoire de côté.

Ce ne sont pas les histoires qui manquent dans ce village. Le sang non plus. Mon grand-père, Bartolomé Frias, était sergent et se battit contre Rosas, le dictateur. Quatre cousins germains de ma mère périrent à Trenquen-Lauquen pendant la conquête du désert, le cœur transpercé par les lances des Indiens, et personne, que je sache, n'était étranger à cette *loyauté aux caudillos* que l'on reçoit en héritage, de génération en génération. La tradition, comme nous l'appelons pour faire valoir qu'ici le vide, bien qu'il existe, a quelque chose d'illusoire.

Ici, le pire de l'ennui tombe vers 3 heures, au moment où le travail se ralentit à cause du soleil et de l'immensité des terres à cultiver. Mais il n'en finit jamais. Le silence des joueurs, interrompu seulement par le bruit des cartes sur la table, est toujours si semblable, et chacun connaît si bien l'autre, qu'il n'est nul besoin ou presque de parler.

Ce fut à peu près vers cette heure-là que la femme apparut. Maigrichonne, il y avait quelque chose de courageux dans son allure de phtisique : je ne sais si c'était à cause des mèche les sales de ses cheveux qui se confondaient avec les lambeaux de sa robe ou parce qu'en parlant elle découvrait des gencives où manquaient toutes les dents.

« Nous venons, si vous permettez, apporter la parole de Dieu. »

Moi qui étais en train de servir des genièvres, je suis resté derrière le comptoir à la regarder. J'ai tout de suite pensé qu'elle était une de ces mendiantes qui choisissent la pleine canicule pour demander l'aumône en vendant des images. Je lui offris un verre d'eau qu'elle but bruyamment sans même me remercier. Elle voulait que je lui laisse coller une affiche dans le café.

« Si vous voulez, vous pouvez la mettre dehors votre affiche. Montrez-la voir. »

C'était un papier assez bien imprimé à l'encre bleue sur fond blanc. Une torche était inclinée dans l'angle droit au-dessus d'une carte de la République, avec, en travers de la feuille, le dessin d'une Bible ouverte :

MARATHON BIBLIQUE NATIONAL
Première lecture complète et ininterrompue des Écritures saintes
PLACE COLONIA CASAL
cérémonie d'ouverture
10 décembre, 18 heures
cérémonie de clôture
14 décembre, 18 heures

Ma mauvaise habitude de poser des questions me valut une nouvelle odeur fétide des gencives, qui était une autre question.

« Vous ne savez peut-être pas ce qu'est un marathon ? »

Et comme je restais là à sourire, sans rien dire, elle continua.

« Vous comprenez, c'est un marathon comme les autres sauf que là il s'agit de la Bible, et que c'est mon époux qui va la lire en entier, c'est-à-dire sans s'arrêter, pour la première fois, comme nous nous sommes mis d'accord avec le maire, en première absolument mondiale.

— Et vous, qu'est-ce que vous allez faire là-dedans ?

— Moi je ne travaille plus. Les varices, vous comprenez ? »

Elle détourna la tête en direction de l'encadrement de la porte, qui n'était qu'un rectangle blanc et aveuglant à la lumière du soleil, et elle se mit à parler rapidement comme quelqu'un qui a déjà raconté mille fois la même histoire. Elle expliqua que, avant d'être enceinte, elle était équilibriste dans le cirque qu'avec son mari ils avaient dû abandonner en descendant du Chaco, parce que cela ne rapportait même pas de quoi mourir de faim.

« Votre mari, c'est le patron du cirque ?

— Non, mon époux il faisait l'Auguste — cette fois, elle dissimula ses gencives avec la paume d'une main — *et nous avons deux jumeaux qui sont nés quand nous sommes partis de Moron, il y a sept ans. Moi, je ne suis pas de Buenos-Aires, je suis de Moron. Ce qui fait que les jumeaux, ils ne le connaissent même pas mon père qui est avocat, notaire, enfin ce genre de chose. C'est comme le plus petit, celui de cinq ans ; lui non plus il ne le connaît pas mon père. Et voilà maintenant que le docteur, il dit que j'en attends encore deux et qu'il me reste encore quatre mois. C'est en écoutant le docteur, je pense, que mon époux a été inspiré et que Dieu nous a envoyé sa Providence ; et c'est comme cela qu'il a proposé le marathon au maire et que le maire lui a donné l'autorisation. Vous allez voir, ils vont mettre des haut-parleurs et tout ça. Et c'est mon époux qui va monter la scène. »*

Je lui tendis une punaise pour son affiche et pour qu'elle s'en aille. Totalement folle plus que phtisique, avec son ventre de cinq mois que personne ne pourrait remarquer, elle sortit accrocher son papier et je ne la revis jamais.

MAIS la parole de Dieu éclata deux jours plus tard avec des haut-parleurs effectivement installés dans les arbres aux quatre coins de la place. Pendant quatre jours et quatre nuits, le bruit remplaça le silence habituel, et pourtant personne ne sortit pour aller voir. Et c'est justement cette banalité, le fait même que les enfants évitaient d'aller jouer sur la place, qui nous fut fatale, sans que personne s'y attende et puisse encore moins le prévoir.

Je fus un des seuls à aller y mettre le nez, question de voir la cérémonie d'ouverture. Je fus surpris par la présence des soldats, en tenue de combat, alignés comme pour un défilé, qui récitaient, tête nue, le rosaire, et par le discours du maire totalement incompréhensible, malgré le volume des haut-parleurs, tout comme les événements que le maire ne pouvait certainement pas imaginer qu'il inaugurait. Il était flanqué du chef de bataillon — et je crois que c'est cela qui me surprit le plus — et de l'homme qui allait lire la Bible sans s'arrêter. Il était grand et semblait porter le poids du ciel sur ses épaules : il avait les yeux bridés et verdâtres, avec quelque chose d'endeuillé dans le regard et l'air d'un pourfendeur d'offenses : il portait une chemise et un pantalon en toile crasseux que l'on ne pouvait distinguer de la couleur de sa peau.

Les joues gonflées par la suffisance et d'une voix pompeuse, le maire Crignola, qui était le préposé à la vente aux enchères des terres avant d'être nommé par les militaires, semblait rendre hommage à une statue équestre que la place ne posséda jamais. Il parlait avec des vibrations dans la gorge, comme quelqu'un qui harangue les foules. D'une main il agitait les feuilles de son discours chaque fois qu'il mentionnait le nom d'un des pères de la patrie, énumérant toute une liste de comparaisons qu'il avait dû recopier d'un discours d'une autre époque. Il aurait été vain de chercher à savoir où il voulait en venir. Je me rappelle encore de l'envolée finale : *« Ils n'auront pas, certes, le génie militaire de San Martin, ni la science de Vieytes, ni l'érudition de Velez, ni l'éloquence de Castelli, ni le courage de Monteagudo, ni la profondeur de Moreno, ni la stature de Rivadavia, ni l'immanence visionnaire d'Alberdi, ni le talent d'orateur de Tejedor, parce qu'en fait ils ont tout cela réuni dans la mesure même où ils sont argentins, à une époque en proie aux raz de marée où la nationalité anxieuse réclame de façon impérieuse leurs efforts et l'honneur indispensable pour reconstruire la nationalité détruite et travailler infatigablement, unis, à l'avènement du progrès. Grâce au génie et à l'appui civique indispensable de leurs qualités civiques et morales, qui ne prétendent à aucun moment s'ériger au-dessus de la raison publique, ni se laisser dominer par l'orgueil, ni se laisser avilir par l'égoïsme, par l'autorité avec laquelle ils commandent et dans l'humilité avec laquelle ils obéissent, parce qu'ils sont argentins qui se sentent argentins et savent qu'ils sont argentins avec le sens de la patrie pour ce qu'elle est et ce qu'elle a toujours été et non pas ce que certains voudraient qu'elle soit en nous ramenant en arrière, à des temps définitivement révolus, parce que ce sont des Argentins qui irriguent de leur propre sueur les champs du travail humain et sacrifient jusqu'à l'holocauste de leurs propres vies dans cet affrontement éternel entre l'ordre et le chaos, entre la culture et la barbarie, entre la consécration au divin et l'iniquité de ceux qui prétendent que nous sommes tous nés ennemis de Dieu. »*

LA première chose étrange se produisit dès le jour suivant avec l'apparition des premiers cadavres. Ils les descendaient en camion et les jetaient à l'intérieur de l'église, juste en face de la place où résonnait la voix de l'homme qui lisait la Bible sans s'arrêter. Ils durent enfoncer la porte de l'église, et l'on dit qu'ils décidèrent de les entasser là parce que le curé avait fait savoir qu'il était *opposé au marathon*. Très vite, la puanteur devint plus insoutenable que le silence martelé par la voix lancinante de l'homme qui lisait la Bible à toute vitesse, comme s'il fuyait une attaque d'Indiens, indifférent à la brûlure implacable du soleil et à l'odeur que le vent de la nuit ne faisait qu'aggraver.

Le jour où le marathon devait prendre fin nous étions là comme d'habitude. Abruti et décomposé comme le reste, le café était devenu tous ces jours un endroit où alléger la peur d'être contaminés, une sorte de refuge où échanger prudemment un regard fugace avec, de temps à autre, la complicité des hommes qui jouaient aux cartes.

Une fois évanoui le bruit macabre du camion, dont le passage quotidien nous indiquait qu'il était presque midi, quelqu'un, une femme probablement, dit que le plus horrible c'était que le curé s'obstinait à rester à l'intérieur de l'église, et que à l'heure qu'il était, il devait être mort de tant de pourriture.

Comme toute attente celle-ci se transforma en impatience vers la fin. De la table du fond qu'il occupait invariablement jusqu'à la tournée du départ, le *tano* (1) Cavarozzi, d'une voix rauque, dit ce que nous pensions tous intérieurement.

« Qu'ils se tuent entre eux, c'est leur affaire. Ce qui ne me paraît pas très régulier, c'est qu'ils viennent le faire ici. »

Soudain, comme si cette voix l'avait appelé, l'uniforme impeccable et bien repassé du chef du bataillon se découpa dans l'entrée du café, et il avança d'un pas qui lui aurait permis d'enfoncer une porte s'il y en avait eu une.

— *« Vous êtes combien dans ce village ? »*, dit-il en parlant dans le vide alors que dans le café l'air se raréfiait.

« Ici, vous êtes à Cañada Seca », dit en traînant les mots une voix lente qui venait de la table des joueurs de *tute*.

Le chef du bataillon abaissa les yeux. C'est Aguirre qui venait de parler.

« A toi, personne ne te demande où tu crois avoir posé ton cul, mais combien vous êtes ici bande de fainéants? »

« Eh ! vous le voyez bien, même pour crever il ne restera pas de gens dans ce village », répondit Aguirre sans arrêter le jeu.

D'un coup de fouet, le chef du bataillon fit voler les cartes et enfonça le manche dans les côtes d'Aguirre.

« Tout le monde sur la place ! », ordonna le chef du bataillon, son fouet pointé cette fois-ci en direction de la porte.

(Lire la suite page XV.)

(1) Surnom populaire des Argentins d'origine italienne.

هكذا من الأصل